

Bodleian Libraries

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



VIII. F'. ★XXI E 18

Ex libris

Caroli Thomae Newton, I.C.D.

Ord Balnei Eq. Com:

Academiae Oxoniensi

in usum archaeologiae studentium

D D D

amici quidam

in piam memoriam

viri illustris

MDCCCXCV.









LNTIQUITÉS MELLÉNIQUES

OL

RÉPERTOIRE D'INSCRIPTIONS

ET

D'AUTRES ANTIQUITÉS

DÉCOUVERTES DEPUIS L'AFFRANCHISSEMENT DE LA GRÈCE,

PAR

A. R. RANGABÉ,

CONSEILLER AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'ATRÈNES.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE L'AMÉRIQUE,



ATHÈNES

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE ROYALES.

1842.



À

MONSIEUR LE CHEVALIER

THIERSCH?

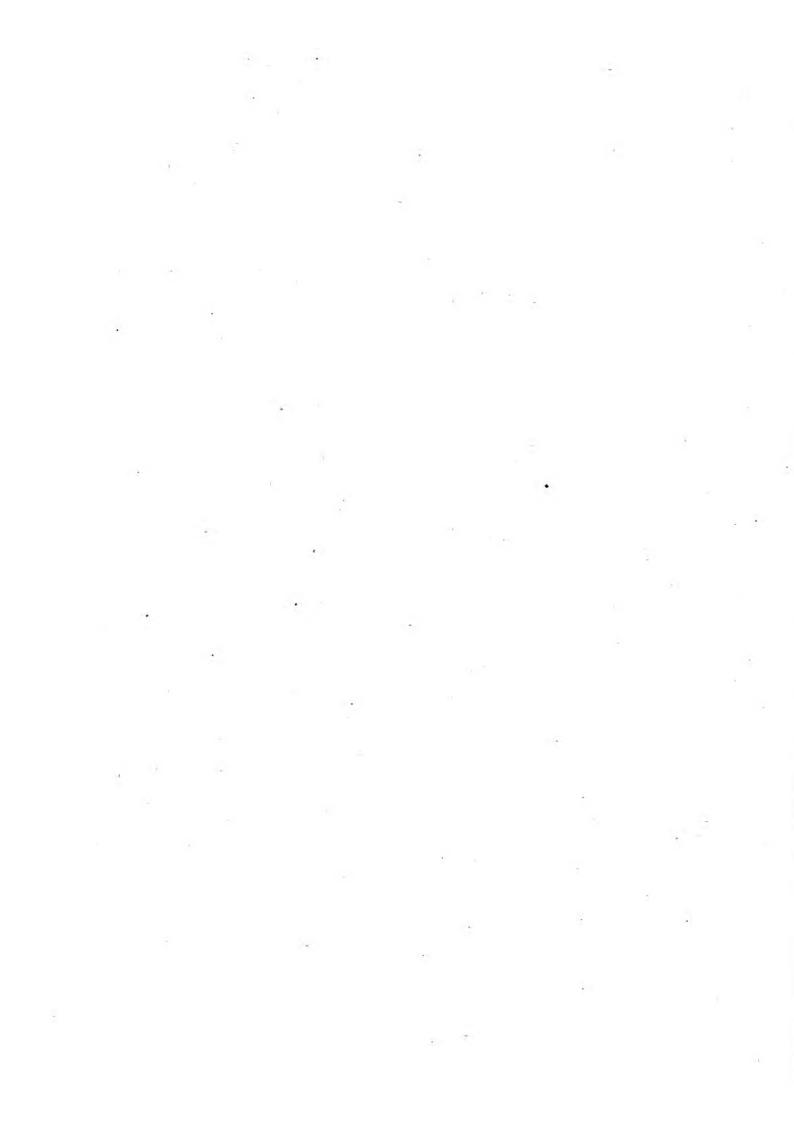
AMI ÉCLAIRÉ DE LA GRÈCE ET CONNAISSEUR PROFOND

DE SON ANTIQUITÉ.

HOMMAGE RESPECTUEUX D'ESTIME ET D'ADMIRATION

De son ancien élève

A. RIZO RANGABÉ.



INTRODUCTION.

APERÇU RAPIDE DES OPÉRATIONS ARCHÉOLOGIQUES FAITES EN GRÈCE PENDANT CES DERNIÈRES ANNÉES.

LA liberté produisit dans la Grèce pendant les siècles de sa gloire les magnifiques monumens, dont nous admirons encore aujourd'hui les débris; le despotisme les profana et les détruisit, et il était encore reservé à la liberté de les restaurer et de les protéger. Depuis que la conquète romaine eut altéré l'individua-lité du caractère hellénique, l'art, dépouillé de sa pureté primitive, porta l'empreinte de la magnificence hautaine des vainqueurs, et les monumens les plus vénérables des beaux temps de la Grèce subirent l'injure de plusieurs transformations par la basse adulation des vaincus. Il est connu que tous ceux qui conservaient encore dans leur cœur une étincelle de sentiment national, voyaient avec indignation les statues des héros et des demi-dieux mutilées pour recevoir des têtes et des noms de quelques préteurs obscurs de Rome (1).

Mais le temps de l'antiquité n'était plus. Des nations et des idées nouvelles se présentaient sur la scène; le christianisme changeait la face du monde. Les adhérens les plus éclairés de la nouvelle doctrine ne combattaient que les anciennes idées; mais les plus ignorans s'acharnaient sur leurs symboles visibles, et ce n'est qu'aux plus modérés que nous devons la conservation de beaucoup d'édifices antiques, qu'ils consentirent à consacrer au nouveau culte, en leur faisant subir quelques modifications à la forme de leur construction.

Mais la Grèce était destinée à se voir dépouiller non moins par ses amis et ses admirateurs, qui emportaient ses chefs-d'œuvre à Rome ou à Constantinople, que par ses ennemis les plus déclarés, qui les détruisaient par ignorance et par barbarie, et par le fanatisme religieux enfin qui prenait pour les œuvres du démon ou pour ses images ces belles productions du génie. Tel fut le sort de ce pays jusqu'au commencement du huitième sciècle. Depuis ce temps ses destinées furent plongées dans d'épaisses ténebres, et lorsque enfin après quatre-cents ans le nuage en est écarté, nous l'apercevons entièrement transformé. Ses villes ont changé de nom, ses habitans parlent un jargon dégénéré, sa magnificence a disparu, et les débris de ses monumens couvrent la terre.

Nous avons laissé la Grèce ancienne, nous retrouvons la Grèce moderne, telle qu'elle a continué à être jusqu'au jour de sa régénération.

D'un autre coté l'Europe occupée pendant la décadence de la Grèce à son propre développement social, se trouvait plongée dans l'ignorance la plus complète sur tout ce qui concernait l'antiquité classique, avec la quelle aucun lien ne la rattachait; et elle ne chercha à puiser dans l'ancien monde des préceptes pour sa nouvelle civilisation que lorsque les lettres Grecques bannies de leur patrie subjuguée, trouvèrent un resuge en Italie, et que des couvens où elles étaient cultivées dans l'ombre elles sortirent pour éclairer la nouvelle société. Avant le 17° siècle les littérateurs les plus distingués paraissaient ignorer que ce pays de leurs études éxistât ailleurs que dans les rêves de leur imagination, ou au moins qu'Athènes et Sparte sussent plus qu'un désert; ils ne soupçonnaient point qui il y eût encore un endroit sur la terre où l'art an-

⁽¹⁾ Dion Chrysost. aux Corinth.

tique se trouvât conservé en des restes magnifiques, et que le peuple dont ils admiraient les hauts faits et le génie fût encore là aussi brave et aussi intelligent quoique plus malheureux que ses pères.

Enfin l'attention de l'Europe fut attirée sur la Grèce. Martin Crusius ou Kraus (1573), professeur du Grec à Tubingen, profitant des négociations ouvertes par la communion protestante d'Augsbourg avec l'église de Constantinople dans le but de se rapprocher de celle-ci, ouvrit une correspondance avec des Grees éclairés, et publia sa Turcogræcia, qui jeta la première lumière sur l'état dans le quel la Grèce se trouvait alors (1). Depuis, des Jésuites (1645) et des Capucins (1658) établirent un couvent à Athènes, et l'un d'eux Babin, écrivit une description de cette ville. Le peintre Carrey, accompagnant le Marquis de Nointel, ambassadeur de France à Constantinople (1674), les voyageurs Spon et Wheler (1676) et plus tard les architectes Stuart, Revett et Chandler (1764) ont publié dans leurs excellens ouvrages les principaux monumens qui existaient de leurs temps:

La route de la Grèce une fois frayée pour l'Europe, beaucoup de savans et d'artistes entreprirent ce pélerinage scientifique. Mais si des découvertes précieuses sont dues aux nobles travaux de plusieurs d'entre eux, il y en eut d'autres qui en arrachant au gouvernement ignorant et faible des Turcs des autorisations, ou même en agissant sans autorisation aucune, dépouillèrent ce pays des seuls titres qui lui restaient à l'intérêt des peuples, du seul héritage de ses ancêtres que la tyrannie n'a pas pu lui enlever entièrement. C'est alors que les marbres de Paros, ces sources précieuses de la chronologie ancienne, les statues du temple d'Égine, représentations presqu'uniques de l'époque ante-Phidienne de l'art, la Cérés d'Eleusis, si célèbre dans l'antiquité, la Vénus de Milos, les marbres de Philagie et tant d'autres objets qui font aujourd'hui-la gloire des Musées de l'Europe, ont été emportés de la Grèce.

Mais ce sont surtout les rapines scientifiques de Lord Elzin, ambassadeur de la Grande-Bretagne en Turquie (1811) qui ont laissé dans le cœur des Grecs la plus douloureuse impression, que les années n'ont pu affaiblir. Ayant obtenu un firman du Grand-seigneur qui l'autorisait à prendre de l' Acropole d'Athènes un ou deux bas-reliefs du Parthénon qui gisaient par terre (2), il porta dans son zèle inconsidéré la hache et la scie sur le vénérable édifice kui-même, et finissant l'œuvre des siècles il arracha ce qui restait de la frise méridionale de ce monument, brisa ou détruisit malgré les prières malgré les pleurs même des Grees qui n'avait pas le pouvoir de l'en empêcher, tout ce qui pouvait l'arrêter dans ce pillage archéologique, et emporta ces trésors immortels, qu'il céda au Musée Britanique pour 35000 livres sterl. Ce qui rendit cette spoliation du Parthénon et des autres monumens (3) plus sensible "aux Grecs,c'est que ces actes se commettaient sous Ieurs yeux l'orsque l'espérance de leur régénération faisait déjà battre leurs cœurs au seul nom de la liberté et à la seule vue des ouvrages de leurs ancêtres.

Si la plus part des temples étaient tombés en ruines, mais leurs fondations ont été presque partout conservées par les chrétiens qui y construisaient des églises (4). Les autres monumens étaient à la merci

⁽¹⁾ Cyriaque d'Ancône a dans ses longs voyages visité aussi la Grèce (1479); il n'en donne que quelques inscriptions qui n'ent été publiées qu' en 1743.

⁽²⁾ La société archéologique d'Athènes a fait des démarches pour obtenir une copie de ce firman, afin de posséder ce document irrécusable de l'illégalité du procédé de L. Elgin. Si cette copie lui est euvoyée, nous ne manquerons pas de la publier sei en appendice.

⁽³⁾ L. Elgin arracha aussi une Caryatide du beau portique du temple ¡d'Erechthée. C'est la seule qui y manque actuellement.

⁽⁴⁾ C'est une observation presque générale que toutes les églises antérieures à la révolution grecque sont construites sur les sondemens, et souvent aussi avec les matériaux de temples anciens.

du peuple qui en ignorait le prix, et les Turcs surtout ne pouvaient s'expliquer autrement l'empressement des étrangers à acquérir ces objets, que par la supposition ridicule qu'ils recélaient des trésors. C'est ce qui porta Ali-Pacha de Tebelen à briser le grand lion de Chéronée, élevé à l'héroïque bataillon sacré des Thébains par leurs concitoyens (1). D'autres spéculateurs moins éxigeans se contentaient de calciner les chefs-d'œuvre faits de marbre du Pentélique pour en retirer une chaux plus pure ; et c'est ainsi que Chatzi Ali, gouverneur d'Athènes, détruisit en 1790 quelques colonnes du temple de Jupiter Olympien. Plusieurs autres enfin employaient les pierres antiques comme des matériaux de construction, ou à divers usages domestiques. Les plus instruits parmi les Grecs voyaient avec amertume les injures faites à ces restes qu'ils considéraient comme leurs trésors les plus précieux, et essayèrent souvent de les prévenir.

Vint enfin la révolution de la Grèce. Destinée à préparer aux Grecs un avenir puisé dans les inspirations du passé,il était dans son caractère de porter une vénération profonde à ces restes de gloire ancienne, qui excitaient à l'acquisition d'une nouvelle illustration. Aussi les assemblées nationales et tous les gouvernemens qui s'y sont depuis ce temps succédés, ont-ils défendu par des lois rigoureuses l'enlévement des antiquités hors du pays et pris des mesures pour veur conservation. Il est vrai que ces ordres seuls auraient été peu efficaces pendant les années de guerre et de destruction qui ont marqué la régénération de la Grèce; et les fréquens sièges, les prises et les reprises d'Athènes y auraient exterminé tout ce que la bombe de Kænigsmark avait épargné, si les populations n'étaient plus désireuses encore que le gouvernement lui-même de protéger les monumens antiques. Parmi les Athéniens dont le zèle éclairé a été le plus efficace pour empêcher leur destruction complète, il est juste de citer M. C. S: Pitakis, conservateur actuel du Musée d'Athènes. Le fusil de palicar à la main, on le voyait dans ces temps de troubles rechercher tous les débris d'antiquités, exposer ses jours pour les soustraire à la brutalité de l'ennemi, les assembler soigneusement, et les mettre en lieu de sûreté. Aussi dans les jours plus heureux rendit-il à la Grèce une riche collection de sculptures et d'inscriptions; et c'est également lui qui a procuré à M. A. Bæckh une partie des matériaux de son C. I. G. (2).

Mais c'est surtout depuis que la Grèce est libre que les antiquités sont devenues un objet constant de la

⁽¹⁾ Pausan. Béot.

⁽²⁾ C'est ici le lieu de venger cet ami zélé de l'antiquité et de son pays d'un soupçon qu'on a insinué contre lui, celui d'avoir souvent envoyé à M. Bockh dans un but de spéculation pécuniaire des fragmens divers à une même inscription, comme formant des inscriptions dissérentes, et d'avoir pour cette raison supposé les lieux où elles ont été trouvées. Voici le fait; nous le devons à nos lecteurs, car M. Pittaki est dévenu par son dévouement aux antiquités, et par sa longue pratique, ainsi que par sa connaissance des localités, un homme généralement conun par tous les voyageurs qui visitent la Grèce. M. Pittaki à l'âge de 15 ou 16 ans, mû par le même intérêt pour les antiquités de son pays, qui le caractérise encore aujourd'hui, se fessit une tâche de copier toutes les inscriptions qu'il rencontrait en Grèce, tantôt en trompant, tantôt en bravant la vigilance des Turcs, qui suspectaient cet enthousiasme qu' ils ne comprenaient pas. Souvent aussi il empruntait à des voyageurs les inscriptions qu'ils avaient copiees eux-mêmes en différens lieux, et de tous ces matériaux il fit une assez nombreuse collection, que sur l'invitation d'un admirateur des talens de M. Bæckh, ilenvoya à ce savant. Il est bien concevable que M. Pittaki à cet âge, n'ayant pas encore eu le temps de faire des études suivies, ayant d'ailleurs puisé une partie de sa matière chez des voyageurs qui commelui n'étaient pas des antiquaires de profession, n'eut pas fait sa collection avec beaucoup de discernement, qu'il eut négligé de désigner quelquefois les lieux où les inscriptions se trouvaient, et que sa mémoire l'eût parfois trahi. M. Bœckh promit à M. Pittaki une recompense pécuniaire pour la collectiontoute entière, et non point pour chacune des pièces qu'elle contenait. Il lui transmit en effet la somme promise en 1835, et cette circonstance suffit pour écarter de M. Pittaki tout soupçon injurieux d'avoir voula tirer un plus grand profit de ces inscriptions en les multipliant à dessein.

sollicitude nationale. Depuis cetemps aussi leur accès, autresois si difficile, a été ouvert à tous les étrangers désireux de les visiter. Le Comte J. Capodistria fut le seul qui affectat de méconnaître la haute importance de ces trésors de science, dont la vue éxaltait l'esprit des Grecs à un point qui paraissait dangereux à sa politique. Aussi en 1832, M. Raoul-Rochette exposait-il an Musée de Paris comme les brillants trophées d'une expédition pacifique les métopes du temple d'Olympie, les seuls objets de sculpture d'un travail et d'une conservation parsaite qui restaient encore à la Grèce, et que le Président permit d'emporter.

Les recherches archéologiques commencèrent en Grèce dès 1833, lorsqu'une contribution faite à Athènes, produisit une petite somme, au moyen de la quelle on fouilla autour du Parthénon. On y découvrit six bas-reliefs de la frise de ce temple et trois inscriptions. On ouvrit en même temps et on éxamina les anciens conduits souterrains d'Athènes au nombre de 5, qui traversent la ville dans tous les sens.

En 1834 le gouvernement grec choisit Athènes pour sa résidence, et voulant offrir à cette mère de l'ancienne sagesse un premier tribut du respect que la terre lui doit, il résolut de restaurer la plus magnifique de ses ruines, et ouvrit un crédit de 72000 dr. pour relever le Parthénon, autant que cela était encore possible. M. L. Ross, littérateur Danois, fut chargé de l'inspection des antiquités et de l'éxecution de ce grand travail; et le gouvernement grec croyant devoir rendre la colline de l'Acropole aux Muses amies de la paix, en retira la garnison, en abattit les fortifications modernes, et y plaça quelques vétérans pour garder ces monumens qu'ils avaient aidé à reconquérir.

Mais avant de procéder à l'érection du Parthénon, il fallait en déblayer les alentours et chercher tous les débris qui pouvaient servir à sa restauration. Dans cette excavation de presque tout le plateau de l'Acropole on avança jusqu' au dessous de l'ancien niveau, et on découvrit en plusieurs endroits le rocher primitif et plusieurs objets remarquables, tels que de grands blocs de marbre brut, de la dimension des tambours des colonnes du Parthénon, qui ont évidemment été rebutés par les architectes à cause des gerçures dont on peut les voir encore sillonnés. On y trouva également un grand nombre de morceaux de terre-cuite peinte, appartenant à la frise et aux autres parties ornementales soit de l'ancien Hécatompède(?), soit de quelque autre temple situé dans le voisinage. Des inscriptions, des fragmens de statues et des sculptures de tout genre, appartenant sans doute aux monumens de moindre importance dont parle Pausanias (1) y furent aussi découvertes.

Les fouilles faites à l'ouest de la colline ont eu des résultats non moins brillans. On voit par la relation incomplète de Spon et Wheler qu'en 1656 le temple de la Victoire sans ailes (2) était encore debout et servait de magasin à poudre aux Turcs. Il paraît qu'une bombe de Morosini le détruisit en 1787, car Stuart n'en vit plus que quelques débris dans la batterie que les Turcs y construisirent. Les fouilles dirigées par M. Ross conduisirent à la découverte de ce temple. Il fut trouvé renversé; toutes ses parties étaient presque intactes, et il fut immédiatement restauré. Mais afin que le nom de Lord Elgin soit attaché à toute destruction des monumens de la Grèce, il emporta 4 blocs de la frise de ce beau temple, de la longueur de 2'5" angl.,qu' il trouva murés dans un édifice turc sur l'Acropole (3), et ces mar-

⁽¹⁾ Att. 23,

⁽²⁾ Pausan Att. 22, 4.

⁽³⁾ S. n. 156,158, 161, 190.

bres se trouvent actuellement dans le Musée Britannique. Ils y sont déposés comme de simples sculptures (1), privées de tout intérêt local, tandis que l'élégant monument auquel ils 'appartiennent a été élevé en entier, et aurait pu reparaitre tel qu'il avait été construit dans les beaux jours de la Grèce, s'il avait encore cette partie de sa frise. Dans ce même temps les villes, les localités et les communes Grecques reçurent leurs anciens noms et leurs anciens emblèmes, de manière que le voyageur retrouve aujourd'hui le pays de ses études, et les grands noms qui avaient cessé d'y retentir sous l'oppression des Turcs, comme pour rester intacts de souillure et n'être prononcés que par des Grecs libres.

M. Pittaki ayant bientôt succedé à M· Ross en qualité de conservateur des antiquités, poussa les travaux avec beaucoup d'énergie, et découvrit les Propylées, qui étaient entièrement masqués par des murs anciens, et surmontés de batteries, au point qu'ils avaient été méconnus et même vainement cherchés par quelques voyageurs. Il ouvrit et déblaya aussi la Pinacothèque ou galerie des Tableaux (²), et les marches qui conduisent aux Propylées. Jusqu'alors on avait supposé qu'un sentier étroit et tortueux menait à l'entrée des propylées. Par cette excavation on a vu que des marches en marbre aussi larges que les Propylées eux-mêmes, et répondant à la magnificence de cet édifice, couvraient tout le pan occidental de la colline. Comme elles éxistent presque toutes, elles pourront être facilement restaurées.

Les murs et les colonnes du temple d'Erechthée furent également élevés; des six Caryatides qui soutiennent l'un de ses portiques, les trois étaient en place; une quatrième était tombée pendant que l'Acropole était assiégée par les Turcs, et sa tête avait été perdue; la cinquième fut emportée par L. Elgin, et on croyait que la sixième se trouvait à Rome dans le Vatican. Mais il fut prouvé que cette supposition était erronée. La Caryatide fut retrouvée près du temple, à l'Acropole, brisée en plusieurs morceaux. Celle qui était tombée fut relevée, et sa tête fut trouvée par M. Pittaki. Il ne manque donc maintenant au portique que la seule Caryatide que L. Elgin a envoyée en Angleterre, avec l'une des colonnes du temple. Toutes ces fouilles ont en même temps produit une foule d'inscriptions et d'autres objets de sculpture d'une haute importance et d'une grande beauté. Des constructions modernes s'élevant vers cette même époque sur touts les points de la ville basse d'Athènes, on trouva dans leurs fondements plusieurs anciennes ruines que les ruines modernes avaient recouvertes. Non loin du Pirée on découvrit le cimetière de ce Démos, et le Musée s'enrichit d'une grande collection de pierres sépulchrales.

Cependant ces travaux absorbèrent la somme que le gouvernement avait destinée à l'érection du Parthénon. Alors une société d'antiquaires (3) fut formée dans le but de seconder les efforts du gouvernement et d'exploiter de son côté les antiquités du pays. Cette société déblaya d'abord en entier la Tour des Vents, qu était plus d'à moitié enfoncée dans la terre. Elle ouvrit également la porte des Lions à Mycènes et entreprit d'excaver un second de ces édifices coniques situés près des murs de cette ancienne ville, et qu'on croit être les trésors des Atrides. Elle s'occupa de réparer les murs de soubassement du temple de Jupiter Olympienet le temple de Thésée endommagé par un coup de tonnerre, et au quel un Pacha turc venait d'arracher une partie de son comble pour en retirer quelques livres de miel qu'un essaim d'abeilles y avait déposé. Enfin

⁽¹⁾ S. N. 158, 156, 190, 361.

⁽²⁾ Pausan. Att. 22, 4.

⁽³⁾ La société archéologique d'Athènes.

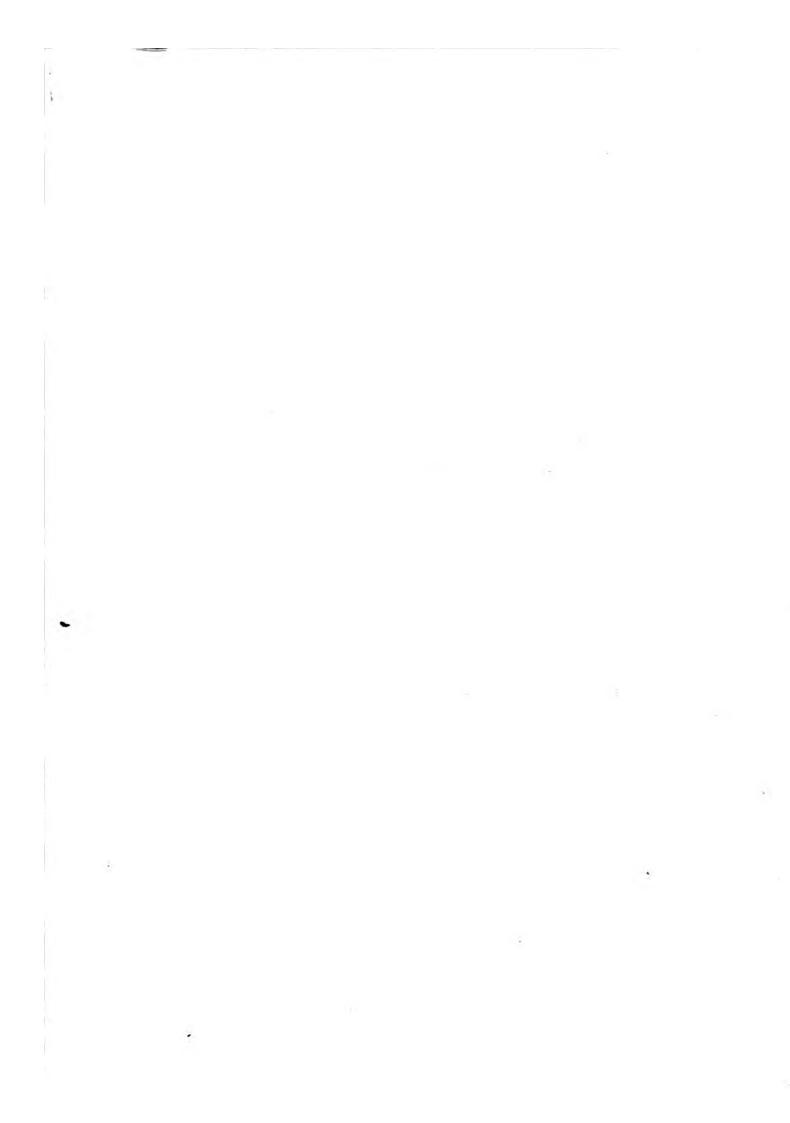
elle entreprit d'élever les colonnes et les murs du Parthénon, et est parvenue en effet jusqu'ici avec des moyens très bornés à restaurer une partie de ce temple.

Cette même société essaya aussi de déblayer le théatre de Bacchus. Mais après y avoir continué les travaux à une certaine profondeur, elle fut obligée de les abandonner, ayant acquis la triste certitude que ce théatre aux immortels souvenirs avait été détruit par la cupidité qui tira profit du marbre blanc dont ses marches étaient construites.

Les recherches archéologiques ont été moins activement poussées hors de la ville d'Athènes.Le hasard cependant découvrit souvent des inscriptions et d'autres antiquités qui furent remises aux autorités municipales de chaque lieu, dans le but de former des musées archéologiques dans toute la Grèce, et de conserver à chaque monument son importance locale, ou envoyées au Musée central d'Athènes, lorsque leur conservation ne pouvait être autrement garantie. C'est ainsi qu'une belle statue de la Victoire ailée, appartenant au temple de Mégares, et dont Pausanias a fait mention (1), orne maintenant la place du temple de Thésée à Athènes. Le gouvernement fit aussi des fouilles dans les provinces, et y découvrit souvent des pierres sculptées, des inscriptions et des vases. Les tombeaux des bourgs de l'Attique ont surtout fourn i un grand nombre de vases peints et entre autres beaucoup de vases blancs d'une beauté remarquable. Le Musée en acquit plusieurs; Mais des collections plus précieuses encore tant par le nombre que par la beauté des vases ont été assemblées par des particuliers, amateurs d'antiquités, qui ont exploité dans ce but et avec le discernement de connaisseurs, non seulement toute l'Attique, mais aussi les principales tles de l'Archipel.

Telles sont les fouilles et les découvertes archéologiques qui ont été faites dans la Grèce depuis sa délivrance. Si l'on considère en outre que les parties les plus reculées de la Grèce sont depuis devenues d'un accès très facile, que de nombreux voyageurs la parcourent en tout sens, en éxaminent les localités avec une exactitude à la quelle ils n'avaient pu prétendre sous la police turque, si l'on se rappelle ce que ces recherches ont jeté de lumière sur la topographie et sur l'histoire de cette terre classique, on avouera que le jour de l'indépendance grecque a été un jour heureux pour les lettres et pour les sciences.

⁽¹⁾ Pausan. Att.

















TOTALKEMAN

























KEBANOSANIL TOAIAOIENNESAN O PATPOIES: ENAOIOSEPOIESE N



















SECTION PREMIÈRE.

INSCRIPTIONS

ANTÉRIEURES À LA 80° OLYMPIADE.

1.

Inscription trouvée à l'île de Théra; fut transportée à Athènes et déposée dans le temple de Thésée, où nous en avons vérifié la copie. Au promontoire de S. Etienne au Sud de l'île de Théra s'ouvre le port de Mégalo-Chorio où l'on voit encore les restes d'un ancien môle submergé. Non loin de là s'élève un rocher caverneux, dans un endroit appelé ὄχενδρα (vipère), de la figure d'un serpent sculptée sur le roc audessus d'un ancien tombeau creusé dans le flanc de la montagne. Dans un enfoncement de ce rocher on voit quelques inscriptions sur des blocs de basalte ou de matières volcaniques, et quelques autres sont gravées sur le rocher lui-même. M. le Chevalier Prockesch d'Osten, ambassadeur d'Autriche en Grèce et ami éclairé des antiquités, en copia 20 en 1835, et sur cette copie et sur celle de M. L. Ross, l'illustre A. Bœckh les publia en 1836 dans les actes de l'académie de Berlin, (p. 41—101).

La présente inscription en est une. Nous la reproduisons sur une copie vérifiée de M. Jatridés, employé au Musée d'Athènes, au talent et à l'éxactitude remarquable duquel sont dues plusieurs des copies des inscriptions que nous allons publier. L'unique différence entre celle-ci et celle de M. Bæckh est qu'au mot écrit au coin du côté gauche après l'O on peut distinguer un M (Σ), et qu'au côté inférieur l'unique lettre qui y paraît est un P et non un K. L'inscription contient donc les mots suivans:

Sur la surface horizontale: Ρηξάνωρ άρχαγέτας, Προκλής, Κλεαγόρας Περαιεύς.

Snr le côté supérieur: ὀρθοκλῆς.

Sur le côté droit: Δεωντίδας.

Sur le côté gauche: Αγλών, Περίλας, Μάληκος.

Le dialecte en est Dorique, et les noms pour la plupart Lacédémoniens. On sait que l' île de Théra, nommée autrefois Calliste, et habitéessuivant le rapport des anciens, par des Phéniciens, reçut son nouveau nom et une colonie de Lacédémoniens de Théras, Spartiate, beau-frère d'Aristodème, Roi de Lacédémone.(Strab.XVII,837. - Pausan. Lacon 1. - Hérod. IV,147). Cette pierre parait avoir appartenu au tombeau d'un roi de Théra, descendant de Théras, et de sa famille. Le mot ἀρχαγέτας n'est pas un nom propre. Chez les Spartiates, et par conséquent aussi chez leurs colons de Théra, il désignait le Roi. Αρχαγέται δε οι βασιλείς λέγονται. (Plut. Lyc. 6). Ρηξάνωρ était donc le Roi. Il y a toute apparence que Προκλής était de la famille royale. Ce nom avait été celui du neveu de Théras, l'un des fils d'Aristodème, qui ont les premiers régné conjointement à Sparte. Λεωντίδας est un nom dérivé de la même source que Λεωνίδας. Περίλας est Πέριλλος (Anthol.—Diod.) qui est le même que Περίλαος. Αγλων vient d'Αγλάων, qui lui-même n'est qu'une autre forme d'Aγλαδς, comme Aγάθων d'Aγαθός. Μάληκος se trouve dans C. I. n. 611. Il y appartient à un Athénien, habitant du bourg d'Acharnes. Il est prouvé qu'il avait anciennement existé un certain rapport entre l'île de Théra et l'Attique et la Béotie. La plus grande partie des colons qui ont suivi Théras étaient des Minyens; d'ailleurs sur les sept villages que, d'après le témoignage d'Hérodote, cette île contenait, on en trouve deux portant des noms de bourgs de l'Attique. L'un est Éleusis, l'autre OEa (Ptol. Géorg. III,15); Nous rencontrons dans la présente inscription le nom

de Περαιεύς ou Πειραιεύς, qui ne paraît point être un nom propre, mais qui ne peut non plus désigner que Cléagoras eût été démote du Pirée d'Attique. Un étranger ne serait point admis dans le tombeau de la famille royale de Théra. Il faut donc supposer avec M. Bæckh que Περαία ou Πείραιον, ou même Πειραιεύς, fût aussi un village de l'île de Théra, nommé d'après le port d'Athènes.

Cette inscription doit être placée eutre la 42° et la 80° Olympiade.

2.

Inscription gravée sur le roc à la partie orientale de la montagne dite Messa-Vounon (montagne intérieure) de l'île de Théra. Le mot est À)νάγκης écrit ἀνάνκης. À Corinthe on voyait un temple (ἰερδν) d'ἀ-νάγκη et de εία (la Nécessité et la Force) (1). On peut supposer qu'il y avait aussi en cet endroit de l'île de Théra un temple, un autel ou simplement un lieu sacré (τέμενος) de la même déesse.

3

Bloc noir, muré dans un enclos, non loin de l'endroit où se trouvent les inscriptions dont nous avons parlé s. N. 1. C'est une pierre sépulchrale portant un nom propre écrit de droite à gauche. La troisième lettre de gauche doit être un M et non pas un M, car le mot ne peut être Κερδύνοσος mais bien Κερδύνομος, même nom que Κερδώνομος, produit par une singulière transposition de lettres.

4

Marbre rouge, carré. Trouvé à Égine, il fut transféré au Musée d'Athènes, où nous l'avons copié. C'est également une pierre sépulchrale. L'inscription porte:

Εγδήλου τόδε σᾶμα.

« C'est le tombeau d' Ecdélus».

Le dialecte est dorique, car il est connu qu'Égine était en partie habitée par des Doriens. τ ἐπώκησαν δ'αὐτὴν Αργεῖοι, καὶ Κρῆτες, καὶ ἐπιδαύριοι,καὶ Δωριεῖς. (Strab. VIII. 375). Le mot ἐκδήλου est écrit ἐγδήλου. Cette manière de changer le K en Γ devant le Δ se retrouve aussi dans le Grec moderne, lequel a conservé plusieurs formes des dialectes les plus anciens, qui avaient disparu au moins de la langue des auteurs pendant l'époque classique. C'est ainsi que les Grecs disent aujourd'hui Γδύνω pour ἐκδύω, Γδαίρου pour ἐκδάρου.

5.

Base de pierre poreuse carrée trouvée à Athènes. L'inscription est écrite sur ses deux côtés de droite à gauche. On y lit Σωσίνη Σωέου. Sossine fille de Sineos. C'était une pierre portant peut-être une colonne qui représentait la défunte en relief.

6.

Pierre schisteuse, irrégulière, trouvée non loin de la Porte d'Adrien dans la cour d'une cabane. Cette inscription contenait en 1836 les mots suivans:

Ενιάλου, θυγατρός Σπουδίδου, χέραμος στήλη.

Plaque servant de colonne (sépulchrale) à Énialos, tille de Spoudidés.

⁽¹⁾ Pausan. Corinth. 4.

Un an plus tard le Musée Grec en fit l'acquisition, mais alors la plaque était déjà brisée, et les mots SΓΟΔΙΔΟ avaient disparu. Κέραμος signifie au propre une tuile; mais il parait que dans le langage commun on en étendait la signification à toute espèce de plaques qui servaient à la couverture des toits. Στήλη désignait ordinairement la colonne funéraire:

Ανέρος εστήκη τεθνηότος, ή γυναικός. Hom. Il. P. 435.

Cette inscription est du petit nombre de celles dont toutes les deux lignes vont de droite à gauche, manière d'écrire qui parait être des plus anciennes.

L'endroit où clle fut trouvée prouve clairement qu' au moins avant la guerre des Perses, la ville d'Athènes ne s'étendait pas audelà de la Porte d'Adrien, car il est connu qu'on n'enterrait pas les morts dans l'enceinte même de la ville. Beaucoup d'archéologues prétendent que plus tard elle contenait le temple de Jupiter Olympien, et que c'est ce quartier là qui porta le nom d'Adrianopolis. Leur raisonnement se fonde principalement sur la double inscription qu'on lit sur la Porte qui précède le temple.

Sur le côté N. O on lit: Αιδ' εἰσ' Αθηναι Θησέως ή πρὶν πόλις.

Sur celui de S. E. Αιδ είσ' Αδριανοῦ κ'ού Θησέως πόλις.

Mais nous croyons qu'on se trompe sur le vrai sens de la première de ces lignes lorsqu'on l'explique ainsi: Celle-ci est Athènes l'ancienne ville de Thésée. Il faut au contraire traduire: Celle-ci est Athènes qui autrefois fat la ville de Thésée. Et de l'autre côté on oppose à ce vers: Celle-ci est Athènes la ville qui est à Adrien et non pas à Thésée. È πρὶν πόλις ne signifie point, ἡ παλαιὰ πόλις l'ancienne ville, mais bien ἡ πρὶν οῦσα του Θητέως, πόλις, la ci-devant ville de Thésée. Une autre preuve qu'Adrien voulait faire considérer Athènes comme une ville Àδριανοῦ κ' οὐ Θησέως, c'est que dans l'inscription placée sur l'aqueduc construit sur le mont Anchesme la ville entière est nomée nouvelle Athènes. D'ailleurs nous savons par les anciens que le nom d'Adrianopolis fut donné à un ancien quartier de la ville; et nous voyons par la présente inscription que l'ancienne ville ne s'est jamais étendue audelà de l'endroit où la Porte fut élevée sous Adrien et où passait anciennement le mur de la ville (1). Aussi n'y voit-on pas aujourd'hui de fondemens ou d'autres ruines d'habitations, ainsi que cela aurait dù être le cas, surtout pour un quartier habité et florissant du temps des Romains.

7

Pierre du mur de la maison de S. Patoussa à Athènes. Fourmont la copia le premier telle que nous la donnons ici transcrite de l'original même, avec la seule différence que dans la première ligne il a marqué deux points au lieu de trois, et dans la seconde il a omis les points et le premier S. M. Moustoxydés en envoya plus tard une copie à M. Bæckh, qui l'inserra dans son C. I. s. n. 22. Mais M. Moustoxydés s'est trompé en indiquant le Lycabète comme le lieu où cette pierre fut trouvée. De l'aveu du propriétaire elle avait toujours été bâtie dans le mur de cette maison qui est construite depuis plus de deux siècles, et se trouve située au milieu de la ville d'Athènes, auprès de la ruine d'une église dite du Sauveur, qui contient les restes d'un temple d'ordre ionique et plusieurs ornemens de sculpture. Mais il y a une autre erreur plus sérieuse dans la copie de M. Moustoxydés. À la fin de la première ligne

⁽¹⁾ Schol. au reht. Aristide, p. 69, ed. Frommel.

il ajoute les cinq lettres TESEN qui y manquent aujourd'hui et que Fourmont n'y avait pas vues. Il paraît que cette méprise est due à un essai de M. Moustoxydés de remplir la lacune qu'il y supposait exister. M. Fourmont et M. Moustoxydés ont marqué un A à la place de l'avant-dernière lettre de la troisième ligne. Cette lettre est en effet un V. Ainsi l'inscription doit être complétée de la manière suivante:

Αρχένεως τόδε σ[ñμα] ἔστησ' ἐγγὺς ὁδῷ Αγαθοκλ[ῆ.

Archénéos a élevé ce tombeau près de la route à Agathoclés. Il est à observer que la mot expès est écrit evyés.

8.

Colonne d'un pied de diametre, et de 4' 8' de long, trouvée sur l'Acropole. Elle est renforcée aux deux bouts, mais elle ne présente aucun ornement de sculpture; le chapiteau est percé de deux trous, où l'on voit les restes de deux crochets en bronze, qui soutenaient une statue ou un trépied. L'inscription y est écrite de haut en bas. Elle contient ces mots:

Εόρτιος καὶ ὀψιάδης ἀνεθέτην ἀπαρχήν τ' Αθηνάα.

Héortios et Opsiadés ont offert cette colonne comme un prémice à Minerve.

C'est un ex-votô de deux hommes dont le nom n'est pas autrement connu. La forme des lettres A, Θ,Φ,X, et de quelques uns des E indique une époque antérieure à la 70° Olympiade. Mais par la forme du premier E et des autres lettres, par la direction des deux lignes allant de gauche à droite, elle parait ne pas être trop distante de cette époque.

9.

Bloc de marbre du Pentélique, trouvé à l'Ouest du Parthénon. On y lit:

Διφιλίδης έχ Κεραμέ(ων) ανέθηκε.

Diphilidés du Céramique a consacré.

Au dessous on voit la forme d'un trépied, représentant peut-être le trépied de bronze au quel ce bloc servait de base. Par la forme de Θ cette inscription parait postérieure à la précédente.

10.

Fragment de marbre du Pentélique, trouvé non loin du temple de Thésée. Il fait aujourd'hui partie d'un escalier. A en juger par ses lettres, cette inscription paraît plus ancienne que la précédente. Il est i mpossible de la compléter, car on n'y lit que ces mots:

. . . θεμένη θάνατος. . .

qui paraissent indiquer un épitaphe en vers.

11.

Fragment de colonne cannelée, trouvé le 2 Mars 1840 dans les fouilles à l'Est du Parthénon. L'inscription est écrite dans les creux des cannelures. Les dernières lignes sont entièrement effacées; des premières on ne lit que quelques syllabes:

[ἀνέθηκ]εν Αφιδναῖος Αθηναίων τ[ῷ Δήμῳ?]. Un tel d'Aphidnæ a consacré au peuple Athénien(?)

Αφιδναῖος est un habitant d' Αφιδναὶ, une des communes de l'Attique (1). Hérodote en racontant l' enlévement d'Hélène par Thésée, nous apprend qu'elle avait été cachée à Aphidnes, et que les habitans de Décélie, une forteresse située sur la hauteur de Diacrie, y conduisirent les Tyndarides qui cherchaient leur sœur.Il en resulte qu'Aphidnes n'était pas loin de Décélie, aujourd'hui Tatoi: De même on apprend de Démosthènes que cette place était une forteresse située sur la ligne entre Phylé et Rhamnus, ce qui coıncide avec le précédent. Guidé par ces reflexions, Wordsworth (2) donne une explication très ingénieuse d'un passage de Dicéarque, qui dit: » έξ Αθηνών . . . εἰς Δρωπὸν διὰ δαφτίδωτ καὶ τοῦ Αμφιαράου Διὸς ίεροῦ ὁδὸς έλευθέρω βαδίζοντι σχεδόν ἡμέρας πρόσαντα. » ce qu'on a traduitainsi: «D'Athènes à Oropos il y a une route ascendante d'une journée de voyage pour un bon piéton;elle passe par des bois de lauriers et devant le temple de Jupiter Amphiaraus.» Mais d'abord entre Oropos et Athènes il n'y a point et il ne peut jamais y avoir eu des bois de lauriers. Cet arbre ne croitrait point sans culture sur les montagnes sauvages de l'intérieur de l'Attique; et si ces forêts avaient existé, on en verrait encore des vestiges comme on rouve aujourd'hui à Delphes des restes du bois sacré d'Apollon.D'ailleurs on ne saurait croire que Dicéarque a désigné la route en indiquant ensemble l'espèce d'arbres qu'on y voit et un temple qu'on y rencontre Wordsworth propose donc de lire δι'Αφιδνών au lieu de διά δαρνίδων, et cite le MS. d'Hérodote de Sancrest, où on lit par la même erreur de copiste Αφνίδας au lieu d' Αφίδνας. De même Démosth. 238. 17 M. de Bekker S. Q. O. Αφνίδα pour Αφίδναν. et dans Plut. Thes. 32, et dans Harpoc. on lisait Αφνίδαιος au lieu d'Aφιδναΐος avant l'édition de Valesius. Le passage de Dicéarque est donc une nouvelle preuve que la commune d' Apisval était située sur la route qui menait d'Athènes à Oropos, peut être à l'endroit nommé aujourd'hu Vouga [Βούγα],où l'on voit les ruines d'une grande forteresse (2).

12.

Fragment de colonne cannelée; fut trouvé dans le même endroit et en même temps que le précédent. L'inscription est également écrite dans les creux des cannelures: On y lit.

Àλ. . . .

ibidian u' av ébnue.

iθιδίκη est le même nom qu' Εύθυδίκη. La syllabe Åλ...qui commence la première ligne doit désigner la divinité à la quelle la colonne fut élevée. Est-ce Alcide ou Alcmène? on ne saurait le décider.

13.

Fragment d'une colonne cannelée de marbre parien, trouvée sur l'Acropole. Ce qui reste de l'inscription est si insignifiant qu'on y peut lire à peine: σι:παίδων... De ce seul mot on pourrait conclure que c'est une inscription gymnastique qui se rapporte à une victoire d'enfans.

⁽¹⁾ Strab. IX. 396. Hérod. 9,73 Demosth. de la couronne. § 37.

⁽²⁾ Wondsworth, Athens and Attica, ch. IV.

14.

Morcéau de colonne de marbre du Pentélique, trouvé en 1839 à l'Est du Parthénon. On y lit:

Παλλάδι

Δέξι ππος

[Avi0xxe]

Déxippe a offert à Pallas.

La forme du X indique une date ancienne. À l'un des bouts on voit un trou où était appliquée la statue offerte à Pallas.

15.

Piedestal de marbre blanc trouvé à l'Est du temple d'Erechthée. Le pied de la statue qu'il portait y reste encore attaché. L'inscription est gravée d'après la manière la plus ancienne entre des lignes. La forme de l'A de l'M et de l'E indique aussi une antiquité réculée. On y peut lire.

...όπφ ... ἐνταῦθ]α θανόν[τι ὁ δεῖνα ἀνέθετ]ο μνήμη[ς χάριν.

«Un tel a élevé ce monument en commémoration de . . . opos qui est mort ici. »

16.

Fragment d'un autel en marbre blanc. On voit à sa surface supérieure un enfoncement oval avec sept trous, servant sans doute à fixer la statue placée sur l'autel. On doit peut-être reconnaître dans le peu de lettres qui restent:

. σα Κυλ[ληνίφ] Έρμῆ.

On sait que Kullines était un des surnoms de Mercure, par la raison que ce Dieu etait né sur la montagne de Cyllène en Arcadie.

17.

Fragment de marbre blanc trouvé sur l'Acropole. Le second mot de la première ligne parait se rapporter au héros Attique Icarius, qui le premier apprit de Bacchus l'usage du vin, et fut tué par ses compagnons, qui prirent son ivresse pour de la fureur. Après sa mort on lui rendit des honneurs, et il prit sa place parmi les constellations sous le nom Bootés (1).

. . . . ιας Ικαρί[ω] Ανέθη]κεν: Γε . · .

18.

Fragment de pierre poreuse trouvé sur l'Acropole.

Αθην αία κε . . .

· On voit à gauche de l'entrée de l'Acropole un grand nombre de restes d'un temple fait de cette même pierre, et qui parait appartenir par la grossiéreté de son travail à une époque reculée. Pausanias avant de

⁽¹⁾ Paust, 11, 4. - Apollod. 3, 14. - Hygin-fab. 130.

pierre et paraissant appartenir par la grossiércté de son travail à une époque reculée. Pausanias, avant d'entrer dans les propylées, rencontre un temple de Neptune, qui contient une source (peut-être la Clepsydre). Sous les ruines en question on arrive par une descente souterraine également à une source. Mais il est difficile de croire que Pausanias, qui arrivait du côté du théatre à l'entrée de l'Acropole, eût parlé d'abord d'un temple situé en cet endroit, à moins qu'on n'ait à lui reprocher ici aussi le peu d'ordre qu'il met souvent dans sa narration. Cependant, en avançant plus loin, il rencontre un temple de Thémis, un autre de la Terre Courotrophos (qui nourrit les enfans), et un troisième de Cérés Chloé (verdoyante). Quand à ce dernier temple, nous apprenons par Aristophane (¹), qu'il était aux portes même de l'Acropole, endedans des gardes (êrtôc tor gouláxor). De plus ce temple devait être non loin et du coté de la grotte de Pan (²). Toutes ces circonstances nous portent à croire, que les ruines de pierre poreuse qu'on voit au dessous et à l'Ouest de la Pinacothèque, sont celles du temple de Cérés Chloé. Il est à remarquer qu'à 'exception de la présente inscription et de ces ruines, on ne trouve dans l'Acropole que très peu de fragmens de pierres poreuses, qui paraissent tous appartenir à ces mêmes ruines.

19.

Morceau de marbre blanc trouvé à l'Acropole.

.. ς Aθηrala μ' ariθ[ηκε.

Un tel m'a consacré à Minerve.

L'inscription est gravée de droite à gauche en belles lettres, sur les quelles on voit encore distinctement les traces d'une couleur rouge.

20.

Cette inscription est gravée sur une base de marbre du Pentélique, qui soutient une colonne carrée. Elle a été trouvée à Valanidéza, contrée déserte de l'intérieur de l'Attique, vis-à-vis de Carysto en Eubée. Les tumulus nombreux qui couvrent cette contrée prouvent qu'elle est le site d'une ancienne commune. À plus d'une heure vers le Nord-Est se trouve une petite ferme du couvent d'Assomatos, avec des restes peu considérables d'antiquités. On lui donne le nom de Papñva, et elle est séparée de la mer par un petit vallon et des salines, qu'on nomme aujourd'hui άλικαὶ τῆς Ραφήνας. C'est ici sans contredit la situation des anciennes salines dites Αλαὶ Αραφηνίδες, que Strabon aussi semble placer en cet endroit (3), et Ραφῆνα est le démos d'Αραφὴν (4). Mais la distance de cet endroit aux tumulus en question nous fait conjecturer qu'ils étaient le cimetière de quelqu' autre commune située au Sud d'Araphen et au Nord de Brauron, de l'une de ces petites communes, que Strabon passe sous silence (5). Le nom de Valanidéza nous guiderait peut-être à trouver celui de cette commune. Ce nom signifie lieu planté de chênes vallonais. Il y avait anciennement

⁽¹⁾ Lysistr. 235.

⁽²⁾ ib. 912.

⁽³⁾ L. IX. 399. A. Il y a en cet endroit une lacune dans le manuscrit de Strabon. Βραυρών, όπου τὸ τῆς Βραυρωνίας Αρτεμιδος ἰτρόν . • . νίδες όπου τὸ τῆς ταυροπόλου, οù Xylander propose de lire. ἱερὸν καὶ ἀλαὶ αἰ Αραφηνίδες.

⁽⁴⁾ Etien. de Byz. - Harpocr. - Suid. - Chand. Inscr. 2.4. (C. I. n. 150; et 115. 183).

⁽⁵⁾ L. IX. 39g. C.

en Attique trois démos, sous le nom de Φηγοῦς, φηγὸς (^τ) ou Φηγαία (²), qui avaient la même signification que Valanidéza, car φηγεὺς signifie une espèce de chêne, (quercus esculus). Stuart place Φηγαία ου Φυγαία à l'endroit nommé aujourd'hui Καταρύγι. • Φηγεὺς était d'après Etienne au nord d'Halæ; reste donc Φηγοῦς, qui devait être non loin de là, et qui peut bien avoir changé son nom incompréhensible au peuple pour son homonyme vulgaire.

Le tombeau au quel cette inscription appartient est brûlé, et les vases qu'il contenait sont détruits.

Tous les autres tombeaux qui se trouvent dans ce lieu sont dans le même état. Les trois lignes de l'inscription vont de gauche à droite, ce qui indique une antiquité moins réculée. L'inscription contient ces mots:

Αυσέα ένθάδε σημα πατήρ Σήμων ἐπέθηκε.

Ce tombeau a été élevé ici à Lyséas par son père Sémon.

Le nom de Αυσέας est apparemment une forme plus ancienne de Αυσίας. Σίμων est un nom bien connu, mais Σήμων ne se rencontre nulle part. On pourrait penser qu'il faut lire πατής σ' ἐμὸν, en supposant que Lyséas s'adressât à son tombeau. Mais d'abord la tournure de la phrase en deviendrait vicieuse; ensuite la disposition des mots dans cette inscription nous fait voir qu'elle est métrique, et en effet on peut la scander de la manière suivante:

Δυσέα ενθάδε σημα πα τηρ Σή μων ἐπέ βηκε.

Elle est un héxamètre complet.

21.

Ce précieux ouvrage a été trouvé dans le même endroit que le précédent. Transporté à Athènes, il fut déposé dans la collection conservée dans le temple de Thésée. Il est composé d'une colonne en marbre, carrée, haute de 2, 4 mètres, large de 0, 455, se retrecissant vers le haut jusqu'à 0, 24, et épaisse de 0, 14 — 0, 12; Cette colonne, qui porte en relief la figure d'un soldat très bien conservée, repose sur un piédestal de 0, 725 de large et 0, 275 de haut, sur une profondeur de 0, 348. Le socle porte cette inscription: Αριστίονος. Sur la colonne même, audessous de la figure sculptée, on lit: ἔργον Αριστοκλέους. la forme de l'E et de l'N, et plus encore la rigidité des contours de la figure qui appartient à l'ancienne école dédalienne, indiquent une époque antérieure à la 80° et peut-être même à la 70° Ol. En effet nous voyons dans le 75° Ol. Glaukias d'Égine travailler la statue d'un lutteur dans l'attitude d'un homme qui gesticule en l'air (3), ce qui prouve que l'art s'était déjà émancipé des formes obligées du style ancien. Mais Phidias lui-même, dont nous connaissons le style respirant la vérité et la grâce, parait avoir travaillé dans sa jeunesse, peu après la bataille de Marathon (Ol. 72), la statue de bois aux mains et aux pieds de marbre, de Minerve Area pour les Platéens (4).

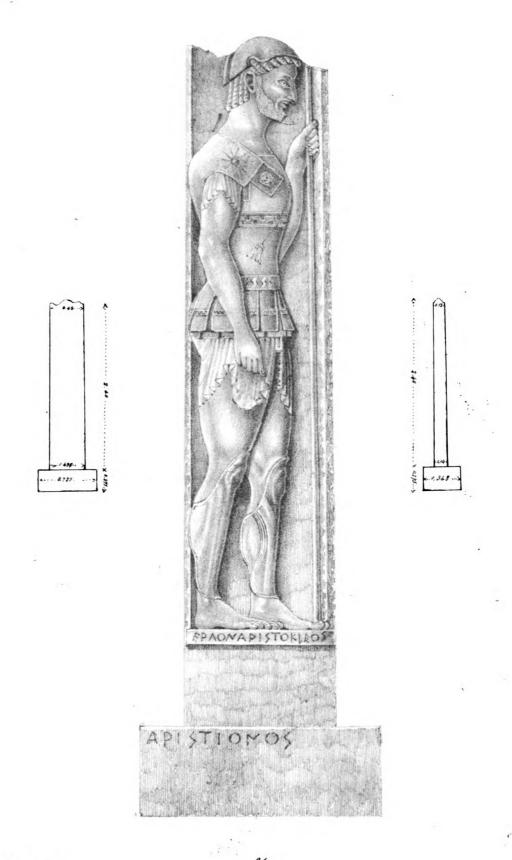
Notre bas-relief doit donc être plus ancien encore. Le nom Aristion est, sans contredit, celui du guerrier que nous y voyons représenté. Nous n'avons aucune donnée pour conjecturer quel fut cet individu. Mais l'inscription de la colonne nous dit, que la sculpture est un ouvrage d'Aristoclés. Le premier ar-

⁽¹⁾ Et. de Byz. Αλαί • μεταξύ Φηγέως του πρὸς Μαραθώνι, ce qui suppose un autre démos sous le nom de Φηγεύο.

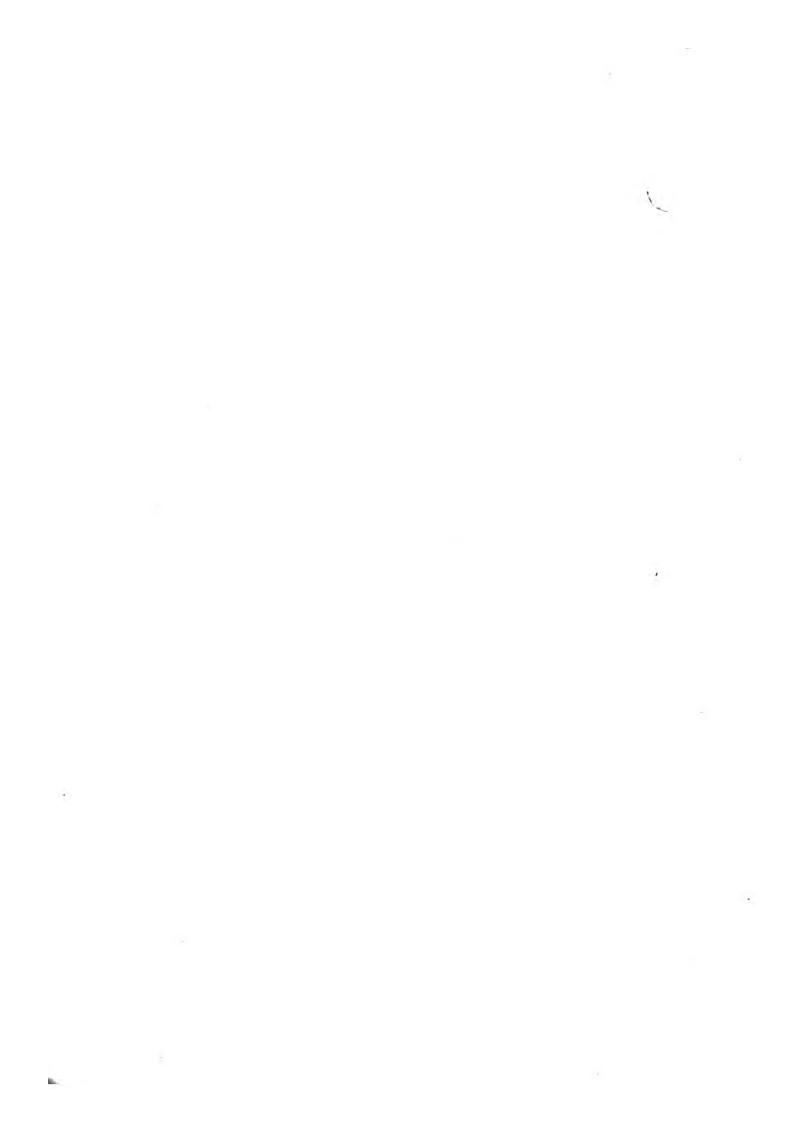
⁽²⁾ Harpoer écrit Φυγαία.

⁽³⁾ Paus. VI, 10. Σαισμαχούντες δὲ ὁ ἀνδριὰς παρέχεται σχήμα. - Lex, Seg. in Bekk. Anecd. Gr. V. I. p. 223, 232. Add. 196

⁽⁴⁾ Paus. IX, 4.



Lithographic royale. A Forfer



tiste connu sous ce nom est Aristoclés de Cydonie, qui vivait, suivant Pausanias (1), avant que Zangle en Sicile n'eût reçu son nouveau nom de Messène. Or cette circonstance est communément placée à la 29° Ol. c. à d. après la seconde guerre Messénienne, qui finit Ol. 28, 1 (2). Mais tel ne peut être l'âge de notre bas-relief.

Pausanias (3) parle d'un autre Aristoclés, père (et maître aussi sans doute) du sculpteur Cléœtas, qui inventa des barres mécaniques aux stades d'Olympie, et qui en était si glorieux, qu'il sculpta sa propre statue et l'érigea à Athènes, avec cette inscription:

Ος την Ιππάφεσίν σευ Ολυμπία εύρατο πρώτος τεῦξέ με Κλειοίτας, υίὸς Αριστοκλέους.

Ailleurs (4) il cite un autre Aristoclés, fils et élève de Clécetas (Αριστοκλής, μαθητής τε καὶ υίὸς κλεοίτα). Le même auteur nous apprend (5), qu'Aristoclés (l'un des deux) était de Sicyone, frère de Canachus, et son émule. Enfin il nous dit (6) qu'Aristoclés de Sicyone, enseigna la sculpture à Synnoon d'Égine, qui lui même l'apprit à son fils Ptolichus. De ces données nous pouvons conclure à l'âge de notre artiste (7). Ptolichus fit la statue de Théognétus d'Égine, qui avait obtenu le prix de la lutte parmi les enfans (8). Mais Théognétus était oncle maternel d'Aristomène d'Égine, qui obtint le prix parmi les enfans aux jeux Pythiens et fut chanté par Pindare (9). On voit par cette ode de Pindare que la victoire d'Aristomène eut lieu avant la conquête d'Égine par les Athéniens, qui fut Ol. 80, 3. Théognétus doit aussi avoir vaincu parmi les enfans avant son neveu, ainsi que cela est expressément dit dans les vers de Pindare. Ptolichus donc ne peut-être mis plus bas que la 79° Ol. En remontant de lui à Aristoclés (1º), nous devons compter en arrière une vie humaine de 8 Olym (entre Ptolichus et Synoon son père) et une vie d'artiste de 5 Ol. (entre Synnoon et son maître Aristoclés), et placer ce dernier à la 64° Ol. à peu près. Nous savons encore que Canachus et Aristoclés ont travaillé de concert avec Agéladas d'Argos les trois muses qui présidaient aux trois genres de Musique (11). Mais on connait un ouvrage d'Agéladas représentant le char de Cléosthènes, qui a remporté le prix de quadrige la 66°Ol. (12), ce qui coıncide avec la date assignée à Aristoclés. Nous avons encore un troisième point fixe pour déterminer l'âge de ce sculpteur. Canachus était le frère de l'un des deux artistes, qui portaient le nom d'Aristoclés. Mais il y avait selon toute apparence deux Canachus, l'un postérieur à l'Ol. 90, et l'autre antérieur à l'ex-

⁽¹⁾ Paus. V. 25.

⁽²⁾ Paus. IV, 23.

⁽³⁾ VI, 20.

⁽⁴⁾ V, 24,

⁽⁵⁾ VI, 9.

⁽⁶⁾ Jb.

⁽⁷⁾ V. Thiersch Epoch. d. bild. Kunst, 278

⁽⁸⁾ Paus. VI, 9.

⁽⁹⁾ Pind. Pyth. VIII Έπφ. β. Παλαισμάτεσσι γάρ ζανεύων ματραδελφεούς, Ολυμπία τε Θεόγνητον ού κατελέγχεις.

⁽¹⁰⁾ Thiersch, Jb. 150.

⁽¹¹⁾ Paus. II, 10.

⁽¹²⁾ VI, 3.

pédition de Xerxés, qui emporta un de ses ouvrages (1). C'est ce dernier qui était le plus fameux,et c'est de lui qu'Aristoclés était évidemment le frère, car Pausanias dit qu'il était l'émule de la gloire de Canachus. Mais l'époque de l'un des deux Aristoclés ainsi déterminée, est-ce l'aïeul ou le petit fils qui doit être placé à la 66e Ol. et devons-nous remonter ou descendre 16 Ol. pour trouver l'autre artiste portant le même nom? Pausanias nous aidera encore éclaircir ce point. Il nous apprend (2) que le sculpteur Pantias était le septième élève en ligne droite d'Aristoclés de Sicyon. Or Pantias était contemporain de Naukidés, ou un peu plus jeune que lui; car ces deux sculpteurs firent à Olympie les statues, l'un d'Aristéus d'Argos, et l'autre de Chimon, son père, qui paraissent avoir remporté ensemble le prix à la même Olympiade. Pline (3) d'un coté place Naukydés à la 95° Ol. et Pausanias de l'autre luiattribue (4) une statue d'Euclés, petit-fils de Diagoras et neveu de Dorieus (5). Mais ce Diagoras vainquit la 79° Ol. (6), et Dorieus les trois Olympiades 87, 88 et 89 (7), ce qui place Naukidés, et par conséquent aussi Pantias dans les Ol. 95 - 100. Si nous remontons maintenant de l'Ol. 95 à l'Ol. 66, à laquelle nous avons vu que l'un des Aristoclés a vécu, nous avons 29 Ol. ou 5 vies d'artistes à peu près de 5 Ol. chacune. Cet Aristoclés doit donc être le fils et non point le père de Clécetas, car de lui à son grand père, Aristoclés I(Ol. 55) il y aurait encore 2 artistes, qui rempliraient exactement le nombre de 7 sculpteurs, dont parle Pausanias. Le bas-relief que nous reproduisons ici parait être l'ouvrage d'Aristoclés le petit fils de l'ancien Aristoclés, fils de Cléœtas, et frère de l'ancien Canachus, d'abord parceque celui-ci était beaucoup plus renommé comme sculpteur que son aïeul que nous n'avons vû mentionné que dans l'inscription de la statue de Cléœtas, ensuite parceque le caractère des lettres de l'inscription approche bien plus de la 70° que de la 50° Olympiade. Qu'Aristoclés fût natif de Si cyon, et nonpas d'Athènes, n'est pas une circonstance à objecter, car c'est à Athènes que Cléœtas, son père, a consacré la statue à la mémoire de son invention des barres méchaniques, et on voyait de lui sur l'Acropole la statue d'un homme avec les ongles d'argent (8).

L'ouvrage d'Aristoclés conservé dans le Musée d'Athènes est un des documens les plus intéressans de l'histoire de l'art, non seulement comme la production d'un sculpteur des plus renommés de l'antiquité, mais aussi comme un échantillon précieux de l'école de Sicyon qui a précédé immédiatement celle de Phidias.

22.

Piédestal trouvé à Athènes en 1830,

[*Ωιδε] φ[ίλην ἄλοχον Μύρων] ἀνέθηκε θανοῦσαν: Α [αμπι]τω αἰδοίην γῆς ἀπο πατρώης. Ένδοιος ἐποίησεν.

⁽I) Analac. gr. V. II, p. 15 - Brunck Anthol. gr. T. II. p. 15.

⁽²⁾ Paus. VI. 10.

⁽³⁾ H. N. sect. 19.

⁽⁴⁾ Paus. VI, 6.

⁽⁵⁾ Paus. V1, 9.

⁽⁶⁾ V. comment. de Pindar. Ol. VI.

⁽⁷⁾ Corsinis, dissert. agon. p, 128.

⁽⁸⁾ Paus. I, 24.

(Myron) a consacré ici (la statue) de la pudique (Lampito, son épouse chérie) morte loin de sa terre natale. Endæos est le sculpteur.

Il est évident que cette inscription est métrique: elle est composée d'un héxamètre et d'un pentamètre ainsi qu'il suit:

- υ - υ - υ υ - υ υ - υ ο - υ ανείθηκε θανοῦσαν

- υ υ - - - - υ υ - - - Δ . . ο αἰδοίην, γῆς ἀπὸ πατρώης.

L'adjectif aidolne doit nécessairement être précédé dans la construction présente d'un substantif ou d'un nom propre. J'ai écrit $\Lambda(\alpha\mu\pi\iota\tau)\dot{\omega}$, ou tel autre nom formant un dactyle, commençant par un Λ et se terminant par un Ω . C'est un nom Lacédémonien (x), et l'inscription dit expressément que la personne à la quelle le monument était dédié, n'était pas de l'Attique. Le même adjectif me fait supposer que le monument était élevé par un époux; Myron ou tel autre nom qui remplirait la mesure, à sa femme.

La forme de l'E et du O indique une époque antérieure à la 80° Ol. Mais les autres lettres ne sont pas d'une antiquité très reculée et nous croyons devoir placer cette inscription après la 70° Ol. Une autre donnée peut nous guider à en déterminer la date avec plus de précision; c'est le nom du sculpteur "Erdoiog. Pausanias nous apprend qu'Endœos (2) était un élève de Dédale, et l'avait même accompagné en Candie; que cet Endœos avait aussi sculpté la Minerve assise, placée sur l'Acropole près du temple d'Erechthée, et qui fut dédiée par Callias. La première affirmation de Pausanias n'est d'aucune conséquence. Dédale, si un personnage de ce nom a jamais existé, a fleuri 15 siècles avant J. C. Plus tard ce nom devint la personnification de l'ancienne époque de sculpture, de cette période transitoire, où l'art se dégageant de l'uniformité austère des contours Egyptiens, commençait déjà à prendre des formes moins gênées et plus gracieuses, qui devinrent le caractère proéminent de la sculpture Grecque. Aussi dans les traditions de l'art qualifiait-on d'élèves ou de contemporains de Dédale tous les artistes qui ont vécu à des siècles éloignés les uns des autres, mais qui suivaient encore ce style obligé des formes primitives. C'est ainsi que Smilis (qui parait avoir vécu au commencement des Olympiades), Léarque de Régium (plus ancien que lui), Dipœnus et Scylis (Ol. 50) sont tous réputés élèves de Dédale (3). Cette qualification ne désignant donc que l'école, il nous reste toujours à chercher l'époque à laquelle Endœos a fleuri.

Nous avons vu qu'il était contemporain de Callias; mais de quel Callias? Nous en connaissons plusieurs de ce nom à Athènes. Trois surtout étaient très distingués par leurs richesses, et en état d'employer les plus fameux artistes de leur temps pour décorer l'Acropole d'une belle statue. Le premier vivait sous la 54° Ol. (4). Mais le caractère graphique de la présente inscription nous prouve qu'Endœos ne peut avoir été le contemporain de ce Callias. Il faut donc descendre à son petit-fils, Callias le .laxxóπλουτος (le richard), surnom qui a fait répéter plus tard sur son compte, qu'un Perse lui avait montré à Marathon un immense trésor au fond d'ut puit, et qu'il massacra le Perse pour s'en emparer (5). Quand mê-

⁽¹⁾ Aristoph. Lysistr.

⁽²⁾ I, 26, 2.

⁽³⁾ Thiersch. Ep. der bild. Kunst. 47.

⁽²⁾ Hérod. vi, § 121 - Schol. d'Aristoph. Ois. v. 284.

⁽⁵⁾ Plut. Arist. 5- - Schol. Aristoph. Nuées, 65. - Hesych., Suid., Phot. dans λακκόπλευτες.

me cette anecdote ne serait que controuvée, elle prouverait toujours la réputation d'opulence, dont jouissait ce Callias, qui avait peu besoin de ces trésors acquis par un crime. Il était l'héritier de la maison la plus riche et la plus importante d'Athènes, et on sait qn'il laissa à son fils une des plus brillantes fortunes (¹). Le petit-fils de Callias II était Callias III. Il hérita des trésors de son père, mais ses prodigalités le ruinèrent bientôt. Il mourut dans la misère après la 102º Olympiade (²). Cette date est évidemment postérieure à notre inscription, comme celle de Callias I lui était antérieure. Endœus doit donc être placé entre ces deux Callias, et par conséquent il doit avoir vécu sous CalliasII (Ol. 72). D'ailleurs on voyait dans l'Acropole une autre offrande de Callias; c'était une statue de Vénus, travaillée par Calamis (³). On ne peut douter qu'elle n'eût été dédiée par ce même Callias car Pausanias aurait eu soin de nous avertir du contraire. Or Calamis florissait du temps de l'invasion des Perses, et travailla des statues en bronze pour Pindare (4) et pour Hiéron (5). Endœos donc, qui travailla pour le même Callias, fut un contemporain de Calamis, et florissait de la 70º à la 80º Ol·

Devant le temple d'Erechthée, à l'endroit même où il est dit que la statue d'Endœus avait été élevée, on a trouvé, dans les dernières fouilles une Minerve assise, du style dédalien. D'après le témoignage d'Athénagore (6) celle d'Endœus était en bois d'olivier. Il est bien probable qu'Athénagore, n'entendait parler que de l'ancien διάπετὲς ἄγαλμα de Minerve; mais si on voulait admettre son assertion, on pourrait supposer, qu'après l'incendie du temple d'Erechthée sous l'archonte Callias (Ol. 93,3) (7), la statue fut retablie en pierre, et que par une raison religieuse on a exactement imité dans ce nouvel ouvrage la forme de l'ancien.

23.

Piédestal de marbre blanc, trouvé en 1837 à l'Acropole, non loin des Propylées.

(Ax)xi6tos

άνέθηκεν

χιθαρφδός.

Νησιώτης.

a Alcibios, le cithariste a offert. Nésiotés (a sculpté). »

24.

Piédestal rond de marbre du Pentélique, haut de 1' 4", ayant une circonférence de 4' 9".

Καλλ)ίας καὶ ("Ο)ψιο(ς ἀν)εθέτην

Τῆ ἀθ)ηναία ἀπαρχὴν ὄαθεν.

Κρίτι)ος καὶ Νησιώτης ἐποιησάτην.

Callias (?) et Opsios d'Oa ont offert ce monument en prémice à Minerve. Critios et Nésiotés l'ont travaillé.

25.

Piédestal de marbre blanc, haut de 0, 31 m., large de 0,72, et long de 0, 36, trouvé entre les Pro-

⁽¹⁾ Andoc, d. myst. - Isocr. π. τ. ζευγ. 13. - Plut. Alcib. 8.

⁽²⁾ Diod. XV, 51.

⁽³⁾ Paus. I. 23, 2.

⁽⁴⁾ Paus. IX, 16, 2 - Pindar, est mort Ol. 83, 4.

⁽⁵⁾ Paus. VI, 12, 1. - VIII, 42, 4. Co monument fut consacré à Olympie, Ol. 78, 2.

⁽⁶⁾ Legat. pro christ. 14, p. 60, sq. ed. Dechair.

⁽⁷⁾ Xénop. Hellén. 1, 6.

pylées et le Parthénon. On y voit encore un talon en cuivre, qui appartenait à la statue, la quelle pour cette raison paraît avoir été faite de métal.

Επι(χ)άρινο(ς ἀνέ)θ(ηκε)ν ὁ δ(πλιτ)ο(δρό)μ(ος). Κρίτιος (κ)αὶ Νησ(ι)ώτης ἐπο(ιησάτ)ην.

Épicharinos vainqueur à la course avec les armes a offert cette statue. Critios et Nésiotés l'ont travaillé.

Les trois inscriptions 23, 24, 25 ont cela de commun que les statues aux quelles elles se rapportent ont été faites par le même sculpteur Nésiotés, ou Nésotés, qui travailla les deux dernières de concert avec Critios.

La première, N. 23, est une offrande d'un cithariste, dont le nom mutilé était évidemment Alcibios; Nésiotés est le nom du sculpteur; le caractère des lettres (O, P, E) indique à peu près la 70° Ol. La seconde, N. 24, est une offrande à Minerve, faite par deux individus; Il ne reste du premier nom que la terminaison IAΣ. Le nom Καλλίας remplit éxactement la lacune. Le second nom (dont toutes les lettres ont depuis disparu par un malheureux accident) était Ő 4125. Dans l'inscription s. N. 8 nous avons rencontré le nom 'Οψιάδης (Opsiadés, fils d'Opsios). Il nous parait qu'il y a encore une connection entre ces deux inscriptions. N. 8 parle de deux hommes qui ἀνεθέτην ἀπαρχήν τ' Αθηναία N. 24, qui est un peu postérieure à celle-la par le caractère de ses lettres, parle dans les mêmes termes de deux hommes qui ἀνεθέτην τη Αθηναία ἀπαρχήν. Cette similitude des inscriptions et des noms parait indiquer une certaine affinité entre les personnages ; de l'un et de l'autre ; 'Οψιάδης (N. 8) était fils d'un certain "O luo;, (puisque ce nom existe, N. 24); Mais il était trés usité chez les Grecs que les petits-fils prissent les noms de leurs grands-pères, comme Callias était fils d'Hipponique fils de Callias (N.22) et comme Aristoclés était fils de Cléœtas fils d'Aristoclés (N. 21); de même Opsios (N. 24), pouvait être fils d'Opsiades, fils d'Opsios, et avoir consacré avec un autre, . . . IAZ une offrande à Minerve, de même que son père l'avait fait avec Ε΄όρτιος (peut-être père de . . . ΙΑΣ), en employant la même formule. Ces individus étaient de la commune d'Oa. Les artistes qui ont sculpté l'offrande étaient . . . OZ, (que nous retablissons de N. 25 en Κρίτιος), et Nésotés, qui est certainement le même que Nésiotés, et a été écrit ainsi soit par un oubli du lapidaire, soit par un défaut de prononciation qui lui était propre La troisième inscription (N. 25), qui fut publiée d'abord par M. Pittakis dans le journal arch. (1838), et ensuite par M. L. Ross (1839) dans sa lettre à M. Thiersch, est plus importante encore en ce qu'elle se rapporte à une statue dont Pausanias fait mention lorsqu'il énumère les plus beaux ouvrages qu'il avait vus dans l'Acropole; Ses paroles sont (1): Ανδοιάντων δέ όσοι μετά τὸν ἴππον (le cheval Durien, N. 26) έστήκεσαν, Επιχαρίνου μέν ὁπλιτοδρομεῖν ἀσκήσαντος την είχονα έποίησε Κριτίας. Plusieurs éditions divisent le nom de ce vainqueur à la course en Eπ: Χαρίνου, et sont de Charinus un archonte (2). Domitius Calderinus écrit dans sa traduction: Epichami, et Amasæus qui a puisé dans les manuscrits grecs: Epicharmi, qui approche beaucoup dEpicharini. Le Manuscrit de Moscou offre Επιχαρίνου, et les meilleures éditions modernes ont suivi cette version. C'est à M. Pittaki qu'appartient l'honneur d'avoir déchiffré le premier le nom un peu éffacé d'Epichariños sur la pierre, et d'avoir par conséquent découvert que le piédestal en question, était celui-là même qui, selon Pausanias, portait la statue du vainqueur à la course avec les armes. Notre inscription ne s'écarte de Pausanias que sur un seul point; elle nomme deux artistes au lieu d'un, et de plus elle nom-

⁽¹⁾ Paus I, 23.

⁽²⁾ V. Ed. Fried. Facius, Leips. comm.

« Cylon a élevé ce tombeau à ses enfans décédés, en mémoire de sa tendresse».

La forme des lettres de cette inscription, qui est très ancienne, nous reporte vers ce Cylon qui vers la 45° Ol. attenta à la liberté de ses concitoyens. Mais pour conclure à l'identité du personnage il faudrait pouvoir prouver que Cylon était du bourg des Pæaniens, et qu'il avait un fils ou des fils morts avant son entreprise téméraire; car il n'est pas probable qu'après s'être échappé de l'Acropole il cût trouvé sur de rester dans l'Attique (1).

Nous rencontrons dans cette inscription plus d'une irrégularité, que nous croyons devoir attribuer à l'inexpérience du lapidaire. Rien ne nous autorise à admettre que le peuple de l'intérieur de l'Attique eut employé le datif Παίδω, qui suppose un nominatif Παίδος, au lieu de Παιδί, qui vient du nominatif Παΐς. Mais le mot ⊕ANOTOI pour θανόντι est plus extraordinaire encore, car comme participe, il n'est pas susceptible de variations qui dépendent du caprice du peuple. Aussi ce mot nous donne une preuve non équivoque de l'inexactitude du sculpteur dans l'ommission de l'N de la seconde syllabe.Le mot μνήμα est un autre exemple de la négligence avec la quelle cette inscription est tracée, quoique ses lettres soient très belles et très-lisibles. Ce mot est écrit μτημα, et le lapidaire s'étant sans doute aperçu de son erreur, s'est borné à effacer le T sans le remplacer par un N, pour le quel il n'y avait pas assez d'espace. Cependant, malgré l'ignorance dont nons devons justement taxer le sculpteur de cette inscription, il serait toujours difficile d'expliquer comment il a pu altérer les terminaisons des deux datifs en I, en ajoutant un O à chacun. Nous croyons donc plus probable que son intention était d'ecrire Παίδων . . . θανόντων, et qu'avec son inattention ordinaire il oublia de mettre les deux autres traits aux N finaux, et les remplaça ainsi par des I. Φιλημοσύνη est un mot poétique, qui aussi bien que l'arrangement entier de l'inscription nous fait croire qu'elle était censée être un distique. Mais elle ne présente pas moins d'imperfections sous le rapport du mètre que sous celui de l'exécution graphique. En effet elle devrait être scandée de la manière suivante:

Mais la syllabe de du second pied est brève au lieu de longue. Ἐπέθηκεν aurait dû aussi être écrit sans l'N final, qui ne fut peut-être ajouté que par un nouvel oubli du sculpteur. Mais le premier héxamètre n'est possible que dans le cas où ΓΑΙΔΟΙ ΦΑΝΟΤΟΙ sont des génitifs pluriels. Si c'étaient des génitifs singuliers « Παιδὸς . . · θανόντος», ou bien des datifs « παιδὶ θανόντι » ou même παίδω », le 4° pied serait un tribraque au lieu d'un dactyle, de même que' le second pied est un iambe au lieu d'un spondée, et l'harmonie serait ainsi totalement détruite. La seconde partie du pentamètre est effacée; elle contenait peut-être le nom du sculpteur.

28.

Dans un village ruiné de l'Attique, entre Brauron et Liopesi. L'inscription est très difficile à déchiffrer. La copie que nous en donnons ici est due à M. Prockesch d'Osten; et nous n'avons pu la vérifier.

⁽¹⁾ V. Herod. V. 71. - Thucid. I, 127.

SEMA OPA \PKOEIDI KOPEXEKOQIO WAI APEIANTIAANIA PAPAOEPNTOYTO PASMOM...MA

Il est très difficile de tirer aucun sens de ce fragment. La première ligne semble contenir: Σήμα φρ(ε)άρχου εἰμί, si le second mot est un nom propre. Dans la seconde ligne on doit peut-être reconnaître:
Κόρη (μ') ἐχώσατο Μα... Dans la 3° on distingue le mot ἀντία. Le premier mot est-il (ἐν ν)άπη? La 4°
ligne parait être: Παρὰ θεῶν τοῦτο. Dans la cinquième enfin on peut distinguer ἀ) πασμὸν. Si ces conjectures sont vraies, l'inscription doit être d'une époque très reculée, lorsque le K tenait lieu de X. Voyez cette inscription plus tronquée et plus incomplète encore dans C. I. n. 28, publiée sur la copie de Fourmont.

29.

Sur une porte d'église dans le même endroit:

Νέκασιστορόψος

Ο γεκα πιστός έφυς.

Parceque tu as été fidèle. C'est un fragment d'un vers-

30

Sur une tour dans les Mesogæa de l'Attique-

HOPO/

Õρος, borne, le terme qui marquait les frontières des propriétés foncières chez les anciens. Suivi du nom d'une divinité, il indiquait les bornes du domaine d'un temple ou d'un lieu sacré.

31.

à Cacosi, l'ancien Thisbé, sur le golphe de Corinthe. J'en dois également la copie à M. Prockesch d'Osten.

✓STOI .. AIYSENOLSIDANESDILO / POTARISSTEVONENDROMAYOI

. . . ά)στοῖ(ς κ)αὶ χσένοισι φανείς φίλο(ς) . . .

• • • ποτ' άρισστεύων έν προμάχοι(ς) • • •

C'est l'éloge funebre de quelqu'un qui pendant la paix s'était montré l'ami ou le protecteur des citoyens et des étrangers (φίλος cu φιλόρρων) et qui se distinguait pendant la guerre dans les premiers
rangs des combattans. La forme du Ψ, l'E au lieu de la diphtongue EI, prouvent l'antiquité de cette
inscription; les deux SS d'άρισστιύων sont aussi à remarquer. V. APISSTOΔΑΜΟS C. I. n. 13, et 25.
χσένοισι est ξένοισι, car χσ et φσ remplaçaient chez les Athéniens, avant la grammaire d'Euclide les lettres
doubles ξ et ψ. Grégoire de Corinthe en parlant du dialecte éolique, dit (§. 39): Αντί δὲ τοῦ ξ, κσ προφέρουσι, ξένος, κσενος, καὶ ἀντὶ τοῦ ψ, πσ, Πέλοπφ, Πέλοπσ. Au lieu du ξ, ils (les éoliens) prononcent κσ,
comme ξένος κσένος, et au lieu de ψ, πσ, comme Πέλοψ, Πέλοπσ. Pour que ce grammairien remarque

comme une particularité de dialecte que les Eoliens prononçaient $\kappa \tau$, $\kappa \sigma$, il faut que les Athéniens eussent eu une autre prononciation de ces deux lettres. En effet nous voyons ici qu'on écrivait et par conséquent qu'on prononçait aussi $\chi \sigma$ pour ξ . Nous avons eu plus haut, N. 8, et 24 $\varphi \sigma$ pour ψ , et nous rencontrerons plus loin des exemples nombreux de cet atticisme.

32.

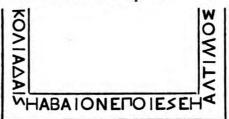
Inscription trouvée à Carthæa de l'île de Céos, dans un mur à l'Est de la ville actuelle. Elle est tracée sur un marbre long de 22, haut de 4 ½. Elle fut copiée par M. Brænstedt, et publiée en 1819 par le Logios Hermés. journal grec moderne de littérature (p. (56). Elle fut aussi comprise dans le C. I. s. n. 41. La présente copie qui offre quelques différences dans la forme des lettres, est due à M. Prokesch d'Osten.

DPANO \$
E~KAIPO \$
\$+ENHPEIO \$
EUAHMO \$

Ce sont des noms propres. Ο ήρανδς, Εύκαιρος. Σφινήρειος. Εύδημος. Les lettres ne sont pas d'une haute antiquité.

33.

Trouvée à Égine. Copie de M. Prockesch d'Osten. C'est un socle écrit sur ses trois cotés, mais de manière à ce que les trois lignes se suivent sans interruption.



Κωλιάς (au singulier) était le promontoire de l'Attique qui terminait le Phalère. Un temple de Vénus y était érigé. Si au lieu de Κωλιάδαις nous avions ici Κωλιάδι, nous aurions compris à Vénus Celias ou au promontoire Colias. Nous ne savons pas qu'on employât aussi la forme plurielle pour désigner ce promontoire. D'ailleurs Κωλιάδαις est une formation vicieuse pour Κωλιάσι(1). Αδαῖος était un des surnoms d'Apollon, d'Αξα!, ville de la Béotie, détruite pendant l'invasion des Perses. On peut donc comprendre l'inscription ci-dessus de la manière sivante:

Κωλιάδαις Αδαΐον έποίησε Αλτιμος.

Altimus a sculpté l'Apollon Abéen, pour le (temple du) promontoire Colias.

Mais Κωλιάδαις sousentend peut-être aussi νύμφαις, ou telles autres déités féminines, qui pouvaient aussi avoir leur temple à Colias, sans qu'il en soit fait mention par les auteurs anciens.

Aδαίων serait alors un nom propre, et l'inscription serait ainsi expliquée:

Κωλιάδαις Αβαίων. Εποίησε Άλτιμος.

Habéon aux (nymphes) Coliades; Altimus est le sculpteur.

Ou bien on peut admettre que l'un des côtés contient le nom de la personne qui consacre la statue; le

⁽¹⁾ V. N. 88, Touigow pour Tauige, et N. 109. Emerareow pour imerarais.

côté opposé celui de la divinité à la quelle elle est consacrée; et le troisième enfin celui du sculpteur. On aurait ainsi:

Αλτιμος. Κωλιάδαις. Αδαίων εποίησε.

Altimus aux (nymphes) Coliades. Habéon est le sculpteur.

Le nom d'Altimus et celui d'Habéon nous sont également inconnus. Pline (1) parle d'un peintre Habro « qui Amicitiam et Concordiam pinxit, et Deorum simulacra. » Il ne nomme pas sa patrie et son époque, et nous apprend seulement qu'il était le père de Nessus. Peut-être au lieu de Habro faut-il lire Habæo. La diphthongue oi d'Éποίησε et la formation de Κωλιάδαις n'indiquent pas une antiquité reculée.

34.

Trouvée à Égine; copiée par Mr. Prockesch d'Osten. Elle est écrite sur une colonne de marbre dans le sens de sa longueur.

ός τόδ' ἄγαλμ' ἀνέθηκε, Φιλόστρατος ἔστ' ὄνυμ' αὐτοῦ· Πατρὶ δὲ τῷ τήνου Δαμοφόων ὄνυμα.

Celui qui a consacré cette statue a pour nom Philostratus; le nom de son père est Damophoon.

G'est un distique composé d'un héxamètre et d'un pentamètre. Le dialecte en est éolien. La forme du Γ de l'E et du Θ , ainsi que la diphthongue OY à la fin d'un mot n'indiquent pas l'antiquité la plus réculée. Néanmoins l'O de Trivou, remplaçant l'OY, est d'une bonne époque

35.

À Coronée; copie de Mr. Prockesch d'Osten.

POISIAS

Φοισίας, nom propre; le même nom, ou dérivant de la même source que Φοίτιο;, le fils d'Alcméon (2), fondateur de Phœtie, une ville en Acarnanie.

⁽¹⁾ H. N. XXXV. 11.

⁽²⁾ Et. de Bys. - Pol. V, 7.

SECTION B.

DE LA 80° A LA 94° OL.

CHAPITRE 1.

OFFRANDES PIEUSES.

36.

Fragment de marbre blanc trouvé sur l'Acropole. Par la forme des lettres cette inscription doit être placée entre la 80° et 86° Ol. On y lit:

Πείκων, Ανδρο(κ)λ(ῆς) ἀνεθέτην Αθηναί(α:

Peicon et Androclés ont offert à Minerve.

Le nom propre Πείκων n'est pas usité; Il est évident qu'il est dérivé de πείκω (πέκω, πῶκος) tondre, et signifie α le tondeur. »

37.

Fragment d'un piédestal de marbre, trouvé à l'Ouest du Parthénon.

. . . ομίδης, Εβδομίας Λευχολοφίδω ανεθέτην.

Le premier nom n'est pas lisible en entier; le second, sans doute un nom d'homme, est très rare. Une particularité de cette inscription est l'Ω qui termine le troisième mot, et qui ne parait pas s'accorder avec le caractère paléographique des autres lettres. Nous supposons que cette inscription appartient à une époque où cette lettre commençait déjà à être connue, mais n'était encore en usage que dans des cas exceptionels, p. e. comme ici pour marquer le nombre duel. L'inscription ci-dessus devrait donc être expliquée:

. . . omidés et Hebdomias, fils de Leucolophas ont dedié (cette statue).

On connait sous le nom de Leucolophidés le père du général Athénien Adimante (1), qui fut pris au combat naval d'Aegos-Potamos (Ol· 93, 4). Aristophanes parle dans les Grenouilles, comédie jouée l'année même de cet échec, d'Aδειμάντου τοῦ Λευκολόφου, jouant évidemment sur le nom du père de ce général. Mais Leucolophidés n'était lui-mème peut-être qu'un nom patronymique, indiquant simplement que le père d'Adimante qui pouvait avoir un autre nom quelconque était fils de Leucolophas (2). Le mot Λευκολοφίω, mis au nombre duel et à la place d'un adjectif dans la présente inscription, parait avoir cette même signification. Nous pourrions donc supposer que . . . ομίδης et Εδδομίας étaient deux frères Leucolophides, ou fils de Leucolophas, et que l'un d'eux était le père d'Adimante. D'après cette hypothèse l'époque de la présente inscription serait peut-être la 85° Ol., ainsi que son caractère lapidaire semble aussi l'indiquer.

⁽¹⁾ Plat. Protag.

⁽²⁾ Aristoph. Ecclés. 643.

38.

Piédestal de marbre trouvé non loin de l'Académie à Sépolia.

. . . δεύς Ανδρίδου είμί.

Je suis . . . dée fils d'Andridés.

Le premier nom peut avoir été Tussis. La diphthongue et désigne une antiquité pas trop reculée. On peut reconnaître dans ces mots une offrande pieuse, ou une inscription funéraire.

39.

Petite colonne cannelée d' 1' 2" de long, ayant 16 cannelures sur une circonférence de 1' 8". Elle fut trouvée en 1836 à l'Est du Parthénon. L'inscription est gravée dans les creux des cannelures, et on voit dans les lettres, comme dans N. 19. les traces d'une couleur rouge. On y lit:

Μηχάνι(ος ἀνέθηκε(ν ὁ Γραμμα(τεύς.

« Méchanios le secrétaire a dedié.» On ne saurait dire de quelle autorité Méchanios était le secrétaire. L'était-il du sénat, ou des Prytanes? Nous pouvons affirmer qu'il ne remplissait pas ces fonctions auprès des questeurs qui avaient entre leurs mains les trésors sacrés de Minerve, car nous verrons prochainement que les noms de tous les secretaires de cette époque sont connus.

40.

Colonne grossièrement taillée, formant une seule pièce avec son chapiteau. Elle fut trouvée au Sud des Propylées. Sur la surface supérieure du chapiteau on voit deux enfoncements qui servaient à y fixer la statue. Sur son côté antérieur on lit Τιμόθεος Αναφλύστιος. Il serait pout-être oiseux de chercher quel pouvait être cet individu. Pausanias(1) parle à la vérité d'une statue de Timothée, fils de Conon, élevée à l'Acropole. Mais l'apparence de la colonne et le caractère des lettres indiquent une époque antérieure à la 100° Ol. Le poète comique de ce nom cité par Suidas est aussi postérieur à cette époque.

La supposition la plus plausible qui nous reste est que cette colonne eût porté un ouvrage du sculpteur Timothée, à qui Pausanias attribue une statue d'Esculape à Trézène (2). Pline (3) parle à la vérité d'un Timothée qui a travaillé avec Scopas, Bryaxis et Leocharés le Mausolée en Carie; Mais rien ne prouve l'identité de ce Timothée avec celui de Pausanias; Vitruve (4) en parlant de la construction du Mausolée nomme Praxitèle à la place de Timothée, en ajoutant que quelques auteurs ont prétendu que c'était Timothée qui y avait travaillé. Pline lui-même, nomme dans un chapitre précédent (5) plusieurs ouvrages de Timothée, entendant sans doute parler d'un autre sculpteur de ce nom qui avait fleuri antérieurement. Nous pensons que celui-ci est le notre, et qu'il faut le placer entre la 80° et la 90° Ol.

Anaphlystos était une des communes de l'Attique. Strabon la place entre le Phalère et le cap Sunium

^{(1),} I, 3, et 24.

⁽²⁾ Paus. II, 23.

⁽³⁾ H. N. XXXVI, 5 sec. 4.

⁽⁴⁾ VII pref. § 13.

⁵⁾ XXXIV, 8, 19.

(1). 'A l'endroit même indiqué par cet auteur on voit actuellement les restes d'un ancien démos, et une ferme du couvent de Césariani, située non loin de là, porte encore le nom d'Anavysos, qui n'est évidemment qu'une corruption d'Aνάφλυστος.

41.

Piédestal composé de 6 blocs de marbre blanc; on en trouva les 5 au Sud-Est des Propylées. Ils ont chacun 6' de long sur 3' de large et 1 ½ d'épaisseur. L'inscription est gravée sur deux blocs qui ont été retrouvés à peu de distance l'un de l'autre et renversés tous les deux.

XAIPEDEMO EYANNELO	EKKOILESANEGEKEN
	ETPOANYLIONEFOIESEN

Χαιρέδημος Εύχγγέλου έχ Κοίλης ανέθηκεν. Στρογγυλίων έποίησεν.

« Chérédémos fils d'Evangélos de Cælé a consacré. Strongylion a travaillé. ».

Cette inscription est très remarquable. Le Scholiaste d'Aristophane en commentant ce vers des oiseaux (2):

- » "Ιππων ὑπύντων μέγεθος, ὄσον ὁ Δούριος »,
- « Ayant des chevaux grands comme le cheval Durien, »

α οὐ πιθανὸν κοινῶς λέγειν αὐτὸν, ἀλλά περὶ τοῦ χαλκοῦ τοῦ ἐν Ακροπόλει. Ανέκειτο γὰρ ἐν Ακροπόλει Δούριος ἵππος, ἐπιγραφὴν ἔχων. α Χαιρέδημος Εὐαγγέλου ἐκ Κοίλης ἀνέθηκε. » Δύναται δὲ καὶ ὁ ἐν Ἰλίφ λαμδάνεσθαι. Εν Ακροπόλει δὲ χαλκοῦς ἵππος ἀνέκειτο κατὰ μίμητιν τοῦ Ἰλιακοῦ ».

« Il n'est pas probable que le poète parle ici d'un cheval Durien en général; il entend sans doute parler du cheval en bronze qui se trouvait sur la Citadelle. Car on voyait dans la Citadelle un cheval Durien, portant cette inscription: « Chérédémos, fils d'Evangélos de Cœlé a consacrés. On peut entendre aussi le cheval d'Ilion. Mais dans la Citadelle il y avait un cheval en bronze en imitation de celui d'Ilion.

Nous retrouvons donc l'inscription même citée par le scholiaste d'Aristophane, avec l'addition du nom du sculpteur, et nous ne pouvons douter que ce piedestal ne soit celui du cheval Durien. D'autres auteurs parlent également de ce cheval Durien. Pausanias (3) dit: ἔππος δὲ ὁ καλούμενος Δούριος ἀνέκειτο χαλκοῦς. . . . λέγεται δὲ ἔς γε ἐκεῖνον τὸν ἵππον, ὡς τῶν Ἑλλήνων ἔν δον ἔχοι τοὺς ἀρίστους καὶ δὴ καὶ τοῦ χαλκοῦ τὸ σχῆμά ἐστι κατὰ ταυτὰ, καὶ Μενισθεὺς καὶ Τεῦκρος ὑπερκύπτους ν ἔξ αὐτοῦ, προσέτι δὲ καὶ οἱ παῖδες οἱ Θησέως. Parmi les offrandes se trouve aussi le cheval Durien en bronze. . . Les Grecs les plus vaillants se cachèrent dit on, dans ce cheval (dans celui de Troie), et c'est ainsi qu'il est représenté en bronze, car vous en voyez sortir Teucer, Ménesthée et les deux fils de Thésée. Hé-

dit:

⁽¹⁾ IX, p. 398, Casaub.

⁽²⁾ Aristoph. Ois. 1128.

⁽³⁾ I, 23.

sichius (1)dit: Δούριος ίππος Αθήνησιν έν Ακροπόλει χαλκοῦς έστιν και έξ αὐτου έκκύπτουσι δόρατα. Il y a un cheval Durien en bronze dans la citadelle d'Athènes, et on en voit sortir des lances.

La position où cette inscription a été trouvée (au S. E des Propylées) s'accorde parfaitement avec celle que Pausanias semble assigner au cheval Durien, en le citant immédiatement après le temple de Diane de Brauron, qui n'est plus aujourd'hui qu'un monceau de ruines.

Nous avons trois données pour déterminer l'époque de cette inscription. 1°. La forme des lettres appartient à une époque antérieure à la 94° Ol. Mais celle du E en particulier est postérieure à la 86° Ol. 2°. Quand même l'hypothèse du scholiaste, qu'Aristophane, en parlant du cheval Durien, faisait allusion à celui de l'Acropole, ne serait pas fondée, toujours devrait-on en conclure que, de l'avis de ce scholiaste, ce monument existait déjà lorsque la comédie des Oiseaux fut jouée. Or cette comédie fut donnée la 1ère année de la guerre de Sicile, ou la 91º Ol. Le cheval Durien doit donc avoir été consacré avant ce temps, entre les Ol. 86 et 91. 3°. Le nom de l'artiste que nous rencontrons heureusement sur le piédestal peut aussi nous éclairer sur la chronologie de ce monument. Nous connaissons ce Strongylion par Pline. Il fit, selon cet auteur, la statue d'une amazone aux belles jambes «Eucnémon», et la statue d'un jeune homme (2). Pausanias (3) nous apprend que ce même artiste fit pour un temple à Mégares une statue de Diane qui, avec onze statues faites par Praxitèle, complétait la collection des douze grands Dieux. Ailleurs (4) il attribue à Strongylion les trois des neuf muses, placées sur l'Hélicon, et dont Céphisodote et Olympiosthènes ont travaillé les six autres. Dans ce même endroit il dit de Strongylion qu'il était très-habile à représenter des bœufs et des chevaux. Il résulte de là que Strongylion était contemporain de Praxitèles, et peu éloigné de Géphisodote et d'Olympiosthènes. Pausanias (5) place Praxitèles dans la troisième race d'hommes après Alcamènes, dont l'âge est fixé par Pline (6) à la 83e Ol. Ainsi Praxitèles doit avoir fleuri après la 100° Ol. Pline (7) nomme deux Céphisodotes, dont l'un est placé à la 102, l'autre à la 120° Ol. Il est évident que c'est au premier des deux que doivent être attribuées les trois statues des Muses; car Strongylion, qui a travaillé les trois autres muses, ne peut avoir été en même temps contemporain de cet artiste de la 120° Ol., avoir travaillé avec Praxitèles à Mégares, et avoir consacré le cheval Durien à Athènes avant la 91° Ol. Pour arranger ces dates on peut facilement supposer que Strongylion eût travaillé le cheval Durien dans sa jeunesse pendant la 90° Ol. 8 Olympiades plus tard il était encore en état de faire de nouveaux ouvrages, de même que Praxitèles, et Céphisodote, qui florissaient pendant la 102º Ol. pouvaient avoir exercé leur art déjà quelques Olympiades plutôt. La Diane de Mégares et les Muses de l'Hélicon peuvent donc avoir été faites de la 98° à la 100° Ol., peut-être immédiatement après la mort de Strongylion.

Χαιρέδημος Ειαγγέλου, ce citoyen opulent qui consacre une offrande aussi magnifique, nous est inconnu. Κοίλη était un quartier de la ville d'Athènes, et aussi une commune située immédiatement hors des murs. Leake (8) la plaçait au Sud d'Athènes, dans le chemin creux dit de Lumbardari. O Müller (9) la veut au Nord-Est de la ville, et, se rangeant à cet avis, Leake lui-même (10) en a fixé la position à l'Est des longs-

⁽¹⁾ Dans Δούριος. — (2) H. N. XXXIV, 171, 32. — (3) I, 40. — (4) IX, 30. — (5) VIII, 9.

⁽⁶⁾ H. N. XXXIV, 8, 19. -- (7) 16. -- (8) Topogr. v. Ath. p. 181.

⁽⁹⁾ Leake Topogr. Nachtr. u. Ber., p. 461. - (10) On the dem. of Att.

murs. Kœlé était située près de portes mélitides (1); Mélite était un endroit voisin de Diomeia (2); Mais la commune Diomeia parait avoir contenu le Cynosarge (3), un gymnase, au quel Socrate se rendait de la ville en suivant les bords de l'Ilissus (4). Il s'ensuit que le Cynosarge et par conséquent aussi Diomeia étaient au N. E. de la ville, et que Mélite et Kœlé les avoisinaient soit au Nord, soit au Sud, du côté de la rue des tripodes.

42.

Base carrée, trouvée à l'Acropole à l'Ouest du Parthénon dans le mur d'une citerne :

HEPMOLYKOE AIEI TRE OS * APARXEN

KRE EL OE EN

Ερμόλυκος Διειτρεφούς απαρχήν. Κρησίλας εποίησεν.

« Hermolycus fils de Diitréphés a consacré cette statue. Krésilas en est le sculpteur. »

Nous voyons dans Pausanias (5) qu'il y avait sur l'Acropole une statue d'Hermolycus le Pancratiaste, et aussi une statue en bronze de Diitréphés percé de flèches. Herodote (6) dit que cet Hermolycus le Pancratiaste, était fils d'Euthynos, qu'il se distingua à Mycale (Ol. 75), et qu'ayant été tué plus tard en Eubée dans la guerre des Athéniens contre les Carystiens, il fut enterré à Gerrestos. Ces circonstances ne peuvent pas s'appliquer à l'Hermolycus de l'inscription, car celui-ci est fils de Diitréphés, et a consacré son offrande, à en juger par la forme des lettres, long-temps après la mort du premier.

Quand à Diitrephés, Pausanias lui-même nous apprend les détails de sa mort. Il nous dit qu'il était général à Athènes, et qu'il fut chargé de reconduire dans leur pays les soldats Thraces, qui n'étant arrivés qu'après le départ de Demosthènes pour Syracuse, (Ol. 91, 3), n'avaient pas pu s'embarquer. Diitréphés les conduisit par le detroit de l'Eubée jusqu'à Mycalesse, ville de Béotie, qu'il prit d'assaut, et dont les Thraces passèrent les habitans au fil de l'épée. Il paraît résulter de la narration de Pausanias, que c'est à cette attaque que Diitréphés fut percé de flèches; mais nous savons qu'il était encore en vie en Ol. 92, 2, lorsqu'il fut envoyé pour changer la constitution de Thassos (7); depuis on n'en entend plus parler. C'est ce même général que Thucidide (3) nomme tantôt Diitréphés et tantôt Diotréphés et que notre inscription écrit Dieitréphés. Il est vrai que cet historien le désigne comme père du général Nicostratos. Mais rien n'empêche qu'il eût eu encore un fils nommé Hermolycos, qui après la mort tragique de son père eût voulu consacrer à Minerve sa statue, et le représenter dans le moment même où il expirait pour la gloire de son pays. Cette offrande doit donc avoir été consacrée vers la fin de la 92° Ol.

Mais ce qui sert à confirmer tant l'identité que la date de l'ouvrage, c'est le nom de l'artiste, bien qu'il soit peu connu dans l'histoire de l'art. Deux manuscrits de Pline (9) contiennent ces mots:

« Cresilas vulneratum deficientem, in quo prossit intelligi, quantum restet animæ, et Olympium Periclem dignum cognomine ».

⁽¹⁾ Marcel. Vit. Thuc. § 17. - (2) Plut. de exil. c. 6. - (3) Müller, Nachtr. zu Leake's Top. 461.

⁽⁴⁾ Plat. — (5) I, 23. — (6) IX, 105. — (7) Thuc. VII, 29. — (8) III, 75. IV, 119. VIII, 64. VII, 29.

⁹ H. N. XXXIV, 19, 14. Les manuscrits de Bamberg et de Munic.

Crésilas a fait la statue d'un homme blessé et mourant, dans le quel on peut juger combien il lui reste encore d'âme; il a fait aussi un Périclés Olympien, digne de ce nom.

Les critiques (1) proposaient de changer ce nom de Crésilas en Ctésilaus, variante qui se trouvait dans tous les autres manuscrits, et qu'ils tenaient ponr la seule véritable.

Dans un autre passage ce même auteur (2) parle encore de Ctesilas, comme ayant remporté le troisième prix dans la dispute avec Polyclète, Phidias, Cydon et Phradmon, pour savoir qui produirait la plus belle amazone de celles qui devaient être placées dans le temple d'Ephèse.

a Hæc est Polycleti, proxima ab ea Phidæ, tertia Ctesilæ, quarta Cydonis, quinta Phradmonis. »

Mais ici aussi les manuscrits varient sur la manière d'écrire ce nom, et il y en a un (3) qui porte Crésilæ, d'où il resulte que c'est encore notre Crésilas, qui conjointement avec les artistes les plus fameux de son temps a fait l'une des Amazones d'Ephèse.

Plus bas Pline parle d'un Désilaus qui a fait « Doryphoron et Amazonem Vulneratam. » Ses commentateurs ont cru que ce nom n'a pas la formation hellénique, et ont voulu y reconnaître une nouvelle corruption de leur Ctesilaus, et dans l'Amazone blessée, son Amazone d'Ephèse. Mais comme le nom Δησίλαος nous paraît très bien formé d'après les regles de la dérivation grecque, et que rien ne nous autorise à prendre son Amazone pour celle d'Ephèse, nous n'avons pas besoin de le confondre avec Crésilas (4). Celui-ci, d'après les expréssions d'admiration que Pline emploie à son sujet, paraît avoir été un des mouleurs en bronze les plus remarquables. Que Pausanias en parlant de la statue de Diitrephés percé de flèches ne fasse pas mention de l'artiste dont il auraît pu voir le nom sur le piédestal existant, cela ne doit point nous faire douter de son identité. Pausanias garde le même silence à l'égard de Strongylion lorsqu'il parle du cheval Durien (V. N. 39). Le cas qu'il paraît faire de cette statue en s'étendant à son sujet, est une preuve qu'elle était faite par un artiste aussi distingué que Crésilas semble l'avoir été.

L'époque à laquelle Crésilas a fleuri n'est pas difficile à déterminer. Nous avons vu qu'il était contemporain et émule de Phidias et de Polyclète. Pline fixe pour le premier la date d'Ol. 84. Polyclète travailla la statue du Junon à l'Héréum en Argolide (5). Cette circonstance n'a pu avoir lieu qu'après la 90° Ol., puisque le vieux temple de Junon fut brûlé en Ol 89, 2 (6). Ces dates coïncident parfaitement avec celles des derniers faits du général Diitréphés, et servent à prouver que Crésilas était en effet l'artiste qui fit la statue de Diitréphés percé de flèches, que c'est cette statue dont Pline admire l'expression, et qu'enfin le piédestal trouvé sur l'Acropole est celui-là même qui portait cette statue.

La position de la statue, si l'on admet que Pausanias met quelque régularité dans l'ordre de ses descriptions, ne peut avoir été à l'endroit même où cette inscription fut trouvée. En entrant dans l'Acropole il parle d'abord du temple de la Victoire et de la Pinacothèque, les deux ailes des Propylées; ensuite il décrit la statue de Léæna, auprès de laquelle (πλησίον) il place la statue de Diitréphés. Il faut dont qu'il l'eût vue aussitôt à l'entrée des Propylées, peut-être sous la première ou la seconde colonne à droite, car auprès de cette statue (τοῦ δὲ Διᾶτρεφοῦς πλησίον) il en place une autre, dont la position est actuellement connue à l'angle N. E. du portique méridional des Propylées; c'est celle que nous faisons suivre :

⁽¹⁾ V. Sillig. Catal. ar.if. ad Ctesilaum.

⁽²⁾ Pline, XVI, 8, 19.

⁽³⁾ C'est celui de Munic. Celui de Bamberg porte Ctesilæ, et les éditions offrent Ctesilæ ou Ctesilai.

⁽⁴⁾ C'est l'avis de M. L. Ross qui a aussi publić cette inscription dans sa elettre au chevalier Thiersch.

⁽⁵⁾ Paus. VI, 6. - (6) Thucid. IV, 133.

43.

Piédestal sémicirculaire de marbre du Pentélique, occupant son ancien emplacement, haut d'1' 5" anglesur une circonférence de 8'. Il repose sur une base également sémicirculaire, d'une circonférence de 9'4", et haute de 1'. Le côté plat du piédestal et de la base est adossé contre la dernière colonne S. E. des Propylées.

A O E NA I O I TE I A O E NA I A I I E I H Y C I E I A I TYPPO E C O I H E NA O E NA I O E TYPPO E NA O E NA I O E TYPPO E N

Αθηναΐοι τῆ Αθηναία (τ)ἡ ὑγιεία. Πύρρος ἐποίησεν Αθηναΐος.

Les Athéniens à Minerve-Santé. Pyrrhus l'Athénien a travaillé (la statue).

La Santé (Υγεία) était une divinité chez les anciens, et fille d'Esculape. On a aussi donné cette appellation à Minerve. Nous apprennons par Pausanias (1) que la Hygie avait deux statues dans l'Acropole sous ces deux différents titres, et de plus que ces statues étaient parmi les premières auprès de l'entrée des Propylées (2). Le Piédestal en question portait la seconde des statues citées par Pausanias. La forme des lettres et l'H qui se voit dans le mot ¿ποίΗσεν indiquent une date pas trop antérieure à la 94° Ol. En effet Plutarque nous apprend à quelle occasion cette statue fut élevée (3). Périclés érigeait les Propylées; Soudain le principal ouvrier tomba du haut des murs, et se brisa les membres ; Les médecins desespéraient de son salut, et Périclés était profondément affligé, lorsque Minerve lui apparut en songe et lui indiqua la manière de traiter le malade. L'ouvrier fut guéri, et Périclés éleva en actions de grâce dans la citadelle la statue en bronze de Minerve - Santé auprès de l'autel qui y existait déjà (4). On voit clairement par cette anecdote, que ce surnom n'a été donné qu'occasionellement à Minerve par Périclés à cause de la guérison miraculeuse de son ouvrier, et que par conséquent le piédestal retrouvé est celui-là même qui portait la statue consacrée par Périclés. La construction des Propylées fut commencée la 4º année de la 85° Ol. (5), et a duré 5 ans (6), jusqu'à Ol. 87. Il est évident que les statues et tous les ornemens accessoires ne furent ajoutés qu'après que l'édifice eût été entièrement terminé, ainsi près de la 90° Ol.

Le sculpteur Pyrrhus est mentionné par Pline (7): α Pyrrhus Hygiam et Minervam, » où il faut lire: « Hygiam Minervam; » Car on ne peut supposer qu'il eût fait-les deux statues dont parle Pausanias. Si l'autel mentionné par Plutarque portait une statue, elle était, d'après son expression, plus ancienne, (8ς καὶ πρότερον ἦν). Devant le piédestal dont nous traitons se trouve encore aujourd'hui une base rectangle, longue de 5' large de 3' 2" et haute d'1'. Elle est excavée d'un coté pour s'adapter exactement à la ligne circulaire de ce piédestal, et l'on voit des trous à ses quatre coins. C'est apparemment la base qui soutenait l'autel en question, et des fragmens d'une statue de femme, dont les draperies annoncent la belle époque de l'art, trouvés auprès de ce socle, peuvent bien être ceux de la statue qu'on voyait sur l'autel. De même l'inscription suivante:

⁽¹⁾ Ι, 23. Τοῦ δὲ Διῖτρεφοῦς πλησίον θεῶν ἀγάλματα ἐστὶν, 'Υγείας τε ἢν Ασκληπιοῦ παίδα είναι λέγουσι, καὶ Αθηνᾶς, ἐπίκλησιν καὶ ταύτης ὑγιείας. — (2) V. N. 32, la fin. — (3) Pericl. XIII. — (4) ε ἐπὶ τούτφ δὲ καὶ τὸ χαλκοῦν ἄγαλμα τῆς ὑγείας Αθηνᾶς ἀνέστησεν ἐν 'Ακροπόλει παρὰ τὸν δωμὸν, δς καὶ πρότερον ἦν, ὡς λέγουσιν. » l. c. — (5) Philoch. Fragm. — (6) Plut. Pericl. XIII. — (7) H. N. XXXIV, 19, 31.

44.

POE ₹ EN

È) noincey. « Un tel) a sculpté », trouvée dans ce même endroit peut avoir appartenu à l'autel. Il est clair que ces fragmens de statue ne sont pas ceux de la Minerve de Périclés, car celle-la était en bronze.

Mais si l'autel ne portait point de statue, celle de la Santé, fille d'Esculape, dont parle Pausanias, paraît avoir été d'une époque beaucoup plus récente, et même des temps romains, car dans ce même endroit on a trouvé

45

son piédestal rectangle de pierre noire de l'Hymète. On y lit l'inscription suivante:

ΣΕΒΑΣΤΗΙ ΥΓΕΙΑΙ

Σεδαστῆ ὑγεία. à l'auguste Santé. Sur la surface supérieure on voit les trous où la statue était fixée, et tout près de-là furent trouvés plusieurs fragmens d'une statue de femme d'un style qui repond à l'époque de l'inscription.

Nous rencontrons dans Pline un autre passage que l'inscription N. 33 nous parait eclaircir. Il y est dit (1): a Hegiæ Minerva Pyrrhusque rex laudatur; et celetizontes pueri Hegesiæ . . . » Le nom d'Hégias comme statuaire se rencontre encore une fois dans Pline (2): « Æmuli ejus (Phidiæ) fuere Alcamenes, Critias (l. Critios), Nestocles (l. Nesiotes), Hegiaso. Mais Lucien (3) remplace dans l'énumération de de ces mêmes artistes Hégias par Hégésias: Οἶα τὰ τῆς παλαιᾶς ἐργασίας ἐστίν, Ἡγησίου, καὶ τῶν ἀμφὶ Κράτητα (l. Κρίτιον) και Νησιώτην. Il est donc clair que Pline a écrit Hégias pour Hégésias, ou que le premier de ces noms n'est qu'une forme abréviative de l'autre. Pausanias aussi (4) nomme un Ĥγίας d'Athènes, contemporain du sculpteur Agéladas. Mais Hégésias est justement aussi contemporain d'Agéladas, et également natif d'Athènes. On peut donc en conclure sans hésiter qu'Hégias n'est autre qu'Hégésias. Ce n'est que dans ce seul passage de Pline qu'ont voit les ouvrages de ce prétendu Hégias cités. Mais ce passage ne peut être correct. 1° Si nous admettons l'identité des deux noms, il faut qu'il y ait quelque vice dans la phrase, ou quelque erreur de la part de Pline lui-même, pour que nous voyions des ouvrages différents attribués aux deux formes du même nom comme à des artistes différents. 2º Hégias ou Hégésias, contemporain d'Agéladas, ne peut avoir fait la statue du Roi d'Épire Pyrrhus, mort long-temps après son époque et qui n'interessait pas assez la Grèce pour qu'on lui élevât des statues lorsqu'il était peu connu. C'est ce qui fit supposer (5) qu'Hégésias avait sculpté un grouppe représentant Neoptolème ou Pyrrhus, le fils d'Achille, avec Minerve, la divinité protectrice de son père, et que Pline, si peu exact d'ordinaire, fesant mention de cet ouvrage, commit une première erreur, en confondant l'ancien Pyrrhus avec le roi d'Épire, qui était beaucoup plus connu à Rome, et une seconde en attribuant à deux

⁽¹⁾ H. N. XXXIV, 19, 29.

^{(2) 16, 8, 5. - (3)} Rhetor. precept. 9.

⁽⁴⁾ VIII, 42. - (5) V. Thiersch. Epoch. 131.

hommes différents le nom et les ouvrages d'un artiste. Mais s'il est constaté que le passage en question est défectueux, au lieu d'y voir un grouppe, qui n'aurait pas échappé à l'observation de Pausanias, il me semble qu'il est plus simple de supposer que Pline avait marqué sur ses tablettes : « Minerve-Santé faite par Pyrrhus », et que trompé par la parité des noms, au lieu d'écrire: « Hygia Minerva Pyrrhique laudatur et Celetizontes pueri Hegesiæ », il écrivit: « Hegiæ Minerva Pyrrhusque rex laudatur, et Celetizontes pueri Hegesiæ. »

46.

Petite colonne de marbre blanc, longue de 50 centim. Ayant un diamètre de 35 c. Elle fut trouvée à la Citadelle d'Athènes, non loin du temple d'Erechthée.

EPITEVES
OINOXAPES
SOINAYTO
PEPAASEGEN
POSEIDONI
EPEXGEI
ANEGETEN

• Επιτελής, Οἰνογάρης Σωοναύτου Περγασήθεν, Ποσειδόνι έρεχθεὶ ἀνεθέτην . .

Epitélés et OEnocharés, fils de Sœnautus de Pergase, ont consacre (cette offrande) à Neptume Erechthée.

Les trois noms sont inconus; le troisième est d'une formation extraordinaire, mais la pierre est d'une si bonne conservation qu'elle ne permet pas de doute. Je crois que ce nom est Σωναύτου, une autre forme de Σωωναύτου, et que ω remplace ωω. Σωωναύτης (le Sauveur des marins) est un nom ou plutôt un épithète d'un port qui se rencontre une fois dans le II Chant d'Apollonius de Rhode (1). Le nom propre peut avoir eu la terminaison Σώναυτος. Ce nom aussi bien que le Dieu auquel l'offrande est consacrée prouve que Sœnautos et peut être aussi que ses fils étaient des marins de profession; car les anciens prenaient souvent leurs noms de la profession dans la quelle ils étaient nés. Περγασείς était une commune de la tribu Erechtheis (2). Erechthée est ici employé comme une épithète de Neptune.

Le temple d'Erechthée était construit sur le puits que Neptune ouvrit en frappant la terre de son trident. Dans ce temple était un autel, où l'ont sacrifiait, d'après un oracle, en même temps à Neptune et à Erechthée (3). Il était dit que ce roi d'Athènes avait tué Eumolpus fils de Neptune, et qu'à la prière de ce dieu il avait été foudroyé par Jupiter (4). Cette croyance établit le connection qui existait dans les mythes d'Athènes entre Neptune et Erechthée.

47.

Petit fragment de marbre trouvé dans les fouilles aux Propylées. Il est difficile d'y rien lire avec certitude.

XITY YTIX % T

⁽¹⁾ Τον μεν εν όψιγόνοισι Σοωναύτην όνομηναν Νισαίοι Μεγαρήες..... δη γαρ σφέας έξεσάωσεν αὐτήσι νήεσσι. Argon. II, 764-49, et Comm.

⁽²⁾ Steph. Harpocr. Suid. Phot. - (3) Paus. I, 26. - (4) Hygin.

(láx)υνθος (καl Ε) ὑτυχ (ίδης ἀνεθέ)τη (ν;) α Hyacinthos et Euthychides ont consacré cette offrande » (?)
L'époque de cette inscription paraît remonter à la 80° Olympiade.

48.

Piédestal de pierre noire d'Éleusis, trouvée près du coin N.O. du Parthénon. Sur la surface supérieure on remarque deux trous qui servaient à fixer les pieds d'une statue, et tout à côté un creux qui fut apparemment pratiqué à une autre époque pour y placer un offrande. On y lit:

MOVAMPTPEYSANEOE

Ο ΔΗΜΟ Σ ΒΑΣΙΛΕΩΣΑΡΧΕ

AAOYYION

APXEAAON

. . μου Λαμπτρεύς Ανέθη(κε). — Ο Δήμος, Βασιλέως Αρχελάου υίον Αρχέλαον.

« (un tel) fils de . . . mos de Lamptra a dédié (cette offrande).

Le peuple à Archélaus, fils du roi Archélaus.

On voit bien que la première ligne est écrite en lettres antérieures à la 94° Ol.

Lamptra était une commune d'Athènes, située le long de la côte qui s'étend du Phalère au Cap Sunium (1). Son emplacement est aujourd'hui connu. Le village qui y est situé porte encore le même nom un peu corrompu. Il s'appelle Lambura.

Les quatre lignes suivantes sont évidemment d'une époque postérieure de plusieurs siècles. On sait que les Romains, incapables de produire les chess-d'œuvres des arts qu'ils trouvaient chez les Grecs conquis, se contentaient de s'approprier les anciennes statues des grands artistes en y inscrivant leurs noms à la place des noms des héros de la Grèce, et en substituant souvent à la tête de la statue une tête faite à leur image, dans ces siècles où l'art lui-même devenu adulateur s'était abaissé de l'idéal au portrait. C'est ainsi que Caligula voulut emporter à Rome la statue chryseléphantine du Jupiter Olympien de Phidias, dans l'intention de lui appliquer une tête nouvelle et d'en faire sa propre statue (2).

De tons les Archélaüs qui sont connus dans l'histoire, quel est celui à qui le peuple d'Athènes aurait élevé une statue? Un des généraux de Mithridate portait ce nom. Il marcha sur Athènes et la prit par trahison. Mais il fat battu par Sylla à Chéronée, et forcé de demander la paix. On ne sait pas que celui-ci fût fils d'un roi portant le même nom; nous ne pouvons par conséquent pas affirmer que ce soit à lui que cette inscription se rapporte, quoique cela offre assez de probabilité. Mais son fils s'appelait aussi Archélaüs; c'est lui qui obtint de Pompée le pontificat de Comane dans le Pont, et qui servit en Grèce dans les armées romaines. Ayant epousé Bérénice, veuve du roi d'Égypte, il y fut nommé roi lui-même vers l'an 56 av. J. C. Le petit-fils de cet Archélaüs II portait le même nom; Marc-Antoine le fit roi de Capadoce et de Judée. Il est donc très-probable que le petit-fils (le fils d'Archélaüs II) eût le même nom que le père, le fils et l'arrière-petit-fils, et se nomât Archélaüs. Il repondrait ainsi parfaitement à l'inscription. Il serait Archélaüs, fils d'Archélaüs roi d'Egypte, qui avait servi en Grèce et peut-être aussi à Athènes, et qui était fils de celui qui avait conquis cette ville.

⁽¹⁾ Strab. 9.

⁽²⁾ Suet. Calig. c. - 22. Dion. Cass. LIX, c. 28.

49.

Piédestal de marbre du Pentélique, trouvé dans l'Acropole d'Athènes.

. ΠΟΙΙΟΔΟΡΟ≤ Η ΒΟΥΛΗ ΛΕΠΕΔΟΝΑΙΜ

(Α)πολλόδωρος. — Η βουλή Λέπεδον Αιμ(έλιον).

« Apollodore. — Le sénal à Æmilius Lépidus. »

C'est encore un de ces piédestaux qui du temps des Romains ont changé de destination et d'inscription. Dans une époque antérieure à l'archontat d'Euclides il portait une statue d'Apollodore, ou faite par Apollodore.

Si nous admettons la première supposition, nous devons chercher un Apollodore qui se fût distingué avant la 94° Ol. Nous rencontrons un archonte de ce nom à la 89° Ol, 3 (1); mais nous ne savons pas qu'il se fût beaucoup distingué, ni que les Athéniens eussent songé à lui élever une statue dans cette année de peste et de calamités publiques. Platon (2) nous apprend que les Athéniens, ayant reconnu les talens militaires d'Apollodore de Cysique, l'élurent à plusieurs reprises pour leur général. On peut croire que c'est cette statue que portait ce piedestal. Mr. Pittaki dit à l'appui de cette supposition avoir trouvé tout près de ce marbre un autre fragment portant le nom PANOS(9évng), celui d'un Andrien, élu également général à Athènes et cité par Platon dans le même passage comme un exemple que ses consitoyens se servaient des talens et de la vertu partout où il les trouvaient (3). Nous n'avons pu voir ce fragment.

Dans la supposition que ce nom est celui du statuaire, nous devons penser à celui qui fesait les portrais des philosophes, et qui reçut le surnom de μαινόμενος, parceque par un excés de modestie il était toujours si mécontant de ses propres ouvrages, qu'il les détruisait lui-même (4). Sillanion qui a vécu dans la 114° Ol. le sculpta avec l'expression de cette colère qui caractérisait le génie. Si le piédestal dont il est ici question portait une statue de cet Apollodore, il en resulterait que ce sculpteur vivait. conformément à la supposition de Mr Thiersch (5), avant la 94° Olympiade, et que Sillanion n'en fit qu'un portrait posthume.

Quatre siècles plus tard le sénat déjà servil d'Athènes se croyant en devoir d'élever une statue ac Triumvir Emilius Lépidus, ne sit que changer l'inscription du piedestal, et peut-être aussi la tête de la statue. C'est de ces mutilations que proviennent toutes ces têtes au type romain que l'on trouve en Grèce, tandis que les anciennes statues qu'on y voit ordinairement sont sans tête.

⁽¹⁾ Diod. XII, 43. - Athen. V. p. 217, b. - Proleg. Aristoph. p. XXIX Beck.

⁽²⁾ Plat. Jon. p. 141.

⁽³⁾ Απολλόδωρον . . . τον Κυζικηνόν . . . 'Αθηναΐοι πολλάκις έαυτῶν στρατηγόν ἔρηνται, ξίνον όντα, καὶ Φανοσθίνην τὸν Ανδριον, καὶ Ἡρακλείδην τὸν Κλαζομένιον, οθς ήδε ἡ πολις ξένους ὅντας ἐνδειξαμένους ὅτι ἄξιοι λόγου εἰσὶ, καὶ εἰς στρατηγίας και εἰς ἄλλας ἀρχὰς ἄγει.

⁽⁴⁾ Pline, H. N. XXXIV, 19, 21 et 22.

⁽⁵⁾ Epoch. d. bild. K. 292, A.

50.

Piédestal de marbre blanc trouvé sur l'Acropole d'Athènes. On y lit sur un côté:

APIETONEI. EMMENIAO=:EF

Αριστονεί(δα)ς Εμμενίδου. ἐπ(οίνησε) Aristonidas fils d'Emménides a sculpté.

Sur le côté opposé et en sens inverse on lit:

□ I I MAPKONANTΩNION ΔLAI ANAΞΙΩΝΟΣΥΙΟΝΑ ΉΣΙΝΕΚΑ

ΔΕΩΧΑΡΗΣ ΕΠΟΙΗΣΕΝ

(ὁδ)ημ(ος)· Μάρχον Αντώνιον Αναξίωνος υἰὸν (Αρετ)ης (ἔ)νεκα. Λεωχάρης ἐποίησεν. Le peuple à Marc-Antoine fils d'Anaxion, pour sa vertu. Léocharès a sculpté.

C'est encore ici un autre éxemple de la transfiguration que les Romains faisaient subir aux statues. D'un côté nous avons une inscription antérieure à la 94° Ol. De l'autre une inscription des siècles romains. Nous croyons que le nom qu'on voit à la première, est celui du sculpteur. Le dernier mot paraît être èx)oinge. Pline (1) fait mention du sculpteur Aristonidas qui fondit ensemble le bronze et le fer pour donner plus de vigueur à son groupe d'Athamas. Il paraît résulter du récit de Pline qu'Aristonidas était un Thébain, ou au moins qu'il avait quelque rapport avec Thébes, car son ouvrage se trouvait dans cette ville (2). Les Emménides étaient justement une famille Thébaine. Le premier de ce nom, descendant de Cadmus, tua dans la 69° Ol. Phalaris, tyran d'Agrigente en Sicile et s'empara de la puissance. De lui venaient les Emménides, que nous voyons vainqueurs aux jeux de la Grèce (3). Le statuaire Aristonidas était donc un descendant d'Emménide, soit qu'il fût d'Agrigente et voulût décorer Thèbes, la patrie de son aïeul, soit qu'il eût appartenu à une branche de cette famille, domiciliée à Thèbes. Il peut avoir fleuri vers la 90° Ol.

Quant au Marc-Antoine de la seconde inscription, il est clair qu'il n'est pas le triumvir, mais bien quelque Athénien, fils d'un nommé Anaxion; d'après la coutume que l'adulation avait alors introduite en Grèce, il tirait vanité d'ajouter à son nom celui de l'ami de César. On doit en conclure que cette inscription est du premier siècle du christianisme.

Mais le nom du sculpteur Léocharès nous porte à penser que ce piédestal a deux fois changé de destination. Un sculpteur de ce nom a fleuri vers la 102° Ol. (4). On voyait de lui une statue de Jupiter dans l'Acropole (5). Il est probable que la statue d'Aristonidas ayant été enlevée par ceux qui voulaient tirer parti de son bronze, le piédestal fût renversé et servit au Jupiter

⁽¹⁾ H. N. XXXIV, 14, 40.

 ⁽²⁾ Hoc signum exstat Thebis hodierno die.
 (3) Ἐμὲ δ' ὧν παρ

ο) Εμε ο ων παρ Θυμός ότρύνει φάμεν, Εμμενίδαις Θήρωνι τ' έλθεϊν κύδος. Pind. Olymp. III, 68.

Πυδιόνικος ἔνδ' ἐλδίοισιν Ἐμμενίδαις Ποταμία τ'Ακράγαντι καὶ μὰν Ξενοκράτει ἐτοϊμος ὅμνων δησαυρὸς ἐν πολυχρύσω Απολλωνία τετείχισται νάπα. Plind. Pyth. VI, 9.

⁽⁴⁾ Plin. H. N. XXXIV, 18, 19. Pausan.

de Léocharès. Plus tard le peuple d'Athènes pour épargner les frais de la statue qu'il venhit ériger à l'homonyme de Marc-Antoine, inscrivit son nom sur le piédestal du Jupiter audessus de celui du sculpteur. D'ailleurs rien ne nous empêche de croire qu'un autre artiste Léocharés a pu sleurir au coumencement du 1er siècle du christianisme. La forme des lettres ne s'oppose point à cette supposition.

51.

Fragment de piedestal de marbre du Pentélique, trouvé à l'Acropole.

OANATE TA VADI KAV

Dans la seconde ligne on lit: Παλλάδι à Pallas; la première parait être Θάνατε, ou ὁ ἀνατε(θείς), celui qui fut consacré; la troisième contient la première syllabe d'un nom propre, comme Καλ(λίας).

52.

Plaque carrée de marbre du Pentélique, trouvée à l'Ouest du Parthénon. L'inscription est écrite sur l'un de ses côtés. La première ligne commence au bord supérieur de la pierre, ce qui paraît indiquer qu'il y en avait une autre qui lui était superposée.

. . . ων ἀνέθηκεν ἀ . . . τ)η ἀθηναίη. (un tel) on a consacré . . . à Minerve. Le dialecte est Ionien ; τη Αθηναίη pour τη Αθηναία.

43 of

CHAPITRE 2.

TITRES GYMNASTIQUES.

53.

Piédestal rond de marbre du Pentélique, trouvé aux Propylées.

PANAOENAIAMEAAV

KALLIAE

NIK E

OL IAEI

TYOIAAIE

IEOMIATENTAKIE

NEMEIATETPAKIE

Καλλία(ς Διδυμίου ἀνέθηκε)
νικ(ήσα)ς
Ολ(υμπ)ιάσι
Πύθια δὶς
ἴσθμια πεντάκις
Νέμεια τετράκις
Παναθήναια μεγ(ά)λ(α).

Callias, fils de Didymios a consacré ce monument, ayant vaincu aux jeux Olympiques (une fois), deux fois aux jeux Pythiens, cinq fois aux jeux Isthmiens, quatre fois aux jeux Néméens et aux grands Panathénées (une fois).

Quel est cet intrépide vainqueur? Deux individus de la célebre famille des Callias, dont nous avons parlé plus haut, n. 22, avaient, à notre connaissance, vaincu aux jeux publics de la Grèce. Callias I avait remporté le premier prix de la course à cheval à Olympie, et le second prix de quadrige à la 54° Ol., et avait aussi vaincu aux jeux Pythiens (¹). Callias II remporta trois prix de quadrige aux jeux Olympiens (²). Mais nous lisons chez les anciens d'un autre individu de ce nom qui a remporté des victoires encore plus nombreuses. Andocides (³) cite un Καλλίαν τὸν Διδυμίου, τῷ σώματι νικήσαντα πάντας ἀγῶνας τοὺς στεφανηφόρους. Callias, fils de Didymius, qui avait vaincu de son propre corps dans tous les jeux οù l'on descerne une couronne. Cette description sied plus à notre Callias qui a effectivement vaincu dans tous les jeux, et de son propre corps, c. à d. à la course ou plutôt au pugilat, car s'il avait vaincu à la course aux chevaux ou au quadrige, il n'aurait pas manqué d'ajouter à l'inscription ἔππφ ου τεθρίππφ. Pausanias (⁴) parle aussi d'un Callias d'Athènes, Pancratiaste, dont il vit la statue à Olympie. D'après un autre passage de ce même auteur (⁵), ce Callias vainquit au Pancrace la 77° Ol.

Nous croyons qu'il n'est autre que celui d'Andocides et celui de notre inscription. En effet nous voyons par celle-ci que la victoire à Olympie est la première que notre Callias a remportée. Si nous plaçons celle-ci à la 77° Ol., il a eu besoin de plusieurs années avant de gagner treize prix à des jeux qui étaient à la distance de 3 à 4 ans l'un de l'autre, et l'époque de son monument ne peut par conséquent être que postérieur à la 85° Ol. Le caractère lapidaire de l'inscription indique cette même date. Mais le discours d'Andocides contre Alcibiade fut prononcé après l'expédition de Mélos et avant celle de Syracuse, ainsi Ol. 91, 2; et il y est parlé de l'éxil de Callias comme d'un fait pas trop ancien. Nous croyons donc pouvoir affirmer que le Callias qui remporta, d'après Pausanias, la victoire de Pancrace à Olympie, et y eut une statue faite par le sculpteur et peintre Micon, remporta aussi plusieurs autres prix dans la suite dans tous les jeux publics de la Grèce, consacra à la fin de sa carrière sur l'Acropole d'Athènes une statue dont nous avons le piédestal, et fut ensuite banni d'Athènes, comme le rapporte Andocides.

54.

Chandler le premier publia cette inscription. Il dit l'avoir vue dans la maison de G. Daidy à Athènes, non loin du monument choragique de Lysicrate. Fourmont en a aussi donné une copie peu éxacte. Bœckh, C. J. 212. Maintenant elle se trouve sur l'escalier de la maison de D. Tambisco à la rue Rodakio, près, de la succursale du couvent de Pentéli.

⁽¹⁾ Hérod. VI, § 122, - (2) Schol. d'Aristoph. Nuées, 61. - (3) Contre Alcibiade, II. - (4) VI, 6. - (5) Y, 9.

OINEIE EYPYMENE NIKOETPATOE ENIKA MELETEONOEEDIDAEKE PAIDON EXOPERE

Οίνηξε ενίκα παίδων. Ευρυμένης Μελετέωνος έχορήγει. Νικόστρατος έδίδασκε.

Les enfans de la tribu Œnéis ont remporté le prix; Eurimènes, fils de Mélétéon était le clief de chœur; NIcostrate a enseigné.

On voit que c'est une inscription choragique; il s'agit d'un prix de chant ou de danse, et si l'affirmation de Chandler sur l'endroit où elle a été trouvée est juste, elle appartient évidemment au théâtre de Bacchus. Mélétéon, le père d'Eurymènes est peut-être le même dont nous voyons la fille Polyhippe dans l'inscription s. n° 150, de C. J. G. qui se rapporte au temps de l'archontat d'Ithyclés, Ol. 95, 3. La présente n'est pas trop antérieure à Ol. 94, et il est bien possible qu'il soit parlé dans les deux du fils et de la fille du même individu. Encorre signifie a enseigné. Mais on sait que c'était ordinairement le poète ou le Musicien lui-même qui enseignait ses propres compositions, de manière que ce mot était pris aussi dans le sens de « a composé (la musique ou la poésie.) »

55.

Fragment de marbre blanc trouvé dans la direction de la rue des Tripodes, non loin du monument de Lysicrate, dans les fondements de la maison de M. Finley.

OSAOPOOEOAVAIÊ PANTAKVESEAIAA

- . . . ος Δωροθέου Αλαιε(εὺς ἐγορήγει.) Παντακλῆς ἐδιδα(σκε).
- . . . os fils de Dorothée d'Alée était le chef de chœur. Pantaclés a enseigné.

Le nom du chef du chœur est essaé. Il était de l'une des communes d'Halæ, car il y en avait deux de ce nom, Halæ Aixonides, située à l'Est du promontoire du Phalère, à l'endroit même qui s'apelle aujourd'hui encore Halikés (Salines), et où il se trouve une riche saline sormée par les dépôts de la mer (¹), et Halæ Araphnides, nommée aujourd'hui άλικὴ τῆς ြΡαρήνας, salines de Raphéna, et située sur le bord de la mer vis-à-vis de Carysto. Pantaclés a enseigné le chœur, apparemment comme auteur de la pièce. Aristophane parle d'un Athénien de ce nom comme ayant marché à la tête d'une procession (²). Ce peut bien être le même individu qui enseigne ici le chœur, et qui par conséquent prenait part à la sête de Bacchus. Les grenouilles où il est sait mention de cet homme ont été jouées Ol. 93, 3 (³). La victoire de Pantaclés doit avoir été récente, pour qu'Aristophane dont le génie démocratique s'attaquait à tout ce qui s'élevait au dessus du niveau commun, l'en raillât dans cette comédie, et ne trouvât pas mieux à dire qu'à le persister de ce qu'il s'était présenté à la sête avec son casque dépourvu de son aigrette. Cette victoire peut donc avoir eu lieu vers la 90° Ol. Le caractère des lettres (particulièrement le ≤ et l'absence de ⊢ à λλευεὺς) repond parsaitement à cette époque.

Dans une autre inscription qui va être prochainement publiée (n. 89) nous rencontrons ce même nom comme appartenant à un individu qui a rempli les fonctions de questeur des effets sacrés de Minerve pendant la 1e année de la 88e Ol. Nous n'insistons pas sur l'identité, mais les époques étant tellement rapprochées, il est possible que le χοροδιδάσκαλος, le questeur, et l'homme persiflé par Aristophane n'eussent été qu'un et le même individu.

⁽¹⁾ Xénoph. Hell. II, § 34. - Leak. on the dem. of Attices.

Α και μήν ου Παντακλέα γε ἐδίδαξεν (ὁ Όμηρος) δμως τὸν σκαιότατον: πρώην γοῦν, ἐνίκ' ἔπεμπεν τὸ κράνος πρῶτον περιδεσάμενος, τὸν λόφον ἄμελλ' ἐπιδέσειγ. » Aristoph. Gren. 1027. — (3) V. vers 48, 192, 705, 1209.

CHAPITRE 3,

INSCRIPTIONS QUI CONCERNENT DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES.

Plaque de marbre du Pentélique haute de 73 cent., large de 30. Elle fut trouvée, ainsi que les 3 suivantes, le 10 Octobr. 1836 dans la pinacothèque ou l'aile droite des Propylées. Elle était brisée en deux morceaux, et n'est elle même qu'un fragment mutilé.

56.

IOELABONIOI AYOINANAPO I NEOE I A I A LOT KE { IO | KON: F : { | N \(\) PON |: F : TEN OPOPENKAT I & TA & INTENKAMP YVEN EVI A A E I E E A PANKA I TA **ξΑΓΓΑΛΑΛΟξΙΝΕΙξΕΔΡΑ** NHEKAETENMANI DIENKOLLYT O I O I KONT I: H: KPO I E O I E N E KAM BONIAONHO I KONT I: H: AN APEA I EMMELITE I HO I KONT I: H: TPE TO NT | AAPYLE & | O | KONT |: HME DO I EMMELITE I HOIKONT I: H: APOL LO O O POIEMME LITE I HOIKONT I:H:HIKPIOMA TAKAOELOEINTA APOTONK I ONONTONHENTE I PP O E T A E I HE * E A N AP A E I NTE Y K POENKY A OENA I OI HO IKON: KEPAONAX (IOPE IOO & H: KPO I & O EN EKAMBON I DONHO! KON: H: P PETONANPY LE & I HO I KON: H: KE O **EA E I TO I E ENKAYTAI E HEKTOH** I NAMN BOOD HAT TO TYPE OLLYTOIIIIOIKONT::III: L ΑΝΑΦΟ ΡΕ ξΑξΙΝΠΡΕΠΟ 25 NPYVEE IHO I KONTI : ME A EMMELITE !: HO I KONT IF KE O **ΓΑΙΟΝΗΥΠΟΡΛΟΙξΙΡΔΔΔΕΕΕΕ** IIIC: PPI & TAI & KAOEMEPANHEP AAIOMENO I & AYO I NA NAPO I NH EKKAIAEKAHEMEPONAPAXMES EXHEMEPAXHEKAXTEXHEKAT POIPAIDIOIENKOLLYTOIHO KONTIKAIEYNEPAOIAAAHHT PI & TAI & KAOE MEPANHEPAAIO MENO I & TPITE & A OAEK EMEPOK ALYMMATAE I & TENHOPODENHE PT A HEME POND PAXMH NTH & HEM EPA & HEKA & TE & AYO I NANAPO I NPAIDIOIENKOLLYTOIHOIKO NT IKAI & YNEP AOI: AHHHH KEGA VAΙΟΝΠΡΙ ξΤΑΙ ξ ΔΔΔ ΔΠΗ:HENK AYTAIETOKYMATIONHENKEN TITOHEDITOIHEDIETYLIC O I HENTO & TENTOBOLONTO

PTEKT IOMENOIM $O\Delta$ PITE LO€ T **PTAHE EPO EKE & IHOIK** YMMA ₹ | □ □ POSEMISO MAINHEK TTAPONH OLLYTOIH MATIONTEP PO { EM | { 600 MAINHEKAE ΠΑΙΑΕΧ₹ΜΑΙ HO I KONT I: A I PIKOLLESAI O E A MENAYO I ETONTOHOD! PO | € 0 |: △ - | NIKOPHH III: MEPANEPA OXIVEIAN EKPOPIOH EKIOPIKA INAEEYNOE **EAEIIENTEI** PAEINAPAXM NONIFAPOLI TI: HE DOI: H: MAMMANOI: 1: PIAKAOELO OHAOONTAI ANDPASIT LONTOVO A 10 1:111 HOTP MO N

VAHERA & TONMI & GOTE & P O DOPO EMMELITE I HOI **VVALLESHEDAKLE 17ES** NAAA:KE OA LA LONHEN KAY ΔΔΔXPY ξΟΧΟΟ Ι ξΧΑ L X A ξ O & ANT I PO & A PEDOM ENTO E | LOMENONTE & PPOTEPA & TANE | A & TE&HOINE | DO & & **DO I EMME VITE HO IKONT** 55 KE PALA I ONXPY E OXOO I E ₹ Ø Ø I A PX ITEKTONIAP O I A A P Y V E O E N A A A T + H .MMATE | PYP A I ON I AAAIII AVAIONMI & OOPATHIIII: EY 60 NTO EANALOMATO EKE DAL X THH HADADAIIC EP I TE & LEONT I DOSHEB PYTANEYO E E MILEMM AMIONTE (OEOD 374 65 ANPYLEO XXXXHHH TAKE

A.

. ιος λαβόντοιν) δυοίν ανδροίν Σωσία Αλωπεχήσι οἰχοῦν(τι) : Η: Σίνδρονι : Ε: τὴν όροφήν κατιστάσιν, την καμ.π-5 ύλην σελίδα είς έδραν καὶ τάς άλλας έπαγαγούσιν είς έδραν έχάστην, Μάνιδι έν Κολλυτῷ οἰχοῦντι : Η : Κροίσω ἐν Σκαμδωνιδών οίχοῦντι : Ε: Ανδρέα 10 έμ Μελίτη οἰκοῦντι : Ε: Πρέποντι Αγρυλήσι οίχοῦντι : Η: Μήδω έμ Μελίτη οἰκοῦντι : Η: Απολλοδώρω έμ Μελίτη οίκούντι: Η: Ικριώματα καθελούσιν τὰ 15 από των κιόνων των έν τῆ προστάσει, έξ ανδράσιν, Τεῦχρος έν Κυδαθηναίω οίχων : Ρ Κέρδων Αξιοπείθους : Η: Κροῖσο; έν Σκαμδωνιδών οίκών : Η: Π-20 ρέπων Αγρυλησι οίκων : Η: Κησισόδωρος : Η: Σποδίας : Η: Ικριώσασι τοῖς ἐγκαύταις ἐκ τοῦ έν)τὸς ὑπὸ τὴν ὀροφήν, Μάνι-

B.

Γ. Τέχτ(ονι καθ' ήμέραν έργαζομένω μ ρίτη(ς δ) ωδ(εκημέρου πέντε όδο-? λωύ; τ(ῆς) ή(μέρας έκάστης έπτὰ ἡ(μ)ερῶ(ν . . . Αλωπεκήσι οἰκ(ούντι) ΠΙΙΙΙΙ. τοῖς καλύμμασι πε(ρικαλύψαντι έμπρός, έμισθ(ώσαμαν δυοίν δραχμαῖν ἐκ(άστ . . . τεττάρων έν Κολλυτῷ (οἰκοῦντι PHHH. τὸ Κυμάτιον περ(ικολλήσαντι έμπρός έμισθώ(σαμαν δυοίν δραχμαίν έχαστ(ον τὸ όπαίον ό παῖα έξ. Μά(νιδι ἐν Κολλυτῷ οίχοῦντι : Δ(Η Η: τὸ χυμάτιον περικολλήσα (ντι όπίσω έμισθώταμαν δυσί(ν δραγμαϊν έκαστον τὸ όπ(αῖον, όπαῖα ἔξ: Κροίσω : ΔΗ Η (:Κεφάλαιον τεχτονικοῦ FIF FIIII: (. . . καθ' ήμέραν έργαζομένοις(. . . τρ-

	οι έν Κολλυτώ οίχουντι : !!!! : Δ-
20	εκάνας;) ἀναφορήσασιν, Πρέπο-
	ντι Α)γρυλησι οίχουντι : Η: Μήδ-
	φ) έμ Μελίτη : οἰχοῦντι Ε. Κεφ-
	ά)λαιον ύπουργοῖς : ΕΔΔΔΕΕΕ
1	ΙΠΟ: Πρίσταις καθ' ἡμέραν έρ-
30	γαζομένοις, δυοίν ανδροίν
	έκκαίδεκα ήμερων, δραχμής
	τῆς ἡμέρας ἐκάστης ἐκατ-
	έ)ρφ, Ραιδίφ έν Κολλυτῷ ο-
+	ί)κοῦντι καὶ συνεργφ ΔΔΔΗ Ι . Π-
35	ρίσταις καθ' ήμέραν έργαζο-
	μένοις, τρίτης δωδεκημέρου, Κ-
	αλύμματα ές την όροφην, έ-
	πτά ήμερων, δραχμήν της ήμ-
	έρας εκάστης δυοίν ανδροί-
40	ν, ἑαιδίω έν Κολλυτῷ οἰκοῦ-
	ντι καὶ συνεργῷ : ΔΗΗΗΗ. Κερά-
	λαιον πρίσταις ΔΔΔΔΓΙ. έγκ-
	αύταις, τὸ χυμάτιον ἐγκέα(ν-
	τι τὸ ἐπὶ τῷ ἐπιστυλίῳ (τ-
45	ῷ ἐντὸς, πεντόβολον τὸ(ν πό-
14.0	δα εκαστον. Μισθωτής Δ(ιονυ-
	σόδωρος έμ Μελίτη οἰ(κῶν .
	έ)γγυπτης Ήρακλείδης (Οῆθε -
	ν ΔΔΔ : Κεφάλαιον έγκαύ(ταις
50	ΔΔΔ . Χρυσοχόοις . Χάλχας (χρυσ-
	ώσαντε προσαπέδομεν τό όφ-
10	ειλόμενον τῆς προτέρας (Πρυ-
	τανείας της Οίνηίδος, Σ(υσί-?
- 3	φω έμ Μελίτη οἰχοῦντ(ι
55	κεφάλαιον χρυσοχόοις (• • Μ-
	ισθοὶ ἀρχιτέκτονι Αρ(χιλόχ-
	φ Αγρυλήθεν ΔΔΔΓΙ Γ. ύ(πογρ-
	α)μματεί Πυργίωνι ΔΔΔΙΙΙ(ΙΙ. Κεφ-
	άλαιον μισθού ΕΔΓΗ Η ΙΙΙΙΙ. Σύ(μπα-
60	ντος ἀναλώματος πεφάλα(τον
	хринфалалііс.
	Επί της Λεοντίδος εδίδόμης
	πουτανευούσης Δημμία παρά τ-

εχρόπιον
εκροπικά • • • • • •
ινας συνθε
σασι έν τῆ (πέντε άνδ-
ράσιν Δραχμ
νονι Ε: Απολλ(οδώρω Ε: Πρέπον
τι: -: Μήδω: +: (
μαμμάνω : t: · · · · . ix-?
ρία καθελού(σι
σι ἀπὸ τοῦ τ(είχους
ο ἀφ' ὧν τὰ ζ(ῶα
άνδράσι. Π(ρέποντι. Μήδω Α-
πολλοδώ(ρφ έν κεφαλ-
λαίω ; ΙΙΙ
δτ
μο

αμιῶν τῆς θεοῦ, π(α)ρὰ Å(ρησαίχμου) Αγρυλῆθεν (καὶ συναρχύντων ΧΧΧΧΗΗΗ
τὰ κε . . -

A.

\$	1)	. Aux deux hommes qui ont pris, à Sosias, demeurant à Alopéké, 1 Dr.
		à Sindron
5	2)	'A ceux qui ont placé le toit et qui ont fixé le chevron courbé dans sa
		position, et chacun des chevrons dans la leur:
		à Manis, demeurant à Colltyos, 1
		à Crésus, demeurant à Scambonide, 1 »
		à Andréas, demeurant à Mélite, 1 »
		à Prépon, demeurant à Agrylæ, 1 »
		à Médos, demeurant à Mélite, 1 »
		à Apollodore, demeurant à Mélite, 1
S	3)	Aux six hommes qui ont abattu les échafaudages des colonnes du
	,	portique: Teucros, demeurant à Cydathénéon, 1 »
		Sindron, fils d'Axiopithos,
		Cræsus, demeurant à Scambonide, 1 »
		Prépon, demeurant à Agrylæ 1 Dr.
		Képhisodore, 1 »
		Spodias,
9	4)	
		partie intérieure (du portique) sous le toit:
		à Manis, demeurant à Collytos, 406 »
\$	5)	'A ceux qui portaient en haut les baquets:
		à Prépon, demeurant à Agrylæ, 1 »
		à Médos, demeurant à Mélite, 1 »
\$	6)	Total (de la somme payée) aux ouvriers, 84 dr. 4 ½ ob.
5	7)	Aux scieurs journaliers; à deux hommes pour seize jours, à raison d'une
		drachme par jour à chacun: à Raidius, demeurant à Collytos et à
		son ouvrier
5	8)	Aux scieurs journaliers; à deux hommes qui ont travaillé dans la
	,	troisième douzaine de jours les couvertures de toit, pendant sept jours,
		à raison d'une draghme par jour: à Raidius, demeurant à Collytos et
		à son ouvrier
6	9)	Total (de la somme payée) aux scieurs
		Aux peintres: à celui qui a peint la cymaise sur l'architrave intérieure,
	- /	à raison de cinq oboles le pied. Dionysiodore, demeurant à Mélite,
		entrepreneur; Héraclide d'Oë, garant

49 de

) Total (de la somme payée) aux peintres,	»	
	12	2) Aux doreurs: A Sysiphe, demeurant à Mélite, qui a doré les conques,		
		nous avons acquité ce qui lui était dû de la Prytanie précédente de la		
		tribu Ænéis		
) Total (de la somme payée) aux doreurs		
5	14))_Appointemens à l'architecte Archilochos d'Agrylæ 37	D	
		au sous-secrétaire Pyrgion 30 e	dr. 5	ob.
) Total des appointemens 67		ob.
9	16)) Total de toute la dépense	r. 3	1 n
\$	17)	Sous la septième Prytanie de la tribu Léontide: Reçu des questeurs		
		de la Déesse, Aresæchme d'Agrylæ et ses collègues	lr.	
		В.		
5	1)		Dr.	
5	2)	'A un charpentier, journalier qui a travaillé dans la troisième douzaine		
		le pendant sept jours, à raison de cinq oboles par jour; à		
		demeurant à Alopéké	dr. 5	ob.
\$	3)	'A celui qui en a couvert de revétement la partie extérieure;		
		Nous avons adjugé pour quaire à a dr. par à		
		demeurant à Collytos	dr.	
\$	4)	'A celui qui a attaché la cymaise en avant; Nous avons adjugé à		
		2 dr. chaque cassette six cassettes. A Manis, demeurant à Collytos, . 12	dr.	
\$	5)	'A celui qui a attaché la cymaise en arrière. Nous avons adjugé à		
		2 dr. chaque cassette six cassettes, à Crœsus	n	
9	6)	Total (de la somme payée) aux charpentiers	» 4	ob.
9	7)	Aux journaliers (qui ont placé?) la poulie le Cecropée,		
		murs Cecropiens		
8	8)		dr.	
		à Apollodore 1	D	
		à Prépon	n	
		à Médos	n	
		à	n	
9	9)	'A ceux qui ont abattu les échafaudages du		
		mur d'où la frise à hommes, à Prépon,		
		à Médos, à Apollodore		
9	10)	Total		

Plaque de marbre du Pentélique semblable à la précédente, et trouvée dans le même endroit. Elle a 95 cent. de haut et 43 de large. Elle fut composée de 16 morceaux trouvés séparément.

PYHEXONT - I - A PYPOMA EDI LIE YETONNEANIEKO I LAPATONOO PA K APALPA X EMMELITE HO I KONTONH NKA I TONHOL I 400 PANET PA KPOONTAHAAANT I AAN KEPA MEONTOAPMA KAIT AN I & KONKA I TOHITTOTO ΝΥΜΕΝΟΗΗΔΔΔΔΦΥΡΟΜΑΧ Φ Ι ξ Ι ΕΥ ξ ΤΟΝΗΑΛΟΝΤΑΤΟ PPONFAMYNN I ONHAAPY V E HO I KONTONHITTON KA I TON NAPATONHED I KPOONTAKA I N & TELENHY & TEPONTO O & EO EHAAPH FOKLO HALOPEKE HOLKONTONTONXALINONHE NTAPAOYPOMAXO EK EO I E I E TONHA N∆PATONHEIT I TE ₹BA EPIA & EI & TEKOTATONDAPA 20 NBOMON₽AHIA €O€KOVVYTE ENAYNA IKAE I EMA I EMPOE TOKEPADA KEDALA IONHA MATOPO I KOXXXHHHAP VE AXXXHHHH FEHANALOMATOA 25 N HEL I LE & LAND I ΔΟξΟΛΔΟΕξΓΙΡΥΤΑΝΕΥΟΥ **VEMMATA PAPATAMIONTE** OAPE & A IXMOHAMPYLEGEN NXHHDDDDFFF30 INA VOMATAHONEMATA & A JE E AYOHE E A ETONLO NONHA ANPADO ENAPAXMESHEKATE ANF FREDAVA IONHONEMATON F 100PA IKOPAB∆O € EO € TON ONONTONTPO≶EOTONKATA BOMONTONIPITONHAROT -B TE &A IONE & HAME IN IAAE & OIVEHOIKONATH HHA EX **ξΔΠΗΗΡΥξΑΝΙΑξΔΠΗΗΗξ** 40 NE EHAME IN I A DODT: HHH: TI PATE ₹△□ HITONHEXOMEN ₹ ₹ ! M | A ₹ A \ \ O \ \ E K E ₹ | H FFFKEP△ON△:FFIIIII: ₹IN MO: DHHIIII EOKL **EHAX** 45 O E OFFIIIIE ANNICIEI IIIIHEDIEIKE & IMIO: A ΔF 1111**E**C AN APO E IM I I AFFIIII IHEXOM! IONEX { E ONE & Ν Ι ΚΟ ΣΤΡΑΤΟ:ΔΠΗ IHEYAO 50 EALOPEKE & NAPHI

DEIAM ALVALLOS I LOVXVK ONTON I ETAKALYMMATANEE EIEMMEN I TEIHOIKONTIPHH HETEPONI APA DE IMMADIA SAN TITENAKANOANHEIETAKALYM MATAAAAOA NOPALOFEKEE IHO I K ONTH H H K E DAVA I ONKEPOT V A { TA | {:\D|- M | {:\O| APX | TE KT ON I APX I LOXO I A APY LEGEN A A ATH HYPOAPAMMATE ITYPA ION 10 IHOT **₹**OO ΔΠ-ENKAYTE I TOKYMAT I ONE V KEVNT I TOHEL I TO I HELI & TY V IOITO I HENTO & C'ENTOBO ΓΟΝΤΟΝΠΟΦΑΗΕΚΑ ΣΤΟΝΠΟΦΑΣ HE KATONAEK ATPE &M I & GOTE I TPO THATE DOMENT PO THO I TOPO TEP) NE IXEA IONY (OAOPO IEM MEL I TE I HO I KONT I HE A AYETE THE PAKLE I DETOEDENDOUGHT HHI KEDALA I ONHENKAYTE I DA DALLE I: VEMMA: XHHDDDDL FFF I ANALOMATOHAYTO : : HEPITE ₹A ΛΕΙΔΟ ₹ LEMMATAPATA MIDNTE & OEOTAP AAPE & AIXMO Y I EOENKA I & YNAPXONTON HEISIEPAME HHHY **NOTHENEIKAIN ATONAEM** A I HE I EOY E I ANTE I AU HHHHIIIA NAVOMATAHONE M/ XXAPTA | HEONEO E €AN△YOHE € ATAANTI∧P AФAHENE∧P AФ ₹AM EN ++ IIII EAN I DEETETTAPEE++ FFXPY (IONHEONE DEHE I & TA & XANKA EPETA VAHPAP I APAX ME 35 **EHEKASTONTORE TALONDAP AD** ON IQO (EMME LITE I HO I KONTO **EHADITHOLYBOOSHEONEOE** OTAVANTOHEI & PPO & OE & I 40 NIOI A I ONTAPA & O & TPAT EV ITE IHO IKONTO E: A:XPY ETALOAYOHEONEOEX PY & O TOHO O O ALMOTOKIONO ET AP ON I DO EMMEN I TE I HO I KO ₹ F F KEФ AVA IONHONEMATO HA ₹EO₹TON KIONONTON™ EOT < T^ ONT APATON BOMONTON AI BOMOTE & A I ONE & LAO **ΓΕΦΙΙΟΝΗΕΡΧΙΕΥ** ξΙ ΞN

	E Ο Ν Δ Γ Η Ι Ι Ι Ι Ι Ι Ι Ι Ι Ι Ι Ι Ι Ι Ι Ι Ι Ι	VA OE EOK AP I ONVA O OEHATONHEXOMENO UNAEYTE PONDAVA	
55	EIPAIEY EIKPOEEI	EYEDILOE TP EOAPAE' E ALAKPOH	55
60	ΘΕΝΑΙΟ ' (ΟΝ:ΔΠ:ΚΕΦΙ ΡΟξΕ ΟΝΙΔΟΝΗΟΙ ΔΠ:Ν ΚΟ ΤΟξ:ΔΠΘΕΥ \Ε	E AMEIN 1/2 NLY EAN E E OMEN AOAI E E NONE X	60
60	A EKATAX NTITO PAP TO EXOBOMO OLYKLE ELAKI	FOL IKONKED	00
	ONTPO COTONKATATONB	O NAPOSFAT A OTOBOMOT	
65	TONTPU TOBOMO ESATO	E { TE PA : K TEYKPO {	65
	NHEPX I & SASITA MENONA RODAK ONLAOSSO: AHI	KEΦ I € OΔOPO € I YAE I TONTE IP	
70	ATONH EXOMENON &E AKPO & PA ANIEY & DIV	OOPA I KOMXALKA ENO I ENE ELEMMELLI	٠
	ATORTA ANIEDAO PAEL	I ANDHELLESA! MIANDHELHEYMELI IIEK	
	O:DAMEP PALAKI JOTON	AMHOIKAHHHA IVI NEKAM BOHOIKAHHHAAOP NAPOE EN	
75	WENON SESAM NIAVE	KOL LYHOIK:MIAN: AFFFFXAN KA	
	ALYEA AEO/ ENEEH AM NIAA IMOK ATEEAA:TO	SE PΛΑ Σ ΜΕΝΟΙΕΧ ΣΜΑΝΙΔΙΕ Ν ΟΝΡΔΔΑ Η Η Η Η Κ	
	EXO ONEXEE & IMIA &: A V	NOIHENAEKA & T VYHO I KO N T	
80	7 FFFI IS INDPC SIM I O: DF	EP AA E AME N	
	II EANNIONE I AFFF	ENOITPE	
	IKE E E IMI H	ΔΔFFTO F OI	
85	HONE & I M		
	KON		

A.

τό δό) ευ έχοντα ΗΔ. Φυρόμαχος Κ) πρισιεύς τὸν νεανίσκο-

ν τὸν) παρὰ τὸν θώρακα ϜΔ. Πραχσίας) ἐμ Μελίτη οἰκῶν τὸν

5 ἵππο)ν καὶ τὸν ὁπισθοφανῆ τὸν πα)ρακρούοντα ΗΔΔ. Αντιφάνης ἐκ) Κεραμέων τὸ ἄρμα καὶ τὸν νε)ανίσκον καὶ τὼ ἵππω τὼ

10 ος Κη)φισιεύς τὸν ἄγοντα τὸ-

ζευγ)νυμένω ΗΗΔΔΔΔ. Φυρόμαχ-

B.

δείγμ(ατ)α πλάττουσι τῶν χαλκῶν τῶν (ε)ἰς τὰ καλύμματα. Νήσει ἐμ Μελίτη οἰκοῦντι ΓΡΕΕ.
ἔτερον παράδειγμα πλάσαντι τὴν ἄκανθαν εἰς τὰ καλύμματα. Αγαθάνωρ Αλωπεκῆσι οἰκῶν ΓΡΕΕ. Κεφάλαιον κηροπλάσταις: ΔΓΕ. Μισθοὶ ἀρχιτέκτονι Αρχιλόχφ Αγρυλῆθεν ΔΔ
ΔΓΕ. Υπογραμματεῖ Πυργίων-

ν ί ππον ΕΔ. Μυγνίων Αγρυλή
σι) οίκῶν τὸν ἴππον καὶ τὸν

ἄ)νδρα τὸν ἐπικρούοντα, καὶ

τὴ,ν στήλην ὕστερον προσέθ
15 κα)ε ΗΔΔΡΕΕ. Σῶκλὸς Αλωπεκή-

σι) οἰκῶν τὸν τὸν χαλινὸν ἔχο)ντα ϜΔ. Φυρόμαχος Κηφισιεὺς) τὸν ἄνδρα τὸν ἐπὶ τῆς 6ακτ)ηρίας εἰστηκότα τὸν παρὰ

20 τὸ)ν δωμὸν ϜΔ. ἴασος Κολλυτεὑς) τὴγ γυναῖκα ἦ ἡ παῖς προσπέ)πτωκε ϜΔΔΔ. Κεφάλαιον ἀναλω)μάτων οἴκου ΧΧΧΗΗΗΔΓ(Ε). Δῆμμ)α ΧΧΧΗΗΗΕ. Ανάλωμα τὸ α-

25 ὑτ)ὸν. ἐπὶ τῆς Πανδιονίδος ὀγδόης πρυτανευούσης) λήμματα παρὰ ταμιῶν τῆς
θε)οῦ Αρησαίχμου Αγρυλῆθεν (καὶ συ(ναρχόντω)ν ΧΗΗΔΔΔΓΕΕΕ.

30 Η Π. Α)ναλώματα. ἀνήματα. Σανί)δες δύω ἐς ᾶς τὸν λόγον ἀν)αγράφομεν, δραχμῆς ἐκατέρ)αν Η Π. Κεφάλαιον ἀνημάτων Η) Ρ. Λιθουργικοῦ ἡαδδώσεως τῶν

35 κι)όνων τῶν πρὸς ἔω· τὸν κατὰ (το ον) θωμον τὸν τρίτον ἀπὸ τ(οῦ) θωμον τῆς Διώνης. Αμεινιάδης ἐν Κ)οίλη οἰκῶν ΔΡΗΗ Η. Α(ἴ)σχίνη)ς ΔΡΗΗ. Αυσανίας ΔΡΗΗ. Σ

40 ωμέ)νης Αμεινιάδου ΔΡΗΗ: Τιμοχ)ράτης ΔΡΗΗ: Τῶν ἐχομένων ἑξῆ)ς. Σιμίας Αλωπεχῆσι
οιχῶν Δ)ΗΗ: Κέδρων ΔΗΗΙΙΙΙ. Σινδρων Σι)μίου:ΔΗΗΙΙΙΙ. Σωχλῆς Αχ-

45 σιοπείθ)ους ΔΗ Η ΙΙΙΙΙ. Σαννίω(ν) Σιμίου)Δ(Η)Η ΙΙΙΙΙ. Επιεικής (Σ)ιμίου: Δ
Η Η Ι)ΙΙΙΙ. Σώ(σ)ανδρος Σιμί(ου) ΔΗ Η ΙΙΙΙΙ
τῶν) ἐχομένων έξῆ(ς) ὀνήσ(ιμος) Νικοστράτου: ΔΠΗ ΙΙΙΙ. Εύδο-

50 ξο)ς Αλωπεκήσ(ι) οίκω)ν ΔΓΙΙ

ι Οτ(ρ)υνεί ΔΔΔ. Κεφάλαιον μισθοῦ (Ε)ΔΓ+. Ενκαύτει τὸ κυμάτιον ένχαίαντι τὸ ἐπὶ τῷ ἐπιστυλίω τω έντος, πεντόδολον τὸν πόδα ἔκαρτον, πόδας έκατὸν δεκατρεῖς. μισθωτεῖ προσαπέδομεν πρός ῷ πρότερον είχε, Διονυσοδώρφ έμ Μελίτη οἰκοῦντι έγγυητής Ηρακλείδης Οηθεν, ΔΔΔΑ Ε Ε- Ι. Κεφάλαιον ένχαύτει ΔΔ ΔΔΕΕΕΕΙ: Δήμμα :ΧΗΗΔΔΔΓΕΕΕ Ι. Ανάλωμα τὸ αὐτὸ : ἐπὶ τῆς Α(ι)γηίδος λήμματα παρά ταμιών τῆς Θεοῦ, παρὰ Αρησαίγμου Αγ(ρ)υλήθεν καὶ συναρχόντων Χ.) ΗΗΗ . . . είς ἱερὰ μετ) α των δήμ. . . ένη καὶ νέ)α είς θυσίαν τῆ Αθηναία FFFFIII. Αναλώματα· ώνήμ(ατα γάρται έωνήθησαν δύω ές α τὰ ἀντίγραφα ἐνεγράφσαμεν Η Η ΙΙΙΙ. Σανίδες τέτταρες, Η Η: Ε Ε. Χρυσίον έωνήθη είς τὰς χάλκας, πέταλα ΗΡΔΓΙ, δραχμής εκαστον τὸ πέταλον παρ' Αδόνιδος έμ Μελίτη οἰχοῦντος ΗΡΔΓ Ε. Μόλυβδος ἐωνήθη (δύο ταλάντω είς πρόσθεσι(ν τῶν ζωδίων, παρά Σωστράτ(ου έμ Μελίτη οἰχοῦντος : Δ :Χρυσ(ὸς πετάλω δύο έωνήθη γρυσώ (ές τὸ ὀφθαλμὸ τοῦ χίονος παρ' Αδόνιδος έμ Μελίτη οίχοῦ(ντ)ο-5 F F . Κεφάλαιον ώνημάτω(ν). Η F ΔΔΔΓΕΕΕΕΙ. Λιθουργικοῦ, ἐαβδώσεως των χιόνων των πρό(ς) εω. τον παρά τον δωμόν τον (πρό)ς του δωμού της Διώνης. Λάο σος Αλ(ωπε: Φίλων έξχευς, (Παμμ)έν(ων

- II. Κλ)έων ΔΡΗ IIII. Σίμ(ων Αγ)ρυλη- σι) οἰκῶν: ΔΠΗΙΙΙΙ. (Εν)δοιος Γλαύ?)χου: ΔΡΕΙΙΙΙ Εὔ(δι)χος:ΔΡΕΙΙ 11. τῶν) ἐχομένω(ν ἐχ)σῆς: Θευγ-55 ένης) Πειραιεύ(ς:ΔΓ: Κη)φισογένης Π)ειραιεύ (ς:ΔΠ: Τ)ε (ῦκρος ἐ(ν Κυδα)θηναίω (οἰχ)ων: ΔΠ: Κηφισόδω)ρος έ)ν Σχαμδ)ωνιδών οίκῶν):ΔΓ: Νικό(στρα)τος: ΔΓ: Θευγε-60 (των Π)ειραιεύς:ΔΓ. Τούς όρθοστάτ)ας κατάχ(σα)ντι. τὼ παρὰ τῷ Θυ)ηγοῦ δωμῷ, (Π)ολυκλῆς (Λ)ακιάδης)ΔΔΔΓ. Ρ(αδ)δώσεως τῶν χιόνων τ)ῶν πρός ἔω· τὸν κατὰ τὸν β-65 ωμόν) τὸν πρ(ὸς) τοῦ δωμοῦ τῆς Διώνης, Α)άοσσο(ς) Αλωπεκή(θ)εν ΔΔ. Φίλω)ν Ερχι(εύ)ς ΔΔ: Παμμένων Λαόσ)σου ΔΔ. Κ(αρί)ων Λαόσσου: (Δ)Δ: Ιασος Δ)Δ. Τῶν ἐχομένων (ἐγ)σῆ-70 ς Φάλακρος Παιανιεύς (ΔΔ). Φιλόστρ) ατος Πα(ι) ανιε: ΔΔ. Θ(α)ργήλιος Φ) αλάκρου (Δ)Δ. Φίλορ(μο)ς Φαλάχρ)ου : ΔΔ. Γέρ(ων) φαλάχ(ρου) ΔΔ. τῶν έγ)ομένων (έγ)σῆς. Αμ(ει)νιάδη-75 ς ε)ν Κοί(λ)η (οἰ)κῶν ΔΔ. (Α)ἰσχίνη-ει)νιάδ(ου ΔΔ. Τ)ιμοκ(ρ)άτης ΔΔ: Τῶν) έγο(μέν)ων έξῆ(ς.) Σιμίας: Αλωπ)εκήσι οίκῶν Δ(Η)ΗΗΗΙΙ. Κέρδ-80 $\omega v)\Delta(H)HHHH.$ $\Sigma (v\delta \rho \omega(v)) \Sigma \iota \mu (\omega v)\Delta H(H)$ ΗΗΙ)Ι. Σωκλής Αξ(ιοπ)είθους (ΔΗ ΕΕΕ) ΙΙ. Σαννίων Σι(μίου) ΔΕΕΕ(ΕΙΙ. Ε΄ πιε κής Σιμί(ου ΔΗΗ)ΗΗ(11. Σώσανδρος) : ΔΗΗΗΗΙ: Τ(ῶν ἐ)χ(ομένων 85 έξης.) Ονήσιμ (ος Νικοστράτου... ΙΙΙС. (Εύδοξος Αλωπεκή-

σι οί)κῶν

Ααόσσου, Καρίων Λαό(σσου, Ιασος ΗΔ. Τῶν ἐγομένω(ν ἐξῆς. τδν δεύτερον, Φάλα(κρος Παιανιεύς, Φιλόστρ(ατος Παιανιεύς. Θαργήλι(ος, (Φίλορος, Γέρων Φαλάκρου Η(Δ. Των έχομένων έξñs. Αμειν(ι)άδ(ης έν Κοίλη οἰκῶν, Αυσαν(ία)ς, Σωμέν(ης Αμεινιάδου, Αἰσχ (ίν)ης, Τιμο (κράτης ΗΔ. Των έ(γο)μένων έχσης. Σιμίας Αλωπ(ε. ο)ἰκῶν, Κέρδων Σίνδρων, Σω(κλη)ς, Σαννίω(ν Επιεικής, Σώ(σα)νδρος ΕΔ. Τ(ὸν) πρῶτον κίονα (ἀπ)ὸ τοῦ δωμοῦ τ(ῆς Διώνης), Θευγέ(νη)ς Πειραι: Κ)ηφισογένης Πει(ραιεύς), Τεύχρος (Κυδαθηναιεύς, Κηφισόδωρος (Σκαμδωνίδης. Θευγείτων Πειρ: (ΗΔ. Κεφάλαιον **Λι)θουργικού F. Χάλκα(ς έργασαμ**ένοις. Νήσ(ε)ι έμ Μελίτ(η) οίχ. μίαν ΔΙ-Η-Ε. Σωτέλης Α. . . . μίαν ΔΗ Η Η Ε. Εύμηλί(δης έν) Σχαμ. οίχ.ΔΗ ΗΗ Φίλι(ος έ)ν Σχαμ-60. eix: $\Delta F F F F$. $A\gamma \delta \rho(\alpha) \nu \delta \rho o c e v$ Κολλυ οίκ: Μίαν: ΔΕΕΕΕ. Χάλκας έργασαμένω έξ, Μάνιδι έν Κολλυτώ οίχ)οῦν: ΜΔΔΔΗΗΗΗ: Χάλχας ἐργασαμέ)νω ἔνδεκα Στ-, . . . ἐν Κολ)λυ: οἰχοῦντι ΗΠΕΡΕΕ. Χάλχας) έργασαμένφ, μίαν . . .)τίφ: ΔΗΗ Η. Χάλκας έργασαμ)ένω τρείς ΔΔ)ΔΔΕΕ. τὸ . . . Χάλκας έργασαμ)ένω τ-

₩ 54 **%**

A.

Sannion fils de Simias					
auprès de la cuirasse		마이크리 : "### Color :	100	Dr.	
\$ 3) Praxias, demeurant à Mélite, a fait le cheval, et l'autre cheval dont on voit la croupe et qui frappe du pied	§ 2)	요즘 보다 전 사이지에 가는 것이 가입니다. 그런 그렇게 되었다면 하는데 그리지 않는데 그렇게 하는데 그렇게 되었다면 그렇게 그렇게 되었다면 그렇게 그렇게 되었다면 그렇게 그렇게 되었다면 그렇게	co		
dont on voit la croupe et qui frappe du pied	c 2\	마스크리 경기 전 내가 되고 있는데 아들이 되는데 보고 있는데 하는데 되는데 그는데 그를 하는데 하는데 하는데 하다 되었다.	60	n	
\$ 4) Antiphanes du Céramique, a fait le char et le jeune homme et les deux chevaux qu'on attèle	3 3)	그 이번 그렇게 하면 하는 것은 사람이 하는 사람들이 되었다. 아버리는 사람들이 되었다면 하는 것이 되었다면 하는 것이다.	100		
deux chevaux qu'on attèle	c 4)		120	D	1
\$ 5) Phyromaque de Képhissia a fait celui qui mène le cheval	9 4)		040		
\$ 6) Mynnion, demeurant à Agrylæ, a sculpté le cheval et l'homme qui le frappe; il a plus tard ajouté la colonne	c =1				
le frappe; il a plus tard ajouté la colonne		그는 문자가 되어 되었다면 하는 것이 되었다. 그래 그래 하는 사람들이 되었다면 하는 것이 없는 것이 되었다면 되었다면 하는데	00))	
\$ 7) Soclus, demeurant à Alopeké, a sculpté celui qui tient la bride . \$ 8) Phyromaque de Képhissia, a sculpté l'homme debout qui s'appuie sur un bâton auprès de l'autel	9 0)	그 사람이 가장 그렇게 하는 이번에 가장 이번에 가장 되었다. 그렇게 하는 사람들이 가장 하는 것이 되었다.	107		
\$ 8) Phyromaque de Képhissia, a sculpté l'homme debout qui s'appuie sur un bâton auprès de l'autel	6 71	그리다는 그래마 가장이 가지 않는데 아니는 이 사람들이 되었다면 보다 되었다. 그는 사람들은 그리다는 그는 그는 그렇게 되었다. 그는 그를 다 살아 있다는 그를 다 살아 있다는 그를 다 살아 있다.			
sur un bâton auprès de l'autel 60 § 9) Iasos de Collytos, (a sculpté) la femme devant la quelle la jeune fille est prosternée 80 fille est prosternée 80 \$ 10 Total. Dépense pour le temple 3316 Recette 3302 Dépense la même. 3302 \$ 11) Sous l'huitième Prytanie de la tribu Pandionide, reçu des questeurs de la Déesse Aresaichme d'Agrylæ et de collègues 1239 dr. 2 \$ 12) Dépenses: Achats: Deux planches sur les quelles nous écrivons le compte rendu à raison d'une drachme chacune 2 le compte rendu à raison d'une drachme chacune 2 \$ 13) Total des achats 2 \$ 14) Pour les appointemens des tailleurs des pierres; Pour la cannelure des colonnes d'Est. La colonne placée auprès du troisième autel à compter de l'autel de Dione: Améniade, demeurant à Kœlé 19 Aischine 18 Lysanias 18 Somènes fils d'Améniade 18 \$ 15) Pour les parties qui suivent immédiatement: Kédron 17 5 Sindron fils de Simias 17 5 Sannion fils de Simias 17 5	,	이 그는 사람들이 살아보는 사람들이 되었다. 그 사람들이 그리고 있는 사람들이 그 그들은 바람들이 되었다. 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그	.00	D	
\$ 9) Iasos de Collytos, (a sculpté) la femme devant la quelle la jeune fille est prosternée	3 0)		60	- 32	
fille est prosternée 80 \$ 10 Total. Dépense pour le temple 3316 Recette 3302 Dépense la même. \$ 11) Sous l'huitième Prytanie de la tribu Pandionide, reçu des questeurs de la Déesse Aresaichme d'Agrylæ et de collègues 1239 dr. 2 \$ 12) Dépenses: Achats: Deux planches sur les quelles nous écrivons le compte rendu à raison d'une drachme chacune 2 \$ 13) Total des achats 2 \$ 14) Pour les appointemens des tailleurs des pierres; Pour la cannelure des colonnes d'Est. La colonne placée auprès du troisième autel à compter de l'autel de Dione: Améniade, demeurant à Kælé 19 Aischine 18 Lysanias 18 Somènes fils d'Améniade 18 \$ 15) Pour les parties qui suivent immédiatement: Kédron 17 5 Sindron fils de Simias 17 5 Sannion fils de Simias 17 5	e 0\	그 아이들이 얼마 가장 보다 하는 것이 되었다면 하는 것이 되었다. 그 그리는 그 그리는 그 그리는 것이 없다면 살아 없었다면 살아 없다면 살아 싶다면 살아 없다면 살아 싶다면 살아 없다면 살아 없다면 살아 싶다면 살아요니다면 살아 싶다면 살아요니다면 살	00	33	
\$ 10 Total. Dépense pour le temple	9 3)		80		
Recette	c 10				
Dépense la même. § 11) Sous l'huitième Prytanie de la tribu Pandionide, reçu des questeurs de la Déesse Aresaichme d'Agrylæ et de collègues. § 12) Dépenses: Achats: Deux planches sur les quelles nous écrivons le compte rendu à raison d'une drachme chacune	3 10				
§ 11) Sous l'huitième Prytanie de la tribu Pandionide, reçu des questeurs de la Déesse Aresaichme d'Agrylæ et de collègues. § 12) Dépenses: Achats: Deux planches sur les quelles nous écrivons le compte rendu à raison d'une drachme chacune			0002	2	
questeurs de la Déesse Aresaichme d'Agrylæ et de collègues . 1239 dr. 2 § 12) Dépenses : Achats : Deux planches sur les quelles nous écrivons le compte rendu à raison d'une drachme chacune	s 11'	그는 내가 한 경기 후 문항하게 되어올라면 되어, 요즘 문화가 다 이 이 사람들이 되어 가지 않는 것이 되었다.			
\$ 12) Dépenses: Achats: Deux planches sur les quelles nous écrivons le compte rendu à raison d'une drachme chacune	3/		1239	dr. 2	oh
le compte rendu à raison d'une drachme chacune	6 12	그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그	.250		
\$ 13) Total des achats	3 /	를 통하면 하는 사이에 다른 물론이는 이러움이라는 바람들이는 다시하고 있어? 그런 하고 있어요. 스타일에 보이어 하는 것이다.	2	D	
\$ 14) Pour les appointemens des tailleurs des pierres; Pour la cannelure des colonnes d'Est. La colonne placée auprès du troisième autel à compter de l'autel de Dione: Améniade, demeurant à Kœlé	6 13°				
des colonnes d'Est. La colonne placée auprès du troisième autel à compter de l'autel de Dione: 19 p Améniade, demeurant à Kœlé					
à compter de l'autel de Dione: Améniade, demeurant à Kœlé	3)	사람들은 이 사람들은 가장 마음이 되었다면 하고 있는데 얼마를 가장하는데 가장 하는데 살아가면 그리다는데 그 때문에 다른데			
Améniade, demeurant à Kœlé 19 p Aischine 18 p Lysanias 18 p Somènes fils d'Améniade 18 p Timocrate 18 p \$ 15) Pour les parties qui suivent immédiatement: 17 p 5 0 Sindron fils de Simias 17 p 5 0 Soclés fils d'Axiopithos 17 p 5 Sannion fils de Simias 17 p 5		보기 지수 있는데 그 이 경에 가게 되는 것이 되었다면 하는데 가득 가는데 하는데 하는데 하는데 하는데 하는데 하는데 하는데 하는데 하는데 하			
Aischine 18 Lysanias 18 Somènes fils d'Améniade 18 Tumocrate 18 \$ 15) Pour les parties qui suivent immédiatement: Kédron 17 Sindron fils de Simias 17 Soclés fils d'Axiopithos 17 Sannion fils de Simias 17 5 5			19	n	
Lysanias 18 Somènes fils d'Améniade 18 Timocrate 18 \$ 15) Pour les parties qui suivent immédiatement: Kédron 17 Sindron fils de Simias 17 Soclés fils d'Axiopithos 17 Sannion fils de Simias 17 5 5					
Somènes fils d'Améniade 18 Timocrate 18 § 15) Pour les parties qui suivent immédiatement: Kédron 17 Sindron fils de Simias 17 Soclés fils d'Axiopithos 17 Sannion fils de Simias 17 5 5					
Timocrate					
\$ 15) Pour les parties qui suivent immédiatement : Kédron				D	
Kédron 17 » 5 o Sindron fils de Simias 17 » 5 o Soclés fils d'Axiopithos 17 » 5 Sannion fils de Simias 17 » 5	§ 15)				
Sindron fils de Simias			17	n 5	a.
Soclés fils d'Axiopithos					
Sannion fils de Simias					»
					D
					D
Sosandre fils de Simias					»

₩₩ 55 **\$**

les parties qui	suivent immédiatement : Onésimos fils de Nicostrate	16 16	Dr.	4 ob	
	Onésimos fils de Nicostrate				•
	Eudoxos, demeurant à Alopéké				
				-=))	
	Cléon	16		4 D	
	Simon, demeurant à Agrylæ	16		4 »	
	Endæos fils de Glaucos	16		4 »	
r les parties au			,		
ist franticy qui		15	n		
	. (B.) [1] - [1]				
1		13	D		
	를 보냈다. [18] 10 Head Control of C				
	등은 교육을 하는 이 이렇게 되었다. 이 나라는 이번 그렇게 되었다면 하나 있다면 하다.	45	D		
l qui est le sec		20			
			n		+
			D		
			n		
			»		
		20	D		
les parties qui					
		20	n		
	Philostrate Pæanien	20	n		
	Thargélius fils de Phalacrus	20	n		
	Philorus fils de Phalacrus	20	D		
	Géron fils de Phalacrus	20	n		
les parties qui	suivent immédiatement:	9			
	Aminiadés, demeurant à Kælé	20	D		
	Æschines	20	n		
	Lysanias	20	n		
	Soménés fils d'Aminiadés	20	D	•	
	Timocratés	20	D		
les parties qui	suivent immédiatement:				
Total Trans		14	» 2	D	
	Kerdon	14	p 2		
	10.0 (1.0 (1.0 (1.0 (1.0 (1.0 (1.0 (1.0				
	Sindron fils de Simias	14	p 2	D	
e	elui qui a poli l ficateur: la cannelure d el qui est le sec les parties qui	la cannelure des colonnes à l'Est. La colonne placée vers el qui est le second après celui de Dione: Laossos d'Alopéké	Theugènes de Pirée	Theugènes de Pirée	Theugènes de Pirée 15

		Sannion fils de Simias	14	Di	. 2	0	Ь.
		Épicikés fils de Simias	14	40	2	D	
		Sosandre	14	n	1	D	
9	23)	Pour les parties qui suivent immédiatement:					
		Onésimus fils de Nicostratus		20	3	1 D	
		Eudoxos, demeurant à Alopéké					
		В.					
8	11	Aux modeleurs, des modèles pour les conques des revêtements:					
3	1)	à Nésés, demeurant à Mélite	8	Dr			
8	2)	'A cèlui qui a modelé un autre modèle; l'acanthe sur les		٠.			
3		revêtemens: Agathanor, demeurant à Alopéké	8	n			
6	3)	Total (de la solde payée) aux modeleurs en cire	16	n			
-	4)	Appointemens (payés) à l'architecte Archilochos d'Agrylæ	36	n			
٠	,	Au sous-secrétaire Pyrgion d'Otryne	30	r			
5	5)	Total des appointemens	66	2			
S	6)	Au peintre qui a peint la cymaise de l'architrave intérieure pour					
-		cent treize pieds, à raison de cinq oboles par pied. Nous avons					
		donné au payeur Dionysodore, demeurant à Mélite le reliquat					
		de ce qu'il avait reçu. Garant, Héraclidés d'Oa	44	D	1	ol	ь.
5	7)	중에게 하면 하는데 이 이번 내가 하는데	44	D	1	1	,
	8)	Recette	1239	D	1	1)
		Dépense, la même.					
5	9)	Sous la tribu Ægéide, reçu des questeurs de la déesse, Aresæchme					
		d'Agrylæ et ses collègues	2300	1)		
5	10)	Pour le service du culte Au sacrifice à Minerve le premier					
0		jour du mois	34):	3	,	0
5	11)	Dépenses; Achats; Ont été achetées deux feuilles de papier,					
		sur les quelles nous avons écrit les copies	2	n	4		D
9	12)	4 Planches	4	,)		
9	13)	166 feuilles d'or achetées d'Adonis, demeurant à Mélite, à raison d'une drachme la feuille, pour dorer les conques	166				
8	14)	Deux talants de plomb achetés de Sostrate, demeurant à Mélite,	100	,	•		
3	1.1)	pour fixer les figures de la frise	10				
2	15	De l'or: Deux feuilles d'or achetées d'Adonis, demeurant à	10)		
2	10	Mélite, pour les deux yeux de volute de la colonne	2				
6	16)	Total des achats	189		»	1	
6		Pour le travail des pierres; pour la cannelure des colonnes d'Est;	100				2
	, 11)	La colonne placée auprès de l'autel qui est le second après celui					
		de Dione: Laossos, demeurant à Alopéké, Philon Erchien, Pam-					
		menon fils de Laossos, Carion fils de Laossos, Iasos,	100	1)		

₩ 57 **%**

§ 18) Pour les parties qui suivent immédiatement; la seconde colonne:		
Phalacros Pæanien, Philostratos Pæanien, Thargelios, Philoros		
Géron fils de Phalacros	110	Dr.
§ 19) Pour les parties qui suivent immédiatement:		
Aminiadés, demeurant à Kœlé, Lysanias, Soménés fils d'Ami-		
niadés Aschines, Timocratés	110	3
§ 20) Pour les parties qui suivent immédiatement:		
Simias, demeurant à Alopéké, Kerdon fils de Simias, Soclés,		
Sanion, Epéikés, Sosandre	60	•
§ 21) La première colonne de l'autel de Dione. Theugènes de Pirée,		
Képhisogènes de Pirée, Teucron de Pirée	110	20
§ 22) Total (de la somme payée) pour le travail des pierres	500	,
§ 23) 'A ceux qui ont travaillé les conques (raies de cœur):		
à Nésés, demeurant à Mélite (qui en a		
travaillé) une	14	D
à Sotélés, demeurant à A une	14	29
à Eumélidés, deumeurant à Scambonide.	14	x
à Philios, demeur. à Scamb	14	W
à Agorandros, demeurant à Collytos, une .	14	n
à Manis, demeurant à Collytos (qui a		
travaillé) 6 conques	84	,
à St, demeur. à Collytos qui a travaillé		
onze conques	154	20
à tios, qui a travaillé une conque	14	20
a qui a travaillé trois conques	42	39
à qui a travaillé conques		
58.		
Marbre semblable aux précédents, long de 14 c. large de 21 c.		
AENONH		
EXIHOLKON		
₹ IN∆PON₹ IM I		
X { O T E O O { T F 5 MO: T F F F F F F F F F F F F F F F F F F		
HI & O & AND PO & PH T		
KIONAAPOTOBOMOT		
ΘΕΥΛΕΝΗ «ΠΕΙΡΑΙΕ «ΚΕΦΙ «ΟΛΕΝΕ «ΠΕΙΡΑ Χ		
10 HHITEYKPO (ENKYDAO AN		
KAMBONIA ONHOIKON VITEI		
DE TPATOE TONTO		
- www. with the control	8.	

A.

В.

	Τῶν ἐχομ)ένων ἑ(ξῆς. Σιμ-					
	ίας Αλωπεκ)ήσι οίχων (ΓΗΗ. Κ-					
	έρδων ΓΙΗΙ). Σίνδρων Σιμί(ου ΓΙ					
	FI. Σωχλής Α)ξιοπείθους ΓF(FI					
5			,			
	ς Σιμίου ΓΗ)Η. Σώσανδρος ΓΗΗ. τ-					
	ον τρίτον) κίονα ἀπό τοῦ δωμοῦ τ-					
	ῆς Διόνης.) Θευγένης Πειραιε- ὺς PHH-H)l. Κηφισογένης Πειρα-	x				
10		αγ				
10		αλλ	. (ἐμ.	Ms-)		
		λίτη (οἰχῶν		,		
		τὸν τοῦ				
	(υγείτων Πειραιεύς ΓΕΕΕΙΙ.)					
	A .					
§ 1)	Pour les parties qui suivent immédiatement:					
• ,	Simias, demeurant à Alopéké.		7	Dr.	1	ов.
	Cerdon		7	»	1	D
	Sindron fils de Simias		7	y	1	D
	Soclés fils d'Axiopithos		7	D	1	D
	Sanion fils de Simias		7	n	1	D
	Epigénés fils de Simias		7	n	1	D
	Sosandros		7	D	1	D
§ 2)	La troisième colonne de l'autel de Dione:					
	Theugénés de Pirée		8	30	2	×
	Képhisogénés de Pirée		8	D	2	x
	Teucros, demeurant à Kydath		8	D	2	»
	Képhisodoros, demeurant à Sca	ambonide.	8	»	2	D
	Nicostratos		8	D	2	30
	Theugiton de Pirée		8	D	2	2
	В.					
5 1)	, demeurant à Mélite					
	59 .					
Fragi	ment de marbre semblable aux précédens, long de 17½, co	ent., large de 2	cent.	Il es	t le	bout
	ir d'une plaque.					
- Former		NOI AN				
		I A A TEN				
		MAIN				
		EHONTA	MA			
	OINFAAAAAAAAA OIH	OIKONT	A			
	O I KONTO AYNA AEX	EPAA	A			
		LIDAEN	AY			
	EK AYC					
	KAV	7				

	Α.	В.	
	 γρ)άφοντα ν(ε)α(νι)σκον 	άμενοι	
	ο ότα αὐτῷ:	Σελίδα την δυοίν Δ-	
	έν Κολλυτῷ οἰκῶν.	ραχμαϊν	
	x)αὶ τὴν ἄμαξαν π · · ·	α εξ ών τὰ μα	
	 οιν ΡΔΔΔΔ. Αγαθάν- 	οίκοῦντα	
	ωρ έν) οίκῶν τὸ γύναι-	α εξ έργασαμένφ	3
	ον τὸ παρὰ τῆ ἀμ)άξη καὶ τ-	ν σελίδα έν αὐ(τῷ	
	έx	δυοίν (Δραχμαίν	
		Καλυ	
	A.		
§ 1)	Le jeune homme qui écrit, et celui qui lu	u	
	demeurant à Collytos le e		Dr.
	Agathanor, demeurant à la femme		
	В.		
6 1)	qui ont travaillé		
	qui ont le chevron, à deux		
3 -,	six demeurant à		N
§ 3)	qui a travaillé six		
	qui y a le chevron à c		
§ 5)			
	60.		
Fragi	nent trouvé sur l'acropole, long de 11 cent. la	rge de 12; centim.	
		EVO	7
		TPAT.	
		IKON LF	
	HHHHANT I	PANE §	
	ΟΝ: ΓΡΑΧ ξ Ο Ι Ι ΥΔΑΡΙ		
	0 \$ \$ 0 \$: 1110 1		
	TPATONA		
	šλo .		
	Στράτων	•	
	ς PFIII. Διοχλ	(ñc.	
	ος ΔΙΙ. Μίχων Ι		
	5 ΗΗΤ. Αντιφάνης		
	ων. Πραξίας.		
	ολλυδαρις		
	and the second s		

Λά)οσσος: IIIC. ἴασ(ος Σ)τράτων . . . **χίονι . .**

l. 2 Straton. l. 3. 6 dr. 4 ob. — Dioclés. l. 4 . . . os, 10 dr. 2 ob. — Micon, 6 dr. l. 5. 4 dr. Antiphanés, l. 6, Praxias. l. 8. Laossos, 3½ ob. Iusos. l. 9 Straton. l. 10. colunne.

Ces 5 tragmens s. N. 56, 57, 58, 59 et 60, appartiennent à une même inscription qui paraît avoir été écrite sur plusieurs marbres; car les inscriptions N. 57 et 59, commencent toutes les deux avec les pierres sur les quelles elles sont inscrites, et cependant il est facile de voir que ni l'une ni l'autre ne contient le premier commencement de l'inscription entière qui doit avoir occupé un troisième marbre.

Cette inscription traite de la construction d'un édifice qui n'y est point nomé; mais si toutes les autres données que nous y rencontrons sont trop vagues pour nous guider à le définir, il en est une qui nous paraît concluante. L'autel du sacrificateur (Ounzoo, 57, A. 62), y est cité comme appartennant ou au moins comme attenant à cet édifice. Dans le n. 160, § 7, a. du C. I. G. nous voyons que cet autel était placé dans le portique septentrional de la grande porte d'entrée du temple d'Erechthée. Nous en prouvons donc conclure que c'est la construction du temple d'Erechthée qui fait le sujet de la présente inscription.

Sous l'Archontat de Dioclés, Ol. 92, 4, ce temple était encore inachevé (C. J. G. n. 160). Il lui manquait la ligne supérieure du mur méridional, une grande partie des architraves, par conséquent aussi une partie des cymaises et de la frise; plusieurs chapiteaux n'étaient point travaillés, tout le mur méridional, ainsi que le socle tout au tour n'était pas poli. Les colonnes au Nord et à l'Est n'étaient point cannelées, et le comble avec le toit n'était pas encore posé. D'après le témoignage de Xenophon (1) ce temple brûla trois ans après, Ol. 93, 3. Mais comme cet auteur est le seul qui fasse mention de cet événement qui aurait fait beaucoup plus de bruit s'il avait détruit l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture antique, à peine sorti des mains des ouvriers, et que d'ailleurs la ruine qui reste aujourd'hui repond exectement à toutes les parties et à toutes les proportions qu'on rencontre dans n. 160 du C. I. G., on en doit inférer que l'incendie n'a été que de peu d'importance, et n'a peut-être attaqué que les accessoires en bois, qui furent facilement réparés, et que le temple dont on voit aujourd'hui les restes est celui-là même dont la construction est détaillée dans n. 160 de C. I. G.

Les travaux dont il est question dans notre inscription se napportent à un état de construction plus avancé, ou même à la fin du travail; car il y est même parlé du démolissement des échafaudages qui ont servi aux divers ouvriers, et cette opération ne peut avoir en lieu que lorsque l'édifice était complettement achevé. Il nous faut dont marquer la place de la présente inscription à l'année Ol. 93, 1 ou 2, c'est à dire dans l'intervale de Ol. 92, 4, époque de l'inscription s. n. 160 (C. I. G.) et d'Ol. 93, 3, époque de l'incendie du temple. La supposition qu'elle traite des réparations faites au temple après l'incendie n'est pas admissible, car il y est parlé d'ouvrages tels que la cannelure des colonnes, la sculpture de la frise, ect. qui appartiennent nécessairement à la construction primitive.

⁽¹⁾ Τῷ δ' ἐπίοντι ἔτει, ῷ ἡ σελήνη ἔξέλιπεν ἐσπέρας καὶ ὁ παλαιὸς τῆς Αθηνᾶς νεὼς ἐν ᾿Αθήναις ἐνεπρήσθη, Πίτιος μὲν ἐφορεύοντος, ἄρχοντος δὲ Καλλίου ᾿Αθήνησι. Χέπ. Hell. I, 6, 1. Οù il est clair que παλαιὸς νεὼς n'est autre que le temple d'Erechthée eu de Minerve Poliade, qui contenait l'antique statue de la Déesse.

Mais nous avons un autre moyen de déterminer plus exactement encore la date de cette inscription. Nous y rencontrons à trois reprises le nom du questeur de Minerve, Aresæchme d'Agrylæ (56, A. 64, 57, A. 28. B. 25). Il est connu que le trésor sacré étrait confié à Athènes à dix questeurs et à un secrétaire annuels (V. Ch. IV.). Or, le nom de l'un d'eux étant connu, peut aussi bien que celui de l'Archonte Eponyme servir à déterminer la date de l'année. Dans une inscription qui sera publiée prochainement, (s. N. 96) nous aurons occasion de voir que de tous les questeurs connus qui ont précédé la 94° Ol. il n'y a qu'un seul qui fût natif du bourg d'Agrylæ. Son nom est inconnu, et l'année de sa questure est Ol. 93, 2. On voit que cette date coïncide parfaitement avec l'époque à la quelle nous sommes forcés de placer la présente inscription. Il en résulte donc que le temple fut terminé deux ans après qu'il eût été avancé jusqu'où nous l'avons vu seus l'Archontat de Dioclés (n. 160 C.I. G.), et que l'année suivante il fut incendié, ou plutôt endommagé par le feu, avant peut-ètre qu'il n'eût été entièrement débarassé des matériaux combustibles de construction qui s'y trouvaient assemblés.

L'inscription toute entière est un compte rendu des travaux de construction du temple d'Erechthée pendant l'Ol. 93, 2, ainsi que des fonds affectés à cette construction ou plutôt de l'usage que les trois intendans (Επιστάται) chargés des travaux (C. I. G. n. 160) avaient fait des sommes qu'ils recevaient à cet effet des questeurs du trésor de Minerve. Ce compte rendu est divisé par Prytanies (N. 56, A, 53, 62, N. 57, A, 25, B. 24), et cette circonstance nous a guidés à placer N. 56, avant N. 57, car le premier contient la 7e et l'autre la 8e Prytanie.

L'inscription entière contenait sans doute le compte rendu des dépenses pendant les dix Prytanies, ou l'année entière; mais il nous manque Prytanie 1 — 5, qui était de la tribu OEnéis (N. 56, A, 53).

Nous avons, N. 56, A, de § 1-16 une partie de la 6º Prytanie.

Depuis N. 56, A, § 17 - N. 57, A. § 10, la 7º Prytanie moins les lacunes qui existent entre A, § 17 et B, § 11 et entre B. § 9 et N. 57, A, § 1, car il est clair que la seconde colonne d'une pierre doitcontenir la continuation de la première.

Depuis N. 57, A, § 10-B, § 8, la 8° Prytanie, moins la lacune qui existe entre N. 57, A, § 22 et B, § 1.

Depuis N. 57, B, § 9-23, la 9^e Prytanie.

La 10e Prytanie manque entièrement.

Les trois autres fragmens 58, 59 et 60, sont trop peu considérables pour qu'il nous soit possible de déterminer à quelle Prytanie ils appartiennent.

Reprenons maintenant l'inscription dans ses détails.

56, A, § 1). La syllabe |Oξ qui reste ne suffit pas pour nous guider à découvrir quel était l'objet que Sosias et Sindron ont pris. Mais nous voyons que chacun d'eux a été payé à 1 drachme, qui équivaut à 1 fr. 18 cent. (1) Alopéké, la commune de Sosias devait être peu distante d'Athènes pour que cet ouvrier y pût avoir sa demeure (car il s'agit ici de la demeure habituelle, (οἰκῶν), et non point du pays de sa naissance) et travailler journellement sur l'Acropole d'Athènes. En effet nous savons par Eschine (2) que ce lieu était distant d'Athènes de 11 à 12 stades, ou à peu près d'un mile et demi d'Angleterre. D'un autre côté Herodote (3) nous apprend qu'il avoisinait le Cynosarge, qui est connu pour avoir été situé au

⁽¹⁾ Bœckh. Staathaushalt. d. Alh. I, (4). — Barthél. Voy. du j. Anach. L. VII, p. 71.
(2) Τὸ Αλωπεκήσι χωρίον ὁ ἡν ἄποθεν τοῦ τείχους ἔνδεκα ἡ δώδεκα στάδια. Esch. c. Timocr. § 99. (3) Αλωπεκτσι, άγχου του Ηρακλείου του έν Κυνοσάργει. Hérod. 5, 63.

N. E. de la ville. Sa position ainsi que sa distance coïncident dont complettement avec le village moderne d'Ampeloképé, qui conserve plusieurs restes d'antiquité, et dont le nom actuel parait n'être qu'une corruption d'Alopéké. L'ouvrier Sindron demeurait également à Alopéké, et il était tailleur des pierres (N. 57, A, 43, 80). Apparemment Sosias avait la même profession.

§ 2) Τὴν ὁροφὴν καθιστᾶσιν, (à ceux qui ont placé le toit) me parait être le titre général qu'il faut séparer par un point du reste de l'article. Κατιστᾶσιν est pour καθιστᾶσιν, l'aspiration étant ommise; cette particularité se rencontre souvent dans le cours de cette inscription et de plusieurs autres de cette époque; elle est d'autant plus remarquable que non seulement les voyelles qui devraient être aspirées comme dans le cas présent, ne le sont point, mais qu'au contraire le signe d'aspiration H précède la plus part des mots qui commencent par des voyelles, et que la langue ordinaire n'aspire point (Ηεν 56 A. 15. Η εγκαυταις ib. 22. 42 Ηzπὸ Β. 33). Quelquefois ce signe est indifféremment écrit ou ommis au commencement des mêmes mots: (Ηοίχοῦντι 56, A. 9, 10, 12, 13 et ailleurs. Οἰχῶν, ib. 3, 8, 11 et ailleurs.) Néanmoins il précède aussi souvent les mots que la langue veut aspirés, tel que Ηκκάστην (56, A, 7); cette anomalie se rencontre surtout dans les inscriptions qui comme celle-ci précèdent immédiatement l'époque de l'adoption de la nouvelle grammaire sous Euclide, ce qui doit peut-être nous faire croire que dès ce temps la prononciation ne fesait plus de distinction entre les voyelles aspirées et celles qui ne l'étaient pas ; et en effet nous voyons bientôt après ce signe disparaitre entièrement de la langue comme inutile, et ce ne sont que les grammairiens qui le font plus tard revivre en le divisant en deux moitiés pour indiquer par l'une P (L) les voyelles qui étaient autrefois aspirées et qui par cette propriété aspiraient les consonnes qui les précédaient, et par l'autre moitié + (+) les voyelles qui avaient anciennement les propriétés contraires.

Il me parait difficile de déterminer au juste le sens des mots α την καμπόλην jusqu'à ἐκάστην ». Σελίς est le plus souvent un terme de marine sur le quel les Léxicographes ne s'expriment pas clairement (1); il parait désigner des séparations, des espèces de paravants entre les bancs des rameurs (ἔδραι). Mais ce mot signifie aussi en général une ligne. Il se rapporte ici à quelque partie de la toiture, et nous voyons qu'il y avait une Σελίς courbe, et plusieurs autres (qui ne l'étaient pas). À moins que la construction de ce toit n'eût eu des particularités qui nous sont inconnues, il nous parait que ces mots ne peuvent désigner que les chevrons, dont le principal était apparemment d'un seul morceau de bois courbe. Els εδραν ἐπάγειν signifie ici à notre avis « fixer à demeure, fixer dans sa position, faire asseoir. » Hippocrate emploie ce mot dans un sens analogue : α καταναγκάσαι τὰ ὑπερέχοντα εἰς έδραν » (Hipp. F. p. 863, G), forcer ce qui surnage à s'assoir, à se précipiter. ε Και έδρας γενομένης ἐν τῷ ὀστέφ βέλεος » (ib. 899, Η.) la fléche s'étant fixée dans l'os. Le toit du temple était donc de bois; mais il parait qu'il ne s'agit ici que du σηχὸς, du corps principal de l'édifice. En effet ayant attentivement éxaminé la surface supérieure des blocs de l'entablement, j'y ai observé des enfoncemens dans les pierres, qui n'avaient aucune trace de métal, et qui servaient à y emboiter les poutres du toit. Les deux portiques étaient couverts en beaux caissons creux, celui des Caryatides en avait 40, et dans le fond de chacun on voit encore une grande étoile en couleurs. Il y en avait 48 dans le grand portique, et les étoiles qui en ornaient le fond étaient en bronze, ainsi qu'il est prouvé par les trous qu'on y voit encore et aux quels ces étoiles étaient fixées. Sur aucune autre partie du temple on ne rencontre de ces caissons, ni aucun autre vestige d'un toit en pierres.

⁽¹⁾ Ονομάσαις δ' αν τοίχον ἐνώνυμον καὶ δεξείν, καὶ σελέδα καὶ πλευράν; Poll. I, IX. 88. — Σελίδες, τὰ μεταξὺ διαφράγματα τῶν διαστημάτων τῆς νεώς. Hesych. Le même auteur sous le mot Κίνδυνος cite ce proverbe : « ὁ κίνδυνος ἐν πρώραις σελίς. »

Suivent les noms de six ouvriers, menuisiers de profession, ainsi que nous pouvons nous en convaincre par l'article suivant, dans le quel nous voyons figurer deux d'entre eux. Ils sont payés à 1 dr. chacun. Collytos, où il avait son habitation, était une commune d'Athènes, située apparemment au N. E. de la ville (1). Crœsus paraît être un nom étranger, et il est probable que l'ouvrier qui le portait fût un esclave de la Lydie. Scambonide, l'endroit où il habitait, était aussi une commune intérieure de la ville. Hésichius (2) dit que la rue d'Athènes appelée Myrmex était dans la commune des Scambonides. Mélite, le quartier d'Andréas, Médos et Apollodore, avoisinait Collytos (3). Agrylæ, où Prépon avait sa demeure, était un démos situé audessus du stade (4).

Il est à observer que dans les mots èv Μελίτη, le v de la préposition se charge en μ devant l'M qui commence le mot Μελίτη, de même que dans les mots composés.

- § 3) Εν τη προστάσει doit désigner ici le principal portique, την πρόστασιν την πρὸς τοῦ θυρώματος (C. I. G. n. 160 § 7), de même que θύρωμα sans une autre indication désignait la porte principale, celle de l'Erechthéon proprement dit, située au N. O. du temple. En Ol. 93, 4, toutes les colonnes du temple, à l'exception des demies colonnes placées sur le mur d'Ouest n'étaient pas encore cannelées (5); ici nous voyons que six hommes ont été payés à 1 dr. chacun pour enlever les échafaudages d'autour de ces colonnes, ce qui est une preuve que le travail de leur cannelure était terminé. Kydathénaion, le quartier de l'ouvrier Teucros, était une commune située dans la ville d'Athènes (6). Le mot εξ (six), est écrit HEX ξ (en Allemand sechs). Il est à remarquer que les consonnes doubles Ξ et Ψ n'étant pas encore adoptées, on les composait avec les aspirés respectifs, pour Ξ, X ξ et pour Ψ, Φ ξ (V. N. 31).
- § 4) Quatre oboles ont été payés à l'ouvrier qui a construit l'échafaudage pour le peintre qui a peint la partie intérieure de l'architrave; ce qui ferait supposer que l'échafaudage ayant été élevé sous cette Prytanie, la peinture ne pouvait être encore achevée.

Ėγκαῦται, les émailleurs ou les peintres, étaient les artistes qui peignaient à l'encaustique. Cette peinture était connue par les anciens, et consistait à fixer les couleurs au moyen du feu et par une préparation de cire. On l'employait surtout pour peindre sur le mur. Plusieurs fragmens des parties ornementales du Parthénon, de la Pinacothèque, et du temple d'Erechthée même portent encore des traces de ces couleurs encaustiques, et nous devons à M. Landerer, professeur de chimie à l'Université d'Athènes, des détails précieux sur l'analyse chimique de ces peintures. Les couleurs qu'on a pu observer sur les anciens monumens sont a) le rouge de deux nuances différentes; b) le vert; c) le bleu; d) le noir; e) le blanc; f) le jaune, sans parler de l'or qui, ainsi que nous le verrons plus bas (N. 57, B, § 13) servait aussi d'ornement extérieur.

a) La couleur rouge a été prise dans une boite antique à couleur, trouvée dans un tombeau à Athènes, et conservée actuellement dans le Musée sur l'Acropole. Elle est indissoluble dans l'eau et d'autres liquides, et ne fut dissoute en partie que dans l'acide hydrochlorique et nitrique. Les réagences chimiques indiquent l'éxistence de parties ferrugineuses. 100 parties de cette couleur rouge contiennent : oxide de fer 54°, chaux carbonnate 15°, de l'argile et de l'eau; enfin des corps organiques, apparemment de l'huile ou de la cire. Une autre couleur rouge moins foncée a également été éxaminée par Mr Landerer, et a

 ⁽¹⁾ O. Müller, Zus. zu Leakès Athens, 460. — (2) Hesych. sous μύρμηκας. v. Aristoph. Thesmoph. v. 100. Suid. s. μύρμηξ.
 — (3) O. Müller, ib. — (4) ὑπὲρ τὸ στάδ:ον τὸ Παναθηναϊκὸν, πρὸς τῷ δήμφ τῷ ὑπένε;θεν ᾿Αγρυλέω·. Harpocr. s. ᾿Αρδηττός. —

⁽⁵⁾ Τοὺς χίονας ὰραβδώτους ἄπαντας, πλὴν τῶν ἐπὶ τοῦ τοίχου. (C. I. G. 160, § 6. d.) — (6) ἐν τῷ ἄστει. Hesych. — V. Müller, Dor. 2. p. 71. Zus. s. Leakés Ahenes, p. 464.

produit les mêmes résultats. Il parait dont que la couleur rouge était une couleur minérale, composée du fer oligiste rouge terreux (Redochre; rubrica fabrilis, ou creta rubra; Roth Eisenocker, Rœthel), et que c'était là le minium synopique que d'après le témoignage de Théophraste Cydius a employé le premier. Une autre couleur rouge qui fut analysée, contenait le Cinabre naturel; Callias d'Athènes fut le premier qui employa le cinabre artificiel vers la 93° Ol.

- b) La couleur verte prise sur la corniche de la Pinacothèque, est restée indissoluble par l'action des liquides. Elle fut dissoute au feu et dans divers acides, et les réactifs constatèrent la présence du cuivre oxydé. Il est cependant remarquable que le cuivre oxidé s'y trouve réuni à l'acide acétique, d'où l'on peut conclure que les anciens connaissaient le vert de rame (Aerugo), et la manière de le produire. Cette couleur étant chauffée exhalait des vapeurs dont l'odeur accusait la présence de la cire qui avait servi à la fixer sur le marbre à la manière encaustique à la cire des modernes. Après l'opération il est resté un charbon spongieux qui est une autre preuve que la cire entrait dans la composition de la couleur.
- c) Le bleu n'est dissoluble ni à l'eau ni à l'esprit de vin. Il fut dissous par des acides, et le phénomène de l'ébulition ainsi que l'analyse chimique a prouvé que cette couleur était du cuivre oxydé titanifère.
- d) Deux noirs ont été soumis à l'analyse. L'un était minéral et contenait du fer brûlé, qui selon toute apparence, ayant été réduit en poudre, fut mêlé avec de l'huile ou de la cire. L'autre contenait des substances organiques ou plutôt animales; il parait qu'on y employa le charbon de substances végétales ou animales, ainsi que celui des os, dont Apèlles faisait usage.
- e. De deux couleurs blanches qui ont été analysées, l'une contenait du plomb carbonique, comme le blanc de céruse, et l'autre de la chaux et de l'argile; il est donc probable que les anciens employaient le minéral dit Bolus-alba ou armena.
- f) On n'a trouvé jusqu'ici que du jaune foncé. L'analyse a prouvé qu'il contient du fer, de l'argile et de la chaux carbonique, d'où il résulte que les anciens enployaient à cette couleur le minéral dit Ochra (Ochergelb, Gelbeisenstein).

Il en suit que les anciens connaissaient la manière de produire toutes les couleurs primitives, et celle de les mêler pour obtenir toutes les nuances nécessaires dans leurs peintures; que ces couleurs étaient pour la plus part minérales, et qu'elles étaient souvent fixées sur la pierre par l'encaustique, ou au moyen de la cire et du feu. Nous voyons par l'article présent que les parties ornementales de ce temple étaient peintes de cette manière.

Le § 10 nous apprend que c'était la moulure intérieure de l'architrave qui était peinte ainsi; c'est cette circonstance aussi bien que les mots ὁπὸ τλν ὁροφλν, qui nous a fait compléter la syllabe TO ξ (1.23) avant la quelle il marque trois lettres, en HENTO ξ; le passage serait donc rétabli de cette manière: ἰκριώμασι τοῖς ἐνκαύταις, ἐκ τοῦ ἐντὸς ὑπὸ τλν ὀροφήν. c. à d. à ceux qui ont élevé les échafaudages pour les peintres de la partie intérieure sous le toit. Enfin il paraît probable qu'il s'agit encore ici de la partie intérieure du grand portique, comme il s'agissait plus haut (§ 2) de ses colonnes. C'est encore Manis qui est l'ouvrier, comme dans § 1, et qui travaille ici comme là en menuiserie. Nous avons éxaminé avec attention les architraves du temple d'Erechthée qui sont par terre, dans l'espoir d'y découvrir des traces de cette peinture encaustique. On distingue sur quelques unes une certaine couleur brune, mais les contours du dessein qu'il devait y avoir ont été entièrement effacés. Les architraves qui sont encore en place peuvent

être difficilement éxaminées; il y en a 4 d'intactes sur les colonnes du portique à l'Est, mais leur partie qui regarde le temple est endommagée, et on ne peut y distinguer aucun vestige de peinture. Au contraire à la partie extérieure, sur la moulure supérieure on peut voir très distinctement la peinture en couleur jaune, qui peut avoir été rouge, d'un riche méandre. Il est surtout bien conservé sur le second bloc au N. E. et il est très probable que toutes les trois moulures eussent été peintes d'une manière pareille. Il faut observer que le mot έγκαύταις est écrit ἐνκαύταις, c. à d. que le v devant le κ n'est pas changé en γ.

- § 5) Ici il y a une lacune qu'il faut compléter. Αναφορῶ est porter en haut, car ἀναφορεὺς est le lévier, toute machine qui sert à lever des poids. Mais le mot qui indique la chose qui fut portée nous manque. Nous voyons seulement qu'il commence par un Λ. Nous ne croyons pas que le mot effacé soit λίθους, d'abord parceque nons avons une lacune de six lettres, et que ν(ΙΘΟξ) n'en offre que quatre, ensuite parcequ'il est à supposer que lorsqu'on en était arrivé à peindre les moulures, toute la construction en pierres était déjà terminée. À tout hasard j'ai adopté le mot Λεκάνας (baquets), parcequ'il remplit exactement la lacune; d'ailleurs c'est avec des baquets qu'on portait le mortier qui pouvait servir à la construction du toit (1), et peut être encore les baquets contenaient-ils les matières nécessaires aux peintres. Nous voyons aussi que ce sont encore des ouvriers menuisiers, Prépon et Médos (§ 2) qui font ce travail, pour le quel ils sont payés à 1 dr. chacun.
- § 6.) Tous les individus nommés jusqu'ici n'étaient que des ὑπουργοὶ, des ouvriers subordonnés, des garçons, et non pas les principaux ouvriers. Le total de la solde qu'ils reçurent sous la présente Prytanie s'élève à 84 dr. 4½ ob. Le total des payemens partiels que nous avons rencontrés jusqu'ici est de 2 dr. (§ 1.)+6 dr. (§ 2.)+6 dr. (§ 3.)+4 ob. (§ 4.)+2 dr. (§ 5.)=16 dr. 4 ob. Ainsi les 68 dr. ½ ob. qui manquent, étaient contenues dans la partie de l'inscription qui est perdue.
- § 7.) Un scieur, Rhædius, demeurant à Collytos, a scié avec son garçon ou apprenti pendant seize jours à raison d'un dr. par jour chacun, les deux ensemble 16×2=32 dr.
- § 8.) Ce même Rhædius a scié avec son garçon pendant sept jours au même prix, 2×7=14 dr. Ici nous voyons quel était l'objet qu'il sciait: c'étaient des couvertures pour le toit; d'où l'on peut inférer que le toit (au moins dans cette partie) était couvert en planches. Ces sept jours de travail étaient de la troisième douzaine, τρίτης δωδεχημέρου. Dix Prytanies se partageant l'année, la durée de chacune était nécessairement de 36 ou de 37 jours; et ce nombre de jours se subdivisait en 3 douzaines, comme en autant de semaines. Si donc ces 7 jours furent pris sur la troisième douzaine, les 16 autres (§ 7.) doivent comprendre les 12 jours de la 2º douzaine, et les 4 des 5 qui manquent à la 3º, comme ce sont les mêmes ouvriers qui ont travaillé successivement pendant les deux douzaines.
 - § 9.) La somme totale de la solde donnée aux scieurs est de 32+14-46 dr.
- § 10.) ἐγκαύταις est le titre de l'article, aux peintres. Suit après l'indication précise τὸ κυμάτιον ἐγκαίαντι, à celui qui a peint etc. Nous avons vu (§ 4.) ce qu'on doit entendre par ἐγκαύταις et ἐνκαίειν τὸ κυμάτιον. Les architraves de ce temple sont en effet divisés dans le sens de leur longueur tant à l'intérieur qu'à l'extérieur par deux moulures qui les coupent en trois plans d'égale hauteur mais de diverse

⁽¹⁾ ΠΕΙΣΘ. Επηλοφόρουν δ' αὐτοῖσι τίνες; ΑΓΓ. Ερωδιοί] Ακκάναισι. Aristoph. Ois. 1242.

épaisseur, le plus mince occupant la partie inférieure. C'est à ces moulures que nous avons donné dans toute cette inscription le nom de cymaise, pour conserver le mot grec χυμάτιον dont il dérive, malgrè que les architectes modernes appellent exclusivement cymaise la moulure qui règne audessus du larmier. Nous avons dit dans § 1 qu'il éxiste encore sur la moulure extérieure du portique oriental un méandre peint à l'encaustique. Mais ici il s'agit d'une moulure intérieure. Le peintre a reçu, à raison de cinq ob. pour chaque pied qu'il a peint, une somme de 30 drachmes. Il a donc peint $\frac{30 \times 6}{5}$ 36 pieds, qui ont exactement la longueur de la moulure intérieure de la face septentrionale du grand portique.

Il parait que la peinture du temple se faisait par voie d'enchères, et que l'entreprise était adjugée au moins demandant, qui était tenu à présenter un garant. Il est probable que le grand nombre de peintres qui exerçaient leur profession à Athènes, eût déterminé les intendans de la construction à cette mesure de justice, qui avait aussi pour but l'exécution économique du travail. Le nom de l'entrepreneur (μισθωτὰς) qui était sans doute le peintre lui-même, est ici Δ.....ΟΔΟΡΟξ, c. à d. Διονυσόδωρος (N. 57, B, 18.) demeurant à Mélite. Son garant est Héraclidès. Ici nous rencontrons une lacune, laquelle avec le N qui commence la ligne suivante, doit contenir la commune à la quelle Héraclidès appartenait. Cette lacune n'offrant que l'espace de quatre lettres, le seul nom de bourg qui y corresponde est OEOE)N, ότθεν de la commune d'Oa. Cette commune d'après un passage de Sophocle (¹) et d'après le témoignage de son scholiaste, parait avoir été au N. O. du défilé qui mène de la campagne d'Athènes à celle de Thria vers Eleusis (²), à 6 ou 7 miles de la ville; c'est pourquoi la formule change ici, et au lieu de έν ὅτη οἰκῶν (demeurant à Oé) on écrit ὀτ̄ρθεν.

§ 11.) Comme il n'y eut sous cette prytanie qu'un seul peintre, les 30 drachmes qui lui furent payées sont l'unique somme payée aux peintres.

§ 12.) Χάλχη ου χάλχη ου χάλχη est une fleur ou une coquille dont on teignait le pourpre. De là on donna ce nom à un ornement d'architecture qui imite la forme d'une conque. Hésychius interprète ce mot par μέρος κεραλης κίονος une partie du chapiteau, ce qui fit penser qu'il signifie la volute. Mais nous voyons par l'insc. n. 160 de C. I. G. que la κάλχη appartient à l'architrave (3), et que le nom de la volute était σπείρα (4). Κάλχη était donc l'ornement en forme d'ove alongée qui surmonte l'architrave et que les architectes nomment aujourd'hui raie de cœur. Nous lui avons conservé le nom de conque que les anciens lui donnaient. Cet ornement était doré. La dorure était connue chez les anciens dès les temps homériques (5). Nous retrouvons des tresses de statues et des pantins de terre qui portent des traces évidentes de dorure. Il est certain qu'on battait l'or en feuilles (voyez 57, B, 34). L'analyse chimique de plusieurs dorures, faite par M. Landerer, a produit un corps animal, analogue à notre colle des os. Ce temple magnifique, dont les architraves étaient peintes en diverses couleurs, avait donc les ornemens de sculpture de ces architraves couverts d'or. Il parait résulter des expressions du présent article que le doreur n'a pas travaillé sous cette prytanie, mais qu'il avait à recevoir des arriérés de la prytanie

Edip. à Col. v. 1044 suiv. — (2) Leake, die Dem. v. Attika, übers. s. Westermann, p. 147. — (3) C. I. G. n. 160
 § 8, 6). τάς κάλχας τὰς ἐπὶ τοῖς ἐπιστυλίοις. — (4) 16. § 6, c,).

⁽⁵⁾ Είς αὖ χρυσοχόον λαέρκεσι δεύρο κεκλήσθω

έλθειν, όφρα 6οὸ; χρυσόν κέρασιν περιχεύη. Odyss. III, v. 423.

précédente, qui était celle de la tribu OEnéis. Le nom du doreur est ξ...ΦΟΙ, qu'on peut compléter en ξΟξΙΦΟΙ, Sosiphos demeurant à Mélite. Mais il y a une lacune à la place de la somme qu'il avait à recevoir; nous voyons seulement qu'elle était composée de quatre chiffres.

- § 13) Le total est le même que la somme de l'article précédent. Il manque également, et nous voyons aussi qu'il était composé de quatre chiffres.
- § 14) Nous faisons ici la connaissance d'un nouvel architecte, Archiloque d'Agrylæ (v. 57, B, 9), qui acheva la construction de ce chef-d'œuvre inimitable de l'architecture ancienne. Il devait être un des artistes les plus renommés de son temps pour qu'il fût chargé d'un ouvrage aussi important, et qu'il l'eût ésécuté avec un talent aussi supérieur. Ses appointements pour toute la Prytanie sont de 37 drach. Il est à remarquer que ces appointemens sont ici calculés pour 37 jours; car Pyrgion qui remplissait apparemment les fonctions de sous-secrétaire (57, B. 10) des intendans, et dont les appointements étaient par conséquent portés en compte dans les frais de construction, reçut 30 drach. 5 oboles, (car la lacune d'une lettre qui reste ne peut être remplie que par II,) qui divisés par 37 donnent 5 oboles par jour. L'année d'Ol. 93, 2 est d'après les calculs d'Ideler (1), la 7° année du second cycle de Méton, et partant une année ordinaire de 254 jours, donc la 6e Prytanie devrait avoir 35 jours, que ce fussent les 4 dernières Prytauies ou les 4 premières, comme quelques grammairiens le prétendent (2), qui étaient les plus longues. Mais d'après nous (V. plus bas Ch. V. N. 114 et 115), l'année d'Ol. 93, 2 était le 6e du second cycle de Méton, une année commune de 355 jours, dont la 6º Prytanie aurait du avoir 36 jours. Plus loin (N. 57, B, § 4), nous voyons que la 8º Prytanie a 36 jours; nous en tirons la conséquence que les Prytanies étaient arrangées de cette manière: les 3 premières étaient courtes (de 35 jours dans les années communes, de 38 dans les années intercalaires); les 7 autres étaient disposées alternativement, une longue (de 36 jours dans les années communes et de 39 dans les années intercalaires) et une courte. Dans les années communes de 355 jours la 6º Prytanie avait 37 au lieu de 36 jours.
 - § 15) Le total des appointemens est de 37+30,5=67 dr. 5 ob.
 - § 16) La somme que nous pouvens obtenir des détails énumerés ci-dessus est la suivante :

Aux ouvriers	•			•	•	•	84,	dr.	4:	ob.
Aux scieurs							46.			
Aux peintres							30.			
Aux doreurs	•									
Appointemens	٠				•	•	67,	5.		
Total						. –	228	dr.	3:	ob.

Nous voyons au contraire dans ce § un total de 1790 dr. 3; ob., qui nous indique qu'une grande partie du compte-rendu de cette Prytanie est perdu.

§ 17.) Ici commence le compte-rendu d'une autre prytanie. HEB... est évidemment ¿Edóµn. On sait que les dix tribus tiraient au commencement de l'année (le mois de juin ou juillet) au sort, et que chacune d'elles présidait le sénat pendant 35 ou 36 jours (38 ou 39 dans les années intercalaires) suivant l'ordre qui lui était

⁽¹⁾ Lehrb. d. Chronologie.

⁽²⁾ Daus le mot Πρυτανεία. Ulpien a avec très peu de raison supposé que toutes les Prytanies étaient de 35 jours chacune, et comme elles ne produisaient ainsi que le nombre de 350 jours, il propose 4 jours ἄναρχοι, qui n'étaient sous la Présidence d'aucune Prytanie.

échu. Ainsi πρώτη πρυτανεύουσα était celle qui présidait pendant les 35 premiers jours, ou pendant le premier mois civil. La prytanie de la tribu Léontis, dont le compte-rendu commence ici, est la septième; la précédente était donc la sixième, et la prytanie de la tribu OEnéis qui y est citée (§ 12.) comme antérieure à celle-là était la 5°. Pendant la durée de cette Prytanie le questeur de Minerve Arésæchme et ses collègues (v. 57, A, 28. Le questeur doit être le même, cette charge étant annuelle. Pour συναρχόντων v. C. I. G. n. 138 et suiv.), avancèrent sans doute aux intendans (ἐπιστάται) pour les dépenses à faire pendant la Prytanie une somme dont la partie conservée présente 4300 dr. La partie qui manque ne peut excéder 199 dr. car autrement au lieu de HHH.... nous aurions eu F.

- B, § 1.) Ces cinq drachmes appartiennent à un article précédent qui a disparu.
- § 2.) Il s'agit ici d'un charpentier qui a travaillé dans la troisième ou dernière douzaine de la prytanie; il parait donc que nous sommes ici à la fin d'une prytanie, et comme cette colonne est inscrite sur le côté droit de la plaque, il est évident qu'elle ne peut être antérieure à la 7° prytanie dont nous avons vu le commencement sur le côté gauche (A, § 17) de la même plaque. Mais elle ne peut non plus être postérieure à la 8° Prytanie, dont nous voyons le commencement sur une autre pierre (57, A, § 26.) Il faut donc nécessairement que toute cette colonne B, dans toute la longueur de la pierre, eût contenu les dépenses de la 7° prytanie. C'est par conséquent la partie supérieure de la plaque qui fut perdue, et cette partie contenuit le commencement de la 6° Prytanie à gauche et de la 7° à droite.

La syllabe TEKT de la ligne 1 est évidemment τέκτονι. TOMENOI, 1. 2, est ἐργαζομένφ, que nous complétons en καθ΄ ἡμέραν ἐργ... de A, 29 et 35, ce qui d'ailleurs repond exactement au nombre des lettres voulu par la lacune existante. Vient ensuite un M et une lacune de 14 lettres, qui contenait l'ouvrage confié au charpentier, et après la quelle doit avoir été un T, qui avec le commencement de la ligne suivante fesait (Τρίτης). ΟΔ 1. 3. est δ)ωδ(εκημέρου), comme dans A, 36. La ligne 4 ne contient que $VO \le T...E.$ À cette place aurait dû être marqué le prix payé au charpentier, car il ne figure nulle part dans les lignes qui précèdent ou qui suivent. $VO \le$ est donc ὁδο)λοὺς, et comme entre δωδεκημέρου et ὁδολοὺς il ne reste que la place de 5 lettres, il n'y a parmi les nombres audessous de 6 (audessous d'une drachme) que le mot πέντε qui remplisse cette lacune. Je complète T....E en $τ(ῆς) ἡ (μέρας ἐκάστης de A, 32, l'E répondant tout juste à la place qu'il doit occuper. Ainsi le charpentier dont le nom est perdu et qui était d'Alopéké (... EKE ≤ l), était payé, pour la confection du toit sans doute, à 5 ob. par jour, et il travailla sept jours sur douze. Il reçut donc <math>5 \times 7 = 35$ oboles = 5 dr. 5 ob.

§ 3.) YMMA [ne peut être que καλύμμασι, et ce n'est qu'avec l'article τοῖς que toute la lacune de la l. 6 peut être remplie. La lacune entre ΠΕ... l. 7 et PO [, l. 8 est exactement remplie par πε(ρικαλύψαντι ἐψπ)ρὸς; mais rien ne prouve que cette supposition soit exacte. D'ailleurs comme nous ignorons l'endroit qui fut recouvert, et dont il devait être fait mention dans l'art. précédent, nous ne pouvons connaître non plus la nature de ces couvertures. On voit cependant que ce travail fut fait par entreprise EMI [. . . , l. 8, ce qui fait penser que ce n'était pas un travail ordinaire. HEK l. 9 peut désigner ou par jour ἐκάστης ἡμέρας, ou par toute autre mesure quelconque, et nous admettons cette dernière supposition d'autant plus volontiers, que par la première il resterait dans la lacune existante un espace de 2 lettres qui ne serait pas rempli. Quatre (. . . TTAPON, l. 10) de ces mesures, que ce soient des pieds, des morceaux ou des jours, furent travaillées; la somme payée à l'ouvrier doit donc

avoir été 2×4=8. Le nom de l'ouvrier lui-même n'est pas conservé, mais nous savons qu'il était charpentier, et qu'il demeurait à Collytos. Peut-être était-ce Rhædius que nous avons vu plus haut.

§ 4.) Il s'agit ici de la cymaise ou moulure; le travail fut également fait par entreprise, et aussi à deux drachmes le jour ou une mesure quelconque POξ, l. 13 peut être τὸ ἐμπρὸς, et signifier la moulure extérieure. Les revêtements dont il fut parlé plus haut, § 3, peuvent faire croire que les moulures qui étaient peintes en haut, étaient plus bas revêtues de bronze. Cependant aucune trace de ce métal sur les architraves qui existent ne nous autorise à le croire. ΓΑΙΑ fait penser à ὁπαῖα, ΤΟΗΟΓ . . . l. 19 vient aussi à l'appui de cette supposition.

En comparant cet article avec le suivant on peut compléter ΓΕΡ en περικολλήσαντι (l. 17), HEKA ξΤ. . . en ἔκαστον τὸ ὁπαῖον (l. 19), après quoi ΓΑΙΑ serait ὁπαῖα. Ces suppositions remplissent exactement les lacunes, et le texte arrangé ainsi répond également aux lacunes de l'article suivant, ce qui peut nous donner presque la certitude de ne pas nous être trompés dans notre conjecture. Òπαῖον est une ouverture dans le toit, une lucarne ou un tuyau de cheminée (¹). ὀπαῖα ου ὁπαὶ d'après Vitruve sont aussi ces caissons carrés qu'on pratiquait dans le plafond des temples, qui devaient figurer autant d'ouvertures dans le toit, et à travers les quelles on était sensé voir le ciel; c'est pourquoi leur fond était souvent orné d'étoiles. Quelquefois, comme au temple de Thésée, c'étaient de véritables trous qu'on recouvrait de tuiles plates. Leur but principal, après l'embellissement, était d'alléger la toiture des édifices, et de ne pas laisser peser sur les colonnes de grands blocs massifs. Mais le mot περικολλήσαντι qui a attaché une moulure nous fait penser qu'il s'agit d'un travail en bois. Si cela est ainsi, il faut entendre ici les moulures antérieures de six orifices de cheminées, ou peut-être des châssis extérieurs en bois de six lucarnes pratiquées dans le toit. Chaque ὀπαῖον fut fait à raison de 2 dr., et les six ensemble pour 12 dr. Δ (1-1, 1. 16). L'ouvrier est Manis de Collytos. La syllabe MA . . . l. 15, sa profession de charpentier (τέκτων) (A. 7.), et le nombre des lettres qui remplit exactement la lacune, nous permet de l'affirmer.

- § 5.) En complétant cet article du précédent, comme nous avons complété le précédent de celui-ci, nous trouvons les lacunes exactement remplies. Ici il s'agit de la moulure postérieure des cheminées ou des châssis intérieurs des lucarnes. Nous disons postérieure (ὁπίσω), d'abord parcequ'on n'aurait pas parlé exactement du même objet dans deux articles différens, et ensuite parcequ'il ne reste ici entre περικολλήσαντι et ἐμισθώσαμαν, l. 17, que l'espace de 5 lettres, autant qu'en contient ὀπίσω, tandis que ἐμπρὸς en contient six. Le prix de chaque moulure est aussi de 2 drachmes, et il y en a également six, donc 12 drachmes furent en tout (l. 20,) payées à Crésus que nous avons aussi vu plus haut figurer parmi les menu isiers ou charpentiers (A, 8).
- § 6) Le total de la somme payée aux charpentiers est de 52 dr. 4 oboles. La somme que nous obtenons des payemens partiels qui nous sont conservés est la suivante : $5 (\S 1) + 5$, $5 (\S 2) + 8 (\S 3) + 12 (\S 4) + 12 (\S 5) = 42 dr. 5 ob. Il y manque donc 9 dr. 4 ob.$
- § 7) Nous n'avons aucune donnée pour connaître la profession des ouvriers journaliers dont il est question dans cet article. OXIVEIAN, 1. 23, paraît être τροχιλείαν, une poulie; EKPOΠΙΟΝ, ΕΚΡΟΠΙΚΑ, 1. 24, 25. Κεκρόπιον, Κεκροπικά, le Gecropée, les mnrs Cecropiques. L'arrangement de

⁽¹⁾ Öprig d' wg av önnia. . . . Hom. Odys. I, 320.

ce temple qui défiait toutes les hypothèses des antiquaires, ne paraît plus une énigme depuis que les fouilles ordonnées par le gouvernement Grec en ont mis tout l'intérieur à découvert. Pausanias dit expressément que cet édifice était double, et parait indiquer qu'il se divisait en deux temples, celui de Minerve Polias, et celui de Minerve Pandrose (1). On sait en outre qu'il contenait le tombeau d'Erechthée (2) et celui de Cecrops (3). Le portique oriental (A) (V. Pl. III) est plus élevé que le sol du temple (B) de 2, 87 m. À 1, 1 m. de distance vers l'intérieur du temple on voit des deux côtés la pierre brute paraître depuis le pavé jusqu'au niveau du portique (aa); c'était donc jusque là qu'allait la plateforme sur la quelle reposaient les colonnes à l'Est. De ce point le mur est à droite ou au Nord de marbre blanc et poli dans toute son étendue, tandis qu'à gauche, vers le Sud, on voit une partie du mur en pierre brute, qui commence à la plateforme, s'étend à la longueur de 5, 25 m., et descend par des marches jusqu'au niveau du sol. Les traces visibles nous font comprendre que la plateforme parallèle au mur oriental tournait au Sud et longeait le mur méridional (b) à la longueur de 5,25 m. et à la largeur de 2,72 m, et se terminait par quelques marches (c) qui aboutissaient à une porte (e) dont on voit encore les montans, et qui menait dans un temple intérieur (C). Dans le coin (d) du temple (B) on voit aujourd'hui un caveau creusé dans le roc et qui s'étend sous le mur septentrional, de manière à avoir une issue dans le temple même, une autre hors des murs, et une troisième dans le coin S. E. du grand! portique (D). Audessus de cette cavité artificielle, un peu vers l'Ouest, on voit sur le mur septentrional la trace d'un mur de séparation, et une autre semblable exactement vis-à-vis sur le mur méridional. Entre les deux à (ee) on voit les montans de deux portes. C'est là où passait le mur qui séparait les deux temples, en laissant l'entrée du tombeau d'Erechthée dans le temple de la Minerve Poliade, qui pour cette raison s'appelait aussi Erechthéion ou temple d'Erechthée. Et comme cette séparation était la plus considérable des deux, ce double nom prévalut, et servait à désigner l'édifice entier.

De l'autre côté de ce mur de séparation était le temple de Minerve Pandrose (C), qui contenait aussi le tombeau de Cecrops (f), nommé Cecropée (Κεκρόπιον), et placé apparemment sous la porte du portique des Caryatides (E). C'est de là que ce portique prenait le nom de πρόστασις πρὸς τοῦ Κεκροπίου, que nous le voyons porter dans l'inscription s. n. 160. Si par κεκροπικὰ il faut sousentendre τείχη, ce doivent être ceux qui sont audessus du tombeau de Cecrops, le mur occidental et peut-être aussi le mur méridional.

On peut également distinguer sur le mur septentrional les traces d'un escalier (g) qui s'étend à 4,53 m. Cet escalier menait dans le temple (B), de même que l'escalier (c) conduisait dans le temple (C). Il resulte de tout cet arrangement qu'il n'y avait en effet que deux temples, bâtis de plein pied, et dont chacun contenait un tombeau. On descendait à tous les deux d'une terrasse qui appartenait au premier, et qui était flanquée de deux escaliers, l'un plus court, l'autre plus long. On comprend par là comment un chien pouvait descendre du temple de Minerve Polias dans celui de Pandrose (4).

§ 8) Les lacunes sont si considérables, qu'on ne pourrait sans témérité hasarder des conjectures. On voit seulement par les noms des ouvriers qu'il s'agit encore d'un travail de cinq charpentiers, payés à

(4) Κύων εἰς τὸν τῆς Πολιάδος νεὼν εἰσελθοῦτα, καὶ δῦ σ α εἰς τὸ Πανδρόσιον. Dion. Halic. in Dinarch.

⁽¹⁾ Καὶ διπλοῦν γὰρ ἐστὶ τὸ οἴκημα. Paus. I, 26 — τῷ ναῷ δε (τῆς Πολιάδος 'Αθηνᾶς) τῆς 'Αθηνᾶς Πανδρόσου ναὸς συνεχής,

⁽²⁾ Clem. Alex. Cohort. ad Gent. p. 13, ed. Sylb. — Arnob. adv. Gent. l. 6. p. 193. ed L. B. 1651.
(3) 'Αθήνησι δὰ ἐν 'Ακροπόλει τάφος ἐστι Κέκροπος. Clem. d. Protrept. — Καὶ γὰρ 'Αθήνησιν, ὡς 'Αντίοχος ἐν τῆ ἐννάτη γέγραφεν Κεκροπόκει, Κέκροπος ἐστι τάφος, παρὰ τὴν Πολιούχον αὐτήν. Théodoret. Thérap. l. 3. — Τῆ προστάσει τῆ πρὸς τοῦ Κεκριπίου. C. I. G. n. 160.

1 drachme chacun. Le premier nom . . . NON! est nouveau. ATOAA est Apollodore (A, 12). TI (I. 30) est TPETON)TI (A, 10), ce nom remplissant exactement la lacune. Après Mède (A, 11) il doit manquer un nom d'ouvrier pour remplir la lacune.

1 9) PIA est probablement ἰχρία. Il s'agit encore ici d'enlever les échafaudages, ce qui est toujours une preuve que le travail est fini. HAΦONTAI. . . . , l. 33, doit être ἀφ' ὧν τὰ ζ(ῶα) α les pierres dont les figures de la frise (ζωοφόρος) étaient suspendues. » Ici il est à remarquer que ἀφ' ὧν est écrit HAΦON, l'aspiration étant mise avant le mot ἀπὸ au lieu de précéder le mot ὧν. Nous verrons plusieurs exemples de cette même manière d'écrire, par la quelle on passe l'aspiration au mot qui vient immédiatement avant le mot aspiré, surtout si ce mot est une particule. Cette orthographe appartient aux Olympiades qui ont immédiatement précédé la 94°. Le genre du travail et le mot ΓΟΙΙΟΔΟΡΟΙ nous font voir que ce sont encore les mêmes charpentiers qui étaient employés ici. Après ἀνδράσι il y a une lacune. Π nous guide à écrire Πρέποντι, et d'après l'ordre suivi dans A, § 2), nous faisons suivre Médos, ensuite Apollodore, ce qui remplit précisément les lacunes. Tout le reste est trop peu considérable pour en rien conjecturer.

57. A, § 1). PY est très probablement δόρυ. Nous avons ici une liste de figures, sans doute sculptées ou peintes. D'après la certitude que j'en ai acquise, il s'agit ici de petites figures ou statuettes travaillées à part et attachées à la frise. Ma conviction se fonde sur les raisons suivantes: 1° Nous lisons dans l'inscription s. n. 160 de C. I. G. (§ 3) α τοῦ δὲ λοιποῦ ἔργου ἄπαντος ἐγ κόκλφ ἄξχει ὁ Ελευσινιακὸς λίθος, πρὸς ῷ τὰ ζῷα, » οù ἄρχει a la même signification que le mot règne en français. Tout autour de tout le reste de l'édifice règne la pierre d'Éleusis à la quelle sont attachées les figures de la frise. La pierre d'Éleusis est une pierre noire qui contraste admirablement avec la blancheur du marbre. Plusieurs blocs de cette pierre gissent par terre autour du temple, et plusieurs autres occupent encore leur ancienne place à la frise. Mais ces blocs ne portent point de sculpture, ce qui est une preuve que les figures sculptées y étaient simplement attachées, ainsi que l'inscription (πρὸς ῷ τὰ ζῷα) semble l'indiquer. Les ayant d'ailleurs éxaminés, j' y trouvai des attaches de fer fixées avec du plomb sur l'une de leurs surfaces, pour servir sans doute à retenir les figures de la frise: 2° Dans l'inscription présente (57, B. 39), nous voyons qu'on achète du plomb εἰς πρόσθεσεν τῶν ζῷδίων, pour attacher, pour ajouter les figures de la frise, les quelles par conséquent étaient séparées du fond même de la frise: 3°. Mais une autre observation est encore venue confirmer cette conjecture:

Parmi les fragmens de sculpture trouvés sur l'Acropole d'Athènes, nous en avons remarqué plusieurs qui avaient une particularité commune : tandis que leur côté antérieur était d'un travail admirable et digne de la plus belle époque de l'art, le côté opposé non seulement n'était point travaillé, mais il était même plat, et l'on pouvait aisément comprendre que ces fragmens appartenaient tous à un même groupe, et qu'ils étaient adossés à un mur, de manière à ce que leur partie postérieure ne fût pas visible. Cette observation nous réporta naturellement vers la frise du temple d'Erechthée. (Voyez ces figures Pl. IV.) Ayant mesuré la pierre d'Éleusis, je la trouvai haute de 0, 6m. La plus grande et la plus complète de ces figures, N. 71 a 0, 5m. de haut, sans la tête qui lui manque. Ce rapport dans la hauteur ne peut être fortuit. Toutes les autres figures ont des dimensions proportionnées à celles de N. 71. 4°. Dans l'énumération des figures (57, A, 21) il est parlé d'une femme devant la quelle une jeune fille est prosternée. On n'a qu'à voir la figure pour ne plus conserver de doute que

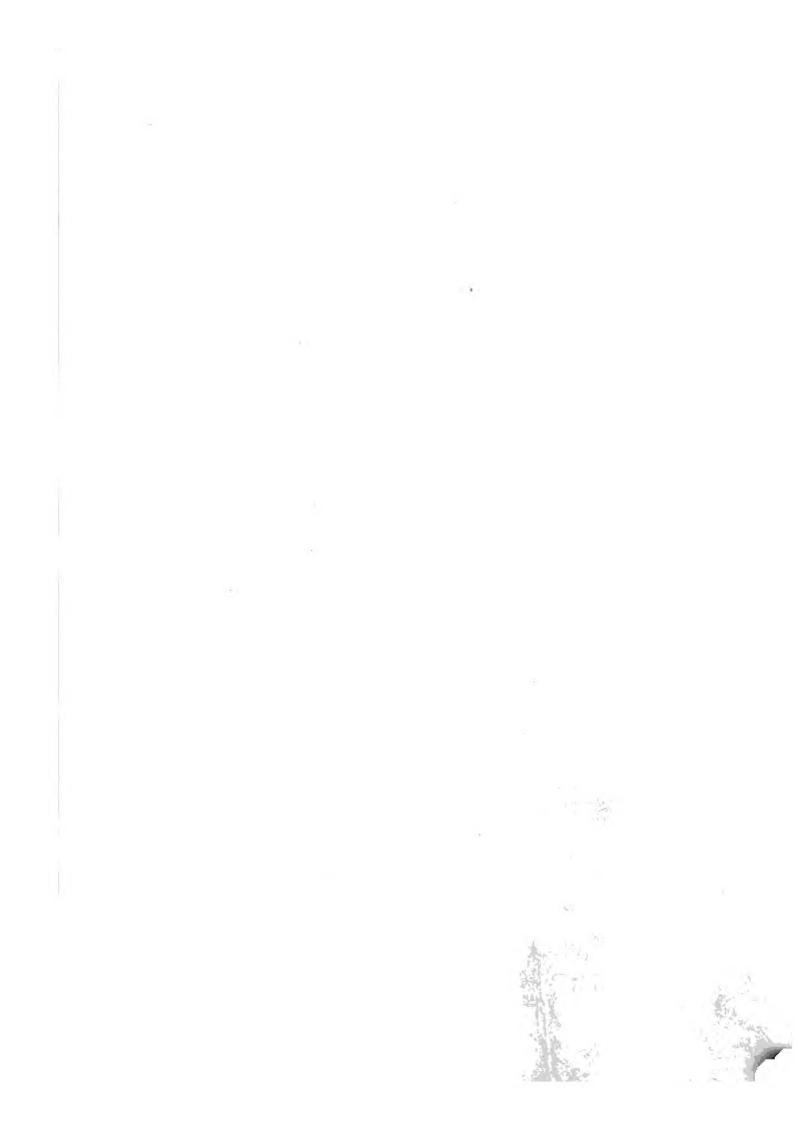
ce ne soient là les ζώδιz de la frise du temple d'Erechthée. On peut s'imaginer l'élégance et la magnificence de cet édifice, dont les parties sculptées sont d'un travail incomparable, et comme le ciseau du sculpteur n'en avait encore produit, dont une partie est peinte et une autre dorée, et dont la frise est enfin composée de belles statuettes blanches, travaillées par divers grands sculpteurs, et se détachant sur un fond noir! Nous pouvons ici acquérir une idée du prix au quel les sculpteurs de cette époque mettaient leur travail. Une statuette de 0, 6m. de haut, représentant un homme avec une lance à la main, et travaillée seulement du côté antérieur, est payée 110 drach, ou 130 fr.

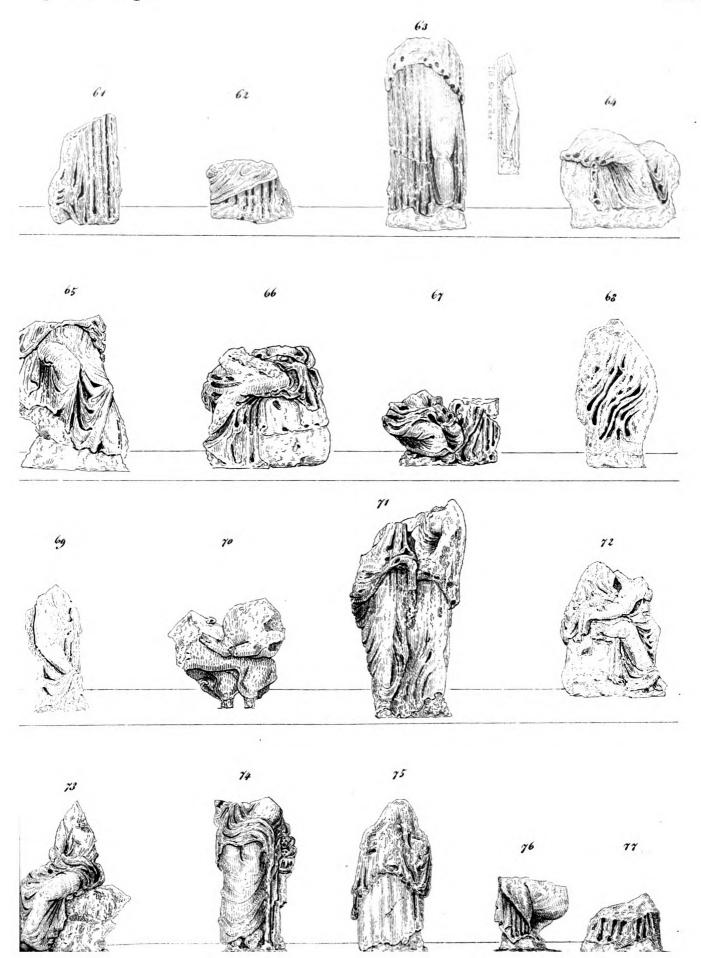
- § 2). ΦΥΡΟΜΑ . . est Φυρόμαχος (l. 9 et 17). C'est un sculpteur dont le nom n'est pas connu. Il fit un jeune homme debout auprès d'une cuirasse. Il fut payé 60 drach. Quant à Képhisia, c'était une commune située à la source du Céphise, et qui garde encore son ancien nom.
- § 3. ΓΡΑΧ... avec une lacune de 4 lettres ne peut être que Πραχ(σίας). Pausanias (1) nomme un sculpteur Athénien Praxias, qui a travaillé les statues des frontrons du temple d'Apollon à Delphes. Praxias était élève de Calamis, qui avait travaillé le char d'Hiéron dans la 78° Olympiade. Il pouvait denc travailler encore 14 Olympiades plut tard. Τοπισθοφανής (1.5) est celui dont on voit la partie postérieure (ὅπισθεν φαίνομαι) (2). À la fin de cette même ligne il reste un T qui indique la présence de l'article τὸν. Mais dans l. 6 entre τὸν et ...ρακρούοντα, il ne reste de place que pour deux lettres. Le mot entier doit donc être παρακρούοντα, qui signifie qui rue. Il est donc ici question d'un cheval. Guidé par le signe Η qui termine la l. 4, je remplis par conséquent la lacune de 4 lettres qui existe au commencement de l. 5, par IPPO. Ce travail fut payé plus cher que les deux précédens, 120 dr.
- § 4). Un artiste Antiphanes est connu parmi ceux qui ont sleuri pendant la 90° Ol. Mais il était Argien (3), tandis que celui-ci est du Céramique . . . ανίσκον est évidemment νεανίσκον . . . νυμένω ne peut-être que ζευγνυμένω, une fois qu'il est question de chevaux, et que la lacune est de 4 lettres. Il sit donc un char, un jeune homme, et deux chevaux dans la position d'être attelés, apparemment par le jeune homme. Il sut payé pour ce travail compliqué 240. dr.
- § 5.) C'est encore Phyromaque de Képhisia qui a sculpté un homme conduisant un cheval; le prix de son travail est encore de 60 dr.
- § 6) Mynnion d'Agrylæ est aussi un nom inconnu dans l'histoire de l'art. Il a sculpté un cheval et un homme qui le frappe, et y ajouta plus tard une colonne. Il fut payé 127 dr.
- § 7). Socle d'Alopéké n'est pas non plus connu parmi les artistes. ε . . ντα , avec une lacune de deux lettres doit être ἔ(χο)ντα. Il a dont fait un homme tenant une bride, ou si le premier τὸν se rapporte à ἴππον, un cheval bridé. Il fut payé 60 dr., et il parait que c'était là le prix qu'on payait pour les figures simples.
- § 8). Phyromaque de Képhisia a fait une troisième statue, celle d'un homme appuyé sur un bâton et restant auprès d'un autel; il est encore payé 60 dr. Nous n'avons pas assez de données pour décider si le prix était fait pour chaque artiste individuellement, et déterminé d'après sa capacité personnelle, ou s'il est proportionné à la grandeur et à la qualité du travail. Είστημότα, qui aurait dû être aspiré, n'est pas précédé par le signe H.

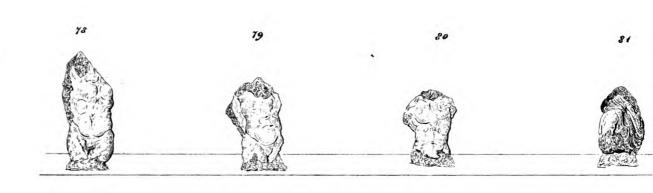
⁽¹⁾ Paus. Phoc. XIX.

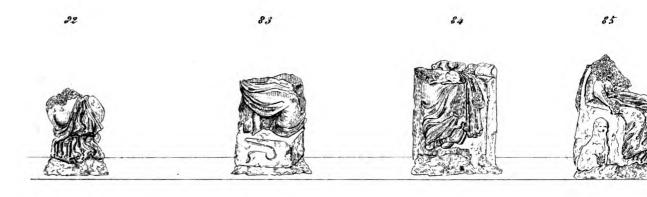
⁽²⁾ Qui regarde en arrière. Hesych. — Κάτοπτρα ἐπισθοφανή Olympiod, les miroirs qui montrent la partie de derrière.

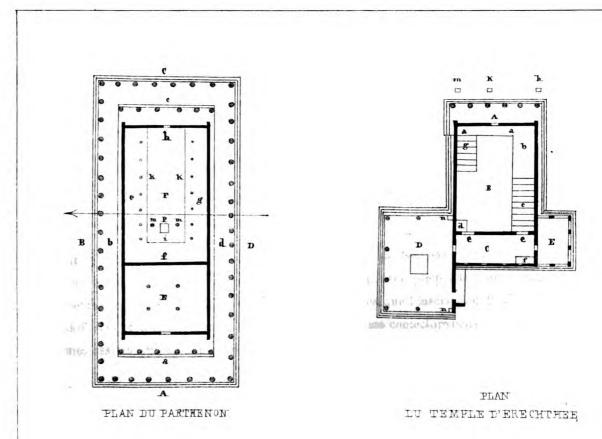
⁽³⁾ Paus. VI, Ch. 12.













§ 9). Iasos de Collytos est un autre nom inconnu. Il a sculpté la femme avec la fille qui est prosternée devant elle. C'est ce morceau dont un fragment a été heureusement conservé, Pl. IV. N. 67. Il reçut pour ce travail que nous pouvons apprécier, une recompense de 80. dr.

Ce sont là tous les détails que nous possédons sur la frise du temple d'Erechthée. Nous y pouvons ajouter ceux de N. 59. Les morceaux de cette frise qui nous restent, ainsi que cela est prouvé par la conformité du style, par leurs proportions et par la forme plate et brute de leur dos, sont les suivans:

- 61. Partie insérieure de la draperie d'une semme debout.
- 62. Pan d'une robe de femme.
- 63. Femme debout, vêtue d'une robe longue. Il lui manque la tête et les bras.
- 64. Les genoux et les pieds d'une femme assise et vêtue d'un long manteau.
- 65. La partie inférieure d'une statue de femme vêtue et assise.
- 66. La partie inférieure d'une statue de femme vêtue d'une longue robe et assise. Elle tient sur ses genoux le buste d'un enfant nu.
- 67. La partie inférieure d'une statue de femme debout, vêtue d'une longue robe, et d'une fille agenouillée devant elle.
- 68. Femme debout, vêtue d'une robe flottante. Il lui manque la tête et les bras.
- 69. Fragment de statue d'une femme vêtue d'une longue robe, dans l'action de marcher.
- 70. Fragment de trois chevaux qui se cabrent.
- 71. Deux femmes debout qui s'embrassent. Il leur manque les têtes.
- 72. Une femme assise, vêtue d'une longue robe et ayant un enfant sur les genoux.
- 73. Une femme assise.
- 74. Une femme debout, a côté d'une colonne surmontée d'un sphinx et d'une tête de lion.
- 75 Femme debout.
- 76. et 77. Fragment de statues représentant des femmes debout, vêtues de longues robes.
- 78, 79 et 80. Troncs d'hommes nus.
- 81. Buste d'homme, vêtu d'une tunique.
- 82. Buste d'une femme.
- 83. Femme assise sur un fauteuil.
- 84. Femme debout avec un lion, auprès d'une colonne.
- 85. Femme assise sur un fauteuil avec un lion à côté d'elle.

Le sujet représenté par la frise aurait pu être la dispute de Minerve et de Neptune ou la naissance d'Erichthonius; l'inscription le passe sous silence et ne désigne chacune des figures que par les mots àviq et que l'un peu d'ensemble entre les figures que nous possédons ou celles que l'inscription décrit pour que nous permettions de rien prononcer sur cette question; cependant si une conjecture nous est permise, le grand nombre de femmes assises, qui, comme on sait, représentent des déesses ou des héroïnes, parait se

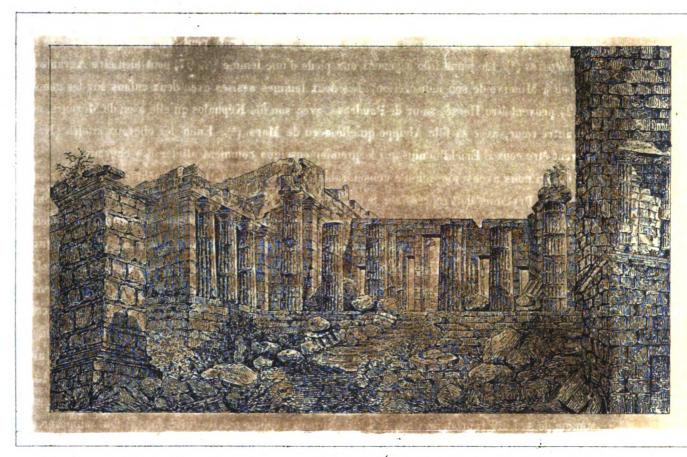
rapporter au mythe de Pandrose et de ses sœurs, et représente peut-être une procession de la fête des Pandrosies (1). La jeune fille à genoux aux pieds d'une femme (N. 67) peut bien être Agraule demandant pard on à Minerve de son indiscrétion. Les deux femmes assises avec deux enfans sur les genoux (N. 66 et 72) peuvent être Hersé, sœur de Pandrose, avec son fils Képhalos qu'elle a eu de Mercure, et Agraule, son autre sœur, avec sa fille Alcippe qu'elle a eu de Mars (2). Enfin les chevaux attelés (N. 57, A, 4) peuvent être ceux d'Erichthionius qui le premier enseigna comment atteler des chevaux.

- 10) Ici nous avons une somme considérable, qui par la quantité de drachmes, et par la raison qu'elle termine la Prytanie, doit représenter le total. ΗΑ ... ΜΑΤΟΓ devrait être ἀναλωμάτων, comme 57, B, 1. 23. Mais à moins d'une erreur du lapidaire j'avoue que je ne puis comprendre comment la lacune laissée est de 3 lettres seulement au lieu de quatre. À la vérité il parait que ces lignes furent écrites par une main peu exercée; car le Γ qui termine ce mot ἀναλωμάτω Γ est mis là pour un N. Οἶκος ου οἴκημα était le nom par le quel les anciens désignaient souvent le temple d'Erechthée (3). La dépense de cette Prytanie est donc de 3316 dr. (l. 23). La recette est de 3302 (l. 23). Le signe 🕻 qui suit cette somme y est mis au lieu d'un point. Mais ici une difficulté se présente. Cette Prytanie est la septième, car nous voyons immédiatement après la huitième qui commence (1.36). Or, nous avons vu au commencement de la 7º Prytanie que les intendans avaient reçu des questeurs la somme de 4300 drach. C'est cette même somme qui aurait dû être reproduite ici comme recette, de même que nous voyons la somme de A, l. 29 reproduite dans B, l. 22. Si pour expliquer cette différence il faut supposer une erreur graphique, ce n'est pas ici qu'il la faut chercher; car d'après ce qui suit: ἀνάλωμα τὸ αὐτὸ, ce qui avait été reçu était égal (ou à peu près égal) à ce qui avait été dépensé; et en effet les deux sommes 3302 et 3316 ne diffèrent que de peu. Il est donc plutôt probable qu' il y ait un X de trop dans N. 56, A, l. 66 (XXXHIII), et qu'il y manque les chiffres FF. Ανάλωμα est écrit avec le signe H, et pour αὐτὸ (α..ον, v. B. l. 23) on a écrit αὐ: όν. Après ce mot il y a un vide de 7 lettres, pour désigner la fin de la Prytanie.
- § 11) Ici commence la huitième Prytanie qui était échue à la tribu Pandionis. Les intendants reçurent du questeur Aresæchme d'Agrylæ et de ses collègues ([καὶ] συ [ναρχόντω]ν. V. C. I. G. 138 et suiv.) 1239 dr. 2 ob. (v. B. l. 22) comme une avance pour les dépenses pendant le cours de la Prytanie. ἐπὶ est écrit avec le signe Η; il précède de même Αγρυλήθεν, tandis qu'il manque devant Αγρυλήσει à 56, A, l. 11.
- § 12) Le mot ἀναλώματα est un titre général pour toutes les dépenses durant toute la Prytanie. Ονήματα au contraire (écrit avec un H) est le titre particulier de cet article. C'est l'achat de matériaux. ξΑ . . ΔΕξ avec une lacune de deux lettres doit être Σανίδες (v. 57. B, l. 33), ce qui est prouvé aussi par l'usage qui en fut fait. Ce sont deux planches sur les quelles les intendants écrivaient le compte-rendu, apparemment celui-là même qui à la fin de l'année fut inscrit sur pierre. ἐς ඪς est écrit ΗΕξΑξ; de même ἀναγράφωμεν a un Η.
 - § 13.) Les deux planches furent le seul achat fait; aussi le total n'est-il que de 2 dr.
- § 14.) Je pense qu'à λιθουργικοῦ il faut sousentendre μισθοῦ, et ce serait le titre général pour tous les articles qui suivent jusqu'au bout de la colonne . ONON, l. 35 est κιόνων (v. A, 63), B . . O, l. 37 est εωμοῦ (v. A. 65). Deux ans avant, sous Diocles (4) toutes les colonnes, à l'exception des quatre demi-

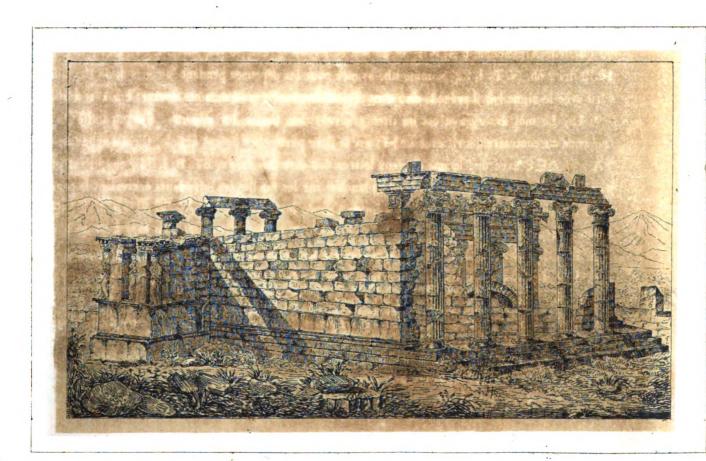
⁽¹⁾ Apol. 3 - Paus. I, 26, - Ovid. Métam. 2. v. 738.

⁽²⁾ Apollod. 3, 14. — (3) έστι δε καὶ είκημα ερέχθειον καλούμενον Paus. I, 26.

⁽¹⁾ Τους κίονας άραδδώτους άπαντας πλήν των έπὶ τοῦ τοίχου. (C. I. n. 160.)



LES PROPYLÉES



colonnes qui sont placées sur le mur à l'Ouest, n'avaient pas encore leurs cannelures. Ce travail fut exécuté en partie cette année. Les colonnes dont il s'agit ici sont celles du portique oriental du temple de Minerve Poliade (πρὸς ἔω). Si nous connaissions la position de l'autel de Dione, nous pourrions déterminer exactement celles des diverses colonnes dont il est question. Dione était l'une des Titanides, fille de l'Océan et de l'Océanide Tethys (1). Son autel était par conséquent placé à juste titre auprès du temple de Neptune Erechthée. Deux autres autels suivaient à celui de Dione (τὸν δωμὸν τὸν πρὸς τοῦ δωμοῦ τῆς Διώνης, 57, A, 65. τὸν δωμὸν τὸν τρίτον ἀπὸ τοῦ δωμοῦ τῆς Διώνης, 36). Si nous supposons l'autel de Dione placé à côté de la colonne méridionale de ce portique (h), l'autre autel placé entre la 4° et la 5e colonne à compter de celle-ci, et plus près de la 5e peut-être (k), et un troisième autel enfin placé devant la sixième colonne (m), alors la colonne κατά τὸν θωμὸν τὸν τρίτον ἀπὸ τοῦ θωμοῦ τῆς Διώνης (57, A. 35) serait la sixième, ou la colonne du coin septentrional du portique oriental. La colonne (κατά τὸν δωμὸν τὸν πρὸς τοῦ βωμοῦ τῆς Διώνης 57, A. 65) située devant l'autel qui est le second après celui de Dione (2), serait la cinquième. La colonne (παρά τὸν δωμὸν τὸν πρὸς τοῦ δωμοῦ τῆς Διώνης 57, B. 58) voisine à l'autel qui est le second après celui de Dione, serait la quatrième. La troisième colonne à compter de celui de Dione (τὸν τρίτον κίονα ἀπὸ τοῦ δωμοῦ τῆς Διώνης, 58, Α. 7) serait la troisième colonne de ce portique. Τὸν δεύτερον, (57, B, 53) serait la seconde, et enfin la première colonne à compter de l'autel de Dione (τὸν πζῶτον κίονα ἀπὸ τοῦ δωμοῦ τῆς Διώνης, 57, B, 62) serait la première colonne au coin méridional. Ce serait le même arrangement avec l'ordre contraire, si l'autel de Dione était placé au Nord au lieu de l'être au midi du portique. Il est superflu de dire pourquoi nous n'admettons pas que chaque colonne correspondit à un autel. Nous rencontrons deux fois le second autel pour deux colonnes différentes, et tandis que le troisième autel est mentioné pour désigner la position d'une colonne, la troisième colonne est citée à part.

Après λιθουργικοῦ, que je suppose être le titre général, ἐαδδώσεω; τῶν κιόνων τῶν πρὸς ἔω est un titre particulier qui comprend tous les travaux jusqu'à l. 60. L'article TON κατὰ (l. 35) me parait être un accusatif singulier qui ne se rapporte point à τῶν κιόνων. La construction entière, en rétablissant les phrases elliptiques, serait ainsi: (Κατάλογος) λιθουργικοῦ (μισθοῦ). (Μισθοὸ) ῥαδδώσεως τῶν κιόνων τῶν πρὸς ἔω. (Εἰραδδωσαν τὸν κίονα) τὸν κατὰ τὸν δωμὸν ... ἡμεινιάδης etc. Liste des appointemens dus aux tailleurs de pierres: Appointemens pour la cannelure des colonnes à l'Est: Ont cannelé la colonne placée auprès de l'autel Aminiades etc. Car si nous prennions TON pour un génitif pluriel, il faudrait supposer plus d'une colonne désignée ainsi par la position de chaque autel; et comme nous avons vu plus haut cinq différentes positions, et que pour les trois d'entre elles l'inscription emploie la formule TON παρὰ, ΤΟΝ πρὸς, ΤΟΝ κατὰ, il nous faudrait admettre au moins huit colonnes, et le portique n'en a que six. Ici comme ailleurs ἀπὸ est écrit ΗΑΓΟ. L'ouvrier Aminiade (écrit avec H) demeurait à Kælé. On sait que Kælé était un quartier de la ville (³) près des portes de Melite (4). Son nom s'appliquerait parfaitement au ravin qui entoure l'acropole au midi; mais il est difficile de placer Mélite de ce côté, et il parait probable que Kælé fut la partie basse de la ville vers le Nord (⁵). Les anciens qui avaient construit

⁽¹⁾ Apollodore.
(2) Πρὸς avec le génitif signifie aussi: devant. « Τῆ προστάσει τῆ πρὸς τοῦ Κεκροπίου. C. I. G. n. 160. Ici il ignifie : placée immédiatement après.

 ⁽³⁾ Έν χωρίω τῆς Αττικῆς, δ Κοίλη καλεῖται. Marcellin. V. Thucid. § 55.
 (4) Προς γάρ ταῖς Μελητίσι πύλαις καλουμέναις ἐστὶν ἐν Κοίλη τὰ καλούμενα Κιμώνια μνήματα. ib § 17.
 (5) O. Müller, übers. v. Leakès Ath. 461.

la ville immédiatement sous le rocher de l'Acropole, pouvaient bien donner le nom de creux à l'endroit qui s'étendait dans la plaine entre deux montagnes, l'Acropole et l'Anchesme. Il est à remarquer que cet ouvrier est payé 19 dr. tandis que ses collègues n'en ont reçu que 18. Faut-il le considérer comme le chef de ces ouvriers, ou son ouvrage était-il plus pénible, en ce qu'il a peut-être travaillé les parties les plus élevées des colonnes? A. X. X est Aigxivn; (v. l. 75). X. NEX est Σωμένη; (l. 76); il est fils d'Ameiniades et exerce la profession de son père. Th. . PATEX est Τιμοκράτης (l. 77).

- § 15). 1. 42 ONEX (E) (v. 1. 48. Ici je crois que le cas n'est pas l'accusatif masculin singulier, mais le génitif pluriel. D'après la première supposition il faudrait sousentendre κίονα, et admettre ainsi au moins 16 colonnes; car nous voyons la formule TON HEXOMENONEX EX répétée autant de fois dans cette inscription. Mais par les mots των κιόνων των πρὸς ἔω, nous voyons clairement qu'il ne s'agit que de la cannelure des colonnes du portique oriental, qui n'étaient qu'au nombre de six. Mais en tout cas il faudrait excepter les 4 colonnes d'Ouest qui étaient déjà cannelées sous l'Archontat de Dioclés (C. I. G. 160, § 7, d); et nous avons vu que les colonnes du grand portique au Nord étaient aussi déjà terminées sous la sixième Prytanie de cette année (56, A. 15). Il ne restait donc que les six colonnes à l'Est. Par conséquent TONHEXOMENON ne peut être τὸν ἐχόμενον ἐξῆς κίονα, mais τῶν ἐγομένων ἑξῆς μερῶν, des parties continues de la même colonne. Cette explication me parait d'autant plus juste que ἔχομαι signifie se tenir, tenir ensemble, et ne peut se dire que de parties continues. Ainsi cette colonne aurait été divisée en 4 parties, et 5 ouvriers auraient travaillé à la première, 7 à la seconde, 6 à la troisième, et 6 à la quatrième partie. bff (l. 43) est Afff, par la même proportion que ci-dessus, le principal ouvrier recevant un peu plus que ses collègues. Simias reçoit ici 13 dr. tandis que tous les autres n'ont que 12 dr. 5 ob., ou un obole de moins. [N ... MO, 43—44 est Σίνδρων Σιμίου, v. l. 80. HAX... Ο ξ, 44-45, est λχσιοπείθους (avec H). v. l.81, et 58, A, 4. ξ | ..., 45, est Simiou, v. 58, A. 5.
- § 16). ... ONE ξ est ἀνήσιμος avec H. v. l. 85. HEYΔ... ξ doit être Εύδοξος (avec H), car la lacune de l. 50 est de trois lettres XξΟ. EON, 52, peut être Κλίων, car la lacune étant de trois lettres, elle est remplie par II, (les deux oboles) et ΚΛ... ξ ΙΜ. doit être Σίμων, si ἀγρυλῆσι est précédé par un H. Ce ne peut être le Simias de ci-dessus, qui était domicilié à Alopéké... ΔΟΙΟξ, 52, est quelque nom comme ἔνδοιος, si célébre parmi les sculpteurs. D'ailleurs la lacune demande trois lettres HEN... ΚΟ, 53, avec une lacune de 4 lettres, peut être Γλαύκου. ΗΕ... ΚΟξ avec une lacune de 3 lettres peut être Εύδικος. Les ouvriers qui ont travaillé à cette partie ont reçu des appointemens moins considérables que ceux qui ont travaillé à la partie précédente. Ces appointemens ont diminué d'une drach. et d'un obole.
- § 17). ΘΕΥΓ..., l. 54 avec une lacune de 4 lettres est Θευγένης, 57, B. 65 et 58, A, 8. On dit du Pirée et non pas demeurant au Pirée, car ce bourg était trop distant de la ville pour que l'ouvrier ent pu y demeurer en même temps qu'il était occupé à l'Acropole. Que la somme (l. 55 et 56) est ΔΓ, cela est prouvé par l. 57 et par la lacune qui n'admet pas un plus grand nombre de lettres...ΦΙΕΟΛΕ est Κηφισογένης, 58, A, 9...Ε. ΚΡΟξ est Τεῦκρος, 58, A, 10. ΚΕΦΙ....ΡΟξ, (57—58), est Κηφισόδωρος, 57, B, 67. ΗΕ....ΟΝΙΔΟΝ (58), est évidemment ἐν Σκαμδωνιδὸν, ν. 58, A. 12. ΝΙΚΟ...ΤΟξ est Νικόστρατος, 58, A, 13. ΘΕΥΛΕ... avec une lacune de 4 lettres est Θευγείτων 57, B, 68. Chacun de ces ouvriers a reçu 15 dr., c'est-à-dire 1 dr. 4 oboles moins que les précédens.

Par cette diminution successive de la solde nous nous croyons autorisés à admettre que les premiers ouvriers travaillaient les parties supérieures de la colonne, qui évidemment devaient être les plus difficiles, et donner le plus de peine aux ouvriers montés sur des échafaudages élevés. Les autres travaillaient les parties successives, et les derniers enfin les parties basses ou de plein pied avec le pavé du portique.

- § 18). Dans C. I. G. n. 160 § b, 6). on lit: τους οξθοστάτας άκαταξέστους έκ τοῦ ἔζωθεν έγ κύκλω, πλην τῶν ἐν τῆ προστάσει τῆ πρὸς τῷ Κεκροπίῳ. ὀρθοστάται sont les piliers angulaires. Ici ΟΡΘΟξ... Αξ avec une lacune de trois lettres, parait être aussi όρθοςτάτας. ΚΑΤΑΧ NTI devrait être καταζέοντι, pour répondre à ἀκαταξέστους, mais nous voyons qu'il a dù y avoir une erreur de la part du lapidaire, car la lacune n'est que de deux seules lettres, au lieu de trois. . EXO, 62, est Θυπχοῦ, (v. C. I. G. 160, II, 75), qui est Θυσκόος, Hom. Odys. Φ. 145), sacrificateur. TO, 61, est τῷ, car au commencement de 62 il reste une place pour le i souscrit. De même BOMO est δωμώ, car il reste aussi une place pour l'i. LAKI . . . avec une lacune de 4 lettres est certainement Λακιάδης. Il s'agit donc ici d'un ouvrier qui a poli les piliers, et je crois que τοὺς όρθοστάτας καταξέοντι est le titre de l'article, séparé de ce qui suit. Le premier TO de l. 61 est d'après cela l'article duel, car si c'était un génitif singulier, il aurait fallu compléter la phrase de cette manière : τους όρθοστάτας τοῦ (δωμοῦ τοῦ) παρά τῷ δωμῷ τοῦ Θυηγοῦ, ce qui supposerait un second autel proche à celui du sacrificateur, et un autel ayant des piliers. Selon l'autre supposition la phrase signifie : a les deux piliers qui sont près de l'autel du sacrificateur » et ces piliers sont ceux du grand portique où cet autel se trouvait (C. I. G. n. 160. § 7, a). Ce sont les piliers (nn) attachés au mur septentrional de la cella, qui correspondent aux lignes occidentale et orientale des colonnes du grand portique septentrional. Polyclés l'ouvrier était Laciade, de la commune Lacia ou Laciadæ, située plus loin que le Céramique et en deçà du Céphise (1). Il fut payé 35 dr. pour ce travail.
- § 19). Ici nous revenons encore à la cannelure des colonnes. Le titre général Λιθ. υργικοῦ (§ 14), comprend tous les articles précédens, ainsi que ceux qui suivent. Mais le second titre: ἐαεδώσεως τῶν κιόνων τῶν πρὸς ἔω, n'est pas applicable au § 18), c'est pourquoi il est répété ici. Il s'agit toujours Ξ portique d'Est. La colonne désignée est celle qui est vers (παρὰ τὸν ε.) l'autel qui est le second après celui de Dione. Nous avons vu plus haut (§ 14), que cette colonne doit être la cinquième à compter de l'un bout ou de l'autre. Αλάοσσος, (l. 61), v. B. 49. Φίλων, l. 67, v. B. 50. Λαόσσου, l. 68, v. B, 51. Καρίων, l. 68, v. B, 51. Ι΄κσος, l. 69, v. B. 51. L'emplacement de la commune Ερχεια d'où vient le nom Ερχειος, n'est pas connu. Chacun de ces 5 ouvriers a reçu à 20 dr. de salaire.
- § 20). Φάλακρος, l. 70, v. B. 53. ΔΔ, ib. v. A. 71, la lacune n'étant que de deux lettres. Φιλόστρατος, l. 71 et 72, v. B. 54. Θαργήλιος, l. 71 et 72, v. 55. ΦΙΡΟΡ... ξ avec une lacune de 2 lettres doit être Φίλορμος. ΛΕΡ. . également avec une lacune de deux lettres doit être Γέρων. L'ouvrier Phalacros est de Pæania, le démos de Démosthènes, qui était probablement situé à l'Est de L'Hymète, à l'emplacement du village actuel de Liopési (²). Les trois derniers ouvriers sont ses fils. Chacun d'eux a reçu 20 drachmes de salaire.

⁽¹⁾ Προελθούσι δε όλίγον (άπὸ τοῦ Κεραμικοῦ). . . . δῆμος ὃν Λακίδας (1. Λακιάδαις) όνομάζουσιν. Paus. I, 37.

⁽²⁾ V. Ann. dell, ins. di con. arch. Rom. 1837, t. 9, 2. p. 5. suiv. par L. Ross.

- § 21). Ici nous avons les mêmes ouvriers qui ont travaillé à la première partie de la sixième colonne, § 14. Ils sont payés maintenant à 20 dr. chacun. Une particularité d'orthographe est à remarquer en cet endroit. Aioxívns (l. 75) est écrit . IXINH, avec un H, ce qui prouve qu'à cette époque assez rapprochée de l'introduction de la grammaire d'Euclide, les caractères adoptés par cette grammaire étaient déjà, bien que rarement, en usage. V. aussi N. 58, 1. 8.
- § 22). Nous avons également tous les sept ouvriers qui ont travaillé à la seconde partie de la 6° colonne. Les quatre sont sils de Simias; mais cela n'est pas dit ici à l'égard de Sosandros (l. 84) comme dans le § 15. Tous les autres sont payés à 14 dr. 2 ob. Sosandros seul, comme étant le plus jeune, a un obole de moins.
- § 23). Nous voyons encore reparaître les noms qui figurent pour le travail de la 3° partie de la 6° colonne (§ 16); mais nous ne connaissons pas le salaire accordé aux ouvriers. Le reste de la plaque est brisé.
- 57. B. § 1). ΔΕΙΛΜ. . A est παραδείγματα v. l 4. La construction peut être entendue ici de deux manières: α Παραδείγματα πλάττουσι τὸν χαλκὸν. » Des modèles à ceux qui modèlent le cuivre, ou « Παραδείγματα πλάττουσι τῶν χαλκῶν. » Des modèles ou des formes pour les modeleurs (en cire). (Modèles) des conques etc.. Cette seconde construction nous paraît plus juste. Comme plus bas il est parlé d'un ornement (τὴν ἄκανθαν) des revêtemens, de même il est naturel que TONXAVKON désigne également un ornement de ces mêmes revêtemens. D'ailleurs nous voyons plus bas (l. 7) qu'il s'agit de modèles en cire et non pas en cuivre. Ailleurs καλύμματα étaient les revêtemens du toit faits en bois (47, A, § 8). Si c'est d'eux qu'il s'agit ici, il paraît qu'ils étaient ornés de raies de cœur en relief, dont le modèle était d'abord exécuté en cire. Le modeleur était Nésés de Mélite, et il reçut 8 dr. pour ce travail.
- § 2). ἄκανθα ou plutôt ἄκανθος, acanthe, est une des parties ornementales du chapiteau corinthien. Il parait qu'audessous des conques, les revêtemens (leurs bords extérieurs) étaient aussi pourvus de ce riche ornement. Agathanor d'Alopéké est également payé 8 dr. pour ce modèle, et on peut se convaincre aussi par cette égalité du salaire que l'ouvrage de tous les deux était de même nature. Eiç est écrit avec H.
- § 3). Le total du salaire des modeleurs en cire est de 16 drachmes, ils n'ont donc fourni que les deux modèles que nous avens vus.
- § 4). Les appointemens de l'architecte Archiloque, qui étaient calculés pour la 6° Prytanie (56, A. § 14) sur 37 jours, le sont ici sur 36 seulement, toujours à raison d'une drachme par jour.

De même le sous-secrétaire Pyrgion est payé pour 36 jours à raison de 5 oboles par jour comme au passage cité ci-dessus; car $36 \times 5 = 180$ oboles = 30 drachmes. Nous apprennons ici que Pyrgion était ὀτρυνεύς (avec H). Tout ce qu'on sait de cette commune, est qu'elle était située sur la côte de l'Attique; mais sa position n'est pas précisée (¹).

- § 5). Le total des appointemens est 36 + 30 = 66 drachmes.
- § 6). La formule est semblable à celle de N. 56, A, l. 42, avec la différence que ἐνκαύτει est ici au singulier, et s'accorde avec ἐνκαίαντι, sans former un titre à part comme à l'autre passage. C'est encore le peintre qui a peint la moulure intérieure toujours à raison de 5 ob. par pied. La longueur de la moulure

⁽¹⁾ Athen. 7. - Leak. on the dem. of Attica.

peinte est de 113 pieds. La longueur intérieure du mur méridional du temple est de 63 pieds. La longueur du mur septentrional depuis l'angle oriental jusqu'aux traces du mur de séparation du Pandrosion est de 50', et ce sont peut-être là les 63+50=113 pieds de la moulure qui ont été peints. Il parait que dans la Prytanie précédente il avait été fait à l'entreprenneur Dionysodore une avance de 50 dr; car il avait à recevoir pour les 113' de peinture 113×5=565 oboles=94 drach. 1 oboles. Mais on ne lui donne que 44 dr. 1 ob., pour compléter ce qu'il avait déjà reçu. (50+44,1=94,1).

- § 7). Le total payé au peintre pendant cette Prytanie sont ces mêmes 44 drach. 1 ob.
- § 8. La recette, c'est-à dire ce que les intendans de la construction avaient reçu des questeurs de la déesse pour dépenser dans le cours de la Prytanie, est de 1239 dr. 1 ob. C'est justement la même somme que nous voyons plus haut, n. 57, A, l. 29, comme ayant été reçue des questeurs. Cest donc une preuve irrécusable que nous sommes ici à la fin de la huitième Prytanie, dont l'autre passage est le commencement. La dépense est égale à cette somme reçue: Si nous additionnons toutes les sommes que nous avons rencontrées dans le compte-rendu de cette huitième Prytanie, nous aurons:

Cette somme de 979, 2, étant soustraite de la somme reçue, 1239, 1, laisse 1239, 1 — 979, 2 = 257 dr. 5 oboles. Mais si, ainsi que nous en parlerons plus bas, N. 58, n'est qu'une continuation de N. 57, nous avons encore de là 100 dr. 1 obole. Il resterait donc une différence entre la somme reçue et les dépenses connues, de 157 dr. 4 oboles, et cette différence ne pourrait comprendre que la continuation de N. 57, A, § 23), ou la cannelure de quelques parties de la 4° et de la 5° colonne.

- § 9). Ici commence une autre Prytanie, celle de la tribu Ægéis. Elle est la neuvième, puisque c'est la huitième qui vient de finir. La somme que les questeurs de la Déesse, Aresæchme et ses collègues ont avancé aux intendans est . . HHH La lacune peut être remplie ainsi, XX)HHH, et alors la somme est de 2300 dr., ou ainsi, XH)HHH et alors elle est de 1400, ou plutôt de 1300, car le dernier H doit être plutôt un signe d'aspiration qui précède l' Y.
- § 10. Les lignes 27 et 28 sont défectueuses, et nous ne saurions remplir les lacunes avec quelque probabilité. l. 28 on lit: εἰς ἰερὰ (εἰς avec H et ἰερὰ sans ce signe), pour le service sacré. l. 28 ἔνη καὶ ν(έ)α au premier jour de la lune. l. 29 le dernier signe est un A (Αθηναία), et l. 30 commence par l'ι souscrit, et le nombre qui suit est H-H-HII. (v. plus bas, § 15). Il s'agit donc d'un sacrifice offert à Minerve le premier jour du mois (Thargélion, et le 16° jour de la Prytanie, car c'est la 9° Prytanie), pour le quel jour il fut dépensé 4 dr. 3 ob. Le premier jour de chaque mois lunaire (νουμηνία ου ἔνη καὶ νέα) était un jour consacré, et l'on venait ce jour sur l'Acropole offrir des sacrifices aux Dieux. C'est ce que Démosthènes

nous apprend par ce passage: α Πῶς δὲ ταῖς νουμηνίαις εἰς τὴν ἀκρόπολιν ἀναβαίνοντε; , τ' ἀγαθὰ τῆ πόλει διδόντι καὶ ἔκαστος ἑαυτῷ τοῖς θεοῖς εἴζεται (¹); » Comment monteront-ils tous les premiers jours des mois à l'Acropole pour prier les Dieux d'accorder tous les biens à la ville et à chacun d'eux? Mais comme nous ne rencontrons ce sacrifice dans le compte-rendu d'aucune autre Prytanie, nous en pouvons peut-être conclure que le temple étant presque terminé, fut consacré au jour solomnel de la nouvelle lune de la 9° Prytanie, et que cette cérémonie fut accompagnée du premier sacrifice d'usage qui fut offert dans ce temple.

- § 11). Αναλώματα et le titre général pour les dépenses de toute la Prytanie; ωνήματα (avec H) n'est que le titre partiel des articles 11 jusqu'à 16. Les premiers objets achetés sont deux feuilles de papier (χάρται), sur les quelles furent écrites les copies de ce compte-rendu, qui avait été originairement écrit sur deux planches (57, A,§ 12). C'est sans doute par une erreur que le lapidaire écrivit (l. 32) ές & (ΗΕξΑ) au lieu de ές οθς (γάρτας). Les deux feuilles furent achetées pour 2 dr. 4 ob. à 1 dr. 2 ob. chacune.
- § 12). Les quatre planches, achetées à raison d'1 dr. chacune ont sans doute servi à ces mêmes copies du compte-rendu, le papier ayant été collé sur les planches.
- § 13). 166 feuilles d'or furent achetées de l'orfevre Adonis de Mélite à raison d'1 drachme la feuille. Elles ont servi à dorer les conques (v. 56, A. § 12). Nous avons ici une nouvelle preuve que les anciens battaient l'or en feuilles, et l'attachaient sur les objets à dorer moyennant une colle, ainsi que cela se pratique aujourd'hui. Excepté les objets dorés qui se retrouvent souvent, on a trouvé dans des tombeaux antiques de ces πέταλα plus ou moins épais, qui servaient d'ornemens à des vêtemens de femme, ou dont on faisait des couronnes. Un tombeau ouvert à Athènes en 1837 devant S. M. le Roi de Baviè re par M. le professeur Domnando, contenait avec plusieurs autres objets de valeur, un certain nombre de ces feuilles d'or.
- § 14). . . O (l. 39) est δίο, car il est suivi par le duel τκλάντω. Deux talents (de poid) de plomb ont été achetés a Sostrate de Mélite. Ils ont servi à fixer les figures de la frise (57, A, 1). Dans le but de prévenir l'occidation des attaches de fer qui retenaient les marbres dans les édifices antiques, et pour donner aussi plus de prise à ces attaches, on coulait du plomb dans les trous où elles mordaient, et on voit encore aujourd'hui plusieurs pierres portant des clous de fer ou de bronze fixés par da plomb. Le prix de chaque talent de plomb était de 5 dr.
- § 15). XPY ξ... l. 41. est χρισός et non pas χρισώ, qui vient une ligne plus bas; d'ailleurs la lacune à remplir est de deux lettres et non pas d'une seule. La lacune de trois lettres à la fin de l. 42, doit être HE ξ, comme l. 34. ONIΔΟξ, l. 44 est Αδόνιδος (v. 37). χρυσός est donc le titre de l'article. Ce sont deux feuilles d'or qui ont été achetées du même orfevre Adonis, également à 1 drachme chacune. Cet or a servi à dorer les deux cercles en forme d'œil (Hορθαλμώ), apparemment l'œil, le centre des volutes (σπεῖρας, C. I. G. n. 160) d'une colonne.

* 4. 49. 7. 7

⁽¹⁾ Démost. à Aristog. I.

```
§ 16). La somme totale des achats aurait dû être :
```

- 11) 2 dr. 4 obol.
- 12) 4 »
- 13) 166
- 14) 10 p 15) 2 p

- 17) Nous revenons à la cannelure des colonnes, et ce sont encore les colonnes d'Est. Nous avons vu (47, A. § 14) que la colonne placée auprès de l'autel (παρὰ τὸν 6.) qui est le second après celui de Dione doit être la 4° colonne à compter de l'un des deux bouts. Les cinq noms d'ouvriers sont énumérés successivement et sans aucune interruption; ce sont les mêmes que ceux de N. 57, A, § 19. La somme totale de leur salaire est de 110 drach. Chacun d'eux a donc été payé à 22 dr. On doit remarquer que ces ouvriers en pierres, au nombre de 34, étaient divisés en 6 compagnies (57, A, § 14, 15, 16, 17, 19 et 20) de 4, 6 ou 7 hommes, que chacune de ces compagnies travaillait une partie de colonne, dans un ordre prescrit, de manière que la dernière ayant fini sont travail, c'était la première qui recommençait (57, A. § 21). À 57, A, § 23 nous avons laissé la 3° compagnie travaillant la 5°, apparemment la dernière partie de la 5° colonne. Ici ce n'est pas la 4° mais la 5° compagnie que nous retrouvons travaillant une partie de la 4° colonne, et les mots α τὸν δεύτερον » l. 53, indiquent qu'elle n'a travaillé que cette seule partie. Plus bas, n. 58, nous essayerons d'en expliquer la raison.
- § 18). Τὸν δεύτερον doit sousentendre ici ἀπὸ τοῦ εωμοῦ τῆς Διώνης (comme l. 64), car si l'on voulait entendre par ce mot la colonne voisine à la 4°, ce serait la troisième, ce qui ne se peut pas, car nous aurons plus bas deux passages, dont l'un se rapporte à la 3° colonne (l. 63, et 58, A. 7). Φίλορος (ου Φίλορμος), Γέρων l. 55, v. A. 72, 73, où le premier mot doit être Φίλορμος, tandis qu'ici il y aurait par cette supposition une lettre de trop. C'est la 6° compagnie qui travaille ici, au même salaire que la précédente.
- § 19. l. 56. la lacune doit être remplie par (τῶν ἐχομένων ἐζ)ῆς, car la liste de la compagnie étant terminée, il faut que ce soit une autre compagnie qui commence. On continue de canneler la 2° colonne. Après la 6° compagnie c'est la première qui commence (A. 14). Leur salaire est le même, car ΗΔ remplit exactement la lacune de l. 59.
- § 20). Encore la cannelure de la 2° colonne. C'est la 2° compagnie qui travaille (A. 15). LOΠ est Αλωπε: une abréviation d'Αλωπεκήσι. (comme Πειραι: l. 65, pour Πειραιεύς), le reste de la lacune est rempli par HO d'οἰκῶν. Le salaire total est de 60 dr., ce qui, partagé entre les 7 ouvriers, donne

⁽¹⁾ Πρό δε της εισόδου δωμός εστί Διός Υπάτου, ενθα εμψυχον θύουσιν ουδέν, πεμματα δε θέντες.... Paus. I, 26.

8 dr. 3 oboles pour chacun, et il reste encore 3 oboles qui étaient peut-être le partage de Simias, le plus ancien de tous (v. A, 22). Ce salaire est le plus petit que nous ayons encore rencontré. Apparemment les deux autre compagnies avaient-elles cannelé la plus grande partie de la colonne. C'est pourquoi elles sont aussi beaucoup plus largement recompensées.

§ 21). Il est facile de voir que la formule qui manque à l. 63 est τ(ον....κίον)α. La lacune de six lettres peut être également remplie par HEKTON, τρίτον ου πρῶτον. Nous ne pouvons admettre le premier mot sans renverser toute notre hypothèse sur la position des colonnes. Comme l'inscription paraît avoir commencé par la 6° colonne, et continué en retrogradant, c'est la première colonne qui doit suivre à la seconde. La compagnie qui y travaille est la 3°, composée de 6 hommes. Leur salaire est de 110 dr. (v. §. 22), à raison de 18 dr. 2 obol. à chaque ouvrier. ΓΕΙΡΑΙ. l. 65, est une abréviation de Πειραιεύς. De même Πειρ. l. 68, est une abréviation plus courte de ce même mot, car il n'y a pas de place dans cette ligne pour un plus grand nombre de lettres. Il n'y a qu'une seul partie de colonne qui est cannelée, les autres l'ayant peut-être été précédemment.

§ 22). On voit par le sens, ainsi que par le chiffre 🖪 de 1. 69, que ce qui manque à 1. 68 est le mot κεφάλαιον. Cette somme totale est marquée à 500 dr. elle est composée ainsi qu'il suit:

- § 17 110 On voit que § 21 doit être HA, car la somme de 500 drachmes ne peut être § 18 110 autrement produite. D'ailleurs la lacune qui reste est exactement de 2 chiffres. C'est
- § 19 110 la même raison qui nous fait concluer pour cette même somme à § 19.
- § 20 60
- § 21 <u>— 110</u> 500

§ 23). Nous avons vu (56, A, 12) les doreurs payés pour avoir doré 36 pieds de conques, qui selon notre supposition appartenaient à la face intérieure et septentrionale du grand portique. Plus loin, vers la fin de la huitième Prytanie, (57. B, 1), nous avons vu des modeleurs qui faisaient des modèles en cire pour les conques. Ici c'est le travail même des conques. ENO (ξ, 1.70 est έργαζομένοις, v. 1.76. IAN, l. 71 est μίαν, l. 72. La lacune à la fin de l. 70 n'admet pas οἰχῶν tout entier; il y est donc écrit en abréviation, comme 1.73, 74, 75. €KAM. 1.72, 73, et €KAMBO, 1.73, 74, sont des abréviations de σχαμδωνιδόν, de même ΚΟΙΙΥ, l. 75 et l. 79 est l'abrévation de Κολλυτῷ ON l. 77 est l'abrévation de οίκ)οῦντι, car Μάνιτι qui précède est au datif. Le nom de Manis, l. 76, ferait penser que les conques étaient en bois (v. 56, A, 7), et qu'elles appartenaient peut-être aux revêtemens du toit (57, B, 1). Mais 14 drach. de salaire pour la confection de chaque conque nous paraitrait trop élevé, si elles étaient en bois. Il faut donc penser ou que ce Manis fût un autre que celui que nous avons vu au passage précité, ou qu'il exerçât deux professions en même temps. Il travailla six conques, et fut payé 14×6=84 dr. Le nom de ₹T (l. 81) qui en travailla onze n'est pas conservé. Il doit avoir été payé 11×14=154 dr., et ce chiffre remplit exactement la lacune de l. 80. Le sculpteur suivant, dont le nom est éffacé, doit avoir travaillé une seule conque, car le chiffre du salaire est 14 (l. 81). Dans la ligne suivante (l. 82) on voit qu'un autre ouvrier a travaillé trois (TPEI) conques. Son salaire doit être de 3×14=42 dr. et en effet ce qui en reste est △△⊢ → (l. 83), qu'il faut compléter en △△△△⊢ →

58. A. § 1). Il s'agit ici encore de la cannelure des colonnes d'Est, comme 57, A. 14 — 23, et B, 17—21. D'après ce que nous avons dit dans N. 57, A, 14, nous avons eu jusqu'ici les colonnes suivantes cannelées:

```
la 6° (57, A, 14 — 17, 4 parties).

la 5° (57, A, 15 — 23, 5 parties).

la 4° (57, B, 17, une seule partie).

la 2° (57, B, 18 — 20, trois parties).

la 1° (57, B, 21, une seule partie).
```

Il y a donc entre la 5° et la 4° colonne une lacune qui doit contenir la cannelure des trois ou quatre autres parties de cette dernière; il manque également la 3° colonne. C est cette lacune que N. 58 nous paraît remplir en partie. Supposons qu'il est un fragment de la partie inférieure de la pierre N. 57. Cette pierre (.N 57, A) se termine par la cannelure de la 5° partie de la 5° colonne, exécutée par la 3° compagnie d'ouvriers, Onésimus etc. La 5° colonne finie, la 4° doit commencer; Dans le fragment N. 58 nous voyons la 4° compagnie suivre immédiatement à la 2°, et la 3° qui manque. Si ce retranchement se faisait par une mesure d'économie, on peut le supposer également à la quatrième colonne. Admettons que c'est la 4° compagnie qui y est retranchée, alors la première partie de la colonne serait exécutée par la 5° compagnie (Laossos etc.), la seconde par la 6° compagnie (Phalacros etc.), la 3° par la 1° compagnie (Aminiadès etc.), la 4° par la 2° compagnie, (Simias etc.). Il paraît qu'il restait encore une 5° partie de la colonne qui n'était pas terminée, et qu'on termine dans la Prytanie suivante (47, B, 17). D'après cette supposition le compte-rendu de la cannelure des trois parties de la 4° colonne nous manquerait: Celui de la 4° partie serait N. 58, A, 1. Le salaire de chaque ouvrier est de 7 drach. 1 obole, excepté celui de Sosandros qui a encore ici 1 obole de moins (v. 57, A. 22).

- § 2). La lacune laissée dans la l. 7 après ON (τὸν) est de 6 lettres, et peut être remplie par ἔχτον, πρῶτον ου τρίτον. Comme nous avons déjà appliqué ailleurs les deux premiers mots, c'est le dernier que nous croyons devoir placer ici. De cette manière la 3° colonne suivrait à la 4° dont la cinquième partie n'était pas encore cannelée. Nous avons dit plus haut (§ 1) que la 3° compagnie (Onésimos etc.) ne se trouve pas ici à sa place, et c'est la 4° (Theugénes etc.) qui la remplace; ils sont payés à 8 dr. 2 oboles comme ceux qui ont travaillé la 3° partie de la 2° colonne (57. B. 20). Cette diminution du salaire doit peut-être faire croire que la 3° colonne avait aussi été travaillée en grande partie dans les Prytanies précédentes, et qu'ici on ne faisait que lui donner la dernière main, ou bien que les compagnies travaillaient inégalement, et étaient payées chacune le travail qu'elle avait livré, la dépense pour la cannelure entière de chaque colonne étant de 400 drachmes, comme cela peut se voir à la 6° et à la 5° colonne. Si notre supposition est juste, il ne manque entre la fin de 57 A, complétée en partie par n. 58 et le commencement de 57, B, que le compte-rendu de la cannelure des autres parties de la 3° colonne, comme il ne manque aussi aux dépenses que 157 dr. 4 oboles (57, B. §. 8).
- 58. B). Le peu de lettres qui restent dans cette partie de la pierre ne permettent de rien conjecturer. LITEI, l. 13 est έν Μελίτη οἰχῶν. Peut-être est-ce une continuation de la liste des ouvriers qui ont travaillé les conques (57, B, 23).

- 59. A. § 1). L. 1 AΦONTA doit être γράφοντα. N. A. ξΚΟΝ est évidemment νεανίσκον.
 Par ces mots nous voyons qu'il s'agit du travail de la frise, et peut-être ce morceau précédait il 47 sur la même pierre. οτα αὐτῷ l. 2, est peut-être παρεστότα αὐτῷ.
- § 2). L'ouvrier demeurant à Collytos est peut-être Iasos. (57, A. 9), il fit (peut-être des chevaux) et un char; il fut payé 90 dr.
- § 3). ΑΛΑΘΑΝ. est Αγαθάνωρ. ΤΟΛΥΝΑ. l. 6, ne peut être que το γύναιον. ΑΧ ΕΙ, l. 7, το παρά τῆ ἀμαξη, ce qui remplit la lacune.
 - 59. B, § 1). . . AMENOI peut être έργασάμενοι, ου έργασαμένω. (v. 57, B, 76).
- § 2). L. 2. on lit le mot Σελ δα (le chevron?). l. 3 Δ)ραχμαῖν, deux drachmes. l. 3 εξ, six. Il s'agirait donc de la construction de quelque partie du toit, comme à 56, A, 2.
 - § 3). Il s'agit d'un ouvrier qui a travaillé six (conques peut-être?).
 - § 4). Il s'agit encore d'un chevron et de la construction du toit, et le travail est payé à 2 dr.
 - § 5). KALY. 1. 9 est καλύμματα, comme, 57. A. 37.

Il faut avouer que cette partie B ne s'applique pas au commencement de 57, B aussi bien que 59, A s'applique au commencement de 57, A. Car les premières lignes de 57 B sont nécessairement une continuation de 57 A, et nous avons vu plus haut qu'entre 57 A et 57 B il ne pouvait y avoir que le compte-rendu de la cannelure d'une partie des colonnes 3 et 4, ce qui ferait croire que le présent fragment (N. 59) fait partie d'une autre pierre.

60. Ce fragment parait se rapporter aussi à la frise du temple. Ses lettres sont par la grandeur et la forme semblables à celles des N. 57 etc. Nous y rencontrons les noms des sculpteurs Antiphanes (1. 4), Praxias (1. 5) et Iasos (1. 7) que nous avons vu (N. 58, A. § 3, 4 et 9) travailler les statuettes de cette frise. OξξΟξ (1. 7) doit être ce même Λάοσσος que nous avons vu figurer (N. 57, A, § 19) non pas parmi les sculpteurs à la vérité, mais comme un des plus anciens tailleurs de pierres. Les autres noms que nous y voyons appartiennent également à des sculpteurs. ξTPAT (1. 2), combiné avec 1. 8 est Straton, sculpteur dont Pausanias fait mention (1) comme ayant travaillé de concert avec Xénophile une statue d'Esculape à Argos. Pausanias ne nous dit ni son époque ni sa ville natale. Nous apprenons la première par cette inscription: il fleurissait vers la 90° Ol. Sa patrie peut bien avoir été la ville d'Argos, et il est possible qu'il se fût établi à Athènes, de même qu'Antiphanes du Céramique qui peut être celui-là même que Pausanias nous cite comme Argien. Dioclés est un nom porté par un sculpteur de pierres fines (2). Micon (1. 4) est un sculpteur bien connu. C'est celui-là même qui ayant peint dans la portique Pœcile le combat des Amazones, fut condamné à 30 mines d'amende, pour avoir représenté les barbares plus grands que les Athéniens (3). Comme sculpteur, il fit la statue de Callias le Pancratiaste (4). V. N. 53.

⁽¹⁾ Paus. II, 23, 4.

⁽²⁾ Bracci T. II, p. 285.

⁽³⁾ Schol. d'Arist. Lysistr. 679. - Pline XXXIII, 12. XXXV, 6. Sopater, p. 340, ed Ald. - Harpocr. Lycurg.

⁽⁴⁾ Paus. VI, 6, 1,

Les mots de l. 7 nous sont incompréhensibles. l. 10 contient le mot xtovi, la colonne, qui nous fait bien voir le genre de travail au quel ces sculpteurs ou au moins les derniers d'entre eux étaient occupés. Par la modicité du salaire (6 drach. 4 obol. l. 3., 10 drach. 2 obol. l. 4, et surtout $3\frac{1}{2}$ ob. l. 8) il paraît en effet qu'il ne s'agissait point ici de sculpter des statues, mais peut-être de donner la dernière main aux ornemens des colonnes.

86

. . ατι άριθμ(ον. Λίθινα ήμί-ATIAPIOM εργα) α χαμαί. AXA MAI πλίν,θοι έπικρανίτ(ιδες 100 ETIKPANIT... μή)χος τετράποδε(ς, πλάτος KO & TE TPA PO DF 5 τρ)ίπο ες, π(ά)γος (τριών ILOVE &L XOE ήμιποδίων. Μ έγεθος τὸ αὐτὸ HEMITODIO M πόδες ΙΙΙ(Ι) ἀσ(τραγάλου ἄτμητοι... ΓΟΔΕξ: III A ξ έτέρας ἀσ(τραγάλου ἄτμιητοι τέτ-HETEPAEAE ταρες πόδε ς, πάχος τριών ΤΑΡΕ₹ΓΟΔΕ ήμιπο(δίων, πλάτος τρίποδες 10 HEMITO έπικρ(ανίτιδες, μίχος τέτταρας πό-ELIKE ΔA

Ouvrages de pierre à demi travaillés qui gissent par terre.

- 1) . . . Corniches, longues de 4 pieds, larges de 3 pieds, épaisses d'un pied et demi.
- 2) 4 pieds non taillés de l'astragale d'une corniche de même grandeur.
- 4 pieds non taillés de l'astragale d'une autre corniche épaisse d'un pied et demi, large de 3 pieds.
- 4) . . . Corniches, longues de 4 pieds

Ce fragment, long de 0,15 m. et large de 0,16, fut trouvé dans les fouilles sur la citadelle d'Athènes. Il est facile de voir qu'il fait partie de l'inscription qui a été souvent publiée et commentée, et que M^r. Bæckh a comprise dans son C. I. G. s. n. 160. Il se rapporte par conséquent à la construction du temple d'Erechthée lorsqu'elle était encore peu avancée, en Ol. 92, 4.

première colonne de n. 160, n'est pas distant de cette ligne. Nous restaurons l. 3, 4, et 5 de l. 16, 17 et 18 de n. 160. Les nombres qui sont écrits à la marge de cette inscription manquent à notre fragment. Il est probable que M. de l. 6 est μέγεθος τὸ αὐτὸν, comme dans l. 29, B. Nous complétons également άτ. l. 8 et 9 en ἀστραγάλου ἄτμητοι de l. 71, B. Les dimensions des corniches sont les mêmes que dans toute l'inscription s. n. 160, et peuvent être vérifiées sur l'édifice lui-même depuis qu'il a été en partie restauré. Les corniches dont il est ici question appartenaient apparemment au mur méridional. Pour tout éclaircissement ultérieur nous renvoyons à l'opuscule d'O. Müller, intitulé: « Minervæ Poliadis sacra et ædem in arce Athenarum illastravit C. O. Müller », aiusi qu'à n. 160 de C. I. G.

87.

TEPA **APA** SINHENO PHHH: TPITEIT $N\Delta PA \leq |NTP|AKC$ 5 AA H: TETAPTE IT E AN A PA & IN TPI & IKAI ΔIII: ΓΕΜΓΤΕΙΤΕ ₹ ΓΡΥ ANAP A EINTPIEIK AITPIAK ΔΔΔΙΙΙ:HEKTEITE ₹ ΓΡ Υ Τ A 10 ΝΔΡΑ ξΙΝΕΝΟξΔΕΟ ξΙΤΡΙΑΚ ΔP++++:HEBΔOMEITE ₹ PP IA EAN A PAEINT PIEIKAIEIKO EIN FFF:HOΛΔOHITE ₹ Γ PYTANE IA ΔPA ξINENIKA I EIKO ξ I N : Δ Δ F :

· · · δευ)τέρα (τῆς πρυτ-

ανείας άν) δράσιν ένὸ(ς δέουσιν τανείας ά)νδράσιν τρ άκο(ντα κ-5 αὶ ένὶ : Δ)ΔΔΗ : τετάρτη τῆς πρυτανείας) ἀνδράσιν τρισί καὶ (τριάκοντα ΔΔ)ΔΙΙΙ: πέμπτη τῆς πρυ(τανείας) ἀνδράσιν τρισί καὶ τριάκοντα): ΔΔΔΙΙΙ; έκτη τῆς πρυτα(νείας 110 oho approl ochargesta d abbit

10 ἀνδράσιν ένὸς δέουσι τριάκ(οντα THE TEOL OF CALL OF PRINCES Δ)ΔΠΗΗΗ : έβδόμη τῆς πρίστανείας άνδράσιν τρισί και εξκοσιν (:ΔΔ HHH: ἀγδόη τῆς πρυτανεία(ς ἀνtree 37 Eu cour qui'm et sept no δράσιν ένὶ καὶ εἴκοσιν : ΔΔΗ: Louve compris dans L.S. et 9, Coll mais celui de la 3º, la quell-

In a Chairm pas Acheves. Ces

Le second jour de la Prytanie, à vingt hommes moins un, 19 drach. Le troisième jour de la Prytanie, à trente et un hommes, 31 dr. Le quatrième jour de la Prytanie, à trente trois hommes, 33 dr. Le cinquième jour de la Prytanie, à trente trois hommes, 33 dr. Le sixième jour de la Prytanie à trente hommes moins un, 33 dr. Le septième jour de la Prytanie, à vingt trois hommes, 23 dr. Le huitième jour de la Prytanie, à vingt et un hommes, 21 dr.

Cette inscription, écrite sur un fragment de marbre du Pentélique fut trouvée en 1839 dans les fouilles à l'Ouest du Parthénon. Elle contient un compte-rendu de payemens faits journellement à un certain nombre d'hommes, qui varie par jour. Ce sont apparemment des ouvriers qui ont travaillé à quelque édifice public, peut-être au Parthénon ou aux Propylées. (Ol. 85) Le caractère des lettres est celui de cette époque; elles sont en tout semblables à celles des inscriptions précédentes (56-86), mais ce fragment n'en fait point partie, car les lignes contiennent ici 25 lettres plus ou moins, tandis que dans les inscriptions sousmentionnées elles en contiennent constamment 23. Le mot qui manque au commencement de l. 3est εἴχοσιν et non pas τριάχοντα, car ce dernier mot contient avec le Δ qu'il faudrait ajouter au chiffre, plus de lettres qu'il n'en faut pour remplir la lacune. C'est la même raison qui nous a guidés à écrire (l. 6-7) τριάχοντα. l. 9, 10 contiennent 26 lettres. l. 12 etc. en contiennent 28. On voit clairement que les chiffres représentent des drachmes payés aux ouvriers. Le datif avocativ en est une preuve, et le signe - (1. 3, 5, 11, 13 et 14) est celui qui désigne toujours l'unité monétaire. Ainsi les signes | (l. 7 et 9) qui désignent ou des unités en général ou des oboles en particulier, ne sont là que par une négligence du lapidaire en place de F. L'emploi du signe H est ici tout aussi irrégulier que dans les inscriptions précédentes: Il précède Ηέκτη, Ηιεδόμη et Ηδηδόη (l. 11 et 13)—ένδς est une fois écrit uvec H (l. 2) et une autre fois sans ce signe (l. 10). Enfin ογδόΗ (l. 13) est écrit avec un H au lieu d'un E.

88.

Fragment de marbre du Pentélique, trouvé en 1839 à l'Est des Propylées.

IONA OIL 1 M AIIA TATETOPNE ENON: TATVAISIATAEI KLIMAKIDAE D KO L LE E A I KA I O MALINA IT O ETONK ANON ANALONE TINONI O TONVIOINON:TONA IIMAKIDA E: TOX EY PONTO 1 O N Y PO N ·PANAIKAIT POEKOLLEE AI: TOK MATOHYPONA (TE PAEPITO E 10 TONON YXAAPMOEANTA KO 'AIKAI L'EIANAITALO I L'A **₹EVI∆AKAITA**₹KVIM AKI∆ KA | X {YNTE | E { A |

> ίονα . . . οι . . α . . μ . . . α πα(ραλαβόντα τετορνε(υμ)ένον : τὰ πλαίσια τὰ ἐπ(ὶ τὰς κλιμακίδας δ . . ντα ἀναξέσα(ι καὶ συγκολλῆσαι καὶ ὁμαλύναι π(ρὸ)ς τὸν καν(όνα 5 τὸν λίθινον : (τ)ὸν ἀ(στ)ράγαλον ἐπιγομ(φ)ῶσαι παραλαβόντα τε(το)ρνευμένον ἐπ(ὶ τὰς

κλ)ιμακίδας : τὸ ξύλον τὸ (γ)ογγύλον (ἀποπε) και καὶ προσκολλῆσαι : τὸ κ . .

. μα τὸ ὑπὸ γαστέρα ἐπὶ τὸ κ . . .

10 . τὸν ὅνυχα ἀρμόσαντα κο . . .

αι καὶ λειάναι τὰ λοιπά

. Σελίδα καὶ τὰς κλιμακίδ(ας

. . τα ἐκποιῆσαι καὶ τὰ λ(οιπὰ

. . καὶ ξυντελέσαι

On voit que ce fragment mutilé se rapporte à la construction d'un édifice public. Le fait même qu'il soit inscrit sur pierre nous fait voir que l'édifice avait été construit aux frais du trésor sacré. Mais les renseignemens que nous y trouvons sont si incomplets, qu'il serait hasardeux de proposer aucune conjecture à son sujet, à moins que le lieu où il fut trouvé ne nous porte à penser qu'il doit se rapporter à quelque partie des Propylées. Les ouvrages en bois dont il y est principalement parlé, doivent faire penser à un intérieur, et il ne pouvait y en avoir aux Propylées que celui de la Pinacothèque, oïxqua tyou γραφές (1). En effet ces κλιμακίδες ou petits escaliers en nombre pluriel, si soigneusement travaillés en bosses et en châssis, peuvent bien avoir servi à monter vers chacun des tableaux suspendus aux murs, enfin de les voir de plus près. Il serait autrement difficile de comprendre de quel usage aurait pu être un grand nombre de petits escaliers en bois dans un édifice public sur l'Acropole. Le crochet (ὄνυξ) peut aussi très bien s'appliquer à une galerie de tableaux. S'il y a en avait plusieurs, ils servaient à suspendre les tableaux, dont la plus part étaient des planches de bois. Le dernier mot de la ligne 5 parait être énγομφῶσαι (écrit ἐπιγονφῶσαι), car je ne crois pas qu'un mot comme ἐπιγωνιῶσαι (arrondir les angles) puisse éxister. Γαστέρα (l. 9) doit signifier ici une convéxité, quelque chose qui fait ventre, comme γαστέρα άσπίδος. Nous rencontrons encore ici le mot σελίδα (l. 12). Mais le marbre est trop mulité en cet endroit pour qu'il nous soit possible d'en juger si le sens que nous avons attribué à ce mot dans N. 56, A, 2 est juste.

89.

A.

POTOSEAPAM
APIEYSA
AMOITPO

5

⁽¹⁾ Paus. I, 22.

₩ 89 **€**

Sur le revers.

В.

	10.	
	OENAI	Τάδε Α)θηναζ(οι ἀνήλωσαν ἐπὶ τῆς τετ-
APTE	APXE E HEI DIONE	άρτης άρχης ή Διογέ(νης έγγραμμάτευς
EPITES	BOLESHEIMETA	έπὶ τῆς δουλῆς ἦ Μετα(γένης πρῶτος ἐγραμμάτευε. Ἐπ-
IETATA	AIAPIE OE	ιστάται Αρ.σ ος(
EAL	E	ς Αλ(ιμούσιος?)
5 OOPAIE	YETOYTOIE	Θοραιεύς, Τούτοις (ἐδόθη
$\Delta\Delta\Delta$	ПАРАТОМПР	ΑΑΑ παρὰ τῶμ (προτέρων Ἐπιστατῶν οἶς
$HHH\Delta\Gamma$	EPITELESEAPA	ΗΗΗΔΡΕΕΕ Επιτελής έγρα (μμάτευε.
	PAPATAMIONHO	παρά ταμιῶν (τῆς Θεοῦ
	HOIEKPATEEEAP	οίς Κράτης ἐγρίαμμάτευε .
10	APAHELLENOTAMI	π)αρά Ελληνοταμι(ῶν οἶς
	MMATEYE KEI	έγρα]μμάτευε. Κε(φάλαιον
	NAAFOTO	ἀπὸ τοῦ
	NONHEDA	νων ἐφ˙ &
4 4	EKTO	έκ τοῦ

Petit fragment de marbre, haut de 0,27, large de 0,26. Il est écrit sur ses deux côtés et fut trouvé près des Propylées. Les lettres sur le revers sont à peine visibles.

- 1. 1 de A. parait contenir les mots: ἐν Προπυλαίφ ἐργασαμένοις, à ceux qui ont travaillé dans les Propylées. Il s'agit donc ici de la construction de ce magnifique portique de la citadelle d'Athènes. 1. 2 (ἐπὶ Εὐθυμένους Αρχοντος, sous l'Archontat d'Euthymènes) vient à l'appui de cette supposition, car il est connu que c'est sous cet Archonte que la construction des Propylées fut commencée. Harpocration dit (¹): Περὶ τῶν Προπυλαίων τῆς Ακροπόλεως, ὡς ἐπὶ Εὐθυμένους Αρχοντος οἰκοδομεῖν ῆρξαντο Αθαναΐοι Μνησικλέους ἀρχιτεκτονοῦντος ἄλλοι τε Ιστορίκασι καὶ Φιλόχορος ἐν τῆ τετάρτη. Ἡλιόδωρος δ' ἐν πρώτω περὶ τῆς Αθάνησιν Ακροπόλεως μεθ' ἔτερα καὶ ταῦτά φησιν. Εν ἔτεσι μὲν πέντε παντελῶς ἐξεποιήθη, τάλαντα δὲ ἀνηλώθη δισχίλια δώδεκα. Πέντε δὲ πύλας ἐποίησαν, δι'ῶν εἰς τὴν Ακρόπολιν εἰσίασιν. Cet Archonte est celui d'Olympiade 85, 4. 1. 3 contenait le nom du secrétaire du sénat, ainsi que le mot πρῶτος nous l'indique.
- 1. 4, APIEY ε est Îκαριεύς, l'habitant du bourg Îκαρία, situé sur la montagne Icarie, cù fut planté le premier cep de vigne, et où les sêtes célébrées à cette occasion donnèrent naissance à la tragédie. Cette montagne paraît être celle qui porte aujourd'hui le nom d'Argaliki, au Sud de Marathon (2).

⁽¹⁾ Dans Προπύλαια ταύτα. - V. Suid et Phot. d. Προπύλαια.

⁽²⁾ Leake, on the dem. of. Att.

- 1. 5, ΑΜΦΙΤΡΟ . . . est λμφιτροπήθεν, du bourg λμφιτροπή, qui parait avoir occupé la place du village actuel Mitropisti, situé entre Anaviso et Kératia (¹). Nous ne pouvons dire à quels individus appartiennent ces deux gentilés. Ce ne peuvent être les questeurs de la Déesse, cette magistrature n'ayant probablement été établie qu'après que le Parthénon eût été achevé.
- 1. 6 est peut-être τὰς ἰερὰς μισθοφορὰς, les appointemens sacrés, ceux qui sont payés des funds destinés aux Dieux.
 - 1. 8 et 9, sont peut-être χρήματα et χρημάτων.

Le côté opposé B. ne nous a malheureusement pas conservé de plus amples détails.

- Dans l. 1, on lit ἐθηναῖοι, peut-être Τάδε ἐθηναῖοι ἀνήλωσαν: Les Athéniens ont dépensé ces sommes, et toute l'inscription est apparemment un compte-rendu des dépenses occasionées pendant cette année pour la construction des Propylées. Mais quelle est cette année? Nous avons vu dans le passage d'Harpocration cité plus haut qu'on travailla aux Propylées pendant cinq ans. La construction ayant commencé en Ol. 85, 4 elle n'a dû finir qu'en Ol. 86, 4. L'année du présent fragment doit donc être cherchée dans cet espace quinquennal. Dans l. 9 nous voyons les mots οἰς Κράτης ἐγγραμμάτευε, dont Cratés était le secrétaire; nous connaissons un Cratés (Κράτης Ναύπονος Λαμπτρεύς) secrétaire des questeurs de la Déesse en Ol. 86, 3 (Voyez plus bas N. 91 et C. I. n. 138). Si c'est de lui qu'il s'agit ici, notre inscription pourrait être attribuée à cette année, qui était l'avant-dernière de la construction des Propylées.
- 1. 3, vient confirmer cette supposition. Nous y lisons le nom du premier secrétaire du sénat Μετά..., apparemment Μεταγένης. Nous verrons plus bas, N. 114, que Μεταγένης était effectivement le premier secrétaire du sénat en Ol. 86, 3.
- 1. 2 parle de τετάρτης άρχης. Nous rencontrerons souvent ce terme dans les inscriptions des chapitres suivans. Αρχη est dans les inscriptions, d'après l'idée que j'ai pu m'en former, la magistrature au département de la quelle appartient l'affaire qui fait le sujet de l'inscription, et qui par conséquent a eu soin de la faire inscrire. Ici ce sont les épistates ou intendans de la construction des Propylées que le présent compte-rendu concerne, et c'est par conséquent leur magistrature qui est mentionnée dans l'inscription comme άρχη. Mais cette άρχη pour la construction des Propylées fut nécessairement instituée sous l'Archontat d'Euthymènes (Ol. 85, 4), et comme le personnel des épistates changeait tous les ans (v. C. I. G. n. 160), il est clair qu'en Ol. 86, 3 on devait en être à la 4° magistrature.
 - 1. 3 contient justement le mot ἐπιστάται, et le nom de l'un d'eux Αρισ...ος.
- Dans l. 4 on doit peut-être encore reconnaître le nom de l'un des intendans, car il est probable qu'ils étaient au nombre de trois, de même que ceux à qui l'intendance de la construction du temple d'Erecthée était confiée (v. C. I. n. 160).

Θοραιεὺς (l. 5) est l'habitant de Θόραι (2), un bourg situé entre le mont Hymète et la mer (3). Ce gentilé appartient peut-être au nom du troisième épistate. Ce ne peut être le secrétaire des épistates qui est mentionné ici, car nous l'avons vu nommé plus haut sous le titre de Γραμματεὺς τῆς ἀρχῆς. Il est naturel

⁽¹⁾ ib. - (2) Et. de Byz. Oopateig. - (3) Strab. IX.

que son nom ne soit pas le même avec celui du secrétaire des épistates de N. 114 qui appartient à la même année, car nous versons en expliquant l'inscription s. N. 114, que ces épistates sont d'une nature toute différente de ceux dont il est ici question.

L.6 et 7. À leur gauche nous voyons deux lignes de chiffres; la seconde contient 319 drach. Les chiffres de la ligne qui précède sont des dixaines, ce qui est impossible lorsqu'elles sont suivies de centaines; nous supposons plutôt que ce sont des dixaines de talents. l. 6 et 7, indiquent que la somme en regard fut reçue peut-être des épistates précèdens dont Epicles était le secrétaire.

Il n'est pas facile de tirer un sens des lignes qui suivent. Παρὰ ταμιῶν (l. 8) entend sans doute les questeurs du Parthénon qui furent institués cette même année (v. le Ch. suivant.). Η Ο de la même ligne est probablement le commencement du nom du questeur qui nous est d'ailleurs inconnu, à moins que ce ne soit Η Ιερῶν χρημάτων.

Olς Κράτης εγραμμάτευε (l. 9), se rapporte au secrétaire des questeurs de la Déesse, dont le nom est en effet Κράτης Ναύπονος Λαμπτρεύς (v. N. 90 et 91.)

Les mots Παρὰ Ελληνοταμιῶν (l. 10), nous font croire qu'il s'agit ici d'une autre somme payée par les Hellénotamies; si les Propylées étaient considérés comme un portique du temple de Minerve, leur construction devait naturellement être défrayée des fonds sacrés; mais s'ils ne furent élevés que comme un monument de la grandeur et de la magnificence d'Athènes, c'étaient aux Hellénotamies] à en fournir la dépense des tributs des alliés, suivant le système adopté par Périclés. En tout cas le trésor de la Déésse ne pouvait être assez bien fourni dès la première année de son établissemment pour ne pas avoir recours à celui des Hellénotamies lorsqu'il s'agissait de débourser 2012 talens. La somme payée par les Hellénotamies devait être également marquée à la marge à gauche. La syllabe KE de l. 11, qui est précédée d'un point (.', est probablement πεφάλαιον, le total de ce qui fut reçu des diverses caisses, et les lignes suivantes contenaient apparemment le compte-rendu de la dépense.

Les Propylées avaient été sous la domination turque, ou plutôt sous celle des Vénitiens leurs prédécesseurs, changés en batteries, et complètement masqués par des murs qui les couvraient jusqu'en haut des colonnes, au point de les dérober à l'œil des voyageurs. Ils n'ont été examinés avec quelque attention que par l'architecte Cockerell, et c'est au gouvernement Grec qu'appartient l'honneur de les avoir déblayés et en partie restaurés. L'intendant du Musée Mr Pittaki, dirigea en 1835 cet intéressant travail, qui rendit à l'admiration du monde un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'antiquité. On y retrouva en effet les cinq portes dont il est parlé dans le passage susmentionné d'Harpocration, et l'on découvrit les superbes degrès qui y conduisaient. Il est à regretter que la présente inscription ne soit mieux conservée: elle aurait servi de précieux commentaire à la planche V, qui représente l'aspect actuel de cet édifice.

-00000€

CHAPITRE 4.

INVENTAIRES DES EFFETS SACRÉS, CONSERVÉS DANS LES TEMPLES.

90.

91.

APE & ANA O ENAI ATEYEHOI & A O & ANTOI & O I PONEIOI PAY

XAIHAIEAIAO EANTO
OI ETAMIA EINHOI E
AMIAIHOI EKPATEE
IA EINHOI EYOI
EXPYEEX EHEEA
MONTOYTONMI
TEPIAAPAYP
TOAAAIH

TOYTO P

10

- 5

10

3

ornis.

- § 1) Les quatre magistratures qui rendaient leur compte de Panathénées en Panathénées, ont remis les objets suivans aux questeurs, dont Cratés fils de Naupon de Lamptra était le secrétaire; et les questeurs, dont Cratés fils de Naupon de Lamptra était le secrétaire, ont remis aux questeurs, dont Euthéas d'Anaphlystos était le secrétaire, dans le parvis:
 - § 2) Une Fiole d'or, dont on s'asperge, et qui n'a pas été pesée.
 - \$ 3) ... Fioles d'argent; leur poid, . 10500 . drachmes.
- S. A) Trois cornes d'argent; leur poid, a 528 front à 12 11 de
 - § 5) Deux coupes d'argent; leur poid. Le done la la suitagent
 - § 6) Une lampe d'argent; son poid . . . 38.
- § 7) Ont été ajoutés pendant l'année, sous les questeurs dont Cratés sils de Naupon de Lamptra était le secrétaire :
 - § 8) ... Fioles d'argent; leur poid . . . 1500 .
 - § 9) Une coupe d'argent; son poid

NX 8 TONT OF A PO ON E TO ONTOYTO MAYPAREITION YPONED

Τάδε οἱ ταμίαι των ἱερω]ν χ[ρημάτων τῆς Αθηναίας καὶ ζυνάρ-
χοντες, οξε Ευθέας Ανα] ρλύς [τος έγραμμάτευε παρέδοσαν τοῖς ταμίατι οἰς δωρος Κριτίου Αφιδναί- ος έγραμμάτε-
υε παραδεξάμενοι παρ]ά των π[ροτέρων ταμίων ΜΑ ΤΑΙΑ. Καὶ ξυναρχόντων οίς Κράτης Λαμπτρ-
ευς εγραμμάτευε εν τῷ] προνήφ. [φιάλη χρυσή εξ ής ἀποβραίνονται ἄς αθμος, φιάλαι ἀργυραϊςαθμόν το ή-
των Μφιώ» 5 λαι άργυραι ς εθμ]ον τούτω[ν Χ.Ε Κέρατα άργυρα ΠΙ σταθμόν τούτων ΕΔΔΡΕΕΕ Λύχνος άργυρους, ς-
αθμόν τούτου ΔΔΔΓΗΗΗ. Ποτήρια άργ]υρᾶ ΙΙΙ, [ςαθμόν τούτων
Επέτεια ἐπεγένετο. Ποτήριον άργ]υρούν έδ
§ 1) Les questeurs des effets sacrés de Minerve, et ses collègues, dont Euthéas
d'Anaphlystos était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs, dont Doros
fils de Kritias d'Aphidnæ était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens, ,
dont Cratés fils de Naupon de Lamptra était le secrétaire, dans le Parvis:
§ 2) Une fiole d'or, dont on s'asperge, et qui n'apas été pesée.
§ 3) fivles d'argent; leur poid, 10500 drachmes.
§ 4) fioles d'argent; leur poid, 1500
§ 5) Trois cornes d'argent; leur poid 528
§ 6) Une lampe d'argent; son poid, 38
§ 7) Trois coupes d'argent; leur poid,
§ 8) Ont été ajoutés pendant l'année:
§ 9) Une coupe d'argent
93.

TA/ IHOIE DOMA LYL MMATEYERAPEL MMATEYERAPEL EXP Y E E X E H L E A L'OPPA I NO NTA IA E TA OMO E O I A L'A I A PAYPA I H ONTT HHH HΔΔΔ+FKEPATAAPΛYPAIII ξΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΙΙΔΔΓΗ ΗΓ 5 PA IIII E TAOMONTOYTONHAAAAHHIYXN OEAPAYPOEETAOMONT OY

E I A EPE A E NE TO E PITON TAMIONHOIS DE OLIVOS XPOMADO DI YEY POTEPIONA PAYPONI & TAOMONT OYTO DAP

HOITAMIA I TONH I EPONXPEMATONT EXAGENA I AX AP XE & TPA TO APXONTE E HOIE MELLE I A E TOLY K LEO EHO A LEY E EAP AMM ATE YE 10 TAMI AS INHO IS MENAK LE SMENAK LE EOS A LOPEKE I EY SENPA MMA ΕΝΟΙ ΠΑΡΑ ΤΟΝ ΠΡΟΤΕΡΟΝΤΑΜΙΟΝΗΟΙ ΕΘΕΟΙΛΟ ΕΧΡΟΜΑΔΟΦΙΥΕ ENTO I PO NEO I O I ALEX PY E E X E E A POPPA I NONTA I A E TAOMO I H DA I ETA OMONTOYTON TTHHHHAD A A H- KEPATAAP AYPAIII ETA OM HHH POTEP I AAP NY PAPE TAOMONT O YTONHP DPH HVXNOEAP NY P

15 ΟΔΔΔΠΗΗ

E I AEΓΕΛΕΝΕΤΟ ΕΓΙ ΤΟΝΤΑΜΙΟΝΗΟ Ι ΕΜΕΙ Ε Ε Ι ΑΕΓΟΙΥΚΙΕΟ ΣΗΟ ΥΕΦΙΑΙΑΙ ΑΡΛΥ ΡΑ ΙΓΙΙΕΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΙΉΗΗ ΣΤΕΦΑΝΟ ΣΧ ΤΟΔΔΔΗΗΙΙΙ

30 HOITAMIAITONHIEPONX IX & YN APXON H' NTOY

AOEN

ONHO

[Τάδε παρέδοσαν αἱ τέτταρες ἀρχαὶ αἱ ἐδίδοσαν τὸν λόγον ἐκ Παναθηναίων εἰς Παναθήναια τοῖς ταμίασιν οἶς Θέολλος Χρωμάδου Φλυεὺς ἐγραμμάτευε]
οἱ δὲ] τα[μία]ι οἰς [Θέολλος Χ]ρωμάδ[ου Φ]λυ[εὺς ἐγραμμάτευε παρέδ[οσαν τοῖς ταμίασ]ιν οἶς Μηλεσίας Πολ[υκ]λέους ὑ[αι]εὺς ἐγραμμάτευε ἐν τῷ [προνέφ]
φιάλ]η χρυσῆ ἐξ ἦς ἀπορραίνονται, ἄσταθμος, φιάλαι ἀργυραῖ Η[ΔΔΙ, ςαθμόν
τούτ]ων ΤΤΗΗΗΗΔΔΔΗ Η. Κέρατα ἀργυρα ΙΗ, σταθμόν τούτων ΡΔΔΠΗ Η. Π[οτήρια
δ ἀργυ]ρᾶ ΙΗΙ, σταθμόν τούτων ΗΔΔΔΔΗ Ε. Λύχνος ἀργυροῦς, ςαθμόν τούτου ΔΔΔΠΗ Η.
Επέτ]εια ἐπεγένετο ἐπὶ τῶν ταμιῶν οἰς Θέολλος Χρωμάδου Φλυεὺ[ς ἐγραμμάτευε], Ποτήριον ἀργυροῦν Ι, σταθμόν τούτου ΔΔΠ

Τάδε] οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Αθηναίας Αρχέστρατο[ς ὅηθεν (?) καὶ ξυν]άρχοντες οἶς Μηλεσίας Πολυκλέοις ὁαιεὺς ἐγραμμάτευε[παρέδοσαν

10 τοις] ταμίασιν οίς Μεγακλῆς Μεγακλέους Αλωπεκειεὺς ἐγραμμά[τευε, παραδεξάμε]νοι παρὰ τῶν προτέρων ταμιῶν οἰς Θέολλος Χρωμάδου Φλυε[ὺς ἐγραμμάτευε] ἐν τῷ προνέῳ. Φιάλη χρυσῆ ἐξ ἦς ἀπορραίνονται, ἄσταθμο[ς. Φιάλαι ἀργυρα]ὶ ΗΔΔΙ, ςαθμὸν τούτων ΤΤΗΗΗΗΔΔΗ Η. Κέρατα ἀργυρᾶ ΙΙΙ, ςαθμ[ὸν τούτων
ΕΔΔΠ]Η Η Η. Ποτήρια ἀργυρᾶ Γ, ςαθμὸν τούτων ΗΡΔΠΗ Η. Λύχνος ἀργυρο[ῦς, ςαθμὸν
τούτ]ου ΔΔΔΠΗΗ Η.

Επέτ]εια ἐπεγένετο ἐπὶ τῶν ταμιῶν οἰς Μηλεσίας Πολυκλέους [Οπεὺς ἐγραμμάτε]υε. Φιάλαι ἀργυραϊ ΓΙΙ, ςαθμόν τούτων ΡΗΗ. Στέρανος χ[ρυσοῦς, ςαθμ
ὸν τού]του ΔΔΔΗ Η ΗΗ:

- 25 ους ό]αιεὺς ἐγραμμάτευε ἐν τῷ προνέῳ. Φιάλη [χρυσῆ ἐξ ἦς ἀπορῥαίνονται ἀς]αθμος, Φιάλαι ἀργυραῖ ΗΔΔΙ, ςαθμὸν τούτων [ΤΤΗΗΗΗΔΔ1+ . Κέρατα ἀργυρᾶ ΙΙΙ,] ςαθμὸν τούτων ΕΔΔΓ+ + . Ποτήρια ἀργυρᾶ [Γ, ςαθμὸν τούτων ΗΕΔΓ+ + . Αύχνος ἀ]ργυροῦς, ςταθμόν τούτου ΔΔΔΓ+ + . Φιάλαι [ἄργυραῖ ΓΙΙ, ςαθμὸν τούτων
 ΕΗΗ. Στ]έφανος χρυσοῦς, ςαθμὸν τούτου ΔΔΔ+ + Η ΗΙ.
- 30 Επέτε]ια έπεγένετο έπὶ τῶν ταμιῶν οἰς Μεγα[κλῆς Μεγακλέους Αλωπεκειεὺε έγρ]αμμάτευε. Φιάλα ἀργυρᾶ ΙΙ, ςαθμόν τούτο[ιν ΗΗ.
 - Τάδε] οι ταμίαι των ίερων χ[ρημάτ]τω[ν τῆς] Αθην[αίας . . .
 - . . . κα]ὶ ξυνάρχον[τες οἰς Εὔδουλος Φιλογείτονος Αχαρνεὺς ἐγραμμάτευε παρέδοσα]ν τοῖ[ς ταμίασιν οἰς Κηφισοφῶν Κηφισοδώρου Ερμειεὺς έγρα-
- 35 μμάτευε παραδεξάμενοι παρά των προτέρων ταμι]ων ο[ίς etc. V. N. 94.
- 1. § 1) Les quatre magistratures qui rendaient leur compte de Panathénées en Panathénées ont remis les objets suivans aux questeurs, dont Théollos fils de Chromadés de Phlya était le secrétaire; et les questeurs dont Théollos fils de Chromadés de Phlya était le secrétaire ont remis aux questeurs, dont Mélesias fils de Polyclés d'Oa était le secrétaire.
 - § 2) Une fiole d'or dont on s'asperge, et qui n'a pas été pesée.
 - § 3) 121 fioles d'argent; leur poid, 2 talens, 432 drachmes.
 - § 4) 3 cornes d'argent; leur poid, . . . 528 drachmes.
 - § 5) 4 coupes d'argent; leur poid, . . . 142
 - § 6) Une lampe d'argent; son poid, . . . 38
- § 7) Ont été ajoutés pendant l'année sous les questeurs dont Théollos fils de Chromadés de Phlya était le secrétaire:
 - § 8) 1 coupe d'argent; son poid, . . . 25 drachmes.
- B. § 9) Les questeurs des effets sacrés de Minerve, Archestratos d'Oë(?) et ses collègues, dont Mélésias fils de Polyclés d'Oa était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs dont Mégaclés fils de Mégaclés d'Alopéké était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens, dont Théollos fils de Chromadés de Phlya était le secrétaire, dans le Parvis:
 - § 10) Une fiole d'or dont on s'asperge, et qui n'a pas été pesée.
 - § 11) 121 fioles d'argent; leur poid, 2 talens, 432 drachmes.
 - § 12) 3 cornes d'argent; leur poid, 528
 - § 13) 5 coupes d'argent; leur poid, 167
 - § 14) Une lampe d'argent; son poid, 38
- § 15) Ont été ajoutés pendant l'année sous les questeurs dont Mélésias fils de Polyclés d'Oa était le secrétaire:
 - § 16) 7 fioles d'argent; leur poid, 700 »
 - \$ 17) Une couronne d'or; son poid, 33
- C.§ 18) Les questeurs de Minerve, Pantaclés . . . et ses collègues, dont Mégaclés fils de Mégaclés d'Alopéké était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs dont

Euboulos, fils de Phylogeiton Acharnien était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens, dont Mélésias fils de Polyclés d'Oa était le secrétaire, dans le parvis :

- § 19) Une fiole d'or, dont on s'asperge et qui n'a pas été pesée.
- § 20) 121 fioles d'argent; leur poid, 2 talens, 432
- § 21) 3 cornes d'argent; leur poid, 528
- § 22) 5 coupes d'argent; leur poid, 167
- § 23) Une lampe d'argent; son poid, 38
- § 24) 7 fioles d'argent; leur poid, 700
- § 25) Une couronne d'or; son poid, 33 3 oboles.
- § 26) Ont été ajoutés pendant l'année sous les questeurs dont Mégaclés fils de Mégaclés d'Alopéké était le secrétaire:
 - § 27) 2 fioles d'argent; leur poid, 200
- D. § 28) Les questeurs des effets sacrés de Minerve . . . et ses collègues, dont Euboulos, fils de Philogeiton, Acharnien, était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs, dont Céphisophon fils de Céphisodote d'Hermos était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens, (etc. voyez N. 94).

94.

INO EIEY & ENPAMMATEY ENTO ONE IA LA IA I PER SOMO TEAL AL TAON C TIC HHHHAD TYOTHOMO FT FATY ΟξΑΡΑΥΡΟΣΣΤ ΘΜΟΝΤΟΥΤΟΔΔΔΠΗ HETEGANOEXP EOEETAG NTOYTON NHHACRE ENETOEPITO MIO H EYBOLO MITIYE IOYTO IAPA IT I I A CHETAOMOTOYT 10 | A| || (V. N. 93)

μμάτευε, παραδεξάμε οι παρά τῶν προτέρ]ων τ[αμι]ῶν ο[ίς Μεγακλῆς Μεγακλέους Αλοπεκ ειεύς έγραμμάτευε έν τῷ Προνέ[φ. Φιάλη γρυσή εξ ής ἀποβραίνονται] ἄςαθμος. Φιάλαι ἀ:[γυραί] Η[ΔΔΙ σ]ταθμ[όν τούτων ΤΤΗΗΗΗΔΔΑΗ. Κέρατα άρ]γυρα ΙΙΙ, ςαθμόν τούτων ΕΔΔΠΕΕΕ, ποτήρ[ια άργυρα Π, ςαθμόν τούτων ΙΙΡ

- 5 ΔΡΙ Η. Λύχν]ος άργυρους, σαθμόν τούτου ΔΔΔΠΗΗΗ [Φιάλαι άργυραί ΡΙΙ, σαθμον τούτων Ε]Η. Στέςανος χρυσούς, ςαθμόν τούτου [ΔΔΔΗ Η ΗΙΙΙ. Φιάλα άργυς ΙΙ, ςαs if an 2 nt; lent poort, θμόν τούτοι ν ΗΗ
 - Επέτει α έπε[γ]ένετο επί των τα]μιω[ν οίς Εύδουλο[ς φιλογείτονος Αχαρνεύς γραμμάτευε. [φ]ι[άλα]ι άργ[υ]ρ[αῖ Ι]Ν[Ι, σ]τα[θμόν] τούτω[ν ΗΗΗΔΔΡ ΕΕΕ . Ποτήριον
- 10 ἀργυροῦν χ]αλ[κιδ]ι[κ]ὸν. ςαθμὸν τούτ[ου] $\Delta[\Delta]\Delta[\Delta]$

5

- § 1) (V. N. 93) dont Mégaclés fils de Mégaclés d'Alopéké était le secrétaire, dans le parvis.
- § 2) Une fiole d'or, dont on s'asperge et qui n'a pas été pesée.
- § 3) 121 fioles d'argent; leur poid, . . . 528 andr. armail ab truste
- \$ 4) 8 cornes d'argent; leur poid, ... tom 5280 , Daterious el tinte bille.

§ 5) 5 coupes d'argent; leur poid,	167 drachmes.
§ 6) Une lampe d'argent; son poid,	
§ 7) 7 fioles d'argent; leur poid,	700 »
§ 8) Une couronne d'or; son poid,	33 » 3 oboles.
§ 9) 2 fioles d'argent; leur poid,	200
§ 10) Ont été ajoutés pendant l'année, sous les	s questeurs dont Euboulos fils de Philogeiton
Acharnien, était le secrétaire:	
§ 11) 4 fioles d'argent; leur poid,	329 dr.
§ 12) Une coupe d'argent de Chalcis; son poid	l, 40 »

GENALEY & ENPAMMA A I LY LE LANMATENE LA DE VOLAN IOIOIALEXPYEEEXEEEATOPAINONTA 5 NTOYTONTTHHHHADADHKEPATAAPAYPA YIAT & TAOMONTOY TONHPARTHLY XNO & APA YPA I PI I ETA OMONTOYTON PHH ETE OA NOEXP PAYPAII & TAOMONTOY TOTNHHOIA LA LAPAYP TOTEPIONAPAY PO N & TAOMONTOYTO DADAD II / 10 HHHDDOIALAIAPA Y P A III II E T A OMONTOYTO ΤΟΥΤΟ ΔΔΔΔ ΦΙΑΙΑΙ ΑΡΛΥΡΑΙΠΗ ΕΤΑΘΜΟΝ **ETAOMONTOYTONHHFFFTOTEPIONAPAYPON** ETAOMONTOYTO DA PHO I A LA LA PAYPA LI PAYPA IT & TAOMONTOY TONHHHHAFFFA 15 ΙΑΡΛΎΡΟΝ ΕΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΔΔΔΔ ΓΕΓΑΡΛΎ PONETAOMONTOYTOAAARH FERETEIA HFFFFFOTEP ION A PAY PONETA OMONTOYT

NHIEPONXPEMATONTE & A OENAIA & AN X HOISEYXSENOSEYΦANOSTPOSTAITIOS 20 HOIELY & I K L Z & A PAKONTI A OBATIOEN YNAPXON (I PAPA DEX SA MENO I PAPA TO NOKYAAOENAIEYEEAPAMMATEYEEI ONTAIAETAOMOEDIALAIAPAYPAI PAYPAIII & TA OMONTOYTON IT A A THE HOTE 25 ΧΝΟ ξΑΡΛΥΡΟ ξ ξ ΤΑ ΘΜΟΝΤΟ Υ ΤΟ ΔΔΔΠ Η Η Η **ETEPANOEXPYEOEETAOMONTOYTO** IAVAIAPAYPAIIIIETAOMONTOYTO ΜΟ ΜΘΑΤΣΙΙΠΙΑΥΥΛΥΑΙΑΙΑΙΑ ΔΔΔΟΤΥΚ ΜΟΝΤΟΥΤΟΝΗΗΗΗΔΔΓΌΤΕΡΙ Ο ΝΑΡΛΥ ΟΝ 30 ΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΓΉΔΔΔΔΕΕΕΕΦΙΑΙΑΙ APAYPON & TAOMON TO YTOP A THUYX NO & A I III & TAOMONTOYTONHHPAAAA F F F ONTAYTEEHAFFU I & TAOMONTAYTE & PAPOTEPI YTE&HUFFFUOT 35 F & III

[Τάδε παρέδοσαν αι τέτταρες άρχαι αι εδιδοσαν τον λόγον άπο Παναθηναίων ές Παναθήναια τοις ταμίασιν Χαρίνω Αλεξιμάχου και ξυνάρχουσιν οίς Φορμίων Αριςίωνος Κυδαβίηναιευς έγραμμά[τευε]ν, [οι δε ταμίαι οίς Φορμίων Αριςίωνος Κυδαθην]αιεύ; έγραμμάτευε παρέδοσαν [τοῖς ταμίασιν Αναξικράτει Λακιεί καὶ χ]σ[υν]άρχουσι οἰς Ευζηνος Ευφάνους [Προσπλάτιος έγραμμάτευε ἐν τῷ προνη]έῳ· φιάλη χρυσῆ ἐζ ἦς ἀποβραίνονται [ἄςαθμος· φιάλατ ἀργυραὶ ΗΔΔΙ, ςαθμό]ν τούτων ΤΙΗΗΗΗΔΔΔΗ Η. Κέρατα ἀργυρᾶ, [ΙΙΙ, ςαθμόν τούτων ΡΔΔΠΗ ΗΗ, ποτήρια ἀ]ργυρᾶ Π, ςαμθόν τούτων ΗΡΔΠΗ Η. Λύχνος ἀργ[υροῦς ςαθμόν τού-

του ΔΔΔΠΗ Η. Φιάλαι άργ]υραῖ ΠΙΙ, ςαθμόν τούτων ΕΗΙΗ. Στέφανος χρ[υσοῦς, ςαθμόν τούτου ΔΔΔΗ Η ΗΙΙΙ. φιάλα ά]ργυρᾶ ΙΙ, ςαθμόν τούτοιν ΗΗ. φιάλαι άργυρ[αῖ ΙΙΙΙ, ςαθμιον τούτων ΗΗΗΔΔΠΗ Η Η.] Ποτήριον άργυροῦν, ςαθμόν τούτου ΔΔΔΔ. [φιάλαι άργυραῖ
10 ΠΙΙ, ςαθμόν τούτων ΕΗ]ΗΗΗΔΔ. φιάλαι άργυραῖ ΙΙΙ, ςαθμόν τούτω[ν ΙΙΗΗΗΙΔΔ. Ποτήρ

10 ΤΠ, ταθμόν τούτων ΕΗ]ΗΗΗΔΔ. Φιάλαι άργυραι ΤΠ, ταθμόν τούτως ΠΗΗΠΔΔ. Ποτής τον άργυροῦν, ταθμόν] τούτου ΔΔΔΔ. φιάλαι άργυραῖ ΤΠ, ταθμόν [τούτων ΕΗΔΔΔΔΗ- Η Ε. φιάλαι άργυραὶ ΙΠ], ταθμόν τούτων ΗΗΠΗ. Ποτήριον άργυροῦν [ταθμόν τούτου ΕΔΤΗ. Δύχος άργυροῦς,] ταθμόν τούτου ΔΔΗ Ε. φιάλαι άργυραῖ [Π, ταθμόν τούτων Η- ΗΠΔΔΔΛΕΕΗ. φιάλαι άργυραῖ Τ, ταθμόν τούτων ΗΗΗΗΔΕΗ Α[ργυρίς Ι, ταθμόν το

15 αύτης ΗΔΗ Ε. Ποτήριον] άργυροῦν, ςαθμόν τούτου ΔΔΔΔΗ Ε. Αργυ[ρίς Ι, ςαθμόν ταύτης ΕΔ. Ποτήριον άργυ]ροῦν, ςαθμόν τούτου ΔΔΔΗ ΕΙ Ε. Επέτεια [ἐπεγένετο, Αργυρίς Ι, ςαθμόν ταύτης] ΗΕΙ Ε. Ποτήριον άργυροῦν, ςαθμόν τούτ[ου ΔΔΔ.
Τάδε οἱ ταμίαι τῶ]ν ἱερῶν χρημάτων τῆς Αθηναίας, Αναξ[ικράτης Λακιεύς καὶ ξυνάρχοντες] οἶς Εὕξηνος Εὐφάνους Προσπλάτιος [ἐγραμμάτευε παρέδοσ-

25 μον τούτων ΗΡΔΠ-Η. Λ]ύχνος άργυροῦς, ςαθμόν τούτου ΔΔΔΠ-Η-Η. [φιάλαι άργυραῖ ΠΗ, σταθμόν τούτων ΕΗΗ]. Στέφανος χρυσοῦς, ςαθμόν τούτου [ΔΔΔΗ-Η-ΗΙΙ. φιάλα άργυρᾶ ΙΙ, σταθμόν τούτοιν ΗΗ. φιάλαι άργυραῖ ΙΙΙΙ, ςαθμόν τούτω[ν ΗΗΗΔΔΠΗ-Η-Η-Ε. Ποτήριον άργυροῦν ςαθμόν τ]ούτου ΔΔΔΔ. φιάλαι άργυραῖ ΠΙΙ, ςαθμόν [τούτων ΕΗΗΗΗΔΔ. φιάλαι άργυραῖ ΙΙΙ, ςα]θμόν τούτων ΗΗΗΗΔΔ. Ποτήριον άργυροῦν, [ςαθμόν τούτου ΔΔΔ-

30 Δ. φιάλαι άργυραῖ ΓΙΙ, σ]ταθμόν τούτων ΡΗΔΔΔΔΕΕΕ. Φιάλαι [άργυραῖ ΙΙΙ, ςαθμόν τούτων ΗΗΡΕ. Ποτήριον] άργυροῦν, ςαθμόν τούτου ΡΔΓΕ. Λύχνος [άργυροῦς, ςαθμόν τούτου ΔΔΕΕ. φιάλαι άργυραῖ ΙΙ, σαθμόν τούτων ΗΗΡΔΔΔΔΕΕΕ. φιάλαι άργυραῖ ΙΙ, σταθμόν τούτων ΗΗΙΗΔΕΕΕ. Α]ργυρὶς Ι, ςαθμόν ταύτης ΗΔΕΕ. Ποτ[ήριον άργυροῦ-ν, ςαθμόν τούτου ΔΔΔΔΓΕΕ. Αργυρ]ὶς, ςαθμόν ταύτης ΡΔ. Ποτήρι[ον άργυροῦν, ςαθμ-

35 ον τούτου ΔΔΔΠΗΗΗ. Αργυρίς Ι, ςαθμόν ταύ]της ΗΠΗΗΗ. Ποτ[ήριον άργυροῦν, ςαθμον τούτου ΔΔΔ. Επέτεια έπεγένετο, άργυρίδ]ες ΙΙΙ[Ι, ςαθμόν τούτων ΗΗΗΠΔΔΔΠΗ. Κύλιξ άργυρα, άςαθμος.]

A. § 1) Les quatre magistratures qui rendaient leur compte de Panathénées en Panathénées ont remis les objets suivans aux questeurs Charinus fils d'Aléximachos et à ses collègues, dont Phormion fils d'Aristion de Kydathénée était le secrétaire; et les questeurs dont Phormion fils d'Aristion de Kydathénée était le secrétaire, ont remis aux questeurs Anaxicratés Lakien et à

ses collègues, dont Euxénos fils d'Euphanés de Prospalta était le sécrétaire, dans le Parvis:

\$	2)	Une fiole d'or, dont on s'asperg	ge et	qui n'a	pas é	lé pesée.
5	3)	121 fioles d'argent; leur poid,	2	talens,	432	drach.

5	4) 3 cornes d'argent; leur poid,	528	D
\$	5) 5 coupes d'argent; leur poid,	167	D
\$	6) Une lampe d'argent; son poid,	38	D
\$	7) 7 fioles d'argent; leur poid,	700	. p .

§ 8) Une couronne d'or; son poid, 33 » 2 oboles.

§ 9) 2 fioles d'argent; leur poid, 200

§ 10) 4 fioles d'argent; leur poid, 329

§ 11) Une coupe d'argent; son poid, 40 s § 12) 7 fioles d'argent; leur poid, 920 s

§ 12) 7 fioles d'argent; leur poid, 920 » § 13) 4 fioles d'argent; leur poid, 420 »

§ 14) Une coupe d'argent; son poid, 40 »

§ 15) 7 fioles d'argent; leur poid, 644

§ 16) 3 fioles d'argent; leur poid, 251 »

§ 17) Une coupe d'argent; son poid, 66

§ 18) Une lampe d'argent; son poid, 22

§ 19) 3 fioles d'argent; leur poid, 294

§ 20) 5 fioles d'argent; leur poid, 413 p § 21) 1 flacon d'argent; son poid, 112 p

§ 22) Une coupe d'argent; son poid, 47

§ 23) 1 flacon d'argent; son poid, 60 »

§ 24) Une coupe d'argent; son poid, 39

§ 25) Ont été ajoutés pendant cette année:

§ 26) 1 flacon d'argent, son poid, 153

§ 27) Une coupe d'argent; son poid, 30

B. § 28) Les questeurs des effets sacrés de Minerve, Anaxicratés Lakien et ses collègues, dont Euxénos fils d'Euphanés de Prospalta était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs dont Lysiclés, fils de Dracontidés de Baté était le secrétaire, à Dech. . . . et à ses collègues, les ayant reçus des questeurs précédens, dont Phormion, fils d'Aristion, Kydathénéen était le secrétaire, dans le Parvis.

§ 29) Une fiole d'or, dont on s'asperge, et qui n'a pas été pesée.

6	301	191	finles	d'argent;	lour	noid	9	talenc.	432	dr
3	30)	121	juies	a argent;	leur	pola,	-	cateus.	404	eu.

§ 31) 3 cornes d'argent; leur poid, 528

§ 32) 5 coupes d'argent; leur poid, 167

§ 33) Une lampe d'argent; son poid, 38

§ 34) 7 fioles d'argent; leur poid, 700

§ 35) Une couronne d'or; son poid, 33 » 2 oboles,

§ 36) 2 fioles d'argent; leur poid, 200

5	37) 4 fioles d'argent; leur poid,	329	dr.
5	38) Une coupe d'argent; son poid,	40	D
\$	39) 7 fioles d'argent; leur poid,	920	D
9	40) 4 fioles d'argent; leur poid,	420	n
5	41) Une coupe d'argent; son poid,	40	D
9	42) 7 fioles d'argent; leur poid,	644	D
5	43) 3 fioles d'argent; leur poid,	251	D
5	44) Une coupe d'argent; son poid,	, 66	. »
6	45) Une lampe d'argent; son poid,	22	D
\$	46) 3 fioles d'argent; leur poid,	294	
§	47) 5 fioles d'argent; leur poid,	413	Ŋ
6	48) 1 flacon d'argent; son poid,	112	
5	49) Une coupe d'argent; son poid,	47	D
§	50) Un flacon d'argent; son poid,	60	dr.
5	51) Une coupe d'argent; son poid,	39	D
9	52) 1 flacon d'argent; son poid,	153	n
9	53) Une coupe d'argent; son poid,	30	D
\$	54) Ont été ajoutés pendant cette année:		
5	55) 4 flacons d'argent; leur poid,	386	
5	56) Un gobelet d'argent, qui n'a pas été pesé.		

PEPAA OE "MENOIT APATONTP YNA & TPC MMATEYCENTOI PON 5 APAYPA I H D D I ST A O M TAI .\ YPAI ΝΤΟΥΤΌΝΡΔΔΡΗΗΗΡΟΤΕΡΙΑΛΡ A & A P A Y PO & & T A O M ONT O Y TO D D D T F F F D I A E P A N O EXPY E O E E T A O MONTOY TO DAD HH I & TAOMONTOYTONHHE ALALAPAYPAL 10 ONHHHHAAPOTEPI ON APAYPON LYONT TAOM TOYTONTHADADAFFFIIDIALA I A P A P P C E E T A OMONT OYTO P A D I I & TAOMONTOYTONHHPAA PAYPIE I ETA OMONTAYTE EF F 15 H-APAYPI & I & TAOMONTAYTE & PAPOTE ΔΕ ξ Ι ξΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΗΗΗΡΔΔΔΠΗ TOO A LEAPAYPA & TA OMONTAY E & HIDA

20 1 ΤΟΙΝ Ι PONXPEMATONTE & A ΘΕΝΑΙΑ & LEOXAP ELIA & TELENIK ΟΠΕΡΛΑ & EΘΕΝΕΛΡΑΜΜΑΤΕΥΕΓ ΜΙΙ L

ΥΑ ΟΝΠ ΟΙΕΡΟΝΤΑΜΙΟΝ ΙΕΙΥ & IK LE & Λ
ΙΟΙΦΙΑΙΕΧΡΥ & EE X & E & ΑΠΟΡΛΙΝΟΝΤΑΙΑ

25 N TIHHHAAAHK TOTT APAY THOMONT POEE AOMONTO TOAL **VILL AXVOE** 10 XPY EOE ETA ++ ΤΟΥΤΟΔΔΔ ٤ MONTOY ++ **FROTE** Δ hi OTO PAILI AO HH AA DIAIAI PAYF 30 PON €TAOMONTO $\Delta\Delta\Delta$ **ΦΙΑΙΑΙΑΡΛΥΡΑΙΠΙΙΣΤΑ** IAT PAPAYPOET N

TAOMONTOTO YIAIII N O TOHH OTODAH-4 A HAHH IONA ONHHHHAFF 8 JTAYTE EPA OAYPO < TAOMONTO T OTEPIONA AY TETAOMONI 35 ΟΔΔΔΑ YPA ETAO ECIALEAPAYPA TAOMONTAY NI TONPHHEAAAPFFF **{|||| {T**

Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Αθηναίας, Δεχ . . . καὶ ξυνάρχοντες οἶς Λυσικλῆς Δρακοντίδου Βατίθεν ἐ]γ[ραμμάτευε παρέδοσαν τοῖς ταμίασι οἶς ..ελέας Τελενίκου] Περγα[σῆ]θεν [έγραμμάτευε, Λεωχάρη . . . καὶ ξ]υνά[ργουσι, παραδεζάμενοι παρὰ τῶν προτέρων ταμιῶν οἶς Εύξηνος Ευράνου]ς Προ[σπλάτιος έγρα] μμάτευε έν τῷ προν[ητω. Φιάλη γρυση έξ 5 ἦς ἀπορόπίνον]ται [ἄςαθμος]. Φ ιάλαι] ἀργυραῖ ΗΔΔΙ, ςαθμ[ον τούτων ΤΤΗΗΗΗ-ΔΔΔΕΕ. Κέρατα άρ γυρα Ι[ΙΙ ςαθμό]ν τούτων ΕΔΔΠΕΕΕ. Ποτήρια ά[ργυρα Γ, ςαθμόν τούτων ΗΡΔΓΕ Ε. Λύγν ος άργυρους, ςαθμόν τούτου ΔΔΔΓΕΕ Ε. Φιά λαι άργυραι ΓΙΙ, ςαθμόν τούτων ΕΗΗ, Στ]έφανος γρυσούς, ςαθμόν τούτου ΔΔΔΗΗ [11. Φιάλα άργυρα 11, ςαθμόν τούτοιν ΗΗ. Φι]άλαι άργυραι [ΙΙ]ΙΙ, ςαθμόν τούτων ΗΗ[ΗΔΔΡΕΕΕΕ. Ποτήριον Χαλκι-10 δικόν, ςαθμόν το[ύτου] ΔΔΔΔ. Φιάλαι άργυραῖ [Γ] ΙΙ, ςαθμόν τού[των ΕΙΙΗΗΗΔΔ. Φιάλαι άργυραί ΙΙΙΙ, ςαθμόν τ[ούτ]ων ΗΗΗΗΔΔ. Ποτήριον άργυρουν [ςαθμόν τούτου ΔΔΔΔ. Φιαλαι άργυρα ΓΙΙ, σ ταθμίον τούτων ΕΗΔΔΔΕ ΕΕΙΙ. Φιάλαι [άργυρα ΙΙΙ, ςαθμόν τούτων ΗΗΡΕ. Ποτήριον αργυρούν, ςαθμόν τούτου ΕΔΓ[Ε. Λύχνος άργυρούς, ςαθμόν τούτου ΔΔΕ Ε. Αργυρίδες] ΙΙΙ, σταθμόν τούτων ΗΗΡΔΔ[ΔΔ]ΕΕ[ΕΕ. Αργυρίδες Γ. ςα-15 θμόν τούτων ΗΗΗΗΔΕΙ-]+ [Αργυρίς Ι, ςαθμόν ταύτης Η[Δ]+[+. Ποτήριον άργυροῦν, ςαθμόν τούτου ΔΔΔΔΡ] Ε. Αργυρίς Ι, ςαθμόν ταύτης ΕΔ. Ποτήριον άργυροῦν, ςαθμόν τούτου ΔΔΔΓΗΗΗΗ]. Αργυρίς Ι, σταθμόν ταύτης ΗΠΗΗΗ Ποτή[ριον άργυροῦν, σταθμόν τούτου ΔΔΔ. Αργυρίβες ΙΙ[ΙΙ], σταθμόν τούτων ΗΗΗΕΔΔΔΓΕ. Κ[ύλιξ άργυρα άσταθμος.

20 Τάδε οἱ ταμί[αι τῶν ἰερῶν χρημάτων τῆς Αθηναίας Αεωχάρ[ης . . . καὶ ξυνάρχοντες εἶς Τ]ελέας Τελενίκου Περγασῆθεν ἐγραμμάτευε π[αρέδοσαν τεῖς ταμίασι οἶς Πολυμήδης Κηφισίωνος Ατηνεὺς ἐγραμμάτευε, Τισαμενῷ]Μελ[ιτ]ε[ῖ καὶ ξυνάρχουσι, παραδεξάμενοι πα]ρὰ [τ]ῶν προτέρων ταμιῶν οἶς Αυσικλῆς Δ[ρακοντίδου Βατῆθεν ἐγραμμάτευεν ἐν τῷ προνή]ῳ. Φιάλη χρυ[σ]ῆ ἐξ ἦς ἀ[π]οβράνίνονται ἄ[σταθμος. φιάλαι ἀργυραῖ ΗΔΔΙ, στ-

Επέτεια ἐπεγένε]το Φιάλη ἀργυρᾶ, σταθμὸν ταύτης ΗΡΔΔ[ΔΔΕΕΕΕ.

25 αθμόν τούτω]ν[Τ]Τ[Η]ΗΗΗΔΔΔΕΕ. Κ[έρα]τ[α]άργυ[ρᾶ ΙΙΙ]σταθμόν τ[ούτων ΕΔΔΠΕΕΕ. Ποτήρια άργυρᾶ Γ, σταθμόν τ|ο[ύτωνΗΕ]ΔΠΕΕ. Λύχνος [ᾶργυ]ροῦς, σ[τ]αθμόν το| ύ]του ΔΔ[ΔΠΕΕΕ. Φιάλαι ἀργυραῖΙΙΙΙ, ςαθμ-

ον τούτων ΕΗΗ.] Σ[τέφανος] χρυσούς, τα[θμόν] τούτου ΔΔΔ[Η]ΗΗ[ΙΙ. Φιάλα άργυρᾶ ΙΙ, ταθμόν τούτοιν ΗΙΙ.Φιάλαι άργ]υρα[τ ΙΙΙΙ, τα]θμόν τού[των ΗΗ]ΗΔ[ΔΠ]ΗΗ[Η]Η. Ποτή[ριον άργυροῦν ταθμόν τούτου ΔΔΔΔ. Φιάλαι[άργυ]ραῖ ΠΙ[1, ςαθμ]ὸ[ν.τ]ούτω[νΡΗ]ΗΗΗΔΔ. Φιάλαι[ά]ργ[υραῖ ΠΠ, ςαθμὸντούτων ΗΗΗΗΔΔ.Πο30 τήριον ἀργυ]ροῦν, ςαθμὸν τού[του] ΔΔΔ[Δ]. Φιάλαι ἀργυραῖ ΠΠ, ςαθ[μὸν τούτων ΡΗΔΔΔΔΕΕΕΕ, Φιάλαι ἀργυρα[ῖ] Η ςαθμὸν τούτω[ν ΗΗΡΕ, Πο]τ[ήριον] ἀργυροῦ[ν, σ]τ[αρμὸν τούτου ΡΔΕΕ. Λύχνος ἀργυροῦς, ςαθμὸν τ]ούτουΔΔΕΕ. Φιάλαι ἀργ]υ[ρ]αῖ ΠΠ,σ[ταθμὸ]ν[τ]ούτω[ν]ΗΗ[ΡΔΔΔΔΕΕΕ. Φιάλαι ἀργυραῖΓ, σταθμὸν τούτ]ων ΗΗΗΗΔΕΕ[Ε. Αργυρί]ς, [ςαθμὸν] ΗΔΕΕ [Ποτήρ]ιον ἀ[γυροῦν Ι, ςαθμὸν τούτου ΔΔΔΔΠΕΕΕ. Αργυρί]ς, [σαθμὸν] ΗΔΕΕΕ. Αργυρί]ς

ρὶς Ι, ςαθμό]ν ταύτης ΜΔ [Ποτήριον ά]ογοροῦ[ν], σταθμόν τούτ[ου ΔΔΔΠΗΗΗΗ. Αργυρὶς Ι, σταθμόν τούτης ΗΜΗΗΗ. Π]οτήριον ά[ρ]γυ[ροῦν], ςαθμόν τ[ούτ]ου ΔΔΔ. Α[ργυρίδες ΙΙΙΙ, ςαθμόν τούτων ΗΗΗΜΔΔ ΔΠΗ. Κύλιξ άργ]υρᾶ [ά]ςαθ[μ]ο[ς. Φι]άλη ά, γυρᾶ, [ς]αθμόν ταύ[της ΗΜΔΔΔΔΗΗΗΗ. Επέτεια έπεγένετο, άργυρίδε]ς ΙΙΙΙ, στ[αθμό]ν [τού]των ΜΗΗΜΔΔΔΠΗΗΗ.

A. § 1) Les questeurs des effets sacrés de Minerve, Dech...et ses collègues, dont Lysiclés fils de Dracontidés de Baté était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs dont Téléas fils de Télénicos de Pergasé était le secrétaire, à Léocharés de . . . et à ses collègues, les ayant reçus des questeurs précédens, dont Euxénos, fils d'Euphanés, de Prospalta était le secrétaire, dans le Parvis.

	7		
5	2)	Une fiole d'or, dont on s'asperge et qui n'a pas été pesé	e.
5	3)	121 fioles d'argent; leur poid, 2 talens, 432 drach.	
\$	4)	3 cornes d'argent; leur poid, 528	
5	5)	5 coupes d'argent; leur poid, 167	* * *
5	6)	Une lampe d'argent; son poid, 38	
5	7)	7 fioles d'argent; leur poid, 700	
S	8)	Une couronne d'or; son poid, 33	2 obo
9	9)	2 fioles d'argent; leur poid, 200	
5	10)	4 fioles d'argent; leur poid, 329	
		Une coupe d'argent; son poid, 40	
5	12)	7 fioles d'argent; leur poid, 920	
S	13)	4 fioles d'argent; leur poid, 420	
S	14)	Une coupe d'argent; son poid, 40	
5	15)	7 fioles d'argent; leur poid, 644	
5	16)	3 fioles d'argent; leur poid, 251	
\$	17)	Une coupe d'argent; son poid, 66 »	a
S	18)	Une lampe d'argent; son poid, 22	
S	19)	3 fioles d'argent; leur poid, 294	
S	20)	5 fioles d'argent; leur poid, 413	
5	21)	1 flacon d'argent; son poid,	*. :
	+	Une coupe d'argent; son poid, 47	
-		1 flacon d'argent; son poid, 60	
		Une coupe d'argent; son poid, 39	

25) 1 flacon d'argent; son poid,

§ 26) Une coupe d'argent; son poid, 30	dr.		
§ 27) 4 flacons d'argent; leur poid, 386	D		
§ 28) Un flacon d'argent qui n'a pas été pesée.	•		
§ 29) Ont été ajoutés pendant cette année:			
§ 30) Une fiole d'argent; son poid, 194	D		
B. § 31) Les questeurs des effets sacrés de Minerve, Léoch	iarés	et ses collèg	ues, dont
éléas fils de Télénicos de Pergasé était le secrétair	e, ont r	emis les objets sur	ivans aux
questeurs dont (1) de Mélite et ses collèg			
précédens, dont Lysicles fils de Dracontides de Baté était !			
§ 32) Une fiole d'or, dont on s'asperge et qui n'a pas éte			
§ 33) 121 fivles d'argent; leur poid, 2 talens, 432	D		
§ 34) 3 cornes d'argent; leur poid, 528	D		
§ 35) 5 coupes d'argent; leur poid, 167	B		Y
§ 36) Une lampe d'argent; son poid 38	n		
§ 37) 7 fioles d'argent; leur poid; 700	10		
§ 38) Une couronne d'or; son poid, 33	» 2	oboles.	
§ 39) 2 fioles d'argent; leur poid, 200	n		
§ 40) 4 fioles d'argent; leur poid, 329	v		
§ 41) Une coupe d'argent; son poid, 40	20		
§ 42) 7 fioles d'argent; leur poid, 920	D		
§ 43) 4 fioles d'argent; leur poid, 420	. D		
§ 44) Une coupe d'argent; son poid, 40	מ		
§ 45) 7 fioles d'argent; leur poid, 644	D		÷
§ 46) 3 fioles d'argent; leur poid, 251	»		
§ 47) Une coupe d'argent; son poid, 66	n		
§ 48) Une lampe d'argent; son poid, 22	D		
§ 49) 3 fioles d'argent; leur poid 294	»		
§ 50) 5 fioles d'argent; leur poid, 413	D		
§ 51) 1 flacon d'argent; son poid, 112	»		
§ 52) Une coupe d'argent; son poid, 47	n		
§ 53) 1 flacon d'argent; son poid, 60	n		
§ 54) Une coupe d'argent; son poid, 39	2		
§ 55) 1 flacon d'argent; son poid, 153	n		
§ 56) Une coupe d'argent; son poid, 30	x		
§ 57) A flacons d'argent; leur poid, 386	n	**	
§ 58) 1 flacon d'argent qui n'a pas été pesé.			
§ 59) Une fiole d'argent; son poid, 194	»		
§ 60) Ont été ajoutés pendant cette année:			
§ 61) A flacons d'argent; leur poid, 788	ø		
- 1997年 - 19			

⁽¹⁾ Polymédes, fils de Képhision d'Aténé était le secrétaire à Tisaménos

	OAXPENATONTESAGENAIASAI	
	AMMATEYETAPEAO & ANTO I & TA	
	THE F ATAAPA YPA III ETAOMONTOY TO NIPAA III FEFIO	TE PIA APA
	PEETA OMONTO YTO DADAPHH PIA LA LAPAY PAIDII E	
	ΟΔΔΔ Η Η ΙΙΙΦΙ Ι ΆΑΡΛΥΡΑΔΥΟ ΕΤΑ ΘΜ Ο ΝΤΟΥΤΟΝΗ ΝΑΡΛΥΡΟΝΕΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΔΔΔΔΦΙΑ Ι ΑΙΑΡΛ	
11	ETAOMON OIT HHHH AAPOTE PIONAPA YPONET	A O MONT
	TO MHAAAAHH II DIAVAIAPAYPAIIIII & TA OMONT	
	٦- LYXNO & AP A Y PO & & TAOMONTOY T O D D F F O I A LA I. 1 & TAO MO N TOY TONHHHHD F F APAY P I & M I A & TA G	
Δ	ITH-APAY I E E TAOMONTAY TEE FA TOTEPIONA	PAYPO
	TAYTE {HHHHH POTEPIONA P A Y P O N	
	ADAPHHAPAYPIDESTPESSTAOMONTOYTONFHHAPH H	
	Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερ]ῶν χρημάτων τῆς Αθηναίας, Αμεινιάδ[η; καὶ ξυν	άρχοντες, οἶς Ετέα-
	ρχος Κυδαθηναιεύς έγ]ραμμάτευε, παρέδοσαν τοῖς ταμίαις [οἶς ης Ελευσίνιος	έγραμμάτευε
	Φι Μ] αραθονίφ καὶ ξυνάρχουσιν ἐν τῷ προνητο. Φιά[λαι ἀργυραῖ ΗΔΔΙ, ο	ταθμόν τούτων ΤΤ
	ΗΗΗΗΔΔ]ΔΗ-Η. Κέρατα ἄργυρᾶ ΙΙΙ, σταθμόν τούτων ΕΔΔΠΗ-Η, ποτήρια άργ[υρᾶ	Γ, σταθμόν τούτων ΔΓΗΗ. Λύχνο-
5	ς ἄργυρ]οῦς, ςαθμὸν τούτου ΔΔΔΓΗΗΗ. Φιάλαι άργυραῖ ΠΙΙ, ςαθμὸν [τούτων ΡΗ. Στέ	φανος χρυσούς ςαθμ-
	ον τούτ]ου ΔΔΔΕΕΕΙΙΙ. Φι[άλ]α ἀργυρᾶ δύω, ςαθμόν τούτων ΗΗ. Φιάλαι ἀ[ργυραῖ	
	οτήριο]ν άργυρούν, σταθμόν τούτου ΔΔΔΔ. Φιάλαι άργυρατ Γ[11, ςαθμόν τούτων ΕΗΙ	
	γυραΐ Γ]ΙΙ, ςαθμόν [τ]ού[των] ΗΗΗΗΔΔ. Ποτήριον άργυροῦν, ςαθμόν τ[ούτου ΔΔΔΔ.	
	μὸν τού]των ΕΗΔΔΔΕΗΗΙΙ. Φιάλαι ἀργυραῖ ΙΙΙ, ςαθμὸν τούτων [ΗΗΕΗ. Ποτήριον ἀ	
10	ούτου ΕΔ]ΠΗ. Δύχνος άργυροῦς, σταθμόν τούτου ΔΔΗΗ. Φιάλαι άργυραξ[ΙΙΙ, σταθμό	
	υρίδες]Γ, ςαθμόν τούτων ΗΗΗΗΔΗΗ. Αργυρίς μία ςαθμόν τα[ύτης ΗΔΗ Η . Ποτήριον α	έργυρούν, ζαθμόν το
	ύτου ΔΔΔ]ΔΠ + Αργυ[ρ]ὶς, ςαθμόν ταύτης ΕΔ. Ποτήριον άργυροῦ[ν, ςαθμόν τούτου ΔΔ	
	σταθμό]ν ταύτης ΗΡΙ-Ι-Ι. Ποτήριον ἀργυροῦν, σταθμόν τού[του] ΔΔΔ. Αρ[γυρίδες Ι	
-		HHH5,777
	ΡΗ. Κύλι]ζ άργυρα άσταθμος. Φιάλη άργυρα, σταθμόν [ταύτης ΗΡΔΔΔΔΗΗΗ. Α	ργυςισες III, 5χν- μόν τοῦ-
15	των ΕΗΗΕ]ΔΔΔΓΕΕΕ. Αργυρίδες τρείς, σταθμόν τούτων ΕΗΗΔΠΕΕΕ. Αργυρίς	
A. 1)	Les questeurs des effets sacrés de Minerve, Aminiadés et ses collègue	es dont Etéarque
de Ky	dathénée était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs, de	ont és
d'Eleu	isis était le secrétaire, à Phi de Marathon et à ses collègues, dans	le Parcis.
S	2) 121 fioles d'argent; leur poid, 2 talens, 432 drach.	*
§	3) 3 cornes d'argent; leur poid, 528 »	
S	4) 5 coupes d'argent; leur poid, 167 »	
\$	5) Une lampe d'argent; son poid, 38 »	
\$	6) 7 fioles d'argent; leur poid, 700 »	
\$	7) Une couronne d'or; son poid, 33	

5	8) 1	έγκ				
5	9)	2 fioles d'a	urgent; le	ur poid,	200	drach.
5	10)	4 fioles d'a	rgent; le	ur poid,	329	D
5	11)	Une coupe	d'argen	t; son poid,	40	»
9	12)	7 fioles d'a	rgent;	eur poid,	920	20
S	13)	4 fioles d'a	urgent; le	eur poid,	. 420	"
5	14)	1 coupe d'	argent;	son poid, :	. 40	>>
5	15)	7 fioles d'a	irgent;	eur poid,	. 644	n
5	16)	3 fioles d'	argent; i	eur poid,	. 251	D
S	17)	Une coupe	dargen	t; son poid,	. 66	»
9	18)	Une lampe	d'arger	t; son poid,	. 22	23
				eur poid,		n
				eur poid,		D
9	21)	1 flacon d	argent;	son poid,	. 112	D
5	22)	Une coupe	d'argen	t; son poid,	. 47	n
9	23)	1 flacon d	argent;	son poid,	. 60	D
5	24)	Une coupe	d'argen	t; son poid,	. 39	x
				son poid,		D
5	26)	Une coupe	d'argen	; son poid,	. 33	D
				leur poid,		מ
S	28)	1 flacon d	'argent;	qui n'a pas été pesé.		* .
5	29)	Une fiole a	l'argent;	son poid,	. 194	
9	30)	4 flacons	l'argent;	leur poid,	788	D
5	31)	3 flacons a	l'argent;	leur poid,	. 718	D
9	32)	Un flacon	d'argen	t; son poid,		
				98		
				EEAOENAL	ΑξΦΙ	
				EEFEYE		
				AAPY LEGE		
		5				PLADA
				ETA O MON T	OYTO	NHEVI
				ΤΟΥΤΟΔΔΔ	YPAI	€ N K
			-	HOTYOTH	HOLA	LATAP
		10		ONAPAYP		
				TAOMONT		NIL HH
				IA I AI AP A		1118
				AOMO NTOYT		
		15		MONTOYTOAA		
		-		ΔΕξΓξΤΑΘΜ	ONTO	YTO
				EPIONAPAPO		
				PAPOTEP ION	ΑΡΛΥ	PON

- 1

20

TAYTE & HIPH HIP HOTE PI & TAOMONTO YTONHHHIP APAYPIAE & IIII & TAOM OMONTO YTONHHHAD HHE

ONT AMIONHENTO I PO NEO 1Φ HHHHΔΔΔΗ ΚΕΡΑΤΑΑΡΛΎΡΑ ΥΡΑΠ ΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟ, ΝΗ ΡΔ ΦΙΑΙΑΙΑ

Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τ]ῆς Αθηναίας Φ:[.... Μαραθώνιος καὶ συνάρχοντες οἶς]ης Ελευσίνιος ἐ[γραμμάτευε παρέδοσαν τοῖς ταμίαις Αρησαίχμω Αγρυλήθεν καὶ σ[υνάρχουσι παραδεξάμενοι παρὰ τῶν προτέρων τα]μιῶν ἐν τῷ προν[έω· φιάλδ αι ἀργυραῖ ΗΔΔΙ, σταθμὸν τούτων ΤΤΗΗΗΗ]ΔΔΔΗ Η. Κέρατα ἀργυρᾶ ΙΙΙ, ςα-

- αι ἀργυραῖ ΗΔΔΙ, σταθμόν τούτων ΤΤΗΗΗΗ]ΔΔΔΗ Η. Κέρατα ἀργυρᾶ ΙΙΙ, ςαθμόν τούτων ΕΔΔΠΗ Η. Ποτήρια ἀργυρᾶ Γ] σταθμόν τούτων ΗΕΔΠ[Η Η. Δύχνος ἀργυροῦς, σταθμόν τούτου ΔΔΔΠΗ Η. φ]ιάλαι ἀργυραῖ ΓΙΙ, στ[αθμόν τούτων ΕΗΗ. Στέρανος χρυσοῦς, σταθμόν τ]ούτου ΔΔΔΗ Η ΗΙΙΙ. Εγκ[. . .
 . . φιάλα ἀργυρᾶ ΙΙ. σταθμό]ν τούτοιν ΗΗ. φιάλαι ἀργυραῖ
- 10 ΙΙΙΙ, σταθμόν τούτων ΗΙΙΗΔΔΡΕΕΕ. Ποτήρι]ον άργυροῦν χαλκιδ[ικόν, σταθμόν τούτου ΔΔΔΔ. φιάλαι άργυραῖ ΓΙΙ] σταθμόν τούτων ΡΗΗ[ΗΗΔΔ. Ποτήριον άργυροῦν, σταθμόν τούτου ΔΔΔΔ. φ]ιάλαι άργυραῖ ΙΙΙΙ σ[ταθμόν
 τούτων ΗΗΗΗΔΔ. φιάλαι άργυραῖ ΓΙΙ, σταθμόν τούτων ΡΗΔΔΔ[ΔΕΕΕΙΙ. φιάλαι άργυραῖ ΙΙΙ, σταθμόν τούτων ΗΗ] ΡΕ. Ποτήριον άργυροῦ[ν, σταθ-
- 15 μὸν τούτου ΡΔΓΕ. Λύχνος ἀργυροῦς, σταθ]μὸν τούτου ΔΔΗΗ. ἀργυρ[ίδες ΙΙΙ σταθμὸν τούτων ΗΗΡΑΔΔΔΕΕΕΕ. ἀργυρί]δες Γι, σταθμόν τούτων ΗΗΗΗΔΕ-ΕΕ. ἀργυρίς, σταθμόν ταύτης] ΗΔΕΕ. Ποτ ήριον ἀργυροῦν Ι, σταθ[μόν τούτου ΔΔΔΓΕΕ. ἀργυρὶς Ι, σταθμόν ταύτης] ΡΔ. Ποτήριον ἀργυροῦν, [σταθμόν ν τούτου ΔΔΔΓΕΕΕΕ. ἀργυρὶς Ι, σταθμὸν) ταύτης ΗΡΕΕΕ. Ποτήρι[ον ἀργυρο
- 20 οῦν, σταθμόν τούτου ΔΔΔ. Αργυρίδες ΗΙΙ] σταθμόν τούτων ΗΗΗΡ[ΔΔΔΓΗ. φιάλπ ἀργυρᾶ, σταθμόν ταύτης ΗΡΔΔΔΔΗΗΗ.] Αργυρίδες ΗΙΙ, σταθμίον τούτων ΡΗΗΡΔΔΔΓΗΗ. Αργυρίδες τρεῖς, στα]θμόν τούτων ΡΗΗΔΓΗΗ. Ε[πέτεια ἐπεγένετο

Πραξιεργίδαις έδόθησαν έπὶ τῶν αὐτ]ῶν ταμιῶν έν τῷ προνέῳ φ[ιά-

- 25 λαι ἀργυραῖ ΗΔΔΙ, σταθμὸν τούτων ΤΤ]ΗΗΗΗΔΔΔΗ. Κέρατα ἀργυρᾶ [III, σταθμὸν τούτων ΕΔΔΠΗΗ. Ποτήρια ἀργ]υρᾶ Π, σταθμὸν τούτων ΗΕΔ[ΠΗΗ Λύχνος ἀργυροῦς, σταθμὸν τούτου ΔΔΔΠΗΗΗ]. φιάλαι ἀ[ργυραῖ ΠΙΙ, σταθμον τούτων ΕΗΙΙ].
- 1. § 1) Les questeurs des effets sàcrés de Minerve, Phi... de Marathon et ses collègues, dont és d'Eleusis était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs Aresæchme d'Agrylé et à ses collègues, les àyant reçus des questeurs précédens, dans le Parvis.

\$	2)	121 fioles d'argent; leur poid, 2 talens, 432 drach.
\$	3)	3 cornes d'argent; leur poid, 528
\$	4)	5 coupes d'argent; leur poid, 167
5	5)	Une lampe d'argent; son poid, 38
5	6)	7 fioles d'argent; leur poid, 700
\$	7)	Une couronne d'or; son poid, 33 » 2 oboles.
5	8)	Β γ ε
5	9)	2 fioles d'argent; leur poid, 200
5	10)	4 fioles d'argent; leur poid, 329
S	11)	Une coupe d'argent; son poid, 40
\$	12)	7 fioles d'argent; leur poid, 920 »
S	13)	4 fioles d'argent; leur poid, 420
5	14)	Une coupe d'argent; son poid, 40
5	15)	7 fioles d'argent; leur poid, 644
5	16)	3 fioles d'argent; leur poid, 251
\$	17)	Une coupe d'argent; son poid, 66
\$	18)	Une lampe d'argent; son poid, 22
5	19)	3 fioles d'argent; leur poid, 294 »
		5 fioles d'argent; leur poid,
9	21)	1 flacon d'argent; son poid,
S	22)	Une coupe d'argent; son poid, 47
5	23)	1 flacon d'argent; son poid, 60
5	24)	Une coupe d'argent; son poid, 39
S	25)	1 flacon d'argent; son poid, 153
		Une coupe d'argent; son poid, 30
5	27)	4 flacons d'argent; leur poid, 386
		Une fiole d'argent; son poid, 194 »
5	29)	4 flacons d'argent; leur poid, 788 »
\$	30)	3 flacons d'argent; leur poid,
\$	31)	Ont été ajoutés pendant cette année
		Ont été remis aux Praxiergides sous les mêmes questeurs dans le Parvis:
9	33)	121 fioles d'argent; leur poid, talens, 2 433
5	34)	3 cornes d'argent; leur poid,
5	35)	5 coupes d'argent; leur poid,
\$	36)	Une lampe d'argent; son poid 38 "
9	37)	7 fivles d'argent; leur poid,
	- 15	

TOTEP I ON APAYPONXALI I I I I I E TAOMONTO Y TONI ΔΔΔΔΦΙΑΙΑΙΑΡΛΥΡΑΙΙΙ 1 | | ET A OMONTOYTON MHAAA ONHHALDOTEDIONAPAYP ₹ T A O M O N T O Y T O ∆ ∆ F F A P YPIAE & TTAOM ONTO 10 OTEPION YPONI FEFA TOTEPION A PA ONTAYTE EHPLLL III & TA O MONTO Y T FFF APAYPIDE & II 15 A O M O N T O Y T O N IT H

PX € ANTE € TAMIAIKA IV

Φ I I I I I I I I I I I I I I I I I I

EY €:MENE € TPATO € MENE

E € I N I O €: ANT I ΦONANT I Φ

O I O I EY KON I EY € E APA

I A I €: X A P I A Δ E I X A P I O A A

I I O A P X O N T O ₹ E Γ I T E ₹ B

APAMMATE Y ENIIEKTO Γ P O N E

ONTO Y TO: ΔΔΔ F F F I I I

20

Τάδε οι ταμίαι των ίερων χρημάτων τῆς Αθηναίας Αρήσαιχμος Αργυλήθεν καὶ ξυνάρχοντες οίς . . . εγραμμάτευε, παρέδοσαν τοῖς ταμίασιν Καλλ . • καὶ ξυνάργουσιν, οίς θίου Λευχονοεύς έγραμμάτευε παραδεξάμενοι παρά τῶν προτέρων ταμιῶν οίς . . . ης Ελεσίνιος εγραμμάτευε έν τῷ προνήφ. Στέφανος χρυσούς, σταθμόν τούτου] ΔΔΔΗΗΗΙΙΙ [Είγκ...... οιάλα άργυρᾶ ΙΙ, στα]θμόν τούτοιν ΗΗ, φιάλα[ι ἀργυραῖ ΙΙΙΙ, σταθμόν τούτων ΗΗΗΔΔ ΠΙΗΗΗ]. Ποτήριον άργυροῦν χαλκ[ιδικόν, σταθμόν τούτου ΔΔΔΔ. Φιάλαι άργυραί] ΠΙΙ, σταθμόν τούτων [ΡΗΗΗΗΔΔ. Ποτήριον άργυροῦν, σταθμόν 5 τούτου] ΔΔΔΔ. Φιάλαι άργυραῖ ΙΙΙ[1, ςαθμὸν τούτων ΗΗΗΗΔΔ. Φιάλαι άργυραί Γ]ΙΙ, σταθμόν τούτων ΕΗΔΔΔ[ΔΕΕΗΙΙ. Φιάλαι άργυραί ΙΙΙ σταθμον τούτ]ων ΗΗΡΡ. Ποτήριον άργυρίουν 1, σταθμόν τούτου ΡΔΡΡ. Λύγνος άργυρούς,] σταθμόν τούτου ΔΔΗ. Αρ[γυρίδες ΙΙΙ, σταθμόν τούτων ΗΗΡΑΔΔ ΔΗΗΗ Αργημρίδες Γ, σταθμόν το ύτων ΗΗΗΗΔΗΗ. Αργυρίς Ι, σταθμόν ταύ-10 της ΗΔΕΕ. Π]οτήριον [άργ]υροῦν Ι, [σταθμόν τούτου ΔΔΔΔΓΕΕ. Αργυρίς Ι, σταθμόν ταύ]της ΕΔ. Ποτήριον ἀρ[γυροῦν, σταθμόν τούτου ΔΔΔΓΗΗΗ. Αργυρὶς Ι, σαθμ]ὸν ταύτης ΗΠΗΗ. [Ποτήριον ἀργυροῦν, σταθμόν τούτου ΔΔΔ. Αργυρίδες Ι]ΙΙΙ, σταθμόν τούτ[ων ΗΗΗΡΔΔΔΤΗ. Φιάλη άργυρα, σταθμόν ταύτης ΗΡΔΔΔΔΗ]ΗΗ. Αργυρίδες ΙΙ[ΙΙ, σταθμόν τούτων ΕΗΗΡΔΔΔΡΗΗ. Αργυ-15 ρίδες ΙΙΙ, στ αθμόν τούτων ΡΗ[ΗΔΗ-Η:] Οἱ ἄρξαντες ταμίαι Καλλ Φίλιππος Φιλεσίου Προ[σπλάτιος

#66 109 de

λευ]σίνιος, Αντιφών Αντιφ[όντος	. ole .			
20 θίου Λευκονοιεύς έγραμμάτευεν, παρέδοσαν τοις Ελλ				
ταμβαις Χαριάδει Χαρίου Αγ				
Κα]λλίου ἄρχοντος, ἐπὶ τῆς Β[ουλῆς ἢ (ὁ δεῖνα).				
έ]γραμμάτευν έχ τοῦ προνέ[ου. Σνέφανος χρυσοῦς, σταθ-				
μ]ον τούτου ΔΔΔΗ-Ε-ΙΙΙ				
	P.	Agnulá at a	os oollàgu	or done
A. § 1) Les questeurs des effets sacrés de Minerve, Aresæch				
était le secrétaire, ont rem				
Call et à ses collègues, dont fils de th				
les ayant reçus des questeurs précédens, dont es	a Ete	usis etati t	e secretair	e, aans
le Parvis.		S. Maria		
§ 2) Une couronne d'or; son poid, 33	dr.	2 oboles.		
§ 3) Εγκ				
§ 4) 2 fioles d'argent; leur poid, 200	D			
§ 5) A fioles d'argent; leur poid, 329	D	-		
§ 6) Une coupe d'argent; son poid, 40	D			
§ 7) 7 fioles d'argent; leur poid, 920	D			
§ 8) Une coupe d'argent; son poid, 40	D			
§ 9) 4 fioles d'argent; leur poid, 420	D			
§ 10) 7 fioles d'argent; leur poid, 644	D		Α.	
§ 11) 3 fioles d'argent; leur poid, 251	x			
§ 12) Une coupe d'argent; son poid, 66	D			
§ 13) Une lampe d'argent; son poid, 22	D			
§ 14) 3 fioles d'argent; leur poid 294	×			
§ 15) 5 fioles d'argent; leur poid, 413	D			
§ 16) 1 flacon d'argent; son poid, 112	D			
§ 17) Une coupe d'argent; son poid, 47))			
§ 18) 1 flacon d'argent; son poid, 60	20			
§ 19) Une coupe d'argent; son poid, 39	D			
§ 20) 1 flacon d'argent; son poid, 153	»			
§ 21) Une coupe d'argent; son poid, 30	D			
§ 22) 4 flacons d'argent; leur poid, 386	D			
§ 23) Une fiole d'argent; son poid, 194	D			
§ 24) A flacons d'argent; leur poid, 788 § 25) 3 flacons d'argent; leur poid, 718	C Dir SHE	and the same	8 12m p	*
§ 25) 3 flacons d'argent; leur poid, 718 § 26) 1 flacon d'argent; son poid, 112	1221 130	coir d'area	1) dayners	
§ 26) 1 flacon d'argent; son poid,	T. CELET S	esteuers des	5 Les qu	10. 5.
B. § 27) Les questeurs en fonctions, Call Philip	pe fils	de Philésie	s de Pro	spalta, -
Ménéstratos fils de Ménéstratos	T Isana	monis M's	Eleusis,	Antiphon
fils d'Antiphon dont fils de	. thios	Leuconoen	était le s	ecrétaire,

100.

IT I

Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Αθηναίας.....

..... ης Ἐρχιεὺς καὶ ξυνάρχοντες οἰς Εὐθέ]ας Αἴσχ[ρονος Αναφλύςιος ἐγραμμάτευε παρέδοσαν τοῖς ταμίασιν οἰς...]δωρος Κριτίου Αφ[ιδναῖος ἐγραμμάτευε

παραδεξάμενοι παρὰ τῶν προτέρων ταμιῶν] οἰς Κράτης Ναύπονος [Λαμπτρεὺς ἐγραμμάτευεν ἐν τῷ νεῷ τῷ ἐκατομπέδῳ. Φιάλαι] χρυσαῖ ΙΙΙ, ςαθμὸν τού[των ΧΧΡΔΔΔΗΗΗ

5 Η. Κόρη χρυσῆ ἐπὶ ζήλης ἄζαθμος. Αποβραντήρ]ιον ἀργυροῦν ἄζαθμον.

Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Αθη]ναίας Εὐρέκτης Ατη[νεὺς καὶ ξυνάρχοντες οἰς....δωρος Κριτίου Αριδναῖος ἐγ]ραμμάτευε παρέδο[σαν τοῖς ταμίασιν οἰς
Δίογνις ἱσάνδρου Πειραιεὺς ἐγραμμάτευε], παραδεξάμενοι [περὰ τῶν προτέρων

ταμιῶν οἰς Εὐθίας Αἴσχρονος Αναγλύςιος ἐ]γραμμάτευε ἐν τῷ ναῷ τῷ [ἐκατομπέδος. Αποραντήριον ἀργυροῦν ἄζαθμον. Ἐπέτειχ ἐ]πεγένετο ἐπὶ τ[ῶν ταμιῶν οἰς Δίογνις ἱσάνδρου Πειραιεὺς ἐγραμμάτευε. Στεφάνω χ]ρυσὼ ΙΙ, ςαθμὸν τούτοιν ΡΔΔΔ.

- A. § 1) Les questeurs des effets sacrés de Minerve,es Erchien et ses collègues, dont Euthéas fils d'Æschron d'Anaphlystos était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs dont . . . doros fils de Critias d'Aphidnæ était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens, dont Cratés fils de Naupon de Lamptra était le secrétaire, dans le temple Hécatompède.
 - § 2) 3 fioles d'or; leur poid, 2544 drach
 - § 3) Une jeune fille en or sur une colonne; elle n'a pas été pesée.
 - § 4) Asperseoir d'argent qui n'a pas été pesé.
- B. § 5) Les questeurs des effets sacrés de Minerve Eurectés Aténéen et ses collègues, dont doros fils de Kritias d'Aphidnæ était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs dont Diognis fils d'Isandre du Pirée était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens, dont Euthéas fils d'Æschron était le secrétaire dans le temple Hécatompède.

- § 6) 3 fioles d'or; leur poid, 2544 drach.
- § 7) Une jeune fille en or sur une colonne; elle n'a pas été pesée.
- § 8) asperseoir en argent qui n'a pas été pesé.
- § 9) Ont été ajoutés pendant les questeurs dont Diognis fils d'Isandre du Pirée était le secrétaire.
 - § 10) 2 couronnes d'or; leur poid, 80 dr.

\E∆E₹∜Y∆A©E ATEYE∏APE∆O₹AN EX€AMEN ATEYEENT OPF

Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Αθηναίας..] μήδης Κυδαθη[ναιεὺς καὶ ξυνάρχοντες, οἶς Δίογνις ἰσάνδρου Πειραιεὺς ἐγραμμ]άτευε παρέδοσαν [τοῖς ταμίασιν
οἶς Θέολλος Χρωμάδου Φλυεὺς ἐγραμμάτευε, παραδ]εξάμεν[οι παρὰ τῶν προτέρων ταμιῶν οἶς....δωρος Κριτίου Αφιδναῖος ἐγραμμ]άτευε ἐν τ[ῷ ναῷ τῷ ἐκατομπέδῳ.
Φιάλαι χρυσαῖ ΙΙΙ, ςαθμὸν τούτων ΧΧΕΔΔΔΗ-Η-Η- Κ]όρη [χρυσῆ ἐπὶ ς ήλης κτλ.

- 1) Les questeurs des effets sacrés de Minerve . . . médes de Kydathénée et ses collègues, dont Diognis fils d'Isandre du Pirée était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs dont Théolos fils de Chromadés de Phlya était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens, dont doros fils de Kritias d'Aphidnæ était le secrétaire, dans le temple Hécatompède
 - § 2) 3 fioles d'or; leur poid, 2544 dr.
 - § 3) Une jeune fille en or sur une colonne; elle n'a été pesée. ect.

102.

AOMO

TONTE

\$HOA|EY

\$KE|EY\$EA!

\$OO\$!YEY\$E!

\$ONXX#\$AAAA

\$N\$TE\$ANOXP

TONTE EAC ME AAKU O E O I UC NT AMI FKATOM TEUE E NTO EA

[Τάδε παρέδοσαν αι τέτταρες άρχαι αι εδίδοσαν τον λόγον εκ Παναθηναίων ες Παναθήναια τοῖς ταμίασιν και ξυνάρχουσιν οἰς Θέολλος

- 10 αὶ ξυνάρχοντες, οἶς Μεγακλῆ]ς Μεγακλ[έους Αλωπεκειεὺς ἐγραμμάτευε παρέδοσαν τοῖς ταμίασιν οἶς Εἴβουλ]ος Φιλο[γείτονος Αχαςνεὺς ἐγραμμάτευε, παραδεξάμενοι παρὰ τῶν προτέρω]ν ταμι[ῶν οἶς Μπλεσίας Πολυκλέους ὁαιεὺς ἐγραμμάτευεν ἐν τῷ ναῷ τῷ] ἐκατομ[πέδφ. Φιάλαι χρυσαῖ ΙΙΙ, σταθμόν τούτων ΧΧΡΔΔΔΔΗ-Η-Η- Κόρη χρυσῆ ἐπὶ σ]τήλης [ἄσταθμος. Αποβραντήριον ἀργυρ-
- 15 οῦν ἄσταθμον. Στεφάνω χρυσῶ ΙΙ, σταθμό]ν τού[τοιν ΡΔΔΔ. ἐπέτεια ἐπεγένετο ἐπὶ τῶν ταμιῶν οἶς Μεγακλῆς Μεγακλέου]ς Α[λωπεκειεὺς ἐγραμμάτευε, Στέφανος χρυσοῦς δν ἡ Νίκη ἔχει, σταθμόν τούτου ΡΔΔ].
- 'A. § 1) Les quatre magistratures qui rendaient leur compte de Panathénées en Panathénées ont remis les objets suivans aux questeurs et à ses collègues, dont Théolos fils de Chromadés de Phlya était le secrétaire; et les questeurs et ses collègues, dont Théolos, fils de Chromadés de Phlya était le secrétaire, les ont remis aux questeurs dont Mélésias fils de Polyclés d'Oa était le secrétaire les ayant reçus des questeurs précédens, dont Diognis fils d'Isandre du Pirée était le secrétaire dans le temple Hécatompède.
 - § 2) 3 fioles d'or; leur poid, 2544 dr.
 - § 3) Une jeune fille en or sur une colonne; elle n'a pas été pesée.
 - § 4) Asperseoir d'argent qui n'a pas été pesé.
 - § 5) 2 couronnes d'or; leur poid, 80 dr.
- B. § 6) Les questeurs des effets sacrés de Minerve, Archestrate . . . et ses collègues dont Mélésias fils de Polyclés d'Oa était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs, dont Mégaclés fils de Mégaclés d'Alopéké était le questeur, les ayant reçus des questeurs précédens, dont Théolles fils de Chromadés de Phlya était le questeur dans le temple Hécatompède.
 - § 7) 3 fioles d'or; leur poid, 2544 dr.
 - § 8) Une jeune fille en or sur une colonne; elle n'a pas été pesée.
 - § 9) Asperseoir en argent qui n'a pas été pesé.
 - § 10) 2 couronnes d'or; leur poid, 80 dr.

- C. § 11) Les questeurs des effets sacrés de Minerve Pantaclés . . . et ses collègues, dont Mégaclés fils de Mégaclés d'Alopéké était le questeur ont remis les objets suivans aux questeurs dont Euboulos fils de Philogeiton d'Acharnæ était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens, dont Mélésias fils de Polyclés d'Oa était le secrétaire dans le temple Hécatompède.
 - § 12) 3 fioles d'or; leur poid, 2544 dr.
 - § 13) Une jeune fille en or sur une colonne; elle n'a pas été pesée.
 - § 14) Aspersoir d'argent qui n'a pas été pesé.
 - § 15) 2 couronnes d'or; leur poid, 80 dr.
- § 16) Ont été ajoutés pendant l'année sous les questeurs dont Mégaclés fils de Mégaclés d'Alopéké était le secrétaire (V. N. 103.)

AIAAPAYPAI H:KAPX IONA

DENAIAE MANT

(V. N. 102.) [ἐπέτ]εια [ἐπεγένετο ἐπὶ

- Τάδε οἱ ταμίαὶ τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Α]θηναίας . . . μαντ[. . .
 . . . καὶ ξυνάρχοντες οἶς Εύδουλος Φιλογείτονο]ς Αχαρνεὺς ἐ[γ]ρ[αμμάτευε παρέδοσαν τοῖς ταμίασι οἶς Κηρισορῶν Κηρισοδώρου Ερ]με:[ος] ἑ[γραμμάτευεν ἐν τῷ ναῷ τῷ ἐκατομπέδω
- A. § 1) Ont été ajoutés pendant l'année, sous les questeurs dont Mégaclés fils de Mégaclés d'Alopéké était le secrétaire :
 - § 2) Une couronne d'or que la Victoire tient dans sa main; son poid, 70 dr.

 - § 4) Une tasse d'argent; son poid, 200
 - § 5) Une tasse d'argent; son poid, 200
- B. § 6) Les questeurs des effets sacrés de Minerve, . . . mant.... et ses collègues, dont Euboulos fils de Philogeiton d'Acharnæ était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs dont Céphisophon fils de Céphisophon Herméen était le secrétaire, dans le temple Hécatompède.

Livr. 4.

ONA & TAOMONS IKEEXEI & TA-MO SXEE IONAPAY ON ₹TAOMONTAYT# <PA</p> 5 IX PY & | DEII & T. AOM FFFF TEGANOR XP OMONTOYTOX (TEA TAOMONTOYTOAAA $O \in X PY \in O \in E TAOMO$ 10 **ETEDANOEXPYEC** $HH\Delta\Delta FFFF$ TESHOISVE ENPAMMAT MO AT > 15 ON

[Τάδε παςέδοσαν αι τέτταρες άρχει αι εδίδοσαν τον λόγον έκ Παναθηναίων ές Παναθήναια τοις ταμίασι οίς Πολυμήδης Κηφισίωνος Ατηνεύ; έγραμμάτευε, οί δὲ ταμίαι οίς Πολυμήδης Κηφισίωνος Ατηνεύς εγραμμάτευε παρέδοσαν τοῖς Ταμίαις Πολυξενίδει Αχαρνεῖ καὶ ξυνάρχουσι, οἶς Λευκάδιος Κωμάρχου Αφιδναΐος έγραμμάτευεν, έν τῷ ναῷ τῷ ἐκατομπέδο. φιάλαι χρυσαῖ ΙΙΙ, σταθμόν τούτων Χ ΧΡΔΔΔΗ Η Η Η. Κόρη χρυσή ἐπὶ στήλης ἄςαθμος. Αποβραντήριον άργυρ]οῦν, ἄσταθμον. Σ[τεφάνω χρυσῶ ΙΙ, σταθμόν τούτων ΕΔΔΔ. Στέφανος χρυσοῦς δν ή Νίκη] ἔχει, σταθμόν [τούτου ΕΔΔ. Φιάλαι άργυραῖ ΓΙΙΙ, ςαθμόν τούτων ΕΗΗΗ. Καρχήσιον άργυροῦν, ςαθμόν τούτου ΗΗ. Κα-] ρχήσιον άργυροῦν [σταθμόν τούτου ΗΗ. Στέφανος Χρυσοῦς, σταθμόν τούτου... Η Η ΗΙΙ στεφάνη χρυσῆ, σταθμόν ταύτης ΕΔ ΕΕΕ. Στεράνοι χρυσοί ΙΙΙΙ, ςαθμόν τούτων ΗΔΔΔΠΙΙ. Στέρανο; χρυσούς, ςαθμόν τούτου ΔΠΕΕΕΙΙ]Ι. Χρυσίδε 11, σταθμ. δν τούτοιν ΗΗΗΡΔΔΔΔΕ ΕΕΙΙΙ. Χρυσίς, σταθμόν ταύτης ΗΔΔΔΡΕΕΕΙΙ. Χρυσίς, σταθμόν ταύτης ΗΔ Γ] ΕΕΕΕ. Στέφανος γευσους, σταθμόν τούτου ΔΔ. . . Αργυρίς, σταθμόν ταύτης ΗΕΔΔΔΙ-Ι · θυμιατήριον άργυρουν, στα]θμόν τούτου Χ. Στέφανος χρυσούς, σταθμόν τούτου ΧΗΗΡ. Στέφανος χρυσούς, σταθμόν τούτου. · Στέφανος χρυσούς σ]ταθμόν τούτου ΔΔΔ Γ. Στεφάνω χρυσώ ΙΙ, σταθμόν τούτοιν ΕΙΕΕ.... Στέφαν]ος χρυσούς σταθμό-10 ν τούτου . . . Επέτεια έπεγένετο]Στέφανος χρυσοῦς σταθμόν τούτου Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Αθηναίας, Πολυξενίδης Αχαρνεύς καὶ ξυνάρχον]τες οἰς Λε[-Κωμάρχου Αφωναΐος έγραμμάτευε παρέδοσαν τοῖς ταμίαις οἶς Αὐτοκλείδης Σωστράτου Φρεάρριος] έγραμμάτ ευε έν τῷ νεῷ τῷ ἐκατομπέδῳ. φιάλαι χευσαῖ ΙΙΙ, σταθμόν τούτων ΧΧΡΔΔΔΕΕΕΕ. Κόρη χρυσῆ ἐπὶ στήλης ά ζαθμίος άποραντήριον άργυροῦν ἄσταθμον. Στεφάνω χρυσὼ ΙΙ, σταθμὸν τούτων ΕΔΔΔ. Στέφανος χρυσοῦς] δν [ή Nixy xtl.

A. § 1) Les quatre magistratures qui rendaient leur compte de Panathénées en Panathénées ont remis les objets suivans aux questeurs, dont Polymèdes fils de Céphision Aténéen était le secrétaire; et les questeurs dont Polymèdes fils de Céphision Aténéen était le secrétaire les ont

40 115 **334**

remis aux questeurs Polyxénidés d'Acharnæ et à ses collègues, dont Leucadios fils de Comarchos d'Aphidnæ était le secrétaire, dans le temple Hécatompède.

5 2) 3	tioles d'or; leur poid,
	ne jeune fille en or sur une colonne; elle n'a pas été pesée.
	a aspersoir d'argent qui n'a pas été pesé.
	couronnes d'or; leur poid, 80 »
6 6) Ui	ne couronne d'or que la Victoire tient dans la main; son poid, 70 »
5 7) 8	fioles d'argent; leur poid, 800 »
	ne tasse d'argent; son poid, 200 »
	ne tasse d'argent; son poid, 200 »
	ne couronne d'or; son poid,
	e guirlande d'or; son poid, 63 »
	couronnes d'or; leur poid,
	ne couronne d'or; son poid,
	Clacons d'or; leur poid, 393 » 3 »
	a flacon d'or; son poid,
	a flacon d'or; son poid,
	ne couronne d'or; son poid,
§ 18) Ur	a flacon d'argent; son poid,
	ne encensoir d'argent; son poid, 1000 »
§ 20) Un	e couronne d'or; son poid, 1250 »
	e couronne d'or; son poid,
	e couronne d'or; son poid,
	couronnes d'or; leur poid,
	e couronne d'or; son poid,
	t été ajoutés pendant cette année:
	e couronne d'or; son poid,
§ 27) .	
B. § 28) Les	questeurs des effets sacrés de Minerve, Polyxénides d'Acharnæ et ses collègues
	os fils de Comarchos d'Aphidnæ était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux
	nt Autoclides fils de Sostratos, Phréarien était le secrétaire, dans le temple Héca-
	is Autocutes jus de Bostraios, I hreatien était le secretaire, dans le temple Heca-
tompède.	
§ 29) 3 fi	oles d'or; leur poid, 2544 dr.
§ 30) Un	e jeune fille en or sur une colonne; elle n'a pas été pesée.
§ 31) As	persoir d'argent qui n'a pas été pesé.
	ouronnes d'or; leur poid, 80 s
	e couronne d'or; que la Victoire tient dans la main; son poid, 70

105.	100.
	KPA IO OPO
· ·	OITA 5 OEA EA TIOA DI
	IOEVAMD XPYEAID EONTOM FFFEVO 10 XPYEON T VEAKI
KAIAX POXEYU VEONTOEKEФA HYPOXEYVOIA OOPAKEEAPII	OYMIAT AXPYEOEI P ANOL 15 I XIO I DEEEDIE
TITITYPAKA XALKATTIKLI OLYSTIOSEAP TALEHOTTAM AOTOSKPIT EAPAMMATE	Y E O E I P P P P P P P P P P P P P P P P P P
EAT AMINATE	-47

Επέτεια έπεγένετο ἐπὶ τῶν ταμιῶν εἶς] Κρά[της Ναύπονος Λαμπτρεὺς ἐγραμμάτευεν· Κλίναι χιουργεῖς ΓΙΙΙ, Κλίναι Μιλησιουργείς Δ. Χσ[ιφομάχαιραι ΓΙΙΙΙ. Ξίφη Γ. Θώρακες ΔΓΙ, Ασπίδες ἐπίσημοι Ε Ι. Ασπίδις ἐπίγαλκοι ΔΔΔΙ.]θρό[νο: ΡΙΙΙ. Δίφροι ΙΙΙΙ. Οκλαδίαι ΡΙΙΙΙ. Δύρα κατάγρυσος Ι, Δύραι έλεφάντι αι ΙΙΙΙ. Λύραι ΓΙΙ, τράπεζα έλεφαντωμένη. Κράνη χαλκᾶ ΙΙΙ, κλινών πόδες 5 επάργυροι ΔΙΙ. Πέλτη. Τάδε] εἰ τα[μίαι τῶν ἰερῶν γρημάτων τῆς Αθηναίας...ης Εργιεύς καὶ ξυνάρχοντες οἶς Εὐ]θέας Α[ἴσχρονος ἐγραμμάτευε· παρέδοσαν τοῖς ταμίασιν Εὐρέκτη Ατηνεί καὶ ουσι οίς . . . δωρος Κρι]τίου Ατι[δναίος έγραμμάτευε, παραδεξάμενοι παρά τῶν προτέρων ταμιῶν οἶς Κράτης Ναύπο]νος Λαμπ[τρεὺς ἐγραμμάτευεν ἐν τῷ Παρθενῶγι. Στέφανος χρυσοῦς σταθμόν τούτου ΕΔ. Φιάλαι] χρυσαῖ Γ, σταθμόν τούτων ΕΗΗΞΔΔΕΗ. Χρυσίον ἄσημον, σταθμόν τούτου 10 . . . Η Καρχήσιον χρυ]σοῦν τὸμ [πυθμένα ὑπάργυρον ἔχον, ἱερῶν τοῦ Ἡρακλέους τοῦ ἐν Ελαει, ςαθμόν τούτου ΗΔΔΔΠ]ΗΗΗ. Ηλω [δίω ύπαργύρω καταχρύσω, ςαθμόν τούτοιν Η...ΗΗΗ. πρόσωπον ὑπάργυρον κατά]χρυσον, [ςαθμόν τούτου ΗΔΓΗ. Φιάλαι ἀργυραῖ ΗΔΔΔΓΙΙΙ. Κέρας ἀργυροῦν, σαθμόν τούτων ΤΤΧΧΧΗΗΗΓΗ- Αριθμόν] τάδε. Ακι νάκαι περίγρισοι ΓΙ Λειομ περίχρυσον. Στάχυες ΔΙΙ...Κανώ ύποξύλω] καταχ[ρύσω 11.] Θυμιατ[ήριον ὑπόξυλον κατάχρυσον 1. Κόρη ἐπὶ στήλης κατάχρυσος. Κοί-15 τη ύ]πόξυ[λος κατά] γευσος. Γ[οργόνειον, κάμπη ἐπίχρυσα, ἵππος, γρὺψ, γρυπός προτομή, γρὺψ, Λέοντος κεφα[λη ό]ε[μος] ανθη[μων, δεάκων, επίχρυσα ταῦτα. Κυνη ἐπίχρυσος. Ασπίδες ἐπίχευσοι ύπόξυλοι Δ[Γ. Κ]λί[ναι] χιο[υργεῖς ΓΙΙΙ. Κλίναι Μιλησιουργεῖς Δ. ξιφομάχαιραι ΓΙΙΙΙ- ξίφη Γ. Θώρακες ΔΠΙ. [Ασπ]ίδες ἐπίσ[ημοι ΕΙ. Ασπίδες ἐπίχαλκοι ΔΔΔΔΙ. Θρόνοι ΠΙΙΙ. Δίφροι ΙΙΙΙ. Οκλαδίκι ΓΙΙΙΙ Λύρα κα[τάχο] 100ς. Λύρα[ι έλεφάντιναι ΙΙΙΙ. Λύραι ΠΙΙΙ τράπεζα έλεφαντωμένη. Κράνη

20 χαλκά ΙΙΙ. Κλι[νῶν π]ό[δ]ες ἐπάρ[γυροι ΔΙΙ. Βπέτεια ἐπεγένετο ἐπὶ τῶν ταμιῶν οἰς Εὐθέας Αναςλύστιος ἐγρ[αμμά]τευε: Ασπί[δε ἐπιχρύσω ὑποξόλω ΙΙ.
Ταδε οἱ ταμ[ίαι τῶν] ἰερῶν χρ[κμάτων τῆς Αθκναίας, Εὐρέκτης Ατηνεὺς καὶ ξυνάρχοντες οἰς
...δωρος Κριτ[ίου Αφ]ι[δ]ναῖος [ἐγραμμάτευε παρέδοσαν τοῖς ταμίασιν οἰς Δίογνις ἰσάνδρου Πειραιεὺς] ἐγραμμάτευ[ε, παραδ]εξ[άμενοι παρὰ τῶν προτέρων ταμιῶν, οἰς Εὐθέας Αναφλύστιος ἐγραμ-

- A. § 1) Ont été ajoutés sous les questeurs dont Cratés fils de Naupon de Lamptra était le secrétaire.
 - § 2) 8 lits de Chios.
 - § 3) 10 lits de Milet.

μάτευε έν τῷ Παρθενῶνι, ect.)

- § 4) 9 coutelas.
- § 5) 5 épées.
- § 6) 16 cuiraces.
- § 7) 51 boucliers ayant des emblèmes.
- § 8) 31 boucliers couverts de cuivre.
- § 9) 8 fauteuils.
- § 10) 4 fauteuils.
- § 11) 9 pliants.
- § 12) 1 lyre toute d'or.
- § 13) 4 lyres d'ivoire.
- § 14) 7 lyres.
- § 15) Une table incrustée d'ivoire.
- § 16) 3 casques de cuivre.
- § 17) 12 pieds de lits argentés.
- § 18) Une hache.
- B. § 19) Les questeurs des effets sacrés de Minerve . . . es Erchien et ses collègues, dont Euthéas fils d'Æschron d'Anaphlystos était le secrétaire ont remis les objets suivans aux questeurs Eurectes Aténéen et à ses collègues, dont . . . doros fils de Critias d'Aphidnæ était le secrétaire, dans le Parthénon.
 - § 20) Une couronne d'or; son poid, 60 dr.
 - § 21) 5 fioles d'or; leur poid, 732
 - § 22) De l'or non monnayé; son poid, 100....

 - § 24) Deux clous d'argent dorés; leur poid, . . 104....
 - § 25) Un masque d'argent doré; son poid, . . 116
 - § 26) 138 fioles d'argent § 27) Une corne d'argent | leur poid 2 tal. 3307
 - § 28) Dénombrement:
 - § 29) 6 Cimeterres dorés autour.

- § 30) Un poid doré autour.
- § 31) 12... Épis.
- § 32) 2 Corbeilles de bois dorés.
- § 33) 1 encensoir de bois doré.
- § 34) Une fille en or sur une colonne.
- § 35) 1 lit en bois doré.
- § 36) Tête de gorgone.
- § 37) Des serpens dorés.
- § 38) Un cheval.
- § 39) Un gryphon.
- § 40) Un bust de gryphon.
- § 41) Un gryphon.
- § 42) Un tête de lion.
- § 43) Un collier en fleurs.
- § 44) Un dragon; tous ces objets recouverts d'or.
- § 45) Un bonnet couvert d'or.
- § 46) 15 boucliers de bois couverts d'or.
- § 47) 8 lits faits à Chio.
- § 48) 10 lits faits à Milet.
- § 49) 9 couteaux de combat.
- § 50) 5 épées.
- § 51) 16 cuirasses.
- § 52) 51 boucliers portant des emblèmes.
- § 53) 40 boucliers couverts de cuivre.
- § 54) 4 sièges.
 - § 55) 9 sièges plians.
 - § 56) Une lyre toute d'or.
- § 57) 4 lyres d'ivoire.
- § 58) 8 lyres.
- § 59) Une table garnie en ivoire.
- § 60) 3 casques de cuivre.
- § 61) 12 pieds de lit couverts d'argent.
- § 62) Ont été ajoutés pendant l'année sous les questeurs dont Euthéas d'Anaphlystos était le secrétaire;
 - § 63) 2 boucliers en bois, dorés.
- B. § 64) Les questeurs des effets sacrés de Minerve, Eurectés Aténéen et ses collègues, dont doros fils de Critias d'Aphidnæ était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs dont Diognis fils d'Isandros du Pirée était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens dont Euthéas d'Anaphlystos était le secrétaire, dans le Parthénon.

107

NA KPYEOHOYMI TAXPY {O { NO **₹AN⊙EMON∆PAKO** 5 KINAIXIOPAEEDIIK PI EMOIPIA & PIA E & L PAILIEDANTINAIIIII ΔIII I E A I O'AN I E I E AN A POPE I OMONTOYTOMHHHH

Τάδε οι ταμίαι των ίερων γρημάτων της Αθηναίας . . . μήδης Κυδαθηναιεύς καὶ ζυνάργοντες, οἰς Διόγνις Ισάνδρου Πειραιεὺς έγραμμάτευε, παρέδοσαν τοῖς ταμίασιν οίς Θέολλος Χρωμάδου Φλυεύς έγραμμάτευε, παραθεξάμενοι παρά τῶν πεοτέρων ταμιῶν οἶς . . . δωρος Κριτίου Αφιδναίος έγραμμάτευε, έν τῷ Παρθενῶνι. Στέφανος χρυσοῦς σταθμόν τούτου ΕΔ. Φιάλαι γρυσαί Γ, ςαθμόν τούτων ΕΗΗΕΑΔΔΗ Η. Χρυσίον άσημον, ςαθμόν τούτου Η....Καρχήσιον χρυσούν, τόμ πυθμένα ύπάργυρον έχον, ίερὸν τοῦ Ηρακλέους τοῦ ἐν Ελαει, σταθμόν τούτου ΗΔΔΔΙΙΕΕΕ. Ηλω δύο, ύπαργύρω καταγρύσω, σταθμόν τούτοιν Η . . ΕΕΕΕ. Πρόσωπον ύπάργυρον κατάγρυσον, σταθμόν τούτου ΗΔΓΙ. Φιάλαι άργυραι ΗΔΔΔΓΙΙΙ. Κέρας άργυροῦν, σταθμόν τούτων ΤΤΧΧΧΗΗΗΡΙΕ. Αριθμόν τάδε. Ακι]νά[και περίχρυσοι ΓΙ. Λεΐον περίγρυσον. Στάχυες ΔΙΙ. Κανὼ ὑποξύλω κατα]χρύσω ΙΙ, Θυ[μιατήριον ὑπόξυλον κατάχρυσον Ι. Κόρη ἐπὶ στήλης κατάγρυσος. Κοίτη ὑπύξυλος κα]τάγρυσος, Γο[ρ]γ[όνειον, κάμπη ἐπίγρυσα ἔγον. Γρὺψ, Γρυπὸς προτομή. Γρύψ. Λέοντος κεφαλή δρμ]ος ἀνθήμων. Δράκω[ν, ἐπίγρυσα ταῦτα. Τράπεζα ἐλεφαντωμένη. Κυνη έπί-5 χρυσος ασπίδες ἐπίχρυσοι ὑπόξυλοι ΔΡ]. Κλίναι χιουργείς ΡΙΙΙ. [Κλίναι Μιλησιουργείς Δ, ξιφομά-ΠΙΙΙ. Ξίρη Γ. θώρακες ΔΓΙ. Ασπίδες έ]πί[σ]ημοι ΕΙ. Ασπίδες [ἐπίχαλκοι ΔΔΔΔ. Θρόνοι ΙΙΙΙ. Δίφροι ΙΙΙΙ. Οκλαδίαι ΓΙΙΙΙ. Λύρα κατάχρυσος Ι. Αβύραι έλεφάντιναι ΙΙΙΙ. Αύβραι ΓΙΙ. Κράνη γαλκά ΙΙΙ. Κλινών πόδες έπάργυροι ΔΓ. Πέλτη. Φιάλαι άργυραι ΙΙΙΙ. Κύλικες άργυροι [ΔΙΙΙ. Επέτεια έπεγένετο έπὶ τῶν ταμιῶν ο]ίς Διό[γ]νις Ισάνδρου Πει[ραιεὺς έγραμμάτευε. ἵππος

10 άργυρούς στα θμόν τούτου ΕΗΗΗΗ.

1. § 1) Les questeurs des effets sacrés de Minerve . . . médes de Kydathénée et ses collègues. dont Diognis fils d'Isandre du Pirée était le secrétaire ont remis les objets suivans aux questeurs dont Théollos fils de Chromadés de Phlya était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens dont . . . doros fils de Critias d'Aphindæ était le secrétaire, dans le Parthénon.

- 2) Une couronne d'or; son poid,....
- 3) 5 fioles d'or; leur poid, 732
- 4) De l'or non monnayé; son poid, 100
- 5) Une tasse d'or; dont le fond est en argent doré; consacré à Hercule qui est à Elas; son poid, 138 dr.
- § 6) Deux clous d'argent doré; leur poid,... 104....D
- § 7) Un masque d'argent doré; son poid, . . . 116 »

#5 120 A

3307 dr:

- 8) 138 fioles d'argent leur poid, 2 tal. 9) Une corne d'argent § 10) Dénombrement: § 11) 6 cimeterres dorés autour. § 12) Un poid doré autour. § 13) 12... Épis § 14) 2 corbeilles de bois dorés. § 15) Encensoir de bois doré. § 16) Une fille en or sur une colonne. § 17) 1 lit en bois doré. § 18) Tête de gorgone. § 19) Des serpens dorés. § 20) Un cheval. § 21) Un gryphon. § 22) Un bust de gryphon. § 23) Un gryphon. § 24) Une tête de lion. § 25) Un collier en fleurs. § 26) Un dragon; tous ces objets couverts d'or. § 27) Une table garnie en i voire. § 28) Un bonnet couvert d'or. § 29) 15 boubliers de bois couverts d'or. § 30) 8 lits faits à Chio. § 31) 10 lits faits à Milet. § 32) 9 couteaux de combat. § 33) 5 épées. § 34) 16 cuiraces. § 35) 51 boucliers portant des emblèmes. § 36) 40 boucliers couverts de cuivre. § 37) 4 sièges. § 38) 9 sièges plians. § 39) Une lyre toute d'or. § 40) 4 lyres d'ivoire. § 41) 8 lyres. § 42) Un écu (petit bouclier). § 43) 3 bouteilles d'argent.
- § 45) Ont été ajoutés pendant l'année sous les questeurs dont Diognis fils d'Isandre du Pirée était le secrétaire.
 - § 46) Un cheval d'argent; son poid, 900 dr.

§ 44) 13 gobelets.

BIASSE **APAMMA** PAPIAL 5 **ξΟΝ:ΤΟΝΓΥΘ** AFELOAYOHYTAPAY MONTOYTOHAR A E A K NAKA L EY ELONKAMPEERIX 10 **E** P | XPY { ATAYTA IVE & I OPAE AIXEI 10 PONO IAIIA I P **E A N T O M E N E K P A N** YPO I H I T T O E A P A 15 TAOMOEDIALA $H\Delta\Delta$ FFFF ξ YBEEEBOILLYPIK APAYPO I III & TA 20 ΟΝΤΟΥΤΟΔΔΠΗΗ MONTOYTOAAAFF TAOMONTOYTOR

Υ ξ ΚΑΙΧ ξ Υ. 25 ξ **Ι**Υ ξ

C. I. G. n. 139.

N. 108.

Θεοίς έ[πικουρίοις].

Τάδε παρέδοσαν αἱ τέτταρες ἀρχαὶ αὰ ἐδίδοσαν τ[ὸν λόγον ἐκ Παναθηναίω]ν [ές Παναθήνα:α, τοῖς ταμίασι, οίς Πισβίας Σημί[ου Φη]γαιεύς έγραμμάτευε, [οί δὲ ταμίαι οἶς Πρεσ]βίας [Σ]η[μίου Φηγαιεύς έγραμμάτευε παρέδοσαν τοῖς ταμίασι οἶς Νικέας Εἰ[θυκλέους Αλιμούσιος έ]γραμμά[τευε, Εὐφήμω Κ ωλλυτεί καὶ ξυνάρχουσι ἐν τῷ Παρθενῶνι. Στέφανος χ[ρυσοῦς, σταθμόν το ίτου] ΕΔ. Φιάλ[αι χρυσαῖ αθμόν τούτων ΕΗΗΕΔΔΔΕΕ χρυσίον άτημον, σταθμόν τούτου Η[...Καρχήσιον χρυ]σούν τόμ Πυθ[μέ τουρον έχον, ιερόν του Ηρακλέους τοῦ ἐν Ελαει, σταθμόν τούτ[ου ΗΔΔΔΓΗ-Η]Η. Ηλω δύο ὑπαργύ[ρω xatayoύσω, σταθμόν τούτοιν Η...Η-Η-Η. Πρόσωπον ὑπάργυρον κατά[χρυσον, σταθ]μόν τούτου ΗΔΓ[Η. Φιάλαι άργυραί ΗΔΔΔΡΙΙΙ. Κέρας άργυρούν, ςαθμόν τούτων ΤΤΧΧΧΗΗΗΠΕ Ε. [Αριθμό, τ]άδε. Ακινάκα[ι περί-X pugot I'l. Λείομ περίχρυσον. Στάχυες ΔΙΙ. Κανώ ὑποξύλω καταχρύσω [11. Θυμιατήρι]ον ὑπόξυλον κατ[άχρυσον 10 Ι: Κόρη ἐπὶ στήλης κατέχρυσος. Κοίτη ὑπόξυ[λος] κατάχρυσ[ος Ι. Γοργόν]ειον, κάμπη ἐπίχ[ρυσα, ἵππος, γρὺψ, γρυπός προτομή, γρὺψ, λέοντος κεραλή, δ[ρμ]ος ἀν[θήμων, δράκων], ἐπίχρυσα ταῦτα. [Κυνῆ ρυσος. Ασπίδες ἐπίχρυσο[ι] ὑπόξυλοι : ΔΡ: Κ[λί:αι χιουρ]γεῖς [ΡΙΙΙ. Κλίναι Μ]ιλησιουργεῖς Δ: Ξ:[φομάι ΓΙΙΙΙ Είρη Γ. Θώρακες Δ[ΓΙ]. Ασπίδες ἐπίσημο: [Ρ]Ι. Ασπίδε[ς ἐπίχαλκοι ΔΔΔ]ΔΙ. Θρόνοι ΠΙΙΙ. Δίφρ[οι ΙΙΙΙ. Οκλάδ-

	ίαι Π1111. Λύρα κατάχρυσο[ς] Ι. Λύλαι έλεράντιναι ΙΙΙΙ. Λύραι [Π]ΙΙΙ[. Τράπεζα έλ]εφαντωμένη. Κράν[η χαλκᾶ ΙΙΙ. Κ-
15	λινῶν πόδες[ἐπ]άργυροι[ΔΙΙ. Π]έλ[τη.] Φιάλαι άργυραῖ ΙΙΙΙ. Κύλι[κες ἀργ]υροῖ ΔΙΙΙ. ἵππος ἀργ[υροῦς, ςαθμό-
	ν τούτων ΡΗΗΗΗ. Ασπίδε ἐπιχρύσω ὑποξύλω [11]. Ακινάκης ἐπίχρ[υσος ἄσ]ταθμος. Φιάλα[ι ἀργυραῖ ΓΙΙΙ, στ-
	αθμόν τούτων ΕΗΗΗΠΕΕ. Ποτ[ή]ρια χαλχιδικά άργυρᾶ [1]ΗΗ, σταθμόν [τούτων] ΗΔΔΕΕΕΕ. Συθή[νη ή παρά Μιθυ-
	μναίων έλεφαντίνη, κατάχρυσος. Ασπίς εγ Λέσδου επίσημος χρυ[σῆ. Εγ Λ]έσδου Ιλλυρικ[ον χαλκοῦν.
	[α] ἀργυρᾶ ΙΙ, κάρχησίω ἀργυρῶ [ΙΙ], σταθμὸν τούτων ΡΡΔΔΔ. Δ[έ]σ[6]ιοι [κότυλοι] ἀργυροῖ ΙΙΙ, στα[θ- μὸν τούτων ΗΗ
20	ΗΡΔΔ. Στέφανος χρυσούς, σταθμόν τούτου ΔΓΙΗΗ ΙΙΙ. Στέφανος χρυσού[ς, σταθμ]ον τούτου ΔΔΓΙΗ[Η
	έκης στέφανος χρυσούς, σταθμόν τούτου ΔΔΠ+++. Στέφανος χρυσ[ούς, σταθ]μόν τούτου ΔΔΔ++[+. Αθηναίας Ν-
	έχης στέφανος χρυσοῦς, σταθμόν τούτου ΔΔΔΗ Η Τετράδραχμον [χρυσοῦν, σ]ταθμόν τούτου Γ[ΗΗΙΟ. Ονυξ τ-
	ον δακτ[ύ]λιον χρυσούν [έ]χ[ων, άσταθμος
	Τάδε ο[ί] ταμία[ι τῶν ἰερῶν χρη]μάτων τῆς Αθηναίας, Εὔφημο[ς Κολυττε]ὑς καὶ ξυ[νάρχοντες, οἰς Νι-
25	κέ]ας [Αλιμούσιος έγραμμάτε]υε, π[αρ]έδοσαν το[ῖς] ταμίασι[ν οἶς Εὐγένη]ς Λυσ[άνδρου Αἰγιαλεὺς έγρ-
	αμ]μάτε[υε
	ρ]εσβίας [Σημίου Φηγαιεὺς έγραμμάτευε ect].
	Aux Dieux auxiliaires.

A. § 1) Les quatre magistratures qui rendaient leur compte de Panathénées en Panathénées ont remis les objets suivans aux questeurs dont Presbias fils de Sémios Phégéen était le secrétaire, et les questeurs dont Presbias fils de Sémios Phégéen était le secrétaire, les ont remis aux questeurs dont Nikéas fils d'Euthyclés d'Halimus était le secrétaire, à Euphémos de Collytos et à ses collègues, dans le Parthénon.

as	es co	niegues, aans ie Parinenon.					
S	2)	Une couronne d'or; son poid,	60	dr.		,	
5	3)	5 fioles d'or; leur poid,	732	2			
S	4)	De l'or non monnayé; son poid,	100	D			
5	5)	Une tasse d'or, dont le fond est en argent	doré;	consacrée	à Hercul	e qui e	est à Elas,
		son poid,	138	dr.			
5	6)	Deux clous d'argent dorés; leur poid,	104.	D			
5	7)	Un masque d'argent doré; son poid,	116	D			
000	8) 9)	138 fioles d'argent Une corne d'argent leur poid 2 tal.	3307				,
		Dénombrement:					
5	11)	6 cimeterres dorés autour.				¥	
	400	** '1 7 /					

- § 12) Un poid doré autour.
- § 13) 12... Épis
- § 18) 2 corbeilles de bois dorés.
 - § 19) Encensoir de bois doré.
 - § 20) Une fille en or sur une colonne.

		4 No. 123 4 A	
5	17)	1 lit en bois doré.	
\$	18)	Tête de gorgone.	
		Des serpens dorés.	**
5	20)	Un cheval.	1,
\$	21)	Un gryphon.	2 (
\$	22)	Un buste de gryphon.	1
5	23)	Un gryphon.	
\$	24)	Une tête de lion.	
S	25)	Un collier en fleurs.	
\$	26)	Un dragon; tous ces objets couverts d'or.	10
5	27)	Un bonnet couvert d'or.	
9	28)	15 boucliers de bois couverts d'or.	
\$	29)	8 lits faits à Chio.	
S	30)	10 lits faits à Milet.	
\$	31)	9 couteaux de combat.	
\$	32)	5 épées.	
\$	33)	16 cuiraces.	
\$	34)	51 boucliers portant des emblèmes.	
\$	35)	40 boucliers couverts de cuivre.	
	_	4 sièges.	
9	37)	9 sièges plians.	
\$	38)	Une lyre toute d'or.	
\$	39)	4 lyres d'ivoire.	
\$	40)	8 lyres.	
\$	41)	Une table garnie d'ivoire.	
\$	42)	3 casques de cuivre.	
5	43)	12 pieds de lit couverts d'argent.	
\$	44)	Un écu (petit boucher.)	
		4 fioles d'argent.	
		13 gobelets d'argent Un cheval d'argent leur poid, 900 dr.	
		Deux boucliers de bois couverts d'or.	
		Un cimeterre couvert d'or; il n'a pas été pesé.	
		8 fioles d'argent; leur poid, 807 v	
		4 coupes de Chalcis en argent; leur poid, 124 »	
		Un carquois en ivoire, tout garni d'or, offert par les Methymnéen	18.
		Un bouclier de Lesbos, en or, portant un emblème.	
		Un coupe Illyrienne de cuivre provenant de Lesbos.	
5	55)	2 fioles d'argent, leur poid,	
		3 cotyles de Lesbos en argent, leur poid, 370	

*

5	58)	Une couronne d'or; son poid,	18	D	3	oboles.	
5	59)	Une couronne d'or; son poid,	29				
5	60)	Une couronne d'or de Minerve Victoire; son poid,	29	,			
5	61)	Une couronne d'or; son poid,	33	,			
5	62)	Une couronne d'or de Minerve Victoire; son poid,.	33				
5	63)	Une mesure de & drachmes en or; son poid,	7		2:		
5	64)	Un onyx, dont l'anneau est en or; il n'a pas été pesé.					
		그렇게 하다면 하는 어머니는 이것 같아요. 그렇게 되는 것들이 뭐 보고싶습니다. 그런 전체를 하는 것들이 되었다.	100	1		4.00	

B. § 65) Les questeurs des effets sacrés de Minerve Euphénos de Collytos et ses collègues, dont Nikéas Halimusien était le secrétaire ont remis les objets suivans aux questeurs dont Eugénés sils de Lysandre d'Ægialée était le secrétaire à et ses collègues, les ayant reçus des questeurs précédens, dont Presbias fils de Sémios Phégéen était le secrétaire ect.

109.

OMPYOMENA HYPAPA ΠΑΡΛΥΡΟΚΑΤΑΧΡΥξΟξΤΑ ΟΗΔΠΙΦΙΑΙΑ ΙΑ ΡΛΥΡΑΙ:ΗΔΔΔ I HEP IXPY (O I: P I: P E I OMPEP I XP 5 VONKATAXPY (ON: 1:10PEEPI (TEVE ΕΕΓΙΧΡΥξΑΗΙΓΓΟΣΛΡΥΦΣΛΡΥΓΟΣΓΡΟΙΟΜΕΛΡ Δ X ξ | ΦΟΜΑΧΑ| P A |:Π ||||:Χ ξ |ΦΕ:Π:ΘΟΡ ΑΚΕ ξ:ΔΠ |:ΑξΠ | 10 K PATEXALK AHIKL I NONPOΔE (E PAPAYPO I:ΔΗ:ΡΕΙ ΤΕ ΦΙ P A YPO E ET A OMONTO Y TON: THHHHH: A E TI A E ET I X PY E O HYT A PAYPA I: PIII : & TAOMONT OYTON: PHHH-P-F: POTEPI A XA P EN EHELAP AMEOAWN Y ION E NE PA NT I NEKATAX BY SO S Y S KONXALKON: PIA LAA PAYPA: II: KA PX E E I OAPAYPO: II: ETA OMO 15 AOMONTOYTON:HHHPAA: {TEPANO { XPY { O { { { {ETAO MONTOY TO HHHH AOENA I A & N I K E & & TEDANO & XPY & O & & TAO MONTOY TO Δ HHHA Θ ENA | A \leq N | K \in \leq \leq TE Φ ANO \leq XPY \leq O \leq TA Θ MONTOY TO OFFIL ONYX TONDAKTY LONXPY CONEXONA TAOMO

Ο Μ Ο ΝΤΟ ΥΤΟΝΉ ΑΙΓΙΔΕΕΓΙΧΡΥ (ΑΓΙΟΧΕΥ LO) Ι LO ΤΟΥ Ο ΤΟΥ Ο ΤΟΥ Ο ΕΕΓΙΧΡΥ (Ο ΕΑΕΓΙΑΘΙΑ) ΑΙ ΑΙΚΙΑ ΤΕ ΑΙΧΕΥ ΕΕΓΙΧΡΥ (Α ΕΕΓΙΧΡΥ ΕΕΓΙΧΡΟ ΤΟ Ν Ο Ο Ν ΤΟ Υ Ο ΤΟ Υ Ο ΤΟ Υ Ο ΤΟ ΑΙΚΙΑ ΕΕΓΙΧΡΟ ΑΙΚΙΑ ΕΕΓΙΧΡΟ ΑΙΚΙΑ ΤΕ ΑΙΧΕΥ ΕΕΓΙΧΡΟ ΑΙΚΙΑ ΤΕ ΑΙΧΕΥ ΕΕΓΙΧΡΟ ΑΙΚΙΑ ΕΕΓΙΧΡΟ ΕΕΓΙΧΡΟ ΑΙΚΙΑ ΕΕΓΙΧΡΟ ΑΙΚΙΑ ΕΕΓΙΧΡΟ ΑΙΚΙΑ ΕΕΓΙΧΡΟ ΑΙΚΙΑ ΕΕΓΙΧΡΟ ΑΙΚΙΑ ΕΕΓΙΧΡΟ Ε

[Γάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Αθηναίας οἶς Εὐγένης Αἰγιλιεὺς ἐγραμμάτευε παρέδοσαν τοῖς ταμίασι Λύκονι Προσιεῖ καὶ ξυνάρχουσιν, οἰς Δυσίδικος ἐγραμμάτευε, παραδεξάμενοι παρὰ τῶν
προτέρων ταμιῶν, οἶς Νικέας Εὐθυκλέους Αλιμούσιος ἐγραμμάτευε, ἐν τῷ Παρθενῶνι. Στέφανος χρυσοῦς ςαθμόν
τούτου ΕΔ. Φιάλαι χρυσαῖ Γ, ςαθμόν τούτων ΕΗΗΡΔΔΔΗ Ε. Χρυσίον ἄσημον, ςαθμόν τούτου Η. . . . Καρχήσιον
γουσοῦν],

τ]όμ πυθμένα ὑπάργ[υρον ἔχον, ἱερὸν τοῦ Ἡρακλέους τοῦ ἐν Ελαει, ςαθμόν τούτου ΗΔΔΔΓΗΗΗ. Ἡλω δύο ὑπαργύρω καταχρύσω, ςα[θμόν τούτων Η...ΗΗΗ. Πρόσωπον ὑπάργυρον κατάχρυσον, σταθμόν τούτ-

ου ΗΔΕΥ. Φιάλαι άργυρα: ΗΔΛΔ[ΓΙΙΙ. Κέρας άργυροῦν, ςαθμόν τούτων ΤΤΧΧΧΗΗΗΓΕΚ. Αριθμόν τάδε. ι περίχρυσοι: ΡΙ: Δείον περίχρ[υσον. Στάχυες ΔΙ. Κανώ ὑποξύλω καταχρύσω ΙΙ. Θυμιατήριον ὑπόξυ- λεν κατάχρυσον: 1: Κόρη ἐπὶ στήλη[ς κατάχρυσος. Κοίτη ὑπόξυλος κατάχρυσος 1. Γοργόνειον, καμπη ἐπίχρυσα. ἔππος, γρὸψ, γρυπός προτομή, γι [ὑψ. Δέοντος κεφαλή. ὅρμος ἀνθήμων, δράκων, ἐπίχρυσα ταύτα. Κυνή ἐπίχρυσος ἀσπίδες ἐπίχρυσοι [ὑπόξυλοι ΔΓ: Κλίναι χιουργεῖς ΓΙΙΙ. Κλίναι Μιλησιουργεῖς Δ. ξιφομάχαιραι: ΓΙΙΙΙ: ζίφη Γ: Θώρακες: ΔΓΙ: Ασπί[δες ἐπίσημοι ΕΙ. Ασπίδες ἐπίχαλκοι ΔΔΔΔΙ. Θρόνοι ΕΙΙΙ. Δίφροι ΙΙΙΙ. Οκλαδίαι: ΓΙΙΙΙ: Λύρα κατάχρυσος: 1: Λύ[ραι έλεφάντιναι ΙΙΙΙ. Λύραι ΙΙΙΙ. τράπεζα έλεφαντωμενη. 10. Κράνη χαλκά ΙΙΙ, κλινών πόδες ἐπάργυροι: ΔΙΙ: Πέλτη, φι[άλαι ἀργυραῖ ΙΙΙΙ: Κύλικες ἀργυροῖ ΔΙΙΙ. ἴππος άργυρούς, ταθμός τούτων: ΕΗΗΗΗ. Ασπίδε ἐπιγρύσω ὑπ[οξύλω ΙΙ: Ακινάκης ἐπίγρυσος ἄσταθμος. Φιάλαι | άργυραῖ: ΓΙΙΙ: ςαθμόν τούτων: ΕΗΗΗΓΗ Ε: Ποτήρια χαλ (χιδικά άργυρᾶ ΙΙΙΙ, ςαθμόν τούτων ΗΔΔΗΗΗ Συδήνη ή παρά Μεθυμναίων έλεφαντίνη, κατάχρυσος. Ασ[πὶς ἐγ Λέσδου, ἐπίσημος, χρυσή. Εγ Λέσδου Ιλλυρικὸν χαλχοῦν: Φιάλα ἀργυρᾶ ΙΙ: Καρχησίω ἀργυρῶ: ΙΙ: ζαθμὸ[ν τούτων ΕΠΔΔΔ. Λέσδιοι κότυλοι ἀργυρο ΙΙΙῖ, ζ-15. αθμόν τούτων: ΗΗΗ ΜΔΔ. Στέφανος χρυσούς, ζαθμόν τούτου [ΔΠΗΗ 111. Στέφανος χρυσούς, ζαθμόντούτου ΔΔΠΚ ΗΗΗ. Αθηναίας Νίκης Στέφανος χρυσούς, ςαθμόν τούτου [ΔΔΓΗΗΗ. Στέφαιος χρυσούς, ςαθμόν τούτου ΔΔ ΔΕΕΕ. Αθηναίας Νίκης στέφανος χρυσούς, ςαθμόν τούτου [ΔΔΔΕΕΕ. Τετράδραχμον χρυσούν σταθμόν τούτου ΓΕΕΙΙ . Ονυξ τον δακτύλιον χρυσούν έχων, ἄσταθμος Τάδι οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Αθηναίας Λύκων Πρασιεὺς καὶ ξυνάρχοντε[ς οἰς Λυσίδικος έγραμμάτευε παρέδοσαν τοῖς ταμίαις οἶς Φορ-20. μίων Κυδαθηναιεύς έγραμμάτευε, Χαρίνω Αλεξιμάχου Αλαιεῖ, παραδεξάμενοι παρὰ [τῶν προτέρων ταμιῶν οίς έγραμμάτευε έν τῷ Παρθενώνι. Στέρανος χρυσούς ςαθμόν τούτου ΕΔ. Φιάλαι χρυσαί Γ ςαθμόν τούτων ΕΗΗΕΔΔΔΗ. Χρ[υσίον ἄσημον, σταθμόν τούτου Η. Καρχήσιον χρυσοῦν τον πυθμένα ὑπάργυρον έχον, εερον τοῦ Ηρακλέους τοῦ ἐν Ελαει, σταθμόν τούτου ΗΔΔΔΠΙ-Ε-. Ήλω δύω ὑπαργύρω κατ[αχρύσω, σταθμόν τούτων Η... Η-Η-Η. πρόσωπον υπάργυρον κατάχρυσον, σταθμόν τούτου ΗΔΓΡ. Φιάλαι ἀργυραῖ ΗΔΔΔΓΙΙΙ. Κέρας ἀργυροῦν, ςαθμόν τούτων ΤΤΧΧΧΗΗΗΓ[ΗΗ. Αριθμόν τάδε. Ακινάκαι περίχρυσοι ΓΙ. Λεῖον περίχρυσον. Στάχυες ΔΙ. Κανώ ύποξύλω καταχούσω ΙΙ. Θυμιατήριον υπύξυλον κατάχρυσον Ι. Κόρη ἐπὶ στήλης [κατάχρυσος. Κοίτη υπόξυλος κατάχρυσος Ι. Γοργόνειον. Κάμπη ἐπίχρυσα. ἵ-25. ππος, γρύψ, γρυπός προτομή. Γρύψ. Λέοντος κεφαλή, δρμος άνθήμων, δράκων, ἐπίχρυσ[α ταῦτα. Κυνῆ ἐπίχρυσος. Ασπίδες επίχρυσοι υπόξυλοι ΔΠ. Κλίναι χιουργείς ΠΙΙ. Κλίναι Μιλησιουργείς Δ. Ειρομάχαιραι [1111. Είφη Γ. Θώς ακες ΔΡΙ. Ασπίδες έπίσημαι [Ε]. Ασπίδες έπίχαλκοι ΔΔΔΔ. Θρόνοι ΡΙΙΙ. Δίφροι ΙΙΙΙ. Οκλαδίαι ΡΙΙΙΙ. Λύρα κατέχρυσος Αύραι έλεφάντιναι ΙΙΙΙ. Αύραι ΓΙΙΙ. Τράπεζα έλεφαντωμένη. Κράνη χαλκᾶ ΙΙΙ. Κλινῶν πόδες έ[πάργυροι: ΔΙΙ: Πέλτη φιάλαι άργυραί ΙΙΙΙ. Κύλικες άργυροῖ ΔΙΙ: ἵππος άργυροῦς, σταθμόν τούτων ΡΗΗΗΗ. Ασπίδε έπιχρύσω ύποξύλω ΙΙ. Ακινάκης έπίχρυσος άςαθμος. Φιάλαι άργυρα: ΓΙΙΙ, σταθμόν τούτων ΕΗΗΗΠΙ-Ε. Ποτήρια χαλκιδικά άργ ιρᾶ ΙΙΙΙ, σταθμον τούτων ΗΔΔΕΡΕΕ. Σιβήνη ή παρά Μεθυμιναίων έλεραντίνη, κατάχρυσος. Ασπίς [έκ Λέσδου, ἐπίσημος χρυσῆ. Εκ Λέσδου Ιλλυρικόν χαλκοῦν. Φιάλα ἀργυρᾶ ΙΙ. Καρχησίω ἀρ30. γυρῶ ΙΙ ζαθμόν τούτων ΡΡΔΔ Δ. Λέσδιοι κύτυλοι ἀργυροῖ ΙΙΙ, ζαθμόν τούτων ΗΗΗ[ΡΔΔ. Στέφανος χρυσοῦς σταθμόν τούτου ΔΡΕΕΗΙΙ. Στέρανος χρυσούς, σταθμόν τούτου ΔΔΡΕΕΚ Η. Αθηναίας Νίκης στέρανος χρυσοῦς, ςαθμόν τούτου ΔΔΠΗΗΗΗ. Στέρανος χρυσοῦς, [ςαθμόν τούτου ΔΔΔΕΕΕ. Αθηναίας Νίκης στέφανος χρυσούς, ςαθμόν τούτου ΔΔΔΕΕΕ. Τετράδραχμον χρυσούν, σταθμόν τούτου ΠΕΕΙΙΟ. Ονυξ τον δακτύλιον χρυσούν έχων, [άσταθμος A. § 1) Les questeurs des effets sacrés de Minerve dont Eugénes Egilien était le secrétaire ont remis les objets suivans aux questeurs Lycon de Prassiæ et à ses collègues, dont Lysidikos · · · · était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens, dont Nikéas fils d'Euthycles, Halimusien, était le secrétaire, dans le Parthénon.

126 gg

		व्यक्षा 120 खुक्ता			
5	2)	Une couronne d'or; son poid, 6	0 dr.		
5	3)	5 fioles d'or; leur poid, 73	2 »	·	
9	4)	De l'or non monnayé; son poid, 10	0 »		
5	5)	Une tasse d'or, dont le fond est en argent doré;		à Hercule qu	i est à Elas;
\$	6)	son poid,	8 <i>dr.</i> 4»		-
S		Un masque d'argent doré; son poid, 110			
9		429 folos d'amaint			
5	9)	Une corne d'argent, \ leur poid 2 tal. 330	7 p		
S	10)	Dénombrement:			
\$	11)	6 Cimeterres dorés autour.			
S	12)) Un poid doré autour.			
5	13)) 12 Épis.		100	
§	14)	2 Corbeilles de bois dorés.			
5	15)	1 encensoir de bois doré.			
\$	16)	Une fille en or sur une colonne.			
\$	17)) 1 lit en bois doré.			
\$	18)	Tête de gorgone.			
\$	19)	Des serpens dorés.			
5	20)	Un cheval.			
S	21)) Un gryphon-			
5	22)	Un buste de gryphon.			
5	23)) Un gryphon.			
5	24)) Un tête de lion.			
5	25)) Un collier en fleurs.			i
5	26)) Un dragon; tous ces objets recouverts d'or.			
5	27)	Un bonnet couvert d'or.			
5	28)	15 boucliers de bois couverts d'or.			
. §	29)	8 lits faits à Chio.			
\$	30)	10 lits faits à Milet.			
\$	31)	9 couteaux de combat.			
\$	32)	5 épées.			
5	33)	16 cuirasses.			
S		51 boucliers portant des emblèmes.			
\$	35)	40 boucliers couverts de cuivre.			
\$	36)	4 sièges.			
5	37)	9 sièges plians.			
\$	38)	Une lyre toute d'or.			
5	39)	4 lyres d'ivoire.		100	
		8 lyres.			
§	41)	Une table garnie en ivoire;			

	§ 42)	3 casques de cuivre.		
	§ 43)) 12 pieds de lit couverts d'argent.		
) Un écu (petit bouclier)		,
	(45) (46)	13 gobelets d'argent Un cheval d'argent leur poid, 900 dr.		
,	48)	2 boucliers de bois couverts d'or.		
	49)) Un cimetère couvert d'or; il n'a pas été pesé.		
	50)	8 fioles d'argent; leur poid, 807	lr.	
	2025	4 coupes de Chalcis en argent; leur poid, 124		
•	52)	Un carquois en ivoire, tout garni d'or, offert par les Méthymnéens.		
9	53)	Un bouclier de Lesbos, en or, portant un emblème.		
•	54)) Un coupe Illyrienne de cuivre.		
9	55) 56)	2 fioles d'argent leur poid, 580 dr		
9	57)	3 cotyles de Lesbos en argent; leur poid, 370 »		
•	58)) Une couronne d'or; son poid,	3 oboles.	
9	59)	Une couronne d'or; son poid, 29 »		
9	60)	Une couronne d'or de Minerve Victoire; son poid, 29 »		
9	61)	Une couronne d'or; son poid,		
5	62)	Une couronne d'or de Minerve Victoire; son poid, 33 »		
5	63)	Une mesure de 4 drachmes en or; son poid,	2½ oboles.	
\$	64)	Un onyx, dont l'anneau est en or; il n'a pas été pesé · .		
B. §	65)	Les questeurs des effets sacrés de Minerve, Lycon de Prassiæ et	ses collègues do	nt
Lysi	dices	s était le secrétaire ont remis les objets suivans at	ux questeurs, do	nt
Phoi	mion	n de Kydathénée était le secrétaire, à Charinos fils d'Aléximachos d	de Halæ, les aya	nt
reçu.	des	questeurs précédens, dont était le secrétaire, dans le	Parthénon.	
		(Repétition des mêmes objets que ci-dessus, de § 2, à § 64).		

NAΘENAIONE ANAΘEN/T \
ΔΕ ΚΕΦΙ ΕΙΟΙ Ο ΕΑΤΕΝΕΥ ΕΕ
ΛΡΑΜΜΑΤΕΥ Ε ΥΕΔΟ ΕΑΝΤΟ
Θ ΚΟΜΑΡΧ ΦΙΛΝΑΙ - Ε

ΛΟ ΑΝΑΙΧΡΥ ΓΕΤΑΘΜΟΝ
ΧΡΥ ΕΟΝΤΟΝΠ ΔΠΝ ΥΠΑΡΑ
ΓΗΕΙΟΔΥΟΝ ΙΙΛΥΡΟΚΑΤ
ΡΥ ΕΟΝΕΤΑΘΜΟΝ Ι ΝΕΛ ΚΙΝΑΚ
ΤΑΧΡΥ ΕΟΙΙΘΎ ΜΙΑ ΤΕΡΙΟΝΗΥ
ΧΕΥΙΟΕΚΑΤΑ ΧΡ ΔΑ Ο ΙΔΟΡΛ
ΝΤΟ ΕΚΕΦΑΙ ΗΟ Ο ΕΑΝ ΕΜ
ΠΟΧ ΕΥΙΟΙΔΠ ΕΙΝΑΙΧΙ ΡΛ
ΓΙΑ ΕΠΙΔΕ ΕΕ ΓΙΕ ΓΜΟΙ ΓΙΑ Ε
ΤΑΧΡΥ ΕΟ ΕΙΙ ΥΡΑΙΕΙΕΦΑΝΤ

ODE & YPAPAY POINTRE LTE NTOYTON THHHHHA & PIDE ETA PHILE TAOMONTOYTON PHHII PHHILA PAUDOA AA HE F

25 NEMONETAGMONEPERSONS TAGMO
25 NEMONETAGMONTO TOPHH
NAAAPIII OYO TOWNO

AXAPNEY & KA I X & YNAPXON TAMIAI SHOI SAYTO LE X & Y NA P X O & I N T A P A & E X & A EY { E A PAMMAT EY E ENTO | [1 30 AX 4 4 A A A HHM NOTY OTNOMO TAPAY PONHEXONH IEPONTO A TAX P Y { O { TA OM ONTO Y TO THE ALALAPAY A HALA III AL AIDEPIXPYSO IDIL ION Y TOX {Y L ONKAT AXPY { ON NE IONKAMPEED IX Y & A ON APAKONETIX PY ATAYT LIKLINAIM IES OINE 40 PIXA A AA AC

Τάδε παρίδοσαν αι τέτταρες άρχαι αι εδίδοσαν τον λόγον έκ Πα]ναθηναίων έ[ς Π]αναθήν[α α τοῖς ταμίαις Τεισαμενῷ Παιανιεῖ καὶ ξυνάρχουσι, οἶς Πολυμή]δης Κηφισίονος Ατηνεὺς έ-γραμμάτευε, οἱ δὲ ταμίαι οἶς Πολημήδης Κηρισίονος Ατηνεὺς ἐ]γραμμάτευε [παρ]έδοσαν τοῖς ταμίαις Πολυξενίδη Αχαρνεῖ καὶ ξυνάρχουσι, οἶς Λευκαὶ]ος Κωμάρχ[ου Α]φιδναῖος

- 5 ἐγραμμάτευε, ἐν τῷ Παρθενῶνι. Στέφανος χρυσοῦς, σταθμόν τούτου ԹΔ.] Φιάλαι χρυ[σαὶ] Γ, σταθμόν τούτων ΡΗΗΡΑΔΔΕΗ. Χρυσίον ἄσημον, σταθμόν τούτου Η. Καρχήσιον] χρυσοῦν τὸμ Πυθμένα ὑπάργυρον ἔχον, ἱερὸν τοῦ, Ἡρακλέους τοῦ ἐν Ελαει, σταθμόν τούτου ΗΔΔΔΓΗ]ΗΗ. Ἡλω δύω [ὑπ]αργύρω καταχρόσω, σταθμόν τούτοιν Η ΗΗΗ. Πρόσωπον ὑπάργυρον κατάχ]ρυσον, σταθμόν τούτου ΗΔΓΗ. φιάλαι ἀργυραὶ: ΗΔΔΔΠΙΙΙ: Κέρας ἀργυροῦν, σταθμόν τούτων ΤΤΧΧΧΗΗΗ]ΠΗΗ. Αρ.θμόν τάδε. Ακινάκ-
- 10 αι περίχρυσοι ΓΙ. Λεῖον περίχρυσον. Στάχυες ΔΙ. Κανὼ ὑποξύλω κα]ταχρύσω ΙΙ. Θυμιατήριον ὑποξύλον κατάχρυσον Ι. Κόμη ἐπὶ στήλης κατάχρυσος: Κοίτη ὑ]πόξυλος κατάχ[ρυσ]ο[ς Ι. Γοργώνειον, κάμπη ἐπίχρυσα, ἔππος· Γρὺψ: Γρυπὸς προτομὴ· Γρὺψ: Λέυντος κεφαλ[ή]· ὅρμος ἀνθήμων· δράκων· ἐπίχρυσα ταῦτα. Κυνῆ ἐπίχρυσος. ἀσπίδες ἐπίχρυσοι ὑ]πόξυλοι ΔΓ. [Κ]λίναι χιουργεῖς ΓΙΙΙ. Κλίναι Μιλησιουργεῖς Δ. Ξιφομάχαιραι ΓΙΙΙΙ. Ξίφη Γ. Θιόρακες Δ]ΓΙ. ἀσπίδες ἐπίσημοι ΓΙ. ἀσπ
- 15 πίδες ἐπίχαλχοι ΔΔΔΔ. Θρόνοι ΙΙΙΙ. Δίφροι ΙΙΙΙ. Οκλαδίαι ΓΙΙΙΙ. Λύρα κα]τάχρυσος Ι. Λύραι ἐλεφάντιναι ΙΙΙΙ. Λύραι ΙΙΙΙ. Τράπεζα ἐλεφαντωμένη. Κράνη χαλχά. Κλινῶν π]όδες ἐπάργυροι ΔΓ. Πέλτη Ι.
 Φιάλαι ἀργυραῖ ΙΙΙΙ. Κύλικες ἀργυροῖ ΔΙΙΙ. ἵππος ἀργυροῦς, σταθμό]ν τούτων ΕΗΗΗΗ. Ασπίδε ἐπαργύρω ὑποξύλω ΙΙ. Ακινάκης ἐπίχρυσος ἄσταθμος. φιάλαι ἀργυραῖ] Γ.ΙΙΙ. σταθμόν τούτων ΕΗΗΗ
 ΓΕΕ. Ποτήρια χαλκιδικὰ ἀργυρᾶ ΙΙΙΙ, σταθμόν τούτων ΗΔΔΕΕΕ. Συδήν]η ἡ παρὰ Μεθυμναῖων ἐ[λ|ε[φ]-
- 20 [αντίνη κατάχρυσος. Ασπίς έγ Λέσθου ἐπίσημος χρυσή. Εκ Λέσθου Ιλλυρικόν χαλκούν. Φιάλα άργ-

υρά ΙΙ. Καρχησίω άργυρο ΙΙ, σταθμόν τούτων ΡΠΔΔΔ. Λέσδιοι κότυλοι άργυρο: ΙΙΙ, σταθμόν	
τούτων ΗΗΗΜΔΔ. Στέφανος χρυσοῦς, σταθμόν τούτου ΔΠΗΗΗΙΙΙ. Στέφανος χρυσοῦς, σταθμόν τούτ	on VVLK
FFF H. Νίκης στέφανος χρυσοῦς, σταθμόν τούτου ΔΔΡΕΕΕΕ. Στέφανος χρυσοῦς, σταθμόν]	
τούτου ΔΔΔΗΗ. Νίκης στέφανος χρυσοῦς, σταθμόν τούτου ΔΔΔΗΗ. Τετρ]άδραχμον χρυσοῦν,	
25 ν τούτου ΓΗΗΙΟ. Ονυξ τον δακτύλιον χρυσοῦν ἔχων ἄσταθμος. Χρυσίον] ἄσημον, σταθμόν το[ύ	
	σ]ταθμό-
ν τούτων	
Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Αθηναίας, Πολυξενίδης] Αχαρνεύς καὶ ξυναρχον-	
τες οἶς Λευκαῖος Κωμάρχου Αφιδναῖος ἐγραμμάτευε, παρέδοσαν τοῖς] ταμίαις οἶς Δὐτοκλε[ίδ-	
ης Σωστράτου Φρεάρριος εγραμμάτευε, Καλλαίσχρω Εὐπυρίδη] καὶ ξυνάρχουσιν, παραδεξά-	
30 μενοι παρά τῶν προτέρων ταμιῶν, οἶς Πολυμήδης Κηφισίονος Ατη]νεὺς ἐγραμμάτευε, ἐν τῷ Π	
αρθενώνι. Στέφανος χρυσούς, σταθμόν τούτου ΕΔ. Φιάλαι χρυσαί Γ, σταθμόν τούτων ΕΗΗΡΔΔ	11-1- Хр-
υσίον ἄσημον σταθμόν τούτου Η. Καρχήσιον χρυσοῦν, τὸμ Πυθμένα ὑ]πάργυρον ἔχον, ἱερὸν τοῦ	
Ηρακλέους τοῦ ἐν Ελαει, σταθμὸν τούτου ΗΔΔΔΕΕΕ. Ήλω δύω ὑπαργύρω κ]αταχρύσω, σταθμὸ	
· ιν ΗΕΕΕΕ. Πρόσωπον ὑπάργυρον κατάχρυσον, σταθμόν τούτου Η]ΔΓΕ. Φιάλαι ἀργυ[ρ]αῖ ΗΔ	
35 Κέρας ἀργυροῦν, σταθμόν τούτων ΤΤΧΧΧΗΗΗΠ-Η. Αριθμόν τάδε. Ακινάκ]αι περίχρυσοι Γ. Α περίχρυσον. Στάχυες ΔΙ. Κανὼ ὑποζύλω καταχρύσω ΙΙ. Θυμιατήριον] ὑπόζυλον κατάχρυσον [1]	P:04
κόρη ἐπὶ στήλης κατάχρυσος. Κοίτη ὑπύξυλος κατάχρυσος Ι. Γοργό]νειον. κάμπη ἐπίχρυσα. ἴ-	
πος. Γρύψ. Γρυπός προτομή. Γρύψ. Δέοντος κεφαλή. ὅρμος ἀνθήμ]ων. Δράκων, ἐπίχρυσα ταῦτ	
α. Κυνῆ ἐπίχρυσος. Ασπίδες ἐπίχρυσοι ὑπόξυλοι ΔΡ. Κλίναι χιουργεῖς] ΡΙΙΙ. Κλίναι Μιλησιουρ-	
40 Ξιφομάχαιραι [11]. Ξίφη Γ. Θώρακες ΔΓΙ. Ασπίδες ἐπίσημοι ΓΙ. Ασπίδες ἐ πίχα (λκοι] ΔΔΔΔ. Θρ	
A. § 1) Les quatre magistratures qui rendaient leur compte de Panathénées en Pana	•
ont remis les objets suivans aux questeurs, à Tisaménos Pæanien et à ses collègue	
Polymèdes fils de Céphision Aténéen était le secrétaire; et les questeurs dont Polymède Céphision Aténéen était le secrétaire les ont remis aux questeurs Polyxénidés d'Achar	
ses collègues, dont Leucadios fils de Comarchos d'Aphidnæ était le secrétaire, dans le Pa	
	renon.
§ 2) Une couronne d'or; son poid, 60 dr.	
§ 3) 5 fioles d'or; leur poid,	
\$ 4) De l'or non monnayé; son poid,	
§ 5) Une tasse d'or; dont le fond est en argent doré; consacré à Hercule qui est	a Elas;
son poid,	
§ 6) Deux clous d'argent doré; leur poid,	
	4
\$ 8) 138 fioles d'argent leur poid, 2 talents. 3307	
§ 10) Dénombrement:	
§ 11) 6 cimeterres dorés autour.	
C 40) 77 - 17 7 7	

§ 12) Un poid doré autour.

\$ 13) 12 Epis.

S	14)	2 corbeilles de bois doré.
9	15)	Encensoir de bois doré.
9	16)	Une fille en or sur une colonne.
5	17)	1 lit en bois doré.
5	18)	Tête de gorgone.
		Des serpens dorés.
-		Un cheval.
5	21)	Un gryphon.
		Un buste de gryphon.
		Un gryphon.
		Une tête de lion.
5	25)	Un collier en fleurs.
S	26)	Un dragon; tous ces objets couverts d'or.
5	27)	Une table garnie en ivoire.
S	28)	Un bonnet couvert d'or.
5	29)	15 boucliers de bois couverts d'or.
5	30)	8 lits faits à Chio.
5	31)	10 lits faits à Milet.
		9 couteaux de combat.
9	33)	5 Épées.
		16 cuiraces.
		51 boucliers portant des emblèmes.
		40 boucliers couverts de cuivre.
	,	4 sièges.
		9 sièges plians.
	,	Une lyre toute d'or.
		4 lyres d'ivoire.
		8 lyres.
		Une table garnie en ivoire.
		3 casques de cuivre.
5		12 pieds de lit couverts d'argent.
		Un écu (petit bouçlier).
		4 fioles d'argent
5	47)	13 gobelets d'argent \ leur poid, \cdot \c
69	48)	Un cheval d'argent
5	49)	2 boucliers de bois couverts d'or.
5	50)	Un cimetère couvert d'or; il n'a pas été pesé.
9	51)	8 fioles d'argent; leur poid,
		4 coupes de Chalcis en argent; leur poid, 124
6	53	Un carquois en ivoire, garni d'or, offert par les Méthymnéens.

	5	54)	Un bouclier de Lesbos, en or, portant un emblème.					
	. §	55)	Un coupe Illyrienne de cuivre.					
	5	56) 57)	2 fioles d'argent leur poid,	30	7)			
	5	58)	3 cotyles de Lesbos en argent; leur poid,	0				
	5	59)	Une couronne d'or; son poid,	8	D	3	obol.	
	5	60)	Une couronne d'or; son poid,	29	D			
	\$	61)	Une couronne d'or de Minerve Victoire; son poid,	9	a			
	8	62)	Une couronne d'or; son poid,	33	D			
	5	63)	Une couronne d'or de Minerve Victoire; son poid,	33	n			
	5	64)	Une mesure de 4 drachmes en or; son poid,	7	» ·	1 3		
	5	65)	Un onyx, dont l'anneau est en or; il n'a pas été pesé.					
	5	66)						
	5	67)	De l'or non monnayé; son poid, 7 (ou	52)	»			
	\$	68)	Une lacune.					
	S	69)	leur poid,	35	D	3 6	ob.	_
			Deux soucoupes d'or; leur poid,					
В.			Les questeurs des effets sacrés de Minerve Polyxénidés d'Achai	næ e	et s	ses	collèg	u

B. § 71) Les questeurs des effets sacrés de Minerve Polyxénidés d'Acharnæ et ses collègues, dont, Leucaios fils de Comarchos d'Aphidnæ était le secrétaire ont remis les objets suivans aux questeurs dont Autoclidés fils de Sostratos Phréarrhien était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens dont Polymèdes fils de Képhision Aténéen était le secrétaire dans le Parthénon.

(Repétition des même objets que ci-dessus, de § 2, à § 37).

111

ΕΦΑ |ΕξξΤ | ΕΦΑΝΟξΧ | ΔΑΚΤΥΙΙΟ | ΙΟξΧΡΥξΟ

→ 132 → 132

ρυσούν σταθμόν	τούτου ΡΗΙΙΟ. Ονυξ τ	δ]ν δακτύλιο[ν χρυ	σοῦν ἔχων ἄστ	αθμος. χ-	4
5 ρυσίον άσημον στα	θμόν τούτου ΕΕ Εθαλ λός	χρυσούς, σταθμόν τ	ούτων ΔΔΔΡΙΙΙ.	χρυσίω δύ	Co
σταθμόν τούτων					
[Τάδε οἱ ταμίαι τ	τῶν ἱερῶν χρημάτ]ων τῆς	Αθην[αίας, Κάλλαισ	γρος Εὐπυρίδης	xai Eu-	
	σκλείδης Σωστράτου Φρεσ				ic
377	. ίονος Εὐωνυμεὺς έγραμμ				
A STATE OF THE STA	οὰ τῶν προτέρων ταμιῶ]ν,				
	. Στέφανος χρυσοῦς, ςαθμό				
	σταθμόν τούτου Η.Καρχ]				
	Ελαει, σταθμόν τούτου] Ι				
	Η Η. Πρόσωπον ὑπάργυρον				
	άργυροῦν, σταθμόν τούτων				2.50
	Στάχυες ΔΙ. Κανὼ ὑπόξύ				
	ατάχρυσος. Κοίτη ὑπόχ]ο		Τοργονείον, κα		
	ктх.	κτλ.	40		rλ. , ,
	nne d'or; son poid,				boles.
	nne d'or; son poid,.			D	
	nne d'or de Minerve V			D	
	nne d'or; son poid,.			•	
	nne d'or de Minerve i			D	
	re de 4 drachmes en o			D 1 .	
	dont l'anneau est en				
	n monnayé; son poid,			•	
	che d'or; son poid,.			D	
§ 10) Deux soud	coupes d'or; leur poid,		• •	4	
B. § 11) Les queste	eurs des effets sacrés d	le Minerve, Calle	eschros Eupy	ridés et s	es collègues,
dont Autoclidés fils	de Sostratos Phréarrh	ien était le secréta	ire ont remis	les objets	suivans aux
questeurs dont	fils d'	. ion Euonyméen	était le secré	taire, à A	sopos
	s ayant reçus des que				
	ecrétaire, dans le Part				
§ 12) Une couro	onne d'or; son poid, .		. 60	dr.	
	argent; leur poid,			D	
	n monnayé; son poid,			D	
	d'or; dont le fond est			lercule qu	i est à Elas;
			20.20		
§ 16) Deux clou	us d'argent doré; leur				
	ne d'argent doré; son p				
§ 18) 138 fioles	d'amant 1				
§ 19) Une corne		2	tal. 3307	20	
§ 20) Dénombre	ment:				

- § 21) 6 Cimeterres dorés autour.
- § 22) Un poid doré autour.
- § 23) 12 Épis.
- § 24) 2 corbeilles de bois doré.
- § 25) Encensoir de bois doré.
- § 26) Une fille en or sur une colonne.
- § 27) 1 lit en bois doré.
- § 28) Tête de gorgone.
- § 29) Des serpens dorés.
- § 30) Un cheval.

Toutes les inscriptions qui précèdent, de N. 90 à N. 111, furent trouvées en différentes époques et en divers endroits, les unes dans le temple d'Erechthée, d'autres au Nord ou à l'Est de cet édifice, et quelques unes enfin dans les Propylées. Je les ai successivement inserrées dans le journal Archéologique de la Grèce au fur et à mesure qu'elles étaient découvertes, et je publiai ainsi en 1837, le N. 99, quelques mois plus tard, les N° 94, 96, 97 100 et 110; en 1839, les N° 102, 91, 92, 93, 95, 98, 103, 104, 105, 107, 111, et enfin en 1840, le N. 109, en essayant de les compléter les unes par les autres.

Il n'est pas difficile de voir le rapport de tous ces fragments entre eux et avec les n°. 137 — 142 du C. I. G. Ils emploient tous également la même formule initiative, où il est question d'effets sacrés ou d'offrandes pieuses (ἰερὰ χρήματα), que divers questeurs de Minerve remettent à leurs successeurs (N. 91, 93, 95, ect. ect.); et malgré la différence des endroits dont ces effets faisaient l'ornement, (Προνήφ, N. 92, 94, 95, 98, ect. Εκατομπέδφ, N. 102, C. I. G. 140, ect. Παρθενώνι, N. 109, 110, C. I. G. 139), nous voyons les noms des mêmes questeurs répetés pour chacun de ces endroits (comparez N. 91 et 92 avec C. I. G. 137 et N. 110, et avec N. 104; de même N. 63 et N. 94 avec N. 102 et 103), ce qui indique que la totalité des effets était commise à la charge des mêmes magistrats, non seulement parceque tous ces effets étaient la propriété de la même Déesse, mais aussi parceque, comme nous croyons pouvoir l'affirmer, ils étaient tous conservés dans un seul temple. Les inscriptions s. N. 109 et 110, ainsi que celle du C. I. G. s. N. 139, se rapportent aux effets conservés dans le Parthénon (... νῶνι, (N. 109, l. 21. ἐν τῷ Π... N. 110, l. 30. εν τῷ Παρθενῶνι. C. I. G. n. 139, l. 4). On peut voir clairement par l'identité des objets inscrits, que les inscriptions s. N. 105, 106, 107, 108 et 111, se rapportent à ce même temple, quoique le mot Parthénon ne s'y voie point. L'inscription s. N. 102, et celles du C. I. G. s. n. 140, 141, contiennent les offrandes de l'Hécatompède, de même que celles s. N. 100, 101, 103, et 104 et C. I. G. n. 137, à en juger par leur contenu. Enfin celles s. N. 90 - 99, ainsi que celles s n. 138, 142 du C. I. G. traitent des offrandes déposées dans le Parvis. Mais les termes Έκατόμπεδον et πρόναος, n'appartiennent certainement pas à des édifices distints; ils ne désignent que deux parties différentes du Parthénon. Εκατόμπεδον était le nom que l'on donnait communément à ce temple, non pas pour désigner au juste sa largeur qui était un peu moindre de 100 pieds Attiques, mais pour donner une idée de sa beauté et de son élégance (1). Cette expression d'Hésychius: Εκατόμπεδος νεώς εν τῆ Ακροπόλει . . . μείζων τοῦ ἐμπρησθέντος ὑπὸ τῶν Περσών ποσί πεντήκοντα (Hésych. in Hecatomp.) a fait croire qu'il y avait sur l'Acropole un ansien

⁽¹⁾ Διά πάλλος και άρμενίαν, οὐ διὰ μέγεθος. Harpoer. Hécatomp.

Hécatompède que les Perses incendièrent, et que le Parthénon ayant été bâti sur ses ruines, ou à côté d'eux dans le but de le remplacer, conserva aussi son ancien nom. Mais qu'on se range à cet avis, ou qu'on admette qu'il n'avait en effet jamais éxisté un ancien Hécatompède, et qu'Hésychius ne voulait parler que du temple de Minerve Polias, qui fut brûlé par les Perses (1), toujours est-il avéré qu'après les Perses ce nom n'a jamais appartenu qu'au Parthénon; or comme les inscriptions que nous avons sous les yeux font une distinction entre le Παρθενών et l'Εκατόμπεδον, il est clair qu'elles attribuent ce dernier nom à une partie distincte du temple. Πρόναο; est le Parvis d'un temple, une séparation qui précède le sanctuaire. Ce terme ne peut s'appliquer au temple de Minerve Polias, qui, ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre précédent, contenait deux temples distincts dans un petit espace, et ne pouvait avoir un Parvis séparé. D'ailleurs ce mot ne se trouve nulle part dans les inscriptions du chapitre précédent, ni dans n. 160 de C. I. G. Il n'y avait sur l'Acropole que le Parthénon seul dont le Parvis eût pu être chargé d'effets précieux, consacrés particulièrement à Minerve, et confiés à la garde de ces mêmes questeurs qui avaient l'intendance de toutes les offrandes du Parthénon ct de l'Hécatompède. Les fouilles qui y furent récemment exécutées par ordre du gouvernement Grec ou par les soins de la société archéologique d'Athènes, ont mis à évidence des traces qui indiquent la division intérieure de ce temple, et qui confirment le plan que M' Cockerell en avait donné : La mosquée Musulmane qui couvrait ignominieusement les belles ruines de cet édifice, comme un monument du triomphe du barbarisme sur l'ancienne civilisation, commençant à tomber de sa vétusté d'hier, fut enfin complétement abattue, et son déblayement mit à découvert les belles dalles du temple, portant les marques visibles des colonnes et des diveres séparations (V. Pl. IV.). Trois marches élèvent ce temple au-dessus de la platte-forme (ABCD) sur la quelle il était bâti. Le niveau de cette platte-forme était le rocher vif du côté de l'Est (C); elle était comblée de terre des trois autres côtés. Sur le bord de la marche supérieure s'élevait un péristyle de quarante-six colonnes, en dedans du quel deux autres marches (abcd) exhaussaient le temple de 0,695 m. La cella avait deux séparations principales, et l'on voit encore sur le pavé les traces du mur qui les divisait. Celle d'Ouest (E) était l'Opisthodomos, ou l'arrièretemple : Il doit avoir eu un toit soutenu par quatre colonnes, dont on voit également les traces sur le pavé. Nous traiterons de cette partie du temple plus particulièrement dans le chapitre suivant. Le compartiment d'Est (F) était le temple même, l'Hécatompède proprement dit. C'est dans celui-ci que nous devons chercher les trois parties distinctes de nos inscriptions. À une distance de 4,96 m. du mur (efg) qui entoure cette partie orientale, une marche (hik) de 0,04 de haut, forme un enfoncement dans le pavé, et sur le bord supérieure de cette marche on voit très clairement les traces de 14 colonnes de 0,65 m de diamètre, et distantes de 1,85 m. les unes des autres. Il est tout naturel que des colonnes de cette dimension ne pouvaient avoir la même hauteur que celles qui entouraient le temple, et que pour atteindre au toit elles devaient être surmontées par une autre colonnade, servant elles-mêmes à soutenir une galerie intérieure. Tel est justement l'arrangement que Vitruve attribue aux temples hypèthres ou découverts, et tel était en effet celui du Parthénon, lorsque Spon et Wheler le virent transformé en église de la Vierge. Le temple proprement dit avait donc un portique ou vestibule intérieur, surmonté par une galerie toitée. L'espace qui restait en dedans de ce portique était seul découvert. On ne peut placer le πρόναος ou parvis en déhors des murs du temple, en un endroit ouvert et accessible à chacun, car

⁽¹⁾ O Müller. Nechtr. u. Bericht. z. Leakes Athens. p. 449.

les questeurs n'auraient jamais pu y laisser des objets précieux, pour la conservation des quels ils étaient responsables. Il faut donc qu'on eût désigné par ce mot les deux côtés latéraux et l'entrée du portique intérieur (egh). Le Parthénon au contraire, ou le sanctuaire particulier de la Vierge Minerve (παρθένος), doit avoir été le côté postérieur de ce portique (if), car des traces encore visibles indiquent sur le pavé que la statue colossale de la Déesse était placée de ce côté à P, entre deux grandes colonnes (mm) qui servaient sans doute à soutenir le prolongement du toit de l'opisthodome, enfin que ce chef-d'œuvre de l'art et de luxe ne restât pas exposé aux intempéries des saisons. Spon et Wheler rapportent que de leur temps il y avait un espace vide à l'endroit où aurait dû être la colonne mitoyenne de ce côté. Nous croyons que cette colonne, qui n'aurait pu être enlevée sans compromettre la solidité de la galerie qu'elle soutenait, n'a en effet jamais existé, et que le fond du portique était occupé par la statue, qui masquait la porte de communication entre le temple et l'opisthodome. Ayant ainsi déterminé la place du Πρόναος et du Παρθενών, nous pouvons en conclure que l'Εκατόμπεδον, pris dans un sens étroit, et désignant comme dans l'inscription, une seule partie du temple, était toute la partie intérieure (F) entourée des quatre côtés par la galerie.

Ce temple magnifique, qui surpassait tous ceux de l'antiquité en grandeur et en importance, recevait le tribut de piété des habitans de toute la Grèce et des villes même, et ses différentes parties étaient ornées d'offrandes d'un grand prix, qui avec les sommes considérables conservées dans l'arrière-temple et provenant des dimes reservées aux dieux, des amendes, des confiscations et des tributs imposés aux villes vaincues et même aux villes alliées, constituaient un immense trésor, qui fut d'un grand secours à la ville d'Athènes dans les momens de danger ou de gêne. Outre l'ἐπιστάτης, magistrat élu pour 24 heures dans les présidens de chaque Prytanie, et chargé de veiller à ce trésor (1), sa garde était confiée à des questeurs (ταμίαι) au nombre de dix (2). Ils étaient élus annuellement parmi les pentacosiomédimnes (3), et ils avaient un président et un secrétaire. L'année révolue, ils remettaient à leurs successeurs les objets conservés dans le temple avec une liste éxacte de tout ce qui y était ajouté ou qui en était extrait durant leur administration. Tous ces effets étaient soigneusement pesés, et leur poid, celui de l'argent ou de l'or (4), était aussi noté sur l'inventaire. Enfin pour plus de garantie encore, aux fêtes des grandes Panathénées les questeurs des quatre années précédentes publiaient conjointement et inscrivaient sur le marbre les inventaires des objets remis d'une année à l'autre. Ce sont ces inscriptions dont quelques unes nous ont été conservées et que nous publions ici. Nous avons mentionné plus haut celles d'un contenu semblable que Monsieur Bækh a publiées dans le C. I. G. et qui avaient été emportées de la Grèce par les voyageurs qui visitaient ce pays avant son affranchissement. Plusieurs de celles que nous avons retrouvées ne sont que de petits fragmens mutilés; néanmoins ils ne manquent pas d'importance en ce qu'ils servent soit à compléter les autres, soit à déterminer leur date, et l'on aura vu que nous avons réussi par leur moyen à rétablir presque toutes ces inscriptions défectueuses.

⁽¹⁾ Schol. de Démost. à Aristag. A. - Eustath. Odys. P. - Poll. VIII, 19, 8. - Suid.

⁽²⁾ Harpoer. s. Tapias. - V. Inser. S. N. 99.

⁽³⁾ Suid. s. Tauíat. - Poll. VIII, 97.

⁽⁴⁾ Καὶ σταθμία δὲ χαλαᾶ, ἐν τῆ ἐς Αλκιδιάδου (?) ἄρχοντος ἀναγραφῆ τῶν ἐν Ακροπόλει ἀναθημάτων ἀναγέγραπται. ΡοΙ. Χ, 28.

Mais avant tout il est important de chercher à quelle époque remonte l'établissement de cette magistrature des questeurs, et quelle est la date qu'on doit attribuer aux plus anciennes listes des effets sacrés de Minerve? Il est clair que nous ne pouvons les chercher avant l'Ol. 85, 4, lorsque le Parthénon n'était pas encore terminé et consacré (1). Les questeurs du temple dont parle Hérodote (2), comme ayant été en fonctions dans l'année du combat naval de Salamine, étaient probablement ceux de l'ancien temple de Polias, ou de l'ancien Hécatompède, siun tel temple avait existé; mais l'on n'était apparemment pas encore dans l'usage d'inscrire les listes des effets sacrés sur du marbre, ou bien ces listes furent détruites par le feu, car il ne s'en retrouve point de cette époque. Les plus anciennes que nous possédions sont celles s. N. 90, 91 de cette collection et celle s. N. 137 du C. I. G., l'une et l'autre datant d'Ol. 86, 4, et nous pouvons affirmer que ce sont aussi les premières qui eussent été écrites; car si le Parthénon fut consacré en Ol. 85, 4, les premiers questeurs qui devaient veiller sur les offrandes que la piété porterait à ce temple, furent naturellement installés au plutôt cette même année; ces magistrats ne pouvaient donc rendre leur premier compte qu'aux premières Panathénées qui suivaient leur installation, et cette sête eut lieu quatre ans après, en Ol. 86, 4. Depuis ce temps les questeurs ont continué avec exactitude à rendre le compte de leur gestion et à le faire inscrire de Panathénées en Panathénées; et l'on peut suivre leur administration à travers plusieurs Olympiades dans les inscriptions que nous possédons. Cependant si nous nous arrêtons dans ce chapitre à la 94° Olympiade, et si nous renvoyons à une autre section les inventaires des Olympiades suivantes, ce n'est pas le plan seul et la distribution chronologique de cet ouvrage qui nous y oblige; la nature même de ces inscriptions nous y détermine également. En effet leur arrangement, qui est toujours le même depuis la 86° Olympiade, est tout d'un coup altéré, à partir d'Olympiade 94; les offrandes qui avaient été remises avec une éxactitude scurpuleuse de questeurs en questeurs, viennent à disparaitre et sont remplacées par d'autres, et le mode de nomination des magistrats eux-mêmes parait avoir subi quelque modification. Pour se rendre compte des ces changemens on n'a qu'à se rappeler que la 94° Ol. fut une époque fatale à la republique d'Athènes; qu'en Ol. 93, 4, les Athéniens furent vaincus à Ægos-Potamos, qu'en Ol. 94, 1, ils perdirent leur indépendance, virent leurs murs abattus, et leur constitution renversée par Lysandre, et supportèrent l'ignominie du joug de magistrats soudoyés par Lacédémone, de ces trente tyrans qui après avoir foulé aux pieds la liberté de leur patrie, étaient bien capables de porter aussi leurs mains sacrilèges jusqu'au trésor des Dieux. Cependant ce trésor peut bien aussi avoir été vidé en partie par les ennemis, ou même encore par les citoyens dans le grand danger qui les menaçait, et dans la pénurie à la quelle les désastres publics avaient sans doute réduit la caisse de l'état. Ainsi les listes des effets sacrés que nous comprennons dans ce chapitre vont d'Ol. 86, 3, époque de la première publication des comptes-rendus, jusqu'à Ol. 94, lorsqu'elles changent de forme et de teneur.

En comparant les inscriptions que nous publions ici et celles du C. I. G. qui traitent du même sujet, on peut voir que chacune d'elles, lorsqu'elle est complète, contient invariablement en quatre parties distinctes le compte-rendu des effets précieux de l'un des compartimens du temple pour l'espace de quatre années d'une fête de Panathénées à l'autre. Comme cette fête était toujours célébrée au commencement de la quatrième année de chaque Olympiade, chaque table de marbre devait contenir lorsqu'elle était entière:

⁽¹⁾ Philoch. Fragm p 54 - (2) Tauiat rou lepou. Hérodote.

- a) La remise des effets sacrés par les questeurs de la 3° année de chaque Olympiade à ceux de la quatrième (de la dernière année d'une période de Panathénées, à ceux de la première de la période suivante).
- b) La remise des effets sacrés par les questeurs de la 4° année de l'Olympiade à ceux de la première année de l'Olympiade suivante.
 - c) Par les questeurs de la 1º à ceux de la 2º année de l'Olympiade.
 - d) Par les questeurs de la 2° à ceux de la 3° année de l'Olympiade.

Chaque marbre contenait donc l'état du trésor sacré pendant la 3° et la 4° année d'une Olympiade et la 1° et la 2° année de l'Olympiade suivante. À la fin du compte-rendu de chaque année on inscrivait les èxéreia, ou les effets ajoutés sous l'administration des questeurs qui se retirent et qui font la remise à leurs successeurs.

La formule de la première des quatre redditions contenues dans chaque pierre, est la suivante :

- α Τάδε παρέδοσαν αι τέτταρες άρχαι, αι εδίδοσαν τον λόγον έκ Παναθηναίων εις Παναθήναια τοῖς ταμίαις [δεῖνι], καὶ ξυνάρχουτιν, οἶς [ό δεῖνα] εγγραμμάτευε, οἱ δὲ ταμίαι [ό δεῖνα] καὶ ξυνάρχοντες, οἶς [ό δεῖνα] εγγραμμάτευε, παρέδοσαν τοῖς ταμίαις [δεῖνι] καὶ ξυνάρχουσι οἶς ὁ [ό δεῖνα] εγραμμάτευε, εν τῷ.....
- Les quatre magistratures qui rendaient leur compte de Panathénées en Panathénées (les magistratures de la période précédente), ont remis les objets suivans aux questeurs un tel (celui de la 3° année de l'Olympiade, et la 4° de la période Panathénaïque) et à ses collègues, dont un tel était le secrétaire; et les questeurs un tel (celui de la 3° année) et ses collègues, dont un tel était le secrétaire les ont remis aux questeurs un tel (celui de la 4° année de l'Olympiade, la 1° de la période Panathénaïque) et à ses collègues, dont un tel était le secrétaire dans le (telle partie du tem ple). » Voyez N°s. 90 et 91, 93, 95, 108, 110, de la présente collection, et n. 137, 138, 139, 140, 141, 142, de C. I. G.

La formule initiative des comptes-rendus de chacune des trois autres années de la période est la suivante :

- « Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Αθηναίας, ὁδεῖνα καὶ συνάρχοντες οἰς ὁ δεῖνα ἐγραμμάτευε παρέδοσαν (ου Τάδε παρέδοσαν οἱ ταμίαι ect.), τοῖς ταμίαις δεῖνι καὶ συνάρχουσι, οἶς ὁ δεῖνα ἐγραμμάτευε, παραδεξάμενοι παρὰ τῶν προτέρων ταμιῶν δεῖνος καὶ συναρχόντων, οἶς ὁ δεῖνα ἐγραμμάτευεν, ἐν τῷ....»
- Les questeurs des effets sacrés de Minerve un tel et ses collègues, dont un tel était le secrétaire ont remis les objets suivans aux questeurs un tel et à ses collègues, dont un tel était le secretaire, les ayant reçus des questeurs précédens un tel et ses collègues dont un tel était le secrétaire, dans telle partie du temple.

On abrège quelquesois ces formules, en ommettant tantôt le nom du « questeur et ses collègues, » tantôt celui du secrétaire, surtout dans les cas de répétition. Au compte-rendu de chaque année suivaient ces mots:

a ἐπέτεια ἐπεγένετο ἐπὶ τῶν ταμιῶν οἶς ὁ δεῖνα ἐγραμμάτευε. » a Ont été ajoutés pendant l'année sous les questeurs dont un tel était le secrétaire; » Ou simplement : « ἐπεγένεια ἐπεγένετο », ont été ajoutés pendant cette année. Cette formule était ommise lorsqu'aucune offrande n'était ajoutée au trésor pendant le cours de l'année. Quelquefois on inscrit à la fin du compte-rendu les objets qui ont été extraits du temple (v. N. 99). Mais ce cas ne se rencontre que vers la 93° Ol.

Après ces observations préliminaires nous procédons à l'éxamen détaillé de chacune de ces inscriptions. 90 et 91. Deux fragmens trouvés à différentes époques sur l'Acropole. Les syant éxaminés avec soin, j'ai reconnu qu'ils faisaient partie de la même pierre, et qu'ils ne laissent entre eux qu'une lacune de 2 lettres. Audessus de la première ligne de N. 91 on voit indistinctement un O. Il appartenait au mot Os o Tç, aux Dieux, qui était une invocation habituelle au commencement des inscriptions. V. C. I. G. n. 139. Ce mot aussi bien que la formule αἱ τέττ] κρες [ἀρ] χαὶ αι ἐδίδοσαν etc. nous fait voir que nous avons sous les yeux le commencement d'un marbre, ou la reddition des comptes des questeurs de la 3° année d'une Ol. qui était la 1e de la période Panathénaïque, à ceux de la 4e. Comformément à la formule commune aux inventaires de la première année d'une période, le nominatif ατ]αμίαι» (1.3) se rapporte aux questeurs de la troisième année d'une Olympiade, qui remettent les effets sacrés à ceux de la 4e. Ce questeur n'est pas ici nommé; mais, comme on peut le voir par le mot HOIE (dont un tel était le secrétaire), c'est le nom de son secrétaire Κράτης, qui y est mentionné. Le datif ταμ]ίασιν (1.4)se rapporte aux questeurs de la 4° année de l'Olympiade, qui reçoivent les effets sacrés, mais c'est encore le secrétaire EYOI. qui est nommé. EYO . A & est mentionné dans C. I.G. N. 137 comme secrétaire des questeurs de l'Olyp. 86, 4. M' Bœckh en fait EYOYNO E, substituant un O à l'A, et ajoutant deux lettres YN, là où il n'y a de place que pour une seule. Ici après le O nous avons une ligne droite | qui est un I ou une partie d'un E. Le nom donc tout entier doit être EYOEAS, ce qui correspond aussi exactement à la lacune de n. 137 de C. I. G. En outre nous rencontrerons plus bas, N. 103, les lettres ⊙EA €A, qui, nous le verrons, sont Εὐ]θέας Α[ναφλύστιος. Ou lit aussi dans n. 137 de C. I. G. les mots της Λαμπτρεύς qui faisaient partie du nom du secrétaire de l'année précédente (Ol. 86, 3) Κράτης. Ainsi la présente inscription est contemporaine du n. 137 du C. I. G., et contient la remise des effets sacrés aux questeurs d'Ol. 86, 4. Nous avons prouvé plus haut que les inventaires de cette époque sont les premiers de toute la série, car le temple ayant été consacré, et ses questeurs institués une Olympiade avant (Ol. 85, 4) la première remise ne pouvait avoir lieu qu'en Ol. 86, 4. Les objets énumérés dans cette inscription (γρυσή έξ ἦς ά.... l. 5, v. C. I. n. 138, l. 15, ποτήρια ἀργυρᾶ, l. 7, v. ib. l. 27) prouvent qu'elle se rappor te à ceux du pronaos. Le nom du secrétaire d'Ol. 86, 3 a été complété en Κράτης Ναύπονος Λαμπτρεύς, de N. 91, l. 3 et 9, N. 100, l. 3, et C. I. n. 137, l. 3 et 6. Celui du secrétaire d'Ol. 86, 4, en Εθθέας Αναφλύστιο; de N. 91, l. 4, N. 92, l. 2, N. 103. C. I. n. 137, l. 3. Si les effets consacrés sont beaucoup moins nombreux ici que dans n. 138, de C. I. qui se rapporte également au parvis, c'est que n. 138 est postérieur de 7 ans à notre inscription. . . . χρυση ἐξ ἦς ἀ (l. 5) est φιάλη χρυση ἐξ ὧς άποβραίνονται, ἄσταθμος. V. C. I. n. 138, l. 6 et 15. Après ces mots suivent dans les 4 parties du n. 138 et du n. 142 de C. I., ainsi que dans les N. 93, 95, et en partie aussi dans N. 96, 97 98, les mots: φιάλαι άργυραι ΗΔΔΙ, σταθμόν τούτων ΤΤΗΗΗΗΔΔΔΗ Ι. Ici nous lisons, 1. 6, σταθιμόν τούτων ΜΠ, et en comptant le nombre des lettres qui séparent ces mots de l. 5, nous trouvons qu'il n'y a pas de place entre les deux pour une autre offrande. Il faut donc supposer que pendant la première année le nombre des fioles ne s'élevait pas encore à 121, et que par conséquent leur poid n'était pas de 2 talens, 432 drachmes, ou 12432 drach., mais de 10500 et quelques drachmes seulement, car M signifie μύριαι, dix mille drachm. 1. 7 et 8 sont complétées de N. 93, l. 4, 5, N. 95, l. 6, 7, C. I. n. 138, l. 7, 8, etc. Nous écrivons ποτήρια άργυρα 11. P de l. 11 indique la présence d'un ποτήριον άργυροῦν parmi les effets additionnels; comme il y en a un autre dans l. 7 de N. 92, nous obtenons ainsi le nombre de 4 coupes que nous voyons dans

1.5 de N. 93; mais ignorant le poid de la coupe ajoutée, nous ne pouvons déterminer celui des deux autres. Les πέρατα άργυρα (coupes en forme de corne) (1) sont au nombre de 3, ainsi qu'il résulte des N° 93 —98 comparés ensemble, et non pas 4, comme portent les copies de n. 138 et 142 de C. I. G. Dans la l. 9 nous voyons figurer de nouveau le nom de Κράτη]ς Λαμπτρεύς, du secrétaire des questeurs qui ont remis les effets. D'après les formules que nous avons données plus haut, ce nom qui est répété après que l'inventaire des effets est terminé, doit ou figurer dans un nouveau compte-rendu, comme celui du secrétaire des questeurs précédens, et dans ce cas son nom ne peut paraître dans la première ligne, ou bien, ce qui est ici le cas, il est de nouveau cité pour les effets qui furent ajoutés pendant son administration, pour les ἐπέτεια. De ces effets nous ne voyons que le mot τούτω[ν, qui est σταθμόν τούτων, et nous supposons qu'il se rapporte aux fioles d'argent du poid de 1500 et quelques drachmes qui manquaient à 1. 6 pour complèter la somme de 12432. En effet les ἐπέτεια de cette année auraient dû figurer dans les inventaires des années suivantes; et cependant N. 93, A, qui est postérieur de 3 ans à cette inscription, se termine également avec la lampe d'argent; mais le nombre des fioles y est augmenté (N. 93 l. 4). Il est donc indubitable que les objets ajoutés ici sont ces fioles du poid de 1500 et quelques drachmes, qui dans N. 93 ne figurent plus comme un article séparé, mais sont ajoutés aux MIR....pour faire le poid de 2 talens 432 drachmes. L'usage du signe H est régulier dans ce fragment. Il précède invariablement les mots que la langue aspire.

92. Ce fragment tellement mutilé qu'on y distingue à peine quelques lettres, n'est cependant pas sans importance pour le classement de ces diverses inscriptions et le rapport chronologique que nous essayons d'établir entre elles. Les mots προνήφ (l. 4) et ἀργ]υρᾶ III (l. 6) nous font voir qu'il traite des offrandes sacrées et particulièrement de celles du parvis. L'orthographe du premier de ces deux mots indique une époque antérieure à Euclide. Le mot προνήφ nous fait également voir que la formule initiative se termine à la 4º ligne. Les trois lignes qui précèdent, et qui ne peuvent s'expliquer par des objets énumérés, y appartiennent donc aussi. ATON [..., l. 3, est donc παραδεξάμενοι παρ]ά τῶν π[ροτέρων ταμιών. Φ · YET · · · l. 2, ne peut être que Âνα]φλύττ[:05, le gentilé du secrétaire d'Ol. 86, 4, Εύθέας Αναφλύστιος, qui doit figurer ici comme recevant ou comme remettant les objets sacrés. La première supposition n'est pas admissible, car c'est dans N. 91 que ce secrétaire recevait les effets de son prédécesseur; il est donc hors de doute qu'il appartient ici au questeur qui en fait la remise, et que par conséquent cette inscription est de l'Ol. 86, 4, et suit immédiatement la précédente. Le nom du secrétaire . . . δώρος Κριτίου Αφιδναῖος des questeurs d'Ol. 87, 1, qui reçoivent les effets sacrés, est emprunté à N. 100 et. 104. L'énumération des effets sacrés commence à la l. 4, aussitôt après le mot προνήω, et l'on voit, l. 5, ς αθμ]ον τούτω[ν qui ne peut appartenir à φιάλαι άργυραῖ.... σταθμόν τούτων ΜΠ.... car la lacune bien connue entre l. 2 et 3 est de 90 lettres, et il n'y a pas cette distance entre ces mots et προνήω. Il ne peut non plus appartenir à πέρατα ἀργυρὰ III, car la distance qui sépare ces mots de ceux de l. 6, qui doivent être ποτήρια άργυρα, serait trop grande. Il est donc nécessaire d'admettre que les fioles additionnelles du poid de XIII qui figurent comme ἐπέτεια dans N. 91, furent inscrites ici à côté des fioles dont le poid est MIR. . mais sans être additionnées. — ἀργ]υρᾶ ΗΙ, l. 6, n'est pas κέρατα ἀργυρᾶ, car ces mots viennent aussitôt après φιάλαι, et il n'y aurait pas de quoi remplir la lacune de l. 5. Ce

⁽¹⁾ Athen.

doit donc être ποτήρια ἀργυρὰ III. (C. I. n. 138, 7. N. 91, 5 et 11). Mais la lacune de l. 5 n'en serait pas encore remplie, à moins de supposer que λύχνος ἀργυροῦς etc. (v. 93, 1 5) précède ici ποτήρια. Ces coupes sont au nombre de 5 dans C. I. n. 138 et 142, dans B et C de N. 93 et dans N. 94 — 98. Mais elles sont au nombre de 4 dans N. 93, A, et ici au nombre de 3. On pourrait croire que le quatrième chiffre a été effacé; mais il en est autrement; car . . . YPON, l. 7 est ἀργυρὸν, l'adjectif d'un nom neutre. Ce ne peut-être un article de l'inventaire; car n. 93, A, qui est postérieur à cette inscription s'arrête à la lampe d'argent. Ces syllabes doivent donc faire partie du nom d'un effet ajouté. Mais cet effet aurait dû reparaître dans les inventaires des années suivantes, et nous le répétons, N. 93 ne contient rien après la lampe. Cela prouve que cet ἐπέτειον est une coupe (ποτήριον ἀργυροῦν) qui est additionné aux 3 de l. 6, pour produire les 4 coupes de N. 93 l. 6, de même que nous verrons plus bas une coupe ἐπέτειον de 93, A, ajoutée aux 4 coupes de cette année, produire un total de 5 coupes pour l'année suivante, N. 93, l. 14. Je ne puis me rendre compte de la syllabe ΕΔ, l. 7. C'est une désignation particulière de la coupe.

93. La présente inscription contient les inventaires de 4 années, et se rapporte aux effets sacrés du Parvis. Nous y voyons les noms des questeurs et des secrétaires des trois prémières années, mais il n'y a que celui du secrétaire des questeurs auxquels ces effets furent remis la 3e année, qui peut nous servir pour fixer l'époque de l'inscription. Ce secrétaire est Ευδουλος Φιλογε (το νος Å Nous rencontrons ce même nom dans C. I. n. 138, Εύχολος γείτονος Αχαρνεύς, et il est facile de concevoir par quelle erreur le B a été pris pour un K, et comment on a lu Εύχολος au lieu d'Ευδουλος, qui est aussi confirmé par N. 94. Mais si Εύβουλος Φιλογείτονος Αχαρνεύς était le secrétaire d'Olympiade 87, 2, ainsi que cela est posé par Mr Bœckh (p. 182), celui d'Olymp. 86, 4, serait Μεγακλής Μεγακλέους Αλωπεκειεύς qui est le secrétaire des questeurs précédens, et celui de 86, 3, serait Μηλεσίας Πολυκλέους Όσιεύς que nous rencontrons dans le seconde division. Mais nous avons vu au contraire que les secrétaires d'Ol. 86, 3 et 4, étaient Κράτης Ναύπονος Λαμπτρεύς et Εύθέας Αναφλύστιος. Nous nous voyons donc forcés d'en conclure que Mr Bœckh a placé Ευβουλος, et par conséquent aussi tous les noms qui suivent, une Olympiade trop haut, et que ce secrétaire appartient en vérité à Olympiade 88, 2. Les inscriptions suivantes nous donneront de nombreuses preuves de la réalité de cette supposition. Lorsqu'en 1837 nous eûmes publié dans le journal Archéologique de la Grèce le Nº 100 (n. 17 du journal Archéol.) de la présente collection, nous fumes conduits par d'autres données à ce même résultat; la découverte de la présente inscription et de plusieurs autres que nous avions également inserrées dans ce journal ont depuis confirmé notre conjecture. Nous reviendrons à ce sujets aux N. 100 et 102.

A. Notre inscription contient donc évidemment les inventaires des Ol. 87, 3 et 4, et 88, 1, et le commencement de 2. Le secrétaire d'Ol. 87, 3, qui remet les effets sacrés (l. 1, comparez l. 6, 11) est Θέολλος Χρωμάδου Φλυεύς. L'emplacement de la commune Φλυὰ d'où vient le nom Φλυεύς n'est pas connu. Le secrétaire d'Ol. 87, 4, qui reçoit les effets est Μηλεσίας Πολυκλέους ὁαιεύς. Le gentilé ὁαιεύς ne se rencontre chez aucun auteur; il est cependant clairement écrit ici, l. 2, 9, 23, et il est aussi confirmé par N. 102, l. 4. Il vient du nom du démos ὄα (1). La position de cette commune n'est pas déterminée.

⁽¹⁾ Le gentile ordinaire d'Oz est Θαθεν ου Παθεν. On trouve aussi Θεις, Dion. d. Etien. et Θάσεις (une erreur peu têtre pour Θα Θεις). Hesych.

Le nombre des fioles d'argent est ici de 121, et leur poid de 2 talens, 432 drachmes l. 3 et 4. Mais aussi l'inventaire de la première année se termine-t-il avec la lampe d'argent, de même que nous avons vu se terminer celui de N. 91. Les effets ajoutés pendant l'année 86, 3, qui auraient dû grossir l'inventaire, étaient donc de ces mêmes fioles, qui, additionnées à celles du poid de 10500. drachm., qui se trouvaient déjà dans le parvis, ont produit le nombre de 121. De même nous ne trouvons pas ici un article séparé peur la coupe qui fut ajoutée en Ol. 86, 4, (N. 92). Mais au lieu de 3 coupes qui y figuraient, nous en trouvons ici 4, la conpe additionnelle y étant comprise. L'objet ajouté cette année au trésor est une coupe du poid de 25 drachmes.

B. L'inventaire de la seconde année nous apprend le nom du questeur d'Ol. 87, 4; il s'appelle Αργέςρατος (1.8), son gentilé n'a pas été conservé. Il était composé de 5 lettres, et on peut affirmer avec quelque certitude qu'il est όηθεν, car c'est le seul gentilé d'un bourg d'Attique qui contienne, à notre connaissance, ce nombre de lettres. Nous y voyons aussi le nom du secrétaire d'Ol. 88, 1, (l. 10 et 20), confirmé aussi par N. 102, l. 10. Il s'appelle Μεγακλής Μεγακλέους Αλωπεκειεύς. Ne serait-il pas de cette famille des Alcméonides, dont le chef avait étouffé la conspiration de Cylon et avait tenu tête à Pisistrate? De cette famille si fière de son origine qu'elle s'était fait un titre de noblesse du nom de Mégaclés, qu'elle se transmettait de père en fils, et qui s'est pour cette raison souvent attiré le persiflage des comiques? Notre secrétaire peut bien être ce même Μεγακλῆς τοῦ Μεγακλέους, dont Aristophane nous représente la nièce comme une des dames les plus précieuses d'Athènes (1). On sait que les Nuées où il en parle furent jouées pour la première fois en Ol. 89, 1, c. à d. 4 ans après l'époque de notre inscription. La 7e Ode Isthmienne de Pindar célèbre l'une des nombreuses victoires de Mégaclés d'Athènes, peut-être le fils de celui d'Aristophane et du notre. Chez les deux auteurs Mégaclés est cité comme natif de la ville d'Athènes « έξ ἄστεος. » Mais Alopéké était un des démos extérieurs de la ville; il en était très peu distant et n'en formait qu'un faubourg. Aussi avonsnous vu que N. 56 enploie pour les ouvriers venant d'Alopéké la formule Αλωπεκήσι οίκων (et non pas Àλωπεκήθεν) comme pour toutes les communes qui appartenaient à la ville d'Athènes. Ce second inventaire finit également avec la lampe d'argent, et en apparence la coupe qui avait été ajoutée l'année précédente n'y parait point; mais l. 14, au lieu de 4 coupes pèsant 142 dr., nous en présente 5, qui pèsent 167 dr. La coupe ἐπέτειος du poid de 25 drach. y a donc été ajoutée. Les effets ajoutés cette année sont 7 fioles d'argent et une couronne d'or. Pour χρυσούς, l. 17, v. l. 27. Après φιάλαι, l. 17, il y a sur la plaque une lacune de 4 lettres, soit que le lapidaire l'eût laissée par oubli, soit qu'il y eût trouvé la pierre endommagée.

C. Dans le troisième inventaire nous voyons (l. 19) le nom du questeur Πανταχ. . . d'Ol. 88, 1. Voyez sur ce nom N. 55. Sur le gentilé Αχαρνεύς du secrétaire qui reçoit, voyez C. I. n. 138. On sait qu'Aγαρναί était le plus considérable des bourgs de l'Attique (2). Malgré les observations très-ingénieuses du colonel Leake (3), nous sommes de l'avis de ceux qui placent ce bourg des anciens charbonniers de l'Attique (4), à Ménidi, un village dont les habitans éxercent aujourd'hui encore presqu'exclusivement le

⁽¹⁾ Επειτ' έγημα Μεγακλέους τοῦ Μεγακλέους

άδελφιδήν, άγροικος ών, έξ άστεος. Aristoph. Nuées, v. 47 - 48.

⁽²⁾ Αχαρνάς, χωρίον μέγιστον τῆς 'Αττικῆς τῶν δήμων καλουμένων. Thucid. 2, 19. - (3) On the dem of Att. I.

⁽⁴⁾ Aristoph. Ach. v. 204, 599.

même métier dans cette province. Une inscription que nous y avons trouvée vient à l'appui de cette opinion. Nous reviendrons à ce sujet à la publication de la dite inscription. Ici après l'article de la lampe sont énumerés les effets ajoutés l'année précédente. Les effets additionnels de cette même année sont deux fioles d'argent; au poid de 200 drach. Pour HH, dont nous remplissons la lacune de 1. 29, voyez N. 95, 1. 8.

D. Cette partie mutilée de la pierre contient la remise des effets par les questeurs d'Ol. 88, 2, à ceux d'Ol. 88, 3, dont Képhisophon fils de Képhisodoros Herméen était le secrétaire. Pour ce nom voyez N. 103, et C. I. n. 138.

Le Diphtongue OY est écrit O à la terminaison des mots, et OY dans le milieu. Voyez TOYTO (1.7.)

94. Nous serons guidés à trouver l'époque de cette inscription par l. 8, qui contient les effets additionnels de l'année, et par conséquent aussi le nom du questeur ou du secrétaire qui les avait remis. Ce nom est Ευδουλος, et nous avons vu qu'ευδουλος Φιλογείτονος Αχαρνεύς (N. 94) était le secrétaire d'Ol. 88, 2. Cette année est donc la même que celle de N. 93, D, et les deux pierres n'en faisaient qu'une, car il n'est pas nécessaire de dire que celle-ci se rapporte également aux effets du parvis. Il n'y a entre les deux aucune distance, car la première de ces inscriptions avance jusqu'à l. 32, et l. 1 de celle-ci aurait été l. 33 de N. 93. L. 7 se termine avec les deux fioles du poid de 200 drachmes, qui avaient été ajoutées à N. 93, C. Les lignes 8 — 10 qui contiennent les effets additionnels ont été complétées de C. I. n. 138, l. 9, 10, 19, 29, 30, 39, 40 et N. 95, l. 10, 11, 29 ect. Nous sommes donc arrivés avec cette inscription à Ol. 88, 2. Celle du C. I. n. 138 est postérieure à celle-ci, car sa première partie contient dans son inventaire les effets que nous avons ici comme additionnels, et c'est Ευκολος . . . γείτονος (écrivez Ευδουλος Φιλογείτονος) Αχαρνεύς, qui y fait la première remise. M. Bæckh la date d'Ol. 87, 2; il en résulte donc encore clairement qu'ainsi que nous l'avons avancé plus haut, toute la liste chronologique des questeurs donnée par Mr. Bæckh depuis Ol. 87, 2, doit descendre d'une Olympiade.

95. Cette inscription est gravée sur le revers de la pierre qui porte N. 93.

A. Le mot ἐγραμμάτευς deux fois répété (l. 1 et 2) et suivi de οἶς (l. 3) indique également ici la première année d'une période Panathénaïque, ou la 4° année d'une Olympiade. Ευξηνός Εφάνους (l. 3) est le secrétaire qui reçoit. On rencontre ce nom ε . . . ενος Εὐράνους Προσπάλτιος dans n. 141 de C. I. et Mr Bæckh dans sa liste le place à Ol. 89, 4. Mais s'il est avéré que les noms d'Ol. 87 doivent reculer d'une Olympiade, ce doit être également le cas pour tous les autres qui se suivent sans interruption jusqu'à Ol. 90, 3, après laquelle il y a une lacune d'une Olympiade, qui est remplie par ce moyen. Ευξηνός appartient donc à Ol. 90, 4, et le premier inventaire de notre inscription, à Ol. 90, 3. Il est donc distant de 8 années de notre N. 94, et de 4 années de n. 138 de C. I. Nous avons emprunté le nom du questeur d'Ol. 90, 3, du N. 109, où nous en traiterons particulièrement. Celui du secrétaire dont on voit ici le gentilé Κυδαβθηναιεύς est emprunté à N. 95 et à C. I. n. 141. Enfin le nom du questeur d'Ol. 90, 4, nous est connu par l. 18 et par C. I. n. 141. Sur Kydathénæon v. p. 63. Λακιεύς est une autre forme de Λακιάδης (¹), habitant du bourg Λακία, (v. p. 77). Προσπάλτιος est l'habitant de Πρόσπαλτα, un bourg de l'Attique cité par Pausanias (²), qui semble indiquer sa place entre la mer de Négrepont et de l'Hy-

⁽¹⁾ Etienne de Byr. - (2) Paus. Att. 31, 1.

mète. Eu effet dans cette plaine intérieure de l'Attique un village bâti sur les ruines d'un ancien démos porte encore aujourd'hui le nom de Spata.

L'inventaire s'est accru de 16 nouveaux articles pendant les 8 ans qui se sont écoulés depuis. 7 de ces objets furent ajoutés d'Ol. 88, 3, a Ol. 89, 2, ainsi que nous le voyons dans C. I. n. 138. Le dernier était la lampe d'argent du poid de 21 dr. Tous les autres furent consacrés de 87, 3 à 90, 2. Le mot γαλαιδικόν a été omis à l. 9, et également dans tous les inventaires qui suivent. Les lacunes de l. 9 à l. 17 ont été remplies de N. 95, B, N. 96 — 99, et de C. I. n. 142. Le nombre des fioles (§ 13, l. 10) est de 3 et non pas de 4, ainsi qu'il est écrit dans l. 10 n. 142 de C. I. Φιάλαι ἀργυραῖ III, l. 12, est emprunté à N. 97, l. 9. Le poid de la lampe d'argent (§ 18, l. 13) est de 22 dr. et non pas de 21, ainsi que cela est porté dans l. 43, n. 138, et l. 28, n. 142 de C. I.; de même le poid de la lampe d'argent (§ 22, l. 15) est de 47 dr. et non pas de 42, comme dans C. I. n. 142, l. 47, où il manque un Γ, comme M^r Bœckh l'a soupçonné (ib. v.)

B. Le seconde partie de cette inscription est l'inventaire des effets de l'Ol. 90, 4; ils sont remis aux questeurs d'Ol. 91, 1. Le nom du secrétaire de cette année est ici (l. 20) clairement écrit. Il est le même que celui de n. 141, l. 18 et 32 de C. I., que Mr Bæckh d'après son ancien calcul, à place Ol. 90, 1. Le gentilé Βατήθεν est écrit ici Βατίθεν. Hésychius (1) l écrit Βατήθεν, et c'est probablement de cette manière d'écrire que celle-ci est une abréviation. L'emplacement du bourg Baté n'est pas connu. L'inventaire A, se terminait avec la lampe d'argent du poid de 30 dr. (§ 27, l. 17). Ce même objet est répété ici (ΠΟΤ . . .), l. 35. Mais une ligne plus bas nous voyons . . . Εξ | | | , qui ne peut être qu'un objet additionnel de l'année; en effet ce sont les άργυρίδες qu'on voit dans C. I. n. 142, l. 49, de même que dans notre N. 96, l. 18. Nous y devons ajouter aussi un gobelet d'argent (κύλιξ άργυρῦ ἄσταθμος, C. I. n. 143, l. 16), car les ἐπέτεια de N. 96, qui, ainsi que nous le verrons, suit immédiatement à la présente inscription, commencent après le gobelet.

36. A. Cette inscription est écrite sur le revers de N. 94. Or, comme il a été prouvé que 94 est la continuation de 93, il est nécessaire que N. 96, soit aussi la continuation de N. 95, qui est le revers de N 93. En effet le gentilé Περγα[ση]θε[ν], l. 2, est celui du secrétaire que nous rencontrons dans C. I. n. 143, III, que M¹ Bœckh place à Ol. 90, 2, et qui par conséquent appartient à Ol. 91, 2. La présente inscription commence donc avec la remise des effets sacrés par les questeurs d'Ol. 91, 1, à ceux d'Olymp. 91, 2, et partant elle continue N. 95. Le nom du secrétaire, écrit dans C. I. . . . τας Τι . . . (κου), est complété de 1. 21 en . . ελέας (apparemment Τελέας) Τελενίκου Περγασηθεν. Pour le nom Δεχ du questeur d'Ol. 91, 1, voyez C. I. n. 141. Pour celui du questeur d'Ol. 91, 2, v. l. 20. Le côté gauche de cette pierre est brisé à la largeur de 11 lettres, plus ou moins; le côté droit est entier, mais les lettres y sont complétement effacées. Il est à observer que l. 13 porte ἀργυροῦξ, σταθμὸν τούτου ΕΔΓ[F, là où toutes les autres inscriptions (N. 95, l. 12, 31 etc.) ont ποτήριον ἀργυροῦν, désigné par le même poid : ce ne peut être qu'une erreur du lapidaire, qui parait en avoir commis plus d'une sur la même pierre. Le premier inventaire doit se terminer avec les effets additionnels de N. 95. En effet après HHHΡΔΔΔΓF, qui est le poid de Αργυρίδες IIII, on voit encore une lettre qui doit être un K, le commencement de Κύλιξ. Les effets ajoutés cette année sont une fiole d'argent, qu'on voi C. I. n. 142, l. 16.

⁽¹⁾ Sur l'acc. Arcad. p. 113.

B. Le second inventaire contient la remise des effets sacrés des questeurs d'Ol. 91, 1, à ceux d'Ol. 91, 2. On y voit, l. 20, le nom du questeur d'Ol. 91, 1, Λεωχάρης, ainsi que celui du secrétaire Τ)ελέας Τελενίκου Περγασήθεν. L'emplacement du bourg Περγασή (1) ou Περγασείς (2) n'est pas connu. De l. 22, qui contenait le nom du secrétaire et celui du questeur d'Ol. 91, 2, nous ne voyons sur la pierre que le mot Μελιτεϊ, le gentilé de ce dernier. Ce n'est pas que le reste eût été effacé: la pierre est en cet endroit intacte. Mais cette ligne n'avait jamais été remplie, par quelque négligence du lapicide, qui ignorait probablement les noms de ces magistrats. Mais nous connaissons ces deux noms par N. 110 et par C. I. n. 142. Dans cette dernière inscription, dont le premier inventaire appartient à Ol. 91, 3, le questeur Τεισαμενός est accompagné du gentilé Παιανιεύς. Mais comme la date de notre inscription n'est pas douteuse, que le nom du secrétaire et son gentilé Ατηνεύς est connu, et que Μελιτεύς ne peut être que le gentilé du questeur, il est clair qu'il y a une erreur dans la copie de C. I. En effet ce qu'on y lit de ce mot est, d'après la copie d'Osan. NAIA. D'après celle de Ros. . . ATA. M. Bæckh en a conjecturé qu'il fallait écrire (P)AIA(N|E|; mais le mot MEVITEI que nous avons ici n'en est pas plus éloigné. L.36 finit avec la fiele d'argent qui était l'effet additionnel de l'inventaire A. L. 37 contient d'autres objets qui doivent être les ἐπέτεια de cette année. Ce sont en effet les 4 gobelets du poid de 788 dr. qu'on voit C. I. n. 142, l. 17, et qui sont le dernier article de l'inventaire I de cette inscription du C. I., preuve qu'elle suit immédiatement la notre. L. 33, la première lacupe doit être remplie par + άργυρὶς, après quoi suit un ₹ séparé de la distance d'une seule lettre du chiffre du poid. C'est évidemment une abréviation ₹T. σταθμόν que le lapidaire négligent s'est permise.

97. L'inventaire contenu dans cette inscription n'est pas le premier de la pierre, ainsi qu'on peut le voir par la formule initiative. 1. 3 finit avec les lettres $\Phi|A...$, mais l. 4 commence par les chiffres $\Delta \vdash \vdash$, qui appartiennent au poid des 121 fioles, le second article des inventaires précédens. Comme il n'y a pas assez d'espace entre la fin de l'une et le commencement de l'autre de ses lignes, il est clair que le premier article φιάλη γρυση etc. y manque. En effet cet article existe dans C. I. n. 142, I, mais il manque dans ce même n. 142, II et III; il fut dont extrait du parvis en Ol. 91, 3. Il en résulte que la présente inscription est postérieure à n. 142 du C. I. Les articles qui la terminent (πργυρίδες τρείς, σταθμόν τούτων ΕΗΗΔΓΕΕ. Αργυρ . .), et qui sont les effets additionnels de I et II de n. 142 en sont une autre preuve. La présente inscription doit-elle donc être placée à Ol. 92, 2, la dernière année de n. 142, C. I. dont deux lignes ont seules été conservées (l. 52 et 53), ou est-elle postérieure encore à cette année? Le gentilé Μαραθωνίω (l. 3) du questeur à qui les effets sont remis, porte à croire le premier, car nous voyons dans n. 147 de C. I. Καλλίστρατος Μαραθώνιος cité comme le questeur contemporain de l'Archonte éponyme Glaucippe, d'Ol. 92, 3. Mais dans l. 1, nous voyons le nom Αμεινιάδ(η; du questeur qui fait la remise. Si donc Μαραθωνίφ, l. 3. était Καλλιστράτφ Μαραθωνίφ, le questeur d'Olymp. 92 3, Aμεινιάδης aurait été le questeur d'Ol. 92, 2, ce qui ne peut être, car nous lisons dans N. 111 le nom du questeur d'Ol. 92, 2, qui est Ασωπος. Il faut donc que Μαραθωνίω soit ici le gentilé d'un autre questeur, d'une date postérieure. Il peut l'être de celui d'Olympiade 92, 4, car dans ce cas l'inventaire présent aurait été celui d'Olympiade 92, 3, et sa formule initiative celle d'un 1er inventaire; le nom du questeur qui remet aurait été Καλλίστρατος Μαραθώνιος (Olympiade 92, 3, C. I. n. 147) au lieu d'Aμεινιάδης. Il faut donc placer ce questeur après Olympiade 92, 4 et l'inscription après Olympiade 92, 3. Nous possédons encore deux inscriptions qui se rapportent au parvis (N. 98 et 99). Nous verrons

⁽¹⁾ Arcad. d. Accen. p. 113. - (2) Etienne, suid. Phot.

plus bas que toutes les deux sont postérieures à celle-ci, car des effets qui ont été dans le parvis depuis le commencement et qui figurent encore dans N. 97, disparaissent, ou sont extraits dans ces deux N°s. Mais l'époque de la moins ancienne de ces deux inscriptions (N. 99), est incontestablement fixée par le nom de l'Archonte Eponyme Callias, d'Olympiade 93, 2 à Ol. 93, 3.—N. 98 est donc la remise d'Om. 93, 1 à Ol. 93, 2, et il ne reste pour la présente inscription qu'Olympiade 92, 4 à Ol. 93, 1; c'est donc à cette dernière année que doit être placé le questeur.... Μαραθώνιος. Dans N. 98 nous voyons à la place du nom du questeur de cette même année la syllabe Φl... qui appartient saus doute à son nom propre. Dans ce même N° on voit le nom du secrétaire ... ης Ελευσίνιος (l. 2). Le nom du secrétaire d'Olymp. 92, 4, reste inconnu. La présente inscription comprend les effets additionnels de C. I. n. 142 I et II, et se termine comme III (l. 51); ce qui indique que depuis Olymp. 92, 1 jusqu'à 93, 1, aucun nouvel effet ne fut ajouté.

98. Nous avons exposé plus haut les raisons que nous avions pour placer cette inscription à Ol. 93. Elle est évidemment postérieure à n. 142 de C. I., car elle contient des effets qui y figuraient dans la première année comme additionnels; elle l'est aussi à N. 97, 1° parceque la lacune de l. 20 à l. 21, ne peut pas contenir les deux effets qu'on voit dans N. 97, l. 14 et 15, (κύλιξ ἀργυρᾶ, ἄσταθμος et φιάλα ἀργυρᾶ, σταθμὸν τούτων ΗΡΔΔΔΔΙ-ΕΕΕ). On n'a qu'à compter le nombre des lettres pour voir que le premier de ces objets, qui s'y trouvait déjà depuis N. 96 ainsi que dans les 4 positions de n. 142, C. I. ne figure point ici. Il est donc évident qu'il fut extrait depuis N. 97. 2°. La seconde partie de la présente inscription de l. 24 à l. 26 ne contient pas des effets additionnels, mais bien une répétition de plusieurs effets de l'inventaire. Ce n'est non plus un nouvel inventaire qui y commence, car il ne contient que 5 articles, et que la formule initiative diffère essentiellement de celle de la remise des effets. C'est plutôt une énumération des effets qui ont été extraits du parvis; et comme ces effets y existaient à l'époque de N. 97, celui-ci lui est postérieur. Nous avons vu cependant qu'il est antérieur à N. 99, où nous voyons tirer de nouveau du parvis des effets qui figurent ici. Or, comme le questeur qui reçoit est dans N. 99 de l'Ol. 93, 3, et par conséquent l'inventaire lui-même d'Ol. 93, 2, la présente inscription doit être d'Ol. 93, 1. Φ, l. 1, combiné avec N. 97, l. 3, donne Φι . . . Μαραθώνιος pour le nom du questeur d Ol. 93, 1. Nous voyons aussi (l. 2), le nom du secrétaire de cette même année ης Ελευσίνιος. L. 3. contient le gentilé Αγρυλήθεν du questeur de l'année suivante, donc d'Ol. 93, 2. Nous avons vu, N. 57 que le nom de ce questeur est Αρήσαιχμος Αγουλήθεν. Entre στέφανος χρυσοῖς, l. 8, et φιάλα άργυρα 11, l. 9, nous voyons la syllabe ENK . . . Nous ne pouvons nous rendre compte de l'apparition en cet endroit d'un objet que nous n'avons encore rencontré dans aucun des inventaires précédens. Est-ce peut-être la κύλιξ ἀργυρᾶ qui manque à l. 20, et qui figure ici sous un autre nom? Dans l. 22, après le chiffre (718) des 3 flacons d'argent, aurait dù venir 1 flacon d'argent qui fut ajouté dès Ol. 91, 4, (C. I. n. 142 II). Mais à sa place on lit distinctement sur la pierre un E qui parait indiquer des effets additionnels. Ce flacon a peut-être été additionné à quelque autre article de l'inventaire qui contient des slacons, et dont le chiffre est éffacé. ON ταμιών (l. 23) sans un nom propre ne peut être que ἐπὶ τῶν αὐτῶν ταμιῶν. Les lettres qui manquent au commencement de cette ligne sont au nombre de 28. Cette lacune est exactement remplie par les mots: Αποδέκται; έδόθεσαν έπὶ τῶν αὐτ]ῶν ταμιῶν. .

D'après cette conjecture, les Athéniens ayant épuisé, pour réparer les malheurs de Sicile, les caisses de l'état et celles des Dieux, auraient eu recours en présence du danger qui menaçait la republique d'une ruine complète, aux effets de prix consacrés aux temples, et les auraient livrés, au fur et à mesure que des besoins urgens se présentaient, aux Apodectes, ou Caissiers civils, pour qu'ils en défrayassent la marine et les troupes. On pourrait cependant expliquer cette extraction des effets sacrés, d'une manière plus conforme à la piété reconnue des Athéniens. Plutarque et Xénophon nous apprennent qu'Alcibiade rentra à Athènes le jour même où la ville célébrait la fête des Plyntéries (1). Mais l'année du retour de ce général est justement celle dont il est ici question, Ol. 93, 2. On peut donc supposer que les coupes et les vases sacrés ne furent extraits du temple que pour servir à cette sollennité. C'étaient les Praxiergides qui y présidaient (2). On peut par conséquent remplir la lacune de 28 lettres de l. 23 de la manière suivante:

TPAX { IEP A I A I { E A O O E E T I T O NAYT] O N

Πραξιεργίδαις έδόθη έπὶ τῶν αὐτῶν etc. D'après cela les effets auraient été tirés du temple non pas sous le questeur qui rend le compte, mais sous celui qui reçoit les effets, et cette liste des effets extraits aurait été ajoutée non pas au commencement de l'année, lorsque la remise fut faite, mais plus tard lorsque ces articles furent tirés du parvis.

Nous avons déjà expliqué que la seconde partie de cette inscription, où nous voyons extraire du parvis un objet qui s'y trouvait dans N. 98, nous force à classer celle-ci après la précédente. Le nom de Καλλίου ἄρχοντος, l. 22 nous renvoie a Olympiade 93, 3. Mais avons-nous ici une remise des questeurs d'Ol. 93, 2 à ceux d'Ol. 93, 3, ou bien sont-ce ces derniers qui remettent les effets sacrés aux questeurs d'Ol. 93, 4? La première supposition est seule admissible, car d'après la seconde, cette inscription contiendrait le premier inventaire d'une pentétiride, ce qui n'est pas le cas, puisque la partie inférieure de la pierre qui éxiste est laissé en blanc, et n'offre pas assez d'espace pour que trois autres inventaires y eussent pu entrer. Nous avons donc sous les yeux l'inventaire des effets remis par les questeurs d'Ol. 93, 2, à ceux d'Ol. 93, 3, et dans la seconde partie nous voyons les noms de tous ces dix magistrats. Il parait que la responsabilité de laisser enlever au parvis un objet tel qu'une couronne d'or leur paraissait d'une trop grande importance pour que le premier magistrat, Καλλ(ίας;) l'eût voulu partager ostensiblement avec tous ses collègues. Nous voyons le nom du secrétaire dans l. 20. Son gentilé est écrit Λευκονοιεύς. On le trouve souvent aussi Λευκονοιύς; mais Suidas et Harpocration écrivent Λευκονοιεύς; le premier le fait dériver de Λευκόνοια, le second de Λευκόνοι, d'autres de Λευκονόοι. L'emplacement de cette commune n'est pas connu. Le premier objet conservé dans cette inscription est le chiffre du poids de la couronne d'or (l. 1). Il se peut que les effets sacrés qui précédaient la couronne eussent été effacés avec la formule initiative; mais si l'on observe que dans N. 98, B, les offrandes extraites du parvis sont toutes celles qui figurent au commencement de l'inventaire jusqu'à la couronne exclusivement, on sera porté à croire que ce n'est pas le hasard qui fait que cet article soit le premier conservé dans l'inscription présente, mais qu'en effet il est le premier qui se trouvât dans cet inventaire. Les mots ex 700

⁽¹⁾ Ημέρα ή τὰ πλυντήρια ήγεν ή πολις. Plut. Alc. 34. — Ηι γὰρ ἡμέρα κατέπλευσεν (Αλκιδιάδης) εδράτο τὰ πλυντήρια τῆ Θεφ. Χέπορh. Hell. I. 4, 20.

⁽²⁾ Δρώσι δε τα σργια Πραξιεργίδαι, Θαργηλιώνος έκτη φθίνοντος. Χέπορh. ib.

προνάου (l. 23), sont une nouvelle preuve qu'il s'agit de l'extraction d'un objet consacré dans le parvis. Cet objet est cette même couronne qui suivait immédiatement aux objets extraits l'année précédente. De même que nous voyons dans les temps prospères chaque année ajouter son tribut aux offrandes des années précédentes, de même nous voyons maintenant leur nombre diminuer graduellement d'année en année, et l'inventaire présent est le dernier qui contienne encore les mêmes effets déposés originairement dans le parvis, disposés dans le même ordre dans le quel ils y avaient été placés depuis la consacration du Parthénon. La couronne d'or fut remise....ίαις (l. 21), qui doit être Ελληνοταμίαις (aux Hellénotamies), ce mot remplissant exactement la lacune entre l. 25 et 26. L'inscription suivante devait contenir la remise de ces offrandes par les questeurs d'Olymiade 93, 3 à ceux d'Ol. 93, 4. Cette remise aurait été faite aux Panathénées, et la pierre aurait été gravée dans le cours de l'année d'Ol. 93, 4, si non à la fin de la Période Panathénaïque, lorsque les quatre magistratures rendaient leurs comptes. Mais cette année d'Ol. 93, 4, et toute cette Olympiade fut féconde en malheurs. Athènes asservie, toutes ses institutions furent bouleversées, les caisses furent vidées, les temples peut-être dépouillés, et tout gouvernement régulier ayant été suspendu, on ne pensa plus à la remise des effets sacrés de Minerve. Lorsqu'un an plus tard (Ol. 94, 2,) les lois eurent repris leur force par le dévouement de Thrasybule, une grande révolution s'était opérée à Athènes, la position extérieure de cette ville, autrefois l'arbitre de la Grèce, sa constitution intérieure, son mode d'existence, sa portée politique, tout, jusqu'à sa littérature et à sa grammaire, prit une face nouvelle, et c'est à cette époque que nous arrêtons la présente section.

1 ()(). Le contenu de cette inscription diffère de celui des inscriptions que nous avons publiées jusqu'ici de N. 90 à N. 99. Nous n'avons qu'à la comparer avec les n° 137, 140 et 141 de C. I., pour reconnaître son identité avec elle. Elle contient donc les objets précieux de l'Hécatompède, de cet espace qui séparait le Parvis du sanctuaire, du temple proprement dit enfin. Pour en déterminer l'époque, remarquons, 1° que le premier article énuméré dans n. 137 de C. I. est 2 fioles d'or (l. 4), 2° que la première partie (l. 5) de ce nº se termine avec ἀπορβαντήριον ἀργυροῦν ἄσταθμον, et 3º qu'on y ajoute, (l. 6 et 7) comme effet additionnel de l'année: φιάλη χρυσή. En comparant ces articles aux articles correspondans de notre inscription, nous observons 1º que les φιάλαι χρυσαῖ (l. 4) sont ici 3 au lieu de deux, ce qui suppose que la fiole additionnelle de n. 137 fut comprise ici dans le premier article des fioles, 2º que l. 5. qui termine la partie A de cette inscription, finit comme la première partie de n. 137 avec ἀποβραντήριον ἀργυροῦν ἄσταθμον. 3° que l'effet additionnel de n. 137 ne se voit pas ici, non point pour avoir été effacé, mais parcequ'il a été compris dans l'inventaire même. Il en résulte que la présente inscription est postérieure à n. 137 du C. I. et qu'elle en est peu éloignée, car après la φιάλη additionnelle de celle-là elle ne contient aucun autre effet. n. 137 appartient, ainsi que M. Bæckh l'a clairement démontré, à Ol. 86, 3. C'est le premier compte rendu par les questeurs sur l'état des effets de l'Hécatompède d'Ol. 85, 4 à Olympiade 86, 4. Aussi cette partie de l'inventaire ne contenait-elle alors que 3 offrandes seulement, dont chacune fut peut-être consacrée dans l'une des trois années qui s'étaient écoulées d'Ol. 85, 4 à Ol. 86, 3. Dans la présente inscription nous rencontrons le nom de Κεάτης Ναύπονος, et le mot HOI€ nous indique que c'est celui d'un secrétaire; il ne peut appartenir qu'à celui-là même dont nous voyons le nom dans C. I. n. 137, l. 6, . . . της Λαμπτρεύς, et dans N. 90, l. 3 et 9. Κράτης, . . . ς Ατμπτρεύς, et qui suivant les calculs de Mr. Bœckh et les notres (v. N. 90), appartient à Ol. 86, 3,

non seulement parceque le nom propre Κράτης et le gentilé Λαμπτρεύς coïncident entièrement, mais aussi parceque la liste des secrétaires ne présente pas dans cette Olympiade et dans les Olympiades suivantes. une seule place vide qui pût être occupée par un autre secrétaire de ce nom. Κράτης ne peut être ici le secrétaire à qui la remise des effets sacrés est faite, car dans ce cas la présente inscription serait antérieure à n. 137 de C. I., ce qu'elle n'est pas. Il ne peut non plus être le secrétaire qui remet, car alors cette inscription serait identique avec n. 137, ce qui est impossible : il est donc le secrétaire des προτέρων ταμιών, des quels les questeurs qui font la remise avaient reçu les effets. Par là la première partie de notre inscription appartiendrait à Ol. 86, 4, ou serait la remise des effets sacrés des questeurs d'Olym. 86, 3, à ceux d'Ol. 86, 4, et suivrait par conséquent immédiatement à n. 137 de C. I., de manière que la ligne 1 de celle-ci serait une partie de 1. 8 de celle-là. Mais nous y rencontrons encore les noms propres de . . . ς Αίσχ . . . (l. 1) et . . . δώρος Κριτίου Αφ[ιδναῖος] (l. 2), qui nous sont inconnus. À quelles années appartiennent-ils? Si l'un d'eux était celui du questeur d'Ol. 86, 3, il devrait précéder immédiatement celui du secrétaire, l. 3. Des noms des deux questeurs et des deux secrétaires qui doivent être rapportés dans la section A de cette inscription, celui du secrétaire d'Ol. 86, 4 est connu par C. I n. 137 (Εθδάς Αναφλύστιος). Mais par N. 115 nous voyons que le nom patronymique de cet Εθδάς était Αἴσχρονο;. Les lettres ξΑΙξΧ appartiennent donc à ce secrétaire, et la syllabe NOξ qu'on voit dans l. 8 de n. 137, C. I. et qui précède immédiatement le mot Αναφλύστιος, fait partie du mot Αίσχρονος et non pas du nom E500voç. n. 137 de C. I., est par conséquent un fragment de notre pierre, et contient les trois dernières lettres du nom Αἴσχρονος dont notre N. 100 contient les trois premières. Les deux pierres se tiennent de la manière suivante:

N. 100. n. 137 C. I. . . . Α ξ ΑΙξΧ] ρω [ΝΟξΑΝ

Nous connaissons aussi le nom du questeur d'Ol. 87, 1, par la section B, l. 6 de la présente inscription, où il figure comme le magistrat qui fait la remise. Il est donc nécessaire que . . . δωρος Κριτίου Αφιδναίος soit le secrétaire d'Ol. 87, 1, car s'il était le questeur d'Ol. 86, 4, il précéderait le nom du secrétaire au lieu de le suivre. Le second effet de l'inventaire (§ 3) est une κόρη χρυση έπὶ στήλης. Κόρη peut être une Proserpine; mais ce mot signifie également une poupée, une statue de jeune femme, et je pense qu'il est pris ici dans cette acception. Elle n'est pas pesée, et continue à ne pas l'être dans tous les inventaires qui suivent, parcequ'elle était fixée sur une colonne. Dans l'intérieur du temple, à distance presqu'égale de l'entrée et de l'Opisthodome on voit à droite dans la galerie formée par les colonnes intérieures et le mur, les traces de petites colonnes d'un demi pied de diamètre. On peut croire que l'une d'elles soutenait l'offrande en question; dans ce cas l'Hécatompède comprenait toute la largeur du temple, et le Pronaos se bornait à l'espace bordé de colonnes qui séparait l'entrée de l'intérieur du temple. La partie A se termine avec le même article (aspersoir, § 4) que la première partie (l. 5) de n. 137 C. I. L'effet additionnel (l. 6 et 7) de n. 137 (fiole d'or) fut, ainsi que nous l'avons dit, compris ici dans l'article des fioles (§ 2), dont le poids est pris dans n. 140 de C. I. n. 102 etc. Aucun autre effet n'est ajouté cette année.

B. Il suit de ce que nous avons dit de la section A, que la section B est la remise des effets de l'Hécatompède par les autorités d'Ol. 87, 1, à celles d'Ol. 87, 2. Nous lisons ici (1 6) le nom Εὐρέκτης Ατη[νεὺς] qui appartient au questeur de la première de ces deux années; le secrétaire de cette même

année est, ainsi que nous venons de le voir, . . . δωρος Κριτίου Αφιδναῖος. Pour le nom du questeur d'Ol. 87, 2, à qui la remise était faite v. N. 101, et pour celui de son secrétaire, N. 107. Tous les effets de cet inventaire sont contenus dans la ligne 10, et dans le commencement de l. 11, qui est effacé. On voit donc que les articles énumerés ne sont pas plus nombreux que ceux de la section A. Depuis l. 11 commencent les effets additionnels. Ce sont les deux couronnes d'or du poids de 80 drach. v. n. 140 et 141 de C. I. La ligne n'offre pas d'espace pour un autre article. Ligne 13 commence un nouvel inventaire celui d'Ol. 87, 2. La lettre T qu'on y distingue appartient, à en juger par sa position au nom du questeur de cette année. L'inventaire n'est pas conservé.

101. Ce petit fragment appartient aux inventaires des effets de l'Hécatompède. On peut s'en convaincre par les lettres OPE de l. 5, qui font évidemment partie du mot κόρη, et ce n'est que dans les inventaires de cette catégorie que ce mot est si rapproché de la formule initiative. On voit par cette formule et par le mot παραδεξάμε οι que ce morceau n'appartient pas à la première section d'une pierre, ou à la 3° année d'une Olympiade. Le nom du questeur . . . μήδης Κυδαθηγαιεύς n'a pas encore été rencontré dans les inscriptions qui sont venues à notre connaissance. Ce fragment ne peut donc se rapporter à aucune des années d'Ol. 86, 3 à Ol. 93, 3, dont les questeurs sont connus; et il n'en reste que trois (Ol. 87, 2; 90, 1; 91, 1,) que ne soient pas des troisièmes années d'Olympiade, ou qui n'aient des questeurs plus ou moins connus. De ces trois encore les deux dernières (Ol. 90, 1 et 91, 1) ne peuvent correspondre à notre fragment, car les inscriptions s. n. 140 et 141 de C. I. qui se rapportent à ces années, contiennent plusieurs des mots qui se rencontrent dans celui-ci. Il ne peut donc appartenir qu'à l'année 87, 2. C'est le commencement de l'inventaire des effets de l'Hécatompède que les questeurs d'Ol. 87, 2, remettent à ceux d'Ol. 87, 3.

102. Cette inscription sut envoyée en 1839 par Mr. L. Ross à Mr. Bœckh qui la publia dans une brochure. Nous y avons vu avec une vive satisfaction que ce savant en a tiré les mêmes conclusions que nous pour la chronologie des questeurs et des secrétaires, et qu'il apporta à son tableau les mêmes modifications, que nous n'avions proposées qu'avec hésitation deux ans auparavant contre une autorité aussi puissante que la sienne.

Par les intervalles blancs qui existent sur la pierre, on voit qu'elle contient trois inventaires. Il ne nous reste que peu de lettres du premier. Le mot ἐκατομ[πέδω] conservé dans l. 12 ne laisse pas de doute sur la partie du temple à laquelle l'inscription se rapporte. Les mots ὁαιεὺς (l. 4)...κειεὺς ἐγρ.... (l. 5) et...δου Φλυεὺς ἐγρ.... (l. 6) peuvent aisément nous guider à déterminer l'époque de l'inscription. Nous avons vu (N. 93) que Μηλεσίας Πολυκλέους 'Οαιεὺς (¹) était le secrétaire d'Ol. 87, 4. Μεγακλῆς Μεγακλέους (v. l. 10) Αλωπεκειεὺς (²) était le secrétaire d'Ol. 88, 1, et Θίολλος Χρωμάδου Φ.λυεὺς celui d'Ol. 87, 3. Le premier est donc le secrétaire qui fait la remise, le second celui à qui elle est faite, et le troisième, le magistrat précédent. Par conséquent la section B de l'inscription est l'inventaire d'Ol. 87, 4, et la section A celui d'Ol. 87, 3, donc le premier inventaire de la pierre. M' Bœckh

⁽¹⁾ Mr. Bœckh corrige ce mot qui lui a paru extraordinaire, en Παιανιεύς. Mais la manière distincte dont il est écrit ici
≥ussi bien que dans N. 93 n'admet pas le doute.

⁽²⁾ On lit {ΕΙΕΥ ξ dans la copie envoyée à Mr. Bœckh, qui en sit Κηφισειεύς. Mais la pierre porte ΚΕΙΕΥ ξ bien quela première lettre soit indistincte. D'ailleurs ce mot est clairement écrit dans N. 93.

a bien vu cet arrangement; Il ne pouvait placer les nouveaux noms qu'il rencontrait ici qu'avant ou après ceux de son tableau (C. I. p. 182) depuis Εύκολος γείτονος Αχαρνεύς (Ol. 87, 2) jusqu'à Δεξαμενός (Ol. 90, 3), qui se suivent sans interruption. Il lui était impossible de les faire suivre à ceux-là, car cette inscription serait alors postérieure à n. 140 et 141, qui cependant contiennent des articles beaucoup plus nombreux. Pour les faire précéder à Εύκολος il devait les placer à Ol. 87, et reculer tous les noms d'Ol. 87 à Ol. 88, et de même tous les suivants jusqu'à Ol. 90, 2, et remplir ainsi la lacune supposée entre Ol. 90, 3 et Ol. 91, 3. Mais pour que cela fût possible, et pour qu'on ne fût pas dans la nécessité de reculer également tous les noms depuis Ol. 91, 3, il aurait fallu que les noms d'Ol. 90, 3 et ceux d'Ol. 91, 3 eussent coı̈ncidé. Le nom du secrétaire de cette dernière année était connu de n. 142 (Πολυμήδης Κηφισίου Σ . . ς, écris Κηρισίονος Ατηνεύς). Mais Mr. Bæckh ayant cru que les lettres X EAME (l. 47 de n. 141) faisaient partie d'un nom propre, ainsi que l'arrangement des lignes semblait l'indiquer, inscrivit dans son tableau un Δεξαμενὸς comme secrétaire de l'Ol. 90, 3. La présence de ce nom à la place qu'il lui assignait aurait grandement embarassé la chronologie des questeurs. Mais en admettant que le 4º inventaire de n. 141 commençait à l. 45, on aura les syllabes X E AME qui correspondraient au mot παραδεξάμενοι. C'est ce que nous avions conjecturé lorsqu'en 1837 nous eûmes publié dans le journal Archéologique d'Athènes le présent fragment (s. n. 17, p. 41), et c'est ce que Mr Bœckh confirma lui-même deux années plus tard.

La section B se termine avec les deux couronnes qui avaient été ajoutées à N. 100, B. (§ 10). Il ne reste pas de place à la ligne 8 pour une autre offrande. Par conséquent la section A doit se terminer de la même manière.

La section C est l'inventaire d'Ol. 88, 1. . . . ς μεγαχλ . . (l. 10) est Μεγαχλής Μεγαχλίνς Αλωπεκειεύς (N. 93), le secrétaire de cette année . . . ος φιλο . . . (l. 11) est Εύδουλος Φιλογείτονος Αχαρνεύς (N. 93), a le secrétaire de l'année suivante. ΤΕΡΕξ (l. 14) est évidemment έπὶ σ]τήλης etc . . . ν του . . (l. 15) est σταθμό]ν τού[τοιν, et se rapporte au poids des deux couronnes, ainsi qu'on peut s'en convaincre si l'on veut compter les lettres. Mais la pierre contient encore une ligne (l. 16) dont on ne voit que deux lettres . . . ξΑ . . , qui ne peuvent faire partie du nom d'une offrande , car il n'y en eut pas d'ajoutée l'année précédente. M' Bœckh considère cette ligne comme la première du 4° inventaire et complète les lettres . . ξΑ . . en τῆ]ξ λ[θηναίας. Mais il est à observer 1° qu'il fut obligé de pousser à cet effet la ligne 16 de 4 lettres vers la gauche, ce qui ne se voit pas au commencement des 3 autres inventaires de cette pierre; 2° que les autres sections de cette inscription sont divisées entre elles par un intervalle, ce qui n'est pas ici le cas; 3° que le commencement du 4° inventaire est contenu, si nous ne nous trompons, dans notre N. 103. Nous croyons donc pouvoir affirmer que cette l. 16 contient des effets additionnels, et en comptant soigneusement les lettres nous trouvons que Μεγακλέου]ξ λ[λωπεκειεύ; vient à occuper justement la place des deux lettres de cette ligne.

103. À quelle division du temple ce fragment appartient-il? L. 4 contient le mot καρχ[πσ]ων. Ce mot se trouve dans les inventaires de l'Hécatompède d'une date postérieure à N. 101 et 102, (C. I. n. 141, l. 8); il se trouve aussi dans ceux du Parthénon (N. 109, l. 14). Mais dans ces derniers il est χρυσοῦν, tandis qu'il est ἀργυροῦν dans les premiers, et nous le voyons dans la présente inscription suivi d'un A. D'ailleurs on ne voit pas dans les inventaires du Parthénon des fioles d'argent, précédant comme ici (l. 3) le καρχήσιον, et on en rencontre au contraire dans ceux de l'Hécatompède. La section B.

La section B. contient le nom du questeur d'Ol. 88, 2. Mais on n'en lit que la syllabe...μαντ....

Les trois lignes ne contiennent que la formule initiative.

1 1 La nature des effets énumerés nous fait voir au premier coup d'œil que ce sont ceux de l'Hécatompède (v. l. 4). Nous avons vu que les effets additionnels de N. 103 s'arrêtaient au second καργήσιον άργυροῦν, que nous rencontrons également ici, l. 4. Mais l'énumération continue après cet article et contient un grand nombre d'autres effets, jusqu'à l. 12, ce qui est une preuve que cette inscription est postérieure à la précédente. Les n. 140 et 141 de C.I., sont aussi d'une date plus récente q ue N. 103, car n. 140 contient avec tous les effets additionnels dix articles de plus que N. 103, et se termine avec θυμιατήριον άργυρούν, et n. 141 en contient 3 de plus que n. 141, et se termine avec ζεφάνω χρυσώ ΙΙ. L'objet qui précède ce dernièr est (l. 44, n. 141) στέφανος χρυσούς, σταθμόν τούτου ΔΔΓ, et c et objet, nous le voyons figurer ici dans l. 9, ainsi que nous pouvons nous en convaincre par la suite et l'arrangement des articles, et par l'identité du chiffre. Les objets énumerés dans l. 10 — 12 sont donc une preuve que la présente inscription est postérieure à n. 141 que Mr Bœckh place à Ol. 89, 3-90, 3, mais qui appartient suivant notre calcul à Ol. 90, 3 — 91, 3. Il est à observer que les effets additionmels de l'avant-dernière année ainsi que la dernière année presqu'entière de n. 141 sont effacés, et que par conséquent plusieurs des articles que nous rencontrons ici ont dû être ajoutés pendant ces deux années. On ne peut d'un autre côté supposer que la section A de cette inscription soit la continuation de m. 141, IV, car dans ce cas cette section se rapporterait à Ol. 91, 2, contiendrait par conséquent le dernier inventaire de la période Panathénaïque, et ne pourrait être suivie par la section B. Nous avons encore une donnée pour arriver à une plus juste appréciation de l'époque de cette inscription, c'est la syllabe VE (1.13), qui commence le nom du secrétaire qui figure le premier dans la formule initiative de la section B., par conséquent de celui qui fait la remise. Parmi les secrétaires postérieurs à Ol. 91, 2, nous verrons (N. 110) que celui d'Ol. 91, 4 s'appelle Λευκαΐος Κωμάργου Αφιδναίος. c'est celui qui remet les effets du second inventaire. La section A appartient donc à Ol. 91, 3, et contient l'inventaire le premier inscrit sur la pierre. Les effets depuis l. 10 furent ajoutés depuis Ol. 91, 1. L. 13, ou l. 12 et 13 contiennent peut-être les effets ajoutés cette même année, Ol. 91, 3.

Le commencement de section B a été complété de N. 109 et 110 et de n. 142, C. I.

105 et 106. La première de ces inscriptions est un petit morceau de marbre long de 0,15, large de 0,1. La seconde est au contraire écrite sur une grande pierre, sur le revers de N. 110. Ayant attentivement comparé ces deux fragmens informes, nous avons reconnu qu'ils font partie de la même pierre, et nous les représentons ici de la manière dont ils doivent être juxtaposés. L'inscription entière dissère de toutes celles que nous avons publiées dans ce chapitre. Elle s'accorde au contraire avec n. 139 de C. I., (comparez l. 20 avec C. I. n. 139, l. 11 et l. 5 avec n. 139 l. 13), qui contient les inventaires des effets consacrés dans le Parthénon, ou le sanctuaire de la Déesse. Le nom [λνα] ρλύστιος (sect. B l. 8) suivi d'un intervalle et de la formule [Τάδε] οι ταμίαι (l. 9), appartient au secrétaire (έγρ....l. 8) sous lequel furent ajoutés les effets additionnels de la section A. C'est le gentilé d'Ebbia;, secrétaire d'Ol. 86, 4, (N. 90, 92, C. I. 137). Dans la section C, (l. 10) on voit le nom δωρος Κριτ[έου] figurer à la place du secrétaire qui fait la remise de l'année suivante; et en effet . . . δωρος Κριτίου Αριδυαίος est le secrétaire d'Olympiade 87, 1. (N. 100). On voit d'ailleurs aussi par le nombre des offrandes que cette inscription est antérieure à n. 139 de C. I., qui est placé par Mr Bæckh à Ol. 88, 3 et 4, et appartient par conséquent à Ol. 89, 3 et 4. ΤΙΟΑΦΙ (l. 6) est donc . . δωρος Κριτίου Αφιδναίος, le secrétaire auquel la remise est faite, comme ΙΟ Ε ΙΑΜΠ (1.7) est Κράτης Ναύπονος Λαμπτρεύς le secrétaire précédent; OEAS (1. 5) doit donc appartenir au nom du secrétaire qui fait la remise, et est en effet Εύθέας Αναφλύστιος (v. N. 90 et 92). L. 4, OITA est οι τα[μίαι]. Les trois lignes qui précèdent appartiennent à l'inventaire d'Ol. 86, 3. KPA l. 1 est à notre avis Κράτης, le nom du secrétaire sous le quel des ἐπέτεια furent ajoutés, car ce ne peut être κράνη, ce mot devant être placé à la dernière ligne (l. 3) de l'inventaire, ainsi qu'on peut le voir par l. 19, qui est la dernière de l'inventaire suivant. Dans 1. 12 nous voyons avant AK[[νάκαι] les lettres T. \E. Dans toutes les autres inscriptions de cette nature (v. N. 110), Ακινάκαι est précédé par ἀριθμὸν, et il reste une lacune de 4 lettres entre les deux mots. Cette lacune est remplie par le mot ci-dessus que nous croyons être ΤΑΔΕ. (Αριθμόν τάδε, ces objets ont été dénombrés). Les divers articles sont complétés des inventaires suivants jusqu'à N. 111, et surtout de N. 109, ainsi que de C. I. n. 139 qui est très incomplet. Χαλαά III. Κλι . . . l. 7, est complété de N. 110, l. 10.

107. Ce fragment contient aussi des offrandes du sanctuaire. Il contient moins d'articles que n. 139 de C. I. (comparez l. 6, avec l. 14 de n. 139), et lui est par conséquent antérieur. Il parait au contraire postérieur à N. 106, car ici l. 7, se termine avec le chiffre ΔIII, appartennant à un objet qui vient dans l'inventaire après κλινῶν πόδες, le dernier effet de l'inventaire s. N. 106. Il faut donc chercher son époque d'Ol. 87, 2 à Ol. 89, 2. L. 8 contient un nom propre que nous lisons Δίογνις ἰσάνδρου Πει[ραιεύς]. Le mot ο[Ις] qui le précède nous indique qu'il appartient à un secrétaire, et sa place dans la première ligne d'une section fait bien voir qu'il est au secrétaire sous le quel furent ajoutés les effets additionnels. Tous les noms des secrétaires d'Ol. 88, 2 à 89, 2, nous sont plus ou moins connus par n. 138 de C. I. et par nos N°s 93, 95, 102, 103. Ceux d'Ol. 87, 3 et 4 et 88, 1, le sont également par nos N°s 93 et 102. Il ne nous reste donc pour ce secrétaire dans les bornes que nous avons indiquées (d'Ol. 87, 2 à Ol. 89, 2) que l'année d'Ol. 87, 2.

Le premier fragment de ce contenu trouvé dans l'Acropole, fut celui que nous inserrons ici s. N. 110. Nous le publiames dans l'un des cahiers du journal Archéologique de la Grèce (ann. 1837 s. n. 18). N. 105,

107 et 111, furent trouvés et publiés dans le même journal en 1839 (s. n. 256, 257 et 258), enfin N. 110, trouvé en 1840 et publié s. n. 499, vint confirmer les conjectures que nous avions avancées en publiant les autres fragmens moins parfaits, ou compléter les lacunes qui y restaient.

\$. 25. \$ ANOEMON (l. 3) combiné avec HO. . \$ AN . EM . (N. 110, l. 12), nous a fait sonjecturer δρμος ἀνθήμων un collier travaillé en fleurs, et cette conjecture a été confirmée par N. 109, l. 25. — \$. 29. Dans l. 5 nous lisons κλίναι χιουργεῖς ΠΙΙΙ (μΝΑΙΧΙ . . PA . N. 110, l. 13), 8 lits faits à Chio. Le mot χιουργεῖς se rencontre dans Athénée; il est aussi confirmé par l'adjectif Μιλη-ενουργεῖς (faits à Milet), de N. 109, l. 26. Le chiffre numérique d'Ασπίδες ἐπίσημοι (l. 5) (boucliers portant enseigne ou emblème) est ici FI et non pas FI comme dans n. 139 de C. I. et dans N. 110, l. 14. Après Λύραι ἐλεφάντιναι ΙΙΙΙ (l. 7) suivent plusieurs effets que nous voyons dans N. 109, l. 10 et 27 et N. 110, l. 17, mais aucun d'eux n'est accompagné du chiffre ΔΙΙΙ (l. 8). Ce chiffre doit donc nécessairement appartenir à Κύλλ[ακες?], N. 110, l. 17, dont le nombre ni le poids n'a été conservé dans aucun des fragmens existans. Une inspection plus exacte de la pierre nous a convaincus que le chiffre du poids de l'effet additionnel (l. 10) est σταθμὸν τούτου ΗΗΗΗ et non pas FΗΗΗΗΗ, comme nous Tavons indiqué, et comme on le voit dans N. 109, l. 11 et 28 et dans n. 139 G. I. l. 16. Dans le premier de ces deux passages il est précédé par les mots . · γυρος, σταθμὸν τούτων, οù le pluriel τούτων après Le singulier ἀργυροῦς, indique que le chiffre exprime le poids non seulement du cheval d'argent qui précède, mais aussi collectivement des gobelets dont ΔΙΙΙ (l. 8) n'indique que le nombre.

108. Ce fragment, fut trouvé dans les fouilles aux environs du temple d'Erecthée. Il est presqu'entièrement effacé, et ce n'est qu'avec la plus grande difficulté que nous sommes parvenus a en déchiffrer le contenu. Il est superflu de prouver qu'il traite de même que N°. 105 etc. des effets consacrés dans le Parthénon. En le comparant aux autres inscriptions du même sujet qui nous ont été conservées nous trouvons qu'il contient moins d'objets que N. 100 et 111, car sa dernière ligne s'arrête à Τετράδραχμον χρυσοῦν σ]ταθμόν τούτου Γ[HHIC. Peut-être contient-elle encore les mots δνυξ ect. que nous voyons dans l. 18 de N. 109. Dans ce cas son contenu serait égal à celui de N. 109 et aussi à celui de n. 139 de C. I. G. Il serait par conséquent antérieur à N. 110, c à d. à Ol. 91, 3, et pas trop éloigné de N. 109 (Olympiade 90, 1 et 2) ou de n. 139, C. I. (Olympiade 89, 3 et 4). 1. 2 nous offre les syllabes BIAS. E qui font certainement partie d'un nom propre. En effet le nom du secrétaire des questeurs en Ol. 89, 3, est Πρεσ βίας [Σ]η[μίου] (C. I. n. 138, 139 et 140). Le présent fragment appartient donc ou à la remise des questeurs d'Ol. 89, 2 à ceux d'Ol. 89, 3, ou à la remise des questeurs d'Ol. 89, 3 à ceux d'Ol. 89, 4. Ce n'est certainement pas le nom du secrétaire précédent que nous lisons, car dans ce cas nous ne verrions pas dans l. 3 le mot έγραμμάτευε. Par conséquent notre fragment ou précède d'une année le n. 139 de C. I. G., ou en fait partie. On n'a qu'à comparer les deux inscriptions pour se déclarer en faveur de cette dernière conjecture.

De l. 13 nous voyons que la lacune qui reste (N. 109) entre ἀσπίδες ἐπίχαλκοι et δίφροι est | (qui appartient au chiffre des boucliers ΔΔΔΔ|). Θρόνοι Δ||, 12 thrônes (1).

⁽¹⁾ Cet article fut supprimé par erreur dans toutes les traductions de ces listes, excepté dans Nº 105, où cependant il faut écrire (§ 9) 12 fauteuils au lieu de 8. Dans les listes grecques, N. 105, l. 3 et 18, N. 108, l. 13, N. 109, l. 8 et 26, écriv. Θρύνοι ΔΙΙ au lieu de ΓΙΙΙ, et dans N. 107, l. 6, et N. 110, l. 15, écrivez Θρύνοι ΔΙΙ au lieu de ΙΙΙΙ.

Dans l. 15 nous voyons que la lacune entre χύλιχες et ἐπάργυρος doit être remplie de cette manière Κύλιχες ἐπάργυροι, ἔππος ἀργυροῦς. Il parait cependant qu'il y a dans l'inscription s. N. 107 une variante à ce passage, et qui il y est écrit Κύλιχες ἐπάργυροι ΔΙΙΙ, ἔππος etc... De l. 16 nous voyons qui après ἀκινάχης ἐπίχρυσος ἄσταθμος suit gιάλαι ἀργυραῖ etc.

La lacune entre ἀσπ[ὶς ἐκ Λέσδου ἐπίσημος χρυσῆ (N. 109, l. 13) et . . . κον (l. 14) est remplie par l. 18 de cette manière : . . . ἐκ Λέ]σδου Ἰλλυρικὸν, οὰ le substantif neutre (peut-être ζίφος ου ποτήριον) nous est inconnu. C'etait un objet d'une fabrique d'Illyrie, pris dans butin de la ville de Lesbos, qui fut conquise en Ol. 88, 1.

De l. 20 nous voyons le poids de la seconde couronne $\triangle \triangle \Box \vdash \vdash [\vdash \vdash \vdash (v. N. 109, l. 16).$

De l. 21 nous apprenons le poids de la 4° couronne AAAFF[F (v. N. 109 l. 17).

L. 22 se termine avec le poids du tetradrachme : Γ [\vdash \vdash | Γ [\vdash | Γ [\vdash | Γ]. Une partie de I. 23 est conservée dans n. 139 de C. I.

L. 24 et 25 appartiennent au commencement de la remise des questeurs d'Ol. 89, 4 à ceux d'Ol. 90, 1. |O est la fin du nom patronymique du questeur Εύφημος. Dans l. 25 on voit Εὐγένη]ς Λυσ[άνδρου (v. C. I. G. n. 139, l. 24 et 25).

109. Cette inscription sut trouvée en 1840 dans les souilles saites à l'Est du temple d'Erecthée. L'époque en est déterminée par les noms propres que nous voyons dans la section B, (l. 19 et 29). Le nom de Λύχων Πρ[ασιεὺς] nous est connu par n. 140 de C. I. M^r. Bœckh l'y place à Ol. 89, 2: il appartient par conséquent à Ol. 90, 2. Πρασιεὺς est le gentilé de Πρασιαὶ, un bourg situé sur le grand port qui s'ouvre à l'Est de l'Attique, et qui porte aujourd'hui le nom de Porto Raphti de la statue d'un empereur romain assise sur la cime d'une île au milieu du port, et que le peuple compare à un tailleur assis à son travail. Nous connaissons aussi le nom du secrétaire [Φορ]μίων Κυδαθηναιεὺς, de n. 141, C. I. Il appartient à Ol. 90, 3. La présente inscription contient donc Ol. 90, 1 et 2, et suit immédiatement à n. 139 de C. I. et notre N. 108 (Ol. 89, 3 et 4), faisant partie de la même pierre. Il est extraordinaire que le nom du questeur d'Ol. 90, 3, soit ici Χαρίνω Αλεξιμάχου Αλεεῖ, tandis que dans n. 141 de C. I. on lit Πυθοδώρω λλαιεῖ. Si ce n'est une erreur de l'une ou l'autre de ces inscriptions, il faut que le questeur Χαρίνος λλεεῦς, qui est ici celui qui reçoit les effets au commencement de l'année, eût été par quelque accident remplacé pendant le cours de cette année par un autre individu de son dème, par Πυθόδωρος λλαιεῦς (de λλαὶ Αραφνίδες ου Αἰζωνίδες) qui est cité dans n. 141 de C. I. comme le questeur qui fait la remise à la fin de l'année.

Les deux sections se complétant mutuellement, nous font connaître un grand nombre d'offrandes qui n'ont pas été conservées dans n. 139 de C. I.

Pour § 2. voyez l. 21 et n. 139, C. I. l. 4.

- » § 3. idem.
- p § 4. voyez C. I. n. 139, l. 5.
- § 5. voyez N. 106, l. 11. et N. 108, l. 5, et C. I. n. 139 l. 6. Καρχήσιον est une coupe étroite au milieu, large aux bords. Υπάργυρον (n. 139 l. 6 ATPON pour ΛΥΡΟΝ) est ce qui est fait d'argent plaqué d'or. Mais quel est le mot ΗΕΙΑΕΙ que nous lisons très clairement sur la pierre? Mr. Bœckh a lu (C. I. n. 139, l. 6) ΕΛΑΙξΙ, et a proposé ΕΙΛΙξΙ. Etienne de Byz. donne Ελαιείς comme gentilé d'Ελαιοῦς. Mais le gentilé Ελαι(ε)ούσιος est plus naturel. Le mot Ελειες se trouve aussi dans

l'Etynol., où Groteserd a voulu lire Ελεοῦς, ou Ελενεῖς (de l'île d'Hélène). Plus tard (Encycl. de Pauly. 1. p. 936) il s'est ravisé et a cru qu'Eλεεῖς est un bourg à part, situé près des marais du Phalère. C'est ce que prouve notre inscription, où Ελάει est le datif de Ελας, qui est une autre forme de Ελος (marais). Le nom du bourg serait donc Ελας et le démote Ελεεὺς.

- § 6. voyez l. 22, et C. I. n. 139, l. 7.
- § 7. voyez l. 23, et C. I. n. 139, l. 7. Πρόσωπον est un visage et aussi un masque. Les vainqueurs aux jeux du théâtre avaient l'habitude de consacrer des masques aux Dieux. On en a trouvé plusieurs en marbre sur l'Acropole et ailleurs.
 - § 8 et 9. voyez l. 23, N. 110, l. 9. C. I. n. 139, l. 8. Κέρατα sont des coupes en forme de cornes.
- § 10. voyez N. 110, l. 9. Αριθμὸν est ici comme dans n. 150 de C. I. l. 15. Ce mot signifie que les chiffres qui suivent désignent le nombre et non point le poids des effets, qui n'étaient peut-être pas de nature ou de matière assez précieuse pour être pesés.
- § 11. voyez N. 110, l. 9 et 35. Ακινάκης est un sabre oriental, un cimeterre. L'un de ces sept cimeterres était sans doute celui de Mardonius, qu' on avait consacré à l'Acropole (1).
- \$ 12. voyez aussi N. 110, l. 35, et n. 139, C. I. l. 9, où Mr Bæckh a cru devoir compléter en θηρίπλειον, une espèce de coupe (2), les syllabes VEION, car λεῖον lui paraissait sans signification. En publiant en 1837 le n. 110 (dans le journal Archéol. d'Athènes) nous avions soupçonné que ΓΙV. ION pouvait être πιλίδιον. Mais ici le mot VEION est distinctement écrit et séparé par trois points du chiffre ΓΙ qui le précède. Il n'est pas probable que ce mot soit λείων, λέων (un lion, comme λείουσι, Il. Ε. ν. 783). Λεῖον a peut-être quelque signification inconnue d'une espèce de coupe. Mais λεῖα (au pluriel), même mot que λαῖαι ου λάες, signifie aussi les poids que les tisserands suspendent à leurs métiers, ainsi que tout autre poids (3). C'est peut-être dans cette acception qu'il est employé ici. On trouve souvent dans les tombeaux d'Athènes de petites pyramides de brique, à base carrée, et percées d'un trou vers leur sommet. Ce sont apparemment ces λεῖα, ou poids des métiers à tisser, qui devaient être des objets d'un usage journalier dans les ménages antiques, où chaque femme faisait elle-même la toile nécessaire à la maison. Un pareil objet parait très propre à être consacré à la Minerve ἐργάνη, la déesse protectrice des fileuses.
- § 13. voyez N. 110, l. 10, et C. I. n. 139, l. 9. Στάχυες sont des ornemens en forme d'épis, travaillés en bois doré ou en métal.
- § 14. voyez C. I. n. 139, l. 9, οù .ανω avec une lettre qui manque au commencement, doit être lu κανὼ et non pas ἄνω. De cette manière les adjectifs (ὑποξύλω καταχρύσω) seront au nominatif duel, et non pas au génétif singulier, et la construction sera naturelle. En effet le chiffre II qu'on voit dans N. 110, l. 10 ne laisse aucun doute sur le nombré du substantif qui précède, et .ανὼ au duel ne peut être

^{(1) •} Αναθήματα δὲ δοα ἄξια λόγου, τῶν μὲν ἀρχαίων δἴφρος ὀκλαδίας ἐστί. Δαιδάλου ποίημα· λάφυρα δὲ ἀπὸ Μήδων, Μασιστίου εραξ, δς είχεν ἐν Πλαταιαῖς τὴν ἢγεμονίαν τῆς ἵππου, καὶ ἀκινάκης, Μαρδονίου λεγόμενος είναι. • Paus. I. — Επειτα ταμιεύσας ἐν Ακροπόλει, τὰ ἀριστεῖα τῆς πολεως ἀ ἐλαδεν ἀπὸ τῶν δαρδάρων, ὑφηρημένος ἐξ Ακροπόλεως· τόν τε δίφρον τὸν ἀργυρόποδα καὶ τὸ ἀκινάκη ν τοῦ Μαρδονίου, δς ἦγε τριακοσίους Δαρεικούς. — Démesth. C. Timocr. — • ὁ γὰρ Εέρξου δίφρος καὶ ὁ ἀκινάκης Μαρδονίου, ὁ μὲν ἐκ Σαλαμίνος, ὁ δὲ ἐκ Πλατεαίων ἀνετέθησαν ». Ulp. au troisième Olynth. — • Τὸν ἀργυρόποδα θρόνον καὶ κινάκη ν τὸν χρυσο ῦν». Schol. de Thucidide, aux mots ε σκύλα Μηδικά. • Thuc. II.

⁽²⁾ Athen. XI, p. 472, e.

⁽³⁾ Hiero. pneum. I, p. 218.

que κανώ. D'ailleurs ce mot est confirmé par une inscription postérieure à la 94° Olympiade et qui sera publiée dans le cours de cet ouvrage. Ces corbeilles (κανᾶ) servaient aux sacrifices (τ), et ceux qui les portaient s'appelaient κανηφόροι.

- § 15. voyez l. 5 et 24, et N. 110, l. 10. Θυμιατήριον était suivant Pollux (2) le gril de l'autel; mais ici il doit signifier un encensoir, car un gril ne peut être de bois.
 - § 16. voyez C. I. n. 139, l. 10. Voyez aussi l'observation sur § 3 de N. 100.
 - § 17. voyez N. 110, l. 11. C. I. n. 139, l. 10. C'est un lit ou un canapé de bois doré.
 - § 18. voyez N. 110, l. 11. Γοργόνειον est une tête de gorgone.
- § 19. voyez N. 110, l. 37. Ká $\mu\pi$ oc est une espèce de monstre ou serpent marin (3). Ce sont ici sans doute ceux qui ornaient la tête de gorgone.
- § 20, 21 et 22, nous ne savons pas de quels matérieux était le cheval et les autres effets énumérés ici. Par l'expression de § 26 il parait qu'ils étaient en bois doré.
 - § 23 et 24. voyez l. 25, et C. I. n. 139, l. 11.
 - § 25. voyez l. 25. Voyez aussi l'observation à § 25 de N. 107.
- § 26. l. 25 se termine par ΔΡΑΚΟΝΕΓΙΧΡΥ €. l. 7, qui doit en être la continuation commence par EAYTAKYNE. J'ai cru devoir retablir le texte de cette manière: Δράκων. ἐπίχρυσα ταῦτα, Κυνῖ, ce qui explique pourquoi tous les objets depuis § 18 ont été simplement énumérés, sans aucune désignation de la matière dont ils étaient faits. D'après cette version EAYTA est ταῦτα, et KYNE est un mot à part.
- \$ 27. Κυνή est la forme attique pour Κυνέη, un bonnet de peau de chien. On employait ce mot pour désigner aussi des bonnets de tout autre espèce, et même des casques de métal, (Κυνέη πάγχαλχος, Hom. Od. Σ. v. 328). Il parait que sa forme différait de celle du κράνος, que nous voyons plus bas (§ 42).
 - § 28. V. N. 110, l. 13. C. I. n. 139, l. 12.
- § 29. V. N. 107, l. 5, et l'observation sur § 30 du même N°.
 - § 30. V. 1. 26. Ce sont des lits faits à Milet.
 - \$ 31 et 32 proviennent peut-être du butin fait sur l'ennemi (4).
- § 33. Parmi ces cuirasses était sans doute aussi celle de Masistius, général de la cavalerie des Mèdes à Platée (5).
- § 34. V. l. 26, (où l'adjectif est écrit inique), et N. 107, l. 6, où le chiffre est distinctement écrit [4].
 - § 35. V. N. 110, l 40. C. I. n. 139, l. 13.
- § 36 et 37 contiennent sans doute le siège pliant qu'on attribuait à Dédale, et le fauteuil de Xerxés (6).
 - § 38, 39 et 40 V. l. 27. où le chiffre IIII est bien visible.

^{(1) .} Kai καντύν δε άναγκατον ὑπείναι . . . (εἰ θύεις). . Pol. X, 18.

^{(2) «} Θυμιατήριον... τὸ δε αύτὸ καὶ ἐσχάριον, οίμαι, καλείται, ὡς που άμελει ὁ μείζων δωμὸ; ἐσχάρα. » Pol. X, 18.

⁽³⁾ Lycophr. 414.

⁽⁴⁾ Mndina guila, Thuc. II. - Diod. II, 12. - Aápupa and Minder Paus. I.

⁽⁵⁾ Paus. ib. - (6) V. Note 1. de p. 155.

- § 41. Voyez l. 27. Le mot ἐλεφαντωμένη, bien qu'il paraisse étrange est cependant bien lisible. Il vient d'ἐλεφαντόω, garnir d'ivoire.
- § 42. Ce sont des casques d'une autre forme que la κυνη. Ils étaient probablement dépourvus de panaches.
- § 43. Le chiffre est ici ΔII , à N. 110, l. 16, il parait être $\Delta \Gamma$; nous préférons la première version, d'abord parcequ'elle est la plus distincte, et secondément parcequ'il est naturel que les pieds de lits soient en nombre pair; les 12 pieds appartiennent à 3 lits, à moins que par $\pi \delta \delta s$; on n'entende ici tout le bois du lit.
- \$ 45 47. V. I. 11. N. 108, I. 7. N. 110, I. 16 et 17. C. I. n. 139, I. 16. Le poids est commun à ces 3 objets, comme cela est prouvé par le pluriel τούτων, figurant immédiatement après le singulier επάργυρος.
 - § 48. V. 1. 28, et C. I. n. 139, l. 16, où il manque le chiffre | 1.
 - § 49. V. l. 28, et C. I. n. 139, l. 16.
 - § 50. Pour le substantif qui est effacé V. Nº 108, l. 16. Pour le poids v. aussi C. I. n. 139, l. 17.
 - § 51. V. l. 29, et C. I. n. 139, l. 17.
- § 52. V. l. 29. Mr Bæckh avait bien déviné le mot Μεθυμναίων; mais il crut que Méthymne la quelle se rattache le mythe d'Arion et d'Orphée, devait naturellement consacrer une lyre. Nous voyons ici que l'offrande était une συδήνη, un étui de flûte, un étui d'arc ou un carquois (²).
- § 53. V. C. I. n. 139, l. 18. La formule ne nous parait pas, comme à Mr Bœckh, désigner und offrande des Lesbiens, comme παρὰ Μεθυμναίων désigne l'offrande des Méthymnéens, mais plutôt un objet pris sur le bûtin de Lesbos lorsque cette ville fut prise en Ol. 88, 1, c. à d. 8 ans avant notre inscription, et 6 ans avant n. 139 de C. I. Notre N° 107 qui est de 3 ans antérieur à cet événement ne contient pas cet article.
 - \$ 54. l. 14. Il ne nous reste du substantif que la syllabe . . xòv.
- \$ 55, 56. V. Pour le poids l. 30, et C. I. n. 139, l. 19. Nous pensons que le pluriel τούτων qui suit au duel καρχησίω n'est pas une negligence du lapidaire comme Mr Bæckh l'avait cru, mais qu'il se rapporte en commun aux deux articles précédens.
 - \$ 57. l. 14 et 15. V. l. 30. Ces cotyles sont apparemment aussi pris sur le butin.
 - § 58. l. 15. V. C. I. n. 139, l. 20.
 - § 59. l. 15 et 16. V. C. J. n. 139, l. 20.
- § 60. l. 16. V. l. 31. C'est une couronne d'or de Minerve Victoire. Appartient-elle à la statue de la vactoire dont le temple était à l'entrée de l'Acropole, ou bien à la victoire que la Minerve chryséléphantine de Phidias tenait dans la main, c'est ce que nous ne pouvons décider.
 - § 61. l. 16 et 17. V. l. 31, et C. I. n. 139, l. 21.
 - § 62. l. 17. V. C. I. n. 139, l. 22.
- \$ 63. l. 17 et 18. V. l. 32. N. 110, l. 24. C. I. n. 139, l. 22. Ce τετράδραχμον n'est certainement pas une monnaie; car une monnaie de la valeur de 4 drachmes d'or, peserait tout juste 4 drachmes d'or, et vaudrait beaucoup plus que 7 dr. et 2½ obol. d'argent. Pour la même raison ce n'est pas un poids de balance. C'est donc un vase servant de mesure, et contenant 4 drachmes d'un certain liquide.

⁽¹⁾ Suid. Hesych.

\$ 64. Un onyx monté en bague; la bague est en or. Mr Bœckh avait rempli la lacune par σφραγίς. Il n'a pas été pesé. Comme n. 139 de C. I. est antérieur à la présente inscription, et que nous y voyons quelques lettres suivre à ἄσταθμον (ΤΟ: ΤΟΥ), il faut supposer qu'il y a encore un objet qui suit ici aussi à \$ 64.

La section B. se termine également avec le même article, qui était peut-être aussi suivi d'une autre offrande.

- 110. On voit par la première ligne de cette inscription qu'elle se rapporte à la première année d'une période Panathénaïque ou à la troisième année d'une Olympiade. En effet par les noms propres (Πολυμήδης Κηφισίονος Ατηνεύς, Λευκαῖος Κωμάρχου Αφιδναῖος) qui sont les mêmes que ceux de n. 142 de C. I. nous voyons qu'elle appartient à Ol. 91, 3, car M. Bæckh place n. 142 à Ol. 90, 3. De même la section B. appartient à Ol. 91, 4, et nous voyons dans l. 27 le gentilé Αχαρνεύς qui appartient au questeur Πολυξενίδης que nous connaissons de C. I. n. 142. Cette inscription est donc postérieure à la précédente de toute une Olympiade. Aussi dans la première section, dont la fin est en partie conservée, voyons-nous après un plus grand nombre d'effets que dans N. 109. En effet l. 24 se termine avec § 64, qui est le même que § 64 de N. 109. Doit suivre (§ 65) l'effet dont on voit quelques lettres à la fin de l. 23 de n. 139, C. I., mais qui est entièrement effacé dans N. 109. La l. 25 (§ 66) commence par le mot ασημον, sans empreinte et nous pensons que le substantif doit être χρυσίον ου ἀργύριον (¹), de l'or ou de l'argent non monnayé. C'est ainsi que les Grecs nomment aujourd'hui l'argent non monnayé, et de la aussi l'argent en général ἀσήμι.
- § 67 et 68. Un autre objet suit à celui-ci, et puis encore un autre dont nous ne voyons que le poids dans 1. 26.
 - § 69. La première section, et l. 27, se termine enfin par deux soucoupes d'or (χρυσίω). La section B. n'est pas complète.
- 111. L'époque de ce fragment est facilement déterminée par les noms propres de sa section B.

 . PIO ξ έγραμ . . (Αὐτοκλείδης Σωστράτου Φρεά]ριος ἐγραμμάτευε) est le secrétaire d'Ol. 91, 1. Ce secrétaire n'est pas celui des questeurs précédens, parceque dans ce cas ce nom devrait être plus éloigné du commencement de cette section, et qu'on le voit au contraire dans l. 7. qui est la seconde ligne de la section. Ce ne peut être le secrétaire à qui la remise est faite, par la raison que cette section B se rapporterait alors à Olympiade 91, 4, ce qui est impossible, car c'est N. 102, B qui appartient à la dite année, et que d'ailleurs le datif Ασωπῷ de l. 8, indique les magistrats à qui la remise est faite: Αὐτοκλείδης est donc le secrétaire des questeurs qui font la remise, et par conséquent cette seconde section se rapporte à Ol. 92, 1, d'où il suit que la section A. appartient à Olympiade 91, 4, c. à d. à l'année de N.102, B dont elle n'est que la continuation. Aussi dans l. 5 qui est la dernière de section A, voyons-nous une

De la section B. l. 8, nous apprennons le nom du questeur d'Ol. 92, 2, Il est nommé ἀσωπὸς · · · De l. 9 nous pouvons compléter celui du secrétaire d'Ol. 91, 4. En combinant . . ΑΙΟξ Κωμάρχου ἀφιδναῖος de n. 142, C. I. avec ΕΥΚΑ de la présente inscription, nous avons ΕΥΚΑ(ΔΙ)Οξ, ou mieux encore ΕΥΚΑΙΟξ, car le nombre des lettres de ce dernier nom correspond plus éxactement

offrande de plus que dans N. 109, . . . λος χρυσούς, qui peut être θαλλός χρυσούς.

⁽¹⁾ Χωρίς δε χρυσίου ασήμου και αργυρίου εν τε αναθήμασιν etc. Thuc. II.

à la lacune de l. 19 de n. 142, C. I. La syllabe initiative E se rencontre aussi dans N. 104. La section B. est incomplète.

Il est à observer que toutes les inscriptions de ce chapitre d'Ol. 86 à Ol. 93 suivent exactement le même orthographe, et que le signe H ne précède partout que les voyelles seules qui sont aspirées dans la langue commune. N° 98 s'écarte seul de cette règle. Comme il contient l'inventaire d'Olympiade 93, 1, il fut écrit sur la pierre l'année suivante, Ol. 93, 2, exactement à la même époque que les N° 56 — 60, comme là, le signe H précède ici aussi des syllabes que la langue n'aspire point, et surtout les prépositions (HEN, l. 4 et 23). Dans N° 99 aussi (Ol. 93, 2), l. 23, le préposition èx est écrite HEK. D'ailleurs conformément à la grammaire ante-Euclidienne l'E et O remplacent l'H et l'Ω, le X et le Φ ξ sont employés au lieu du Ξ et du Ψ, l'N devant l'M se charge en M, et devant le Γ en Γ. La forme de l'Σ est partout ξ.

Des différentes inscriptions que nous avons éxaminées, et de celles du C. I. nous pouvons établir :

I. Liste des offrandes du Parvis. Leur poids Offrandes d'or: Drachmes. Oboles. 1 Fiole d'or; n'a pas été pesée . 1 Couronne d'or 33. B. Offrandes d'argent: 16088 3 Cornes . 528 384 60 1 Coupe de Chalcis 40 3019 . . . 23 Flacons 1 Gobelet qui n'a pas été pesé. . 20119, 2 (et quelques drachmes). Furent extraits du Parvis. 1 Fiole d'or qui n'a pas été pesée, (Ol. 91, 3). V. Nº 97, Obs. (Ol. 93, 1) V. N. 98, Obs. 13133, 3 Cornes d'argent 528, 167. 5 Coupes d'argent 38, 1 Lampe d'argent 13866 3 (Ol. 93, 2). V. N. 99, Obs. 1 couronne d'or . . 33 Il Liste des offrandes de l'Hécatompède. Leur poids. Offrandes d'or: Drachm. Oboles. A. 3 Fioles 2544 1 Jeune fille sur une colonne; elle n'a pas été pesée

> ...1596, e 70

. . . .

4923.

63

650.

3

4 (et quelques drach. qui manquent).

4 Flacons . . .

16 Couronnes

1 Couronne que tenait la statue de la Victoire

(un autre objet)

Somme du poids de l'or

⁽¹ Un effet EAK fut ajouté, No....l. 8.

		100			
B. (Offrandes d'argent:				
	Aspersoir qui n'a pas été pesé.				
	Fioles	800			
	Tasses	400			
	Flacon	192		7.6 %	
	Encensoir	1000			
9.76	(Un autre objet)	214			
	(On dutie objet)				
		2606 .			
9	III Liste des offranc	des du	Parthe	énon.	
			eur p		
ı. (Offrandes d'or:			Oboles.	4
	Couronnes		131,	3	
	Couronnes de Minerve Victoire		62		
	Fioles		732		
•	들어 보고 있는 것이다. 이렇게 하게 되었다면 하면 되었다면 하는 것이 없는 것이 없는 것이다. 그런 그렇게 되었다면 없는 것이다면 없는 것이다면 없다면 없다면 없다면 없다면 없다면 없다면 없다면 다른데 없다면			(at analanas des	ahmas)
	De l'or non monnayé		107	(et quelques dra	cumes).
-	Tasse d'or dont le fond est en argent don		490		
-	consacrée à Hercule d'Hélas		138		
	Statue de jeune fille en or sur une colonne;	elle			
	n'a pas été pesée.				
	Lyre, toute d'or.				
	Bouclier de Lesbos en or, portant un emblème	e.		- 24	
	Mesure de 4 drachmes		7	2:	
	Onyx dont l'anneau est en or; il n'a pas été				
	Soucoupes		• •		
1	Branche d'or	• •			
			1177	51 (et quela	ues drachmes).
B. 0	offrandes d'argent':			-1 (11	
	Clous d'argent		104.		
	Masque id		116	1.0	*
	Fioles	1			
	Corne				
	Gobelets	1	6387		
	2 Tasses	•	0001		
	(Autre objet) couvert d'argent/		oro		
	(Objets effacés)		852		
	Coupes de Chalcis	•	124	•	
•	Cotyles de Lesbos		370		
	(Autre objet)	• •	35,	3	
		1	7988,	3 (et quele	ques drachmes).
Z. O	ffrandes de diverses matières :				And a benefit
(Cimeterres dorés autour.				
	Poids idem.				
19	épis.				
	Corbeilles de bois dorés.				
	Encensoir de bois doré.				,
100	Lit en bois doré.				
	Tête de gorgone				
	Des serpens				
	Un cheval				
	Deux gryphons				
	AFGUA PIVIIIONS				
٠	Un buste de gryphon				
	Un buste de gryphon Une tête de lion				
	Un buste de gryphon				

- 1 Bonnet ou casque couvert d'or.
- 15 Boucliers de bois couverts d'or.
- 8 Lits faits à Chio.
- 10 Lits faits à Milet.
 - 9 Couteaux de combat.
 - 5 Épées.
- 16 Cuirasses.
- 51 Boucliers portant des emblèmes.
- 40 Boucliers couverts de cuivre.
- 12 Fauteuils.
 - 4 Sièges.
- 9 Sièges plians.
- 4 Lyres d'ivoire.
- 8 Lyres.

Une table garnie d'ivoire.

- 3 Casques de cuivre.
- 12 Pieds de lit couverts d'argent.
- 1 Ecu (petit bouclier).
- 2 Boucliers de bois, couverts d'or.
- 1 Cimeterre couvert d'or; n'a pas été pesé. Un carquois en ivoire, garni d'or, offert par les Méthymnéens.

Récapitulation:

								4-1-1	
11	dans l'Hécatompède	d'or mpède				•	drachm. 33, 4923, 1177,	Obole 3 4 5 ½	(et quelques drachmes). (et quelques drachmes).
	a. somme du poids de l'or . B. Poids d'argent						6135,		(et quelques drachmes).
11	dans le Parvis . dans l'Hécatompède	: :					20119 2606,	2	(et quelques drachmes).
III	dans le Parthénon			•			17988,	3	(et quelques drachmes).
	b. somme d	u poi	ds	ďa	rge	nt	40713,	5	(et quelques drachmes),

Si nous réduisons les deux sommes a. et b. au prix de l'argent, la proportion du prix de l'or à celui de l'argent étant de 10 à 1, nous aurons 61350 + 40713 = 102063 = 17 talents à peu près, somme totale du prix des offrandes en argent et en or, consacrées dans les trois parties du temple. Nous avons deux autorités respectables d'auteurs anciens, celle de Diodore (1) et surtout celle de Thucydide (2), qui font monter la valeur des offrandes conservées à l'Acropole à 500 talens. Pour expliquer une différence aussi surprénante nous n'avons pas la ressource de supposer que cette somme comprenait les offrandes conservées dans le Parthénon, aussi bien que celles de tous les temples de l'Acropole; car il est improbable qu'il y eût eu sur l'Acropole des temples dont les richesses s'élevassent à 500 talens, lorsque celles du Parthénon, qui devaient être les plus considérables, ainsi que cela est aussi prouvé par le soin qu'on avait d'en dresser et d'en conserver les inventaires, ne montaient qu'à 17 ou tout au plus à 20 talens, en y comprenant les effets qui avaient trop peu de valeur pour être estimés et pesés.

⁽¹⁾ Χωρίς δε τούτων ήτε πομπεία σκευή καὶ τὰ Μηδικά σκύλα πεντακοσίων άξια ταλάντων άπετήνατο. Diod. II, 12.

⁽²⁾ Χωρίς δέ, χρυσίου ἀσήμου, καὶ ἀργυρίου εν τε ἀναθήμασιν ἰδίοις καὶ δημοσίοις καὶ ὅσα ἰερὰ σκεύη περί τε τὰς πομπάς καὶ τεὺς ἀγῶνας, καὶ σκῦλα Μηδικὰ, καὶ εἴ τι τοιουτότροπον, οὐκ ἐλάσσονος ἦν ἢ πεντακοσίων ταλάντων. Thue. II, 13.

D'ailleurs hucydide mentionne à part les effets des autres temples (1). On ne doit pas non plus penser qu'il comprenait dans la somme des 500 talens l'or et l'argent monnayé ou non de l'Opisthodome, car sa valeur qui était beaucoup plus considérable, est aussi citée à part. La seule conjecture à la quelle nous puissions nous arrêter est que Périclés, dont le but était de donner à ses compatriotes une haute opinion de leur force et de leurs ressources, exagérait dans son discours la valeur de ces offrandes, sans craindre d'être contredit par le peuple, qui ne connaissait pas en détail les objets conservés dans les temples. Diodore n'a fait que répéter Thucydide.

D'après tout ce que nous venons de dire, nous pouvons dresser les tableaux suivans de la succession chronologique des fragmens qui nous restent:

1 Tableau des inscriptions du Parvis.

Il y avait donc en tout 5 pierres contenant les inventaires des offrandes du Parvis. Il en manque une (IV); une autre (III avec le revers) se trouve au Musée de Londres, et nous en possédons trois (I, II avec le revers et V); la moitié inférieure de la première de ces trois est brisée, ainsi que la première année de la dernière.

[

⁽¹⁾ Ετι δε καὶ τὰ εκ τῶν ἄλλων ἰερῶν προσετίθει χρήματα οὐκ ἐλίγα, οῖς χρήσασθαι αὐτούς.. ib. — (4) †παρχόντων δὶ ἐν τῷ Δκροπόλει ἔτι τότε ἀργυρίου ἐπισήμου ἐξακισχιλίων ταλάντων. ib.

⁽²⁾ Par A nous désignous nos inscriptions, par B celles du C. I. Les chiffres qui suivent indiquent les Nos des inscriptions.

2. Tableau des inscriptions de l'Hécatompède

Les inscriptions de l'Hécatompède étaient écrites sur 7 pierres ou peut-être sur 6, si l'une d'elles contenait deux inscriptions sur ses deux côtés (III et VII). Il en manque deux (III et VII), qui n'en faisaient peut-être qu'une seule; deux sont en Angleterre (IV et V, à la quelle il manque la 4° année); la première section d'une pierre (I) est en Angleterre, la 2° et la 3° section sont en Grèce, et la 4° section manque en grande partie. Une seule (II) est toute entière en Grèce, ainsi que des fragmens de la première moitié d'une autre (VI).

3. Tableau des inscriptions du Parthénon.

Des 7 pierres qui contenaient les inventaires du Parthénon, il manque 4 (II, III, V, et VII). La première moitié d'une d'elles (IV) est en Angleterre, et l'autre moitié en Grèce. Des fragmens de deux autres (I et VI) se trouvent aussi dans le Musée de la Grèce.

112.

OMI ETEEME AMIONAT TEOPAPAD SAIPPOOL MIONHOI XAPNEY OLALA

Mais il s'écarte évidemment des formules qui sont employées par les inscriptions contenant les inventaires; ce qui nous reste de cette inscription est si insignifiant que nous ne pouvons d'aucune manière la compléter, n'ayant rien qui nous puisse guider. l. 3 parait contenir le mot ταμιῶν. l. 4 a παραδεξάμενοι ου παραδοῦναι. l. 5 contient la fin d'un nom propre au génitif [Αγ]ασίππου, et les lettres Φl qui suivent sont peut-être le gentilé Φλυεύς. Il est possible que ce nom soit celui du questeur d'Ol. 88, 3, qui serait complété en Ανδροκλῆς Αγασίππου Φλυεύς. Dans l. 6, nous voyons encore le mot τα]μιῶν οῖς. l. 7 contient le gentilé Α]χαρνεύς, peut-être celui du secrétaire d'Ol. 88, 2. Enfin dans l. 8 on peut lire le mot φιάλαι. Cette inscription ne peut se rapporter aux effets du parvis, car leur inventaire pour Ol. 88, 3 et 4, est contenu dans C. I. n. 138. Il est possible qu'elle se rapporte aux effets de l'Hécatompède ou du Parthénon, car les inventaires de l'un et de l'autre endroit pour cès mêmes années nous manquent. Mais le mot ταμιῶν deux fois répété, et ce qui nous reste des 4 premières lignes, font bien voir que ce n'est pas une remise régulière.

113.

```
XP
  AOENAIONEI
 E { HE { ME \ A \ V
  KONO IEY & TE
PAMMATEYEAGE
ΔEMO ONTO ξΕΥ
      E { O E O E {
     LI DE EAN
         APXON
10
            NA
           TON
        MA & TA
    AYOAPPO
 15
      ETAOMONTO
    ΗΔΔΓͰͰξΚ
                 108
    NETAOMONAPE
       \Delta + + + + \xi K E \nu
    EPON & TAOMON
 20
    ГОТ
             EPEIS
           PAKO
```

C'est également un fragment dont le contenu se rapporte aux effets consacrés dans les temples, mais il ne fait pas partie d'un inventaire: son époque est antérieure à la 94° Ol. On y lit:

```
    [İερῶν] χρ[ημάτων].

        2 Εκ Παν αθηναίων είζ  Παναθήναια.
        3 Επί της δουλίης ής Μεγακλής . . .
   1.
        4 . . . Λευ χογοιεύς . . .
   1.
        5 Πρώτος έγ]ραμμάτευε Αθη ναίων τῆ πόλει?
        6 . . . Δημο[φ]οντος Εύ[ωνυμεύς?
   1.
                  . . . τ ής Θεού ές .
   1.
       12
                     σταθμόν τού]των .
   1. 13
   1. 14
                   . δύο ἀρρο .
                  . σταθμόν τού των .
 1. 16
                   . HAAPHH 5x[6] 206
1. 17
                   . ἄσταθμον . άπε . .
    t 18
                   . . At +++ . Σχέλ ος
14 9910 19
                   . ετ ερον, σταθμόν .
   1. 20
                   · HHPΔΔΔ . . . .
    1. 21
                    . θω]ράκω[v, ou δ]ράκων, ou peut être ράκος, la robe sacrée de Minerve.
```

CHAPITRE 5. COMPTES RENDUS.

114.

Marbre blanc, haut de 28' centimètres, large de 19'.

TOISEPISTATESIHOIS A NT I KLESE A PAMMATEY EPITE & TETAPTE & KAI DE KATE & BOVE & HEIMETA 5 VENE & LOCATION SEVEN WWW. ATEYEED | KPATETO (APX) ONTOEAGENAIGIEIN **VEMMATATOENI AYTO** TOYTOTAAE 10 XHHHPEPIAENOMENOM HAVAMENEKTOLDOLEDO ENIAYTO □ Δ Δ X PY { O { TATEPE { | | | A KE NO & TATEPERO A 15

Τοῖς ἐπιστάτεσι οἶς Αντικλής έγραμμάτευ[ε έπὶ τῆς τετάρτης καὶ δεκάτης δουλής ή Μεταγένης πρώτος έγραμμάτευε, έπὶ Κράτητος Άρχοντος. Αθηναίοισιν Λήμματα τοῦ ἐνιαυτοῦ τούτου ταδε. ΧΗΗΗΗ Περιγενόμενομ 10 ΙΙΡΔΔ μέν έχ τοῦ προτέρου EVLZUTOÙ F ΔΔ χρυσού στατίρες Λαμψ]ακηνοί 15 Στατήρες

Remis aux intendans, dont Anticlés était le secrétaire, sous le quatorzième sénat, dont Métagénes était le premier secrétaire, sous l'Archontat de Cratés. Recette des Athéniens pendant cette année:

1470 dr. qui restent de l'année précédente.

Cette inscription fut trouvée sur l'Acropole d'Athènes; la pierre est longue de 0,28 m. large de 0,19 m.; son commencement est intacte; elle est au contraire mutilée par le bas. On voit facilement que c'est un compte-rendu des recettes d'Athènes pendant une année. L'orthographe nous dit que cette année est antérieure à l'anarchie, et la forme des lettres est postérieure à la 80° Olympiade. L'année est désignée par l'Archonte éponyme α ἐπὶ Κράτητος ἄρχοντος » (l. 6). Parmi les Archontes qui ont gouverné depuis d'Ol. 80 jusqu'à Ol. 94, les deux termes que nous avons fixés à cette inscription, il n'y en a aucun qui porte le nom de Cratés. Cependant il est impossible qu'on eût employé dans l'inscription la formule: ἐπὶ Κράτητος Άρχ ντος, pour désigner un autre magistrat que l'Archonte Éponyme. Nous devons donc nécessairement y reconnaître une erreur, et nous sommes portés à croire qu'elle est dans let exte de Diodore. Car la seule manière de satisfaire au temoignage incontestable de notre inscription serait de substituer Κράτης à Χάρης dans le L. XII, 35 de cet auteur. Le nom de Charés est le seul dans toute la liste des Archontes de cette époque qui approche assez de celui de Cratés pour admettre une parcille substitution. Il ne se rencontre aussi que dans le seul passage précité de Diodore. Notre inscription serait donc d'Ol 86, 3, l'année de l'Archontat de ce prétendu Charés.

Le datif τοῖς ἐπιστάτετι (forme hétéroclite pour ἐπιστάταις) qui commence l'inscription, ne peut se rapporter au mot λήμματα (λήμματα τοῖς ἐπιστάτετι, recettes des intendans), car ce mot est immédiatement précédé par un autre datif Αθηναίοιτιν (Αθηναίοισι λήμματα recettes des Athéniens). Il me parait plus juste de rapporter Αθηναίοισι à λήμματα qu'à Αρχοντος; on a pu vouloir dans le premier cas désigner les recettes publiques, pour les distinguer de celles des caisses particulières, tandis qu'on

ne pouvait parler d'un archonte des Athéniens, que s'il s'était agi aussi dans la même pièce de quelque autre peuple de la Grèce Il faut donc sousentendre au commencement le mot εδόθη οù παρεδόθη (fut remis), et en inférer que les recettes de la ville furent remises aux intendans. Nous connaissons à Athènes divers magistrats intitulés ἐπιστάται. Il y avait les ἐπιστάται τῶν δημοσίων ἔργων (1), les intendans des travaux publics; nous voyons (2) trois ἐπιστάται qui avaient l'intendance de la construction du temple d'Erechthée, et qui étaient assistés par un secrétaire. Enfin on donnait le titre d'Επιστάτης au président diurne de la Prytanie, le quel avait probablement aussi pendant cette seule journée de l'exercice de ses fonctions l'inspection suprême sur la caisse publique (3). Il ne peut être ici question que de ces έπιστάται. Comme cette charge n'était remplie que par un seul magistrat qui changeait toutes les 24 heures, on devrait s'attendre à ne le voir mentionné qu'en nombre singulier. En effet dans plusieurs décrets antérieurs à l'anarchie on voit ces magistrats cités pour désigner le jour où le décret avait été rendu (4), et alors un seul magistrat y est nommé, celui du jour même où la séance du sénat fut tenue. Mais ici la circonstance est différente. Il s'agit des revenus versés dans la caisse de l'Etat à diverses reprises, et perçus et gardés par les divers ἐπιστάται qui se sont succédés. Il est donc clair qu'on ne peut y parler d'un seul intendant, comme pour un évenement que se serait passé dans un seul jour, mais que pour un fait continu il fallait mentionner plusieurs ἐπιστάται.

Mais nous voyons encore (l. 2) que ces ἐπιστάται avaient un secrétaire, autre que celui du sénat. Il faut donc supposer qu'en déhors du secrétaire qui changeait avec chaque Prytanie, il y en avait un autre attaché annuellement au sénat, et qui était particulièrement considéré comme le secrétaire des présidens diurnes. Nous lisons en effet dans Pollux (5) qu'excepté le secrétaire κατὰ Πρυτανείαν, il y en avait un, chargé de la garde non pas des décrets, comme le premier, mais bien des lois, et un troisième enfin, dont les fonctions consistaient à faire la lecture des lois et des décrets au sénat et au peuple. On rencontre dans quelques inscriptions l'expression Γραμματεύς τῶν Εουλευτῶν, mise en opposition à Γραμματεύς τῆς Βουλῆς (6); c'est sans doute le second des secrétaires décrits par Pollux qu'on désignait par ce titre, et c'est apparemment celui que nous avons ici comme γραμματεύς τῶν ἐπιστατῶν. Son nom est Αντιαλῆς. C'est peut être le même qui 7 années plutôt (Ol. 85, 1) fut envoyé contre Samos conjointement avec Tlépolémos, à la tête de vingt vaisseaux (7).

L. 3 nous offre une autre particularité dont il est difficile de se rendre compte: ἐπὶ τῆς τετάρτης καὶ δεκάτης Βουλῆς, paraît inexplicable lorqu'on pense que le sénat était annuel. Il serait absurde de croire qu'il y eût une époque où on entendait par Βουλὴ la durée du sénat pendant une Prytanie, et encore on ne pourrait parler du quatorzième sénat, car il n'y avait alors que dix Prytanies dans l'année. Plus tard il y en eut 12 et ensin aussi 13, mais jamais 14. On pourrait penser que depuis l'époque où Clisthènes divisa le peuple en 10 Prytanies, et établit le sénat des 500 au lieu de celui des 400, on eût commencé une nouvelle ère que l'on comptait par le nombre de sénats qui s'étaient annuellement succédés à dater de la modification de cette autorité suprème. Mais cette supposition n'est pas plus admissible ici, car la constitution de Clisthènes ayant été appliquée 86 ans après Solon, ou dans la 68° Olympiade, le 14° sénat nous ménerait à la 70° Olympiade, qui est évidemment antérieure à notre inscription. Il ne nous reste donc à entendre par le 14° sénat que la 14° assemblée du sénat: τετάρτης καὶ δεκάτης (συνόδου τῆς) δουλῆς, depuis

⁽¹⁾ Aesch. c. Ctésiph. — Poll. VIII, 114. — (2) C. I. n. 160. — (3) Schol. de Démosth. Aristog. I. — Eustach. Odys. P. — Poll. VIII, 19, 8. — Suid. — C. I. n. 76. — (4) V. Thucid. IV, 118. — Aristoph. Thesmoph. 372. — C. I. n. 76. (5) Poll. VIII, 93. — (6) Bæckh, Staath. d. Ath. I, 201. — (7) Thuc. I, 117.

le commencement de l'année; le jour du 14° epistate, sous le quel cet acte fut peut-être enrégistre Cette manière de s'exprimer n'était pas usitée, nous l'avouons; mais aussi cette inscription la seule à notre connaissance où l'on rencontre cette formule. Le secrétaire du sénat, c. à d. la première Prytanie, est Métagénés. Αθηναίοις λήμματα τοῦ ἐνιαυτοῦ τούτου τάδε est le titre géné pour toutes les sommes qui suivent. Les chiffres de l. 10 et 11 ne font qu'un seul nombre, 1470 drach et non pas statères, car le mot στατήρες (l. 13) appartient à un autre article. Les lignes 10, 11 et à droite appartiennent à ce nombre, et désignent d'où provient cet article des récettes. Cette somme ét donc restée dans la caisse comme un excedent des récettes sur les dépenses de l'année précédente. Le N fir de περιγενόμενον est chargé en M devant le M qui suit. La conjonction μέν se rapporte aux articles (suivent, aux recettes actuelles de l'année même. Le chiffre à demi effacé de l. 13 est 🏳 et non pas 🞵, ce dernier chiffre ne peut précéder A. 70 statères d'or, à 20 drachmes d'argent le statère (ou à 2 de la company d d'or, la proportion de l'or à l'argent étant de 10 à 1 (1), donnent une somme de 1400 drachme AKENOI, l. 14, avec une lacune de 5 lettres doit être Λαμφσακηνοί. Je ne crois pas que cet adjectif rapporte à στατήρες pour qualifier leur espèce, car il faudrait alors supposer qu'il y eût des statès de Lampsaque différant en valeur de ceux d'Athènes, de Cyzique ou de Phocée, et ces statères ne no sont pas connus; d'ailleurs nous aurions un article de recette, sans qu'il fût désigné d'où cet artic provient, car l. 15 commence avec un autre article: χρυσοί στατήρες. Il me parait qu'il faut entend par στατήρες Λαμψακηνοί des statères provenant de Lampsaque, ou bien qu'il faut lire 🖺 🛆 χρυσ στατῆρες. Λαμψακηνοί, ce dernier mot étant une désignation élliptique du peuple qui envoyait cette somm en tribut. Les premiers tributs des alliés d'Athènes ont commencé à être assemblés à Délos sous Aristid en Olympiade 77, 3, (2). Dix ans plus tard ils furent transportés à Athènes, en Olympiade 79, 4, (3), et servirent non plus à la défense commune, mais à l'embellissement et à la puissance de cette cité. I caisse, lorsqu'elle fut enlevée à Délos, contenait à peu près 1800 talens (4); les immenses construction du Parthénon, des Propylées et de tant d'autres édifices publics en furent défrayées, et en Olympia 86, 3, la caisse qui était déjà depuis 23 ans à Athènes, se trouvait presqu'épuisée, et ne content plus que 1470 drachmes. Il est vrai que trois ans plus tard Periclés assurait les Athéniens qu'il avait sur l'Acropole six mille talens (5) dans la caisse; mais il faut se rappeler qu'excepté les tribu ordinaires, les alliés les plus zélés, et qui trouvaient leur avantage particulier dans la guerre Péloponnèse avaient offert des sommes d'argent considérables aussitôt que cette guerre eût éclaté. Le Lampsaciens, comme tous les habitans de l'Hellespont étaient de leur nombre (6). Il est encore à remarque que si nous ne nous sommes pas trompés sur l'époque de cette inscription, elle coïncide avec le premières inscriptions qui contiennent les inventaires des effets consacrés aux temples. Comme parn toutes les inscriptions de ce chapitre trouvées à l'Acropole il n'y en a aucune qui soit antérieure à cet époque, quoique le trésor eût été à Athènes depuis plusieurs années, il en faut conclure qu'on ne con mença à inscrire sur le marbre les revenus et les dépenses de l'Etat, que depuis que les premiers eurer été déposés dans l'Opisthodome ou l'arrière temple, et qu'ils curent été considérés comme faisant parti du trésor sacré de Minerve.

⁽¹⁾ Bæckh, Staath. d. Ath. I. 22. — (2) Thuc. I, 96. — C. Nep. Arist. 3. — Diod. — Dinarch. c. Démosth. — Dodw ann. Thucyd. — (3) Just. III. Dodw. an. Thuc. — Bæckh, Staatsh. d. Ath. I, 430. — (4) Bæckh, ib.

⁽⁵⁾ Thuc. II. 19 (6) Thuc. I, 117.

Nous savons par plusieurs temoignages des anciens que la caisse publique d'Athènes était placée dans l'arrière temple. Le scholiaste d'Aristophane nous dit que ce temple était celui de Minerve Polias (1). Dans le chapitre III nous avons suffisamment prouvé que les ruines qu'on voit aujourd'hui appartiennent à ce même édifice qui fut élevé la 92º Olympiade et qui, étant composé de deux temples, n'a pas d'Opisthodome. D'ailleurs cet édifice ne fut terminé, ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre précité, qu'Olympiade 92, 3. Il n'existait donc pas du temps de notre inscription et des inscriptions que nous publions plus bas, et qui font mention de l'Opisthodome. À travers les notions confuses qu'Hesychius, Pollux et Ulpien donnent de la position de l'Opisthodome (2) on voit suffisamment qu'on désignait ainsi la partie postérieure d'un temple de Minerve dans l'Acropole. Ce temple n'étant pas celui d'Erechthée, ne peut avoir été que le Parthénon. Nous verrons dans les inscriptions suivantes que les questeurs des effets sacrés du Parthénon étaient aussi chargés de la garde du trésor de l'Opisthodome. S'il. restait encore quelque doute sur la position de cet édifice, les traces qu'on voit aujourd'hui sur le pavé du Parthénon suffiraient pour l'écarter. En effet ses dalles portent les traces d'un mur qui traversait le temple dans toute sa largeur, et le divisait en deux compartimens distincts, dont l'un, celui d'Est, était orné d'un péristyle intérieur comme tous les temples Hypèthres, l'autre au contraire, qui formait la partie postérieure, et qui avait une porte particulière vers l'Ouest, n'était qu'une vaste chambre, recouverte d'un toit supporté par quatre colonnes. C'était sans contredit là l'Opisthodome. Il est donc bien naturel que le trésor public, qui était jusque là conservé ailleurs, eut été déposé dans l'Opisthodome en même temps que le Parthénon fut ouvert et décoré, et que le premier compte-rendu que nous en ayons soit de l'époque où le service des questeurs du Parthénon paraît avoir commencé. Il n'est pas étonnant que ce soient ici les ἐπιστέται et non pas les questeurs de la Déesse qui reçoivent les revenus. Nous avons dit qu'ils avaient: toujours la surintendance suprême sur le trésor, et il est probable qu'ils l'avaient exclusivement avant l'édification du temple et l'institution des questeurs ; cette magistrature n'ayant été que nouvellement établie, il est concevable qu'on mentionne encore les anciens magistrats dans un compte-rendu de la première année.

115.

Plaque de marbre trouvée le 9 juillet, 1842 dans le Parthénon, au milieu des décombres de la mosquée qui fut abattue. Le côté gauche de la pierre est brisé; le côté droit est entier, à l'exception d'une ou deux lettres qui sont effacées au bout de quelques lignes. Le haut et le bas de la pierre ne sont point endommagés.

⁽¹⁾ Comm. de Plutus.

^{(2) &#}x27;Οπίσω τοῦ νεοῦ τῆς καλουμένης Πολιά δος Αθηνᾶς, διπλοῦς τοῖχος, ἔχων θύραν, ὅποο ἡν θησ αυροφυλάκιον, ἐπιιδὴ τὰ χρήματα ἐν τῷ ὁπισθοδόμο ἀπέκειτο. Μέσον δὲ ἐστὶ τῆς Ακροπόλεως, ἔνθα ἡν ταμεῖον, ὅπισθεν τοῦ τῆς Αθηνᾶς Ναοῦ. Schol. d'Aristoph. Plut.

Οπισθόδομος ἐν τῆ 'Ακροπόλει, οὖ τὸ δημόσιον ἀργύριον ἀπέκειτο. Hésych. — Οπισθόδομος, τὸ ὅπισθεν παντὸς οἰκήματος 'Αθηναῖοι δὲ τὸ ταμεῖον τῶν ἱερῶν χρημάτων, ἐπεὶ ἡν ὅπισθεν τοῦ ἱεροῦ τῆς 'Αθηνᾶς. Ειγmol. — Τὸ κατόπιν τῆς 'Ακροπόλεως ὁπισθόδομον, Poll. ΙΧ, 5. — Χρήματα καὶ τῶν ἄλλων ἱερὰ θεῶν καὶ τῆς 'Αθηνᾶς ἔκειτο ἐν τῷ οἰκήματι, ὀπίσω τῆς 'Ακροπόλεως τῶν 'Αθηναίων, τοῦ καλουμένου ὁπισθοδόμου. Ulp. à Timocr.

OSANE KOI NTO EKA I ET I TE EBOVE E HEIK TE IOPA & IO & PPOTO & EAPAMMA I E PONX P E MATONTE € A © E NA I A AMEONKA I X & YNAPXONTE EHO I E ONO & VAMPTPEY & EAPAMMATEYE **ETPATENOIEEE KOPKYPANTOIE** ULEO & I LAKE VA I MONIO I LAKIA 4 IX EONE I A I O T I MOI E YO N Y ME I ΤΙΔΟ {ΓΡΥΤΑΝ ΕΙΑ {ΓΡΟΤΕ {ΓΡΥ 10 E & K A I A E K A E M E P A I E & E V E V Y HT APXONTO & KAIETITE & BOVE & **PAENOTEI OPASIOS POTOSE** 15 I A I H I E P O N X P E M A T O N T E E A FEEDXIEYEKAIXEYNAPXON **EXPONO E ANAPLY ETIQE DOSANS TPATE AD ISE SKOP** OIEEKULEOEIVLAA KONI 20 ENEIKOIVEIAPAKONTI A I ANT I AO E PPYTANEIA E TEITEVE E

- Α. Αθηναΐοι ἀνήλ]ωσαν έ[ς] Κό[ρχυραν τάδε. Επὶ Κράτητος Άρχο]ντος καὶ ἐπὶ τῆς δουλῆς ἢ Μεταγένης Φαεινοῦ] Τειθράσιος πρῶτος ἐγγραμμά[τευεν, ταμίαι τῶν] ἰερῶν χρημάτων τῆς Αθηναία[ς
 - 5 . . . ἐκ Κερ]αμέων καὶ ξυνάρχοντες οἶς Κράτης Ναύπ]ονος Λαμπτρεὺς ἐγραμμάτευε παρίδοσαν] στρατηγοῖς ἐς Κόρκυραν τοῖς πρώτοις ἐκ] πλέουσι, Λακεδαιμονίῳ Λακιάδη, Πρωτέα] Αἰξωνεῖ, Διοτίμῳ Εὐωνυμεῖ,
 - 10 ἐπὶ τῆς Αἰαν]τίδος Πρυτανείας πρώτης Πρυτανευούσης τρ]εῖς καὶ δέκα ἡμέρας ἐσεληλυθυίας τῆς πρυ.] FT.
- Β. Επὶ Αψευδοῦς] ἄρχοντος καὶ ἐπὶ τῆς βουλῆς ἤ Μεταγένης] Φαεινοῦ Τειθράσιος πρῶτος ἐ-
 - 15 γραμμάτευε . ταμ]ίαι ἱερῶν χρημάτων τῆς Αθηναίας . . .] ης Ερχιεύς καὶ χσυνάρχον[τ]ες οἶς Εὐθέας Αἴ]σχρονος Αναφλύστιος ἐγραμμάτευε παρέ]δοσαν στρατηγοῖς ἐς Κόρ-
 - κυραν τοῖς δευτέρ]οις ἐκπλέουσι, Γλαύκωνι
 20 . . . , . . ένει Κοιλεῖ, Δράκοντι

πρώτης Πρυτανευούσης] τἢ τελε[υταία ἡμέρὰ τῆς Πρυτανείας ΑΤΤ].

· Les Athéniens ont dépensé pour (l'expédition de) Corcyre. Sous l'Archontat de Cratés,

sous le sénat dont Métagènes fils de Phaénos Tithrasien était le premier secrétaire. Les questeurs des effets sacrés de Minerve (un tel) du Céramique et ses collègues, dont Cratés, fils de Naupon de Lamptra était le secrétaire, ont remis aux généraux qui ont les premiers fait voile pour Corcyre, à Lacédemonius Laciades, à Protée Æxonéen, et à Diotimus Euonyméen, sous la première Prytanie de la tribu Æantide, treize jours après le commencement da la Prytanie, 6 talens.

Sous l'Archontat d'Apseudés, sous le sénat dont Metagènes fils de Phaénos Tithrasien était le premier secrétaire; les questeurs des effets sacrés de Minerve, . . . és Erchien et ses collègues, dont Euthéas fils d'Eschron d'Anaphlystos était le secrétaire ont remis aux généraux qui ont les seconds fait voile pour Corcyre, à Glaucon de , à . . . énés de Cœlé, à Dracon de sous la première Prytanie de la tribu Eantide, le dernier jour de la Prytanie, 12 talens.

On voit facilement que cette inscription se divise en deux sections que nous avons désignées par A et B, et qui comprennent chacune une année. Malgré que les noms des archontes ne soient pas conservés, et que ceux des premiers secrétaires du sénat paraissent être les mêmes dans les deux Prytanies, mais la diversité des noms des questeurs de Minerve nous apprennent que chacune de ces sections traite d'une année différente. Il s'agit dans toutes les deux d'une expédition en Corcyre (l. 7 et 18). Pour se rendre compte du contenu de cette inscription, on doit remonter aux événemens antérieurs au commencement de la guerre du Peloponnèse:

La guerre s'étant allumée entre les Corcyréens (1) et les Corinthiens à cause de l'intervention de ces derniers dans les affaires d'Epidamne, les Corcyréens eurent recours à l'alliance d'Athènes. Les Athéniens ne voulurent pas rompre leurs traités avec les Péloponnésiens en marchant contre Corinthe, mais ils promirent aux Corcyréens de les défendre contre tout ennemi qui les attaquerait, et envoyèrent dans ce but dix vaisseaux à Corcyre, commandés par Lacédémonios fils de Cimon, par Diotimos, fils de Strombichos, et par Protéas fils d'Epiclés. Un combat naval eut lieu à Climérion, promontoire de l'Epire; la journée fut pour les Corinthiens. Le lendemain de cet événement vingt autres vaisseaux Attiques parurent au camp des Corcyréens. Les Athéniens ayant reconnu que le premier secours envoyé à leurs nouveaux alliés suffisait pour les compromettre avec les Péloponnésiens, sans être assez consiquérable pour déterminer la victoire, envoyèrent cette nouvelle flotte, commandée par Glaucon, fils de Léagres et Andocidés, fils de Léagoras. Les Corinthiens intimidés par ce surcroit de forces se retirèrent chez cux sans engager un nouveau combat. C'est ainsi que se termina l'expédition de Corcyre, qui fut le premier grief des Péloponnésiens contre les Athéniens. D

Tel est le récit de Thucydide (2). Notre inscription vient à son appui. Le côté gauche de la pierre est brisé. Si l'on éxamine les lignes dont les lacunes sont facilement remplies, (l. 4, 6, 7 etc.) on acquerra la conviction que chaque ligne contient 33 — 35 lettres, et qu'il manque 12 lettres à gauche de l. 1. La formule Αθηνεῖοι ἀνήλ]ωσαν, justifiée aussi par C. I. n. 147, remplit exactement cette lacune. Comme les deux comptes-rendus qui suivent se rapportent à Corcyre (l. 7 et 18), il est naturel que les lettres E. KOl....(l. 1) soient ἐς Κόρκυραν. Κόρκυρα est une forme moins ancienne de Κέρκυρα, nom que les grecs donnent aujourd'hui encore à l'île nommée par les européens Corfou, du mot populaire

⁽¹⁾ Habitans de Corfou. - (2) Thuc. I, 24 - 57.

Κορφοί (les cimes) par lequel les Epirotes voisins désignent toute l'île à cause de son aspect montagne Il reste encore dans la première ligne une lacune de 7 à 9 lettres, et la lacune de 1. 2 contenait nom de l'archonte. Nous pouvons facilement remplacer ce nom qui n'est pas conservé. Ligne 6 conti le nom du secrétaire des questeurs de la Déesse (l. 4). Ce nom est Κράτις Ναύπονος Λαμπτρεύς, et n savons qu'il avait rempli ces fonctions en Ol. 86, 3. Or l'Archonte Eponyme de la dite année é Κράτης (1). Ce mot remplit la lacune de l. 2 et l'excède d'une lettre qui reste pour la fin de l. 1 avec préposition ἐπὶ. Mais l. 1, n'en est pas encore remplie : il y reste un espace de 4 lettres que n croyons pouvoir plausiblement remplir par le mot τάδε. La lacune de deux lettres à la fin de l. 2 et 11 lettres au commencement de l. 3 contenait le nom du premier secrétaire du sénat annuel, dont Tel σιος est le gentilé. Ce nom vient de Τίθρας ou Τείθρας, un bourg de l'Attique dont la position ne r est pas connue, mais dont les habitans étaient réputés sauvages et intraitables (2). Il est à remarquer le premier secrétaire de l'année suivante (car le nom du questeur et du secrétaire des effets de la Dé nous aprennent que section B. appartient à l'année suivante) est du même bourg de Tithras (l. 1 Mais une autre remarque plus curieuse encore est que l'espace depuis le mot $\frac{1}{2}$ (l. 2) jusqu'au Τειθράσιος l. 3, est exactement le même que la lacune de l. 14 sans le mot ¾ et avec le nom patronymi **ΦAENO** (l'E pour la diphthongue El), ce qui nous force à croire que le nom du secrétaire éta même dans l'une et dans l'autre année. Pour cela il faut supposer que le hasard eût désigné con secrétaire de la première Prytanie le même individu dans les deux années consécutives, car d'a Pollux (3) ces secrétaires étaient choisis au lot : ou peut être faut-il croire que les secrétaires des P tanics n'étaient pas annuels, mais que leurs fonctions duraient une Olympiade ou une pentétiride, d'ap quoi il suffirait qu'une tribu fût tirée une seconde fois la première du scrutin, pour que le même hou figurat de nouveau comme premier secrétaire. Ce qui parait appuyer cette supposition c'est que fonctionnaires n'appartenaient pas nécessairement aux tribus dont ils étaient les secrétaires, mais q étaient indifféremment élus par le sénat parmi les aïsites (4). C'est ainsi que dans l'inscription, n. de C. I. le secrétaire de la première Prytanie est de Halæ, un bourg qui appartient à la tribu Cécropi à l'Ægéis, tandis que c'est la tribu Æantide qui a la première Paytanie. C'est ainsi encore que le première Paytanie. secrétaire dans notre inscription est de Tithras, un bourg de la tribu Ægéis, tandis que la première Pryt de la section A est à une tribu dont le nom se termine par TI△O €. Le nom même du secrétaire du s commence par un M (l. 2), et la lacune qu'il laisse dans ligne 3 est de 8 lettres. Nous avons vu l'in scription précédente (N. 114) qui est contemporaine de celle-ci (Ol. 86, 3,) que le nom du pres se rétaire du sénat est Μετλγένης. Ce nom remplit exactement la lacune, et nous n'avons pas he ile placer ici.

Les mots ταμίαι τῶν (l. 4), prouvés par ceux qui suivent, sont aussi confirmés par l. 15. Ni l'un l'autre ne laisse de place pour l'article ci. Par l. 5 nous apprennons le gentilé ἐκ Κερ]αμέων du ques d'Olymiade 86, 3, dont le nom nous est inconnu. Le nom du secrétaire (l. 6) ne laisse aucun doute nous le comparons à Nos. 90 et 100; il correspond d'ailleurs parfaitement à la lacune de cette li Le mot qui manque à l. 7 est παρέδοσαν, confirmé aussi par l. 18. Il contient le nombre de lettres rec Il a été plus difficile de remplir la lacune de l. 8. Par l. 19 nous voyons que le mot πλέουσι doit

⁽¹⁾ Voyez plus haut, N. 114. - (2) Et de Byz. - Phot. - Aristoph. Ran. 477.

⁽³⁾ Γραμματεύς δ κατα Πριτανείαν κληρωθείς ὑπὸ τῆς Βουλῆς. Poll. VIII, 98. — (4) V. Bœckh, Staath. de Ath. II, 200

complété en ἐκπλέουσι, précédé par la syllabe οις qui indique un datif pluriel. Reste donc entre l'article τοῖς de la ligne 7 et cette terminaison οις l'espace de 4 lettres. Dans l. 19 au contraire entre la syllabe οις et l'article τοῖς, il doit rester une lacune de 6 lettres. D'où peut venir cette différence, et comment les exalérates de la seconde année peuvent-ils être désignés autrement que ceux de la première? Nous croyons devoir écrire πρώτοις à la première place et δευτέροις à la seconde. En effet l'un de ces deux mots excède l'autre de deux lettres, et il était naturel qu'on qualifiat de première et de seconde les deux expéditions qui se succédèrent, soit que les deux sections de l'inscription eussent été écrites simultanément après la seconde expédition, ce qui nous parait plus probable, soit qu'on eut prévu dès le premier envoi qu'un second le suivrait de près. La lacune de ligne 9 est exactement remplié par le nom Πρωτέα, que Thucydide cite comme celui de l'un des commandans de l'escadre. La lacune de ligne 10 contenait évidemment les mots ἐπὶ τῆς . . . τίδος. La première moitié de ce mot consistait en 4 lettres; mais il y a deux tribus, Aizvric et Asovric qui satisfont à cette condition. Nous ne pouvons décider entre les deux. Les lettres Εξ de l. 11 peuvent faire partie de mot τέσσαρες ou du mot τρε[τ]ς. Comme après Πρυ]τανευούσης qui remplit en partie la lacune il ne reste plus d'espace que pour deux lettres, nous admettons ce dernier mot. Pour le complément de l. 12 voyez N. 116. Cependan le mot Πρυτανείας n'y viendrait pas tout entier; il faut donc supposer qu'il est écrit en abréviation, à moins de croire qu'il est tout à fait omis; mais cela rendrait nécessaire d'ajouter quatre chiffres au nombre qui termine la ligne, et nous croyons que le nombre est entier. La lacune de l. 16 contient le nom du questeur d'Ol. 86, 4. Nous voyons ici que la dernière syllabe de son nom propre est... ης et que son gentilé est Ερχιεύς. (V. p. 77). Ligne 17 contient le nom du secrétaire. Sur son patronymique Αισχρονος, voyez aussi N. 97. La lacune de l. 20 contenait le gentilé de Glaucon. Nous connaissons par Thucydide le nom de son père Léagros, mais non pas celui du bourg dont il était natif. Cette même lacune contenait aussi le commencement du nom d'un autre général qui se terminait en . . . évs., et dont Thucydide ne parle point. KOIVEI sans étre précédé de la préposition èv (ἐν Κοίλη), est, je suppose, le datif de Κοιλεὺς, sans doute l'habitant de la partie de la ville d'Athènes dite Kœlé, qui était un démos. On désignait ordinairement le démote par l'expression ἐκ Κοίλη;. La lacune de l. 20 contenait le gentilé du général Dracon, dont Thucydide ne nous dit également rien. L. 22 devait contenir l'ordre de la présidence de la tribut Æantide (comme l. 10). L'espace ne permet que le mot πρώτης ou τρίτης, et nous ne pouvons prononcer entre les deux, à moins de croire que . . . ΤΙΔΟξ (l. 10) est Δίαντίδος, et que par conséquent il faut lire ici aussi πρώτης. TEITELE. . là où doit venir le jour de la Prytanie est sans doute τη τελευτιία ήμερα της Πρυτανείας. Ces derniers mots remplissent la lacune d'une autre ligne encore qui doit avoir existé, (l. 23), et laissent jusqu'à l'endroit brisé un espace de trois lettres, pour le chiffre de la dépense. Nous croyons que ce chiffre représente douze talens, le double de la somme portée dans la section A, comme les vaisseaux envoyés la seconde fois étaient deux fois aussi nombreux que ceux qui avaient été expédiés d'abord. Nous apprenons donc par cette inscription que la première expédition navale à Corcyre eut lieu, ou au moins fut décidée et payée en Olympiade 86, 3, le 13e jour de la première Prytanie, ou du mois Hécatombæon, le quel jour, d'après les calculs de M' Ideler, correspond au 8 juillet, 343 av. J. C. Nous voyons en outre qu'il s'est passé toute une année jusqu'à l'envoi des vingt galères auxiliaires. Mais comme nous avons appris par le récit de Thucydide que ce secours arriva le lendemain même du combat que les dix premiers vaisseaux avaient livré, nous penchons à croire que l'argent pour équiper la première

escadre fut en effet donné au commencement d'Olympiade 86, 3, et que les généraux furent nommés dès lors, mais que l'année s'écoula en préparatifs, et que l'escadre ne mit à la voile que vers la fin de l'année. Il fallait d'ailleurs ce temps également aux Corinthiens et aux Corcyréens pour équiper leurs flottes respectives. La seconde expédition part le dernier jour de la première ou de la troisième Prytanie d'Ol. 86, 4. Si nous adoptons la dernière supposition, cette année n'étant point une année intercalaire, le dernier jour de la 3º Prytanie, ou le 105º jour de l'année qui commence le 28 juin, tombe sur le 10 Oct.

On voit donc que la saison serait trop avancée pour qu'on expédiât une flotte qui n'arriverait que dans le cœur de l'hiver. D'ailleurs en reculant ainsi le second envoi de secours de 3 Prytanies dans l'année d'Ol. 86, 4, nous mettrons un interval incontestable de plus de 3 mois et demi entre les deux expéditions. Nous pensons par conséquent qu'il faut lire (1. 23) πρώτης Πρυτανευούσης et non pas τρίτης.

Les généraux qui ont accompagné la première expédition sont nommés dans la 1° section. Ce sont ceux-là même que nous voyons dans Thucydide, I, 45. Lacédémonios y est nommé fils de Cimon. Ici, 1.8, nous voyons qu'il est de la commune de Lakia. Nous savons par Plutarque que la famille de Miltiade (son fils Cimon par conséquent aussi) était de Lakia (1); le général Lacédémonios fils de Cimon (Thuc. I, 45), Lakiade (l. 8), est donc évidemment petit fils de Miltiade. Le second général nommé par Thucydide est Diotimos fils de Strombichos; nous apprennons ici qu'il était du bourg d'Euonymos. Il était le père du général qui s'appelait Strombichidés, d'après son grand-père (2). Thucydide cite aussi un troisième général, Protéas, fils d'Epiclés; il est évident que c'est celui dont le nom est mutilé sur notre pierre, mais dont le géntilé Λίξωνεὺς, d'Halæ Æxonides, y est conservé. Le nom Πρωτέας remplit avec ce qui reste du mot Δαχιάδει exactement la lacune de l. 9.

Thucydide mentionne deux généraux qui ont commandé la seconde expédition, Glaucon, fils de Léagros, et Andocides, fils de Léagoras. Nous voyons le nom du premier dans section B, l. 19, et son gentilé, l. 20 est perdu. Mais Andocides, si ce nom est écrit juste, ne se trouve pas sur notre pierre; nous avons à sa place deux autres généraux, dont l'un avait un nom qui se terminait par les syllabes. . . . énés, et il était habitant de Cœlé (v. p. 75), et l'autre s'appelait Dracon ou Dracontides, et était le même peut-être qui figura plus tard parmi les 30 tyrans (3).

Nous avons dit plus haut qu'il faut supposer une abréviation au mot τῆς Πρυτανείας, l. 12, afin que ce mot n'excède pas la lacune à la gauche de cette ligne. Par conséquent le nombre ਜt n'a pu avoir d'autres chiffres qui l'eussent précédé. Mais si l'on supposait ces mots « τῆς Πρυτανείας, » retranchés, on aurait 6 chiffres à ajouter au nombre, qui ne pourrait dans ce cas être moindre de Ηπραφαρίπ, ou de 196 talens. Il n'y aurait pas de raison à croire qu'une somme aussi éxorbitante eût été donnée pour une expédition de si peu d'importance et de si courte durée. On pourrait même calculer les dépenses de cette flotte pour un mois, autant que devait être la durée présumable de l'expédition, de la manière suivante: Comme il est certain qu'en Olympiade 86, 3, la ville d'Athènes n'avait pas besoin de construire les 10 vaisseaux qu'elle voulait expédier, aucune dépense ne doit être calculée pour la construction et même pour l'équipement en gros des navires. Le reste regardait les Triérarques (4). Mais l'état avait à payer la solde des marins et des soldats. On comptait ordinairement l'équipage de chaque trirème à 200 hommes, tant matelots que soldats (5). La solde d'un homme à bord d'un

⁽¹⁾ Οἱ δἱ περι τὸν Μιλτιάδην Λακιάδαι. Plut. Cim. 4. - Milt. 22. - (2) Thuc. VIII, 15, 30, 62.

⁽³⁾ Xénoph. Hist. Gr. - (4) Bæckh, Staath. der Ath. II, - (5) Bæckh, ib. I, 298.

vaisseau était communément, et à l'exception de quelques circonstances où on l'augmenta par des raisons politiques, de 3 oboles; donc une trirème coutait par jour $200 \times 3 = 600$ oboles = 100 drachmes, ou une mine, et par mois trente mines, ou un demi talent. Les dix vaisseaux ont donc dû coûter 5 talens par mois. On peut penser que la ville y ajouta un talent pour des besoins imprévus, ou que la solde fut calculée pour 36 jours, ou pour une Prytanie. D'après ce raisonnement les 20 navires envoyés plus tard doivent avoir coûté 10 talens pour un mois, et 12 talens pour 36 jours. Nous avons dit plus haut que ce dernier nombre remplit exactement l'espace qui manque à la pierre audessus de ligne 22.

116.

117.

TAP { I NETE { I NEKTANAGENA I ON OHILONIETA I TAMIA I PAPE ∆O € LE { PLYEY { KAIX { NAPXONTE { HELL EIK AIX YN APXO EI EAOI (HI PPOKPAT I XOLAPAE I KAI TANEYO (E (TETTAPE EMEPAIE () PPY TANEI A & DEYTE MATEYEEPIEYOYNOAPXONTO 444TO EKPOPIAO 6AEYT EPA & PYTANEYO 8 5 MENAKLEIDE ETP TO ATH: AEYTEPAAOEIEET EITP YTANEIAI PTOKO (T TTXPHHHHPAA TPITEAO (I (EP I TE YOY I A & PEN TEEM TETAPTE { PPY ANEYO E & TE & TPYTAN E DO EL EPITEE AKAMANTIDO EPPYTANE LA OYTON: TX MIHAPPPPP II I PPYTANEIA A AAA TTXXXTOKO TOYTOY TANEIA TOALOETPYTANEYO EE EE EL EL 10 F & PENTE EPA! {ELELY@ TEAO(I (EPITE (A KAMAN E & PPYTANE I A & HTOKO &T ΤΤ ΤΡΙΡΗΗΗΗΔΔΔΔ ΗΕΚΤΕΔΟ (Ι (ΕΓΙ ΤΕ (ΕΡΕ ΔE KATE { PYTANEYO { E YO YIA THE TTAE MEPATTE TPYTANE IA TAF OKOKE PA A LONTO I APAYPLOITO I AND OGEN T E A E NE TOXXXXHPAAHH I 15 **НА МТАНН** ОТИОХ ЧА И ΡΔΔΔΔΓΗΗΗΙ A P X E { K A I X { Y N A P X O N T O ΔΕΓΑ ΡΕΔΟξ ΑΝ ΗΟ Ι Τ TOK LE O (A P X KAIX{YNAPXONTE{EFI{ PITE (BO LE (HEIPL MMATEYE & TPATEAO I & PI LOPONNE & ON A EMO & OENEI A L K I & O ENO & A P I A TPYTANE I AS TETAPTE NEYO(E {TPIT AITE & TPY TANE IA & E 36 ΟΔ ΟΜΟΦΦΑΤΟΚΟ {ΤΟΥΤΟ **ЗН ЧНННЯМОТЭ** A D O E I E E T PATE A D I E NTI LEIKAI & YNAPXO TE {PANA I O N I DO {PPYTANE I A { EN ATE { PP YT EK ATE IEME PA I TE EP EIA EE E LE LYOYIA EHTOKO ETOYTO I E NENE EΓΙΤΕξΦΟΚΙΑΔΟΑΡΧΕ (KAIX ξΥΝΑ PXONTONH AIONTOAPXAIOANAL EΓΙΤΕ ΦΟ ΚΙΑΔΟΑΡΧΕ (KAIX (YN A PXÔNTÔNT PAYPIOITO I ANALOO ΔΙ Δ ΕξΑΧΕ ΡΔΟξΙΟξΚΑ ΙΧΣΥΝΑΡΧΟΝΤΕ ξΕ ΓΙΙ ΕΛ 25 OI AIMATIOHNA & C TO EAPAMMATE YEHELLENOTAMIA I (HENO I (AY) XAPOPI DE I E K ONIDE I KA I X YNAP XOE I FYORER HE KTE IKA I E IKORTE I TER PPYTANE YTOI E AE NETOXXXXPHPAPIIII DEYTE PAC EYO E AO DEKATE I TE (PPYTANEIA (44 TT 30 O { I { EP I TE { EPEXOE I DO { IPYTANEIA { HE HTOKOSTOYTO I SEVENETOHHOTOHHIC PPYTANEYO & E & TPIAKO & TEITE & PPYTAN TOAPXAIOANALOMATO (EPITE (OOKY DI DO A P A Y P I O I TO I ANALOGENTIET I TE & GOKY A 35 E DO (ANHOITAMIAITIMOKLE (E I TEALO (E E { H E I DEMETPI O{KOLLYTEY{POTO{EA I NO { IOIKAIX { YNAPXO { I E TITE { A KAMA Ι ΤΕ { ΓΡΥΤΑΝΕΙΑ { PPTTTTXXXXPHHΔΔΤΟ A DO { I { E P I TE { PANDION I DO { P P Y TANE I TTP PTOKO (TOY TO! (ENENETOHPA +++!!! TE & PPYTANEYO & E & TETAPTE I TE & PPYTA TETAPTEAO(I (EPITE (AIANT PP AA AHHH EIKO & TEITE & PPYTANEIA & HTOKO & TOYTO 45 { Γ P YT ANEI A { ΔEKATE { Γ P Y TANEYO { E { T / C J A M AO IAX 9AO 1 M A L D HAAFFIIC YAT TX PHOADA FHIC KEDALA IONTOKO T NAPXONTONT PHHHA FFFIC KEDALAI TE & I NE K PAN AOENA IONE & PANAOEN 50 IAIA { ENTOI { TETTAP { IN IEIN AOENAIA NIKE E IE I A STIMOK

Α. Ελογίσαντ]ο οἱ λογιστα[ἱ ἐν τοῖς τέ]ταρσιν ἔτεσιν ἐκ Παναθηναίων [ἐς Παναθήναια. Τάδε οἱ τῶν ἱερῶν χρημάτων] ταμίαι παςέδοσ[αν, Ανδροκ]λῆς Φλυεὺς καὶ ξ[υ]νάρχοντες ἐλλ[ηνοταμίαις

	εῖ καὶ ξυνάρχουσι[ν, στρα]τηγοῖς ἱπποκράτ[ει] Χολαργεῖ καὶ ξυνάρχουσιν. Πρώτη δόσις ἐπὶ τῆς Κει οπίδος] πρυτανείας δευτέ[ρας πρυτ]ανευούσης, τέτταρε[ς] ἡμέραι ἐσ[εληλυθυίας τῆς πρυτανείας, ἐπὶ τῆς δο
5	ῆς ἦ] Μεγακ[λεί]δης πρ[ω]το[ς έγραμμ]άτευε, ἐπὶ Εὐθύνου ἄρχοντος, ΦΦ. Τό[κ]ος [τούτοις ἐγένετο ΒΡ ΗΔΔ] ΔΓΗ. Δευτέρα δόσις, ἐπ[ὶ τῆς Κ]εκροπίδος δευτέρας [π]ρυτανευούσ[ης ἐκκαίδεκα ἡμέραι ἐσεληλυ
	α τ]ἢ πρυτανεία, Ε. Τόχος τ[ούτων ΤΤΧΗΗΗΗΕΔΔ. τρίτη δόσις, ἐπὶ τῆ[ς πρυτανεία- ς] τετάρτης πρυ[τ]ανευούσης, [ἐσεληλ]υθυίας πέ[ν]τε ἡμ[έρας] τῆς πρυταν[εί]ας, Α[ΑΕΤΤΤΕΕΔΔΠΗ
10	Τ]ούτων, ΤΧ[FH]ΗΔΡΕΕΕΗΙΙ. Τ[ετάρτ]η δόσις ἐπὶ τῆς Ακαμαντίδος πρυτανεία[ς ὀγδόη; πρυτανευού ης, πέντε [ἡμ]έρα[ι ἐ]σεληλυθ[υἰας τῆ]ς πρυτανείας, ΑΑΑΑ[ΤΤ]ΤΤΧΧΧ. Τόκος τούτω[ν: ΤΧΧΧΧΡΗΔ
	Η Η Η Η Η Πέ τη δόσις ἐπὶ τῆς ἀχαμαν[τίδος πρ]υτανείας ὀγδόης πρυτανευούσης, ἐσεληλ[υθυίας τέσσαρες ἡμέραι τ-
	ῆς πρυτανείας, Η. Τόχος τ[ούτων] ΤΤΤΜΡΗΗΗΗΔΔΔΔ. Εκτη δόσις ἐπὶ τῆς ἐρε[χθηίδος πρυτανείχ δεκάτης πρυτανευρύση[ς ἐσεληλ]υθυίας ἐπτὰ ἡμέρας τῆς πρυτανείας ΑΠΤ[ΤΤΧΧΧΡΡΔΔΔΙΙΙΙ. Τόχος τού
	έγένετο ΧΧΧΧΗΡΔΔΗ ΕΙ[ΙΙ. Κεφ]άλαιον τοῦ ἀρχαίου ἀναλώματος ἐπὶ τῆς Ανδ[ροκλέους ἀρχῆς καὶ δ
15 B.	ναρχόντω[ν]ΗΗΡΑΤΕΡΗ[ΕΔΡΗΗΗΗ. Τ]όκου κεφάλαιον τῷ ἀργυρίῳ τῷ ἀναλωθέντ[ι ἐπὶ τῆς Ανδροκλ ἀρχῆς καὶ ξυναρχόντω[ν 4Τ]ΕΔΔΔΡΗΗΗΗ. Τάδε παρέδοσαν οἱ τα[μίαι Φωκιάδης ἐξ Οἴου καὶ ξυνάρχοντες ἐπὶ Σ[τρα]τοκλέους ἄρχοντος καὶ ἐπὶ τῆς δουλῆς ἢ Πλ πρῶτος ἐγρα·
	μμάτευε, στρατηγοῖς π[ερὶ Πε]λοπόννησον Δ[ημοσθέ]νει Αλχισθένους Αφιδνεῖ, ἐπὶ τῆς
	τοῦ Ο
20	θ]οδόμου, ΑΑΑ. Τόκος τούτω[ν ἐγέ]νετο ΜΡΗΗΗΗΔ. Επέρα δόσις στρατηγοῖς · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	δ]εκάτη ήμέρα τῆς π[ρυταν]είας ἐσεληλυθυίας Η. Τόκος τούτοις ἐγένε[το ΤΤ*ΧΧΧΧΔΔ. Κεφάλαιον τοῦ ἀρχαίου ἀν[αλώματος] ἐπὶ τῆς Φωκιάδου ἀρχῆς καὶ ξυναρχόντων Η[ΑΑΑ. Κεφάλαιον τόκου
C.	ά]ργυρίω τῷ ἀναλωθ[έν]τι ἐπὶ τῆς Φωκιάδου ἀρχῆς καὶ ξυναρχόντων Τ[ΤΤ*ΧΧΧΡΗΗΗΗΔΔΔ. Τάθε
25	αρέδ]οσαν οί ταμίαι Θ[ουχυ]δίδης Αχερδούσιος καὶ ξυνάρχοντες ἐπὶ ἰσά[ρχου ἄρχοντος, ἐπὶ τῆς
	δουλής ή Φρύνν]:χος [πρω]τος έγραμμώτευε Ελληνοταμίαις έν οίς δ
	Χαροπίδει Σκ[αμβ]ονίδει καὶ ξυνάρχουσι. [Πρώτη δόσις ἐπὶ τῆς πρυτα
	πρυταν]ευούσης έκτη καὶ εἰκοστῆ τῆς πρυτανεί[ας φφφ
	• • • • τόχος το]ύτοις έγένετο ΧΧΧΧΡΗΡΔΡΙΙΙΙ. Δευτέρα δ[όσις, έπὶ τῆς • • • • •
30	πρυτανείας πρυταν]ευούσης, δωδεκάτη τῆς πρυτανείας ΦΑΤΤΤΤ[Τ*ΧΧΧ. Τόκος τούτοις ἐγέ-
	νετο ΧΧ Τρίτη δ]όσις ἐπὶ τῆς Ερεχθηίδος πρυτανείας εξατης πρυτανευούσης
	έσεληλυθυίας τῆς πρυτανείας Ε] Η. Τόχος τούτοις έγένετο ΕΗΔΔΔΗ-Ι. Τετάρτη δόσις ἐπὶ τῆς
	• • • πρυτανείας • ·] πρυτανευούσης, τριακοστή της πρυταν[είας · · · Τόκος τούτοις έγέ-ετο
	Κεφάλαιον] τοῦ ἀρχαίου ἀναλώματος ἐπὶ τῆς Θουκυδί δου [ἀρχῆς καὶ ξυναρχόντων
35	· · · Κεφάλαιον τόκου τῷ] ἀργυρίῳ τῷ ἀναλωθέντι ἐπὶ τῆ; Θουκυδ[ίδου ἀρχῆς καὶ ξυναρχόντων
D.	Τάδε παρ]έδοταν οι ταμίαι Τιμοκλῆς Εἰτεαῖος κ[αὶ ξυνάρχοντες ἐπὶ Αμεινίου ἄρ χοντος καὶ ἐπὶ τῆς Εουλ]ῆς ἦ Δημήτριος Κολλυτεὺς πρῶτος ἐγ[ραμμάτευε, τοῖς
	• • • • Μυρ]ρυνουσίω καὶ ξυνάρχουσι, ἐπὶ τῆς Ακαμαντίδος πρυτανεί[ας, πρώτης πρυτανενού
	. πρώτη ἡμέρα] τῆς πρυτανείας ΕΠΤΤΤΤΧΧΧΧΗΗΔΔ. Τόκος τούτοις ἐγένετο ΧΧΧΧΗΗ
40	ΔΔΓΙΙΙΙΙ. Δευτέρ]α δόσις έπὶ τῆς Πανδιονίδος πρυτανεί[ας δευτέρας πρυτανευούσης, πέμπτη κ

εἰκοττῆ τῆς πρυτανείας Δ]ΤΤΜΡ. Τόχος τούτοις ἐγένετο ΗΡΔΗ ΗΗΙΙΙ. [Τρίτη δότις ἐπὶ τῆς . . .

177 gg

πρυτανείας εκ]της πρυτανευούσης τετάρτη της πρυταν[είας, ΔΕΤΧΧΧΗΗΗΡΔΔΓ. Τόκος τούτοις έγενετο] ΕΡΔΔΔΕΕΕ. Τετάρτη δόσις επὶ της Δίαντ[ίδος πρυτανείας εννάτης πρυτανευούσης,] είκοστη της πρυτανείας, Η. Τόκος τούτο[ις εγενετο ΧΔΓΕΕΕΙΙΙ. Πέμπτη δόσις

- 45 ἐπὶ τῆς . . .]ς πρυτανείας δεκάτης πρυτανευούσης, τ[ρίτη καὶ τριακοστῆ τῆς πρυτανείας

 ΔΦΤΤΤΡΗΗΗΗΡΗ ΗΙΟ. Τόκος τούτων Η]ΗΔΔΗ ΙΙΟ. Κεράλαιον τοῦ ἀρχαίου ἀναλώ[ματος ἐπὶ τῆς

 Τιμοκλέους
 ἀρχῆς καὶ ξυναρχόντων Η]ΦΦΤΤΧΡΗΔΔΔΗ ΗΙΟ. Κεράλαιον τό εου τ[ῷ ἀργυρίῳ τῷ ἀναλωθέντι ἐπὶ τῆς

 Τιμοκλέους ἀρχῆς καὶ ξυ]ναρχόντων ΤΡΗΗΗΔΗ Η ΙΟ. Κεράλαι[ον τῶν ἱερῶν χρημάτων τῶν ἀναλωθέντων
 ἐν τοῖς τέτταρσιν ἔ]τεσιν ἐκ Παναθηναίων ἐς Παναθήν[αια. Παρέδομεν ἐκ τῶν ἱερῶν

Les Logistes ont calculé dans les quatre ans des Panathénées aux Panathénées.

- A. Les questeurs des effets sacrés, Androclés de Phlya et ses collègues ont remis ces sommes aux Héllénotamies et à ses collègues, et aux généraux Hippocrate de Cholargos et à ses collègues.
 - 1) Premier payement, sous la seconde Prytanie de la tribu Cécropis, quatre jours après le commencement de la Prytanie, sous le sénat dont Mégaclide était le premier secrétaire, sous l'archontat d'Euthynos, 20 talens.

L'intérêt qu'ils ont produit : 5636 dr.

2) Second payement, sous la seconde Prytanie de la tribu Cécropis, seize jours après le commencement de la Prytanie, 50 talens.

Leur intérêt : 2 talens, 1970 drachmes.

3) Troisième payement, sous la quatrième Prytanie de la tribu . . . cinq jours après le commencement de la Prytanie, 28 talens, 5079 dr.

Leur intérêt 1 talent, 1719 dr., 2 oboles.

4) Quatrième payement, sous la huitième Prytanie de la tribu Acamantide, cinq jours après le commencement de la Prytanie, 44 talens, 3000 dr.

Leur intérêt: 1 talent, 4644 dr., 2 obol.

5) Cinquième payement, sous la huitième Prytanie de la tribu Acamantide, quatre jours après le commencement de la Prytanie, 100 talens.

Leur intérêt 3 talens, 5940 dr.

6) Sixième payement, sous la dixième Prytanie de la tribu Erechthéis, sept jours après le commencement de la Prytanie, 18 talens, 3590 dr., 4 obol.

L'intérêt qu'ils ont produit : 4172 dr., 3 obol.

Total du capital dépensé sous la magistrature d'Androclés et de ses collègues: 261 t. 5669 dr.

Total de l'intérêt de l'argent dépensé sous la magistrature d'Androclés et de ses collègues: 11 talens, 99 dr., 1 obole.

- B. Les questeurs Phociades d'OEon et ses collègues ont remis ces sommes sous l'archontat Stratoclés et sous le sénat dont Pl était le premier secrétaire, aux généraux auto du Péloponnèse, à Demosthènes fils d'Alcisthènes, d'Aphidnes:
 - 1) Sous la quatrième Prytanie de la tribu..., le troisième jour après le commenceme de la Prytanie; premier payement de l'Opisthodome. 30 talens.

L'intérêt qu'ils ont produit : 5910 drachmes.

2) Autre payement aux généraux.... Cydantide et à ses collègues sous la neuvière prytanie de la tribu Pandionide, le dix. ième jour depuis le commencement de la prytant 100 talens.

L'intérêt qu'ils ont produit: 2 talens, 3020 dr.

Total des capitaux dépensés sous la magistrature de Phociade et de ses collègues, 130 to Total des intérêts de l'argent dépensé sous la magistrature de Phociade et de ses collègues 3 talens, 3930 dr.

- C. Les questeurs Thucidide Acherdusien et ses collègues ont remis ces sommes sous l'archont d'Isarque et sous le sénat dont Phrynichus était le premier secrétaire, aux Hellénotamis dont était le secrétaire, à Charopide Scambonide et à ses collègues.
 - 1) Premier payement sous la . . . e prytanie de la tribu . . . , le vingt-sixième jou après le commencement de la prytanie, 30 . . talens.

L'intérêt qu'ils ont produit : 4655 dr., 4 oboles.

2) Second payement, sous la . . . e prytanie de la tribu . . . le douzième jour de prytanie, 24 talens, 3000 dr.

L'intérêt qu'ils ont produit : 2000 . . . dr.

3) Troisième payement, sous la sixième prytanie de la tribu Erechthéis, jour aprile commencement de la prytanie 5 . . . talens, 100 . . . dr.

L'intérêt qu'ils ont produit, 632 dr., 1; obole.

4) Quatrième payement, sous la . . . ème prytanie de la tribu . . . le trentième jo de la prytanie

L'intérêt qu'ils ont produit :

Total des capitaux dépensés sous la magistrature de Thucidide et ses collègues. . . . Total des intérêts de l'argent dépensé sous la magistrature de Thucidide et de ses collègues

- - 1) Sous la première prytanie de la tribu Acamantide, le premier jour de la prytanie 59 talens, 4220.

L'intérêt qu'ils ont produit : 4226 dr., 5 obol.

2) Second payement, sous la seconde prytanie de la tribu Pandionis, le vingt-cinquièn jour de la prytanie, 12 talens, 5500 dr.

L'intérêt qu'ils ont produit: 163 dr., 3 obol.

- 3) Troisième payement, sous la sixième prytanie de la tribu . . . , le quatrième jour de la prytanie, 16 talens, 3375 dr.
- 4) Quatrième payement, sous la neuvième prytanie de la tribu Aiantis, le vingtième jour de la prytanie, 100 talens.

L'intérêt qu'ils ont produit : 1018 dr. 3 obol.

5) Cinquième payement, sous la dixième prytanie de la tribu , le 33° jour de la prytanie, 33 talens, 907 dr., $2\frac{1}{2}$ obol.

Leur intérêt, 222 dr., 21/2 obol.

Total des capitaux dépensés sous la magistrature de Timoclés et de ses collègues : 122 talens, 1642 drachmes, $2\frac{1}{2}$ oboles.

Total des intérêts de l'argent dépensé sous la magistrature de Timoclés et de ses collègues: 1 talent, 813 dr., $1\frac{1}{2}$ obol.

Total des fonds sacrés dépensés dans les quatre ans des Panathénées aux Panathénées.

Nous avons remis des fonds sacrés de Minerve dans les quatre ans

Nous avons remis des fonds sacrés de Minerve Victoire dans les quatre ans

(Nous avons reçu les intérêts des quatre ans sous la magistrature de Timoclés?)

Ces deux inscriptions furent trouvées en des époques éloignées. No. 116 fut tiré en 1837 des décombres qui couvraient le temple d'Erechthée. Nous la publiames des-lors dans le troisième cahier du journal Archéologique. Elle était mutilée des deux côtés, et N° 117 qui fut trouvé dans les fouilles deux années plus tard, dans un état de dégradation complète, vient confirmer en partie nos conjectures de restauration. Un examen attentif nous persuada que cette pierre n'était qu'un fragment de N°. 116, et que lui étant juxtaposée de la manière dont nous le faisons ci-dessus, elle ne laissait qu'une lacune de 4 à 6 lettres. Cette inscription est un compte-rendu de l'argent qui fut donné pendant une pentétiride (1) par les questeurs du trésor sacré aux Hellénotamies et aux généraux, et qui parait avoir été extrait non pas du trésor public, mais du trésor sacré, et particulièrement de ceux de Minerve et de Minerve Victoire (1, 51.) Aussi la caisse sacrée retire t-elle des intérêts pour ces sommes aux quelles la ville d'Athènes n'avait aucun droit, et qu'elle ne prenait en cas de besoin qu'à titre d'emprunt. L'idée que nous pouvons nous former en général de l'organisation de la caisse Athénienne pendant cette époque se résume en ce qui suit: Les Athéniens s'étaient faits les dépositaires des contributions des alliés, et les avaient ainsi changées en un tribut régulier qu'ils leur imposaient en retour de la protection qu'ils prétendaient leur accorder. Ces bributs alimentaient la caisse publique, et servaient non seulement à défrayer les guerres communes des alliés ou celles des Athéniens seuls, mais aussi à orner la ville des magnifiques monumens qui ont triomphé des siècles. Nous avons vu dans Nº 114, que lorsque les questeurs des effets du Parthénon étaient à peine établis, la direction de la caisse de l'état n'appartenait qu'aux epistates. Mais il parait que l'Opisthodome du Parthénon ayant été bientôt après entièrement achevé et arrangé, tout l'argent public y fut déposé, et commis à la garde des questeurs de la Déesse. C'est ainsi que nous voyons dans n. 147 de C. I. les questeurs de la Déesse délivrer l'argent nécessaire non seulement pour les jeux publics et les sêtes, mais aussi pour l'entretien de la cavalerie. La caisse sacrée était conservée dans le même

⁽¹⁾ C'est ainsi que les anciens nommaient l'espace d'une fête de Panathénées à l'autre qui ne comprenait en effet que quatre ans.

endroit et par les mêmes questeurs; Elle était fournie par les offrandes pieuses, les dimes sacrées, les amendes et les confiscations. Il parait qu'on gardait dans l'Opisthodome separées les unes des autres les caisses de chaque temple da-Minerve d'abord, et plus tard aussi de chacun des autres dieux qui étaient adorés dans l'Acropole (1). Le trésor public était à la disposition de la ville. Les Hellénotamies, appelés ainsi par un ménagement qui n'était plus que dans les mots, en avaient la gestion suprême; toutes les fois qu'il s'agissait donc d'une dépense publique à défrayer par la caisse de l'état, les questeurs sacrés qui n'en étaient que les dépositaires, passaient les sommes nécessaires aux Héllénotamies, qui en étaient responsables aussitôt que cet argent entrait en circulation, et qui faisaient la repartition des dépenses. Mais il arrivait quelquefois que la caisse publique fût épuisée; Alors, comme dans l'inscription présente, la caisse sacrée avançait de l'argent à la ville à titre de prêt, et en retirait un certain intérêt jusqu'au temps où l'état auraît été en fonds pour restituer ce qu'il en avait reçu. Dans ces cas, comme les questeurs de la Déesse faisaient les payemens de leur propre caisse, ils remettaient l'argent indifféremment ou aux Hellénotamies, qui le passaient ensuite à ceux qui en devaient faire usage, ou aux généraux eux-mêmes, en considérant toujours la ville comme leur seul débiteur.

Examinons dans quelles circonstances s'était trouvée la république d'Athènes, pour faire des emprunts si considérables au trésor sacré à l'époque de la présente inscription. Cette époque n'est pas incertaine. Nous rencontrons, l. 5, le nom de l'archonte Εύθυνος; l. 17, celui de l'archonte ξ.. ΤΟΚΙΕΟξ; 1. 25, celui de l'archonte (\$A. Le premier est certainement celui d'Ol. 88, 3. Diodore (XII, 58), et Athénée (V. p. 218, b.) l'appellent Εὐθύδημος. Ailleurs (Aug. Acharn.) il est appelé Εὐθυμένης. Mais dans la vie de Thucydide (p. CLXII, ed Did.) nous rencontrons ce nom exactement comme ici au génitif α ἐπὶ Εὐθύνου ἄργοντος », et dans les commentaires de Lucien (Tim. 30) il est nommé Εύθυνος. L'autre nom est celui de l'archonte de l'année suivante (Olympiade 88, 4), Στρατοκλής; le troisième, celui de l'archonte d'Olympiade 89, 1, lozayos; et comme notre inscription se divise en quatre parties que nous désignons par A, B, C et D, la pierre entière comprend les années d'Ol. 88, 3, à Ol. 89, 2, ou la 6º, 7°, 8° et 9° année de la guerre du Péloponnèse. Si nous voulons remonter à la première translation de la caisse publique de Délos à Athènes, nous trouverons que cette caisse, sans parler des revenus intérieurs d'Athènes, qui étaient aussi dépensés aux besoins intérieurs du pays, contenait alors à peu près 1800 talens provenans des tributs des alliés (2). Ce coup d'état financier du grand politique Athénien est communément placé en Olympiade 79, 4 (3). Le tribut annuel s'élevait d'abord à 460 talens (4). Sous Periclès il fut porté jusqu'à 600 talens, soit que quelques villes (telles que celles de l'Eubée) eussent été plus fortement imposées, soit que de nouveaux alliés eussent été attirés par la prospérité croissante d'Athènes (5). Si nous mettons cet accroissement du tribut à Ol. 84, 1, l'année où Periclès était au comble de sa puissance, nous avons d'Ol. 79, 4 à Ol. 84, 1, le nombre de 16 années, et le tribut total de cet espace de temps, calculé à 460 talens par an, donne une somme de 7360 talens. D'Ol. 84, 1 à Ol. 88, 3, la première année de notre inscription, nous avons 19 ans, pendant les quelles le tribut annuel était de 600 talens, ce qui donne une somme totale de 11400 talens.

Depuis la translation du trésor à Athènes, jusqu'à la première année de notre inscription il est done entré dans la caisse les sommes suivantes provenues des tributs :

⁽¹⁾ V. N118. — (2) Bæckh, Staath. d. Ath. I, 475. — (3) ib. 430. — Iustin, III, 6. — Dodwell, ann. Thue. — (4) Thue. I, 96. — (5) Thue. II, 13. — Plut, Arist. 24.

181 de

Somme transportée de Délos	•	•	٠	•	•	•		1800	talens.	
D'Olympiade 79, 4 à Olympiade 84,	1							7360	n	
D'Olympiade 84, 1 à Olympiade 88,	3							11400	D	
Total							-	20560	talens.	

Toute cette somme fut dépensée à la construction des nombreux édifices dont Periclés orna sa ville natale. Les Propylées seuls (construits en Ol. 85, 4) coutèrent 2012 talens (1). De là on peut se faire une idée de ce qu'a dû couter la construction du Parthénon, de l'Odéon, du temple de Jupiter Olympien et de tant d'autres temples achevés ou commencés à l'époque dont nous traitons, et il n'est pas difficile de comprendre comment les 20000 talens furent epuisés, au point qu'en Ol. 86, 3 il n'y avait plus en caisse que 1470 drachmes (voyez plus haut, N. 111). Cependant la première année de la guerre du Peloponnèse (Ol. 87, 2), c'est-à-dire 4 ans après Ol. 86, 3, Periclès déclare que les fonds de la caisse s'élèvent à 6000 talens (2), tandis qu'ils n'auraient dù s'élever qu'à 4×600 talens + 1470 dr. = 2400 talens, 1470 dr. Mais il est probable que Periclès qui parlait dans le but de relever le courage de ses concitoyens par l'étalage de leurs forces et de leurs ressources, eût compris dans son calcul aussi les revenus intérieurs de l'état, les quels en vérité ne pouvaient servir aux frais extraordinaires de la guerre, et peut-être aussi le trésor sacré de la Déesse, au quel il méditait avoir recours en cas de besoin. L'année suivante la ville a du percevoir de nouveau 600 tal., et son trésor devait contenir (2400 tal. 1470 dr. + 600 tal.)3000 tal., 1470 drach. Mais elle venait de mettre en reserve une somme de 1000 talens pour le cas où elle serait attaquée par mer (3), et elle dépensa jusqu'à la fin de cette année (Ol. 89, 3) 2000 talens au siège de Potidée (4), par conséquent le trésor fut vidé de nouveau. Pendant les trois années suivantes les Athéniens eurent 1800 tal. des tributs réguliers; mais en Ol. 87, 4 ils entretenaient une flotte et une armée permanente en Acarnanie (5), et ils firent une expédition en Thrace. L'année suivante (Ol. 88, 1) ils équipèrent deux flottes contre Mytilène, et une troisième pour les côtes du Peloponnèse. Dans l'année d'après (Ol. 88, 2) ils envoyèrent une flotte en Corcyre, une autre en Sicile et une expédition à Mégares. Aussi tous ces efforts épuisèrent-ils les finances des Athéniens, au point de les mettre dans l'obligation de s'imposer eux-mêmes (en Ol. 88, 1) de la somme de 200 talens, et d'envoyer des vaisseaux pour ramasser de l'argent chez leurs allies (6). Tel était l'état du trésor à Athènes en Olympiade 88, 3, et nous voyons clairement que la caisse publique avait un besoin urgent de recourir à la caisse sacrée, et de faire un emprunt qu'elle devalt restituer lorsque les circonstances le lui permettraient, et qu'elle restitua en effet (vovez plus bas, Nº 118).

Dans ligne 1 de la présente inscription nous lisons: οἱ (λ)ογιστα(ἐ). C'étaient dix magistrats (⑺ élus par le sénat (৪), qui se faisaient rendre compte de la gestion pécuniaire par les autorités responsables, pendant les 30 premiers jours après qu'elles avaient déposé leurs charges. Ici ce sont eux évidemment qui ont tenu le compte des prêts faits par la caisse sacrée, et des intérêts perçus, et qui ont peut-être eu soin de les faire graver sur pierre. Le premier mot de cette ligne dont on ne voit que la lettre linale O était probablement le verbe auquel se rapporte le nominatif οἱ λογισταὶ: ἀνεγράψαντο, ου ἐλογίσαντο; ce dernier remplit exactement la lacune. La lacune de ligne 1 à droite contenait sans doute la

^{(1).} Harpoer. in Προπύλαια. - (2) Thue. II, 13. - (3) Thue. II, 24, VIII, 15. - Æsch. πιρί παραπρεσδείας, p. 336.

⁽⁴⁾ Thuc. II, 70. - (5) Thuc. II, 81 suiv. - (6) Thuc. III, 19. - (7) Harpos. Suid. _ (8) Poll. VIII. 99, 100.

qualification du mot ταμίαι (τάδε οἱ τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς ἱθηναίας ταμίαι), la quelle est placée ordinairement après ce mot: (τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς ἱθηναίας). Les mots πρώτη δόσις qui auraient dù précéder le chiffre du premier prêt, comme on voit δευτέρα δόσις (l. 6) au second payement, ne trouvent place ici qu'à la fin de l. 3. Il est à observer que la longueur des lignes n'est pas égale dans toutes les parties de cette inscription, quelques unes, étant plus resserrées que les autres. Les noms des questeurs sont les suivans: 1° Αν⁵(l. 14)... κλῆς Φλυεὺς (l. 2), dont se compose le nom ἀνδροκλῆς Φλυεὺς pour Ol. 88, 3. 2° Φωκιάδης (l. 23 et 24) ἐξ Οἴου (C. I. n. 138), que M' Βæckh écrit Φωκίδ.... ἐξ Οῖου, et qu'il attribue à Ol. 87, 4. Nous voyons qu'il appartient en effet à Ol. 88, 4 et qu'il est contemporain de l'archonte Stratoclés. 3° Θ... δίδης ἀχερδούσιος (l. 25); Θοκυδίδο (l. 34); Θοκυδ... (l. 35), nous offrent le nom de Θοκυδίδης ἀχερδούσιος pour le questeur d'Ol. 89, 1. Ce nom est déjà connu par C. I. n. 138. ἀχερδούσιος vient du nom du bourg ἀχερδούς (Et. de Byz. ἀχραδοῦς) de la tribu Hippothoontide; la position de ce bourg est inconnue. 4° Τιμοκλῆς Εἰτεκῖος, (l. 36) pour l'année 89, 2; dans C. l. n. 138, l. 33 on lit Τιμοκλῆς ΗΕΝ[Ε][Οξ. Mais le mot est ici clairement écrit. Εἰτεκῖος ou ἰτεκῖος est le gentilé d'ἰτέα, un bourg de la tribu Acamantis ou de l'Antiochis (¹). Son emplacement est inconnu.

Chaque payement de fonds est précédé dans la présente inscription du nombre ordinal du payement (πρώτη, δευτέρα δόσις), et du nom de la Prytanie sous la quelle le payement fut fait, avec indication de l'ordre que cette Prytanie tient dans l'année, et du nombre des jours qui s'étaient passés depuis son commencement. (ἐπὶ τῆς δεῖνος πρυτανείας, πρώτης, δευτέρας κτλ. πρυτανευούσης, πέντε, δέκα κτλ. ἡμέραι εἰσεληλυθυίας τῆς πρυτανείας. Après la somme prêtée vient la formule: τόκος τούτοις ἐγένετο, suivie du chiffre des intérêts. Enfin chaque année est suivie de la récapitulation des capitaux payés et des intérêts, et à la fin des quatre années on ajoute une récapitulation générale.

A. Dans la première année six emprunts surent réalisés. Nous lisons dans ligne 6, δεντέρα δόσις. Par conséquent les chiffres 44 de l. 5 appartiennent à une πρώτη δόσις, et ces mots doivent trouwer place dans la lacune de ligne 3. Le premier payement de fonds se sit sous la même Prytanie que le second, c. à d. sous la seconde (l. 4 et 6) qui était le Cécropide (l. 6). J'ai écrit, ligne 9, πέμπτη δόσις, bien que ce payement suive immédiatement le 3°, non seulement parceque la grandeur de la lacune ne comportait que ce nombre de lettres, mais aussi par des raisons que j'expliquerai plus bas, en parlant des intérêts de ce capital. Pour les mêmes raisons j'ai écrit, (l. 11) τετίρτη δόσις. Plus loin dans la 9° ligne j'ai écrit όγδόης πρυτανευούτης, parceque nous voyons par ligne 11 que l'Acamantide était la 8° Prytanic. Depuis ligne 9, les lignes paraissent avoir été plus courtes de 9 lettres vers leur extrémité à gauche, car la lacune de cette ligne ne peut avoir contenu que les mots ὀγδόης πρυτανευούτης. Les payemens sont saits pendant cette année aux Hellénotamies et aux généraux Hippocrate et ses collègues. Examinons quels ent été les événemens de cette année, et à quoi peuvent avoir servi les sommes empruntées au trésor de Minerve Victoire:

Dans la sixième année de la guerre du Peloponnèse (Ol. 88, 3), les Athéniens continuaient leurs epérations dans la Sicile sous le général Lachés (2). Au commencement de l'été ils envoyèrent une flotte de 30 vaisseaux sous Démosthènes et Proclés pour croiser autour du Peloponnèse et pour attaquer les Ætoliens, et une autre de 60 vaisseaux sous Nicias contre Mélos; mais ce général se porta sur Tanagre de Béotie,

⁽¹⁾ V. C I. n. 172. _ (2) Thue.

et les Athéniens accoururent en masse à son secours sous le commandement d'Hipponicos et Eurymédon (1). Enfin dans les derniers jours de l'hiver une petite flotte fut envoyée en Sicile sous le général Pythodore, et une autre de 40 vaisseaux était équipée pour faire voile vers cette île sous le commandement des généraux Sophocles et Eurymédon (2). Il doit paraître étonnant qu'au milieu de tous ces événemens nous ne voyons pas figurer le général Hippocrate, auquel d'après notre inscription, l'argent fut remis. Mais comme Thucydide en rendant compte de l'expédition contre Mégares qui fut commandée deux années plus tard par ce général, ajoute que les Athéniens faisaient régulièrement deux fois tous les ans des incursions dans le territoire de ce peuple (3), il est bien probable que cette année encore il cût été à la tête d'une pareille expédition. Nous avons aussi à nous demander pourquoi de tous les généraux qui commandaient l'armée et la flotte pendant cette année, il fut le seul à recevoir des fonds. Mais pour repondre à cette objection examinons d'abord à quelles époques de l'année les différentes sommes furent prêtées:

Le 1^{er} versement de 20 talens fut délivré le 4^e jour de la II Prytanie (la Cécropide). D'après l'observation du P. Péteau le 1^{er} Hécatombæon d'Ol 87, 1, tombait sur le 16 juillet, 432 av. J. C. Suivant la forme que nous donnons ci-après au cycle Métonien, le 1^{er} jour d'Olympiade 88, 3, (une année commune de 155 jours) doit coıncider avec le 5 juillet (426 a. J. C.), et par conséquent le 4^e jour de la II Prytanie, ou le 39^e jour de l'année tombait sur le 12 août.

- Le 2º Payement de 50 talens fut délivré quelques jours plus tard.
- Le 3° Payement de 29 talens à peu près, fut délivré le 5° jour de la IV Prytanie, ou le 110° jour de l'année, c. à d. le 22 octobre.
- Le 4° Payement fut délivré le 5° jour de la VIII Prytanie, le 253° jour de l'année (4), ou le 13 Mars du printemps suivant.
 - Le 5° Payement de 100 talens fut fait quelques jours plus tard.
 - Le 6e enfin le fut le 7e jour de la X Prytanie, le 325e jour de l'année, ou le 24 mai suivant.

Le premier versement se fit donc en automne, lorsque les deux expéditions navales du Peloponnèse et de Mélos étaient déjà parties. Ces expéditions furent sans doute défrayées des 600 talens provenans du tribut annuel des alliées et peut-être aussi des fonds de l'année précédente, car elles furent faites avant le commencement de l'année civile dont nous traitons. Les nouveaux secours pécuniaires qui devaient leur être envoyés ou les subsides qui devaient être fournis aux généraux qui partirent pendant l'hiver, furent remis aux Hellénotamies qui en faisaient la repartition. Le général Hippocrate fils d'Ariphron (Thuc.), Xoλαργεὺς (de Cholargos, une commune dont l'emplacement n'est pas connu), n'étant destiné qu'à défendre Athènes ou a faire la guerre aux pays environnans, recevait sans doute lui-même les prêts qui lui étaient destinés, ou peut-être aussi signait-il avec les Hellénotamies le reçu de toutes les sommes destinées à l'armée, étant l'un des dix généraux annuels, celui qui présidait ou représantait les autres.

Quant aux capitaux même qui furent prêtés pendant cette années, les chiffres du premier, du second, et du cinquième payement sont clairement lisibles; ceux du troisième, du quatrième et du sixième au contraire sont au partie effacés. Le chiffre du total des capitaux prêtés n'est pas non plus conservé en entier. Mais ce dernier nombre avance jusqu'aux centaines de drachmes, et la lacune qui reste à sa droite n'est que de 4 chiffres, qui ne peuvent dépasser le nombre de 350 drachmes, car si ces 4 chiffres étaient

⁽¹⁾ ib. 91. — (2) ib. 115. — (3) 'A εί κατ' έτος έκαστον δίς ἐσδαλλόντων πανστρατιᾶ είς τὰν χώραν. IV, 66.

⁽⁴⁾ Pour la distribution des jours dans les Prytanies, voyez N. 117, 118 et 119.

HIHH, combinés avec le chiffre qui reste, ils auraient complété 500 drachmes, et on aurait écrit p au lieu de cinq H. Le total des capitaux prêtés cette année est donc de 261 talens, 5600 drachmes, (nous verrons plus has ce qui manque à cette somme). Le chiffre effacé du quatrième payement ne peut être \$\pep\$ car au lieu de \$\pep\$ \$\pep\$ on aurait écrit \$\pi\$; mais il peut avoir été \$\pi\$ (a) ou \$\pi\$ (b). Si nous additionnons les payemens partiels de l'année, tels que nous les avons, nous obtiendrons dans le cas (a) du \$\payement\$ payement un total de 243 talens, 3000 drachmes, et dans le cas (b) un total de 239 talens, 3000 drach. Il y a donc entre le total indiqué dans l'inscription et celui que nous obtenons par l'addition, la différence de 18 talens, 2600 drachmes (a), ou de 22 talens, 2600 drachmes (b), différence qu'il faut répartir aux deux lacunes, à celle du 3° (l. \$\pi\$) et à celle du 6° payement (l. 13). La seconde lacune ne peut être remplie que par des unités de talens, qui n'excèdent pas les \$\pi\$, car la partie existante du chiffre se termine déjà par 5 talens; après les talens peuvent venir des drachmes qui doivent rester audessous de 6000, ou d'un talent. Nous verrons plus bas que le capital du 3° payement est de 28 talens 5079 drachmes, et celui du 6°, de 18 talens, 3570 dçachmes.

D'après tout ce qui précède les forces navales entretenues par les Athéniens pendant cette année peuvent être évaluées ainsi qu'il suit :

- a) 30 Vaisseaux en Sicile (Thuc. III, 88), pendant toute l'année.
- b) 30 Vaisseaux contre le Péloponnèse et l'Ætolie (ib. 91); envoyés avant le commencement de l'année, ils y sont restés jusqu'à la fin de l'hiver.
 - c) 60 Vaisseaux contre Mélos et Tanagre (ib.) équipés provisoirement.
 - d) 40 Vaisseaux équipés les premiers jours du printemps sur la demande des Siciliens (ib, 115).

La paie d'un marin était à l'époque dont nous traitons d'un drachme par jour, car nous voyons dans Thucydide qu'on payait ce prix deux ans avant cette époque (*) et encore 11 années plus tard (2). Si nous comptons 200 soldats ou hommes d'équipage sur chaque vaisseau (3), nous aurons approximativement:

- a) Pour les 30 vaisseaux qui ont constamment tenu la mer en Sicile talens 360.
- c) Pour les 60 vaisseaux de l'expédition de Mélos, au moins pour deux mois. . » 120.

Pour faire face à cette dépense la caisse ne possédait que les 600 talens des tributs des alliés. Elle avait donc jusqu'à la somme de 840 talens un déficit de 240 talens à couvrir. Nous voyons par notre inscription qu'elle emprunta au temple à peu près 262 talens. Il lui restait donc 22 talens, qui ont bien du être dépensés aux expéditions par terre, à celle de Tanagre par exemple et à celle de Mégares, commandée par Hippocrate, ou aux 40 vaisseaux qui furent envoyés contre Pylos au printemps avant le mois de juillet, ou avant le commencement de l'année suivante.

⁽¹⁾ Thuc. III, 17. - (2) ib. VI, 31. - (3) Voyez plus haut, N. 110.

B. La seconde année de notre inscription (la 7° de la guerre, Ol. 88, 4) n'était pas moins féconde en événemens que la première. Une petite flotte de 16 vaisseaux (1) occupait toujours les parages de la Sicile. Nous avons vu que les Athéniens avaient équipé l'année précédente une flotte de 40 vaisseaux pour continuer la guerre dans cette île; Elle partit le printemps, c. à d. avant la première Prytanie de la présente année. Démosthènes ayant reçu des pleins-pouvoirs pour employer cette flotte de la manière qui lui semblerait la plus utile, il prit Pylos sur la côte occidentale du Peloponnèse (2). De nouveaux secours lui furent bientôt expédiés, et la flotte de Pylos s'éléva à 70 vaisseaux (3). Cléon vint aussi s'associer à ce général à la tête de troupes étrangères (4), et donna fin à cette campagne par l'assaut de l'île de Sphactérie. Cléon s'en retourna alors à Athènes (5), et les vaisseaux destinés pour Sicile, continuèrent leur route (6).—Pendant l'été une autre flotte de 80 vaisseaux fut envoyée contre Corinthe; elle ne revint à Athènes qu'après avoir battu l'ennemi et élevé des fortifications sur l'Isthme de Méthone (7). En même temps Naupacte était occupée par des Athéniens (8), et une flotte parcourrait les villes de Thrace pour lever des contributions (9). Le printemps suivant les Athéniens envoyèrent 60 vaisseaux pour prendre Cythère (1°).

Les dépenses que ces diverses expéditions nécessitèrent peuvent être approximativement évaluées ainsi qu'il suit :

- a) Les 16 vaisseaux qui gardaient la Sicile, y étaient permanans pendant toute l'année; ils devaient donc coûter à l'état 192 talens.
- b) L'expédition de Pylos partit aux premiers jours du printemps, car les Lacédemoniens ayant fait une invasion en Attique avant que le blé n'eût mûri (11), n'y restèrent pas 15 jours, qu'ils apprirent que les Athéniens étaient en possession de Pylos (12). Nous pouvons donc admettre que les Peloponnésiens avaient évacué l'Attique au commencement du mois de juin. Si nous accordons un mois à leur marche et à leurs préparatifs depuis leur retraite jusqu'au combat naval devant Sphactérie (13), celui-ci doit être arrivé aux premiers jours de juillet. Entre cet événement et la prise de l'île par Cléon, il y a un espace de 72 jours (14); l'île sut donc probablement prise vers la mi-septembre, et l'expédition peut avoir été de retour à Athènes (15) vers le commencement d'octobre. Cette date se concilie avec celle de la représentation des chevaliers, qu'Aristophane composa pour braver et pour humilier Cléon devenu l'idole du peuple par ce succés inespéré, et qui était dû plutôt au hasard qu'au mérite de cet intrigant. Cette comédie sut jouée aux Lénées sous l'archontat de Stratoclés (16), c'est-à-dire au mois de Février, car les Lénées étaient célébrées en Anthestérion (Février). Il a donc sallu à peu près 5 mois à Aristophane pour composer sa pièce et pour la mettre en scène.

De la fin de juin, lorsque cette année civile commence, jusqu'à la fin de septembre, lorsque l'expédition de Pylos revint à Athènes, la caisse eut à payer trois mois de solde à 40 vaisseaux, ou 120 talens.

c) Quelque temps, disons un mois, après le combat naval à Pylos, arriva à la flotte le renfort de 30 vaisseaux (17). Ce renfort fut donc payé pendant deux mois, et a dû couter à la caisse 60 talens.

3

⁽⁹⁾ ib. 50. — (10) ib. 53 - 57. — (11) Υπὸ τοῦ ῆρος, πρὶν τὸν σῖτον ἐν ἀκνῆς ἔναι. ib. 2. — (12) ib. 6. — (13) ib, 14. — (14) ib. 39. — (15) ib. — (16) ἐδιδάχθη τὸ δρᾶμα ἐπὶ Στρατοκλέους ἄρχοντὸς δημοσία εἰς Λήναια. Argum. des Chev. 546. — (17) Thucydide dit 20 vaisseaux. Mais il ajoute que la flotte, (qui était composée de 40 vaisseaux à son départ d'Athènes) fut portée par là à 70 vaisseaux.

- d) Les 80 vaisseaux expédiés à Corinthe pendant le même été ont eu besoin d'au moins un mois pour vaincre les Corinthiens, pour occuper Méthènes, et pour y rester enfin de voir l'Isthme fortifié. Ils ont donc valu au trésor 160 talens.
- e) La flotte envoyée à Cythère le printemps suivant était composée de 60 vaisseaux. Les Athénieus battirent les Cythérieus, occupèrent leurile, ravagèrent les villes maritimes de Laconie, et ayanteu diverses rencontres avec les Lacédémonieus, ils ne revinrent chez eux qu'après avoir pris et brûlé Thyrée. On ne peut supposer que tous ces evénemens se passèrent en moins de 3 mois, depuis avril jusqu'en juillet. Cette expédition doit donc avoir couté près de 180 talens. En récapitulant nous avons les sommes suivantes pour les frais de la guerre de l'année présente.

	1)	16	Vaisseaux	en	Sicile po	endant	12	mois				192	talens.	
1	6)	40	э	à	Pylos	n	3	D		•		120	D	
•	:)	30	,	,	n	»	2	D				60	D	
	1)	80	33	à	Corinthe	D	2	D			,	160	z	
	•)	60	,	à	Cythère	D	3	D				180	D	
						En	som	me .	-			712	talens.	

La ville avait pour faire face à ces dépenses 600 talens, provenans des tributs. Elle en emprunts encore 30 à la caisse sacrée le 3° jour-de la IV Prytanie, le 108° jour de l'année, ou le 9 octobre, c'est-à-dire après l'événement de Sphactérie, pour les envoyer à Demosthènes qui semble être resté pendant quelque temps encore dans le Peloponnèse. Plus tard, du 10° au 19° jour de la 9° Prytanie, c. à d du 289° au 298° jour de l'année, ou du 7° au 16° avril du printemps suivant, la ville emprunta encore 100 talens, apparemment pour défrayer en partie l'expédition de Cythère. Les généraux qui commandaient cette expédition étaient Nicias fils de Nicirate, Nicostrate fils de Diotrephés et Autoclés fils de Tolmée. Nous voyons (l. 21) le mot mutilé . . . ντίδει , qui, à en juger par sa position, est une partie du gentilé d'un général. Le mot entier était Kuðazītía, car de tous les gentilés des bourgs connus de l'Attique il n'y a que celui-ci qui ait cette terminaison. Il vient de Κυδαντίδαι, un bourg dont la position nous est inconnue. Nous ne connaissons pas le quel des généraux Athéniens était de ce bourg. et si ce n'était pas Nicias lui-même. La caisse eut donc cette année 600 talens provenans de tribus, et 130 talens provenans d'emprunts, en tout 730 talens; Les 18 talens d'excédent ont dû être dépensés à l'armée qui était restée à Pylos et à la flotte qui y fut expédiée le printemps précédent, ainsi qu'aux Mottes qui ramassaient de l'argent chez les alliés (¹). Nous apprenens par ligne 18 que le général Demosthène fils d'Alcisthène était du bourg d'Aphidnæ (voyez N° . .).

- C. N° 116 s'arrête à cette section. Aussi depuis ligne 26 l'inscription est-elle beaucoup moins complète. D'un autre côté les expéditions de cette année ayant eu lieu principalement sur terre, leurs dépenses n'admettent pas une évaluation aussi exacte que les expéditions navales.
- a) Après la prise de Cythère, Hippocrate marcha contre Mégares avec 600 Hoplites; il fut rejoint par 4000 autres et par 600 cavaliers venant d'Eleusis, et par Démosthènes emménant des Platéens et des alliés. L'île Minoa leur fut livrée par trahison; ils firent des tentatives infructueuses contre Mégare, mais ils restèrent maîtres de la campagne, éléverent des murs de circonvallation autour du port de

⁽¹⁾ Thuc. VII, 50.

Nicée qu'ils sinirent par prendre, et démolirent les longs murs de Mégares. Mais ils se retirèrent enfin devant les forces supérieures des Lacédemoniens (1).

- b) Pendant l'été Lamachus perd 10 vaisseaux dans le Pont, et deux autres généraux à la tête d'une sotte chargée de ramasser de l'argent s'emparent d'Antandros à Mytilène (2).
- c) Aussitôt après l'affaire de Mégares Démosthènes se rend à Naupacte avec une flotte de 40 vaisseaux, et ensuite il tente pendant l'hiver un coup de main sur Délion en Béotie; mais cette entreprise manque, le général Hippocrate n'étant pas arrivé à temps avec les troupes de terre. De là il se rand à Sicyone où il n'est pas plus heureux (3).
- d) Hippocrate marche contre Délion avec 1300 cavaliers, 7000 hospites, et 10 à 12,000 soldats légérement armés. Il entoure la place de murailles; les Béotiens étant survenus, une bataille est livrée où les Athéniens sont battus et leur général tué 17 jours après la bataille; Délion est repris par les Béotiens (i).
- e) Euclés et Thucydide l'historien sont commandés en Thrace; ce dernier accourt au secours d'Amphipolis avec 7 vaisseaux qui s'y trouvaient (5).
- f) Les Athéniens renforcent les garnisons des villes de Thrace qui menaçaient de se déclarer pour les Lacédémoniens (6).
 - g) 50 hoplites Athéniens défendaient la ville de Torone en Thrace (7).
 - h) Le printemps suivant une trève fut conclue entre Athènes et Sparte (8).

Pour faire une estimation, bien que toute générale et imparsaite des dépenses que toutes ces entreprises ont du motiver, on doit se rappeler qu'un hoplite coutait à Athènes à l'époque dont il s'agit deux drachmes par jour avec son écuyer, et un cavalier au moins deux sois autant (9).

- de L'expédition d'Hippocrate à Délion ne peut avoir duré moins d'un mois. Les 1300 cavaliers coûtaient par jour (à 4 dr. chacun avec son écuyer) 5200 drach.; Les 7000 hoplites 14000 dr.; Les 10,000 légérement armés, 10,000 dr. Donc la troupe toute entière coûtait par jour 29200 dr. Or pour tout un mois . . . 128 talens.
- e, Les 7 vaisseaux avec les quels Thucydide fils d'Olore accourut au secours d'Amphipolis stationnaient sans doute costamment en Thrace pour y tenir les alliés en respect Elles coûtaient donc pour toute l'année.....

⁽¹⁾ ib. 67-74 — (2) ib. 75.—(3) ib. 76, 89 et 101. — (4) 90-101. — (5) ib. 101. — (6) ib. 103. — (7) ib. 113. — (8) ib. 117. — (9) Thue. HI, 17. V, 17. — Poll IV, 165.

On voit déjà un déficit de 68 tulens dans la caisse formée des tributs. Mais on trouvera que cet somme devait être beaucoup plus considérable si l'on pense à toutes les autres dépenses et surtout au frais de transport (t) qu'entraine une expédition par terre, et si l'on refléchit qu'en temps de guerre devait y avoir bien plus de troupes sur pied que celles que nous voyons prendre part aux expéditio tointaines.

Le trésor sacré a fait pendant cette année quatre prèts à la caisse de l'état, qui ont dù s'élevensemble, ainsi que nous allons le voir plus tard, à près de 100 talens. C'est entre les mains des Hell notamies qu'il a versé ces fonds, qui, étant suitout destinés à l'approvisionnement en détail de l'armée terre, devaient être administrés et dépensés par eux. Mais nous ne savons rendre compte des mots ève et de la lacune qui suit à Ελληνοταμίαις (l. 26). Elle contenuit sans doute quelque renseignement importations de ces magistrats. Il est à remarquer que le signe H précède, comme dans les insertions d'Ol. 92, la préposition ève au lieu du pronom ciç. Le nom Χαροπίδει Σαμβονίδει doit appartenium Hellénotamie; au moins re connaissons-nous pas un général de ce nom. La lacune qui le précèdentient sans doute la raison pour la quelle ce nom est éloigné du mot Ελληνοταμίαις. Après le m ξυνάρχουσι, l. 27, auraient dù suivre les mots πρώτη δύσις. Mais la lacune à la fin de l. 27 et au conmencement de l. 28 ne peut contenir ces mots. Au contraire à la fin de l. 28 et au commencement l. 29 la lacune est trop grande pour le chiffre seul et le mot τόκος qu'elle doit contenir, et elle n'est purème encore suffisamment remplie si on y ajoute les mots πρώτη δόσις. Les numéros d'ordre d'aucu Prytanie ne nous ont été conservés, à l'exception de celle du 3° versement, où on lit H (1. 31), qui poètre εκτης ou εδδόμης.

Les deux premiers versemens peuvent avoir été faits pendant l'été dans les trois premières Prytant pour défrayer les troupes de Mégares ou la flotte de Démosthènes à Naupacte. HE du troisième verseme doit être extre, et non pas ébdépas, car dans le premier cas l'époque de ce versement tomberait vers la du mois de décembre, tandis que dans le second cas il est reculé au mois de février; or, comme il y encore un quatrième versement, et qu'il est probable qu'un certain laps de temps s'était écoulé entre deux, ce dernier tomberait dans le printemps, lorsque la ville n'avait pas besoin de saire des emprus pour la guerre, ayant déjà conclu une trève avec les Lacédémoniens, ainsi que nous l'avons dit.

D. On aurait dû penser que pendant cette année (Ol. 89, 2, la 9° année de la guerre) la caisse pub que n'aurait pas besoin d'emprunter au trésor de la Déesse; car pendant le printemps on était en trè et l'hiver se passa en repos (2). Mais la défection de Mende et de Scionc en Thrace ralluma la guerre commencement de l'été (3), et les Athéniens s'emparèrent de la première de ces villes avec une flo de 50 vaisseaux, dont les 40 étaient d'Athènes, commandés par Nicias et Nicostrate (4), et assiègère la seconde.

La trève qui avait commencé le 14 Elaphobolion (le 5 mars), devait durer jusqu'au même jour l'année suivante (5). Aussitôt qu'elle fut expirée, Cléon se porta sur la Thrace avec trente vaisseau s'empara de Torone, et de Galepsos, et fut tué devant Eion. L'expédition retourna alors à Athènes vers fin de l'été (6).

⁽¹⁾ Xénoph. Econ. 84. — (2) Thuc. IV, 134 — (3) Thuc. IV, 121, — (4) Thuc. IV, 123, 129 et 130. — (5) Thuc. IV,

⁽⁶⁾ Thue. V, 2-12.

Mais si nous refléchissons d'un côté qu'Athènes était obligée depuis quelque temps d'avoir des garnisons dans les places de Thrace et ailleurs afin de tenir ses alliés en respect, et que d'un autre côté les villes commençaient depuis un an à se soustraire à son alliance (1), que ses revenus devaient par conséquent en subir une diminuation notable, nous comprendrons aisément que le trésor public eût eu besoin cette année encore de recourrir à la caisse sacrée.

Un passage d'Aristophane paraît cependant contredire le point de départ que nous avons adopté jusqu'ici pour calculer les besoins annuels de la ville d'Athènes. Dans les Guèpes, comédie jouée précisément l'année dont il est ici question (Ol. 89, 2), il porte tous les revenus d'Athènes, tant intérieurs qu'extérieurs à près de 2000 talens. Voici ses paroles:

Καὶ πρώτον μέν λόγισαι φαύλως, μὴ ψάφοις, ἀλλ' ἀπὸ χειρὸς τὸν φόρον ἡμῖν ἀπὸ τῶν πόλεων ξυλλήδοην τὸν προσόντα· κάζω τούτου τὰ τέλη χωρὶς, καὶ τὰς πολλὰς ἐκατοστὰς, πρυτανεῖα, μέταλλ', ἀγορὰς, λιμένας, μισθοὺς, καὶ δημιόπρατα· τούτων πλάρωμα, τάλαντ' ἐγγὺς δισχίλια γίγνεται ἡμῖν (²).

Et d'abord calcule moi en gros, non pas avec des cailloux, mais sur la main, tout le tribut que nous recevons des villes; après cela calcule à part les droits, les nombreuses centimes, les Prytanies (droits judiciaires), les mines, les marchés, les ports, les baux, et les confiscations; leur total s'élève à près de deux mille talens.

Lorsqu'Aristophane dit près de deux mille, calculant en gros, on peut bien entendre mille huit-cent ou même encore moins; cependant si l'on compte 600 talens pour les tributs des alliés, il restera toujours pour les revenus intérieurs 1200 talens, une somme qui malgrè l'énumération pompeuse des sources dont elle provient, paraît encore exorbitante, lorsque nous nous rappellons que les mines, qui devaient en être l'article le plus important, ne rapportaient du temps de Thémistocle que 30 à 40 talens annuellement à l'état.

À moins de taxer Aristophane d'une éxagération qui dépasse toutes les bornes, on sera obligé de supposer qu'Alcibiade qui était depuis quelque temps arrivé à l'administration des affaires publiques, avait déjà élevé les tribus au double de ce qu'ils étaient sous Aristide (3). Cet acte d'oppression est communément placé à la paix de Nicias, c'est-à-dire à l'année qui suit immédiatement la quatrième de notre inscription. Mais si l'on pense qu'à l'occasion de cette paix plusieurs villes se réservèrent le droit de ne payer que le tribut fixé par Aristide, on sera porté à croire que l'augmentation avait précédé la paix, et

⁽¹⁾ Thuc. IV, 81. — (2) Guépes, v. 656. — (3) Andoc. c. Alcib. - Æsch. d. Parapiesb. - Andoc. de la Paix. — Comp. Bæckh Staathaush. d. Ath. III 115. V. N. 131-247.

l'on pourra aiusi concevoir que les tributs des alliés étant de 1200 talens, les revenus intérieurs pouvaient s'élever de leur côté à 600 talens, et compléter ainsi la somme de l'énumération des Guépes. Mais il nous resterait encore à expliquer comment après avoir perçu 1200 talens des alliés, la ville pouvait avoir besoin d'emprunter au temple une somme de 122 talens; à quoi nous repondrions que la mesure d'Alcibiade qui servait de base au calcul d'Aristophane n'était pas aussitôt exécutée que prise, et surtout dans une année de troubles et de défection de la part des alliés; et que ce n'est que pendant la paix qui commença l'année suivante que les Athéniens purent retirer le fruit de cette mesure.

Cinq payemens furent faits pendant cette année. Les époques des 4 premiers n'ont pas été conservées dans ce qui reste de l'inscription.

Nous verrons plus bas que si nos calculs sont exacts, le 1° payement (de 59 talens, 4220 drachmes) fut fait au commencement de la première Prytanie (le 30 juin); il a donc dû servir à l'expédition contre Mende. Le second payement de 12 talens, 5500 drachmes, fut fait le 25° jour de la II° Prytanie, (le 28 août), et servit peut-être au siège de Scione. Le 3° payement de 28 talens, 621 dr., $2\frac{1}{2}$ obol., fut fait le 4° jour de la VII Prytanie (le 29 janvier); il a aussi dû servir à l'approvisionnement de la flotte et des garnisons en Thrace. Le 4° payement de 100 talens, fait le 20° jour de la 9° Prytanie (le 25 avril, et le 5° payement de 21 tal., 3661 dr., fait le 3° jour de la 10° Prytanie (le 15 mai), ont dû servir à Cléon pour sa dernière expédition à Thrace.

Les quatre dernières lignes (49 – 52) contenaient la récapitulation générale des quatre années (voyez lignes 49 et 50). Mais dans ligne 50 nous voyons le mot mutilé λθη)ναίας, et dans ligne 51 les mots λθηναίας Νίαης, ce qui nous fais supposer que les prêts ont été faits des caisses des deux temples, conservées toutes les deux dans l'Opisthodome. Ligne 50 contiendrait donc le total de la somme donnée de la caisse de Minerve (la divinité du Parthénon), et ligne 51 le total de la somme donnée de la caisse de Minerve Victoire. Ligne 52 répéte le nom de Timoclés, le questeur de la dernière année. Comprend-elle la récapitulation de la somme totale extraite des deux caisses, ou bien la récapitulation des intérêts, c'est ce que nous ne pouvons décider. Nous ne pouvons non plus rendre compte des syllabes EIAS qui précédent le nom de Timoclés.

Il serait important d'examiner quel était le taux de l'intérêt payé par le temple. Nous ne prétendrons aucunement arriver par sa découverte à fixer l'intérêt légal payé à Athènes, car nous pensons que la ville ne devait emprunter aux temples qu'à des conditions beaucoup moins onércuses que les particuliers, et que cet intérêt qu'elle payait n'était qu'un prétexte pour s'approprier avec une apparence de légalite

⁽¹⁾ Strab. IX, p. 509. - (2) Asch. c. Timoer § 98. - V. Léake, on the dem. of Att.

les trésors sacrés dans les occasions où sa propre caisse était épuisée. Il n'est cependant pas indifférent pour la connaissance de la vie publique d'Athènes d'apprendre les conditions aux quelles étaient faits ces emprunts sacrés.

La premiere question que nous avons à résoudre pour être en état de déterminer le taux des intérêts qui figurent dans cette inscription, est de savoir si ces intérêts étaient annuels. Nous y répondons négativement. Examinons en effet pour nous en convaincre quelques unes des positions de ce compterendu, où les capitaux et les intérêts soient également conservés.

a) Prenons le payement II de l'année A. Le capital est de 50 talens, et les intérêts de 2 talens, 1970 druchmes. Le taux de l'intérêt sera trouvé par la proportion suivante :

ou bien

doù nous avons

$$x = 4,65666...$$

Le taux de l'intérêt serait donc d'un peu plus que 4 - a.

b) Prenons maintenant le payement V de la même année. Le capital y est de 100 T. = 600000; les intérêts montent à 3 talens, 5940 Dr. = 23940 Dr. Nous avons donc la proportion suivante:

$$600000 : 23940 = 100 : x$$

d'cu x = 3,99 2, moins que 4 2.

c) Dans le payement VI de cette même année une partie du capital est effacée, mais la somme de l'intérêt y est toute entière, (4172 dr., 3 ob). Si nous essayons d'en trouver le capital par l'un des deux taux d'intérêt que nous avons obtenus plus haut, nous aurons d'après le résultat a)

$$4,66:100 = 4172,3:x$$

deù x = 89538 Dr., 3 ob. = 14 T., 5538 Dr., 3 Ob.

D'après le résultat b) nous aurons :

$$3,99:100 = 4172,3:x$$

$$d = 104581,1 \text{ Dr.} = 17 \text{ T.}, 2581 \text{ Dr.}, 2 \text{ Ob.}$$

Les deux chiffres du capital de cette position qu'en voit sur la pierre (l. 13), sont AM. Des deux résultats que nous venons d'obtenir, le second commence exactement par ces mêmes chiffres (AMITXX-PPAAAI-II), ce qui nous ferait pencher pour le taux de 3.99%.

Nous avons vu que ce taux d'intérêt, 3,99 ne s'appliquait pas au payement II de l'année A (voyez ci-dessus a). Si nous calculions les intérêts de ce payement à ce taux, nous obtiendrions:

$$100:3.99 = 300000:x$$

l'où x = 11970 Dr. = 1 T., 5970 Dr., tandis que nous avons en effet sur la pierre 2 T., 1970 Dr. Il est vrai que si nous comparons ces deux résultats exprimés en chiffres Attiques, de cette manière:

par une erreur du lapidaire que le chiffre pa a été remplacé par les deux lettres TX avec les quelles il a heaucoup de ressemblance.

Mais si les payemens que nous avons examinés jusqu'ici semblent ainsi plus ou moins comporter le taux de 3,99°, nous en rencontrons d'autres qui prouvent contre ce taux.

d) Examinons p. e. le payement I de l'année B. Le capital y est de 30 T. = 180000 Dr., et les intérêts de 5910 Dr. Nous avons par conséquent

$$180000:5910 = 100:x$$

d'où nous obtenons x = 3,28%, un taux inférieur de 0,71 de celui de 3,99, qui a paru concilier tous les exemples pécédens.

Ayant acquis par les calculs ci-dessus la certitude que les intérêts portés dans cette inscription ne sont pas proportionnels entre eux, nous devons en conclure que leur supputation a eu pour base ou un taux, ou un espace de temps différent pour chaque payement. Autant la première suposition nous paraît déraisonnable et impossible, autant la seconde offre de probabilités, car un prêt fait au milieu de l'année par exemple, ne doit certainement pas porter le même intérêt que le prêt qui aurait été fait au commencement de l'année. Cependant si nous calculons les intérêts des mêmes articles qui ci-dessous depuis les jours où les payemens furent effectués jusqu'à la fin de chaque année, nous n'obtenons pas non plus des résultats satisfaisans.

Pour procéder à ce calcul, nous devons retrancher du nombre total des jours que contenait l'année grecque celui des jours qui s'étaient écoulés depuis le commencement de l'année jusqu'à l'époque de chaque payement, époque que l'inscription nous indique.

Prenons par exemple le payement II de l'année A. Ce payement fut fait quelques jours après le commencement de la seconde Prytanie. Il s'était donc passé quelques jours audelà des 35 depuis le commencement de l'année d'Ol. 88, 3, qui suivant les calculs d'Ideler, était une année ordinaire, dont les prytanies sont longues de 35 ou de 36 jours, (à l'exception de la 6° qui l'est de 37). Comparons les intérêts de ce payement avec ceux du payement de cette même année, qui eut lieu quelques jours après le commencement de la 8° prytanie, donc quelques jours après les 248 qui s'étaient écoulés depuis le commencement de l'année, (car a, 35 + b, 35 + c, 35 + d, 36 + e, 35 + f, 37 + g, 35=248).

Les intérêts du payement II des 50 T., sont de 2 T., 1970 Dr., ou si l'on veut admettre comme réelle l'erreur graphique dont nous avons parlé plus haut, ils sont de 1 T., 5970 Dr. Cette dernière somme est exactement la moitié de 3 T., 5940 Dr., des intérêts du payement V, de même que 50 T. (payement II) sont la moitié de 100 T. (payement V.), ce qui serait juste si les deux capitaux avaient été prêtés simultanément. Mais comme il y a une distance de près de 210 jours entre les deux prêts, et que l'un des capitaux produisit des intérêts pendant 9 Prytanies, tandis que l'autre qui en est le double, n'en produisit que pendant 3 Prytanies, la proportion obtenue est impossible. Car si un capital S prêté pour un temps P, a produit un intérêt B, nous trouverons les intérêts x d'un capital 25 qui ne fut prêté que pendant le temps $\frac{P}{3}$, par la proportion suivante:

$$SP: B = \frac{2SP}{3} : x.$$

d'où nous aurons $x=\frac{2B}{3}$. Les intérêts du payement V auraient donc dù être les $\frac{2}{3}$ des intérêts du payement II, et ils en sont le double. Mais encore si les intérêts du payement II étaient effectivement tels qu'ils paraissent sur la pierre, ils resteraient toujours inférieurs à ceux du payement V. Cette disproportion suffit pour nous prouver que ce n'est pas le système de calcul supposé ci-dessus qui regne dans la supportation des intérêts de cette inscription.

Une autre sollution de ce problème nous paraît enfin la plus naturelle et la plus probable de toutes; malgré quelques petites irrégularités dont il nous sera difficile de rendre compte, elle est la seule qui offre des résultats satisfaisans et à peu près conformes aux données de notre inscription. Cette sollution consiste à calculer les intérêts depuis le jour où chaque capital fut prêté, jusqu'à la fin de la pentétiride ou de la période Panathénaïque de quatre ans. En effet ces prêts ne devaient être restitués au temple que lorsque la ville serait délivrée des difficultés de la guerre, et en état de payer ses dettes. Il est donc nécessaire que dans un compte-rendu de quatre ans, pendant les quels aucune restitution de capitaux n'eut lieu, les intérêts fussent calculés depuis le jour où ils ont commencé à compter jusqu'à la fin des quatre ans. C'est de cette manière que sont aussi calculés les intérêts perçus par le temple de Délos dans n. 158 de C. I. G, où il est dit: Αίδε τῶν πόλεων τοῦ τόχου, δν ἔδει αὐτὰς ἐπὶ τῆς ἀμετέρας ἐρχῆς ἀποδοῦνχι, ἐνέλιπον και οὐκ ἀπιδοσαν τῶν τεττάρων ἐτῶν. Examinons les chiffres de l'inscription sous ce nouveau point de vue.

Notre inscription contient, comme nous avons vu, les Olympiades 88, 3 et 4, et 89, 1 et 2. Pour trouver au juste l'espace de temps pendant lequel chaque capital a produit des intérêts, il faut chercher quelle place chaque jour de payement tenait dans la chronologie ancienne.

On sait que dans l'époque où nous nous trouvons, le cycle de Méton était déjà en vigueur. Les chronologues (1) se fondant principalement sur un passage de Diodore (2), placent la première année de ce cycle à Olympiade 87, 1. Cette période qui avait pour but de concilier l'année solaire avec l'année lunaire, était composée de 19 ans (car 19 ans=235 lunaisons), divisés en années ordinaires et en années intercalaires. Les années ordinaires contenaient 12 mois chacune, les uns pleins (πλήρεις, de 30 jours), les autres creux (χοίλοι, de 29 jours), de manière que le cycle tout entier était composé de 125 mois pleins, et de 110 mois creux. Pour obtenir ceux-ci on retranchait un jour après chaque 63° jour du cycle, et les mois pleins alternant ainsi avec les mois creux, produisaient des années de 154 et quelquefois de 155 jours. Mais pour obtenir sans fraction le nombre de jours qui complète les 325 lunaisons, Méton fut obligé d'admettre dans son cycle de 19 ans, 7 années intercalaires, qui avaient 13 mois chacune (Posidéon II). Ces années étaient donc longues de 184 à 185 jours. Il a été facile à Ideler, en suivant la méthode indiquée par Géminus de trouver quelles étaient les années du cycle qui avaient un jour de plus.

Quant à l'ordre dans le quel les années intercalaires furent ajoutées, le P. Péteau adopta celui des juifs, qu'il croyait copié sur celui de Méton. D'après ce cycle les années intercalaires sont la 3°, 6°, 8°, 11°, 14°, 17° et 19°. Mais Dodwell, et d'après lui Ideler proposent les années 3, 5, 8, 11, 13, 16 et 19. Les trois premières années suivent l'ordre d'intercalation de l'ancien cycle Attique de huit ans, tel qu'il nous est décrit par Géminus, et s'accordent aussi avec une inscription (3), suivant la quelle l'année d'Olympiade 116, 3 (la 5° année du 7° cycle de Méton suivant les chronologues), est une année intercalaire. L'ordre d'intercalation des 4 dernières années fut décidé par une observation de Ptolémée, qui parle d'une eclipse lunaire, arrivée le 1° Pos'déon de l'année d'Olymp. 99, 3 (la 13° du 3° cycle suivant les chronologues), qui fut jugée par là être une année intercalaire.

25

⁽¹⁾ Voyez le P. Péteau, l'art de vérifier les dates, Corsini, Dodwell, et surtout Ideler, Lehrluch d. Chron. p. 128, s.
(2) 'Επ' ἄρχοντος d'λθάνησιν 'Αψευδοῦς...έν δὲ ταῖς Αθάναις Μίτων ἔξέθακε τὰν ἐνιμαζομένην ἐννεαδεκαετηρίδα τὰν ἀρχὰν πίπσάμενος ἀπὸ μηνὸς ἐν 'Αθάναις Σκυροφοριώνες τρισκαιδεκάτην. Diod. XII, 36. — (3) C. I. n. 105.

Il a été facile aux chronologues de calculer également, d'après la méthode expliquée par Géminus, la distribution des mois pleins et des mois creux dans les différentes années du cycle, et de trouver les quelles de ces années avaient 255 jours, et les quelles n'en avaient que 354. Voici le résultat de leurs calculs pour le 1° cycle. Nous marquons par un astérisque les années de 355 jours, et par un B les années intercalaires.

Le commencement du 1^{er} cycle étant placé à la 1^e année de la 87^e Olympiade, les 4 années de notre inscription (Ol. 88, 3 et 4, et Ol. 89, 1, 2), devraient correspondre à la 7^e, 8^e, 9^e et 10^e de ce même cycle, et ces années devraient avoir la longueur suivante Ol. 88, 3; Ol. 88, 4B; Ol. 89, 1; Ol. 89, 2^e.

Nous nous serions abstenus de ces longues explications, si notre inscription s'accordait avec les résultats obtenus jusqu'ici par la science. Mais nous verrons qu'elle s'en écarte essentiellement, et avant de substituer un nouveau système à celui qui était reçu jusqu'ici, il nous était nécessaire de rappeler au lecteur les bases sur les quelles ce dernier reposait, pour le mettre à même de juger si elles peuvent l'emporter sur l'évidence d'une preuve aussi incontestable que l'est un monument épigraphique.

Pour supprimer des calculs inutiles et qui n'auraient d'autre but que de prouver par la sausseté de leurs résultats l'inexactitude de la table ci-dessus, je me hâte de donner les rectifications que je crois nécessaires à l'application du cycle métonien, me réservant de les justifier, et de prouver à postériori qu'elles sont les seules qui s'appliquent à notre inscription.

D'après notre système le cycle de Méton commença la 2° et non pas la 1° année de la 87° Olympiade. Il est vrai que le passage de Diodore cité ci dessus s'oppose à cette affirmation, car c'est en parlant des faits arrivés pendant la 4° année de la 86° Olympiade qu'il dit que Méton établit cette année même son ennéadecnétivide le 13. Skirophorion (le dernier mois de l'année). Mais quoiqu'en dise Diodore, il est clair que Méton n'a commencé son cycle qu'un premier Hécatombæon (le 1° mois de l'année); cet historien veut peut-être entendre par là que Méton sit l'observation du solstice d'été ce jour là , ainsi que cela résulte plus clairement des paroles de Ptolémée (¹), et qu'il commença alors son calendrier, qui pouvait une année plus tard lui indiquer exactement et sans de nouvelles observations les révolutions du ciel. Une fois sûr de ses résultats, il les communiqua peut-être à ses concitoyens dans quelque sollennité indigène qu'on célébrait la 1° année de la 87° Olympiade, ou peut-être même à tous les Grecs réunis aux jeux Olympiques, et l'on ne commença à suivre le nouveau cycle qu'après la fin de l'année, depuis le premier Hécatombæon de l'année suivante, Ol. 87, 2. D'après cette hypothèse le premier cycle de Méton correspondrait ainsi aux années suivantes:

4Juilet, 23Juin, 11Jn. 29Jn. 17Jn. 5Jl. 24Jn. 12Jn. 30Jn, 18Jn. 7Jn, 25Jn, 13Jn, 34Jn. 19Jn. 8Jn. 26Jn. 4Jn. 2Jn. 1⁺, 2, 3^B, 4, 5^B, 6⁺, 7, 8^B, 9, 10⁺, 11^B, 12, 13^B, 14, 15⁺, 16^B, 17, 18, 19^B. Ol. 87. Ol. 88. Ol. 89. Ol. 90. Ol. 91.

2, 3, 4. 1, 2, 3, 4. 1, 2, 3, 4. 1, 2, 3, 4. 1, 2, 3, 4.

⁽¹⁾ Alm. III, 3, p. 162. Τὰν ὑπὸ τῶν περὶ Μέτωνά τε καὶ Εὐκτήμονα τετηρημένην θερινάν τροπήν.

La première objection qui se présente contre ce nouvel arrangement, est que l'année de l'archontat d'Evandre (Olymp. 99, 3), sous le quel l'eclipse lunaire fut observée, serait la 12° et non pas la 13° du 3° cycle, et par conséquent une année ordinaire. Mais l'expression de Ptolémée (¹) n'implique point la supposition d'un Posidéon II dans cette année, et nous croyons que rien ne nous oblige de faire de cette année une année intercalaire; l'arrangement des 4 dernières années intercalaires pourrait suivre l'ordre du cycle que les juis nous ont conservé, si nous ne voyions par l'inscription s. N. 117, 118 et 119 (D. § 1), que la 17° année était une année ordinaire. En conséquence nous avons suivi pour les dernières années de la 9° à la 19° le même ordre que pour les premières de la 1° à la 9°, en admettant comme années intercalaires la 11°, 13°, 16° et 18°, ou 19°, de même que les 3 premières années intercalaires étaient la 3°, la 5° et la 8°.

Une autre difficulté apparente est celle que nous offre une inscription publiée d'abord par Chandler II, n. 11) et plus tard dans le C. I. s. n. 105. Elle se rapporte à l'archontat de Nicodore, à Ol. 116, 3, et le 16° jour de la 6° Prytanie y coıncide avec le 11 Gamélion, ce qui n'est possible que dans une année intercalaire (2). Or, Olympiade 116, 3 serait d'après notre nouveau tableau la 4° année du 7° cycle Métonien, et partant une année ordinaire. Mais il y a à repondre à cette objection que depuis long temps déjà le cycle Callipien avait remplacé celui de Méton; Il est vrai que Callipe, d'après ce que Géminus nous apprend, conserva l'ancien ordre des années intercalaires (3), ce qui signifie qu'il continua à ajouter un mois à la 3°, la 5°, la 8° année du cycle, et ainsi de suite; mais la manière dont cet ordre doit correspondre aux années des Olympiades dépend uniquement de l'année à laquelle Callipe commença son cycle de 76 ans. Les chronographes considèrent Ol. 112, 3, comme la première année de ce cycle. Si nous admettons cette époque, l'année 116, 3 serait la 17° du 1° cycle Callipien, et pourrait être par conséquent une année intercalaire d'après notre tableau.

Ayant ainsi montré que ce nouvel arrangement du cycle n'est pas en contradiction avec les données historiques que nous possédons, essayons maintenant de l'appliquer à notre inscription.

De tous les payemens qui y figurent le seul qui soit complet sur tous les points, c. à d. dont on voit en entier le capital, les intérêts et le jour où il fut prêté, est le second payement de la seconde année. Nous devons pour cette raison le prendre pour base de nos calculs. Ce capital de trente talens sut prêté le 3° jour de la 4° Prytanie de la 2° année (Ol. 88, 4). D'après notre tableau, les quatre années de notre inscription (6*, 7, 88, 9), contiennent ensemble 355+354+384+354=1447 jours. Pour trouver pendant combien de temps ce capital resta placé, nous devons retrancher de la somme totale des jours tous ceux qui s'étaient écoulés jusqu'au 3° de la 4° Prytanie de la 2° année. Ce temps sera donc égal à 1447 — (355+3×35+2)=985. Sachant maintenant que 50 talens produisaient pendant 985 jours 5910 Dr., neus pourrons trouver les intérêts que 100 talens produisaient dans un jour par la proportion suivante:

$$30 \times 985 : 5910 = 100 : x$$

d'où x = 20. D'après ce calcul les 100 T. produisaient donc par jour un intérêt de 20 Dr., ou de 600 Dr. par mois, ce qui est un pour mille par mois, un peu plus d' 1 par an. Certes un taux parcif

^{(1) &}quot;Αρχοντος Αθήνησιν Ευάνδρου μηνός Ποσειδεώνος του προτέρου. Almag. IV, 10.

⁽²⁾ Voyez ce n. dans C. I. et Bœckh, Staath. d. Ath. II, 195.

⁽³⁾ Τη τάξει των εμεολίμων εμοίως έχρητατο.

n'est pas en proportion avec ce que nous savons des intérêts exorbitans payés par les anciens, mais nous l'avons dit, il n'était qu'un pretexte plausible pour la ville en detresse de s'emparer sans scrupule de la propriété des temples.

Mais avant d'admettre définitivement le résultat que nous venons d'obtenir, soumettons-le à l'épreuve des autres articles de notre compte-rendu.

I. ANNÉE.

a) Le 1^{er} payement de la première année se fit le 4^e jour de la 2^e Prytanie; il resta donc placé pendant 1447—(35+3)=1409 jours. Pour en calculer les intérêts au taux que nous venons de trouver (de 20 Dr. par jour pour les 100 T., ou plus simplement encore de 10 Dr. pour les 50 T.), nous aurons la proportion:

$$50:10 = 20 \times 1409:x$$

d'où x = 5636. Ce nombre représenté en chissres antiques serait : ΕΡΗΔΔΣΓΙ-, et nous en voyons justement les trois dernières lettres (ΔΓΙ-) sur-la pierre (l. 6).

b) Nous avons le capital (50 tal.) et les intérêts (2 tal. 1970 Dr.) du second payement de la première année, mais nous ignorons le jour où ce payement fut fait, ou le nombre de jours pendant lesquels ce capital resta placé pour produire cet intérêt. Ce nombre sera trouvé par la proportion suivante : Si les 50 T. produisent 10 Dr. en un jour, en combien de jours produiraient-ils 2 T., 1970=13970 Dr?

$$1:10=x:13970$$

d'où nous obtenons x = 1397 jours. Mais 1397=384+2×354+4×36+3×35+37+20, c'est dire égal aux trois dernières années toutes entières (dont deux ordinaires et une intercalaire), plus les 4 des 7 dernières Prytanies de 36 jours plus la 6° Prytanie de 37 jours (voyez N. 56, § 14), plus trois Prytanies encore de 35 jours, (en tout 8 Prytanies de la 1° année) et 20 jours. Il ne reste dem pour compléter la première année qu'une Prytanie et 15 jours, c'est-à-dire que le capital fut prêté le 16° jour de la 2° Prytanie; et en effet nous voyons sur la pierre (l. 6) qu'il fut prêté la 2° Prytanie, après son 4° jour, qui est celui du 1° payement.

- c) Il ne reste qu'un seul chiffre à (l. 8) du capital du troisième payement. Le chiffre des intérêts TX. HHPFFFFIII est également défectueux. Il peut être complété de 3 manières différentes.
 - A) TX(X)HHAPFFFFI
 - B) TX (F) HHAPE FEH
 - C) TX(H HHAPFFFFHI

Le jour de ce payement est le 5° de la 4° Prytanie. Le capital est donc resté placé pandant $1447 - (3 \times 35 + 4) = 1338$ jours. Nous obtiendrons donc le capital de l'intérêt A), B), ou C) par l'une des trois proportions:

- A) $300000:10=1338x:8219\frac{1}{3}$
- B) $300000:10 = 1338x:7719\frac{1}{3}$
- C) 300000:10 = 1338x:7319

d'où nous obtenons ces trois résultats :

- A) x = 184289,9 Dr. = 30 T., 4289 Dr., 5 Ob.
- B) x = 173079 Dr. = 28 -T., 5079 Dr.
- C) x = 164110 Dr. = 27 T., 2110 Dr.

d) Le 4° payement sut sait le 5° jour de la 8° Prytanie; il resta donc placé pendant 1447 — (5×35+36+37+4) == 1195 jours. Les intérêts y manquent entièrement. Le chissre représentant le capital est aussi en partie estace; on voit sur la pierre 4444. TEXXX. Le chissre peut être complété des deux manières suivantes:

Nous aurons les intérêts des deux capitaux par ces deux proportions :

*)
$$300000:10=(48\times6000+3000)1195:x$$

 $d'où^*$) x = 11601, 2 = 1 T, 5601 Dr.

**)
$$300000:10 = (44 \times 6000 + 3000) 1195:x$$

 $doù^{**}$) x = 10635, 5 = 1 T, 4635 Dr., 3 Ob.

- e) Le cinquième payement sut de 100 talens, et produisit 3 T, 5940 Dr. d'intérêts (l. 12). Ce que nous ignorons c'est le jour où ce prêt sut sait; mais il est clair que si les 100 talens produisent 20 Dr. en un jour, ils produiront 3 T. 5940 = 23940 Dr. en $\frac{23940}{20}$ = 1197 jours. Mais 1197 = 2×354+384+105, c'est-à-dire que ce nombre contient les jours des trois dernières années, plus 105 jours de la première, qui sont la 10° Prytanie de 36 jours, plus la 9° Prytanie de 35 jours, plus 34 jours de la 8° Prytanie. Ce payement sut donc sait le 3° jour de la 8° Prytanie. Mais d'où vient que le payement sait le 3° jour de la Prytanie est ici indiqué comme le cinquième, tandis que celui qui sut délivré le 5° jour de la même Prytanie est qualissé de 4°? Nous penchons à croire que cette irrégularité n'est due qu'à une erreur dont nous avons de fréquens exemples dans les inscriptions d'une certaine étendue qui appartie nent à cette époque; et que le copiste qui avait interventi l'ordre des payemens, et qui avait inscrit le 5° pour le 4°, s'étant aperçu de son ommission inscrivit immédiatement après le 4°; La dissérence n'étant d'ailleurs que d'un seul jour, quelque légère inexactitude de cacul peut aussi en être la cause.
- f) Le 6° payement fut fait le 7° jour de la 10° Prytanie. Les intérêts sont donc calculés pour $1447 (35 \times 6 + 36 \times 3 + 37 + 6) = 1122$ jours. Les intérêts nous étant connus, nous avons pour trouver le capital au taux supposé la proportion:

$$300000:10=1122x:4172\frac{1}{7}$$

d'où x = 111570 Dr. = 18 T., 3570 Dr. Ce nombre serait ainsi écrit en caractères antiques : AMTTTXXXMPAA; et nous voyons en effet sur la pierre les deux premières lettres de ce chiffre.

g) Le total des capitaux prêtés est conservé sur la pierre (l. 15). Il n'y manque que les dixaines et les unités de drachmes, et peut-être aussi quelques centaines (pas plus de trois). Du total des intérêts il ne reste que 99 Dr., 1 Ob.

Si nons ajoutons de notre côté les divers payemens des différentes manières dont nous avons pu les compléter, nous aurons:

a)	1er p	ayem	ent	20	talens			Int	érêts		5636	Dr.	
b)	2ond	D	. of all	20 50		White So	E clama	1 ××11	2	Г.,	1970	D	
c)	3ème		A)	30	6.11U.50	4289	Dr., 5 Ob.	The sales	. 101	D 4	2219	D	2 Ob.
e)	4º	2		100	n				3,		5940	D	
d)	5.		4*)	48	THE PARTY	3000	The state of	the state	TC / HEATT	D .	5601	2	Selat V
f)	6e	» .	tup la	18	tan , be	3570	were l'aven	up fel , a	urtgr. (E)	.0134	1172,	EDDA	3 .
tal d	es capi	taux	- A -		1	11.	5 Ob. 1			_			

```
ou B) *)
                              T.
                                                                                      5636
             a)
                         20
                         50
                              T.
                                                                              2 T.
                                                                                      1970
             b)
                        28
                              T.
                                   5079.
                                                                               t T.
                                                                                      1719
                  B)
                                                                                               2
             c)
                              T.
                                                                               3 T.
                       100
                                                                                      5940
             e)
                        48
                              T.
                                   3000.
                                                                                      5601
             d)
                                                                               1 T.
             f)
                        18
                              T.
                                   3570.
                                                                                      4172,
                                                                                               3
                             T.
                       265,
                                  5649.
Total des capitaux B,*)
                                                           Total des intérêts 11 T.
                                                                                      1038,
                                                                                               5
                                ou C) *)
                        20
                              T.
                                                                                      5636
             a)
                              T.
             b)
                        50
                                                                               2 T.
                                                                                      1970
                        27
                              T.
                                   2110.
                                                                               1 T.
                  C)
                                                                                      1319,
                                                                                               2
             c)
                              T.
                       100
                                                                               3 T.
                                                                                      5940
             e)
             d)
                        48
                              T.
                                   3000.
                                                                                      5601
                                                                               1 T.
             f)
                        18
                              T.
                                   3570.
                                                                                      4172,
                                                                                               3
Total des capitaux C)*) 264
                              T.
                                   2680.
                                                           Total des intérêts 11 T.
                                                                                       638,
                                                                                               5.
                                ou A)**)
                        20
                              T.
                                                                                      5636
             a)
             b)
                         50
                              T.
                                                                               2 T.
                                                                                      1970
                        30
                              T.
                                   4289 Dr. 5 Ob.
                                                                               1 T.
             e)
                                                                                      2289 Dr. 2 Ob.
                  A)
                              T.
                       100
                                                                               3 T.
             e)
                                                                                      5940
             d)
                              T.
                                   3000
                                                                               1 T.
                                                                                      4635
                         44
                                                                                             3)
                                                                                                  3 ,
             f )
                         18
                              T.
                                   3570
                                                                                       4172
                                                                                                  3 2
                                                                                             n
Total des capitaux A)**) 263
                              T.
                                   4859 Dr. 5 Ob.
                                                           Total des intérêts 11 T.
                                                                                       643
                                                                                                 2 "
                                ou B)**)
                        20
                                                                                      5636
                              T.
             a)
                              T.
                                                                               2 T.
                                                                                      1970
             b)
                        50
             c)
                 B)
                         28
                              T.
                                   5079.
                                                                               1
                                                                                 T.
                                                                                      1719
                                                                                                  2 ,
                                                                                              n
             e)
                                                                               3 T.
                       100
                              T.
                                                                                      5940
             d)
                                                                                                 3 »
                        44
                              T.
                                   3000.
                                                                               I T.
                                                                                      4635
             f)
                        18
                              T.
                                   3590 Dr. 4 Ob.
                                                                                       4172
                                                                                             33
                                                                                                 3. 0
Total des capitaux B)**) 261
                                   5669 Dr. 4 Ob.
                                                           Total des intérêts 11 T.
                                                                                         73
                                                                                                 2 0
                           ou enfin C)**)
                                                                                      5636
                         20
                              T.
             a)
                                                                               2 T.
                                                                                      1970
             b)
                        50
                              T.
             c)
e)
                  C)
                              T.
                                                                               1
                                                                                 T.
                                                                                      1319
                                                                                                  2 ,
                         27
                                   2110.
                                                                               3
                                                                                 T.
                       100
                              T.
                                                                                      5940
             d)
                              T.
                                   3000.
                                                                               1 T.
                                                                                       4635
                                                                                                 3 »
                         44
             f)
                         18
                              T.
                                   3570.
                                                                                       4172
                                                                                             ))
                                                                                                  3 »
                                                                                      5675
Total des capitaux C)**) 260
                              T.
                                   2680 Dr.
                                                            Total des intérets 10 T.
```

On voit que le total B)**) est entièrement conforme à celui qui nous est conservé sur la pierre, d'où il résulte que le chiffre du 3° payement est B) AAMITTMAAPI-III, et le chiffre du cinquième (ou plutôt du 4°) payement AAAATTTXXX. Le chiffre des intérêts se termine par . . . 73 Dr., 2 Ob, au lieu de . . 99 Dr., 1 Ob., et cette différence peut être provenue de quelque inexactitude de calcul.

Après des résultats aussi complets je ne pense pas qu'il soit nécessaire de prouver que l'arrangement des 4 années de notre inscription, tel que nous l'avons supposé, est le seul qui reponde à ces diverses données. Quiconque veut s'en convaincre n'a qu'à rénouveler les calculs ci-dessus sur la base du cycle

de Méten tel qu'il est donné par Ideler. Le nombre total de jours étant le même dans son cycle et dans le notre, et les Prytanies de la première année étant dans l'un et dans l'autre de 35 jours jusqu'à la 5°, les résultats qu'on obtiendrait par ce calcul doivent nécessairement être identiques avec ceux que nous avons obtenus jusqu'au 3° payement. Mais depuis le 4° payement ils s'écarteront des notres et par conséquent aussi de ceux de l'inscription.

Continuons maintenant à appliquer notre principe aux années suivantes.

II ANNÉE.

- a) Nous avons vu que le premier payement de 30 talens est calculé aux taux d'intérêt que nous avons adopté, pour produire depuis le 3° jour de la 4° Prytanie la somme de 5910 Dr.
- b) Le second payement sut sait dans la 9° Prytanie; du jour même on ne voit sur la pierre que le mot . . . EKATEI, qui peut être l'un des jours depuis le dixième jusqu'au 19°. Si c'était le 10°, les 100 talens seraient restés placés 384+354+36+27=801 jours, et les intérêts seraient $801\times20=16220$ Drachmes; Si c'était le 19° jour de la Prytanie, les 100 talens seraient restés placés 384+354+36+17=791, et les intérêts seraient $791\times20=15820$. Si nous prenons le terme moyen entre ces deux nombres, nous aurons pour intérêt approximatif $\frac{16220+15820}{2}=16020$ Dr. = 2 T. 4020.
 - c) Le total des deux payemens doit être

a) 30 T. b) 100 T. Total des capitaux 130 T. 5910 Dr. 2 T. 4020 Dr. 3 T. 3930 Dr.

De ces deux nombres le premier aurait été écrit en caractères antiques ΜΑΑΑ, et on en voit en effet sur la pierre (l. 23) le 1^e chiffre H; Le second aurait été écrit TTTXXXPHHHHΔΔΔ, et l'on voit sur la pierre (l. 24) le premier T.

III ANNEE.

Les positions de la troisième année sont très-incomplètes :

a) Le premier payement sut sait le 26° jour (l. 28), mais nous ne savons de quelle Prytanie. Tout ce que nous pouvons connaître, c'est que ce payement est antérieur à la 7° et même à la 6° Prytanie, car la syllabe HE (l. 31) qui est ou extre ou exoch, appartient au 3° payement, et le second payement, ayant été fait un 12° jour, est évidemment d'une Prytanie différente que le 1°. Les intérêts du 1° payement sont 4659 Dr. Si ce payement sut sait la 1° Prytanie, il resta placé 354+384—25—713 jours. Le minimum du capital serait donc trouvé par cette proportion:

$$300000 : 10 = 713x : 4659$$

d'où x = 196030 Dr. = 32 T. 4030.

Si au contraire le payement fut fait la 5° Prytanie, le nombre de jours pendant les quels le capital resta placé est 354+384 — (3×38+39+25)=565. Et nous obtiendrons le maximum du capital par la proportion suivante:

$$300000:10 = 565x:4659$$

d'où x = 246943,5 = 41 T. 943 Dr., 3 Ob.

b) Le second payement fut fait le 12° jour de nous ne savons quelle Prytanie. Nous pouvons seulement affirmer qu'elle est postérieure à la 1° et qu'elle devance la 7°. Il ne reste du capital que 23 talens; mais ce qui en manque ne peut s'élever jusqu'à 2 talens, car les 5 talens auraient été écrits Fi.

Admettons 24 T., 3000 Dr. Si nous plaçons le payement à la 2º Prytanie, il aura été placé pendant 384+354 — (38+14) = 689 jours, et le maximum des intérêts sera obtenu par la proportion:

$$300000:10 = (24 \times 6000 + 3000) 689:x$$

d'où x = 3376.

Si nous le plaçons au contraire à la 6° Prytanie, nous aurons le nombre des jours pendant les quels le capital est resté placé, $384+354-(4\times38+39+11)=576$, et nous obtiendrons le minimum des intérêts par la proportion :

$$300000:10 = (2i \times 6000 + 3000) 576:x$$

d'où x = 2822.

c) Le troisième payement fut sait nous ne savons quel jour de la 6° ou de la 7° Prytanie. Les intérets sont 632 Dr., $1\frac{1}{2}$ Ob. Du capital on ne voit que les derniers 100 Dr. Le plus grand numbre de jours possible pendant les quel ce capital a pu rester placé est $354+4\times39+38=548$, et le rapital sérait obtenu par la proportion:

$$300000:10 = 548x:632 \text{ Dr., } 1-06.$$

d'off x = 34612 Dr. = 5 T. 4612.

Le moindre nombre de jours possible est $354+3\times39+1=472$, et le capital serait obtenu par la proportion :

$$300000:10 = 472x:632 \text{ Dr.}, 1\frac{1}{2} \text{ Ob.}$$

d'où x = 40185 = 6 T., 4185 Dr.

d) Du quatrième payement nous n'avons ni le capital ni les intérêts. Il manque également la somme des capitaux et des intérêts.

La somme des maximums que nous avons obtenus dans cette année est :

a)	41 T., 943 Dr. 3 Ob.	4659 Dr.
b)	24 T., 3000.	3376
c)	6 · T., 4185.	632 a 1 0b.
d)		
- annitane		

Total des capitaux moins le 4º payement 72 T., 2128 Dr. 3 Ob. Total des intérêts 1 T. 2667 Dr., 1½ Ob.

La somme des minimums est:

á)	32 T., 4030.	4659 »
b)	24 T., 3000.	2822 »
c)	5 T., 4612.	632 » 1½
d)		
Total des capitaux	62 T., 5642 Dr.	1 T., 2113 » 1½

Terme moyen des capitaux $\frac{72 \text{ T, } 2128 \text{ Dr, } 3 \text{ Ob.} + 62 \text{ T, } 5642}{2} = 67 \text{ T, } 3885 \text{ Dr, } 1\frac{1}{2} \text{ Ob, moins le } 4^\circ$ pay ment.

IV ANNEE.

a) Le capital du premier payement est de 59 T., 4220 Dr. Nous ne savons ni le jour auquel ce capital fut prêté, ni l'ordre de la Prytanie. Nous plaçons plus bas le second payement à la 6° Prytanie (la Pandionide); donc la tribu Acamantide du 1° payement doit avoir présidé l'une des premières cinq Prytanies. Le capital peut par conséquent avoir été prêté au plutôt le 1° de la première Prytanie, et au plus tard le dernier jour de la cinquième. Dans le premier cas il aura été placé pendant 354 jours, et les intérêts séraient obtenus par la proportion;

 $300000:10 = 354 \times 59 \text{ T}, 4220:x$

d'où x = 4226 Dr., 5 Ob.

Dans le second cas il aura été placé pendant $354 - (35 \times 3 + 36 + 34) = 179$ jours, et nous aurons le minimum des intérêts par la proportion :

$$300000:10=179\times59$$
 T. $4220:x$

d'où x == 2137.

b) Dans le second payement nous voyons sur la pierre 2 T., 5500 Dr. qui appartiennent au capital, et 163 Dr., 3 Ob. des intérêts. Mais la première question qui se présente est de savoir si ces nombres sont le capital et les intérêts entiers, ou s'ils n'en sont qu'une partie mutilée. Comme nous ne connaissons pas le jour de ce payement, le seul moyen que nous ayons pour éclaircir ce point, est d'examiner le total des intérêts de cette année, qui nous est heureusement conservé sur la pierre. Si nous additionnons le maximum des intérêts du premier payement, avec ceux qui sont conservés dans l'inscription (le 2^e, 3^e et 5^e) et le maximum possible du 4^e (que nous allons bientôt examiner), nous n'obtenons pas encore le total marqué sur la pierre, d'où il résulte clairement qu'un ou plusieurs des intérêts partiels sont défectueux. Ce ne peut être le cas avec les intérêts du 3^e payement, car le chiffre par lequel ils commencent ne peut être dévancé par un chiffre moindre de X, mais ce nombre éleverait trop le total des intérêts, et augmenterait aussi beaucoup celui des capitaux, ou reculerait le jour du 3^e payement, trop audelà des bornes de l'année. Ce ne peuvent donc être que les intérêts du second et ceux du 5^e versement qui sont défectueux; encore ne peut-il manquer à ce dernier plus de 100 Dr., car s'il est porté à 322 Dr., 2½ Ob., le capital augmente audelà des bornes qui lui sont prescrites par ce que nous voyons sur la pierre du total des capitaux.

D'après ces observations nous avons dressé pour cette 4e année la table suivante :

	Capitaux.						Intérêts				
a)	1er	payement	59	T.	4220 Dr.	6	4225 Dr.	5-Ob.	Payé le 1er jour de la	Ie	Prytanie:
b)	2.	D	12	T.	5500.		763	3. 2	payé le 25e jour de la	He	Pr.
c)	3e	D	16	T.	3375,	11 0b.	583		payé le 4° jour de la	VIe	Pr.
d)	4.	,	100	T.	907,	$2\frac{1}{3}$	1018	3	payé le 20e jour de la	IXe	Pr.
•)	5e	3	33	T.	,		222	21/4	payé le 33° jour de la	Xe	Pr.
	3	[otal	122	Т.	1642 Dr.	2- Ob.	1 T. 813 Dr.	1:			

Suivant ce tableau le 1er payement aura été fait le 1er jour de la 1ère Prytanie; cela est possible mais non pas al solument nécessaire; il peut aussi avoir été fait l'un des jours qui ont suivi jusqu'au 25e de la IIe Prytanie; mais les intérêts en diminueraient d'autant, et pour produire le total indiqué sur la pierre, nous serions forcés d'ajouter aux intérêts du 4e payement ce que nous avons retranché à ceux du premier, ce qui reculerait ce dernier payement de quelques jours, ou en augmenterait le capital; or l'un et l'autre est impossible; le capital est écrit clairement sur la pierre, et ne peut être augmenté; le jour du 4e payement y est aussi indiqué quoique imparfaitemet; c'est le 20 — 29e de quelque Prytanie; nous ne pouvons donc reculer du 20e de la IXe Prytanie qu'au 20 — 29e de la VIIIe, ce qui nous donnerait des intérêts supérieurs de beaucoup à ceux qui auraient été retranchés du 1er payement. Nous voyons par là que le 1er payement doit être placé au 1er jour de la première Prytanie.

Nous avons vu pourquoi le chiffre qui représente les intérêts du 2^e payement n'est pas complet tel qu'il parait sur la pierre. Si nous ajoutons aux 163 Dr., 3 Ob. qu'on y voit, plus de 600 Dr., le capital est augmenté à une somme anormale, ou le jour du payement dépasse les bornes de l'année; si au contraire nous n'y ajoutons que 500 Dr. nous n'obtenons pas le total des intérêts, et le jour du payement est trop avancé; si nous diminuons en même temps le capital de 12 T. 5500 à 7 T. 5500 (car HTT est le plus grand chiffre possible après ATT), nous n'obtenons pas le total des capitaux, et nous tombons d'ailleurs dans la 9^e Prytanie, ce qui ne laisse pas d'espace pour les payemens suivants.

Cc qui peut nous guider à déterminer les capitaux des divers payemens, c'est la somme des capitaux dont on voit une partie sur la pierre (...22 T., 1622 Dr., $2\frac{1}{3}$ Ob.). Les capitaux partiels conservés dans l'inscription, produisent, s'ils sont additionnés, un total de 162 T., 3720 Dr. La somme immédiatement supérieure à celle-ci, qui se termine, étant écrite avec des chiffres antiques, par le nombre qui se voit sur la pierre, est 72 T., 1642 Dr., $1\frac{1}{3}$ Ob; les autres sommes possibles après celle-ci sont 82 T., 1642, $2\frac{1}{2}$; 92 T. 1642, $2\frac{1}{2}$, après quoi on doit passer immédiatement à 122 T. 1642, $2\frac{1}{2}$, (MAATT etc.). Si même nous prenons les intérêts tels qu'ils sont sur la pierre, sans les compléter comme ci-dessus, et si nous calculons par leur moyen au minimum les capitaux qui manquent, nous obtenons un total supérieur à 92 T., 1642 Dr., $2\frac{1}{3}$ Ob. Si nous les calculons au contraire à leur maximum, nous n'arrivons pas à 132 T., ce qui nous fait voir que le total est véritablement de 122 T., 1642 Dr., $2\frac{1}{3}$ Ob.

D'après cela, ayant les capitaux du 1° et du 4° payement, ayant aussi completé celui du second, il nous reste à partager entre le 3° et le 5° la différence du total de ces trois capitaux avec le total cidessus obtenu; la chose est facile, car nous avons vu que les intérêts du 5° payement doivent être portés à 222 Dr., $2\frac{1}{2}$ Ob., et nous savons que ce payement fut fait la 10° Prytanie; Nous savons également que le 3° payement fut fait non pas la 7° ou la 8° Prytanie, mais bien la 6°, car on voit au commencement de ligne 41 le mot $\tilde{s}z$ $\tilde{s}z$. Ayant calculé sur ces données, nous obtenons le total des capitaux et celui des intérêts qui nous voyons sur la pierre.

Les quatre dernières lignes de l'inscription contenaient la récapitulation générale des capitaux et des intérêts pour les quatre années ; les nombres y manquent entièrement. Nous pouvons les remplacer de la manière suivante :

	Total des capitaux.							Total des intérêts.							
1e	année	261	T.	5669	Dr.,	4 0	b.			11	T.,	82	Dr.,	1	Ob.
2e	année	130	T.							3	T.,	3930			
3°	année	67	T.	4826	Dr.,	1 1/3	Ob.			1	T.,	2389	Dr., 2	21	Ob.
4e	année	122	T.	1642	Dr.,	11/2	Ob.			1	T.,	813	Dr., 1	1 :	Ob.
Total des	totaux	582	T.	138	Dr.	1 (Db.		-	22	T.,	1214	Dr	5	Ob.

Et il manque à ce total le IV payement de la 3e année.

Nous faisons suivre un tableau général de tous les résultats que nous avons obtenus de cette inscription: Nous marquons par un astérisque tout ce qui n'est pas positivement connu.

1 ère Année. Ol. 88, 3, année commune de 355 jours, la 6e du 1er cycle de Méton, commence le 5 juillet, 426 a. J. C.

```
5636.
                                                                  prêté le 4º j. de la IIº Pr. (le 12 août).
   1er payement
                  20 T.
                                    Intérêts
                                                                     » le 16e j. de la IIe Pr. (le 24 août).
                                              2 T. 1970,
  20
                   50 T.
                                              1 T. 1719 Dr., 2 Ob. p le 5e j. de la IVe Pr. (le 22 oct.)
   30
                   28 T. 5079.
                                                            D 2 D D le 5º j. de la VIIIº Pr. (le 12 mars)
   40
                   44 T. 3000.
                                                                      » le 3° j. de la VIII° Pr. (le 10 » 425)
                                              3 T. 5940
  5
                 100 T.
  60
                   18 T. 4590 Dr., 4 Ob.
                                                    4172
                                                             n 3 n n le 7° j. de la Xº Pr. (le 24 mai).
                 261 T. 5669 Dr., 4 Ob. 11 T.
                                                       82 Dr. 1 Ob.
       Année. Ol. 88, 4, année commune de 354 jours, commence le 24 juin, 425 a. J. C.
      payement 30 T. -
                                                    prêtés le 3º jour de la IV Pr. (le 9 oct.)
                                           5910.
                                    *2 T. 4020.
                                                           *du 10-19° j. de la IX° Pr. (du 7-16 avr. 424).
  20
                100 T.
                                    *3 T. 3930 Dr.
                130 T.
       Total
Jeme Année. Ol. 89, 1, année intercalaire de 384 j., commence le 14 juin, 424 a. J. C.
      payem. * de 41 T. 2966.
à 32 T. 3890 Dr. 3 Ob. 4655, 4. prêtés le 26° j. de la Ve Pr. (7 dec.)
                                                             » le 12° j. * { de la II° (le 31 juill.) 
à la VI° Pr.(le 8 janv. 423.)
                                        * de 3376 à 2822
                    24 T. 3000.
  20
                                               632 Dr. 1\frac{1}{3} Ob. » \begin{cases} du \ 1^{er} \ j \end{cases} de la IV° Pr. (18 dec.) (16 janv. 423)
                 de 6 T. 4185.
à 5 T. 4612.
  30
  40
                                                                      le 30° j. de la VI° Pr. (17 janv. 423)
 Terme moven *67 T. 4826, 12.
                                        1 T. 2389 Dr. 2 Ob.
       Année. Ol. 89, 2, année commune de 354 j., commence le 30 juin, 423 a. J. C.
                                             4226 Dr. 5 Ob. prêtés le 1er j. de la Ie Pr. (le 30 juin.)
       payem.59 T. 4220.
  20
              12 T. 5500.
                                                                      le 25e j. de la IIe Pr. (28 août.)
                                                                      le 4e j. de la VIIe Pr. (29 janv. 422).
  30
              16 T. 3375.
                                               583
   4e
             100 T.
                                              1018
                                                                      le 20° j. de la IX° Pr. (25 avril.)
```

118.

D

le 33e j. de la Xe Pr. (14 juin.)

222

5e

Total

33 T.

907,

122 T. 1642 Dr. 21 Ob. 1 T. 813

Płaque de marbre qui forme la table de l'autel d'une petite église du village de Charvati, appartenant à Mr A. de Roujoux, et situé derrière le mont Hymète et aux pieds du mont Pentélique, non loin de l'ancien bourg de Gargytos. Il est clair qu'elle y fut transportée de la citadelle d'Athènes. Elle est écrite sur ses deux côtes, mais sur le revers il ne reste que peu de lettres ainsi qu'on peut le voir par la copie que nous en donnons et que nous devons à Mr Iatridés. Fourmont en avait copié le côté le plus complétement conservé, et Mr Bæckh le publia dans son Économie politique des Athéniens, V. II, p. 198, s. et plus l'ard dans son C. I. n. 76. Le lieu où elle fut trouvée y est nomé κάρβατος: il faut écrire Χαρβάτω.

Sur le côté supérieur.

.. OX ENTE IBO VE IKA ITO I DEMO I KEKPOP I EPPYTANEYEMNE E I DEO SE PAMMATEYEEYPEIDE (EFECTATEKALLIA (EIFEAPOLONA ITO) (DEO) (. AXPEMATATAO DELO MENA E DE LA ETELA O ENA LA LTATA LE LA TALANT ANENENEA KTA I E E TOVINHAE O E E I E TONOMI EMATO E HEME A POATO AL 5. NATATEPAPATO I ELLIENOTAMIA I EONTANYNKAITALLAAEET ITOYTON ... IX PEMATONKA I TAEKTE & DEKATE & EFE | DANFPAGE | DON 18A 800N AFH ...ONIETA IHO I TPI AKONTAHOI PEPNYNTAO PEPOMENATO I EGEO I E AKP **ξΥΝΑΛΟΛΕξΔΕΤΟΙ/ΙΟΛΙΣΤΟΝΕΒΟΙ/ΕΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΕΣΤΟΑΓΟΔΟΝΤΟΝ** AXPEMATAHO I PPYTANE (METATE (BOVE (KA I EX (AVE I PONTONETE I ...APOAO (INTETE (ANTE (TATEP INAK IAKA ITA) PAMMATE IAKA IEAMP ... LOO I E I NENPAMMENAA TO O A I NONTONAETANEN PAMMENAHOITEHIEP ... 4 IHO I H I EPOPO I O I KA I E I T I EALLOS O I DENTAMIAS DE APOKYAMEYE ...YTONTONXPEMATONHOTANTEPTA {ALLA {APXA {KAOATEPTO {TONH ..NTONTE LA GENA LA SHOYTO LA ETAMIEYONTONEMPO LE IENTO LO DI SO MO ITATONO EON XPEMATAHO EA AYNATONKAI O EI ONKAI EYNANOIAON . NKA I EYN KUE I ONTONTA E OYPA ETOOP I EOO DOMOKAI EYE EMAINO EOO TATONKAI TONHI EPOPOI ONTONENTOI (HIEPO I (HO INYNAIAXEPI TO NAMA PI OME EA EOONKA I AMO ETE EA EOONTAXPEMATAENANTIONTE EBOU 20 EMPOLE I KATTAPADEX EA EOONHOLTAMIA I HOLLAXONTE ETAPATONNY APXONTONKA I EN ETELE I ANA APA O E ANTON I A I AL'ANTAKA O EKA ETONTE NXOP I STOTEAPAYP I ONKA ITOXPYSIONKA ITOLO IPONANAAPAOONTONH O I A I E I TAM I A I E E ETELENKAILO A ON DIDONTONTONTE ONTON XPEMATON 25KA I TONTPOS IONTONTOISOEOI SKA I EANT I A ANAL I SKETA I K ATATONE ΝΙΑΥΤΟΝΠΡΟΣΤΟΣΙΟΛΙΣΤΑΣΚΑΙΕΥΘΥΝΑΣΔΙΔΟΝΤΟΝΚΑΙΕΚΠΑΝΑΘΕΝΑΙ ONE ELANAGENA IATOP POVONO IONTONKAGALE PHOITATE E AGENA I A ET MIEYONTE ETA E DE ETELA EENA I ENANANANAPA DE OE I TAXPEMATATAHIEP NTONEMPOVE I HOI TAMI A I EPE I AANAEAPOAEAOMENAEITO I (OEO) (30 EMATAE ETONEOPIONKA ITATE I XETO I E PIO EIXPE E E A IXPEMA E

Sur le côté opposé.

```
'NA KA I TA EN
    EXPLANTED
     ATATAE I EEL
         AKA I ETI
                                        AIET
5
          ETIHE
            HT
             ITE
             TOTO
           IN
         IEXX
11
     ATTHIZ
    PAYTONE
     EYENEANTIAE
                             \Delta E
15
     ENALE AND E E O
                              AEIA
    OPASEANAEIISC
                            ΕΓΙΦξΕΦ
                                        EIMEE
      A EX PEOA I TO
                            AEINTOL
                                       TE {AOE
                            PEPENEI
      OIEHOIEPEA
                                      EISELI
     IKATATIOENA IK
                            NENIAYTONTAHEK
      ISTAMIASITO
                            ENAIASTOSEIVEN
20
      NAIAKOEIONTA
                            NHAE { A TO A O { INE
```

ALLO I E O E O I E A
NA I A EXPEMATA
EONE NTO I E P A P
NXPEMATONTO N
I NYNMETATO NY
AOENA I ONE E P A
FYPAM

25

EITAO DEL OMENAT EDI LA EX EL ATOODI A I NA ETATA E ET INE AI ONA PXONHA I EL LAO IAHODO E A MENXP

Sur le côté supérieur :

[Εδ]δοξε τη 6ουλή και τῷ δήμω. Κεκροπίς ἐπρυτάνευε, Μνησίθεος [έ] [γ]ραμμάτευε, Εύπειθης έπεστάτει, Καλλίας είπε Αποδούναι τοῖς Θεοῖς [τ]ά χρήματα τα όφειλόμενα, έπειδή τη Αθηναία τα τρισχίλια τάλαντ-[α] ἀνενήνεγκται ές πόλιν, & έψήφιστο, νομίσματος ἡμεδαποῦ. Αποδι-5 [δ]όναι δὲ ἀπὸ τῶν χρημάτων ἀ ἐς ἀπόδοσίν ἐστιν τοῖς Θεοῖς ἐψηφισμ-[έ]να τά τε παρά τοῖς Ελληνοταμίαις ὄντα νῦν καὶ τ' ἄλλα ἄ έστι τούτων [τω]ν χρημάτων καὶ τὰ ἐκ τῆς δεκάτης, ἐπειδὰν πραθῆ. Λογισάσθων δὲ [οί] λογισταὶ οἱ τριάχοντα, οἴ περ νῦν, τὰ ὀφειλόμενα τοῖς Θεοῖς. Αχρ-[ι τῆ]ς συναγωγῆς τῶλ λογιστῶν ἡ δουλὴ αὐτοχράτωρ ἔστω. Αποδόντων 10 [δὲ τ]ὰ χρήματα οἱ πρυτάνεις μετὰ τῆς δουλῆς καὶ ἐξαλειφόντων ἐπει-[δὰν] ἀποδῶσιν, ζητήσαντες τά τε πινάκια καὶ τὰ γραμματεῖα, καὶ ἐὰν π-[ου άλ]λοθι ή γεγραμμένα. Αποφαινόντων δὲ τὰ γεγραμμένα οι τε ίερ-[εῖς χ]αὶ οἱ ἱεροποιοὶ καὶ εἴ τις άλλος οἶδεν. Ταμίας δὲ ἀποκυαμεύε-[ιν το]ύτων τῶν χρημάτων ὅταν περ τὰς ἄλλας ἀρχὰς, καθάπερ τοὺς τῶν [ί]-15 [ερώ]ν τῶν τῆς Αθηναίας. Οὖτοι δὲ ταμιευόντων ἐμ πόλει ἐν τῷ ὁπισθ-[οδό]μφ τὰ τῶν Θεῶν χρήματα ὅσα δυνατὸν καὶ ὅσιον, καὶ συνανοιγόν-[τω]ν καὶ συγκλειόντων τὰς θύρας τοῦ Οπισθοδόμου, καὶ συσσημαινόσθων τοῖς τῶν τῆς Αθηναίας ταμίαις. Παρὰ δὲ τῶν νῦν ταμιῶν καὶ τῶν ἐπιστατών καὶ τών ἱεροποιών τών έν τοῖς ἱεροῖς, οἱ νῦν διαχειρίζου[σι-] ν, ἀπαριθμησάσθων καὶ ἀποστησάσθων τὰ χρήματα ἐναντίον τῆς [δουλή-] 20 ς έμι πόλει, καὶ παραδεξάσθων οἱ ταμίαι οἱ λαχόντες παρὰ τῶν νῦ[ν] άρχόντων, καὶ ἐν στήλη ἀναγραψάντων [ίδ]ία, ἄπαντα καθ' ἔκαστόν τε τῶν Θεῶν τὰ χρήματα ὁπόσα ἐστιν ἐκάστῳ, καὶ συμπάντων κεφάλαιον, χωρίς τότε άργύριον καὶ τὸ χρυσίον, καὶ τὸ λοιπὸν ἀναγραφόντων 25 οί ἀεὶ ταμίαι ἐς στήλην, καὶ λόγον διδόντων τῶν τε ὅντων χρημάτων και των προσιόντων τοῖς Θεοῖς, καὶ ἐάν τι ἀ[π]αναλίσκηται κατὰ τὸν ἐνιαυτόν πρός τοὺς λογιστάς, καὶ εὐθύνας διδόντων, καὶ ἐκ Παναθηναίω]ν ές Παναθήναια τὸλ λόγον διδόντων καθάπερ οἱ τὰ τῆς Αθηναίας τ-[αμ]ιεύοντες. Τὰς δὲ στήλας ἐν αἶς ἀναγράψουσι τὰ χρήματα τὰ ἰερ-[ά θέ]ντων έμ πόλει οἱ ταμίαι· ἐπειδάν δὲ ἀποδεδομένα ἢ τοῖς Θεοῖς [τὰ χρ]ήματα, ές τὸ νεώριον καὶ τὰ τείχη τοῖς περιοῦσι χρῆσθαι χρήμασ-Sur le côté opposé. [ιν ί]να καὶ τὰς ν[ῆας τειχι]σθή παντελίως

χρήμ]ατα τὰ είσελ[ηλυθότα ?	
α καὶ έπι	
στι ή	5
Η . τ αι έπ	
itn	
τό τοῦ	
tv	
u. X	10
γ	
δι αύτά	
ά]π' αὐτῶν έ λλ	
ευεν . έάν τι δὲ δὲ	
τ] γν άδειαν, ψηφ[ίζειν δὲ] ἀεὶ ἄ[δειαν είμή τις ἡμέρα εἴ-	15
η ἀποφράς. Εὰν δέ τις ὄ[φλημα] ἐπιψηφ[ίζη] , μη ἐ[πιτρέπειν τ-	
οὺς ταμί]ας χρῆ[σ]θαι τ[οῖς χρήμα]σιν τοῖς τῆς Αθη[ναίας, πρὶν ἢ τ-	
οῖς Θε]οῖς, οῖς περ ἐὰ[ν εἰσέ]φερεν, εἴη εἰς ἐπί[δοσιν τὰ χρήμ-	
ατα, κα]ὶ κατατιθέναι κ[ατὰ τὸ]ν ἐνιαυτὸν τὰ ἐκ[άστου χρήματα π-	
αρά το]ῖς ταμίασε το[ῖς τῆς Αθ]ηναίας τοὺς Ελλην[οταμίας μέχρ-	20
ις τῶν] διακοσίων τα[λάντω]ν & ές ἀπόδοσιν έ[στί• ἐπειδὰν δὲ	
τοῖς] ἄλλοις Θεοῖς ἀ[ποδοθ]ἢ τὰ ὀφειλόμενα τ[εθήτωσαν τὰ μ-	
ἐν Αθη]ναίας χρήματα [ἐν τῷ] ἐπὶ δεξιὰ τοῦ ὁπι[σθοδόμου, τῶν δ΄ ἄ-	
λλων Θ]εῶν ἐν τῷ ἐπ' ἀρ[ιστερ]ἄ.	
Α δὲ τῶ]ν χρημάτων τῶν [ἱερῶ]ν ἄστατά ἐστιν, ἡ ἀ[πόστασις ἔστω π-	25
αρά τῶ]ν νῦν μετὰ τῶν [προτέρ]ων ἀρχῶν αἱ ἐδίδο[σαν τὸλ λόγον	
έκ Παν]αθηναίων ές Πα[ναθήνα]ια• όπόσα μέγ χρ[ήματα τῶν Θεῶν ἄ-	
στατα] εὕρα[μεν.	

TRADUCTION.

- § 1. Il plut au sénat et au peuple ; la tribu Cécropis avait la Prytanie ; Mnésithéos était le secrétaire ; Eupithés était epistate ; Callias a dit :
- § 2. Qu'on restitue aux Dieux les fonds qui leur sont dis, puisque les trois mille talens de monnaie indigène, qui avaient été decrétés, ont été versés dans le trésor de Minerve sur l'Acropole.
- § 3. Que la restitution soit faite des fonds qui furent destinés par décret à être restitués aux Dieux, et qui se trouvent actuellement chez les Hellénotamies; de même des autres sommes qui appartiennent à ces fonds, et de la dime, lorsqu'elle aura été vendue.
- § A. Que les trente logistes actuellement en fonction calculent ce qui est du aux Dieux; mais que jusqu'à ce que les logistes s'assemblent, le sénat agisse avec des pleins-pouvoirs.
- § 5. Que les prytanes avec le sénat rendent les fonds, et les effacent après les avoir rendus, ayant demandé les régistres et les obligations, ou toute autre note sur la quelle ils peuvent avoir

été écrits. Que les prêtres et les sacrificateurs et toutes les autres personnes qui en auraient connaissance soumettent ces notes écrites.

- § 6. Que des questeurs soient élus aux suffrages pour ces fonds, lorsque les autres magistratures sont élues, et de même que les questeurs des (fonds) sacrés de Minerve.
- § 7. Qu'ils gardent en dépot sur la citadelle dans l'arrière-temple les fonds des Dieux, autant qu'il est possible et bon, et qu'ils ouvrent et qu'ils ferment les portes de l'arrière-temple et qu'ils les scèlent ensemble avec les questeurs des fonds de Minerve.
- § 8. Que les fonds soient comptés et pesés par les questeurs actuels et les épistates et les sacrificateurs des temples qui sont maintenant en fonction, devant le sénat dans la citadelle; et que les questeurs qui furent élus par le sort les reçoivent des magistrats actuels, et qu'ils les inscrivent sur une colonne particulière, tous les fonds à part pour chaque Dieu, autant qu'il en revient à chacun, et le total général, l'argent et l'or séparé.
- 5 9. Et que dorénavant les questeurs les inscrivent toujours sur une colonne, et qu'ils rendent compte aux logistes des fonds qui appartiennent aux Dieux et de ceux qui y sont ajoutés, et de tout ce qui pourrait être dépensé pendant l'année; et qu'ils en rendent raison; et qu'ils rendent leurs comptes de Panathénées en Panathénées, comme ceux qui ont le dépot des fonds de Minerve. Et que les questeurs élèvent dans la citadelle les colonnes sur les quelles ils inscriront les fonds sacrés.

	9	10		Ap	rès	q	te	le	5 1	fon	ds	au	ro	nt	éte	r	ene	du	s a	ua	: L) ie	uх	,	qu	on	e	np	loi	e	reu	x	qui	i	es	ten	t à
ľa	rse	éne	ıl e	et i	au.	x i	nu	rs,	aj	fin	9	u'o	n	ré	pai	e	de	110	ш	ea	u i	es	va	iss	ea	ux	, ,	et e	que	e le	r v	ille	2 (0	u	le	Pir	ée)
500	it c	con	np	léte	em	ent	f	ort	ifie	ée.		•														•											
														٠											•								,				
	•	٠	•				•	•			•	•	•			•		•				•	•	•		•	•	•	٠	•		•		٠	٠		
la	di	isp	en.	se.																																	

- \$ 11. Et il faut toujours décrêter cette dispense, à moins que ce ne soit un jour néfaste.
- § 12. Si quelqu'un propose un décrêt d'amende, que les questeurs ne permettent pas qu'il soit fait usage des fonds de Minerve avant que les sommes ne soient prêtes à être payées aux Dieux, aux quels l'amende appartient.
- § 13. Et il faut que pendant l'année les Hellénotamies remettent aux questeurs de Minerve les fonds de chacun des Dieux jusqu'aux deux cents talens qui doivent être rendus.
- · § 14. Et lorsque les sommes dues auront été restituées aux autres Dieux, que les fonds de Minerve soient déposés dans la partie de l'Opisthodome à droite; et ceux des autres Dieux dans la partie à gauche.
- § 15. Que ceux des effets sacrés qui n'ont pas été pesés, soient pesés par les magistrats actuels avec les magistrats précédents qui ont rendu compte de Panathénées en Panathénées. Tous les effaits des Dieux que nous avons trouvés non pesés:

Nous n'avons pas beaucoup à ajouter sur cette inscription que Mr Bæckh a publiée deux fois. Lorsqu'on parle après Mr Bæckh sur des sujets d'archéologie, on ne peut que le répéter. D'accord avec lui nous plaçons cette inscription à Olympiade 90, 2.

En effet cette inscription est antérieure à Euclide ou à Ol. 94, 2. Nous avons vu (Nº 114) que caisse publique ne contenait au commencement d'Ol. 86, 3, que 1470 Dr. Mais cette année et suivante la ville construisait les Propylées, et peut-être aussi d'autres édifices non moins dispendieu L'année d'après (Ol. 87, 1), elle envoyait l'expédition de Corcyre ; l'année suivante elle entrait dans guerre du Peloponnèse, qui l'entraina à d'immenses dépenses. Depuis Ol. 86, 3, lorsque la caisse ét presque vide, jusqu'à la paix de Nicias (Ol. 89, 3) il s'était donc passé 13 années, riches en événeme et en désastres, pendant les quelles la pénurie a dù augmenter par ces temps de peste, lorsqu ne fallait point penser à des revenus intérieurs. Nous avons vu que pendant les 4 dernières ann la ville fut obligée d'emprunter au trésor de Minerve et à celui de Minerve Victoire (N. 116 et 117) somme de 600 talens. Peut-être emprunta-t-on encore aux temples des autres Dieux des sommes qui figurent pas dans les comptes rendus, parcequ'aucun décrêt ne portait encore qu'on dût graver pierre les comptes d'autres fonds sacrés que de ceux de Minerve. Mais les premières années de guerre, les grands préparatifs qui l'ont dévancée, les années de peste et la construction des Propyle ont dû exiger des fonds bien supérieurs, et dans les neuf années d'Ol. 86, 3 à Ol. 88, 3 (la première N. 116 et 117) la ville a dû emprunter plus de 2400 talens aux différens temples. Ces emprunts peuvent s'être étendus audelà de la paix de Nicias, car la ville n'avait pas besoin de contracter des de en temps de paix et lorsqu'elle recevait plus de 1000 talens par an de ses alliés. Ils ne comprenn certainement pas les frais de la guerre de Sicile, car ils ont du être suivis par un temps de prospér qui a permis leur restitution avant l'auarchie, ainsi que nous le voyons par la présente inscription.

- Townshipped Man Town or a Contract of the Co

Nous posons donc comme un fait que la ville emprunta au trésor de Minerve 3000 talens, une au somme (peut-être 200 talens ainsi que nous allons le voir plus bas) aux temples des autres Dieux, jusqu'à paix de Nicias. Depuis ce temps elle n'emprunta plus rien jusqu'au renouvellement de la guerre (Ol. 91, et éleva au contraire les tributs des alliés au double de ce qu'ils étaient sous Aristide, c'est-à-dir $2\times600=1200$ ou peut-être à $2\times460=920$ talens. Pour amasser donc 3200 talens qu'elle de aux trésors sacrés, elle avait besoin de mettre ensemble les tributs de 3 ou 4 ans, d'Ol. 89, 3 à Ol. 92, et c'est à cette année que nous posons avec Mr Bœckh la présente inscription.

À notre avis cette inscription ne traite point des 3000 talens restitués à Minerve; elle n'en paqu'accidentellement. Son contenu se rapporte uniquement aux fonds dûs et à restituer aux temples autres Dieux. La ville ayant emprunté 3000 talens à Minerve et d'autres sommes aux temples des aut Dieux, il était sans doute décreté que des premiers revenus on devait restituer les 3000 talens dû Minerve et immédiatement après ceux qui étaient dûs aux autres Dieux.

Notre inscription dit donc que puisque les 3000 talens sont déjà restitués à Minerve, on a aussi restituer aux autres Dieux ce qui leur est dû, des fonds disponibles. Nous ne pouvons croire, ainsi que Mr Bæckh le suppose, que par les 3000 talens, à àvertive para tr. Abrivata on veu entendre les sommes de la caisse publique qui étaient gardées également dans le temple de Minerve, alors il serait étonnant que les Athéniens prissent un si grand soin à payer ce qu'ils avaient empru aux temples des autres Dieux, avant de penser à payer les sommes dues au trésor du Parthénon dans quel ils puisaient surtout et qui leur avait fait les prêts les plus considérables. Dans toute l'étendue l'inscription nous voyons les fonds des autres Dieux mis en opposition à ceux de Minerve, (§ 6, 7,

et enfin nous v lisons une disposition par la quelle on établit des questeurs particuliers (§ 6), qui doivent conserver ces fonds de concert avec ceux des fonds de Minerve dans l'Opisthodome du Parthénon. Ce sont ces questeurs (των άλλων Θεων) que nous voyons figurer dans n. 105, (Ol. 95, 2) de C. I.; ils furent institués en vertu du décrêt que nous avons sous les yeux.

L'observation générale que nous avons à faire sur le travail de Mr Bœckh, est que l'arrangement des lignes y est vicieux. I. 3 y contient une lettre de trop, et par conséquent toutes les autres sont reculées d'une ou de deux lettres, de manière que la 14° et la 16° se trouvent racourcies de 3 lettres pour donner aux autres la longueur voulue. L. 8, Fourmon avait écrit HOINEPNYN, et Mr Bœckh en a fait HEMEPON, chageant les mots οἱ τριάχοντα en ὡς τριάχοντα. Les mots sont en effet HOIPEPNYN. Nous apprennons par ce passage que les logistes étaient au nombre de trente, malgré le témoignage des grammairiens (1) qui n'en connaissent que dix. Peut-être entend on ici par le dénomination de logiste les Euduvoi ou Euduvai, dont les fonctions étaient de même nature que ceux des logistes, et qui étant eux-mêmes au nombre de 10, et assistés par 20 assesseurs (2), formaient une Cour des Comptes composée de 30 magistrats. Ou bien peut-être encore la Cour des trente magistrats était-elle composée des dix logistes, des dix Euthynes et des dix Apodectes, trois ordres de fonctionnaires qui s'occupaient des diverses parties de la comptabilité. Nous verrons dans le Chap VI qu'on indiquait souvent à cette époque et un peu plus anciennement la Cour de comptabilité par la dénomination οἱ τριάκοντα, les trente magistrats. La lacune à la fin de l. 14 et au commencement de l 15 ne nous permet de lire que ispou, et non pas γρημάτων. Mr Bæckh a aussi adopté le premier mot dans C. I. — L. 17 porte συσσημαινός θων et non pas συσσημαινέσθων. C'était peut-être une erreur du lapidaire. — Le mot à moitié effacé de l. 22 nous parait être ε)δία, άπαντα et non pas δίχαια πάντα. — Dans 1 26 on voit: A ANALIEKETA!. Le mot ne nous parait point défectueux. Nous croyons qu'il faut lire ἀπαναλίσκηται. Ce verbe existe, de même que le nom άπανάλωσις qui en dérive (Diod. de Sic.). Au commencement de l. 30 il faut lire θέντων et non pas τιθέντων que Mr Bockh se crut obligé d'y mettre pour remplir la lacune que lui laissait l'arrangement de ses lignes Pour toutes les autres parties de cette inscription nous renvoyons au travail de Mr Bœckh.

Il est à regretter que le côté opposé soit tellement mutilé qu'on y peut à peine former quelques mots entiers. Nous pensons qu'il contient la continuation du même décrêt, et à notre avis il n'y a même pas de lacune entre la ligne 31 du côté antérieur et la l. 1 de celui-ci. Καὶ τὰς ν . . (l. 1) nous parait être καὶ τὰς ν(ῆας). L'espace qui reste à gauche de la ligne ne paraît pas avoir contenu plus de 4 lettres; les deux sont la fin du mot (γρήμασ)ιν; il ne reste donc jusqu'à la syllabe να qui commence la ligne, que l'espace de deux lettres, dont l'une est même visible, et parait être un I. Revenant donc à la 1. 31 du côté opposé, nous pourrions obtenir ces mots: είς τὸ νεώριον καὶ τὰ τείγη τοῖς περιοῦσι γρήμασ(ιν, ἵ)να et la ligne suivante serait και ή πόλις ou ὁ Πειραιεύς τειχι)σθή παντελώς. Afin qu'on répare, ou qu'on mette au complet les vaisseaux, et que la ville (ou le Pirée) soit complétement fortifiée. ATATAEI (1.3) nous parait être χρή ματα τὰ είσελ (ηλυθότα. Des 11 lignes qui suivent presque rien n'est conservé. Tout le reste est également incomplet; le commencement, la fin et le milieu de chaque ligne est effacé, aussi n'avons-nous hasardé quelques conjectures qu'avec la plus grande hésitation et sans pretendre les garantir. Dans l. 15 on peut lire le mot άδειαν. Le sens que les anciens attachaient

⁽¹⁾ Harp, dans Aogistal et Eidival. - Erop. d. Eldeves. - Phot et Poll. VIII, 45.

à ce mot nous fait penser qu'il s'agit ici de particuliers, débiteurs aux trésors des Dieux. C'était une dispense qu'on accordait aux débiteurs publics, et au moyen de laquelle ils pouvaient malgré la loi prendre part aux affaires du pays, ou bien c'était la permission donnée aux orateurs de proposer la rémission d'une dette publique (1). Si la syllabe φρὰς qui commence la l. 16, et le nombre des lettres qui doivent remplir chaque lacune, et aux quelles nous avons constamment eu égard, ne nous ont pas égarés dans notre conjecture, nous croyons qu'après avoir décrêté dans les lignes effacées la manière et les formes d'après les quelles la ville emprunterait à la caisse des autres Dieux, et le mode de restitution, on a consigné dans § 11 et sans doute aussi dans le § précédent les dispositions sur les prêts que cette caisse pourrait faire à des particuliers, et l'ont décide que ces prêts seront entourés de toutes les facilités possibles. Un créancier qui ne serait pas en état de payer, serait d'après la loi générale exclu du service public; mais vû la nature de la dette, on décrête qu'il soit permis de demander l'autorisation de dispense à l'égard de ces créaneiers, et que la permission de demander l'autorisation de dispense (r est là le véritable sens de άδεια) sera toujours accordée, à moins que le jour ne soit néfaste. On sait que dans ces jours (ἀποφράδες) les anciens ne portaient aucun procés devant les tribunaux à l'exception des procés de meurtre (povizzi); c'étaient les trois derniers jours de chaque mois, qui, an dire des grammairiens étaient les jours néfastes (2).

Le § 12 paraît contenir des dispositions qui regardent la perception des amendes qui seraient échues à la caisse des autres Dieux. Je ne prétends pas avoir heureusement rempli la lacune du milieu de l. 17. J'avouc au contraire ne trop savoir que faire des lettres EA qui ne peuvent être que έάν. Θἶς περ εἰσέφερεν (τὸ ὁφλημα ου ὁ ἐπιψηφίζων) devrait être traduit: αux quels (Dieux) celui qui a proposé l'amende, (ou bien l'amende elle-même) a rapporté des fonds. Je pense que le sens général de ce § est que lorsque des amendes auront été décrêtées, les questeurs ne permettront pas qu'il soit touché aux fonds de Minerve avant que ces amendes ne soient payées à la caisse des Dieux aux quels elles reviennent. C'est une mesure qui fut apparemment jugée nécessaire pour garantir le versement des amendes dans les caisses des Dieux.

Le § 13 nous paraît se rapporter de nouveau aux sommes actuellement dues par la ville à la caisse des Dieux. En effet après avoir décrêté en général que toutes les sommes dûes aux Dieux leur seraient restituées, après avoir institué les autorités qui les percevraient, et organisé la caisse dans la quelle elles seraient déposées, ainsi que le mode de ses perceptions et de ses déboursemens, on termine le décrêt en indiquant quelles sont les sommes dûes actuellement, et jusqu'à quelle époque elles doivent être payées. Si l'expression était xat' èvization, on pourrait croire qu'il s'agit de quelque payement à faire annuellement. Mais xatà ton évization signifie dans le cours de cette année. Nous voyons par ce § que les sommes dûes aux autres Dieux s'élèvent à 200 talens. Ce sont les Hellénotamies qui doivent déposer cette somme chez les questeurs de Minerve, ainsi qu'il avait été dit au commencement du décrêt (§ 3). Comme les questeurs particuliers pour ces fonds ne seront élus que lors de l'élection des autres magistratures (§ 6), les Hellénotamies doivent, afin que la restitution ne soit pas différée, déposer en attendant et pendant l'année, les 200 talens chez les questeurs de la Déesse.

⁽¹⁾ Bockh, Staath, der Ath. II, 184.
(2) Lucien, Pseudolog. C. 13, VIII. — Plat. Tim. Dict. — Suid. et Comm. à la législ. de Plat. p. 519. éd. Tauc'in. — Etymol. Magn. p. 131, 13. — Etym. Gud. p. 70. — Poll. VIII, 117. — Voyez: Der Attische Process, v. Meier u. Schönmann. B. H. K. 3.

La restauration de § 14 nous paraît se présenter d'elle-même; elle repond d'ailleurs exactement à la grandeur des différentes lacunes. Nous apprennons par ce § que les fonds de Minerve étaient tenus dans une caisse séparée, à droite de l'Opisthodome, et ceux des autres Dieux dans une autre caisse à gauche. Est-ce dans le sens de la statue qu'il faut entendre ces mots? On doit-on penser qu'ils se rapportent à l'entrée de l'Opisthodome par la grande porte d'Ouest? Dans ces deux suppositions la droite est le Sud, car la statue regardait l'Orient. Mais on peut aussi supposer que par δεξιά on entendait la partie du temple qui était à la droite de celui qui entrait par la porte d'Orient, et qui s'avainçait vers i Opisthodome par la porte dérobée derrière la statue, si une telle porte avait effectivement existé.

Le § 15 paraît traiter des formes à observer pour peser l'argent qui appartient aux Dieux. Si nous avons bien démêlé son sens, cet argent doit être pesé par les questeurs actuels, avec ceux de la pentétiride passée, pour plus grande garantie. Il paraît que pour ne laisser aucun lieu à la confusion et à des abus, en détermine à la fin du décrêt les fonds ou les effets qui avaient été trouvés non pesés. La pierre est ici interrompue par une bordure en liseré que les chrétiens avaient faite à l'autel. Mais ce qui y manque ne pouvait pas être de plus de trois lignes.

119.

IL **OEOFY** ITO I ETAPE & NE'A & DEYTEPA & 5 EONEIKAIEYNAPXC TEEPPYT NEIAER APAYPI ONTOYTON NO ETO I EMETALEM 10 **EXCIPYTANEYO XE X O** 7EIAALOK NE I WWW P TEEPPYTANEYOEE & T 'ELOONTE & HELLENOT EPOKLE I AP XE & TPA TO 15 ATOIL MEDONO SOENI O N N ł F H H JNTO KAI

120.

TAM AI
AGENAIE
NAPXOSIKAITAPEAPOISH
IEYOSESKAIHEMEPAIAEYT
JETOISMETAAEMOSGENOSE 5
ITOSHELLENOTAMIASKAI
(IASTESGEOTALINTAPAAC
PAIKESEYGYAEMO'EYA MC

AOKUETAPIETEIAOBEEAIEI 10 ATPATOLOMO NEIKATEYNA PY OKYTIKENOETATEPAEXXXXX TOYTOTOXPY (ION: APE C ADEIAN & NEIA & STPATE A OI & JAPE DOM 15

PYTANFIA «PAPEDOMENTOEX CIEIKAIX EYNAPXO EIKAIPAPE ET PATENO I EN IKIA NIKE PAT

E T I T E {
II
TO E A PAMMATE YETAMIA I HIE
TYX E NO E Y DANOSTPO E TA L'TI
TA E TI D TA IXIEKA PINOKIX
PA'KAIE I O E TE TE E TPYTA 25
ATEAO I E LAMXOKE DA LE DEN

OOTA LATEN AFLANA
MOLLAKIAAEIT LMAPXOLDAL
AO YEITPITEIKALAEK30
P I T E
AMMATEYETAMIA L
AKONTIAOBATEG

121.

ENO | \(\text{A} \) \(\text{A} \) \(\text{A} \) \(\text{A} \)

5 AΘENAIOIANE LO SAN PONXPEMATONTE SA IO SE A PAMMA TE YEN APIK LEO STAIANIE NE IA S Φ SEΦΙ S \ ME I 10 ΕΠΙΤΕ SAIANTΙΔΟ S Κ LEOME ΔΕΙ LY ΚΟ ΕΠΙΤΕ SANTΙΟΧΙ LENE I KAI STPA

122.

TE TO A A APEAF

ITE OIME & IPF VIANA VIBLA DE IV MAXO

MAXO IHE PME I OI 4

TPATE A OI & E & I KEV A A A EMAXO

ANTIMAXO I HE PME I OIXP & IO & TATE P

CILLIC

TO & TO E FITTE &

A FITTE A OIX & EMAXO

ANTIMAXO I HE PME I OIXP & IO & TATE P

5

10

ΔΕ (ΠΡΟΤΟ ΣΕΛΡΑΜΜΑΤΕΥΕΤ ΑΜΙΑ ΙΗ ΙΕΡΟΝΧΡΕΜΑΤΟΝ ΣΤΕ ΓΕΝΙΚΟΓΕΡΛΑ ΣΕΘΕΝΕΛΡΑΜΜΑΤΕΥΕΠΑΡΕΔΟ ΣΑΝ ΣΤΡ ΠΑΡΕΔΡΟΙΦΕΡΕΚΙΕΙΔΕΙΠΕΙΡΑΙΕΙ ΕΦΙΣΑΜΕΝΟΤΟΔΕΜ ΙΤΕ ΣΓΡΥΤΑΝΕΙΑ ΣΑΤΧΧΧΙΡΗΗΡΔΔΔΔΓΙΗΙΙΙ ΙΟΤΕΚΑΙΧΡΥΣΙΟ

15

20

25

30

A PI & TO KPATE I EYONYME I KA IX & YNAPXO & I FITTTTOYTO I A
X & YNAP XO & I E FI I TE & E PEXO E I AO & A EYTEPA & FI PYTA NEYO &

E ε ΓΡΥΤΑΝΕΙ Α ΣΗΕΙ Ι ΕΝΟΤΑΜΊΑ Ι ΣΚΑ Ι ΓΙΑΡΕΔΡΟΙ ΣΑΡΙΣΤΟΚ ΔΓ ΓΡΥΤΑΝΕΙΑ ΣΗΕΙ Ι ΕΝΟΤΑΜΙΑΙ ΣΚΑ Ι ΓΙΑΡΕΔΡΟΙ ΣΑΡΙΣΤΟΚΡ

TANE IA EL VENOTAMIAI E KAI PAPE APOI E API ETOKP ATTANEIA EL VENOTAMIAI E KAI PAPE APOI E API ETOKP ATATTTTXX

NEIA EL VENOTAMIAI KAI PAPE APOI DOMF AYTEIHEME PAI HEL VENOTAMIAI KAI

OEPIT

120.

Αθηναίοι ἀνήλωσαν έπὶ Αντίφρονος ἄρχοντος καὶ έπὶ τῆς δουλῆς ή . . πρῶτος ἐγραμμάτευε.] Ταμίαι ίερών χρημάτων της Αθηναίας Πυθόδωρος Αλαιεύς και ζυνάρχοντες, οἶς Φορμίων Αριστίωνος Κυβδαθηναιευς έγραμμάτευε, Ελληνοταμίαις........ ξυ]νάργουσι καὶ παρέδροις αρέδρους τοὶς ταμίαις τῆς] Θεοῦ Πυθ[οδώρω Αλαιεῖ καὶ ξυνάργουσι, τοὺς δὲ τα]μίας τῆς Θεοῦ πάλιν παραδοῦ[ναι τοὶς Ελληνοταμίαις κα]ὶ τοῖς παρέδ[ροις, τούτους δὲ στρατηγοῖς εἰς τὰ ἐπὶ Θ]ράκης Εὐθυδήμω Εὐδήμου..... 10 Επί τῆς....ίδος... πρυτα]νείας δευτέρας [πρυτανευούσης, Ελληνοταμίαις Ερ]γοκλεῖ Αριςείδου Βησαιεῖ] σωνεῖ καὶ ξυνάρχου[σι, Ιεροκλεῖ Αρχε] στράτου Αθμονεῖ καὶ συνάρχ[ουσι έπὶ τῆς αὐ]τῆς πρυτανείας π[αρέδομεν Ελληνοταμίαις χρυσί]ου Κυζηκινοῦ στατῆραςΧΧΧΧ . . . οὖτοι δὲ παρέδοσαν τὸ] ἀργύριον τοῦτο Ν[ικία Νικηκράτου καὶ ξυνάρχουσιν..] τοῦτο τὸ χρυσίον παρεδό[θη · · · · ψηφισαμέν. τ[οῦ] δήμ[ου · · · · · · τὴν] ἄδειαν. 15 Επί τῆς ίδος . .] ης πρυτανευούσης, δίγδόη ἡμέρα τῆς πρυτ]ανείας, στρατηγοίς παρέδομ-Επί τῆς ίδος . . Ιτης πρυτανευούσης τ[. . . η ἡμέρα τῆς π]ρυτανείας παρέδομεν τὸ έξ 121. έ]σελθόν τοῖς Ελληνοτ[αμίαις Εργοκλεῖ Αρισείδου Βησ]αιεῖ καὶ ξυνάρχουσι καὶ παρέδροις] Ιεροκλεί Αρχεστράτου [. . . . ούτοι δ' εδοσαν στρατηγοίς Νικία Νικηράτου 20 . . . ιδειλ ατω Εμπέδονος Θενι

Αθηναίοι ανήλωσαν [έπὶ Εὐφήμου ἄρχ]οντος καὶ [έπὶ τῆς δουλής ἦ....πρῶ]τος ἐγραμμάτευε. Ταμίαι ἰερῶν χρημάτων τῆς Α[θηναίας Αναξικράτης Λακιεὺς καὶ ζυνάρχοντες, οἶς] Εὕξεινος Εὐφάνους Προσπάλτ-

214 gr

25	ιος έγραμμάτευεν [
	Επὶ τῆς Αἰαντίδος [ης πρυτανευούσης η τῆς πρυτανείας εδέδ]οτο διὰ τὴν ἄδειαν [σρατηγοίς
30	Επί τῆς Αντιοχί[δος ης πρυτανευούσης, η ἡμέρα τῆς πρυτανείας] μφ Λακιάδει, Τιμάρχφ Παλληνεί καὶ στρα[τηγοίς
	Κεφάλαιον ἀναλώματος τοῦ ἐπ]ὶ τῆς
	ἀρχῆς
35	Αθηναίοι ἀνήλωσαν ἐπὶ Αριστομνήστου ἄρχοντος καὶ ἐπὶ τῆς Βουλῆς ἢπρώτος ἐγρ]αμμάτευε. Ταμίαι ἰ-
	ερών χρημάτων της Αθηναίας Δεχ και ξυνάρχοντες, οίς Αυσικλής Δρ]ακοντίδου Βατήθεν
	έγραμμάτευε
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
40	
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
45	· · · · C. I. G. 141 · · · · · · · Αντιμάχω Ερμείω· χρ[υ]σίου [Κυζικηνοῦ] στατῆρ[α-
161	Κεφάλαιον ἀναλώμα]τος τοῦ ἐπὶ τῆς
	άρχῆς] ΔΠΗΙΙΙΙ.
	Αθηναΐοι ἀνήλωσαν ἐπὶ ἄρχοντος Χαβρίου καὶ ἐπὶ τῆς βουλῆς ἦ · · ·]δης πρῶτος ἐγραμμάτευε, ταμίαι ἱερῶν χρημάτων
50	τῆς Αθηναίας Λεωχάρης καὶ ξυνάρχοντες οἶς ελέα]ς Τε[λενίκου Περγασηθεν έγραμμάτευε παρέδοσαν ςρ-
	ατ]ηγοῖς τε[καὶ Ελληνοταμία καὶ] παρέδρω Φερεκλείδει Πειραιεῖ, [ψ]ηφισαμένου τοῦ δημ-
	ου] τὴν ἄδειαν ἐπὶ τῆς Λίαντίδος [πρώτης πρυτανευούσης τριαχοστῆ ἡμέρα] τῆς πρυτανείας ΔΤΧΧΧ- ΕΗΗ-ΓΔΔΔΔΡ-ΕΠΠΟ τε καὶ χρυσίου
	Κυζικηκοῦ [F]ΗΔΔΔΔΠ ΕΕΕ. Τιμή τούτων δεν[εισθέντων ΕΧΕΧΕΧΕΣ
55	Ελληνοταμίαις και παρέδροις εδανείσα[μεν έκ τῶν ἱερῶν χρημάτων] Αριστοκράτει Εὐωνυμεῖ καὶ ξυνάρ- χουσι HTTT. οῦτοι δ-
	ε έδοσαν άθλοθέταις ές Παναθήναια, Αμέμπτω[καί] ξυνάρχουσι έπι τῆς Ερεχθηέδος δευτέρας πρυτανευούση-
	ς, είχοστη ήμέρα της πρυτανείας.
	Επί τῆς Κεκροπίδος τετάρτης πρυτανευούσης ἔ[κτη ἡμέρα τ]ῆς πρυτανείας Ελληνοταμίαις και παρέδρους Αριστοκρ
60	άτει Εύωνυμεῖ καὶ ξυνάρχουσι, στρατιώταις έτ[· · · .]ΔΓ
** 44	Επί της Αντιοχίδος όγδόης πρυτανεσούσης, δεκά[τη ήμερα της] πρυτανείας Ελληνοταμίαις και παρέδροις Αριστοκρά-

Επί τῆς Αντιοχίδος όγδόης πριτανευούσης δευτέ[ρα ἀμέρα τῆς πρυτα]νείας Ελληνοταμία καὶ παρέδρω Φιλομήλω Μαραθονίω καὶ στιατηγῷ ἐν τῷ Θερμαίω κόλπω [. . . . τῆ] αἰτῆ ἀμέρα Ελληνοταμία κ[αὶ παρέδοω Φιλομήλω Μαραθωνίω, καὶ στρατηγῷ ἐν [τ]ῷ [Θερμαίω κύλπω

 \mathbf{K} εφαλαιον ἀνα[λώ ατις τ]οῦ ἐπὶ τ $[\tilde{\eta}$ ς

- 70 ἀργῆς ΗΗΗ PTT.
- A. § 1) Les Athéniens ont dépensé sous l'archontat d'Antiphron et sous le sénat dont....
 était le premier secrétaire. Questeurs des effets sacrés de Minerve, Pythodore Haléen et ses collègues, dont Phormion fils d'Aristion, Cydathénéen, était le secrétaire. Nous avons remis (ou prêté) aux Hellénotamies à ses collègues et aux assesseurs, dont était le secrétaire
- § 2) Sous la ème Prytanie de la tribu ide , le . . . deuxième jour de la Prytanie à ceux qui sont avec Démosthène en
- § 3) que les Hellénotamies et les assesseurs donnent aux questeurs de la Déesse, Pythodore Haléen et à ses collègues, et que les questeurs de la Déesse rendent de nouveau aux Hellénotamies et aux assesseurs, qui doivent remettre aux généraux en Thrace Euhtydème fils d'Eudémos
- § 5) Sous la même prytanie nous avons remis aux Hellénotamies de l'or de Cyzique 4000. statères. Ceux-ci ont remis cette somme à Nikias fils de Nikératos et à ses collègues; cet or fut donné, le peuple en ayant décrêté l'autorisation.
- § 6) Sous la . . . ème prytanie de la tribu . . . ide, le huitième jour de la prytanie, nous avons remis aux généraux . . . idés; à Autoclés d'Anaphlystos . . .
- § 7) Sous la...ème prytanie de la tribu...ide, le...ème jour de la prytanie, nous avons remis l'argent provenant de...aux Hellénotamies, Ergoclés fils d'Aristide Béséen, à ses collègues et aux assesseurs, à...à Hiéroclés fils d'Archéstratos, et ceux-ci ont remis aux généraux Nicias fils de Nikératos....à ...atos fils d'Empédon de Th.....
 - § 8) Total de la dépense sous cette administration : 15 T, 700 Dr.
- B. § 1) Les Athéniens ont dépensé sous l'archontat d'Euphémus, et sous le sénat dont ... était le premier secrétaire. Questeurs des effets sacrés de Minerve, Anaxicratés Lacien et ses collègues, dont Euxénos fils d'Euphanos Prospaltien était le secrétaire. Nous avons remis (ou prété) aux généraux en Thrace, Ca rinon fils de Chariclés Pæanien et à ses collègues.

- § 2) Sous la . . ème prytante de la tribu . . . ide, le vingt-deuxième jour de la prytat le peuple ayant décrété, aux généraux Lamachus de Képhalé, § 3) Sous . . . ème prytanie de la tribu Æantide, le . . . ème jour de la prytanie, donné, à cause de l'autorisation (tant) à Cléomède fils de Lycomède. § 4) Sous la . . . ème prytanie de la tribu Antiochide, le . . . ème jour de la prytanie . . . nos Laciade, à Timarchos de Pallène, et aux généraux (tant). § 5) Sous la . . . ème prytanie de la tribu . . . le treizième jour de la prytanie (tar § 6) Total de la dépense sous cette administration (tant). C. § 1) Les Athéniens ont dépensé sous l'archontat d'Aristomnéstus, et sous le sénat don . . . était le premier secrétaire. Questeurs des effets sacrés de Minerve, Dech . . . et § 2) . . . aux généraux en Sicile, à Alcibiade, à Lamachus, à Antimac Hermien, 10 T. à Antimachos Hermien, 14 T.... 100 Dr. § 4) et aux généraux en Sicile, à Alcibiade, à Lamachus D. § 1) Les Athéniens ont dépensé sous l'archontat de Chabrias et sous le sénat dont dés était le premier secrétaire. Les questeurs des effets sacrés de Minerve, Léocharés .
- généraux.... et à l'Hellénotamie et assesseur Phéreclide du Pirée, le peuple as décrêté l'autorisation, sous la première prytanie de la tribu Æantide, le ... ème jour de prytanie, 11 T., 3597 Dr., 4½ Ob., et de l'or de Cyzique 248 statères. Intérêts que comme étant prêtée a produits: 7 statères.

 § 2) Nous avons prêté des fonds sacrés aux Hellénotamies et aux assesseurs, à Aristoc Evonyméen et à ses collègues, 9 T. Ceux-ci les ont donnés aux athlothètes pour les Pananées, à Amemptus ... et à ses collègues sous la seconde prytanie de la tribu Erecht.

et ses collègues, dont ... (T)éléas fils de Télénicos de Pergasé était le secrétaire, ont remis

- § 5) Sous la huitième prytanie de la tribu Antiochis, le troisième jour de la prytanie, de Hellénotamies et aux assesseurs Aristocrate Evonyméen et à ses collègues, 200 T., 5100 Ceux-ci ont donné l'argent à l'armée.
 - § 6 Sous la huitième prytanie de la tribu Antiochide, le vingtième jour de la prytanie, n

avons remis aux Hellénotamies et aux assesseurs Aristocrate Euonyméen et à ses collègues l'argent pour les vaisseaux destinés pour la Sicile, 4 T., 2000 Dr.

- § 7) Sous la huitième prytanie de la tribu Antiochide, le second jour de la prytanie, à l'Hellénotamie et assesseur Philométos de Marathon et au général dans le golfe Therméen.....
- - § 9) Total de la dépense sous cette magistrature, 353 T

Les fragmens s. N°s 119, 120, 121 et 122 furent trouvés à des époques différentes dans la citadelle d'Athènes; les trois premiers sont rongés par l'humidité, et presque indéchiffrables; le dernier était brisé en deux. Cependant en comparant ces divers morceaux, nous acquimes la conviction que non seulement ils appartenaient tous à une même inscription, mais que n. 144 de C. I. G. en fait aussi partie. Ce dernier morceau que Chandler publia le premier (Inscr. II, 2), et que Mr Bæckh commenta de nouveau dans son Économie politique des Athéniens (v. II, p. 182 — 198), et plus tard dans son C. I. G. s. n. 144, fut emporté par L. Elgin en Angleterre, et se trouve aujourd'hui dans le Musée Britanique. Tel est le service que le noble Lord rendit à l'étude des antiquités! Il dépouilla l'Acropole que des siècles de malheurs avaient épargnée, et il en emporta indistinctement ce qui lui tomba sous la main. Grâce à son zèle, on doit, pour étudier une inscription, en lire une moitié à Londres, et en chercher le complément à Athènes.

On voit facilement que le contenu de cette inscription est un compte-rendu des dépenses de la caisse publique conservée à l'Acropole sous l'inspection des questeurs de Minerve. Nous en apprenons l'époque par les noms de ces mêmes questeurs ou de leurs secrétaires, qui sont conservés dans les diverses parties de l'inscription. Ainsi nous lisons dans ligne 24 Ευξηνός Ευφάνο ος Προσπάλτιος, le nom du secrétaire des questeurs de Minerve en Olympiade 90, 4, (v. N. 92 et C. I. n. 141). . . δαθήναιε. . (1. 2.) est donc Κυδαθηναιεύς, le gentilé du secrétaire des questeurs en Ol. 90, 3, Φορμίων Αριστίωνος Κυδαθηναιεύς (v. ib.) . . . ακοντίδου Βατήθεν (1. 36) est Αυσικλής Δρακοντίδου Βατήθεν , le secrétaire des questeurs en Olympiade 91, 1 (v. ib.). Ensin . . . ς Τε ενίκου Περγασήθεν (l. 50) est Τελέας Τελενίκου Περγασηθεν, le secrétaire des questeurs, en Ol. 91, 2, (v. N. 80 et C. I. n. 141). L'inscription toute entière comprend donc, comme tous les comptes-rendus de cete nature, une pentétiride de Panathénées en Panathénées, d'Olympiade 90, 3, jusqu'à Olympiade 91, 3. Le fragment s. N. 120 contient les années 3 et 4 d'Ol. 90, avec une partie d'Ol. 91, 1. N. 119 fait partie de l'année 3 d'Ol. 90, car, ainsi qu'on l'a vu plus haut, les lignes des deux fragmens correspondent exactement; de même N. 121 fait partie de l'année 4 d'Ol. 90. Ensin N. 122 contient la dernière partie d'Ol. 91, 1 et Ol. 91, 2, car dans sa seconde division on voit figurer le secrétaire des questeurs de cette dernière année. Enfin on n'a qu'à rapprocher ce dernier fragment de n. 144 de C. I. pour voir que leurs lignes correspondent parfaitement.

A. 1) La formule d'introduction nous est indiquée par l. 23 ou l. 5 de N. 119. Nous connaissons le nom du questeur de la Déesse par N. 141 C. I. Dans l. 3 on lit συ]νάρχουσι καὶ παρέδροις, à leurs collègues et aux assesseurs, ce qui nous fait voir que le payement fut fait aux Hellénotamies, car ce sont eux qui avaient des assesseurs (1). Nous voyons donc qu'une année après que la ville eût payé sa dette de

⁽¹⁾ Bockh, Staath. d. Atth. I, 193.

3000 talens à Minerve et décrèté la restitution de 200 talens aux autres Dieux, elle se trouve encore en état de subvenir à ses propres dépenses; car il paraît certain qu'il ne s'agit point ici de prêts faits par la caisse sacrée, mais bien du service régulier de la caisse publique, dont les funds sont remis par les questeurs de Minerve aux Hellénotamies, qui les transmettent à leur destination. S'il s'agissait d'emprunts, nous aurions vu figurer ici des intérêts, de même que dans N. 112, et de même que plus bas, 1. 53. D'ailleurs nous ne devons pas oublier qu'Athènes se trouvait pendant les trois premières années de cette inscription au milieu d'une suspension d'armes, qui, loin de l'épuiser, l'enrichissait au contraire tous les jours, et que Thucydide en parlant des préparatifs faits pendant la troisième année pour l'expédition de Sicile, dit qu'Athènes était alors bien fournie d'argent par l'effet de la trève (1). Ce n'est pas dans des circonstances pareilles que la ville ferait au trésor sacré un emprunt qui, à notre avis, n'était qu'un expédient de dernière nécessité.

- § 2) Nous voyons dans l. 4 et 5 que des sommes sont données le 2^e, le 22^e ou le 32^e jour de la 1^e ou la 2^e Prytanie (v. N. 119, l. 10) aux troupes qui acompagnent le général Démosthènes. Nous avons dit que cette année, la 14^e de la guerre du Peloponnèse, était une année de trève. Néanmoins les Athéaiens marchèrent au secours d'Argos sous le commandement des généraux Nicostratos fils de Dittréphés, et Lachés, et plus tard mille hommes furent envoyés contre Epidaure (2). Démosthènes fesait peut-être partie de l'une ou l'autre de ces expéditions, et plus probablement de la seconde, dont le général n'est pas nommé. Les Athéniens tenaient aussi constamment des garnisons et des escadres en Thrace; mais comme nous allons le voir bientôt, ce n'est pas Démosthènes qui y commandait cette année. Thucydide le laisse en Sicyone la huitième année de la guerre (3), et il ne le fait reparaître qu'à l'expédition de Sicile. Il est à regretter que l'inscription ne soit pas mieux conservée pour nous permettre de remplir cette facune de l'histoire.
- § 3) ΓΑΡΑΔΟ . . . (1. 7) semble être παραδούναι, et l'accusatif τους Ελληνοταμίας (1. 6) régit bien probablement aussi un infinitif., Il parait qu'il s'agit dans ces deux lignes de quelque somme de tributs par exemple, qu'il était dans les attributions des Hellénotamies de percevoir. Ceux-ci, afin de ne pas s'écarter de l'ordre adopté dans le service des finances, la passent aux questeurs de la Déesse (N. 119, l. 7), les dépositaires du trésor public, et les questeurs l'ayant portée dans les recettes, la rendent de nouveau (πάλιν) aux Hellénotamies (καὶ παρέδροις, N. 120 l. 7), qui doivent la remettre aux généraux. Cette conjecture remplit exactement les 1. 7 et 8. Les deux infinitifs peuvent dépendre d'un verbe, comme : ο δημος εψηφίσατο, le peuple a décrété ou εδοζε τῷ δήμω, il a plu au peuple, ou tel autre qui remplirait en partie la lacune de l. 6... PAIKE ξ (l. 8) est hien certainement Θράκης, c. à d. είς τα ἐπὶ Θράκης, comme dans l. 25. Le nom du général qui commandait pendant cette année en Thrace, et qui recut cette somme nous est ici conservé: Euthydémos fils d'Eudémos est sans doute ce même général qui dans la 10° année de la guerre (Ol 89, 3) figure comme signataire du traité de paix et de celui d'alliance entre les Athéniens et les Lacédémoniens (4), et qui plus tard (la 18e année, Ol. 91, 3, fut envoyé en Sicile, où il sit de vains efforts de valeur dans le dernier combat livré contre les Syracusains (5). L. 9 de N. 119 est tout à fait effacée. Elle contenait apparemment les noms des collègues d'Euthydémos. et la somme qui leur fut donnée.

 $^{(1, \}dots, iπιγεγενημένης, καὶ ἐς χρημάτων ἄρθροισιν διὰ την ἐκεχειρίαν. Thuc. VI, 26. — (2) Thuc. V, 61 et 75. — (3) Thuc. IV 101. — (4) ib. V, 19, 24. — (5) lb. VII, 16, 69.$

§ 4) l. 10 commence un autre payement sait sous la seconde Prytanie. Il paraît que le jour de la prytanie n'y était pas indiqué: . . . γοκλής (peut-être Εργοκλής) Αριστείδου Βησαιεύς est probablement l'Hellénotamie de cette année, car nous voyons plus bas, (l. 18) les syllabes αιεί qui appartiennent au nom de l'Hellénotamie, indiqué par les mots καὶ παρέ · · · Βησαιεύς est l'habitant de Βήσα, un hourg situé dans la région de Laurion, à moitié chemin de Thoricon à Anaphlystos (1). On voit encore dans cet endroit les restes d'anciennes habitations. Le nom propre dont on voit une partie dans ligne 11 de N. 119 doit être (Λίχ)σονεί, le gentilé d'un collègue de l'Hellénotamie. · · · στράτου Αθμονεί (l. 11 de N. 120) est peut être ἐεροκλεί Αρχε]στράτου Αθμονεί que nous voyons figurer dans l. 19 de N. 119. Dans ce cas il n'appartient pas à un Hellénotamie, car les mots καὶ συνάρχουσι de l. 11 N. 119 indiquent que la liste des Hellénotamies est close avec le nom Αίξωνεί. Ce n'est pas non plus le nom d'un général, car (l. 19 de N. 120) il est suivi par les mots καὶ στρατηγοίς.

Entre les mots συνάρχουσι de l. 11, N. 119, et στράτου de l. 11, N. 120, il n'y a pas assez d'espace pour contenir la formule οὐτοι δ' ἔδοσαν, le nom entier . . στράτου et le titre de sa charge; il faut donc que ces deux membres de la même ligne eussent été unis par la conjonction καὶ. Le paragraphe entier traiterait donc d'une somme donnée par les questeurs de la Déesse aux Hellénotamies et à une autre autorité quelconque. Devons-nous reconnaître dans le nom . . . στράτου celui de Χαιρέας Αρχεστράτου, qui fut envoyé en députation par les troupes de Samos à Athènes (²)? Cet individu ne peut pas avoir occupé un grade élevé dans l'armée, et il est plus naturel de penser à Φαίαξ Ερασιτράτου, qui en Ol. 89, 3, fut envoyé en Sicile au secours des Léontins (³). Αθμονεύς est l'habitant d'άθμονον. Ce bourg fut placé avec raison par Stuart à Marousi, joli village à deux lieues d'Athènes, situé au milieu de jardins et d'un bois d'oliviers. Les Athmonéens adoraient, selon le témoignage de Pausanias (4), la Diane Amarysie (ἄρτεμω Αμαρυσίαν). Cette divinité y avait un temple, et jusqu'à ces derniers jours on voyait dans les ruines d'une vielle église à l'entrée du village de Marousi, vers le Sud-Ouest, une pierre portant cette nscription en lettres anciennes:

HIP IS: APTE MI AIS: TEME NIS: AMAPY SIAS:

Ορος Αρτέμιδος τεμένους Αμαρυσίας: Borne du terrain sacré de Diane Amarysie (5). Cette pierre fut tout dernièrement emportée par quelque amateur de l'antiquité de cet endroit où elle servait à éclairer d'une manière si intéressante un point de la topographie ancienne. On voit facilement que Μαρούσι (Marusi) n'es que le nom même d'Αμαρυσία (Amarusie), ayant subi l'altération habituelle au peuple actuel, qui prononce l'u comme ου (ξύλα est prononcé aujourd'hui χσοῦλα). Une autre inscription que nous publions dans le second volume, et qui fut trouvée à l'entrée même de Marousi, au Nord du village, parle de Καλλίστρατος Αθμονεύς.

La somme du payement dont il est question dans ce paragraphe ne parait ni dans l. 10, ni dans l. 11. Il est donc nécessaire qu'elle eût figuré au commencement de l. 13, la quelle ligne ne commence par conséquent pas une nouvelle Prytanie; . . . της πρυτανείας doit donc être ἐπὶ τῆς αὐτῆς πρυτανείας. Dans la même ligne (N. 120) nous lisons χρυσί)ου Κυζηκινοῦ στατῆρας ΧΧΧΧ . . . , 4000 statères de

^(1.) Xénophon π. προσόδ. c. 4. — (2) Thuc. VIII, 74. — (3) ib. V, 4!. — (4) Att. 31, 4. — (5) V. Bæckh, C. I. n. 528

Cyzique. Les statères de Cyzique étaient une monaie qui avait cours à Athènes. Elle y était sans doute importée par les alliés de l'Asie Mineure. Un statère de Cyzique valait 28 Dr. d'argent (1). La somme conservée sur la pierre équivant donc à 28 T., 4000 Dr. Le mot Ελληνοταμίαις remplit toute la lacune de ligne 12, et c'est effectivement à eux que la somme devait être payée de première main d'après ce que nous avons vu jusqu'ici de l'organisation financière d'Athènes. Τὸ ἀργύριον τοῦτο (l. 13, N. 119) οù αργύριον signifie en général argent, somme, ne peut se rapporter qu'aux statères. Οὐτοι δὲ παρέδοσαν correspond à l'espace vide de l. 13. N (l. 13 N. 119) nous fait croire que cette somme fut payée à Nicias. Τοῦτο το χρυσίον παρεδόθη ου παρέδομεν, (l. 13, N. 119), ψηφισαμένου τοῦ δήμου... την άδειαν (l. 14) (dont il nous est impossible de remplir toutes les lacunes) paraît indiquer que cette somme en monnaie étrangère fut remise immédiatement et sur les lieux même (peut-être en Thrace) aux généraux qui s'y trouvaient, sans avoir été encaissée par les questeurs de la Déesse. Ce serait alors sur cette compensation, qui était apparemment contraire en système de comptabilité de la caisse publique, que porte ici l'autorisation spéciale, ή ἄδεια; elle fut probablement jugée nécessaire dans ce cas, pour simplifier le service, et afin que l'argent ne fût pas envoyé par les alliés de Thrace à la caisse d'Athènes, pour être renvoyé de nouveau de la caisse d'Athènes à Nicias qui se trouvait près d'Amphipolis en Thrace. D'après cela τούτο το χρυσίον παρεδόθη serait: Cette somme fut remise (immédiatement aux généraux) moyennant l'autorisation.

- \$ 6) L. 15 contient un autre payement sait le huitième jour d'une prytanie à des généraux dont le nom était contenu dans le commencement de l. 16. Un de ces noms se terminait par ίδει (l. 16 N. 119). L'autre est Αὐτοκλῆς Αναφλύστιος. Ce général (Αὐτοκλῆς Τολμαίου) figure dans l'expédition de Cythère, à côté de Nicias et de Nicostrate, la 8° année de la guerre (2), et plus tard, avec ces mêmes généraux, comme signataire du traité de trève d'une année pendant la 19° année de la guerre (3). Nous ne pouvons dire où il se trouvait actuellement engagé. Peut-être commandait-il les vaisseaux Αργυρολόγοι.
- § 7) L. 17 commence un autre payement. Les mots τὸ ἐζ qui finissent cette ligne désignent 'endroit dont une somme était provenue (p. e. τὸ ἐξ Ελλησπόντου), comme cela est rendu clair par le mot ἐσελθὸν (l. 18, N. 119). Par le mot παρέδροις nous voyons que les magistrats qui reçoivent la somme étaient les Hellénotamies. Le gentilé de leur président se termine par AlEl, apparemment Βησαιεί, le même nom que dans l. 10. ἰεροκλῆς Αρχεστράτου (l. 19, N. 119) fesait peut-être également parlie d'un autre nom d'assesseur. La lacune de l. 19 entre N. 119 et 120, devait apparemment contenir la somme payée, ainsi que la formule οὐτοι δ'ἔδοσαν. Les fonds sont fournis à Nicias. l. 20 contenait peut-être les noms de ses collègues qui nous sont inconnus. Le dernier fait de Nicias commémoré par Thucydide avant l'année dont nous traitons est son intervention en faveur des Lacédémoniens, lorsqu' Alcibiade par une politique astucieuse entrainait le peuple dans l'alliance de leurs ennemis les Argiens. Ceci se passait la 12e année de la guerre (Ol. 90, 1), c'est-à-dire deux ans avant la première année de notre inscription (4). Nicias se trouvait donc alors à Athènes. Mais plus tard, dans la 15e année de la guerre, ou un an après la première de notre inscription, nous voyons les Athèniens reprocher à Perdicas sa perfidie qui fit manquer l'expédition qu'ils avaient préparée sous le commandement de Nicias contre Amphipolis et les Chalcidéens de Thrace (5). Cette expédition tombe donc justement sur l'année

Démosthène c. Phormion, p, 914, 11. ὁ δὶ Κυζικηνὸς ἐδύνατο ἐκεῖ εἴκοσι καὶ ἀκτὰ δραχμάς ἀττικάς.
 Thuc. IV, 53. — (3) ib. 119. — (4) ib. V, 46. — (5) ib. V, 83.

dont nous traitons, Ol. 90, 3, et c'est sans doute à son intention qu'on donne des fonds à Nicias. La somme même était contenue dans la partie de l. 20, qui n'a pas été conservée.

Nous avons vu plus haut que N. 121 fait partie de cette inscription, et appartient à l'extrémité à gauche, de même que N. 120 appartient à l'extrémité à droite. Les deux fragmens correspondent de manière que la 4e ligne de N. 121 « Αθηναίοι ἀνήλωσαν» commence la l. 23 de N. 120. D'après cela la 1ère ligne de N. 121 ENO doit correspondre à l. 19 de N. 120.

- § 8) Nous restaurons ce § de l. 69 et 70. ΦΑΙΑ. (l. 21, N. 121) ONANAI. (l. 21, N. 120) est κεφάλαιον αναλόματος, comme dans l. 69. Après ce mot vient τοῦ ἐπὶ τῆς comme dans l. 27. La l. 21 se termine avec l'article τῆς. L. 22 commence avec le mot ἀρχῆς comme l. 70, et nous en voyons les lettres ΧΕξ sur la pierre, et le nombre représentant le total suit ce mot. Nous avons dit dans N. 89 quel sens nous attachons au mot ἀρχή. C'est la durée de l'administration d'une autorité quelconque. Ici donc ἐπὶ τῆς ἀρχῆς sans un nombre ordinal veut dire sous la présente administration, que ce soit de celle des questeurs de la Déesse ou des Hellénotamies qu'on entend parler. De la somme il nous est conservé les deux premiers chiffres dans N. 121 et et les trois derniers dans N. 119 ឝឝ . ϜΗΗ. L'intervalle entre les deux est de 2 chiffres, qui ne peuvent dépasser les 2 talens, ni être audessous de 2000 Dr. Dans cette année de trève et de tranquillité les dépenses du trésor public furent très moderées, et s'élevèrent au plus à 17 Tal, 700 Dr., et au moins à 15 T., 2700 Dr.
- B. § 1) La formule d'introduction Αθηγαΐοι ἀνήλωσαν, est la même que dans n. 150 de C. I. G. La lacune contenait donc comme là le nom de l'Archonte, qui est ici pour Ol. 90, 4, Euphémus. ΤΟξ nous indique que le nom du premier secrétaire du sénat entrait aussi dans cette lacune. Toute celle de l. 24 était remplie par le nom du questeur de la Déesse, que nous connaissons de n. 141, C. I. La fin de cette ligne contient le nom du secrétaire des questeurs, qui nous est également connu de N. 95. La lacune de l. 25 n'est pas suffisamment remplie par les mots παρέδομεν στρατηγοίς. Peut être y faut-il placer παρέδομεν Ελληνοταμίαις (le nom) καὶ στρατηγοίς. Ce qui suit peut être (ἐς) τὰ ἐπὶ Θράκης, dans les contrées de Thrace. Le nom propre qui vient après est Κα. ρίνωνι Χαρικλέους Παιανιεί. Si c'est celui d'un général, il nous est entièrement inconnu.
- § 2) l. 26 parait contenir aussi le commencement d'un nouveau payement, que fut fait le 22° jour d'une Prytanie. l. 27 commence par les mots ψηφισαμέ . que nous complétons en ψηφισαμένου τοῦ δήμου τὴν ἄδειαν de l. 51 et 52. Cette formule nous fait penser que l'argent fut donné en prêt, comme dans l. 51, ou bien qu'il fut prélévé immédiatement par des généraux absens sur les tributs, comme dans l. 14. À la fin de cette même ligne nous voyons que le général à qui les fonds sont donnés est Lamachus, et que son lieu de naissance est Képhalé, un bourg dont l'emplacement n'est pas connu (¹). Mais dans quelle expédition ce général se trouvait-il engagé pendant cette année? En Ol. 89, 1, nous le voyons parcourir la Thrace avec les vaisseaux chargés de recueillir les tributs (²). Depuis il ne reparait plus dans l'histoire qu'à l'expédition de Sicile. Pendant l'année dont il est ici question les Athéniens envoyèrent bloquer les ports de Macédoine (³). Thucydide ne nous apprend pas qui commandait cette expédition. C'était probablement Lamachus.

⁽¹⁾ Leake , on the dem. of Att. — Κετιάι τεθνεώς Κεφολήσιν. Aristoph. Av. 476. — (2) Thuc. IV, 75. — (3) Thuc. V, 83.

- § 3) 1. 28 commence un autre payement fait sous la Prytanie de la tribu Æantide. La ligne finit par les mots . . . οτο (peut-être ἐδέδοτο) διὰ τὴν ἄδειαν, ce qui nous fait voir que l'autorisation spéciale dont il a été question dans le § précédent s'étend aussi sur celui-ci. Dans l. 29 nous voyons que le payement fut fait à Cléomède fils de Lyco . . Ce nom (Κλεομήδης Λυκομήδους) appartient au général qui fut envoyé pendant l'été de la 15° année de la guerre (pendant Ol. 90, 4, l'année même dont nous traitons) contre les Méliens avec une flotte de trente vaisseaux d'Athènes, et qui prit Mélos et la réduisit en esclavage (1). C'est donc de cette expédition qu'il est ici question.
- § 4) L. 30 est le commencement d'un autre payement effectué sous la Prytanie de la tribu Antiochide.

 . . mos Laciade, Timarque de Pallène sont les individus qui reçurent les sommes: ce n'étaient pas des généraux, car leurs noms sont suivis (l. 31) des mots καὶ στρατηγοῖς. Pour Λακιάδης V. N° 95 Παλληνεὺς est l'habitant de Παλλήνη, un bourg qui occupait l'emplacement du village actuel de Πέλληκα, situé à deux miles géogr. d'Athènes (²).
- \$ 5) L. 31 contient le commencement d'un autre payement encore, car les mots qui la terminent sont τρίτη καὶ δεκάτη της πρυτανείας. La circonstance que ce payement ne commence pas avec la ligne parais prouver qu'il fut effectué sous la même Prytanie que le précédent. Avec cette ligne finit le N. 121.
- § 6) Les 1. 33 et 34 contiennent comme 1. 21 et 22 le total de la dépense de cette année. La somme ne nous est pas conservée.
- C. § 1) L'année qui commence ici est celle d'Ol. 91, 1, la 16° année de la guerre. C'est celle de l'archontat d'Aristomnestus. Le mot ἐγγραμμάτευε de l. 35 se rapporte au secrétaire du sénat. L. 36 contient le nom du secrétaire des questeurs de cette année, qui nous est connu aussi de N° 95. Il est impossible de rien distinguer dans l. 38. Peut-être y a-t-il une distance entre cette ligne et la première de 122. Peut être ces deux lignes n'en font qu'une; dans cette supposition nous marquons la 4° ligne de N. 122 du n° 40.
- \$ 2) L. 40 est très-indistincte. Nous y avons cependant pu lire: στρατηγοῖς ἐς Σιαρλίαν Αλαιδιάδει, Λαμάχω, de même que dans l. 42 et 44. C'est pendant cette année que les Athéniens avaient commencé les préparatifs de leur expédition contre la Sicile; et quoique la flotte ne partit qu'au milieu de l'été de la 17e année (³), donc dans les premiers jours d'Ol. 91, 2, cependant Alcibiade, Nicias et Lamachus furent nommés au commencement du printemps (ἄμα ῆρι) (⁴), la septième ou la huitième Prytanie d'Ol. 91, 1; et c'est depuis ce jour jusqu'à la fin de l'année que doivent être placés ces payemens faits aux généraux destinés pour la Sicile. Nicias devait sans doute aussi figurer dans l'inscription avec ses deux autres collègues, mais comme le côté gauche de la pierre est brisé, et que les trois lignes 4, 6 et 8 finissent egalement avec le mot Λαμάχω, le nom de Nicias n'a été conservé nulle part. La facune à gauche de cette ligne, ainsi que des lignes suivantes 42 et 44, contenait apparemment la Prytanie et le jour du payement. Si Al de l. 44 est καὶ, il faut supposer que le nom d'un autre magistrat précédait celui des généraux, comme Ελληνοταμίαις . . . καὶ στρατηγοῖς. Mais je ne crois pas que les lignes eussent offert assez d'espace pour cette nouvelle addition, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les 1, 55—66.

⁽²⁾ Thuc. v. 84-116. - (2) Leake, Die dem. V. Att. übers. p. 21. - (3) Thuc. VI, 30. - (4) Ib. VI, 8.

- Dans l. 41, 43 et 45 on lit Αντιμάχω Ερμείω. Ce nom qui nous est inconnu est peut-être celui de l'Hellénotamie, quoiqu'il ne soit pas suivi par la formule συνάρχουσι καὶ παρέδροις. Dans l. 41 on voit de la somme payée le seul chiffre Δ; les autres sont effacés. Cette somme pouvait donc être au moins de 10 talens, et au plus de près de 50.
- § 3) C'est un autre payement fait sous une autre Prytanie aux mêmes individus. Les chiffres qui y sont conservés représentent 14 Tal. et 100 Dr., la lacune qui y existe est de 5 chiffres, qui ne pouvaient déppaser MPHHII (5800 Dr.) ni être audessous de XHHHH (1800 Dr.). Ainsi la somme totale était de 14 Tal. 5900 Dr. à 14 Tal. 1900 Dr.
- § 4) C'est également un payement fait aux mêmes généraux à une autre époque. La flotte destinée pour la Sicile n'ayant mis à la voile qu'au milieu de l'été, c'est-à-dire au commencement de l'année suivante, il parait qu'on remettait aux généraux nommés pour la commander des sommes d'argent au sur et à mesure que ces généraux en avaient besoin pour leurs préparatifs. Il paraît que pendant toute cette année la caisse publique paya régulièrement, car nous ne voyons nulle part qu'il se fût agi d'une autorisation spéciale d'emprunt ou d'intérêts à payer. Après le nom Αντιμάχω Ερμείω on peut distinguer dans l. 45 le mot χρυσίου, et à la fin de la ligne στατῆρ[ες]. La lacune entre ces deux mots était apparemment remplie par Κυζικηνού. Les statères des divers pays (de l'Attique, s'il y en avait, de Perse, de Phocée, de Cyzique) avaient différente valeur. Il était donc nécessaire d'en déterminer toujours l'espèce. Le mot ἡμεδαποῦ et le mot Κυζικηνοῦ remplissent également la lacune. Mais, malgré le témoignage de quelques grammairiens (1), il reste douteux que les Athéniens eussent jamais frappé des statères d'or, en assez grande quantité pour suffir aux besoins de l'état. Eckhel le nie (2); Il ne veut pas même admettre du tout que les Athéniens eussent eu des monnaies d'or, et considère le statère Attique comme une monnaie fictive. Quant à nous, nous ne saurions douter qu'Athènes eût frappé des monnaies d'or. Huit années après celle de notre inscription, Aristophane disait: « ἔς τε τ' ἀρχαῖον νόμισμα καὶ τὸ κενὸν χρυσίον (3) » en fesant remarquer combien l'ancienne monnaie était plus pure que celle qu'on venait de frapper sous l'Archonte Antigenes. Ce témoignage parait concluant. Mais comme la numismatique ne connait pas encore de statère d'Athènes (4), il parait que cette monnaie était rare, et que les Athéniens ne possédant pas d'or indigène, préferaient se servir des monnaies d'or étrangères. Le statère de Cyzique était au contraire très en vogue à Athènes, aisi que cel a est prouvé par plusieurs passages des anciens (5) et par plusieurs inscriptions. Le chiffre de la somme payée n'a pas été conservé. Celui que nous voyons dans l. 46 ne peut y appartenir, car il est impossible que cette somme cut contenu près de 60 chiffres qu'il aurait fallu compter du commencement de la ligne. Je crois plutôt que le chiffre qu'on voit sur la pierre est une autre somme payée le même jour. Cette somme CIIIC était, je crois, également exprimée en statères, car le signe C qui précède les oboles ne peut indiquer une demie drachme par la raison que \(\frac{1}{2}\) Dr. + 4\(\frac{1}{2}\) Ob., aurait donné 7\(\frac{1}{2}\) Ob. = 1 Dr., 1; Ob. Il désigne donc plus probablement un demi statère, ce qui nous porterait à croire que le demi

^() Schol. d'Aristoph. aux grenouilles, 731, et aux Cheval, 1091. - Suid. à xadxior et l'ant intatal.

^(?) V. Eckhel. D. N. Vol. I, p. XLI. v. II, p. 206, 207. - (3) Aristoph, Gren. 701.

⁽v) Un statère d'or au coin d'Athènes sut présenté en 1834 à S.M. le Roi des Français; une autre monaie au même type sut achetée par le gouvernement Grec à un gardien de l'Acropole qui prétendait l'avoir trouvée aux souilles exécutées autour du Parthenon. Elle se trouve dans la collection Numismatique du Musée-d'Athènes. Nous la publions dans l'apperdice Numismatique qui termine ce volume; Mais malgrè nos recherches nous ne sommes pas parvenus à nous convaincre de l'authenticité de ces deux monnaies.

^[5] Demosth. c. Mid. -- c. Lacr. -- c. Phorm. -- Lys. c. Eratosth. -- c. Diog.

statère n'était pas une monnaie imaginaire, et qu'on frappait véritablement des monnaies qui avaien moitié de la valeur du statère.

§ 5) Du total de la dépense de cette année, contenu dans l. 47 et 48, il ne nous est conservé que chiffre de 16 Dr., 4 Ob. Il parait que les statères y étaient aussi compris, réduits en drachmes.

D. § 1) L'année qui commence à l. 49 est la 17° de la guerre, Ol. 91, 2, pendant la quelle Chabétait l'archonte . . . δης (l. 49) est le premier secrétaire du sénat. Le questeur de la Déesse Λεωχό nous est connu de N. 96 et le secrétaire Τελέας Τελενίκου Περγασήθεν qu'on voit dans l. 50 nous également connu de N. 96, et 122, et C. I, n. 141.

Cette ligne se termine par les lettres ETP. Il est superflu de vouloir dé montrer que n. 144 de C appartient à cette partie de notre inscription. On n'a qu'à le juxtapposer à la gauche de manière que l de n. 144 corresponde à notre l. 51 pour s'en convaincre. M' Bæckh est parvenu par des induct très' ingénieuses à déterminer presqu'au juste l'époque de ce fragment dont Chandler avait donné interprétation aussi absurde que ridicule. Mr Bœckh en sixa la date à Ol. 92, 3; il ne s'est donc troi que d'une année. Mais cette légère erreur suffit pour détruire toutes les autres explications qu'i tire, et surtout ses essais de rapporter les divers payemens aux événemens de l'année à la quel suppose que l'inscription appartient. ₹TP...de l. 50 avec EAOI € de l. 1 de n. 144, nous donn mot στοατηγοίς. La syllabe TE qui suit nous paraît être la conjonction (ct), car nous la rencontr aussi plus bas dans l. 52. Ce τε se rapporterait à καὶ Ελληνοταμία qui doit précéder les mots καὶ παρέδ Les généraux dont il est ici question ne peuvent être que ceux envoyés à Sicile, cette expédit étant la seule dont on se fût occupé pendant cette année. Nous ne pouvons dire pourquoi παρέ (l. 51) est au singulier, et pourquoi le nom propre n'est pas suivi de la formule καὶ ξυνάργουσι, com dans toutes les autres parties de cette inscription. En faut-il conclure qu'un assesseur des Hellénotan accompagnait la flotte, et que c'est à lui que les sommes étaient remises? Ce payement fut fait sou Prytanie de la tribu Æantide (l. 52). Mr Bæckh complète les lettres TE qui suivent au mot Aizvr (l. 2, n. 144) en TPITE . Mais il parait que Chandler s'est trompé non seulement en écrivant u pour un P, mais aussi en prennant un I pour un T, et que la Prytanie de la tribu Æantide était effet la première, car dans le § suivant nous avons la seconde Prytanie de la tribu Erechthide (l. Ce payement fut donc fait au milieu de l'été, apparemment lors du départ de la flotte; c'est pour nous voyons figurer ici les généraux, qui ne sont plus cités dans les articles suivans, car l'armée é en Sicile, les questeurs de la Déesse remettaient aux Hellénotamies les sommes qui devaient lui passées. La flotte, sur le point de faire voile, devait être aprovisionnée et munie d'argent; le he était urgent ; Comme on en était au commencement de l'année, les tribus n'étaient peut-être pas en versés; aussi la caisse après avoir donné 11 T. 3797 Dr. 41 Ob. (l. 52) qu'elle possédait, se tro apparemment epuisée, et dut avoir recours à un emprunt. Elle emprunta donc, nous ne savons si caisse sacrée ou à des banquiers privés, une certaine somme en statères de Cyzique (l. 53, qui est avec la somme en argent par la conjonction 72, placée (l. 52) d'une manière étrange après un l chiffre, comme si I on disait άργυρίου τε καί χουσίου. Pour cet emprunt il fallait une autorisation spéci et le peuple la décréta, ainsi que nous le voyons dans l. 51 et 52. La somme des statères prêtés ainsi marquée dans l. 3 de n. 144 : HH△△△△□₹₹₹, ce qui signifie 248 statères, c'est-à-6944 Dr., s'il faut compter les statères à 28 Dr. (1), et 5960 Dr. s'il les faut compter à 20 Dr.

⁽¹⁾ Demosth. contre Phorm. p. 914. - (2) Horpoer. - Schol. d'Aristoph. Xénoph. Anab. 1, 8, 14.

Cette somme parait à la vérité bien peu considérable pour que la caisse publique eût eu besoin de l'emprunter. L. 53 se termine par τιμή τούτων δαν. . que Mr Bæckh complète en τιμή τούτων δανεισθέντων, interprétant avec raison τιμή par τόχος, des intérêts. L. 54 contient la somme seule des intérêts: $\xi\xi\xi\xi\xi\xi$, on 7 statères. Si le principe que nous avons posé dans N. 116 et 117, que le taux d'intérêt était de 10 pour 30000, ou bien d'1 pour 30000 par jour est juste, combien de jours a-t-il fallu pour que les 248 statères produisissent 7 statères d'intérêts? Nous en obtiendrons le nombre par la proportion:

$$30000:1 = 248x:7$$

d'où x = 604 jours, c'est-à-dire à peu près deux ans. Mais nous sommes ici à la 4° année d'une pentétiride, et nous ne pouvons pas admettre que les intérêts eussentété calculés pour un plus long espace que la pentétiride même, à moins de renverser tout le système que nous avions adopté pour N. 116 et 117.

Supposons que les 7 statères sont les intérêts non seulement de 248 statères, mais aussi des 11 Tal., 3797 Dr., $4\frac{1}{2}$ Ob., qui les précèdent, quoiqu'il ne soit pas naturel que l'intérêt collectif de deux sommes, dont l'une est exprimée en monnaie indigène et l'autre en monnaie étrangère, soit représenté lui-même en monnaie étrangère. Dans ce cas nous trouverions le nombre des jours qui avaient produit les intérêts de 7 statères, par la proportion suivante :

$$30000:1 = (11 \text{ Tal.}, 3797 \text{ Dr.}, 4\frac{1}{7} \text{ Ob.} + 248 \times 28)x: 7 \times 28$$

d'où x = 76 jours. Mais pour que les intérêts eussent été calculés pour 76 jours, il aurait fallu que la somme fût prêtée vers la fin de la 8° Prytanie, et nous savons au contraire qu'elle le fut pendant la première.

$$30000:1 = 648x:7$$

d'où x = 324 jours. Il ne manquerait donc que 30 jours pour compléter une année commune de 354 jours, et l'emprunt aurait par conséquent été fait le 30° jour de la première Prytanie, ce qui coıncide parfaitement avec notre inscription. Nous en induirions également que l'année d'Ol. 91, 2 était une année commune.

§ 2) De l. 55 à l. 57. C'est encore ici un prêt, qui est fait cette fois de la caisse sacrée (ἐδανείσαμεν l. 55) aux Hellénotamies. Αριστοκράτης est le nom de l'Hellénotamie, ainsi que cela se voit par tous les autres paragraphes de cette inscription. Mais entre le mot παρεδόσαμεν et le nom de l'Hellénotamie il devrait nécessairement y avoir un espace, que les mots ἐκ τῶν ἰερῶν χρημάτων pourraient seuls remplir à mon avis. Εὐωνυμεύς est l'habitant d'Εὐωνυμία, un bourg situé sur les bords du Céphise (¹). La somme prêtée est de 9 Tal. Elle devait être donnée aux Athlothètes (aux magistrats qui présidaient aux fêtes) pour les Panathénées. Mais cette dépense concernant la ville et non point le temple, la somme est

⁽¹⁾ Et. de Byz. dans E'wvupia.

prêtée par les questeurs non pas directement aux Athlothètes, mais bien aux Hellénotamies qui en font l'application. ἀμέμπτφ (l. 56) est, comme Mr Bœckh l'observe très-judicieusement le nom propre de l'Athlothète; la lacune entre les deux membres de cette ligne est remplie par le nom du bourg au quel ἄμεμπτος appartenait.

Panathénées étaient célébrées la 3° année de chaque Olympiade. Celles de l'année dont nous traitons ici étaient donc les petites Panathénées. D'après Corsini (1) les Panathénées (tant les grandes que les petites) étaient fêtées le 28 Hécatombæon, ainsi plusieurs jours avant la fin de la première Prytanie. Mais nous avons deux exemples, celui-ci et celui de n. 147 de C. I. G. que les frais de la fête sont alloués dans la deuxième Prytanie (ici le 2° jour); d'où il faut conclure ou que les Panathénées étaient célébrées dans le mois Métagitnion, ou qu'on remettait aux Athlothètes les sommes nécessaires pour les préparatifs de cette fête plusieurs mois d'avance. Une circonstance qui parait venir à l'appui de cette dernière conjecture, c'est que la somme donnée pour les Panathénées en Ol. 92, 3, une année de grandes Panathénées (n. 144, C. I.) était de 5 Tal., 1000 Dr., tandis que celle qui est ici donnée en Ol. 91, 2, une année de petites Panathénées, est beaucoup plus considérable (de 9 Tal.). On pourrait concilier ces irrégularités, en supposant que les 5 Tal. 1000 Dr. donnés dans la seconde Prytanie d'Ol. 92, 3, après que la fête des grandes Panathénées était passée, devaient servir aux petites Panathénées d'Ol. 92, 4, et qu'au contraire les 9 Tal. donnés la seconde Prytanie d'Ol. 91, 2, étaient destinés aux grandes Panathénées d'Ol. 91, 3.

M' Bœckh crut devoir reconnaître un nouveau payement dans l. 57. Nous voyons au contraîre qu'elle appartient au § 2. Il n'est pas impossible que cette ligne eût contenu aussi la partie effacée des intérêts de la somme prêtée. Nous pourrions obtenir ces intérêts d'un capital de 9 talens, resté pendant 300 jours, par la proportion suivante:

$$30000:1 = 6000 \times 9 \times 300:x$$

d'où x = 540 Dr. La partie effacée de la ligne aurait donc été ΤΟΚΟξΤΟΥΤΟΙΣΙΡΔΔΔΔ. Leurs intéréts, 540 Dr.

- S 3) C'est un troisième payement fait aux mêmes Hellénotamies, sous la 4° Prytanie de la tribu Cécropide, le sixième ou le septième jour (HE. . 1. 58) de la Prytanie. Nous préferons le sixième, car la lacune de ἔ[κτη ἡμέρα τ]ῆς correspond exactement avec celle de l. 60. Le 6° jour de la 4° Prytanie correspond dans cette année commune qui commence le 26 juin (V. la table à N. 116, 117) au 23 septembre. Les troupes se trouvaient alors en Sicile, et les Hellénotamies recevaient sans doute l'argent des questeurs de la Déesse au fur et à mesure qu'il en arrivait à la caisse pour être expédié à sa destination. L. 59 (9 de n. 144) nous lisons στρατιώταις ἐτ. . . et après une lacune de 14 lettres, le chiffre ΔΠ. ἔτ . . ne peut pas être ἔτι, encore, car le § précédent parlait de la somme donnée aux Athlothètes. Le T est peut-être une des fautes nombreuses du copiste, et remplace un ξ , ἐς [Σικελίαν], ce qui laisserait encore un espace de 6 chiffres pour la somme payée, dont la fin est ΔΠ, 15 Dr.
- § 4) C'est un autre payement fait aux mêmes Hellénotamies le 10° jour de la 8° Prytanie de la tribu Antiochide, c'est-à-dire le 8 mars du printemps prochain. Cet argent était destiné στρατιώταις έμ Π . . . que peut bien être στρατιῶται έμ Πελοποννήσω, ou έμ Πύλω, aux soldats dans le Péloponnèse ou à Pylos, si les Athéniens occupaient encore cette ville.

⁽²⁾ Corsini, F. A. V. II, p. 357.

- § 5) C'est encore un payement fait sous la même Prytanie. M' Bœckh a complété τρίτη (1.62) en τρίτη και δεκάτη, par la raison que le payement précédent ayant été fait le dixième jour de la prytanie, et le payement prochain étant fait le 20° jour (l. 64), celui-ci doit l'avoir été le 13° et non pas le 3°. Mais la lacune qui reste dans l. 62 détruit cette conjecture. Il n'y a là d'espace que pour les mots ήμέρα τῆς Le payement fut donc effectué le 3º jour de la 8º prytanie, ou le 1 mars. Il parait que le § présent parlait d'un payement de nature différente de ceux des §§ précédens, et fut pour cette raison placé après eux, quoiqu'il contienne un payement antérieur. La somme est toujours payée aux mêmes Hellénotamies. Dans la copie de C. I. cette somme est représentée (l. 13, n. 144) par les chiffres HNEIH, où l'on voit clairement que les deux chiffres du milieu sont mal écrits; il faut remplacer le premier (N) par H ou P, et le second (El) par P ou ou enfin par P. Le dernier H est aussi un chiffre numérique, et n'appartient pas au mot ootor qu'il précède, car ce même mot se voit plus haut (1. 55) sans le signe d'aspiration. L. 63 se termine par οὖτοι δ' ἔδοσαν . . . ρατιᾶ, dont nous avons fait : οὖτοι δ' ἔδοσαν τὰ χρήματα τῆ στρατιά, et ceux-ci ont donné l'argent à l'armée. De quelle armée s'agit-il ici? Faut-il entendre celle en Sicile, et le mot ἔδοσαν ont donné est-il dans ce cas aussi propre que ἔπεμψαν ont envoyé ou au moins παρέδοσαr, ont transmis? Vers la fin de l'hiver de cette année les Athéniens décrétèrent d'envoyer des subsides et de la cavalerie en Sicile (1). C'est apparemment à cette armée auxiliaire que les fonds sont ici fournis avant son départ. Yoilà pourquoi ce payement, qui est fait aux troupes auxiliaires, est inscrit après les deux précédens, qui étaient destinés à l'armée principale.
- § 6) Ce payement de 4 Tal. 2000 Dr. est fait le 20° jour de la même prytanie, le 17 mars. La lacune de l. 65 est exactement remplie par les mots ἐς Σι[κελίαν παρέδομεν]. Cette phrase: παρέδομεν τὰ χρήματα Ελληνοταμίαις ἐς τὰς ναῦς τὰς ἐς Σικελίαν, signifie: nous avons remis la somme aux Hellénotamies pour qu'ils la remettent aux vaisseaux destinés pour la Sicile. C'est encore de la même expédition que ci-dessus qu'il doit être ici question.
- § 7) Ce payement est fait le second jour de la même prytanie, le 29 Février. M' Bœckh a, par les mêmes raisons que ci-dessus (§ 5), cru devoir lire ici (l. 66) δευτέρα καὶ εἰκοστη. Mais aussi, pour les mêmes raisons que nous avons alléguées, nous devons dire qu'il n'y avait là que le mot δευτέρα. L'argent est donné iei comme dans § 1 à un seul Hellénotamie, ou plutôt assesseur des Hellénotamies, Philomèle de Marathon, et au général dans le golfe Therméen. Est-ce par la raison que cet assesseur était expédié vers le général, ou bien parcequ'il devait l'accompagner à son expédition? Le golfe Therméen est en Thrace près de la ville de Therme. La somme donnée, ainsi que le nom du général, sont perdus dans la lacune de l. 67. Ce dernier est peut-être Εὐετίων, celui-là même que nous voyons vers la fin de l'été de la 18° année, ainsi pendant l'une des premières Prytanies d'Ol. 91, 3, attaquer Amphipolis de concert avec Perdiccas.
- § 8) Un autre payement est fait le même jour aux mêmes individus. La somme et le nom du général manquent également. Ce jour était apparemment le jour du départ du général, pour qu'on lui eût fait deux payemens consécutifs.
- § 9) Le total de la dépense sous cette administration est conservé en grande partie dans 1. 20 de n. 144 (l. 70). Ce total est de 353 talens. Ce qui y manque est audessous de 2 talens.

⁽¹⁾ Thuc. VI, 93.

123.

TEY EEIXPYEO **EPITE & BOV** Eξ YNO ΟξΑΙΟΓΕΚΕ **OEM** OTOSE PAMMATEYE VEMMAPAPAT AMIOIEKPOLEO & 444 SAEINIA EYA 10 E TTTTO VAIDESEL AM TEYE MXX TAM AIAEP ONEO & IA HHHOEKED ME APIE 10 PIL ΤYν OEEL TIOEPXI 111 EY WAYK EXINO. ΚY **AOENA EMOX4PE**§ 1 3 YVORO OETEIL MA O ETE ! **KEDALEGEN** 15 XAP I EOE NO IOAXAPN VXI & X & E NOK LEO & OF LY EOENAIO Y & IO & EYKLF' **PEPAIEY & XAIPEVEI** XAPIΞENO A ΦΙΔΝΑ APINO {ΕΓΙΧΑ 20

V OMATA

έγραμ]μ[ά]τευε τοις έπιστάτ]εσι χρυσού έπὶ τῆς βουλης [ή Δι]όνυ[σ]ος Αλωπεκήθεμ [πρ]ῶτος έγραμμάτευε. Λήμματα παρά ταμιώ[ν] έχ πόλεως 444 [οί]ς Δεινίας Εύαγοῦς ΤΤΤΤ Φ[ε]λαίδης έγραμ[μά]τευε. XXP ταμ[ί]αι δὲ Φ[ιλ]όνεως ἰδ[ο-Η Η Η με νέως Κηφισιδύς]. Αρίσ- 10 PUF τυλ[λ]ος Ελ.... τίου Ερχι-HI εύ[ς]. Γλαυχ[ίων Αί]σγίνου Κυ[δ]αθηναι[εύς. Δ]ημοχάρης Σι[π]ύλου Πο[τάμι]ος. Τεισίμα[χ]ος Τε..... Κεφαλήθεν. Χάρισος [Μελα]νθίου Αχαρν[εύς]. Δ . . γχις Ξενοκλέους Φλυηθεν. Διονύσιος Εύκλεί[δου

```
- 229 de
```

```
Πειραιεύς. Χαιρέλει πος?
                     Χαριξένου Αφιδναίτος. Επιγ-
                                              20
                     άρινος Επιχαρίνου . . .
               Ανα λώματα . . . .
                    γρυ σίου Κυζικηνού
                    στ ατήρες
                                          25
              444T
              TTTX[X]
              [H]HH[H]
             [ML++II]
           était secrétaire des épistates.
       sous le sénat dont Dionysos d'Alopéké était le premier secrétaire.
        Reçu des questeurs de la citadelle dont Dinias fils d'Evagos, Philaide
      Les questeurs étaient Philonéos fils d'Idoménée de Képhisie.
        Aristyllos fils d'El . . tios, Erchien.
        Glaukion fils d'Æschines, Kydathénéen.
        Democharés fils de Sipylos, Potamien.
        Tisimachos fils de Te . . . , de Képhalé.
        Charisos fils de Melanthios, Acharnéen.
        D. . nchis fils de Xénoclés, de Phlya.
        Dionysios fils d'Euclides, du Pirée.
        Chærélypos fils de Charixénos, Aphidnéen.
        Epicharinos fils d'Epicharinos . . . .
Dépensés .
```

On voit clairement que cette inscription est le compte rendu des recettes et des dépenses d'une certaine autorité d'Athènes, qui était désignée dans les premières lignes effacées. Ligne 1 contenait le mot έγραμμάτευ(ε. La lacune de l. 2 parait avoir été remplie par έγραμμάτευ)ε τοῖς ἐπιστάτ(εσι. Si cette conjecture était vraie, il faudrait que le présent compte-rendu eut été celui des épistates de la construction de quelque édifice public. XPY ξΟ ne peut ètre χρυσοῦ (στατῆρες) ou quelqu'autre monnaie, car ce mot n'est ni précédé ni suivi de chiffres; il me parait plus probable qu'il appartienne à un nom propre. Le nom du secrétaire du sénat (l. 4) est indubitablement Δι)όνυ(σ)ος. L'autorité qui rend ici ses comptes, reçut 34 Tal., 2857 Dr., 2 Ob., des questeurs de la citadelle (ἐχ πόλεως), c'est-à-dire des questeurs de la Déesse. Comme nous ne voyons pas que ce soit d'un emprunt qu'il s'agit, nous devons en conclure que la caisse où cette somme fut prise est la caisse publique, ou que ces fonds eurent une destination quelconque pour le service de Minerve et de son temple. Mais à quelle année ce compte-rendu se rapporte-t-il? Le nom du secrétaire des questeurs (l. 7) est Δεινίας Εὐαγοῦς Φιλαίδης du bourg des Philaïdæ, situé derrière le mont Hymète, près de Brauron (¹). Le premier des questeurs se nomme (l. 9 et 10) Φ(ιλ)όνεως ἰδ(ο)με(νέ)ως

⁽¹⁾ Leake, on the dem. of Att.

Kηφι(σι)εύς. Si nous jetons un coup d'œil sur la table des questeurs à la fin de ce chapitre, nous verroi que ces deux noms ne s'y trouvent point depuis Ol. 86, 3, jusqu'à Ol. 93, 3, et ne peuvent y trouver le place ensemble, car dans toutes ces années nous trouvons soit le nom du questeur soit celui du secrétair Cependant l'inscription est antérieure à Euclide, et comme elle ne peut être placée audelà d'Ol. 86, lorsque le Parthénon n'était pas encore consacré, et la caisse publique ne s'y trouvait point, il fa nécessairement qu'elle soit postérieure à Ol. 93, 3. Depuis cette époque jusqu'à Euclide il ne nous reque deux ans, dont la seconde est l'année de l'anarchie, année fatale, marquée par la prise d'Athène Ce n'est pas au milieu de parails événemens que nous pouvons placer un compte-rendu, et surto lorsqu'il en résulte que le trésor avait encore 34 talens à donner. Nous sommes donc nécessaireme réduits à Ol. 93, 4.

Les noms des questeurs sont au nombre de 10 comme dans N. 97 et dans n. 150 de C I. La resta ration de la plus part d'entre eux n'était pas difficile. La lacune de l. 11 est trop grande pour que hasarde de la remplir. ΓΟ....Οξ (l. 14) est certainement Ποτάμιος, de Potamos, un bourg qu'on cre avoir occupé l'emplacement du village actuel de Kératia (1). Je ne puis non plus remplir avec probabilité lacune de l. 15. L. 16 paraît être Μελανθίου (2). Χαριξένου (l. 20) est écrit par un ξ au lieu de χσ, se en nous prouve encore que nous sommes très près de l'époque où la nouvelle orthographe fut adoptée. Da l. 21 le nem propre et le nom patronymique se complètent naturellement. LOMATA (l. 22) ε άναλώματα, les dépenses ou l'usage qu'a fait de la somme ci-dessus l'autorité qui l'avait reçue. XP (l. 23) peut être χρυσίου, et appartenir aux détails de la dépense. Mais il peut également appartenir nom propre Χρυσο. que nous avons vu plus haut (l. 2). Στ . . . (l. 24) peut-être στατήρες ου στη τηγοῖς. À la marge nous voyons que toute la somme reçue fut dépensée. Peut être figure-t-elle à ce place pour indiquer le total de la dépense, tandis que les détails sont portés sur la liste.

124.

	Α	В.		A.	В.
	1	1			1
	TA	Н		τὰ	н
	X & A	MXXX		ξα	XXXP
	TYA'1	HHHA		παυ	н)ннил
5	MO ₹ PII	$\Delta\Delta\Gamma$	5	μούς ΕΙΙ, [σταθ-	AAPFF
	ON TOYTON	MHHH		μ]όν τούτων.	PHHH
	ENIKONAP	PAA		Χσενικόν άρ-	ΠΔΔ
	YP I ONE YM			γ]ύριον σύμ-	1.00
	KTONETIE			μι χτον έπίσ-	
10	ON E TAO	П	10	ημ]ον. Σταθ μ	
	NTOYT			δ]ν τούτ[ου.	Г

C'est un fragment écrit sur deux côtés (A et B) d'une pierre angulaire. Les chiffres à droite appartienne aux mots écrits sur l'autre côté de la pierre. Ligne 5 contient le chiffre 52. C'est le nombre quelques objets dont le nom se termine par MO€. Leur poids σταθμὸν τούτων (1.6) est écrit à dro

⁽¹⁾ Leak. ib. (2) — Μελάνθιος, autorisé par Aristophane, Paix, 803. Ois. 151. — Plutar. Συμπ. 6. 1. Hérod. V, 97.

sur le côté; il est de 870 Dr. Les trois lignes de chiffres qui précèdent ce nombre, représentent ensemble un nombre à part, qui est le poids d'un objet contenu dans les lignes 3 et 4. Le premier chiffre de ce nombre manque; peut être aussi le 11° qui pouvait être un Δ, et le dernier qui pouvait être un \vdash . Le \vdash de la seconde ligne des chiffres représente le poids de l'objet contenu dans l. 2. Enfin le dernier objet (l. 7—11) est de l'argent ξενικὸν, c'est-à-dire en monnaies étrangères, σύμμικτον, composé de plusieurs espèces de monnaies, et ἐπίσημον, c'est-à-dire frappé, et non pas en lingots. De son poids on ne voit que le premier chiffre \sqcap qui peut tout autant être \sqcap que \sqcap (50 Tal., ou 5000 Dr.)

	125 .	
A.	В.	
I: AA XIAGE PIOSEX XXIPP ANAKO DEPITH EAIIC AONI SOS 10 EOS AM	MY ATO ATO OINOM OINOTI XAVKIDI XAVKIDI XAVKIDI ANOKIKOE ANAVANA ANAVA	5

Ce fragment est également une pierre angulaire, écrite sur ses deux côtés A et B. Autant qu'il est possible de tirer un sens d'un morceau aussi insignifiant, il paraît appartenir à un état ou inventaire d'un trésor public. Sur son époque nous ne pouvons rien dire, si ce n'est que par la forme des lettres et par l'orthographe il est antérieur à Euclide, mais postérieur à la 86° Olymp. Du côté A on ne peut tirer aucun sens. Ligne 1 contient un chiffre ΔΔ, 20. L. 2 est Χίαθεν, de Chios. L. 4 est aussi un chiffre XXIPP, 2550 Dr.

B est le côté latéral de la pierre; L'inscription s'arrête à la 14e ligne, quoique la pierre continue. Nous ne pouvons rien déviner dans les 3 premières lignes. L. 4-14 nous offrent ce qui suit:

Β]οιωτι[χούς
Χαλκιδι[χούς
Φωκικούς
Η άλα ἀρ[γυρἄ ΙΙ. Σταθμ[όν
ΓΗΗ Ποσειδῶ[νος
ΓΙΙΙΙ ἀπό Σουν[ίου
Κυζικην[οῦ χρυσίου Στα[τῆρες.
σίου στα[τῆρες.

De Bœotie; de Chalcis; de Phocis; 2 Phioles d'argent, leur poids 100 Dr. De Neptune de Sunium, 709½ statères de Cyzique en or; . . . statères Dariques en or. . . .

Βοιωτικός, Χαλκιδικός, Φωκικός (l. 4-6) fairaient penser à φόρος, tribut. Mais pendant la guerre du Péloponnèse, à la quelle époque il faut placer cette inscription, les Béotiens et Phocéens étaient alliés aux Lacédémoniens. C'est donc un autre substantif qui est à sousentendre ici. Il s'agit peut-être des prémices du butin. Mais le cas de ces trois mots peut aussi être l'accusatif pluriel : Φωκικούς, ce qui permettrait de penser à στατῆρας, quoique rien ne nous dit que les Béotiens, les Chalcidéens et les Phocéens (de Phocide) eussent frappé cette monnaie en or. Mais ce silence des anciens auteurs sur une monnaie de quelques états secondaires de la Grèce ne prouve rien, car c'est ainsi que nous découvrons pour la première fois le statère d'Egine dans une inscription (Bœckh Staath. d. Ath. I, 27). Les 2 phioles dont il est question dans 7 et 8 paraissent indiquer quelque trésor sacré (ἐερὰ γρήματα) comme celui de Minerve. Peut-être avonsnous sous les yeux un inventaire du trésor des autres Dieux, institué par le décret que nous avons publié s. Nº 118. Le poids de ces phioles est représenté par le chiffre H qui est écrit à la marge vis-à vis de l'interligne entre l. 7 et l. 8. Les l. 9 — 14 consirment l'idée qu'il s'agit ici des essets sacrés des autres Dieux, et que par conséquent cette inscription est postérieure à Ol. 90, 2, car il y est question de sommes qui appartiennent à Neptune. Ποσειδών ἀπό Σουνίου et le Neptune de Sunium, révéré à Sunium, où nous savons qu'en effet ce Dieu recevait particulièrement des honneurs, aussi était-il appelé Σουνιάρατος (recevant des hommages à Sunium) (1). Des deux sommes l'une est en statères de Cyzique, dont la valeur était de 28 Dr.; il y en a 709\frac{1}{2} (3 T, 2566 Dr.), si aucune lettre ne manque au commencement de ce chiffre. L'autre est en Dariques d'or, dont la valeur était de 10 Dr. Le nombre des Dariques est effacé.

126.

10N1A0 TOEA00 IAA&KA A&OAA0E 5 E | E | O OPA

ТТЯ 49НН Ж

Petit fragment long de 0,17 m, large de 0,1 m. Il appartenait évidemment aussi à un état de dépenses. L. 1 est Πανδιονίδος, la prytanie de la tribu Pandionis. L. 2, τοῦ]το ἐδόθ[η, il fut donné. L. 3 δ]ιδασκά[λω ου ές διδασκαλίαν, à celui qui a enseigné apparemment un chœur ou une pièce de théâtre. Mais ce peut être également...ιδας κα[τὰ...L. 4, ἐπὶ τῆς..πρυτανεί]ας ὀγδόη[ς πρυτανευούσης. L. 5, contient un nom propre, οù ΘΟΡΑ est Θοραιεί (ν. Ν. 89). L. 6 contient un chiffre, le plus considérable que nous ayons encore rencontré dans cette catégorie d'inscriptions: 1267 talens. Ce ne peut être un article de dépense, ni même la dépense d'une seule année. C'est une récapitulation des dépenses des quatre ans, ou le chiffre qui représente la somme déposée dans la caisse.

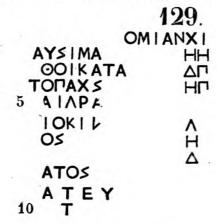
127. ∪EI TXXMHHHI XPY€IOTOYTO

YKL I AANALOMATA

⁽¹⁾ Aristoph. Cheval. 560. - Ois. 868.

Fragment haut de 0,22 m., large de 0,16 m., trouvé sur l'Acropole d'Athènes. Son contenu est conforme à celui des précédens. L. 2 contient un chiffre qui représente 1 T., 2701 Dr., 1 Ob. On ne peut dire si cette somme appartient à une dépense ou à une récette. L. 3, χρυσίου, τοῦτο d'or, et ceci ου χρυσίου τούτου, de cet or, ne peut nous aider à rien conjecturer. Enfin l. 4 est ἐγκ]ύκλια ἀναλώματα, qui signifie les dépenses ordinaires, apparemment celles qui révenaient régulièrement tous les ans, telles que les appointemens, les droits de présence aux tribunaux etc. Si le chiffre était conservé dans cette ligne, nous y aurions eu une information précieuse sur l'économie publique d'Athènes. Sur le mot ἐγκύκλια voyez l'introduction au livre d'Aristote sur l'économie politique, et Bœckh, Staatsh. d. Ath. I, 323.

Petit fragment trouvé sur l'Acropole. Les chiffres qui le terminent nous font voir qu'il appartient à la catégorie de tous ceux que nous avons compris dans ce chapitre. La pierre était probablement beaucoup plus large, et ce qui nous en reste n'en est que l'extrémité droite, où il n'est pas possible de reconnaître des mots entiers. Les six premières lignes sont écrites en grandes lettres espacées. Elles sont la suscription ou le titre de toute l'inscription, et se terminaient par le mot τάδε, qui nous fait croire que ce qui suit était un état de récettes ou de dépenses, divisé par articles: Chacune des lignes de chiffres numériques appartient à un nombre à part, et par conséquent à un article distinct. Ce qui reste de l. 7 est 32 Dr. L. 8 est 6 Dr., 1½ Ob. L. 9, qui vient après un espace laissé en blanc, représente 4600 Dr. L. 10 est 16500, car M signifie μύριαι, dix mille drachmes. On aurait également pu écrire 2 T., 4500 Dr. Nous rencontrons le signe arithmetique M aussi dans n. 158 de C. I. G., mais il n'y est employé que dans les cas où la somme entière n'est que de 10,000 Dr. L. 11 est 51000 Dr. car le premier signe de cette ligne est un monogramme composé de \(\tau\mathbb{M}\), πέντε μυριάδες.



Morceau de marbre, haut de 0,25 m., large de 0,13 m., trouvé sur l'Acropole. C'est encore un de ces inventaires dont il est impossible de déviner le contenu. Dans l. 1 on lit le mot μίαν, une, avec le chiffre numérique 1001. L. 2 AYSIMA est apparemment καύσιμα, du bois à brûler, acheté pour 215 Dr., et nous avons peut-être ici le compte-rendu des dépenses pour quelque sacrifice ou plutôt pour quelque fête qui revenait à des périodes marquées, car l. 9 ATEY, écrit en lettres plus grandes est plus espacées, paraît être έγραμμάτευς, et indiquer le commencement du compte rendu d'une autre année. C'est ainsi que dans n. 158 de C. I. (A. l. 38) le prix du bois, sans doute de celui qui devait servir aux sacrifices, est porté en compte des frais de la fête d'Apollon Délien. L'époque de cette inscription, à en juger par la forme de l'\$ n'est pas éloignée d'Ol. 86.



Fragment angulaire comme ceux s. N. 124 et 125; il est haut de 0,26 m.; son côté A est large de 0;1 m., et son côté B de 0,11 m. Les lignes commencent sur le côté A, qui était sans doute beaucoup plus large, et continuent sur le côté B. Par les chiffres qu'on y voit on peut affirmer qu'il appartient aussi à un compte rendu; mais il y est surtout question de diverses espèces de bois. Est-ce des matériaux en bois d'une construction, d'un toit p. e. qu'il s'agit, ou bien de δημόπρατα, d'objets confisqués et vendus aux enchères publiques? Il est difficile de le dire. Dans l. 1 nous voyons un chiffre (X)XXXIII, H), 9600 Dr., et nous ne savons pas s'il ne continue. L. 2 contient le mot δύο, qui parait suivre à un nom féminin de troisième déclinaison, au nombre duel, comme p. e. σανίδ[ε. L. 3, πε]ντάκις ου έκατο]ντάκις. Suit après un espace laissé en blanc, parceque les lignes qui y étaient écrites n'arrivaient pas jusqu'au bord de la pierre, comme on le voit par la lettre unique E de l. 4. Dans l. 5 on lit . . εινίδου Πτελέϊνα, des bois d'orme. L. 6 τα κυπαρίττινα, des bois de cyprés. Dans l. 7, sur le côté A en lit φλόξ, flamme, mais le côté B porte | ξΚΑΙΦΙΝΟΝ, qui ne présente aucun sens. Je crois pour cette raison qu'il faut peut-être lire Φλόξις καὶ Φίλων, deux noms propres. L. 8, ξύλα Πτελέϊν[α des bois d'orme.

Dans les trois derniers chapitres 3, 4 et 5, nous avons rencontré un grand nombre de noms de questeurs ou trésoriers des effets sacrés et de leurs secrétaires, dont plusieurs étaient inconnus jusqu'ici, et dans le chapitre 2 nous avons vu que leur chronologie, telle qu'elle avait été adoptée par Mr Bæckh dans C. I. G. P. II, Cl. II, p. 182, doit être changée. Nous en donnons ici une liste rectifiée, et aussi complète que les documens existans nous le permettent:

TABLE chronologique des questeurs des effets sacrés et de leurs secrétaires, depuis la consécration du Parthénon jusqu'à la prise d'Athènes par Lysandre.

N.	B. Nous marqu	ions par un A. les in	ascriptions du présent ouvrage, et par un B. celles de Mr Bæckh.
	ÉE d'Ol.	Questeurs.	Secrétaires.
86, 3	έκ Κ ερ	αμέων (A, 115)	Κράτης Ναύπονος Λαμπτρεύς (A, 90, 100, 115. B, 137)
1	1 ns Epy	ιεύς (A, 115)	Εύθεας Αἴσχρονος Αναφλύστιος (Α, 90, 92, 100, 106, 115. Β, 137)
87, 1	Εὐρέκτης Α	τηνεύς (Α, 100)	δωρος Κριτίου Αφιδναίος (Α, 100, 105, 106)
2	μήδης Κυ	δαθηναιεύς (Α, 101	
3			- Θέολλος Χρωμάδου Φλυεύς (Α, 93, 102)
4	Αρχέστρατο	os (A, 101)	Μηλεσίας Πολυκλέους Όαιευς (Α, 93, 102)
	4.7.7	(A, 101)	
		(A, 103)	그는 그는 그는 그는 그는 그는 그는 그들은 그는 그들은 그는 그를 보고 있다. 그는 그를 보고 있는 그는 그를 보고 있다.
3	Ανδροκλής (ρλυεύς (A, 116, 11	그 그 사람들은 그 그 그 아이들은 그는 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그
4	Φωκιάδης έδ	Οἴου (Α, 116, 11	17. Β, 138). Αυσίστρατος Μορυχίδου Παλληνεύς (Β, 138)
89, 1	Θουχυδίδης	Αχερδούσιος (Α, 1	
		ίτεαῖος (A, 116, 1	
3			Πρεσβίας Σημίου Φηγαιεύς (Α, 108. Β, 138, 139, 140)
4	Εύφημος Κο	λυττεύς (Β, 139, 1	
90, 1			Εὐγένης Λυσάνδρου Αἰγιλιεὺς (Α, 108. Β, 140)
		σιεύς (Α, 109. Β,	140) Δυσίδικος (B, 140)
3	Χαρένος Αλε	ξιμάχου Αλαιεύς (Α Ιλαιεύς (Α, 119. Β	(1, 109) Φορμίων Αριςίωνος Κυδαθηναιεύς (A, 95, 109, 119. B, 141)
4	Αναξικράτης	λαιεύς (A, 119. Β ς Λακιεύς (A, 95. Β	3, 141) Εύξηνος Εὐφανοῦς Προσπάλτιος (A, 95, 119. Β, 141)
		(В,	
		(A, 96)	Τελέας Τελενίκου Περγασήθεν (A, 96, 122. B, 141)
		[ελιτεύς (A, 96. B,	
		Αγαρνεύς (A, 110	
		ς Εὐπυρίδης (Β, 14	
		(A, 111	
		τος Μαραθιώνιος (Α,	
		(A, S	1.49 1
	•	Μαραθώνιος (A, 97,	
		Αγρυλήθεν (Α, 57	
		(1) (A, 99)	θίου Λευκονοιεύς (Α, 99, 113)
4	Φιλόνεως ίδο	ομενέως Κηφισιεύς ((2) (A, 123). Δεινίας Εὐαγοῦς Φιλαΐδης (A, 123).
(1),		Φίλιππος Φιλεσίου Προσ: Μενέστρατος Μενεστράτο	εὺς Γλαυκίων Αἰσχίνου Κυδαθηναιεύς. ου Δημοχάρης Σιπύλου Ποτάμιος. ίνεος Τεισίμαχος Τε Κεφαλπθεν.

236 Am

CHAPITRE 6.

VILLES TRIBUTAIRES D'ATHÈNES.

131.

FACE.

T HIK AMIONHO
PIAKO EOANOE
PXONTOS AIOISM

THIATINO HAP ΤΑΙΧΗΗΡΔΔΟΓΛΑ.. 5 ΛΟΙ: ΕΝΗΗΔΑΔΟΓΑΝΟ SKA HMYA N APOIHA A AFFFI PITAL SE 10.11 KPHHPAAIIIYE A POLIS SEPMYL E55101:H NEANDPEIA: DODH-HMEKYPEP IAMI'ONEIA: ΔΡΕΙΙ STOLIO IHII IEI SIOIHYPO 11 AYL ATAIKAPE: PH VAS SIF AI VAS S: HPAPHIIII STPIOSAIOI: H \$ ΔΔ101:HH MYSOI: DAAL [ATAI: II NALEOSIOI :HP PAPIA/VOI:H KYPSISSOS : DAAFFFIIITKPESSYN/ ASKYLEION A AYMOTE PPOPONTIAL PEFFII KEAPIETA NEPAMIO! X 1 1 A 1 : ΔP+11!1 AI OFO ILESIOI Y ANA I HHH XSLEPO: HHH LESIOI AVIOL

132.

FACE. 01 AN : HHHHPFFFFII TOPC OI ΔΔΔΡ+ΚΟΙΟ: ΝΤΙΟΙΔΔΔ Η: ΜΑΔΝΑ \$ ΝΤΙΟΙΔΔΡΗΙΙ: ΕΙΕΙΑ ΙΟΝΛΗΑΒΔΕΡΙ: Η: ΜΥΙΑΣΕ \$ ΝΙΟΙ + ΗΙΙΙ : ΔΔΔΔΗ ΙΙΙΙ Η Υ ΡΟΜΕ \$ KAPIANAE 5101 PHHHII ESSTENEAO E 5101 ΔΔΔΓΗ 101 ΔΔΔΓΗ EBSTENE AON EPY OPAIO! SAFFFII MYPINAIOI

133.

E A E Y T E P I E I V

134.

,			i i i i i i i i i i i i i i i i i i i		
		PACE-			
nil				1	11
ΗΗΔΔΔ	1			1	
1 AT PH	1				134'.
FOULD THIN	ФА			1	107.
AAIOPOLITAI: XHH	LANOSAK	NOI: F	HATHEIII		CÔTÉ DROIT.
ΡΙΟΝΑΓΟΙΚΟΙ:ΗΡΔΔΔΗΡΗΙΙ	SIAAIO	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	PHHH	EL	
ANAIOI PHEIL		ON:XHH	ΙΙΙΔΔΔΠΙΙ	XE	H
IIII NEAPOLIS	ENTPOTO		паннны	EPYC	11
PAPANTISAPAN PHELL			P++++	ALOPE	Ф\$А
H MEKYPEPNAIOL APPILL	STAMIP	AI	HPAFF	TENEL	ON
OI PIS KABLATOT APPILL	ASTAKE	ôi	ΧP	BYIIAN	KOLOI
ΔΔΔΔ ASSEPITAL PAPHILL	STOLIO	01	нян	XALX EAOI	+ HE BEPAAT
AAPHIII PENETIOI PHHHII	EPODIO		×	MILESIOI	PHHH OASIO I
ρΔIKAIA HHH	TENIOI		Ĥ	IAPMIOI	ΡΔΔΗ ΚΥΦΙ
ГАРААВДЕРА ННН	5 14/101		н	MYEBIOI	ΔΔΔPHEΦA 155
XM HABAEPITAI HHHH	KEIOI		н	IASES	ΔΔΔHHILLIM NIO
HP MAPONES HH	ANAPIOI		H	PPIANES	ΔΙΙΙΙ ΑΒΥΔΕΝ
TRIOYSSIOI AFFFF	IETAL		H	KYNAYE	PHHH DAPAA
HAINIOI XPHAA	PAPIO		ΔP+IIII	BAPAYLIES	P ELAIC
H SAMOOPAIKES APPILL	SIAFI	5	PEFFEII	KAPYANDES	HHH SINE
FOPOLITAL P	K'	OI	P	TAS ANDES	PHILL TENED
VIONALOIKOI:HHH	15	Oi.	н	MANNASES	HHHHPBYIA
			P	TILEATAI	HHHPAABYI
· · · · ·			•	101	H ES
1	•			1 0.	ι ΛΔΔΔι
					II man.
ITV.					
135 ′.					

100.

```
01
        CÔTÉ GAUCHE.
Eξ
    HH
    ΔΡΗΙΙΙ
 KOSIOIX
 NOIHHHH
               ABY
    H
               ₹KAΦ €
   ΔΔΔΗΗΗΙΙ
               APTAKE
    11-1-1
              ZE ETIOI
MAAYTIO
               LIMNAIOL
               [ LAIO EIOI
                APIANO
                 LEIA
```

₹KI01 ₹KIAOI PEPAPE MAPONITA MENΔAIOI 2.1 A I A A NTIOI A OYTAIOI 12 ΔΔΔΗ ON H 169. OFAMOIOI NOSIVH ΠΟΤΟΑΘΟ:ΔΔΡ PAIKE X X COTE CAUCHE. E ΠΔΔ IKIOI AMBA NAIOI APTOL TOPONAIOI \$TANIPITAI ФЕЛЕТІОІ OOOPIOI PH APH IIII ΔP+ IIII + IIII APAILIO F

135.

APH ΔΠ-ΔΠ--- L-ΦΣ-MANIO PΔΠ--- IIIIFP INE S PIIII AMYNANΔE ΗΔ--- OPANIET ΔΠ-- I OPANIET ΔΠ-- I VBANES

ITESTPITE

IOIATYDAHL	
HHHHLEMNIOI	H
HP KEPAMIOI	
AAP MYAONES	PHH
HHHHPTENEAIOI	ΔΡ
HP AALEDSIOI	нг
PHHILLENTINIOI	
P II ΦA≯ELITAI	Г
H PKALY AVIOL	н
H PKLATOMENIOI	н
F KEAPLETAL	H
H IATAL	1
DADH-HI APTAKENOI	
DAIKAIA	
PAPAP^	
H AST	

```
136.
```

FACE.

A HH NINIAXXX ANOINZ HE CIABMAQO

IMOSEAPAM LIDIO

JUL BEPYE APHIII PH AI XHH EI NEI ATHIII ELANTAI HP NI HHH TETAPE > MA ΔΔΔΕΕΕΙΙΙΝΙΑΝΔΡΙ Η ΜΥΡΙΝΑ HPAPHII ALIKAP HHIOLA ΔΔΔΗΗΗΙΚ ΥΙ

137'.

RETERS.

An overall to the state of the

TIKO

EΦE≥	n			
LATMIOI	ii	KAYNIOI	[a]	1
HIIIMATANAPIOI	[PI	PASA NAE 1	DAAFFFII	KP
FIIITAPPAPIOI	APHIII	KA PT AO 10	HFI	IELI
ΔΔHIII HY POME €		AP KE ZE I \	(FI	KOIO
IA≲E≲	APHIII	KAPBA≤Y N∆E	ミアトトトリ	AYLIA
MADNAEL-	Δι-Επο	PAPAKAYNON	HFI	KAMIP
TELE IATA	HHH	ΦAΣEL ITA I	H	KLAYN
IIKEPAMIOI	ΔΓΗΙΙΙ	NAP I ≤BA PE≤	HP	KEPAM
FIIIH A L I KAPNA S S I O I F H I I A Y M E S F H I I K Y P B I S S O S I I M Y N A I O I E S I I M Y L A S E S I I M Y L A S E S I I M Y L A S E S	トリリ トリリ トリリ カ	OA≾OAIE ₹ NAX≾IATA I A₹TYP \LA IE ₹ PE∆ IE E∧L IN XAL K	ΔΔΓ HHH ΔΓΗΙΙΙ P	MY DON KNIDI KAPTA KEDPI TEPME
III WI LANGES	ΗΡΔΔΔΙΙΙΙ ΗΗΡΔΔ	HAL KA XEPPONE	ЭІН	I TMI

MATEYE

PES NAES MIOI NES 101 101 AOIOI IATAI EPE\$ 101 S∃MC LALDINAAL PELEIATAI AZEZ ΠΔΔΔΓ KETOPE₹ FAAAPHIIIM **DPFIIII** ₹YANΔ E ₹ H HP E٤ E≨ ΔΡΗΙΙΙΙ ΟΤΑΙΡΗΗΗΙΙ NES

IKO <

138.

OLU AL LOSIMAN

HHS APTOLIOF

HS KAOSIOI

PHIHAIE 101 FS Ες ΙΟΙΔΔΔΔΡΗΗ ΒΕΡΛΑΙΟΙ ΔΠ-ΗΠΙΤΥΡΟΔΙΙΑΙ ΔΔΠ ΥΥΡΙΟΙ VESENPAMMA

AAP IKIOI HHH PE PA PE HHH OA \$ 101 XHH LAMO\$ A I AAAH NOT IE \$ ΔΠΗΙΙΙΕΙ ΑΙΙΤΑ ΔΠΗΙΙΙΠΑΙ SENO ΠΗΙΙΙΠΕ PKO SIC Ε ΔΑΡΔΑΝΕ ΚΟΙ ΟΦΟΝ IATA IE

. 137.

ΔΓΗΙ

HP

DPH

HP **ХГННН** IIIK APYANDES ETITE SAPXESTES P

PH DASEL
PH SKION IO
KALOPAM
HHH ADYTAIO
P ALAATIOI ΔΔΔΗΗΗ PHHI PHHH MEN A IO I ΗΡ PHII SK Φ SA IO I ΔΡΕ P NEOPO LITAI ΗΔΔΔΕΕΕ

E PAILENI

ΔΔΔΗΙΙΙ ASOTAL ΙΔΔ EO

	12230	♦ \$\$ 239 \$\$	
	139".	A CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF	13 9.
	CŮTÉ GALCEE.		FACE.
1	N-		101
		170	EPIONE HIIITYPN IOI
	ннн	139 ′.	P KAY/VIOI
1	NE	CÔTÉ GAUCHE.	XHH AND FIOI
1	H IPH	01 { \$N 0	HH SEPIOIOI
	ΔΔΔΔΗΗΙ	₹EPIΦIOI	ΔPHIIIPENA IE \$
	VL-IIII HHH	KEIOI	MHHM KAPYST ΔΡΗΙΙΙΛΡΥΝΧΕ
	P .	EYPIOF	Π ΔΙΚΑ
	LFIII	PE/VAIE { PYNXE {	ΛΙΣ ΟΙΟΙΉΗΗΔΔΔΑ Η ΔΙΕΣ ΗΣ ΜΑΡ
	170	A LK I DE E	ΔΡΗΙΙΙΔΙΕ Ε ΜΕΔΔΔΔΙΙΙΙΣΕΡ
171'	ΔΓ'	LP ETP I E { {T YPE {	APHILL O LS FAPHILLOYS
BEVERS.	171 101	XX AININETAI	H LAASES XHH KYA
66,10	OI AIETIEE	F MYP I JAIOI	HH KY ANTIO HHH LEBEDI
ms. Ol	MBPIOI		ΔΔΔΗΗΙ ΚΥΡΒΙΣΣΕΣΔΠΗΙΙΙΙ ΠΟΓΙΧΝΑΙΟΙΚΑ
IOIN TI	LILESDEW	TTEEKAIA	
ETY E E		ETHEITOTI	
ΑΘΕ ΝΑΙΔΙΑΔΕ		AESEAPAM	
IPY NXE E	M A 166'	YLOSEVEY	
MYPINA IOI	соти блисии.		EPITESARXEST PEMPTESH
ICI Ф 1 93	ONIK	ΦΟΡΟξ	HHH XEPPONESIOI OINAIOI
	H AIPA OI	ILLI TALLA TELLE	ΔΠΗΙΙΙΠΎΡΑΝΟΙ ENIKAPOI F KNΙΔΙΟΙ ΚΙΑΙΟΜΕΝΙΟΙ
	H VEBEATOI	III ΔΙΟΣΙΡΙΤΑΙΕΡΙΦΟ	ΔΡΗΙΙΙΚΑΡΒΑΣΥΑ HAIPAIOI
EELEYEINI	PH TEHOI	THE ASTYPENOIMY SO	HHHΔLI KO IOI KALAVIOI: Τ
EYANDES	HH DOKA LE	MI LESIOI	P PASANA PAPPAPIOTAL
PYAN∆ NA≥E	ΔPHIII EL A IE. I PHIII ΛΡΥΝ ΕΣ	H YELLI	PHHI AYLIE HIKYPBI & EE &
LEA	KOL PONTOL	PH {101	X IELY IMYNAIOI
Δ YΔ	MEN IOI	ALFIII 101	H MYI PAPATEPME
MEP	NIAPO	ΔΓΕ	PHHHH K EPYOPAIOI
	AIOIIA		HY {1
	INA IO I EPIФOPA≤ KYMA IO I	PALITIONIXI	РТІ
	KYMA IO IE PIOPAZ	HIIIPTELEO HIIIELA IO	150
	IIII PITANA IOI		140.
	ΔΔ+++II NOTIE \$	2	FACE.
	TILL NOTIE SET I POPAS		וחמ
	HELLESTONT 1050		۱۱ اد
	PHHII PALAIPEPKOSIOI	ΗΗ Ρ ΔΔΔΕΕΙΙΙΙ ΔΔΔΕΕΕΙΙ	н мүр
	Γ ΝΕΑΓΟΣΙΣΑΓΑΘΕΝΟΙ ΔΔΔΕΡΕΙΙΝΕΑΝΔΡΕΑ	Н	HESSICI APHIII AJOSIPITAI
0	HHHH ABY AENOI	ΔP-1111	· DADHHII NOTIES
APOI ENAIO	ΔΡΗΙΙΙ ΓΑ I ≥ ENOI ΔΡΗΙΙΙ ΓΕ ΡΚΟΣ ΙΟΙ	P	ΔΔΔΔΗΙΙΙΙ ΚΑ 5ΟΙ ΑΒΕ 5 ΗΔΔΔΔΠ ΚΕ ΒΡΕΝΙΟΙ : ΔΔΔ
ΑΙΔΙΑΔΕΣ	THEFIT PIATOS		ΔΔΔΗΗΙΙ ΝΕΑΝΔΡΕΙΑ
101	ΔPHIII ≤ I Λ E I E € PHHHHXALXEΔ	· 172.	HHH OASELITAI
EZ PIEZ	PHIIIK I ANO I	CÔTÉ GAUCHE.	ENI KAPO
I∆E≾	ΑΤΙΧΙ ΞΤΟ ' ΜΜΑΔ ΙΙΙΙ ΤΩ ΙΑΤΙΧΙ ΞΤΟΜΥΔΙ ΔΙΙΙΙ ΤΟ	PTAI	T XALKET
NA IOI ETIES	H ∆A ∆ANE ₹		
101	FFFFII ΔΑΡ ΔΑΝΕ ΣΕΓΙΦΟΡΑ: ΔΡΕΙΙΙ ΓΑΜΠΟΝΕΙΕΣ		
ETAI ≤IN	F IIII VAMPONEIE≾EPIOPA		166"
Φ11	A COOPAIKE & 4		166″
	H OFANOIOI	P ME L	TE
IA	ΑΦΥΤΑΙΟΙ	P NEOPC	NAP
1	OPAMPA IOI HA I SON IOI	THHII & EPMA IO I ΔΠΗΙΙΙΙ & ΚΑΦ & IO I	HHHITE!
1	APA IL IOI	TH POTE LA LA TA	FIIII
ш	TOPONATOL	VVL IKIOI	•

```
142.
               141.
                                                        TACE.
                    < 5 II
                                                     NA
                                                     SE YM
                       DITCI
                                                     KO 01
                           MILLEC
                                                     OLY NO
                      EATAI
                                                      KABLI IC
IEDIAIC
                      AIOMENIO!
                     PULATION
                                                      VISSID!
                  TANA IOI
                                                       TY
                                                       10
                  TEPM EPE
            HHP
                                                                 H\Delta\Delta
                                                       NA
                  TEIOI
            HT
                                                                 НДП
                                                      ro
                  OO KAI
           HHH
                                                                 ΔΔΔΔΓ
                                                      A A
                  PAIDL
           PHEHII
                                                                   PHIII
                                                      ΔE 110
                  KAP
         РНННН
                                               143. AM
                                                                 ΔΡΗΙΙΙΙ
              H
                                                                  LFFFII
                                                                  APHIII KI
                                                PACE. ISB E
                                                                  ΔΡΗΙΙΙ
                                                                         OYL,
                                                   4 OAN ES
                                                                  ΔΔΓ
                                                                         SILC
                                                 MYPINAIOI
                                              AP OAS
                                              1111
                                                 AB
                                              H EP
                                                                     145
                                 145.
                                                                    COTÉ DROITE.
                            HHI E
                    01
                                                                       0
                                 KOLC
                           HHH
                                                                     LIXN
                          ΔΔΔΗΙΙ NOTIE
                    LAIES
                    AIKES
                           APHIII AIOSIP
                           PHHP
                                 ED ES IQI
                                                                       OIA
                                 IATAI
                                                                       010
                                 AINIO
                                                                 E PITES
                           XHH
                    TIES
                                                  ΔΡΗΙΙΙΡΙΤΑ
                           LIDI VALM IOI
                     ENOI PHHIL AYLIATAL
                                                   HH STAR
                                                                      ION
HI VEN
                         TOISTPIAKONTA
                                                               DADA NAPI
                                                                      TENE
                                                                      STA^
                                                                      VBI
                                 PEPINOIOI
                                                                      K PA
                                 POKAIES
                             H
                                 ALVINETAL
                                                                      KI
                             1
                                                                      FA
                                 OE PMA 101
                                                                      MYPO
                                 ENIKAPOL
                                                                      MEKY
                                  NAXS IA TAI
                                                                      PIAA
                                  TEPMEPES
                                                                       TE AA I
                                  KOLOOON ITAL
                                                                       KYMA
                                  FOTIES
                                                                 HHH
                                   AM BAKTYS
                                                                        1
                                                                        E
                                   LE 2101
                                    P BA S YANDES
                                     NIOI
```

PITAL NIOI.

5

OL H

AK

TE

H

r HA

P

APH AA

HIII TA

AHI PE

241 de

146	147.		48.	149.	149'.
TAI IOI DPH S PHHH FAPNASSIOI L AIOI DPHII ES DAPH S DACT OI AIOI IES ON SIC SOI DA OLIS VIOI ISES	TANA 101 NEIE S NIOTE IS ANT 101 II LEIATA I IVIMOS IELYS 101 PAPTOLI	Ι ΟΙ ΙΟΟΠΟ ΙΟ ΟΙ ΟΙ ΟΙ ΟΙ ΟΙ ΟΙ ΟΙ ΟΙ Ο	ቦተተ ዋሪ የ	APIOI 150. PACE. PA	CÔTÉ DROIT. L PY HOY H ΓΟ F & T Δ B Γ Γ 150'. CÔTÉ DROITE. ΔΔΔΓ FH X Γ ΔΓΗΙΙΙ Δ Ι ΔΓΗΙΙΙ Δ Ι Η FΗΙΙΙΙ
151.	152.			153.	- 1
FACE. L ABP PAIC TO IATF LIXNAIU LOSIOI JYOELES FIOSSIC NAIOI APTAPI KAASA SEPMF TIKIC H SIA	M/ PAT MYE HHPE ФES HIASE HKINA	H KI	YSSIO NIAIOI EPSONESIOI PIAITES MEPES YSIOI AIOI OI ES NEIOI	МННЫ МННЫ	B E KA KA KA MAN WAN TAI AA JI
IAIPAIOI FAPHIIII NECPOLITAI L NOIOI EKYBEPNA HHH YLIEST FHH IS IOI THH OLI H EIS H AO PHH HIII	PAP HAM II II II II II II II II II	ACTOOONI I E BEDIOI AY PINAIC II E BIOI	APAMY H	7-1-1 7-1-11C OFO DA 7-1-11	

CÔTÉ GAUCHE.

```
REVERS,
    01
                HH
 EPES
                      5
                  P
                      K
"ES
               HH ASSI
HHH SEPBY
                      I EC
IATINC
   101
   21
    TAI
                XIP
                      ΜΕΝ ΔΑ
          ΡΔΔΔΗΗΙ
                      STOL
              P++ 11
                      HEAPC
                     PEN A
PE ^
              ∇□FII
□FFFII
              TAIHHHI PULKOI
                14"ΟΙΗΗΗ ΦΟΡΑ

ΗΙΠΑΙΑΙ ΠΕΡΙ

ΔΛΑΙΕ Φ 5 ΙΟ
                     BAPAYLIE
                      AMOO PAI
        157.
                      /SEKITA
                        KAI
     ΔΓΗΗΙΙ Υ

ΗΔΔΔΔΗΗΗ Κ )

E Y E V A M
                         TIXAMY
      H EP I
               TENI
      HHH
       HFI
         HH
               AN
     5101
```

```
ΔΔΔΕΡΕΙΙ ΑΙΛ
                      HH
                 21
                               ₹ΓA I
              21
                      PHHHII SEPM
           IDINI
                       HH
                               SINP
          NAPE I A
                      HP
                               CAM
       AIZENOI
                      PH
                               ZAM
      ALAITEPKOSIAH
                               21
                      X F
                               HA
      ΗΑΡΓΑΛΙΟΙ
      ΔAPΔANE₹
                       ΔΔΔΗΗΗΙΙ Λ
THIII LAMPONE IA
HHP TENEDIOI

IFIII TENEDIOI
HIII DEPKC
 +
```

156.

MES HHPΔΔΔ ΔΑΙΕΣ ΔΡΗ LIKAPNASSIOIΔΓΗ EIMENET PHHII NAX ΣΙΑΤΑ ΠΗΗΗΙΙ ΘΑΣΘΑΡΕΣ ΔΔΓ ΜΥΔΟΝΕΣ ΑΔΓ ΜΥΔΟΝΕΣ ΑΓΗΙΙΙΙ ΚΑΡΒΑΣΥΛΝΔ ΠΗΗΗΙΙ ΟΥ LIATAI 10 ΙΔΔΔΗΗΗΙΚΡΥΕΣ ΔΓΗΙΙΙΙ ΦΑΡΒΕΙΙΟΙ ΠΗΗΗΙΙ ΜΥΝΔΙΟΙ ΝΑΙΟΙ

ΔΔΔF

REVERS.

NAI AEPIT YTAIOI IKAIATA SEPMYLIESKA! II ZTOLICI I DEAONTIO

159.

160.

ARVERS.

A A E L E L

A E & HONTY

L Y A N I O I

A Y L I E T A I

P A P I O T A I

L I K A P N A ~

M E P E ~

E

LONAIN I LAMPONE A L DEK F OTEIXITAI
OTEIXITAI
OTEIXITAI
ONEIE
AANEX
HIP
PRANIANOI
HITENEA OI
ZELYMBPIANOI
HI {TPEP{AIDI PHHA NEOPOLITAL ΔΓΗΙΙΙ P P NEOPOLITAI

ΔΔΔΗΗΙΑΙΛΑΝΤΙΟ

ΗΡ MAPCNEI

ΡΔΡΗΙΙΙΙΙΙΑΝ ΙΟΙ

ΡΔΡΗΙΙΙΙΙΙΙΙΙΙΙΟ ΙΟΙ

ΗΗ ξ ΑΡΤΟΙ ΟΙ

ΗΗΗ Γ ΓΑΡΕΘΟΙ

ΗΗ ΑΦΥ

ΕΛΓΗΙΙΙΜΕ ΔΔΔ+++11Κ1 ΔΔΔΕΕΕΙΙΧΑ P Н HHH LAMOSAFENOI . TAME A ADHIIC YAENOI XA'' NIO' MARHILLI MF. 0

161.

ENAL LAYNOES

PASELITAL

IELYSIOL

KAMIPES

FTAI

400APKE\$ PHHHH

XIHHL

```
REVERS.
                                               ONI
                                        ION
                                                 HH
                                                 ПННН
                                        TE
                         DPHIIII
                                       DETOI
                   21
                                TPOI
                        HHH
                                       DINNETIOL
                                                 MH
                                KYIIKCIOI
                                                 ΔP-IIII
                   TAI
                         нннкы
                         ΔΔΔ+HI APTAKENC
                                                 DPHIII
                   101
                                PEPINOIO
                                                 Н
                                                    1111
                        XIPPAALIII BY I ANT I
                        E⊓I⊙PA IKE SOP
                                                  AFFIIII
                                NEOFOL A
         PPIENE
                        VLFIIII
                                                 PH
                                                       2
                         VLFIIII
         TYNELE₹
                                                 X
                                                       Ali
                          F1111
                                     A0101
      IIII IZINAIOI
                                                       POT
                                    101
                                                 MH
                         ΠΔΔ
         EΦE≾IOI
 H
                         ΔΔΔFFFII C
                                     ΦYY $101
                                                 ΔΔΓ
                                                       A
         K L A I OMENIOI
HP
                                ≤ TAΛ I
         MILESIOI
                         APH II
                                 OYEEIC
HE L LESTONTIOФOPO
         TALAITEPKO₹
                                 ΔΙΕΣΑΓ
                                            AOO
                        н
THHHII
 EATYPOELEYKONOEYEXEYN_ APAM
EPITE ₹ TPITE ₹ KAI ΔEKATE APXE ₹
OZIKAP IEYZHELL ENOTAM' \ZENZ/
                                 AA JANES
 ION I K O S O P O S
                         H
                                 PAPPANIANO
ロトトトリ
         ∆IO ₹IPITAI
                        HHPAAAPI TE
[4]
         OEPMAIOIEX₹1
                                    EDIOI
tu.
         MAPAGE $101
                        XHH
                                 LA
                                       AKENC
ΔΓΗΙΙΙΙ
                        Δ-11111
         Δ PY NE IE ₹
                                 21
                                       E٤
                         HHH
                                 AF DENC
ΔΔΔΗΗΗΙ
         NOTIES
         NIZYPIOI
                         HHHHH
                                 KALXEAC
OINAIO IKAP
                         THHHII
                                 $E$TIO
          KOLO ONIOI
                         ロトトトリ
                                 LIMNA
                                 MAAY
HH
                         PH-HI
          POKAIES
                         HHH
H
          A PAIES
                                 XEP
Н
          LEBIDIOI
                         ΔP-IIII
                                 A
         MYPINATOTTAPAKE
                         VLHH4.
 4
          TEIOI
          KYMAIOI
                                TAY
  HHH
                              .1
                         ΔΔ
                                 L LOCK
          EIA
                         нннн
                                 APTAK
                        ΔΔΔΕΡΕΙΙ
                                 PEPINC
                        ΧΡΡΔΔΗΙΙΙ ΒΥΙΑ
                        ΔΓΗΙΙΙ
                                 KIAY
                   AI
                        HH
      168.
                  101
                 01
                         PHIL
               IA
                        LHP
             22101
                         F
           YNELES
                         1
           SINDIOI
         MILIZIOI
                         EI
                         п
         EΦE≨IOI
         KLAIOMENIOI
                         ΔPFIIII
, ΔΔΓΗΗΙΙΙ ΛΑΡΛΑΡΕΣ
HELLESTONTIOS POPOS ASSISTED
         AAYNIOTEIXI
AP-IIII
                         APH1
         Δ Ι Δ YMOTE I X I
AP-IIII
                         H
ΔΓIIII
         LAMPONEIE₹
```

163. REVERS. ELI KAIAE OPONAIC KANOIC NAAIO ILIC	ΔΔΔΗΗΗΠΛΡ Χ ΙΕ ΗΗ ΚΝ Γ ΣΑ ⇒ΔΔΓ ΛΑ - ΙΙΙΙ ΝΟ	CITS. OI YPINAIOITA PYNEIE EL Y IΓΔΙΟΙ APIOΙ APAAPE OTIE OLOΦΟΝΙΟ IΓΛΙΟΙ IΓΛΙΟ	ALPANO YA HID IOLA SEA A HID IOLA SEA A HID IOLA SEA A HID IOLA SEA A HID IOLA MAKILI A HID IOLA MAKIL	L KOLO LITE . YEEYN II AYLIA MEAPIATAI MEAPIATAI MEHHIKPYEE MEHHIXALKEIATAI PAE AMAEE KL
YPEPA YNOIOI KAPLAIOI A SEPITAI DIKAIA PET TOPONA OI AKANOIOI MENDAIOI APAILIOI SKIONAIOI DEAETIOI AINEATAI DAPPELIOI OOOPIOI SEPMYLIES PAIKE	P1 H+ + HIII ΔΓ+ HP HHH ΔΓ+HII Γ++III Λ ΔΓ+IIII Γ ΔΔΕ-IIII Γ ΔΔΔΓ ΔΔΔΕ-IIIII Γ ΔΔΔΕ-IIIII Γ <	AZTY PINA AY EL AIOI PAPI EZ KETC OMES A	I X TAI O € Φ O P (ΥΓΑΙ ΑΙΕΣΉ Η ΔΥΕΣ ΔΓ ΝΙΟΙ Η Η ΑΝΔΡΙΟΙ ΔΔ ΑΝΔΕΣ Έξ ΒΛΣΥΛΑ	TTAL EÔTÉ GATCHE. B Y O L I E E A I O E I O I E PYOPA I O I I N E E HA I PA I O I E VANAELE E ONAPX E I PI T P E E PEA I E E E N L I N A O I E 2 I KAA A P E E TELIOI KNI A I O I L I N A I O I L I N A I O I L I N A I O I L E P O E TE I X I O E E A KO I O I X A L K I A T A I E E E I O I MY N A I C A I A C
175'. CÔTÉ GATCHE. IMIDI YM & AXEX AXIO YANDEX DEX AI	175. MYE & PYAE E PE L PPHIII PO PHHHI & I IIII E HEV HHH APHIII FL	176. EDIOI DENOI XEDONIO PONESIT DIEKONN STIOI ATC	177. STPED NEOPOL IIA NAN	178. OI MOTEX NAIOI ANES ANES YPES DENAIOI INTIOI INTIO

```
179.
                                                                     179'.
                                                                     CÔTÉ DROIT
                                                              LPI
                                                              KOST
                                                              DIVE
                                                              EKTO
                                                              FAPAI
                           OPAIKE & T
                                                              LENOT
                              ITAL
                                    ΔΔΔ
                                                               SOISYNC
                                           A
                                                              ΟΝΙΚΟ≶ΦΟΡΟ
                                                                KAYNIOI
                               180.
                                                                TELANAPIOI I
                                                                A ZANDE Z
                                FACE.
                                                                     < YAND E
                                JI
                              FATA I: A
                              -101
                                     ΔΔΡ
                                                                    ATAI
                                01
                                     PHHHI
                                                                   AOE &I
                              NA I OI IPHHH
                                                                  NAIOI
                             ΙΙΡΙΤΑΙ ΔΡΗΙΙΙ
                                           ٤
                                                                TYPALA
                             A IOI JOIC
                                                                  4101
         181.
                               01
                                                  181.
                              01
                                     ΔΔΓ
                                          H
                                                                   181'.
                               01
                                      HI
                                          H
                            IATINC
                                      HH
                                                                    CÔTÉ DROIT.
                           YEENPAMMA
             AXAP
             EON
                                      ΔPHIII NEO
               ΔΔΔΗΗΗ ΙΙ Α
                          TAKENOI
                                                                   I KYA
                       ГΑ
                           IANOI
YTIC:
                Δ+++11:
                       MA
                                       PH
                                            PO TEI DEATA
                                                                    TEI
                       LI MNAIOI
                                             ZKIONAIO.
                  111
                                                                    IEP
                       ZE ET IOI
ALC TEKONNESIONX
                  111
                                             OAZIOI
                                                                    ΦA2
                  HHI
                                            HABAEPITA
                                                                    NIZ
                       XE PONNEZITAL H
                                             ₹TPEΦ$AIOI
                                                             EPY
         OI
TIE &
                       AL
                          ΛOPA≥
                                             NEOPOLIT
                                                                    KAIX
               121
                       EL
                          101101
                                            MENA
                                                                    MYPI
                           MBPIANOI
               ΔΓ
                       ZEL
                                      PHHHI
                                            ₹EP
                                                     01
                                                                    PAPA
VII OZYOPOS
                            ΦOPO$ PH
                    AI KIC
                                            ZAN
                                                   OTALKES
                                                                     INA
 P TA A I ANO I:
                                            AZ
                                                  PITA
                       APY AIOI
                                      XX
 NEVES
                                             AF
                       ΣPA
                            10110
                                                    OITAI
                                                                     IIC
 ANOI
                       AIN
                            IATA
                                                     ON
                                                                     ALY
 IAPES
                             E0101
               H
                       PEP#
                                      ΔΓΗ
                                                    PITA
                                                                      ITA
 EIES
                       OYES
                                               PI'A I ET I DOPA
               H
                             01
                                      HII
                                                                      ITA
 PAANES
                             EPNAIOI
                       MEK
                                            ΔΙΚΑΙΑΓΑΡΑ
               н
                                                                       10
 PINOIOI
                                            HABAEPA
                       DIF
                             TOAOO
                                                             \Delta H - H
 YNIOTEIXITAI AI
                    1111 2
                             101
                                            AKANOIOI
                                                             +PIII
                                            ΦENETIOI
  TAO TEIXITAL: A
                                       HIII
                                                                   N
                                            MPBELIOIATAK
  LX E DONIOI
                               01
                                     ΔΡΗΙΙΙ
                                                                   TI
  NEAIOI
                       01 VI
                              01
               HH
                                            00 PUI
                                     ΔHIIII
                                                                   M
  YDENOI
               DADH-
                              2101
                                            XEAPOLION
                                     P+++II
                                                                    14
  IANTIOI
               РННН
                       MENA
                              .01
                                            EPMYLIE
                                     HHHHP
  1 & ENOI
                       MA PO
                            IITAI
                                            SANAIOI
                                     H
                                                                     AOIKAP
                                                             IAPHIII
ΣΕΝΟΙΕ ΠΙΦΟΡΑΣ: ΔΔ
                       HA I Z
                            DINC
                                            EKABLAIOI
                                     ΔΔΔΗΗΗΙΙ
                                                                     ATMIO
 MOS AKENO 1: AT
                                            ≥ I ∧ ∧ I O I
                  F 1111
                        PA
                             DAIOI
                                     HHH
                                                                    1A ZEZ
 IIKE
                            NTIOI
                                     PH-H
                                            BEPAAIOI
                                                                   MADNA
 OKO
                            OIATAKTOIAPHIII M' TOPIOIATAKTO
                                                               NESIOTIKOS
                                                                   ΣΕΡΙΦΙΟΙ
            NO SEI NEPAMEONETIXAPOK
                                                                   XALKIA
                                                             Н
   ·×O≤XAPI∆EMOX≤YTETAION
                                                                   KE IOI
 MPONEIES
                       NEOPOLITAL
                                                                   TENIOI
                                     H
                                            ≥TOLIOI
               MPONEIES
                       ME
                             ION
                                     HI
                                                             PΔP-IIII NAX € I
                                            SINVIOI
                                                                   WAKONIOI
 IPOPAS
               HHHTHI..HISTAPTOLI
                                  TOVE SAYTAL
                                                                   ANAPIOI
YAENOI
                                 POPONTAX € AMENAI
               HHH
                      MENDAIOI
                                                                    210NIOI
                                                             HH
EKYLEION
                       MAPONITAL
                                     F' FHII AIOVITAL
                                                                    EYPIOI
                                                             ΛP
POPONTIAL
               ΔΔΓ
                       IKIOI
                                     P
                                                                    STYPES
                                            MALAIOI
2KY LEIANOI
               SH HHH
                      = EPMYLIES
                                    P
                                                                    E PE T PIES
                                            MILKO
IPOPAS
               H
                       EANAIOI
                                                                   V by N XE₹
                                    H
                                                             다니!!
IXEAONIOL
               THE
                       ₹EPMAIOI
                                                                   PENA IES
                                    AP-IIII
                                            K
  EDONIOL
               ΔΓ
                       ₹KIAO101
                                    DPHIIII
                                                             DAL-HIAGE NI
                                            KA
     1 2
                       ₹T PEΦ₹ AIOI
                                    ΠΔΔΓ
                                            ΣA
                                                             DAHHHIID IE EM
                      NE OPOLITAL
                                    ΔΓΗΙΙΙ
                                           FT
                                                                   IE
                      PAPANT I SAPAN PHILLI
                                                                 IIII A
                                            Ф
                      OYEEIOI
                                    ΔΓ- !!!!
                      ΦENETIOI
```

AP-1

AINEATAI

		3 241 grade
182.	1834.	183.
PACE.	CÔTÉ GAUCHE	PACE.
KOLO	ΔENO TPIE≰	H E D E
XEPP LEBE	AXEI	PHHHH KYMAI
ΦO K A I Δ Y M	ONAIOI	PHHI TYP
TYMN	AI EIXITAI OI	PHHI NTI
AETY	۱ ، ۱	VLHI L BKC
POL C EPY	l	
KLA		1001
ר ר		180'. Oté gauche.
•	HHHH H	OTE GAUCHE.
	ΗΡ 12 ΧΡΗΙΙΙΔΔ	LAMP AK A BYIANTIOI
	YPINAN AT	₹ΕΡΎΜΒΡΙΑ IKIO≸ΦΟΡΟ
	ДРЕШ	AALE \$101
	FIII	NEOPOLIT/ PAPANTI
	HII	MEATA
	P	N EOI M E N A A
	ΔΡΗΙΙΙ	\$ K A \$ \$ \$ 101
	F 11	BEPAAIOI ≰KIA⊙IOI
	iii	
	10	AI KAIOPOLIT
	Γ,	₹EPMAIOI E₹EKTOA©C OI
	×	OPAIKES OASIOI
		MAPONITAI PEAETIOI
		AIAANTIOI
		HAIZONI
	XP	₹TPEΦ₹ HABΔEPI7
	PIX ΠΔΔ ≥	POTE I ΔΕΑ Γ
	р НННН -	A Z Z E PITAI
	ч	ZANAIOI ZIAAIOI
		VE≷AYTAI X≷AMENAI
	P	VALAIOI
	ΔΔP	AMOPAIOI AMOPAIOI
	ΔΡΗΙΙΙ	E TE OKAPTAOL
	ΔРНIII РЕННІ Р	KASIOI AIOLITAI
	7+++11 7+1111	MILKOPIOI PAPBELIOI LALLIPOLITA
	7 - 111	XEAPOLIOI

184.

PACE.

NAI

HI KOLO

HII NOTIL

H AIOSE

E PESIC

HI ISINAIC

F PY OPAI

186.

EPI'

ITE MM KO

188.		189		1	190.
ΟΙ Ρ Α ΟΙ ΔΡΗΙΙΙΙ ΓΑ Η Ι Η	A & I I A A I KA A PAHABUE I A A I ZONIO I E ZE KTOAOO ~ \$ I O I DPA I KE Z	нр ннн н	₹Υ P M Y F E Φ I M A I	₹ E X H M E .1 K A	FACE. E REYLIES KABLAIOI E DAIOI YONIOI ARYSTIOI E IOI
TAX OPOS AAD ADHIII H ADHIII ADHIII ADHIII F OI ES OKENAIO TIOI AHH					91. A A A A A A A A A A A B A A
192.	. 1	192'.	193.	194.	194'.
TO LEY	AIENE OPON OAI EXILLEO	OYNIO APΔAN/ IEIEΣ	0 × 0 × 0 × 0 × 0 × 0 × 0 × 0 ×	AX OF TENTE TO THE TOTAL	Δ ΓΗΗ ΔΔΔΗΗ ΔΓΗΙΙΙΙ ΗΗ
ΛΙΛΟΝΟ ΗΑΙ≾Α ΒΥ≾ΒΙΚΟ ΓΗΗΗΙ ΟΘΟΡΟΣ) ≨) ≨		196 côté abo		196'.
195. cotά proit. TPEΦ ΣΑΙΟΙ ΦΑΣΙΟΙ Λ ΕΦΣΙΟΙ Ι ΟΡΟΙΤΑ ΙΕΣΑ ΠΟΤΟΑΘΟΙ ΙΛΑΝΤΙΟΙ ΕΡΜΥ ΙΙΕΣ ΙΚΑΙΑ ΑΜΟΘ ΡΑΙΚΕΣ ΙΛΛΙΟΙ ΝΙΟΙ	195'. REVERS. 19101 HHHHH PHIII APHIII	E PIAI PTAKE PCKONN LOPOKON MBPIOI LAIOZIOI APIANOI YPYOI IMNOIOI EXTIOI	I Р Р Р Н Н Н Д Г С	E L X IIII Lb	

→06 249 **33→**

197.	198.	199.
AI KE Σ ΠΙΙΙ ΙΤ II ΜΗ ΙΝΔΙ AI ΔΔΕΡΕΝΧΑΓΚΕ ΔΙΙΕΙΙΙΚΑΡΠ PABΔ Θ ΚΕΔ. Σ.Ν Θ Ι ΗΠ	A Y TAI IIII MEKYBEPI OLYNOIOI HHHI & KABLAIOI Δ ΔΔ HA & E PITA Δ ΔΙΚΑΙΑ: ΕΡΕΤΡΙΔ ΗΗ ΤΟΡΟΝΑΙΟΙ Γ ΗΗΗ ΑΚΑΝΟΙΟΙ Η ΑΡΛΙΙΙΟΙ ΙΡΗ & KIONAIOΙ ΔΡΗΙΙΙ ΦΕΛΕΤΙΟΙ ΗΗΗ ΑΙΝΕΑΤΑΙ	TELEMESE X LYKIOIKAISYN E T E T E Y K X AINIOI P APHILIME KYP OYSSI HIIII NEAPO "II OPA Y
200. REVERS.	E & T E & A I HHHH XAL HHHHPIC ABY PH POT P APA HH AKA PHIII & PA	201
OI ANXIOI OI		ILESH ETPE OE KALE OE KALE OE MEO OL HII AINANT MAPONI LIPHIII SANAIO HH BOTTI HHH DEDA HH
- IOE A I CAIC	202. RE PRS. NMAPAOONIO E PILO IKIO E ADD IKIO!	HELVE STON
	PHHH MENΔΑΙΟΙ HHH MAPONITAI ΔΓΗΙΙΙ ΣΚΙΑΘΙΟΙ HHH ΑΡΥΤΑΙΟΙ XXX ΘΑΣΙΟΙ HHH ΓΕΓΑΡΙΘΙΟΙ P NΕΟΓΟΣΙΤΑΙΜΕΝΔΑΙΟΙ PHHHH ΣΚΙΟΝΑΙΟΙ H ΘΥΣΣΙΟΙ HH ΣΑΜΟΘΡΑΙΚΕΣ	P EPY ΔΓΗΗ EL/ ΔΔΗΗΗΙ VAN
ATAI TAIAINKAAS OI ESEPYOPAION SIOIEPYOPAION OIEPYOPAION IOIEPYONION IEPON I	XHH TOPONAIOI ΔΓΗΙΙΙ ΣΤΑΛΙΡΙΤΑΙ ΗΗΗ ΑΚΑΝΟΙΟΙ ΔΓΗΙΙΙ ΔΙΚΑΙΑΤΑΙ Η ΔΙΕΣΕΧΣΑΘΟ ΔΔΔΗΗΙΙ ΟΙΟΘΥΧΣΙΟΙΕΧΣΑΘΟ Χ ΑΒΔΕΡΙΤΑΙ ΔΓΗΙΙΙ ΑΡΛΙΙΙΟΙ ΔΓΗΗΙ ΟΙΟΡΑΜΒΑΙΟΙ ΓΗΗΗΙ ΑΙΛΑΝΤΙΟΙ ΔΓΗΙΙΙ ΣΑΝΑΙΟΙ	DFIIII
10	PE@ N	ΔΡΗΙΙΙΙ ΓΑ Η ΗΑ 32

```
203.
                                          204.
                                                                           205.
                                           REVERS.
                                                                         ATEY
                                          AIEY
  ΔΔΔΔΠ ΙΙΙΙ ΓΕΡΛΑ
AAA II C
            ZYC A
                                             NAIOI
                                                                          MATIX
             LAIAMYNA
                                                                           11
                  ATA
     ΓН
             K EA
                                                                            101
    DAAFFFIIK E
            EPN
                    2
                                         207.
                                                                           208.
          206.
                                          REVERS.
                                                                            REVERS.
           REVERS.
      KAL
IIII BAPAIL.
                                                               IYE
                                   HH
                                                                   EIA
                                   P
    IIII LEAS MANDE
HII NAX: APAPAM
SYANAELES
                                   P
                                   PHHHI
                                              KA
                                                                      NES
                                              LE
                                    ΔP+ IIII
                                                                     )NE 1
                                             VAT
MYΔ
ΓΑΡ1
                                                                     PAZ
                                H IC
         APLI 202
                                   ΔΔΓ
     HIII KOΔAΓES
                                                                      NITAL
   HEIL LOW
                                   DPFIIII
                                              KEAP
                                                                      EIANOI
                                   ΔΔΔΕΕ
                                              KPYE
                                                                     10130
         DIKAIA
                                    וווו את
                                              EPINE
                                                                      PONE SO!
         TOP
                                       4 1
                                                                      KOZ
                                             EAPA
         AKA
HHH
                                                                     4PEIE₹
                                              AYLIETA
          ٨
L H
                                                                     < ENO!
                                               APBAZYA
FAPIETA
                                                                    )KONNE 101
                                                 FE
                                                                      NEIES
                                                                      ATPC KA
                                                                      EZ
                                                                         0
                                       210.
      209.
                                                                     NOI
                                                                      0
     II EKADE
ZEPMA
                        OK/
                                                                      E
        NEOPOL
                      H KOTO
            APT
                        ₹AMO⊙PAI
A₹₹EPITAI
IKAIA∏APAB∆
                                                                      P
                                               A APH
                                               ALLL.
                          E 1
         211.
                                          ΡΗΙ ΡΔΔΔΔ
                                                  1111
                           IATIXAMYC
         REVERS.
                                              \Delta\Delta\Gamma
           APHIII , ,
                              ONTIOL
      ΔΔ ΗΥ
Η ΥΔΙ
ΗΗΗ ΗΑΡ
ΔΡΗΙΙΙ ΔΑΜΝΙΟΙ
ΧΡΗΔΔ ΓΑΡ
                                           AAAH II
                                                     BY
                                                IIII
                                             Δ
        PHPAPHIINAX
                                                     BY
01
                                                     XA
     NIOI
             F KAP
                                     212.
     I A NO I HHHHKE I
                                                     NEC
         H ₹EP
O ₽∆ IAM
TI PEPIA
                                              PHIII LA
                                      BEVERS.
                                               LHH P,
                                          1
                                         NIO
                                         IOIXXII
                                         101
               HTE
                                         AIOI
E A P A
               rp
                Δ
                                            1 HI HEAPOL
                                                PENAIES
                                                TP I ATE &
                                                TESTIALE ALAITEPK
                                                   PE¢ ₹10
```

EE

XXX

XXX

T

216

I IPAAPHHIE O

ו קק

ΤΗΗΗ Κ ΤΗΗΗΗ Κ ΤΗΗΗ Κ

PA LIO **EKIONAL** OP AMBAI ΔΡΗΙΙΙΙ **ΦENENTIL** ΔΓΗΙΙΙ AINEATA ZEPMYLIC HHH 01 ZAMOOPAIK AINIOI POTEIAAIA PH IA/OIX OAZIOI 01 XXX ATT AISONES

THE MYNDI

AYLI

! 1ΟΙ ΔΔΓ

217.

A HEI AΛΟΛ NE LIOTIK ΦΑΑ ΠΑΡΙ ΑΝΔΕ ΑΠΑ ΑΝΔΕ ΑΠΑ ΑΝΔΕ ΑΠΑ ΑΝΔΕ ΑΠΑ ΕΙΘΝΙ 218. AI CÔTÉ GAUCER 219.

N côté GAUCE . H EA AONI SEPIDIC ETAI AIES TT TT TT TT AOENITAI EYPIOI APYAXEE XX X XX PENAIES AIAKPEZAO XALKI DEON ANA DAIOI KEPIA AIII × ΦOLEΛΑΝΔΡΟΣ BELBINA XX HHH X X KIMOLO E EIKINETAI POZIAEION ENEYBOIAL ATA TOL TXX ENE IA TTT

220.

TT cors caucas

TT

TT

TT

TT

TT

TT

TA

XX KA

XX KIN

X NIK

X PAT

KAP

157

223 ′.		223 .	
E ZI ON XALXE AONIO H A A PAA NE Z AU LAMPZA KENOI HIII B YIANTIOI A B Y AHNOI H U A PIANOI H MA YTIO		PACE.	ΠΠΟ ΕΦΥΙΑ Ε 10 ΑΝΑΛΥΡΑ Ε 10 ΕΙΙΚ
A E L 10 ₹10	Ilin	÷	. 001
OVERAL APXALE ORANTOMOOPON KIMNALOI NXEPPONHEO XEPPO ERITAIANAOPA ALAEN ERKATA EVORITOMOOPON MYPINALOI IMBPIOI PHIII RESTIOI AAPP ALON ONNHEIC	HHH IN KION IO OIGORANA HHH AHANGIO OIGORANA HHH AHANGIO NEOTOLI OIOLEAGO O		₹YP YPE ₹ 101 E)1
224.	•		225 . 226 .
ALCETONTOLEONAYT TENATAPXENATEAAA M OON HHIII &ON HEIII &ON HEIII &ON	E A K X X X X X X X X X X X X X X X X X X	PIAN	POLE HAS HOLLA IOTAL ENEA ADSAN DOPON DEPEN LA ONAL A KPES 227. ES PA PRESSEIAAP HE APHILLE BA APHILLE BA APHILLE PA
228.	229,	· · · 230 .	нраг 231.
ΔΠΗ ΔΠΗ Π ΔΕ ΜΗΗΗΗ ΔΔΔ ΜΕΝ ΔΠ' Αξ Π ΜΕΝ ΔΠ' Αξ Π ΘΡΑξ Η ΔΠΗΙΙΙ ΔΠΗΙΙΙ PAξ Η	POI INIOI IPITA ME E E E E	ДОО. НН НННН ННН ННН Н ДОГНП ДОГНП ННН НН Н	PA H⊢ H F H⊢

232 .	233.	234.	235 .	236.	237.	238.
VIIH OI VIOI AP NETA PH	I A N O 1 A I A N O 1 A I A Y P F N	ΔΔΔ ΔΔΓ ΗΗ ΑΤΟ ξΙΟΙ	ннн 4 чин	E { I D E { I O I I I E { I	PEE PEE EE ONITA MAIO	p III • F IIII • F III • F III
239.	240.	A A	1. ΔΓ' ΔΓ	242 M	E	243.
РИННЫ ХГНИН НРДД РИННГ 244. ДІ І І Е Г Г А І А В У В Р У	245. ™H∆∆ HHH H	246 246 246 246 246 246 246). - ::::::::::::::::::::::::::::::::::::			248. 11N NA 10 C! A44

Face de marbre I

τῶν Έλ	ληνοταμιών οί	5
	ντα) εφάνθ	
'Α)ρχοντ	ος ('Αθην)αίοις	μ
ογίται ΗΡ Δ΄)νδίαι : ΦΗΗΗΔΔΔΔ Ο΄,ναΐαι εν 'Ι :	Αδ(δαρί)ταιΧΗΗΡΔΔΔΓ Ολύνο (οι καί) Σαα- (Ε)λαϊ (ι καί Α)τη-	Na(ρt)c(δαρείς Muδ(ο)νείς
χ) έρφ ΗΔΔΔΗ Η ΗΙΙΙ Εσσιοι : Η Νεάνδρεια : ΔΔΔΗΗ	ρίται ΗΗ Στρμολίτεῖς) ΧΡΗΗΡΔΔΙΙΙΙ Μπαυπερ(να)τι	κινοί Νιάπολις - Ι)» Θράκη : ΔΠ
	Στώλιοι Η	*Îε(λύ)σιεί δπό τῆ ἔδη : ΔΠΗΙΙΙ Αύλ(ι)άτοι Κάρε(ς).ΠΗΗ
Στε (εφ) σα εν : Η Γαλτί (φ) σε τε : Η Ε	Θά σ(ι)οι : ΗΗΗ	'Ιάται : Η
Κυς(6)ισσός: ΔΔΔΕΗΕΙΙΙ Διδυμετει- χίται: ΔΠΕΙΙΙΙ	Κεδριήτα(ι	iv) Προσοντίδι:PFFFII
HHHOTERS OF STAND	B)ο(υ)θετεῖς Κ)υλλαναῖ(οτ	Μ)λλήσιοι ἐ)χς Λέρου : ΗΗΗ Μι)λήσιοι
	I	TENTRAL HARADA
		MIRROR

```
. . CY . .
                                                                                  :ННННПРЕЕЕН!
                                                                                                     Tsps(vaior
                                                                              ---- οι ΔΔΔΓΙ-
                                                                                                     Kost
                                                                                                     Madvagforis
                                                                              . . . VTLOLADA
                                                                             ... ντοιΔΔΓΕΗΙΙ ΕΙ
                                                                                                     Πελειά(ται
                                                                             ... tov A A68not! H
                                                                                                     Mulageis
                                                                          ... vioiFFIIIC: ΔΔΔΔFIIII Topueic
                                                                                                      Καρυαν(δ)ε(ίς
                                                                                        LHHHII
                                                                          . . . σιοι
                                                                          . . . iσιοι
                                                                                        ΔΔΔΓΗ
                                                                                                      ics Tivedov
                                                                                        ΔΔΔΓΗ
                                                                                                      i(s)s Tévedov
                                                                          . . . . . . .
                                                                                   133.
                                                                                                      Mupivaior
                                                                                                      1)µ6pice
                                                      . . . . . . HH1
                                                                         11
                                                      . . . . .: HHH
                                                                         Κλαζομί(νισι . .
                                                 . . . . o ... C ΔΔΔΗ Η Η Αργίλιοι : XIP
                                            Διοσερίται : ΔPHIII
                                                                         Kapbactavdeis
                                           Σπαρτώλιοι : ΗΗ
                                                                         Φασηλίται: PH
                                         Δίραϊοι : ΗΗΗ
Λινδίων εί 'Ιάται : ΘΠ
                                                                         Tepuspeis : HHP
                            ΔΔΗΗΗΙ
                                                                        Kegprivice : HHH
                                            Agraxnysi : HA
                            IS: HPHIII
                                                                        Karol abic
                           LTEL: XPHHH
                                           Neonchitat: P
                                                                         A.z . . .
                       ΗΗΗΗΔΔΔΡΕΕΙΙΙΙ Μαιάνδριοι: ΕΔΡΕΙΙΙΙ
                                                                        П1...
Έπὶ τῆς ἀρχῆς
                                   τη)ς δευτέρας
                                                                               . . έγραμμάτευε.
                                                                      \Lambda(
                                . . . Ko) δαπεί;
                                                HHHH . . . ui,s
                                                                                        134.
                                                                   . . 111 . .
                                                                 ΗΗΔΔΔΙ
                                                                          PH
                                                                      ΔPHII Φαρ(6πλιοι
                                                   Γαλ)ήφσιοι
                                                                              Λανφσακ(η)νοί: ΕΗΔΓΗΗΙΙΙ. . .
                                                                       XHH
                                                   Aux) atomchirat:
                                                   Ερετριώναποικοι:ΗΡΔΔΔΗΗΙΙΣ γγιοι ΡΗΗΗ Ε . . . Σ) αναίοι ΡΗΗΙΙ Δασκολ(ει) αν :ΧΗΗΡΔΔΔΙΙΙΙΧ ε βρονησίται
                                              ΙΙΙΙ Νεάπολις
                                                                                iv II ponc(v) ridi [PHHHPI 'Epu0(paiot
                                                                                              PHHH 'ALWE (XOVY) 1181
                                                                      PHHII Σερμαίοι
                                                   παρ' Αντίσαραν
                                                                                              HPAFF Teves(con
                                                Η Μηχυπεργαίοι
                                                                    ΔΓΗΙΙΙ
                                                                               Σταγφίται
                                                                                                ΧΙΡ Βυζζάν(τιοι

ΗΗΗ Χαλχιδόν(ιο

Χ Μιλήσιοι

Η Ίάρμιοι

Η Μυνί(σ)ιοι
                                                P Exabhaisi
                                                                    ΔΡΗΙΙΙ
                                                                               As: axr.(v):i
                                        ΔΔΔΔ 'Ασσηρίται 
ΔΔΠΗΙΙΙ Φεγέτιοι
                                                                   PAPHIII
                                                                                                HHH
                                                                                                        Xaly toov tot
                                                                              Στώλιοι
                                                                               Ερόδιοι
                                                                   PHHI
                                               P Auxzia
                                                                               Trivice
                                                                       HHH
                                              παρά Αδδηρα
ΧΙΡ Αδδηρίται
                                                                       HHH
                                                                               Σίφνιει
                                                                     НННН
                                                                               Keice
                                                                                                        'lagais
          135.
                                                                                                   H Ipraveis
H Kurduei(c
                                              HP Mapores
                                                                               Avopuc(
                                                                       PH
                                              HP Oúgotot
                                                                    ALLL
                                                                               Intal
                                                                                               ΔPH IIII Βαργυλιείς
                                              . H Aiviot
                                                                               Πάριοι
                                                                   ΔΔΗΠΧ
    ΔΡΗ . . .
ΔΡΗΙ λεφσιμάνιο(ε
                                                                                              PHHHHII Kapuardeis
                                                                               Signi(ai)s
                                              . Η Σαμοθράκες
                                                                   Dreilli
                                                   Ν)εςπολίται
                                                                               Kι . . . τ(ι)οι
                                                                                                    P Hagavosi;
PAPHHIIII'E piveic
                                                                                                       Mayyaseis
                                                   Αθην)αίων άπεικοι: ΗΗΗ
                                                                                . . .
   PIIII Apovardei
                                                                                                    P II)eluatai
                                                     . . . .
                                                                       H
                                                                                . . .
ΗΔΗΗΗΙΙΙΙΠαχτυείς ίδυα...
                                                                      Г.
                                                                                                         . . . 101
   ΔΡΗΙ Θρανιήτ(αι
ΔΡΗΙ όλα . . . .
    APHHI K .. ubaveis
                                                                                . a . . .
                                                                              ALYIV TITEL
                                                                        XXX
                                                                               Eximya ici xai
                                                                         MH
                                                                                Opapataic(
Έπὶ τῆς τρίτη(ς ἀρχῆς)
                                                 N
Art
                                                           \Delta i o(\tau) i\mu o \varsigma
                                                                               έγραμμάτευε
            'Aquraici
 ·IH
HHHH &
                                                                                          Ai . . .
             Anuvece
                                                        1111
                                                              Υποτε(λ)ει.
                                                                               XHH
  HP
             Κεράμιοι
Μυδονεί;
                                                  ΔΡΗΙΙΙΙ
                                                              Exautau
                                                                               HP
                                                                                          N. . . .
ZAAP
                                                  H H Η Πεπαρή(θιοι

ΔΔΔΗΗΗΙΙΙ Ν(ε)ανδρί(α)
                            PHH
                                                                                          Ma . . .
₹ HHHHP
            Tevediot
                            ΔΓ . . . . ι
HP
                                                 Η Μυρινα(ῖοι
ΗΡΔΠΗΙΙΙ 'Αλικαρ(νασεῖς
Η Η Κυλλάν(τιοι
Parch-III
            Γαλήφσιοι
            [ EVTÍVIOL
                            Γ . . . α ζοι
            Φασηλίται
H H
                                                  ΔΔΔΕΕΕΙΙ Κυλ(λάντιοι έπιφ?)
            Kahurdict
                            H . . . . t
            Κλαζομένιοι
                            H . . . . xiç
            Kedpintai,
. P
H 'Iαται ΔοΔΔΗΗΗΙ' Δρτακηνοί
                            D
            Δικαία
παρ' λ6(δηρα
```

Г H

'AGT (AXT. YOL

```
. K)olo(pavece
                                                                                  Δε)φσιμαν(δείς
Σ(π)αρτώλιο:
Σκάφσιοι
                                                                          ΔΔ
                                                                          HH
         137.
                                                                           H
                                    M)thri(otot
                                                                          THIII AGEIOL
                                    Λάτμ(ιοι
Μυήσ(σιοι
                           . ..
                                                          . . . . . Tal
                                                        . . . . . σιοιΔΔΔΔΡΗΗ Βεργαίοι
                          XPHHH Xspac(vnaitas
                                                                      ΔΡΗ ΙΙΙΙ Τυροδίζαι
        IIII Kapuavotis
                                                                         ΔΔΓ
                                                                                  Σύριοι
            Madvagei
 HH
 Έπὶ τῆς ἀρχῆς τῆς τετ(άρτης ἦ....) λῆς ἐγραμμάτευε....
PH.
                                                                                      TRIOL
                                    excl. ixabe
                                                                             1ΔΔ
            Φ2σηλ(ίται
                                                                                      Πεπαρή(θιοι
₽H
                                                                             HHH
            Σχιωναίο(ι
            nai Opau (Gaior AP-IIII Kap)
                                                                                       Θάσιοι
                                                                            HHH
                                                                                       Agupeax Tyci
                          DAAHHIIKP (veic?
                                                                            XHH
 HHH
            'Αφυταίοι
                                                                           SAAAHHI NoTIEIS
출입되다
로마니
마니니
                           PHHIΙΔυ(διμοτειχίται
            Αίγάντιοι
                                                                             ΔΓΗΙΙΙ Έλαιίται
                                   K - . .
            Mev(d)aior
                            HP
                                                                             ΔΓΙΙΙΙ Παισηνο(ι
                            APHIII . . .
  마니
            Ex(a)pozici
                                                                             Δ)ΠΗΙΙΙ Περχώσιοι
9160
                           HAAAFFF
            Νεοπολίται
                                                                                      Aapdava(is
                                                                            ...р
            i(v) \prod_{\alpha}(\lambda)\lambda i(v_{\beta})
                                                                                      Κελοφόν( ιοι
 HP
            M)uxoviot
AΔΔΗΙΙ Κ)ασολα(δείς
                                                                                       . . latal
                                                                                       . . 1815
 ΔΔΓ
          N) ac ( moditat
         139.
           . sprove(ic
       ΙΙΙΙ Πύρνισε
AHH Avoptor
HH Espirate
HHAAP Kopnoret
  ΔΓΗΙΙΙ Ρηναιείς
ΗΗΡ Καρύστ(ιοι
PHHP
  ΔΓΗΙΙΙ Γρυγχείζε

Δικα(1-
\Delta\Delta\DeltaFFFIIIs(\pi):(\lambdaiται
                                     · Ziy(sieiç?
                                 HP
                                       Map (wvitat
           Διείς (ἀπὸ τοῦ Αθω
   H
  ΔΡΕΙΙΙ Διείς (Άθηνῆται ΡΡΔΔΔΔΕΙΙΙΙΣερ ...
ΔΡΕΙΙΙ Βου)θ(ει)είς ΡΔΡΕΙΙΙΙΘύσ(σιοι
Η Πηνδασείς ΧΗΗ Κυα(ναίο
                                         Kua(vaici?
    ΠΔΠΗ Αλικαργάσιοι
ΗΗ Κυ(λλ)άντιοι
                                        Ka . . .
                               HP
                               HHH
2 DODINI Kup Elageis
                               ΔP-III Πολιχναίοι καί...
                                                                                              έγραμμάτευε
     'Επὶ τῆς τ(ῆς) πέμπτης
                                                                                    140.
                                        Oivaice
   HHH
            Χερρονήσιοι
   ΔΓΙΙΙΙ Πύργιοι
                                        iv Izáso
                                                                             ΔΡΙ . .
                                        Kazomivios
     P
            Kvidios
   APH IIII Kapoaoua(võsi;
                                       Aipaist
                                                                                      Mup (tvatot
                                       Accedio
                             . . .
  ΔΔΔ+++IIKpueic
                                                                                       Eggiot
ZHHHPPI Koo
                                        Kahuvotot :
                                                                              ΔΡΗΙΙΙ Διοσιρίται
                                        Παρπαριώται
           Hagavd(si;
     A
                                                                            DAAHHHINGTIETS
                              . . HII Kuphirati;
3 P--- Audin (Tai
                                                                            ΔΔΔΙ-ΙΙΙΙΚασολαδείς
                              . . Il Taiot
      X
            Xalx: (arat
                                                                            ΗΔΔΔΔΓ Κεδρένιοι :
                                                                                                   ΔΔΔ
                                    1 Múvdiot
            'Ιπλύ(σιοι
                                                                            ΔΔΔ++HINEAvδρεια
                                        παρά Τίρμε ρα
            Mux(assis
                                                                               ННН Фастантан
   РНННН К(ар. . .
                                        Έρυθραίοι
                                                                                P
                                                                                       Bepuaiot
            Σ . . .
                                        Hox: (Xvxiot
      H
                                                                                       iv Ixápo
   ....
            .I(beirer!
                                        Σt . .
                                                                                      Χαλκήτ (ορες
                                        Πτε(λιούσιοι
                                                                              . . . K)ull(antist
```

10-1 (A) 10-1 (A) 2 (4 (A) (A)

```
141.
               Έπὶ τῆ)ς ε(κτης ἀρχῆς
                                                                                                                                  ń
                                                                                                                                                                                         έγραμμάτευε
                                                                                                                                                                                                             142.
                                                                                                                                                                                                            'A . .
                                    . διοι
                                     Sést
                                                                                                                                                                                                             Yr( ) yu (Epizvoi
                              Πελ)πάται
                                                                                                                                                                                                            Los
                              Κλ χριένιοι
                                                                                                                                                                                                             Oxivo(est
                             Πα)ρπά(ρ)ικ
                                                                                                                                                                                                             E) sach zice
                             Πιτ α αίνι
                                                                                                                                                                                                            1)419(0)21st
Alizoist
                             Π... ρχίοι
           HHE
                              Teputpi (ic
                                                                                                                                                                                                             . 73 .
             PH
                              Teist
                                                                                                                                                                                                             Es to (vzice
           HHH
                              Dwxx1(iis
                                                                                                                                                                                                             Exvxi(ct
                                                                                                                                                                                                                                                     H\Delta\Delta
        PHH
                              Hzidi . .
                                                                                                                                                                                                             . . 7:0 . .
                                                                                                                                                                                                                                                     НΔГ
        РНННН Кир . . .
                                                                                                                                                                                                              . . 7a : .
                                                                                                                                                                                                                                                 ΔΔΔΔΓ.
                   H
                                                                                                                                                                                                              יבנת ל (נישא'
                                                                                                                                                                                                                                                        T-IIII
                                                                                                                                                                                                            . . au . .
                                                                                                                                                                                                                                                 ΔΓΗΗΙΙΙ
                                                                                                                                                                                            143. . , ...
                                                                                                                                                                                                                                                     ГРЕННО..
                                                                                                                                                                                                            Ναρ)ισδ(α)ρεί.
                                                                                                                                                                                                                                                    ΔΡΗΙΙΙ Κρ.,
ΔΡΗΙΙΙ Θύσ(σεε
                                                                                                                                                                                                            Oz)o Javei;
                                                                                                                                                                                                           Mue | waies
                                                                                                                                                                                                                                                      ΔΔΡ 2:λ5...
                                                                                                                                                                                                ΔΡ Θάσ(ιει
                                                                                                                                                                                                 IIII 'AE Supital
                                                                                                                                                                                                  H 'E; . . .
                                                                                                                                                                                                    IIII Be . . .
Pour le contract l
               166"
                                                                      144.
                                                                                                                                                                                     145.
                                                                      T(popuei;
                                                                                                                                  . . . . . .
                                                                                                                                                                   . ++11
                                                                       όλ . .
                                                        H
                                                                                                                                                              ΗΗΗ Κολο(φώνεσε
ΔΔΔΗ Νοτιείς
ΔΓΗΙΙΙ Διοτιρί(έται
ΓΕΡΕΘΙΟΣΕΙ
                                                                                                                                  . . . at
                                                                    Σ . .
                                                                                                                        Αστυπα)λαιείς
                      Nap(136xpils
                                                        P
                                                                      À . .
                                                                                                                       Σαμιοθρ)άκες
                                                         ΔPH Δz. .
                                                                     'Az . .
                                                                                                                                                                H
                                                                                                                                                                                    'laras
                                                                      T: . .
                                                                                                                       No)TIST
                                                                                                                                                                XHH
                                                           HIIIIIa . .
                                                                                                                                                                                    Aivice
                                                                                                                                                                PHHII Movdin
                                                         ΔΗΗΠε .
                                                                                                                                                               ΓΕΕΕΙΙ Αύλιάται
                                                   PI-F'HITEV(TÉVESE
                                                                                                                                                                                                                               ΔP-1111 Πιτ 2( ν2 ίσι
                                                                                                                                ... at
                                                                                                                                                                ΔPHIII Καρδατιαιδείς
                                                            H Tev( ideat
                                                                                                                                                                                                                               PP
                                                                                                                                                                                                                                                       AGTXX nvst
                                                                                                                                 . . . 01
                                                                                                                                                                                  Mapaviras
                                                                                                                                                                                                                               HH
              Έπὶ τῆς ἐδδόμης ἀρχῆς ἦ
                                                                                                                                                                                                                                                        Σπαριώ λιοι
                                                                                                                                                                  έγραμμάτευε)
                                                                                                                                                                                                                              τοις τριαχοντα.
                                                                                                               146.
                                                                                   . . Tat
                                                                                                                                                                                  περίνθιοι
                                                                                   . . to:
                                                                                                            ATH
                                                                                                                                                                                                                                                                                       1.45
                                                                                                                                                                                  Deux xiei;
                                                                                                            7-1-17
                                                                                    ...
                                                                                                                                                                                   Airvitze
                                                                                   ...
                                                                                                            HHH
                                                                                                                                                                                   9:pyain
                                                             Αλι)καργάσσιοι
                                                                                                            Δ
                                                                                                                                                                                   ev Izápo
                                                             Mnxu62)pvx 131
                                                                                                           ΔΡΕΙΙΙΙ
                                                                                                                                                                                   Nas/12121
                                                                                                                P-11
                                                                                                                                                                                  Teppepels
                                                                                                           LPHI.
                                                                       ... 15;
                                                                                                                                                                                  Κελοφωνίται
                                                                        ....
                                                                                                           ΔΔΔ . .
                                                                                                                                                                                  Norui;
                                                                        . . . (1
                                                                                                                                                                                   T 20.62% 5;
                                                             Yza6) haiot
                                                                       . . this
                                                                                                                                                                                   Mu)riotet
                                                            Hook )ovratet
                                                                                                                                                                                  Kapcaouxy Seic
                                                                                                                                                                                  · · · Vios
                                                                       ... 161
                                                                                                            ΔΔ
                                                                       . . ch:;
                                                                                                                                                                                  Abingital
                                                                       . . Y:131
                                                                                                                        147.
                                                                       · . IGE:;
                                                                                                                . . II:) Tavaiot
                 Nap(106zpeic
                                                                        . . at
                                                                                                                 . . . YELET;
HHHII Tra avopice
                                                                                                                . . Δαυ)νιοτειχίται
         Шг.`.,
                                                                                                                . . Bullavrio:
     HIIIΣ . . .
                                                                                                                · . 'Aζ)ζειείς
                                                                                                                · . Πε λειάται.
```

Έπὶ τῆς ὀγδόης	άρχης ή		σιος (ἐγραμμάτευε	τοῖς τριάκοντα.
		* Ικλύσιοι Σ)παρτώλιοι	148.	
		i i		149. Sour leedte droit 120.
Έπὶ τῆς ἐ μμάτευε) . 151.	ένάτης άρχ •••	ทัร ที่ .	,	Pour le cèté droit $-\infty d(\lambda_{\tilde{2}}$.
Σκλυμβρ(ιανοί Αί)ραϊοι Αί)ραϊοι Πο)λιχναϊοι Ελα)ιούσιοι Β)ουθειείζ Περκ)ώσιοι Σχηναϊοι Π)πελεούσιοι Σχηναϊοι Π)αρπαρ(ιώται Σχηνασα(ίοι Σερμε(ίς	15 Μ Αάτ(μ Μυτί(Φ)ΗΗΦ Εφίσ	2.		• • • • • • • • • • • • • • • • • • •

Laissé en blanc.

Côté droit de marbre I.

```
154.
                                                             Aipaiot
                                                                                                                          PΔPHIIIΠελειάται
                                                                                                                                                                                                          N. 154'.
                                                            Νεοπολίται
                                                                                                                                                            Λάτμιοι
                                                             Ο)λύνθιοι
                                                                                                                                        ΙΙΙΙ Παριανοί
                                                                                                                          HHH Boudeteis
T(X)PHHXeppovn:
                                                           Μ)ηκύδερνα
                                                                                                                                                                                                           revers V.
                                                            Zepu)udieis
                                                           . , ύσιοι
                                                                                                                         P)HH
H
                                                                                                                                                        Πηδασείς
                                                            . . cht ..
                                                                                                                                                             Πριηνείς
                                                                                                                                                            Mivousis
                                                            . . . 115
                                                                                                                                                                                                           e
                                                            . . . 01
                                                                                                                                                           Παργυι..
                                                                                                                                                                                                           Pour
                                                                                                                          IIHE
                                                                                                                                                           M....
                                                            134'.
                                                                                                                                 HIII
                                                                Λαμ)φσα(κηγοί
                                                                ...cy...
                                                                Koot
                                              H Bepyai(or
               ₹ PHHH
                                                               Θάσιοι
                                                               Kupu
              Σ ΔΔΔΡΗ Ηφαίσσ(τιοι ΔΔΔΗΗ ΙΙ Λίμνιοι
                          . . AIIII A Eudny (ci
               Ελαιού (σιοι Ελαιού (σιοι
              HHHHP BUZá(vrtot
                     ΗΗΗΡΔΔ Βυζ(ἀντιοι ἐπιφοράς?
                                                             Ėσ...
                       ΗΔΔΔΔ Δ....
                                                         . . . . . .
                                                                                                                   145'.
                                                          · · o . .
                                                          Πο)λιχν(αιοι
                               · · · · · αιοι...
                               · · · · · διο...
                                         Έπι τῆς δ(εκάτης ἀρχῆς
                                         ή)ι Διόγ(νητος τοῖς τρ-
                  9 Ιά) ΧΟΥ (Τα ἐγραμμάτευς 

Σ ΔΔΔΔ Ναρισ (δαρείς 

Τενέ(διει 

Σταγ(ειρίται 

Γρ... 

Κ.ρα... 

Κ.ρα... 

Μυρο...
                                                                  Mupo ...
Pour la face v. 150.
                                                                 Mnxu(Gepvaios
                                                                Πλαγ....
Πηδα(σεῖς
Κυμα ῖ(οι
Ερυ(θραῖοι
Οῦ/λιάται
                                                                По...
                                                                Στ...
                                                                B...
                  Pour Little Annual Annu
                                                               П...
                                                                                                       150
```

(Laissé en blanc).

Le revers de marbre I.

```
P
                                                                                               HH
                                                                                   . . 01
                                                                                                          z . . :
                                                                                               HE
                                                                                   . . ειίς
                                                                                                         Κ ...
Νεο(πολίται
                                                                                   . . speis
                                                                                               X
                                                                                   . . YEIG
                                                                                                          Ασση(ρίται
Σερδυ(λιείς
                                                                                   . , cvitat
                                                                                               HH
                                                                                                                          ż
                                                                                   . . 161
                                                                                               HHH
                                                                                                           Exach (aior
                                                                                                P
                                                                                   . . 01
                                                                                               XIP
                                                                                                          Mevoa(ice
                                                                                    . . Tat
                                                                                          ΡΔΔΔΗΗΙ
                                                                                                          Στώλ(ιοι
                                                                                                          Ed po ( ALGE
                                                                                               LILLI
                                                                                                                           -
                                                                                                          Pava (1816
                                                                                                Г
                                                                                                          Πε(ρ)γ(ασείς 'Εσ(σ)ιοι
                                                                                               PHHII
                                                                                                                           côté
                                                                                               ΔPHI
                                                                                               НННРГ⊢ Кф(от
                                                                                    . . Tat
                                                                                                          Φωκα(ιείς
                                                                                                                          e
                                                                                               HHH
                                                                                          HII
                                                                                                Παλαιπερκ(ώσιοι
                                                                                          Δ
                                                                                                 Γαλήφοιοι
                                                                                                Βαργυλιε(ίς
                                                                                                Σ)αμοθρά.
                                                                                                  .voexita.
                                                                                                 . . xat
                                                                                                  ...5
                                                                                                Εύρ)υμαχίτ(αι
                                                                                                .....
                                                                                                         157.
                                                                          156.
                                                                         ısıç
                                                                         HHPAAA . .
                                                             Υρο)μείς Η
Δαρ)δανείς
Α)λικαρνάσσιοι
                                                                                                 ... PF ...
                                                                              ΔΓ<del>-</del> . .
                                                                                                    ΔΡΗΙΙΙ
                                                                                                ΗΔΔΔΔΗΗΗΚ:
                                                           Μενέτ (... έγραμμάτ) ευε Λαμ (πτρεύς
 Έπὶ τῆς ένδεκάτης ἀρχῆς) ή
                                                           Ναχσιάτα(ι
                                                                                                    ΡΔΔΔΠΗ Λαμ (ψακηνοί
                                                  PHHII
                                                            Oxobapeis (1?)
                                                             Mudoveig
                                                                                                         1111
                                                  ΔΔΓ
                                                                                                               Αἰγά(ντιοι
Τπνι(οι
                                                             Τηλάνδριοι
                                                                                                         P
         154'.
                                                                                                    HHH
                                                  ΔΡΗΙΙΙ Καρδασυανδ(είς 
ΡΗΗΙΙ Ουλιάται
                                                                                                               Teic(e
                                                  וואאח
                                                                                                               Av(Spice
                                                  ΔΔΔ+++IIKpueis
                                                                                         GLOE
                                                   .ΔΠ-ΙΙΙΙ Φαρδήλιου
                    . sic
                            וויו אים
                                                   יויסיפונו וואאארו.
                    . erç
154.
                            ΔΓΗΙΙΙ Σ . . .
                                                          Ai)votot
           Ne oupice
                            ΔΔΡΙΙΙΙ . . . τοι
ΔΔΔΡΙΙΚ Ολεφύ(ξιοι
            Κλ)αζομένιοι
            Huyaksis
z LHHII
            Heravaist.
                            PAAH . . .
                                                             . . .
FAPHIII Oivator iv Ίκάοφ
ΕΗ Κολοφόνιο
ΕΗΔΔΓΗ Φωκαιείς
           Κολοφόνιοι
                            ΔΡΕΙΙΙΙ.
                                                                              ΔΔ.
                            H . . .
          Aipaios
ē.
          A e Géd:os
                            HP .
g L
          Mupevaise . .
                              . 1111.
2.. III Triktot
                            P
                            H
-. HIII 'Exactia mapa M.
                                  158.
Ε ΓΕΕΕΗ Πρίαπος
Ε ΓΕΕΕΗ Παλαιπερχόσιοι
                                                                                                              Αάτμιοι
  ΠΗΗΗ Γεντίνιοι
Δ(ΠΗ)|||| Περαώτη
ΠΗΗΗ Τυρόδιζα
                                 . . la . .
                                                                                                         HIII Maravopios
                            . . . A6, 8 npirat
                                     . 421,06
                                                                                                         ΗΙΙΙ Παρπάριοι
                                                                                                    .. DAFIIII TPOMERS
  DPHIHI
             Δαμνιστει(χίται . . . Αφ) υταίοι
                                                                                                          lageic
  ΔΡΗΗΙ Διδυμοτ(ειχίται . . Δ)ικαία πα(ρὰ Άδδ:
                                                                                                             Madvageig
  ΔΡΗΙΗΙ
                            . . . Espundisignai
             Bapu(sic
                                                                                                           Πελειάται
                               11 Στώλιοι
  APHIIII
                                                                                                       . || Κεράμισι
. |- || Αλικαρνάσσιος
             Az . .
  ΔΡΗΗΙ
                                 ו Φηγοντιοι
            п ...
                                                                                                      . HIII '18 uhe.c
   ΔΔΔΗΗΙΙΠ...
                                   159.
                                                                                                            Múvdios
                            . . . γιανοί
                                                                                                              Χαλκήτορες
                                                 Π ... Μπευπερ(ναίοι
                                                                                                      . . IIII Muhageis
```

Δ ... Δαμπώνεια

```
Έπὶ τῆς ἀρχῆς τῆς δω)δεκά(τ)ης ἢ Σοφιά(δης ἐγραμ)μάτευε
        161.
                                                      Expersaise
                                                                       レトトト(1
       Ha) oardeis
                                . . . 01
                                                      Γαλήφσιοι
       K ) Xx uv deig
                                Διδυμ.) οτειχίται Η)
                                                                       ΔΓΗΙΙΙ
                                                      Νεοπολίται
                                                                                  K . .
       Φασχλίται
                                AQUVI OTELY TTALE
                                Απμπ) ενειείς ΔΔΔΗΗ ΠΑίγάντιοι
                                                                       DAAFH-IIK ...
        Indúdios
                                 Dap Saveis
                                                      Mapaveiltat
                                            HA
                                                                       DAAHHHIIXa. .
       Kampeis
                                            PΔPHIII Σαναίοι
                                                                                 п.
        Λίνδιοι
                                Α)ρπαγιανοί
                                                                       PAPHIII Στώλιοι
                              H:Tevedioi
        Τηλάνδριοι
                                 Σηλυμβριανοί ΗΗ
                                                      Σπαρτώλιος
        Kauvici
                                                                       HHH
                                 Ααμφσακηνοί ΗΗΗ
                                                      Πεπαρήθιοι
       Köh
                                                      Ziggios
        Kirdueis
                                            HH
                                                                             164.
                                | Dire(teic
                         Αστυπαλαιείς
        Medieis in Airde
                                                       Ο(λύνθιει?
        Κα)ρπάθιοι
                         PHH . .
                                                                       Κερά μισι
                         HHH . , .
          . . tot
                         HHH . . .
                                                                       ΔΔΔ+++II Γρυνοιείς
                                                       . eht .
        Καρπ)άθου Αρχεσεί(α ΙΡΗ . . .
                                                                                'Indúdice
                                                      Δι)καία 'E(perpiay
              .. אדמו
                                                                                 Kvidios
                                                                       HH
      160.
                         ΔP-IIII. . .
                                                      Τ)ορωναι(οι
                                                                                 Σάριοι
                                                      Α)κάνθιοι
                         нннн :::162.
                                                                       PAAP
                                                                                Γαργαρείς
                                                     Me)voaist
        Euz) yyskeis
                                                                       HIII
                                                                                Norteis
                                                      Apy)iliou
                         ХРНН...
       .. αείς ών τυ . .
                                                                       . +++..
                                                                                Κολοφώνιοι
                                                ί)ωνι(χοῦ φόρου
        Ka hodvice
                                                                                 Διο)σιρίται
       .. Αὐλιῆται
                         ΔΡΉ-ΙΙΙΙΙ Περκώ)τη ΓΗΗΗ

Ε(λαι)ούσιοιΗ
        Πα)ρπαριώται
        Α)λικαρνάσ(σι)οι
                         P
                                  ΠροκοννήσιοιΠΗ
        Te puspeis
                         HHH
                         PHHHH Κυζικ(πν)οί ΔΓΗΙΙΙΙ
        . . . . . Tal
                         ΔΔΔΗΗΗΙΙΑρτακον(οὶ ΔΠΗΙΙΙΙ
         . . . .
                                                                                                   171'.
                                   Περίνθιοι ..Η
         . . . .
                         ΧΡΡΔΔΗΙΙΙΒυζάντι(οι .... ΙΙΙΙ
         162.
                                                                                             166.∷"
                                                       DFFIIII
                         Επί Θράκης φόρ(ου
                          ΔΓΙΙΙΙ Νεοπο(λίτ)αι
         Hounveis
                                                       MH
                         ΔΠΗΙΙΙ Σχ(αφσα):οι
         Πυγελείς
                                                                                                     K)ú6 vice
                                                              Ai . .
                          .. Η Σ(κι)άθιοι
ΔΔΓ Ικ)ιοι
                                                                                                     ETU |plais
  . . || 'Ioive tot
                                                       MH
                                                              По. .
                                                                                                     Abriva : Acides
                          \eta \Delta \Delta
         *Εφέσιοι
                                                       ΔΔΠ
                          ΔΔΔΗΗΗΙΙΟ(λο)φύχστοι
HP
         Khazomévioi
                                                                                                     Toury ex
                                                                                                     Hpaiot | il;
                          ΔPHIII Σταγε(ιρίται
         Μιλήσιοι
                                                                                                     Mupevator
                                    θύσσιοι
Ελλησποντίου φόρου
                                                                                                     Zapipişt.
                                    Διείς ἀπ(ὸ τοῦ) Αθω
                                                        165.
ΓΕΕΕΙΙ Παλαιπερχώσιοι
     Σάτυρος Λευκονοεύς χσυνεγραμ(μάτευε. Σ)οφοκλῆς Κολο(φώνιος Ἑλληνοταμίας?)
  Επί τῆς τρίτης καὶ δεκάτη(ς) ἀρχῆς (ἤι...)κιδεὺς Μελιτε(ὺς ἐγραμμάτε)υε. Ελευσίνι-
ος Ικαριεύς Ελληνοταμίας έν Σά(μω... Λ)ευκονοιεύς συν(εγραμμάτευε...
                                                                                                    Α)εφσυανδεί;
                                                                                                     K) apuavosis
                                                             Στ)ρεφσαίοι [1--- [1] Αὐλιά(ται
Γ)αλήφσιοι ΔΠ-|||| Καρβασυ(ανδείς
                                                                                                     Madvasii 9
    Ιωνικός φόρος
                                     Δαρδανείς
                                     Αρπαγιανοί
PHHII Διοσιρίται
                                                                                                     . hea ..
                                                                                 Κεδριάται
                          ΗΗΡΔΔΔΡΙΤε(νέ)διοι
                                                             Αίγάντιοι
         Θερμαΐοι έχς Ί.
                                                                                                     . . y.
                                                                        ΔΔΔ+++IIKpuεis
                                     Λα(μφσ)ακηνεί
Σι(γει)είς
Αδ(υ)δηνοί
                                                         IIII Zavaici
                          XHH
         Μαραθήσιοι
                                                             Μαρωνεί ται ΔΔΔΗΗΗΙΧαλκειάται
                                                                                                     Tep)pep(eic !
                          ΔP-IIII
APHIII POUVELEIS
                                                                                  Hasavdeis
                                                     ΔΔΡΗΙΙΙΣτώλιοι
                                                                        P
                          H)HHH
ΔΔΔΗΗΗΝοτιείς
                                                                                  KA . .
                                                             Σπαρτώλιοι
                                     Kahyn do(vioi
                                                     HH
                          MHHHM
         Nicopici
                                                             Πεπαρήθιοι .
                                                                        HHH
                                                                                  K . .
                                                     HHH
                                     Σήστιοι
FΔΓ+ΙΙΙΙ Οἰναῖο(ι) 'Ικάρ.
                          P+++II
                                                                        HT
                                                             Σίγγιοι
                                     Auxa(iot
                          PH-HII
          Κολο(φ)ώνιοι
                                                                        H .
                                                             Αφ)υταίοι
                                     Μαδύ(τιοι
                          PHHHI
HH
          Φωχαιείς
                                                          167.
                                     Χερ(ρονησίται
          Aipaulis
                          Н
H
                                     A . . .
                           DILI-111
          A & Géd tot
                                                             Mnx)unepvaice
          Μυριναίοι παρά Κ. P
                                                             Ολ)ύνθιοι
                           APH+(HII
          Teist
F)H
                                                            E)xa6haice
                                      Πα . .
 .. HHH Kunaice
                           ΔΔ . .
                                                            Aconstrat
                                     Προκ(ονήσιοι
                          HHH)
           Έλα(ιίται . .
                                                            Δικαία Έρετρι-ΗΗ
```

Kuζix(nvoi

Περίνθ(ιοι

ΔΔΔΗΗΗΙ Αρτακ(πνοί

HIII

DPF

Τορωναίοι

Ακάνθιοι

PHHHH

261 gg

168 α (Μυγί)σιοι Π)υγελείς '1)σίνδιοι Μιλίσιοι 'Ερίσιοι Κλαζομένιοι ΕΠΔΔΠΗ-ΗΗΙΓαργαρείς		Μενδαϊοι Αργίλιοι Σκωναϊοι Φεγέτιοι Αίνασται Φαρδήλιοι Οθόριοι Σερμυλιείς Σαμοθ)ράκες	ΗΡΗ 167. ΔΡΗΙΙΙ Ν	Δι) είς ἀπό (Κ) ηναίου Αθ) ῆναι Διάδες *Ιπ) ται ηναβεί Σ) τυρείς Έ) ρετριείς Χ) αλκιδείς Μ) υριναΐοι Η) φαιστιείς Ιμ) δριοι νῆται σιν φιι
Ελλησπόντιος φόρος «ΔΡΗΙΙΙ Δαυνιοτειχί. ΔΡΗΙΙΙ Διδυμοτειχί. ΔΡΗΙΙΙ Δαμπωνιείς (Laiss	ΔΔΔΕΡΗΙΙ ΔΡΕ Η Η e en blanc)		- Λεφσυ(ανδείς Καρυανδείς Μαδνασ(είς	en blanc).

Côté gauche de marbre I.

135'.

```
Pour la face de la pietre v. N. 135.
```

```
(Επί Θράκης
                                                                                             φόρος).
                                                                                                         Extwy(aiot
                                                                                                         Σκ: άθι(ει
                                                                                                        Πεπαρή(θιοι
                                                                                                         Μαρωνίτα(ι
                                                                                                         Mevdaist
                                                         5
                                                                                 ΔΔΔΕ ...
                                                                                                         Αἰγάντιοι
                                                                                H
                                                                                                          AQUTOLOL
                                         Διείς έ)πο τοῦ Αθω: ΔΔΠ . .
                                                                                                         Aïgwy
                                        Σαμοθ)ράχες
                                                                                                         Aivice
                    169.
                                                                                HH
                                                                                                        Ολύνθιος
                                                                                ΔΔΓ
                                                                                                        Trice
                                        Ap)apega(iot
                                                                                MH
                                                                                                        Τορωναίοι
                                        Ex)vaist
                                                                                 ΔΡΗΙΙΙ
                                                                                                        Σταγιρίται
                                        Σπ)αρτώλ(ιοι
                                                                                APHIII
                                                                                                        Φεγέτιοι
                                        . .chzici
                                                                                   · FIIII
                                                                                                        Οθόριοι
                                        · · · · · · · 137
                                                                                                        Appilice
                                                                                                        Φαρδήλιοι
                                    Kapıxò (ç
                                                                                      popas).
                M3)
                                        Καύνισι
                                                                                M
                                        Πασανδείς
                                                                                ΔΔΔΗΗΗΙΚρ(υείς
                ΔΡΗΙΙΙ
                                     Καρπαθίω(ν
                                                                                MH
                                                                                                       'Inà (úotet
                                        Αρκεσεία
                                                                                H
                                                                                                       Koot
                                       Καρδασυ(α)νδείς
                                                                               PHHI
                                                                                                      Αύλιά(ται
                ΔΓΗΙΙΙ
                                        παρά Καῦνον
                                                                               HFJ
                                                                                                       Kapupeis
               ннн
                                       Φασκλίται
                                                                               H
                                                                                                        Kauvõeis
                ΔΓΗΙΙΙ
                                       Nарьобарей
                                                                               HP
                                                                                                       Κεράμιοι
                                                                                                                                          N. 137.
                                                                                ΔΔΓ
              PHHHI
                                       Θ2.5θα(ν)είς
         5 LFFFII
5 LFFFII
                                                                                                        Mudovers
                                       Ναχσιάται
                                                                               HHH
                                                                                                        Kvidios
         z Hp
                                       Αστυπ(α)λαιείς
                                                                                PH
                                                                                                        Aivator
                                                                                                                                         face de la pierre v.
                                       Hedie(ic
                                                                                ΔΓΗΙΙΙ
                                                                                                      Καρπάθιοι
                    HIII
                                       iy Aiv(Sou
          έγ Δίν(δου
Ε ΔΔΔΗΗΗΙΧαλε(ειάται
Ε ΗΡΔΔΔΙΙΙΙΑλικα(ρνάσσι)οι
                                                                                                       Κεδριάται
                                                                               四)
                                                                                                      Tepuspeic
                                                                               H
                                                                                                       A(ά)τμιοι
          ⊿ ННР∆∆
                                      Χερβονήσιοι
                                                                               ..ΔΔΔΗΙΙΙΙτρ)ομείς
          $ ₹LFIIII
                                     Πύρνιοι
         Ε΄ Πελειάται

Ε΄ ΔΔΔΡ Χ(αλ)χήτορες

Ε΄ ΔΡΗΙΙΙΙ Αεφ)συανδείς
                                                                                                      Madv)ageiç
                                                                              ΡΔΔΔΓΗΙΙΙΜ, υλα) σείς
                                                                                                                                         4
                                                                              H
                                                                                                      Συ(αγγελείς
Κ(αλύνδιοι?
         PIF(FFII Kapuard)eig 139"
                                                                              HP
        HHH

- AD

-
                                      Ept)veis
                                                                               ΔΓΗΙΙΙ
                                                                                                     II(ndageis?
                                      . . wrat
                                                                              L+++II
                                                                                                         139'.
                     Νη (σιωτ) ικός (φόρ) ος
                                                                              (HHH)
                                                                                                    Σίφνιοι
             PH
                                                                              (HH)
                                                                                                    Σερίφισι
              ΔΔΔΗΗΗ(1
                                                                              (HHHH) Keist
              HHH
                                                                              (H)
                                                                                                     Ίάται
              ΔΓΗΙΙΙ
                                                                              (\Delta \Delta \Gamma)
                                                                                                      Σύρισ:
                                                                              (APFIIII) Privateis.
             \Delta)PHIII(1
                                                                             (APHIII) T) puv Zeic
                                    (Avopioi)
             X)HH
                                                                                                    X) alxweis
                                                                                 . .
                               170.00
                                                                                                    È)perpusic
             P
             ΔΓ
                                                                                                    Στυρείς
· Έπ)ί
                                   Ηφ)αιστιείς
                                                                                                    Airtvn-at
                                "I)µ€pici
                                                                                                   Mupevaise
                                                             πέμπ της
                                             της
                                                                                                            xai
                                                            ἀρχης
                    στρ |(ατο)ς Υρα(ι)|ε(ὑ)ς ἐγραμ-
                    μά(τευε . . . . . )ύλος Έλευ-
                       ( σίνιος Έλλ ) ηνοταμία-
```

166'. 139'.

```
(ς. Ί)ωνικός
                             φόρος.
                             PHIFFII Διοσιρίται
             Aipaise
  H
              Accidios
                              11111
                                        Διοσιρίται έπιφο.
 H
                              PHHILI AGTUPAVE MUGO.
             Niguotes
HH 68.
                              mill
                                        Αστυρηνοί έπιφο.
              Thiot
                                        Mixmotot
              Φωχαιείς
                              P
                                                       la face v. N. 139.
  ΔΓΗΙΙΙ
             Exateis
                               HI
                                        M)ungtot
× A LILIII
             Touv(st)eis
                              H
                                        Hu) Yekeis
> HP)
                              PHI
                                        . . σιοι
             Κολ(ο)φώνιοι
              . . ει έχε ἸκάρουΔΠ+ || || . . ιει
  HP)
              Κλαζο)μένιοι
                            MHH | ...
              . . . . έχς) 'ΙκάρουΔΓΙ-(ΙΙΙΙ)|. . .
             Οίν) αίοι ἀ(π' Ικάρου

Ο) Ιναίοι ἐπιφοράς ΕΔ(Π) ΙΙΙΙ Πολιχν(αΐοι
                                                       Pour
e
  ..HHH.)
                             HIII
                                        Πτελεού(σιοι
             Kumaios
             Κυμαίοι έπιφοράς - 1111
                                        *Exaccústoc
  חוו(אחם
             Пітачаїоц
    F)IIII
             Πιταναίοι έπιφοράς
  Δ)ΔΔ+++II Norteis
                               (Laissé en blane).
    PHIK
            Νοτιείς έπιφοράς
  Ελλησπόντιος φ (όρος).
Γ Αρπαγιανοί ΗΗΡΔΔΔΗ-ΗΙΙΙΙ
  PHHH
                              DADHHHI II
           Παλαιπερκώσιοι
            Νεάπολις ἀπ'Αθηνών Η
  ΔΔΔΗΗΗΙ Νεάνδρεια
                              ΔΡΗΙΙΙ
  HHHH
            Acudnvoi
                              PH
  ΔΓΗΙΙΙ Παισηνοί
  ΔΓΙΙΙΙ Περχώσιοι
  THEHI Πρίαπος
  APHIII Digettic
                                          A)prax(nvci
  ΜΗΗΗΗ Χαλχηδ(όνιοι
                                          K)uζix(nvoi
  D) PHII Kiavoi
  ΔΡΗΙΗ Δαμνιοτειχίται
ΔΡΗΙΙΙ Διουμοτειχίται
            Δαρδανείς
  H
  FFFIII Δαρδανείς έπιφοράς
  ΔΡΗΙΙΙ Δαμπωνιείς
  11111
           Ααμπωνιείς έπιφοράς
       Από Θράκης φ (όρος).
  ΔΓΙ-(ΙΙΙΙ) Σκιάθιοι
                              PAPHIII
                              P
                                         Ms . .
             Ολύνθεσε.
                                         Νεοπο(λίται
                              p
             Αφυταίοι
            Θραμδαίοι
                              PHHHI
                                         Σερμαΐοι
             Αίσώνιοι
                              ΔΓΗΙΙΙ
                                         Σκάφσιο:
                              HF
                                         Ποτειδεάται
             Αργίλιοι
                                        "Ixtos
            Τορωναίοι
                            173.
                              HHHI
                              HH
                              X
            . . . .
            . . . Tal
                              φ ó ρ o (s.
        Καρ)ικός
             Αστυπαλαιείς
                              HFT
            Stroutic
                              ΔΓ
            Κ) αύνιοι
                              H
             T maavootot
                              ΔΔ
                                       B(o)udeteiç
            Πα)σανδείς
                                       Έλαιούσιοι
            Kp )veis
                                                             KviScot
             Καρ) δασυαν(δείς
                                       'Ερυθραίων
                                                             Airdice
                                       'Iageis
                                                             Midriotot
                                       Aipaiot
                                                             Αέρος
                                HHH Khalopévese
                                                            I Terxiousas
                                       Evayyekeis
                                                             Kwiot
                                        Οναρχειπιτρείς
                                                             Χαλχιάται
                                       Hedreic ev Aivou
                                                             "Eggici
                                       'Ιη(λύ)σ(ιο)ι
Κα(μι)ρείς
                                                             Múvdios
                                                             Δια . .
                                        Tridice
                                                             . . . .
```

Fin de marbre 1.

```
Face de marbre II
      (Ἐπὶ τῆς ἕχτης χαὶ δεχάτης ἀρχῆς ἡ
                                                                                                      έγραμμάτευε.
                                    176.
           175.
                                                                                        Στρεφ(σαίζε
                                     Tev) Edice
                                                                                        Νεοπολίται
                                                                                        Αίγάν(τιοι
                                                                                    11
                                     A60)Snvoi
             Muno (tott
                                     Καλ)χηδόνιοι
             Πυγε(λείς
                                     Xep povnoit (at
                                                                                  HILL
             Eφέσ(tot
 F THIII
                                     Αλ)οπεκογγήσιοε
             'loi(voice
                                     Em) ortest
   mullill He (yexages
 θΠ'ΕΠΙ Σι(γειείς
Β ΙΙΙ Έ...
Σ Ελ (λησπόντιος)
                                     Μα)δύτι(ει
                                       . aio(t
                                     178.
 J See
                                     Acuve)or(segitas
 _e HH
                                     Διδυ)μοτειχ(ίται
                                                                                      179.
 E ALFIIII
                                     Hira)vaice
 P-- . .
                                     Δαρδ) ανείς
                                                                                        Σαμο)θράκες
                                     . . aveis
                                                                                        Αξόπρ)ίται
                                                                                                                          ż
                                     Στ)υρείς
                                                                                       180.
                                                                                                          ΔΔΔ
                                     A)Onvaice
                                      . ορύσιοι
                                     Βυ)ζάντιου
                                                                                                 άται
                                     Xa) Axideis
                                                                                                          ΔΔΓ
                                                                                           . Atot
                                     Neo) πολίται
                                                                                                          アトトトリ
                                                                                              10
                                      Ααμ)πώνεια
                                                                                                          PHHH
                                                                                           evator
                                     Παι)σηνοί
                                                                                                          DPHIII
                                                                                        Σταγ)ιρίται
                                     Hepx with
                                                                                        Σπα)ρτώλια
                                                                                                          H
                                                                                              10
                                                                                                                    181.
                                                                                                          \Delta\Delta\Gamma
                                                                                                          D)HH
                                                                                               OVÍTAL
                                                                                                          HH
 ( Ἐπὶ τῆς ἐβδόμης καὶ δεκάτης ἀρχῆς ἢ...) Αχαρ(νε)ὑς ἐγραμμά(τ)ευε..
           182.
                                                                         έων.
 (ὶ ωνικός φόρος)
                                                                                                   ΔΡΗΙΙΙ Νεο(πολίται
παρ Å(ντ) σα(ραν
                                                                      DADHHHIA (p) Taxnvol
                                                                      ... ΔΗΗΗΙ Μα(δ) ύτιο | ε
            Κολο(φώνισι
                                                                                                             Потегбагатаг
                                                                                                            Σχιωναίζε
             Aip(aice
                                                                                                    XIA
                                                                         111
                                                                                 ALLIVATOR
             Χερρ ονησίται
                                                                                                             Θάσιοι
                                                                          HI
                                                                                 Z'igtiot
             Asos dist
                                                                                                             AGGnoitat
                                                                          HH Αλωπεχοννήσιοι
                                                                                                             Στρεφσαϊοι
             Dwxx(1816
                                                                                Χε(φ) βονκαίται:
ἀπ' Αγοράς
                                                                                                            Νεοπολίτ(αι
             1804(21;
                                                                                                   P
                                                                                                            Μενδα(ίων
                                                           . . Treig. p
            Τύμν(ιοι
                                                                                 'Ελ(α)ιούσιοι
             Kul) (ávres
                                                                                Σηλ(υ)μβριανοί
                                                                                                   PHHHII ZEP (Hai) CL
                                                                     ΔΓ
             Αστυ ρανοί
                                                                          (Θρ) άχιο (ς) φόρος.
Αφυ(τ) αΐοι
Σπα(ρτ) ώλιοι
                                                                                                            Σαμ(s)θράκε
                                                Έλλησπό)ν(τ)ιος φόρος
                                                                                                   FH
             Αλι καρνασσείς
                                                                                                            A G(on)pirat
                                                     Α)ρπαγιανοί
                                                                                                  P
            Пολ . .
                                                                                                            Å# . . cirat
                                                    Πυ)γελείς
                                                                     H
             *Ερυ(θραίζε
                                                                                                            . . . wy
                                                    Kı)zvoi
                                                                                 Aiv(st) ATAL
                                                                     H
                                                                                                            Σταγει)ρίται
            Kaz (Comévere
                                                                                                  APHI
                                                                                 Πεπα(ρ)ήθιοι
                                                    Πρ)ιαπείς
                                                                     H
                                                                                                           Σταγει) ρίται έπιφορί(:
            Κα . .
                                                                                Θύσο(ι)οι
Μπκ(υδ)ερναίοι
                                                                                                  HII
                                                     . . ELLIC
                                                                     H
                                                                                                            Δικαία παρά
            Пр . .
                                                    Da)poaveis
            п..
                                                                                                            AGSnpa
                                                                                 Δι(είς ἀπό) τοῦ Αθω
                                                    Πε)ρίνθιοι
            п..
                                                                                                            Ακάνθιοι
                                                                                                  HHH)
                                                                     ΔP(F)III Σ(xιάθι)οι
                                                    Δα) υνιστειχίται
           183.
                                                                                                   ΔΠ)-IIII Φεγέτιοι
                                                    Διδ)υμοτειχίται:
                                                                                                             Φα) ρθήλιοι άτακ(τιι
                                                                                                   DPFIIII
183,
                                                    Χα)λχηδόνιοι
Τε)νέδιοι
                                                                                 . 41 .
                                                                                                             OBÓpos
                                                                                 Ολύν(θε)st
                                                                                                   Δ⊢IIII
                                                                     HH
           Epé(otte
                                                                                                             XeSpolist
                                                    Αδ)υδηνοί
Βυ)ζάντιοι
PHHHH Kouzi(ce
                                                                     ΔΔΔΗ(ΗΙΙ) Ολοφ(ύχ)σιοι
                                                                                                   ロトトトリ
                                                                                                             Σερμυλιείς
                                                                                                  ННННР
                                                                     HHH
                                                                                Mevd(at)ce
 E PAPHII Πελιχ(vaice
                                                                                                             Σαναιοι
                                                                                Μαρωνίται
                                                    Πα)ισπνοί
                                                                                                  H
                                                                                                  ΔΔΔ+HHI Exachaios
E PHHH As)rup(nuch
                                                    Παι )σηνεὶ ἐπιφοράς:ΔΔ
                                                                                Aisovioi
                                                                                                             Σίγγια
                                                    Λα)μφσακηνεί:
                                                                     ΔP(F)FIII.pa.θaice
                                                                                                  HHH
- Π--- Πα)λαιπ(ερκώσιοι
- Π--- Πε)ντί(νιοι
                                                                                                             Βεργαίοι
                                                                                Αίγά)ντιοι
                                                                                                  PH
                                                                                                  ΔPHIII M. τοριοι άτακτι(ι
                                                    Ku) text (voi
                                                    Πρ οκο (νήσιοι
                                                                     Δ--- . . . . α άτακτοι
ΠΕ)ρχώ(τη
Ε ΙΙΙΙ Ν · · ·
                                                    . . . . .
```

							έ(χ) Κεραμ			
005		•		•	. αχο Λο)μπονειείς	S A	ριδήμου Χ		ταιων	
	184.		•,		A a)unovereis	Þ	M: (νδα)ίων	HH	Στώλιοι Σίγγιοι	
1.1.	Κλαζ(εμέ ι	1			ίπ)ιτοράς Αξ)υδηνεί	MHHHU!	Η-ΗΙΣπαρτώλι(ει Μενδαϊει	Пбу	εις αύται	
44*	Note (ig				Δα)σκύλειον -	X	Μαρωνίται		ον ταχ σάμεναι	-
н	Acons (pirat				έν) Προποντίδι Δα)σχυλειανοί		"Ικίτε Σερμυλιείς	마누누니	Ι Αἰολίται Γαλαϊοι	=
HII	*Eφέσιο(ι *Ιοίνδιο(ι		•		έπ)ιφοράς	H	Eavaior	P	Milko (pice	Z.
	Έρυθραίζει				Καλχ)ηδόνιει Καλχ)ηδόνιει	$\Gamma \vdash \vdash$ $\Delta \Delta$	Σερμαΐοι Σκιάθεςι	ΑP-III	Α(μόργιει Κ(αλλιπελίται	.5
					έπιφοράς	н	Στρεγσαίζε	ΔPHIII	Ι Κά(σι:ι	e dı
		*			185 .		Νευπολίται παρ' Αντίσαραν	ΔΔΓ ΔΓ ⊢ []]	Σα(ρταίτι Έτ(εοκαρπάθιτι	N.192'. Pour le côté droit v. N. 181'.
					Api(obaice_		Θύσσειε	PHHH!	Φ(αρδήλιει	t in
				1	Νεάν(δρεια Αζζε(ιείς	14	Φεγέτιτι Αίνεάτσι	ΔΓ-1(1-	192. Πλευ(ρών	Po
					Hata (meis.		Πεπαρ(ήθιοι		Πόλεις άς (οί	92
					Σκλυ(μεριανοί:		Πεπαρήθι)οι		ιδιῶται ἐν(έγρο	Z
							22.11.29.11.70		φσαν φόρον	7
							, αι	Δ	φέρειν. Πίλωρει	Pour le côté droit v.
								וואאח	Κλεώναι	olé d
							Διείς ἀπό τοῦ Α)θο		Σίνος Λ.ακριζς	le c
								ΔII	από Χαλειδέων	our
÷							191.		Πίστασις Σύμη	a.
-		7							Tivoaisi	
e e								Pa.	Κίθας Σμίλλα	
9							Africata		Γίγωνος Αίσα	
100	86 .					XXX	Δ(ικαία παρά Άβδη)ρα	p	Βύοδικες	
7						p p.	Θάσ(ιει Αση(ρίται καὶ	וואאאח	Οθορος τακτος πόλις	
04	Εριν(είς Πολιχ(ναίσε					•	Exac(haice	Р	Κυστίριοι	
			! 2			.7			188	
Tirle.	11/2 (84	νατης	xat, 08	XUTT	ης άρχης	3		•-		•
έγρα)μ	ιμ(άτευ	ε						XXX	Σε Θάσι(ει	
)κδ(ς φόρος			P	Αἰγά(ντιοι	
					187.			Þ	Δικα(ία παρά Άδδηρα	
								H. ▼LFIIII	Αίσώνες Δ)ιείς έκ τοῦ Αθω	,
					Mux) svice			H	Θύσ)σιει	
				•	A6)udnvci		Mas)vageig	H, M,H	Zahro)gránet	
	5				*Ep ETPIETS		εὺς	HHH:		
					Tou)vysic				Πόλ(εις αύται	
				*		.:_1			φόρ(ον φέρειν	
						Ent	Θράκης φ)όρος	ΔΔΓ	ταχ (σάμεναι.	
	422							ΔΓ⊢IIII		
1	89.		190.				•	ΔΓ+IIII		
	0.0			,				ΔΓΗΙΙΙ	•	
HHH			Φεγέτιοι				w w . i		Ποίχεις	
Δη+IIII	Σύρ(io.		Σερδυλιεί Σκα6λαίο						ő É	
HHH	Μυρ(εναϊόι Έφ(έσες ε	н	MeSaice Kobyece				. ἀπ)ο Κηναίου?		ь	
н	"In (Spisi	- H	Καρύστιοι				TIDE	ALLL		
VVV	. 1/ -							$\Delta\Delta$		
XXX	Ai(γινήται (Laissé e		Pero.							

266 **33**

Côté droit de marbre II.

179'.

'Ea	τὶ (τῆς ἀ	ρχῆς	τῆς	'I
Xo	$\sigma au (ilde{\eta} arsigma \cdot ilde{\eta}$			
φιλ	,		ἀπ	0
•	τῶ(ν καὶ	π.α		
	ραμ (μά			
2 1	pan (ha	. ~	2, 1	
	νοτ (αμ	ιων	δέ Δ	l-
	ύσιος.	3	4.5	
1) 60 7	ικός φόρο(ς Καύνιοι	UH	193.	
78.	Τηλάνδριοι	1		
Pour la face v. N. 178	Πασανδείς Καρδα)συανδεί		0	
	wvoi		Σπ(αρτώλιοι	
ace	vrai		Αφ(υταίοι Πεπ(αρήθιοι	
la f	Μαρ)αθήσι(οι		Ακά(νθιοι	
one	Aijvous		Aiv(tot	
4	Ασ)τυπαλα(ιεῖς Μύν)διοι		Кото Пода	
-	1814		παρά Σ	1
			Θ)ύσσι(οι	
	Χα		είς	
	Τει(χίεσσα			
_	Ιηλ(ύσιοι			
Δ	Φασ(ηλίται Νισ(ύριοι			
PΩ	Ερυθ(ραίοι			
Ð	Καλχ			
	Μυρι(ναῖσι παρά (Καῦνον			
1000	O)iva(iot			
4	e / Y / Troubage			
	Α)ζιώ(ται Αλι(καρνάσιοι			
	Π)ιτα(ναῖοι			
1	Π)ιτα(ναῖοι ἐπ)ιφ(ορὰς			
DHHH	επηφ(ορας			
нгиі				
	N 1			
	M;			
		4		
APFIIII	Ίκάρ(οι	,		
	Λ)άτμιο(ι Ίασείς			
	Μαδνα(σείς			
Nnou	ωτικός (φόρ	0.5		
	Σερίφιοι			
H(H)	Xaxxid(eig			
н	Keiot Trivici		161	
PAPHIII	ι: Νάχσι(οι			
u	Muxovioi Avopice			
HH	Σίφνιοι			
ΔΠ	Σύρισι			
	Erupeis			

			НН	'Еретрией	•					3 6
			L- 1111	Γρυγχεις	1		ů.			
	-		ΔΔΗΗΗΙΙ	Abny(nra		10%		Pour le revers v. N. 194'.		
			ΔΔΗΗΗΙΙ	Διεις α (π	Adnyout	194	۲.	×		
			1114	Ίῆται À		· Aranki		A S		
			114	А		Ολοφ)ώς Α6)δηρί		ver		
							κ του Αθω	9 L		
						Νεο)πολ		Į.		
								a.		
						193	ó.		2.	
						Z)=0000				
						Σ)τρεφο Θάσιοι	1	10		
						F) αλήφ		=		
2 *						. οπολί:	ται πὸ τοῦ ἄθω	~		
						Α)ίγάντ		2		
						Σ)ερμυλ	REIS	eve		
					-	Δικαία		le r		
						Σ) αμοθε Σ) ίγγιοι	ince	Pour le revers v. N. 195'.		
						Ai)vice		P		
		,	(Ė	λλησ.	πόντιος					•
						196	Ď.			
						11)s(pxe				
							περχώσιοι	Pour le revers v. N. 196'.		
						Π) <u>ειαπι</u> Α) <u>ρτακι</u>		-		
						П)рокоч	y(natot			
						Α)λοπεν	εσνν(ήσιοι	- 2		
			9.3			'Έ)λαιοι 'Ε)λαιοι		64.0		
			ż A	99		Π)αρια		<u>=</u> .		
			.	02.		. ύρισι	\	in in		
			face	Δαρδανί	τειχιται (είς	Α ίμν(ε Σ)νίστιο		2		
			<u>a</u>	ALELEIG	(,	M juri (a)stat			
			pour la face v. N. 192	sé en bl	ancl	Laissé en	hlanc).			
			-		- major to a r		Diane)		*	
(Έπὶ				1 1	de marbre		~		200000000000000000000000000000000000000	(-)
(Dir.	11/2	πρώ	ths x		κοστής	άρχῆς	ň		έγραμμάτει	12
	,			197			- A	2.0		
				. a:	•			• 1.0	~,	
			Σαμοθρά		वा॥	'IA			11	
					PH	Aivo (ct	-			
				. aı	Δ+++IIII	ΙΧαλκη (τορες Καρπ (άθιοι	8	*		
			Δικαία π	a);'À68.		Κεδρ(ιάται	1007		9	11.2
				. GLY	P	'Ιἤται				
			198	.	HD					
			Ex)vai(c						· ·	
			Αφυταί(ο	4						
		1	βεθυκαΜ ΙΙΙ Ολύνθιοι	(ναιοι	Δ					
		H-	- 11 Exa6hai	ot	Δ					
	4	$\Delta\Delta$	Ασσηρίτ	X:	Δ		**			
^		нн	Δικαία; ΄ Τορωναϊ	Ερετρι:	Δ					
*	-	ННН	Ακάνθιοι	•	1.				0	
		Н	Αργίλ:οι							
		MH	Σχιωναι:			6		199	- 50	
		VLF1	III Θρομδαί III Φεγέτιοι				н	Τελεμές		
		чнн.	Aiveáras				×	Αύχιοι:	צמו סטיאי	

```
198.
 Έπὶ τῆς ἀρχ)ῆς τῆς δε(υτέρας καὶ ἰκοστ)ῆς ἢ Τεῦκ(ρος ἐγραμμάτευε
                          РНННН Хах...
         200.
                                                                            PΔΓ+IIII Mnxum(ερναίοι
                           . HHHPICAES(Sxvoi
                                                                                       Θύσσι(οι
                          PH
                                   Not(sedsátze
                                                                             . . + IIII Νε 2πο (λίτατ
                                   Αργίνιοι
Ακά(νθιοι
         11)3).tyv2.t.t
                                                                             . . III Opa(ubaist
          . idosoici Bood nei; HHH
         Πτελεούσιοι
                          19-1111
                                   Σπα(ρτώλιοι
                                                                                       · X · · ·
         Seya ist
                          . . FII
     Ilil Handpibios
                                   201.
  ΓΙΗΙΙΙ Σκαφσαίοι
P)+++11 Yepueis
 DIAL
                                  Δ):εξς (άπο τοῦ Αθω
AFFIII Directic
                                  Στρεφσα(in
         Αρπ(αγιανοί
                                  Taxxoo(ipt
         Πεπα(ρηθιοι
                                  Νεοπολίται
                            FFII Aigave (151
                                  Μαρωνί ται
                          HH
                                  Bottia (ist
                                  Πεπα(εήθιοι
                         HHH
                          HH
                                  202.
(Επί της άρχης της τρίτης και είκος ης ή ....) σιο...νεύς (έγραμμάτευε
  . . . . σιος. Αίσχρων Μαραθώνιος Φιλωτάδης Φαλληρεύ(ς...
                              Θράχιος
                                                    Ελλησπόν (τιος
                                  "tatet
                                                   ПОДОВН
                          \Delta\Delta\Gamma
                                                                Xxxx (xdores
                                  Mevdaice
                                                   ሬቦኑ IIII
                         РННН
                                                                Kixv ci
                                                                Προ(κονήσιοι
                          НЧН
                                  Μαρωνίται
                                                   HHH
         Οίναι): έχς Ίκάρου ΔΠΗ ΙΙΙΙ Σκιάθιοι
                                                   PHHHHPPHHHKUZ:(xxvs:
          . . . . . . . . . . . . .
                          HHH
                                   Αφυταίοι
                                                   DDDH(H)HIIApt(axyvci
                                                                                  203.
         'labor'): iš Pod.0
                                   Θάσιοι
                                                   PHHHIII
                                                               Σιγ( ειείς
                         XXX
                                                   ΗΗΡΔΔΔΡΙΙΤενέ(διοι
                                   Πεπαρίθιοι
         Podice) iy Aird'so
                          HHH
                  . Oust
                                   Νεοπολίται Μενδαίςι ΧΔΔΔΔΓ
                                                               Azu(yazzvei
                                                               Έςυ(θραίοι
                   tot .
                                                   P
                          РНННН
                                   Extenyatet
                                                   ΔΓΗΗΗ
                                                               Έλα(ιούσιοι
                   101
                          H
                                    Ourstet
                                   Σαμεθράκες
                                                   AAHHII
                                                               Λαμ πωνειείς
                         HH
                                                                             ΔΔΔΡΗΙΙΙΙΙεργα(σείς
                                                   PPHHHII TOU(VELEIS
                                   Topmyatet
                . átal
                         XHH
                                                                              \Delta\Delta\Delta
                                                   ΧΧΡΡΔΡΗ-Βυ ζάντιοι
                                                                                      You ay yearis
             . ται Αί....ας ΔΡΗΙΙΙΙ
                                   Σταγιρίται
                                                   нннн<del>п</del>
                                                               Ση(λυμδριανοί?
                                                                             . . . . .
                                                                                      Λαιαμυνα...
                                   Aza.Otos
                         HHH
                                                                                      Kedp () atat
                                                               Θε . . .
             εις *ΕρυθραίωνΔΓΗΙΙΙΙ
                                   Δικαιαται
                                                                            DOCH HIK.
                                                   ΗΗΕΔΡΗΙΙΙΔαυ(νιστειχίται
                                    Dieis ins Ales
        Ελαιού)σιοι ΕρυθραίωνΗ
                                                                             . . . !!!! *Ept(veig
              οι ΕρυθραίωνΔΔΗΗΗΠΟλυφύχσιοι έχ; ΛθωΔΠΗΙΙΙΙ
                                                              Διδ(υμοτειχίται
                                                   U++II
                                                              Δασ(πύλιον
              ιοι ΈρυθραίωνΧ
                                    Abdustrat
                 ΈρυθραίωνΔΓΗΙΙΙΙ
                                                   ΔΔΔΓ
                                                              Hat or,vei
                                   Applace
                          APHHE Opaplain
                                                   リートトリ
                                                              Παλ αιπερχώσιοι
                          PHHHHI Airavrist
                                                   DLHIII
                                                              Περ(κώσιει
         . . 6
                                                              A',(etei;
                                                   P-IIII
                         APHIII Savaice
                                                                                                    205.
                                                              חמ(פוצעטור)
                                                                                  204.
                             (Laissé en blane).
  Έπὶ τῆς τετάρτης καὶ εἰκοστῆς ἀρχῆς ἦ ... Α)λαιεὺ(ς ἐγραμμ)άτευ(ε
                                                                                                   Εύρυμα)χίται
                                                                                  Hita)vaice
       194'.
₹ 144
• 70
Σ ΔΔΔΗΗ
HH
```

S HHH S PAAAHH

```
195'.
```

```
≟
НННН
≅
 S DEIII
 HHH
 E.APHIII Ho (yeleis
 Δη-JIII NE . . .
HH Κ. ΔΔ+++II
           K . .
  HHH
            Ac (utaist
            Συ . . .
            T . . .
   · PHIII 196
            Αρισ(δαιζι
            Δαρδ (ανείς
ż
            Etys (tric
                                                                                  207.
          Ι Παλαι (περχόσιοι
       ΙΙΙΙ Δαυνι(οτε χίται
                                                                            HH
     ΗΙΙΙΙ Διδυμ(οτειχίται
                                                            206.
ΗΗ Λαμφο(ακηνοί ΗΗΗΗ Καλχ(ηδόνιοι
                                                                            P
                                                                            PHHHI
                                                             Καλχ...
                                                                                         Kα.
  Δ.Ρ-ΙΙΙΙ Λαμπ (ωνιείς
                                                         HI! Βαργυλι(είς
                                                                            ΔΡΗΙΙΙ
                                                                                         At .
  PHHHH Kuti(xxvci
                                                         IIII Vedarhangere
                                                                            H
                                                                                         Λάτ (μιοι
  HHH
           Πρ(ιαπεί;
                                                    ΤΕΕ)ΕΠ Ναχσία παρά Μ. ΔΔΠ
                                                                                         Mud ( evers
           Χ(ερρονησίται
(ἀπ' Αγορά;)
                                                             Συαγγελέις
                                                                            ΔΓΗΙΙΙ
                                                                                         Παρι(ανοί
                                                             Αρλισσός
                                                                            P
                                                                                         Kedp (várat
AT-IIII
                                                      ... HIII Kodaneic
                                                                            ΔΔΔ+HHIIIK pue (is
ХРГ-- НП . . . .
                                                     .. Η Η ΙΙΙΙ Παργασες
                                                                            ΔPH IIII
                                                                                        Epiveeis
Έπ(ὶ τῆς πέμπτης καὶ εἰκοστῆς ἀρχῆς) ἢ Στρόμ(διχος) ἐγρα(μμάτευε)
                                    208.
                                                             Auxaiz ..
                                                                                      Αύλιῆται
PH
                                                             Top(wyzist
                                                                                       K) apbaoua (vdeis
                                                             Ακά(νθιοι
                                                     HHH
                                                                                       Κ)εδριήται
                                                     PH
                                                             A . . .
                                                                                       Kpu)eis
                                . . . 8131
                                                                                       . . άται
                                        VELS
                                        Χερρ) ονζοί ται ΗΗ
άπ' Α) γοράς
                                                                                        . . . EIC
                                                            209.
                                                                                     210.
                                        . . . uhn
                                             . vitat
                                                          II Σκαφσ αισι
                                                                                       Γα . .
                                                             Σερμα(iot
                                             . EL avoi
                                                                                       Daxa(teis
                                        Ελαι)ούσιοι
                                                             Νεοπολιίται
                                                                                    ⊢ Kῷst
                                        έν Χερ)ρονήσω
                                                             Σπ(αρτώλωι
                                                                                    1 Basyuk(isi;
                                        Σαμοθρά(κες
                                                                                       Ασσερίται
                                                                                      Δ)ικαία παρ' λ 6δ(κρ)α ΔΡΗ
Δι)είς ΔΗΗΗ
                                        Kuli)xxvoi
                                        Π(ρ) σχοννήσιοι
                                        Eno)Tece
                                                                                                       ΡΗΗΡΔΔΔΔ
                                                    XXX
                                                                                      Εύ)ρυμαχίται
                                        Ααμπο)νειείς
                                                                                                                 1111
                                                                                         . . CUVTECE
                                        . . ατρο. κα Τ
                                                                                                         ΔΔΔΓΗ
                                                                                     211.
                                             . 01
                                                     XXX
                                                                                ΔΡΗΙΙΙ
                                                                                 ΔΔ † . . .
Η ήδι . .
                                                                                                       ΔΔΔΗΙΙΑ . . .
                                           . . .
                                                                                       Åp . . .
                                                                                                       Δ... ΙΙΙΒυ (ζάντιοι
ΗΗ-Βυ (ζάντιοι ἐπιφοράς
                                                                              HHHH
                                             . 1
                                                                              ΔΡΗΙΙΙ Δαμιστ(ειχίται
                                                                                ΧΡΗΔΔ Πάρ(τοι
                                                                                                               Χά . .
                                                                    . . οι ΡΗΡΔΡΗΙΙΙΝάχ (σιοι
                                                                                                        Γ Καρ . . .
                                                                    . . . VIGI
                                                                                                         HHT ......
                                                                         . tavoi HHHH Kt . . .
                                             . p . ct
                                                                                    Η Σερ · · · · ]

ΡΔ 'lαμ · · ·]
                                          . . .
                                                                                    \Pi_{\epsilon\rho(\gamma)\alpha(\sigma\epsilon\iota\varsigma)}

\Pi_{\alpha(\lambda)\alpha(\iota\pi\epsilon\rho\kappa\circ\sigma\iota\circ\iota}
                                        · . . ta..ot
                                           . . 01
                                                                                                               212
                                                                                     H Ta(vádice
                                                                                           . . . . . .
                                                                                          1. . . viot
                                                                                          MXX
```

> : : aist

Δ)ΔΔΗΗΗΙΙΣτώλισε

Eδρώλ(10: Privaters

Hptamet;

Estialis

Ta) Arignist

. . . . eiç,

Ha)λαιπερκ(όσιοι

DE)FII

```
(Ἐπὶ τῆς ἔχτης καὶ εἰκοστῆς ἀρχῆς ἦ
                                                                                       έγρα(μμάτευε
                                                    213.
                                                       Σκαφσ(αίοι
                                                       Σκιάθιοι
                                            Δ΄ΔΓ
                                                       Ixtot
                                                                     THHH(II
                                            ΔΔΔΗΗΗΙ Ολοφύχσιοι
                                                                     APHIII.
                                            ATE IIII
                                                      Φάρδηλος
                                                                     H-
                                            ΔPHIII
                                                       Στογιρίται
                                                       Θύσσιοι
                                                                     DADHH . .
                                     . Èρυθ. IPHH
                                                       'Epulpaice
                                                                     HP.
                                      . . par DT-1111
                                                       Ελαία παρά Μυρι.
                                            PAΔΔΗΗΗΙΑρτακηνοί
                                                       Kiavoc
                                                       Δ)αρδανε(ίς
                   AHH
APFIIII
                             K . . .
                                                       . . . . 161
                                                            . . aict
                   PHIII
                             Ko . . .
                                                       \dot{A})\rho(\gamma i)λεσε Σκιωναί(σε
                             Διο(σιρίται
                   ΔP+IIII
                             Xahz . . .
                   ΔΔΔΓ
                                            ΔΓΡ ΙΙΙΙ
ΔΓΡ ΙΙΙΙ
                                                       Θραμ. δαίζοι
                             Κ)ολοφ(όνισι
                   ΔΔΓ
                                                       Φεγέντιοι
                    HP
                             Κλαζ(ομένιοι
                                            HHH
                                                       Aiveatat
                   ХНННН
                             A (Sonpirat ?
                                                       Σερμυλιείς
                    HP
                                            HIFT
                                                       Σαμοθράκες
                    AAAH
                                 . 01
                                                        Atviot
                                            HFI
                                                       Ποτείδαια.
                               . . .
                                            XXX H
                                                       Θήσσιοι
                   216.
                                             \Delta\Delta\Gamma
                                                       ALGOVEC
                              . . . 01
                                             PH-HII
                                                       Sapueis
                                             THH(HII
                        Pr.
                               'I . . .
                                                       Muvdece
                   ΗΡΔΔΡΗΙΙ Έφ(έσιοι
                                            (PHHHI) Audi(nrat :
                    (Laissé en blanc).
                                            217.
                     (Ἐπὶ τῆς ἀρχῆς τῆς έδ-)
                       δ(όμης και είκοστης)
                       άγου Χ( . . έγραμμάτευε)
                   Νησιωτικ(ός φόρος
                   444
                           Πάρι(οι
                   417
                           Nayo(101
                                                      · epils · ·
                   和
                           Avop(ttt
                           Mr.h.(ot
                                                      . u . . eic
                   218. Σίφνι(οι Ε)ρετ(ρ:εῖς?
                                                     Mu) λασείς
                                                      . . ásici
                                                     Καρ)υανδείς
                           . . |a:
                                                      . . . eiç
                           . . | . αίς
Μυ)κονι(οι
                           Σ)ερίφις(ι
                           'Iñtat
                           ALEIG
                           Admitat.
                           Σόριοι
                   XX
                           Lbodxer:
                           Phyaneis
                           Atzupeic And
                           Χαλκιδέων
                  X
                           Avapaice Helder 134
                           Κερία ΔΙΙΙ
                   XX
                           Φολέγανδρος
                          Βιλεινα
                   HHH P
                           Κίμωλος
                                                        . . . dr.vol
                           Elzivi, Tat
                                                        . . . TPIEIG.
                           Ποσίδειον
                                                        . . . YX 815
                        iy Eucoia
```

#**6** 271 **43**

ż

Pour la face

```
219.
                                          183'.
          Διά(χρ)ιοι
έν Εύ(6ο)ία
TXX
                                          . . at
                                          . . τ)ειχίται
          220.
                                          . . 01
 T . . .
          Τα . . . .
                                      186'.
          Κα . .
          Ktv .
          Nix .
                            РНННН
           Πάτ(μιοι ?
                                         Λαμφ(σ)ακ(ηνεί 🛎
           Καρ(πάθιοι
                             ·HPIC
          Νεοπολίται
                            AP)HIII
                                        παρ' Αντί(σαραν
                                        Αί)νεάτα(ι
                                         . . . .
                                     221.
                            HH
                                        M(Evdaiot
                            H
                                         Νεοπ(ολίται
                            P
                                         Μενδαί(ων
                                         Σχαφσαίοι
                             DILI 111
                                         θύσσιοι
                                        Βεργαίοι
Σχιάθιοι
                                         Πεπαρήθιοι
                             . . . 1111
                                        Applica
                                        Δικαιοπολίτ(αι
                                         'Еретрійч
                                        Σερμαίοι
Δι)είς έκ τοῦ Αθω
"Ικι)οι
                               . . HI
                                        Dairo) Bbaxet
                            XX)X
                                        Mapavitat
                                        Φεγέτιοι
                                        Αἰγάντιοι
                                        Θραμδαΐοι
Αἰσώνιοι
                                        (Γίγωνος?)
                                        Στρεφσ(αίοι
Αβδηρίτ(αι
Ποτειδεάτ(αι
                            XIP
                                        Σκαβλαίοι
                             ΔΔΓ
               ZZE
                                        λοσηρίται
                             P
                             ΗΗΗΗΗΗΗΙΙΣπαρτώλιοι
                                        Σανναΐοι
                             H
                                         Σίγγιοι
                                      Πόλεις αύτας
                                      ταχσάμεναι
                             P
                                       Γαλαΐοι
                             ΔΔΓ
                                        Σαρταίοε
                                        λμόργιοι
                             H
                                        "Ετεοκαρπάθι(οι
                             AP-IIII
                                        έκ Καρπάθου
                             ΔΓΗΙΙΙ
                                        Κάσιοι
                             다누누!!
                                        Αιελίται
                                        Milxópiot
                             PHHHII
                                        Φαρδήλιοι
                             . . - ΗΙΙΙ Καλλιπολίτας
                                        Χεδρολιοι
                                    11
```

. . . 5

υμ. . . έ)γραμ.(μάτευε . . φό)ρος έ(τάχθη.οραν ταύτης . . . μ.π . .. φόρος ἐτάχθη . Tivoice Μιλήσιοι Λέρίιος Τειχιούσα Kamipiis Kuuzioi 'Εφέσιοι Epulpaice. Trist Ίπλύσιοι Τ)ελεμέσσιοι KA) auvdeis . . 101 . . . άριοι 106

marbre HI.

223'. • Φίλι)ππος Φυλάσιος . Αναγυράσιος Ελλ)ησ(π)όν(τιος . Σφήτ(ιος Χαλχηδόνιοι Δαρδανείς Ασμφσακηνοί Βυζάντιοι Αδυδηνοί ΔP HIII Н Παριανοί Η Μα(δ)ύτιο(ι Η Έλ(α)ιούσιοι ΔΔΗ- Κυ(ζι)κηνοί Π)όλεις αἴ(δε άρχαῖς (έ . . a .. Oct PHHHH Σ)κιον(α)ιει δ)οσαν τόμ φόρον Η Η Η Ακάνθιοι Κιμ.ναϊοι (ἐ)ν Χεἐρονήσω Χερρονησίται ἀπ' Αγορας HHH Mevdaise Νεοπολίται HH HH Μενδαίων Αίδε π(όλ)εις κατα-HH Θάσιοι τ)ελούσι τόμ φόρον "1(x)101 H(H Mupivaiet Νεοπολίται παρ'Αντίσαραν Η ..λεούσιοι Δ Στυρείς PHIII Engrice ΔΔΗ Αλωπ(εχ)οννήσιοι Δι)είς έχς Αθω Αί)γάντιοι HHH HH . FF. (Laissé en blanc.) Ai)veatat SERVILLIAM HE d . . ou BRYER Ολ)οφύχσιοι Σαναίοι Ελλ(ησπόντιος φόρος) - ΗΗΡΔΔΔΓΙΙΙ Mapwyitas Τορωναίαι Α)δδηρίται

. . µ . 01

РИНРАДРЫ

ННРДДДП.

225. 226.

Πόλε(ις) ας οί ίδ ιῶται ένέγ(ρ)αψαν φόρον φέρειν Κλ(ε)ωναί Δ(ια)κρείς

224

Π2ρ	Η πρια(νοὶ Χερός νη(σῖται ἀπ' Αγε(ρᾶς 'Ελαι(ούσιοι ἐν (Χερός νήσφ	ιείς περυσι		
Η Δικαιοπολίται Έρετριών	er (repp.r.om	o . o		
	Morcean	ux détachés.	=	
226 .	229.	231.	237.	238. 244.
P ΔP		PΔ		
ΔΔ H	ot	HH H	eic	FFIIII
HHH 227 .	. ιρίται . μείς	HH HH	ονίτα(μαΐοι	HIII Παι(σκνοί
	είς	232 .	•.	239. Abu (Snvoi
είς ΕΔ . λ)ρκεσσεία ΔΠ	230 .	tuiç	at	A 240.
н	200 .	· · οι · · νιοι ΔΠ	04.0	ΑΔΗΨ Η
αι ΗΡ Κα εῖς ΔΡΗΙΙΙ Βα	нн нннн	· Улта:РН		РИННИ Н
ΔP+ IIII Πα	ннн	233 .	α)πὸ Κηναί(οι	ΣΡΗΗΗ 246 .
228.	HHH	οι Δ	ai	РНН ПНН
4HH	PΔP-III(1 ΔP-III)	oı H	241.	PH
×	ННН	ύπερ	01	247.
ΔΡΕΙΙΙΙ ας PHHHH	(Laissé en blanc)	234 .	at 2	ДР НН
ΔΔΔΗΗΗΙ		955 · · · · · · · · · · · ·	. • αι	Δ Γ ΓΕ ΓΕ ΔΕ
as P		255. αιεύσιοι	24.2	010

CHANDLER a publié s. n. II un fragment d'inscription qu'il avait trouvé dans l'Acropole d'Athènes. M. Bæckh en reproduisant ce morceau dans le C. I. s. n. 143, a facilement reconnu qu'il devait appartenir à une liste des villes qui payaient un tribut à Athènes. C'est cette liste dont nous publions ici (de N. 131 à N. 248) de nombreux fragmens, trouvés dans les fouilles qui furent faites sur le plateau qui 35.

HHH H

256.

.

. . ιδείς

. . 101

ΔΔΔ

HHH

XIA

HH

HHH

ΔГ

ΔΔ

ннн РНΔΔ . . 01

. . .

. . . 61

s'étend du Parthénon au temple d'Erechthée. Leur forme, l'énumération successive des villes, les chiffres numériques qui les accompagnent, et surtout le mot φόρος (tribut) qu'on rencontre dans les N. 162 139', 181', 188, 223', nous prouvent d'une manière incontestable que ces inscriptions se rapportent aux villes tributaires d'Athènes. Mais tous ces fragmens présentent si peu de suite et d'ensemble, et les suscriptions que quelques uns d'entre eux contiennent sont tellement mutilées, que j ai dû avoir la plus grande difficulté pour rapprocher et coordonner d'une maniène assez plausible les principaux morceaux que composaient cette inscription. Avant de pouvoir nous rendre compte de la disposition, du contenu et de la date de ces listes, il est nécessaire de passer en revue ce que les anciens auteurs nous apprennent sur le tribut qu'Athènes imposait à ses alliés dans les jours de sa puissance, et de nous rappeler quelles étaient les villes ou les colonnies imposées, et à quelle époque chacune d'elles se soumit à cette obligation ou s'en affranchit. Mr. Bæckh semble avoir épuisé cette matière dans son économie politique des Athéniens (vol. I, livre III, § 15—17). Nous suivrons encore ici ce guide éclairé, et nous verrons plus loin ce que ces pierres nous fourniront l'occasion d'ajouter à ses savantes investigations.

Le danger que les villes de la Grèce encourrurent à l'invasion des Perses, leur fit sentir que l'union seule pouvait mettre leur liberté à l'abri des attaques de ce voisin puissant. Les services éminens qu'Athènes avait rendus à la cause publique, l'influence et la considération qu'elle s'acquit par ses brillantes victoires, et avant tout l'importance maritime qu'elle assuma, placèrent à juste titre cette grande metropole des peuples Ioniens à la tête de la ligue de presque toutes les villes de race Ionique, et même de plusieurs villes Doriennes, que leur position maritime mettait en contact avec elle (1), et lui assurèrent ainsi l'hégémonie qu'elle exerça pendant long-temps sur toute la Grèce. La défense de la liberté et l'intérêt du soutien reciproque étaient dans le principe les liens uniques qui attachaient ces villes à Athènes: elles étaient autonomes et indépendantes, et se soumirent de plein gré à payer un impôt pour former une caisse de reserve, qui fournit les fonds nécessaires à maintenir la sûreté et l'indépendance publique. Déja depuis les temps médiques les alliés se voyaient forcés de subvenir aux frais de la guerre commune par des contributions qui n'étaient pas toujours payées de bonne grâce (2). Thémistocle exigeant des Andriens de l'argent au nom de deux divinités, la Persuasion et la Violence, ils refusèrent de payer au nom de deux autres divinités non moins puissantes, la Misère et la Pauvreté (3). Sous l'Hégémonie de Sparte les villes payaient également les dépenses de la guerre (4), mais il n'entrait pas dans les principes de Sparte d'asseoire des impôts fixes; et c'est d'accord avec ces idées que le Roi Archidamos sollicité de taxer régulièrement les alliés au commencement de la guerre péloponnésienne, a repondu que «la guerre ne mange pas régulièrement » (5). Après que l'Hégémonie eût passé aux Athéniens (en Ol. 76, 2) (6), Aristide fut chargé de répartir régulièrement (τάξαι) l'impôt, et il s'en acquitta avec la plus grande équité et à la satisfaction de tout le monde. La caisse fut déposée à Délos (Ol. 77, 3), et gardée, sous la protection

⁽¹⁾ Καὶ τὸ πλείστον Ιωνες ὄντες εὖτει πάντες, καὶ ἀπ' Αθηναίων, πλήν Καρυστίων (εὖτοι δ' εἰσὶ Δρύοπες). Ὑπήκοοι δ' ὅντες καὶ ἀνάγκη ὅμως Ἰωνές γε, ἐπὶ Δωριέκς ἡκελύθουν. Thucydide VII, 57.

⁽²⁾ Ην δέ (δ Θεμιστοκλής) καὶ τεῖς συμμάχεις ἐπαχθής, περιπλέων τε τεὺς νήσους καὶ χρηματιζόμενος ἀπ' αὐτῶν. Plut. Themist. 21-

⁽³⁾ ib.

⁽⁴⁾ Οἱ δο «Έλληνες ἐτέλουν μέν τινα καὶ Λακεδαιμονίων τησυμένων ἀποφοράν εἰς τὸν πολεμον· ταχθήναι δε δουλόμενοι κατά πίλει ἐκάστοις τὸ μέτριον, Plut. Arist. 24.

⁽⁵⁾ Plut. Cléom. 27. - Müll. Dor. I, 180. II, 212.

⁽⁶⁾ Επί δρχεντος Δρομακλείδου Λακεδαιμένιοι την της θολάσσης ήγεμονίαν αποθεθληκότες. Diod. X1, 50

du Dieu de cette île, par les hellénotamies, magistrats Athéniens qui furent institués d'abord à cette occasion, pour gérer, non pas ainsi que leur nom semble l'indiquer par une amplification due à la présomption Athénienne, la fortune commune des grecs, mais seulement la caisse des alliés d'Athènes, car rien ne donne à croire que Sparte et ses alliés eussent jamais payé une contribution à cette caisse de Délos. Le tribut imposé par Aristide sur tous les alliés d'Athènes s'élevait à 460 talens par an, et chaque ville étant taxée proportionnellement à son importance et à ses ressources (1), fut satisfaite de son lot (2). Mais cet état des choses ne dura pas long-temps: Périclés, moins scrupuleux qu'Aristide sur les movens qu'il employait pour agrandir la puissance d'Athènes, résolut de tirer profit de cette caisse commune, et s'arréta à une mesure qu'Aristide avait déclarée très utile, quoiqu'il en eût reconnu l'injustice (3). Il enleva le trésor de Délos dix années après son établissement, sous pretexte qu'il n'y était pas en sûreté contre les barbares, et le déposa dans l'Acropole environ vers Olympiade 79, 4. Aussitôt Athènes changea de position vis-à-vis les autres villes de la Grèce, et de principale alliée, elle en devint la maitresse et l'arbitre. Ces sommes qui étaient censées appartenir à la communauté des alliés, ne servirent plus qu'à exécuter ses magnifiques ouvrages que Périclés éleva comme des monumens indestructibles de son génie; car, disait-il, les Athéniens ne devaient aucun compte de l'emploi des contributions à ces peuples qu'ils défendaient de leurs armées et qu'ils protégeaient de leur influence (4). Depuis ce temps tous les hommes politiques qui se succédèrent dans la direction des affaires d'Athènes, s'attachèrent à augmenter ces tribus qui étaient devenus une ressource des plus importantes de l'état; et soit que Périclès eût en effet plus fortement imposé les alliés (5), soit que la puissance croissante d'Athènes eût attiré un plus grand nombre de villes dans son alliance, le tribut s'élevait au commencement de la guerre du Péloponnèse à 600 talens (6). Mais après la mort de Périclès (Ol. 87, 4) les démagogues qui n'avaient d'autre but que de s'attirer les bonnes graces d'une populace avide, élevèrent le tribut jusqu'à 1300 talens par an (7), et mirent plusieurs habitans des villes alliées ou plutôt sujettes (ὑπήκοοι (8) d'Athènes dans la nécessité de s'expatrier pour échapper à cette oppression tyrannique (9. Andocide repproche cet acte d'injustice à Alcibiade (10); toujours est-il que l'impôt se trouvait être très élevé déjà avant la paix de Nicias (Ol. 89, 3), car plusieurs villes stipulèrent lors de cette paix de ne payer que l'impôt fixé par Aristide (11). Enfin la 19° année de la guerre du Péloponnèse (Ol. 91, 4) les Athéniens se trouvant dans de grandes difficultés pécuniaires, changèrent le mode de perception de cet impôt direct, et lui substituèrent une vingtième (5 %) sur l'importation et l'exportation du commerce maritime de leurs sujets (12). Ce nouveau tribu dura jusqu'à la bataille navale d'Ægos-Potamos, (Ol. 93, 4)

⁽¹⁾ Παραλαδόντες δε εί Αθηναΐει την ήγεμενίαν.... ετ αξ αν άς τε έδει παρέχειν τών πόλεων χρήματα.... καὶ 'Ιλληνεταυίαι τότε πρώτον Αθηναίεις κατέστη άρχη, οἱ εδέχοντο τὸν φόρος ν. Οὕτω γὰρ ἀνομάσθη τῶν χρημάτων ἡ φιρά. Ην δ° ὁ πρώτες φόρος ταχθείς τετρακόσια τάλαντα καὶ ἐξήκεντα. Ταμεῖόν τε Δηλος ην αὐτοῖς. Thuc. I, 96. Voyez C. Nep. Arist. 3. — Diod.—Dinarch. — Démost. — Καὶ προσέταξαι αὐτῷ χῶραν τε καὶ προσόδους σκεψάμενον ὅρισαι τὸ κατ' ἀξίαν ἐκάστῷ καὶ δύναμιν. Plut. Arist. 24. — Suid. in 'Ελληνοταμίαι.

⁽²⁾ Επεί δε οι σύμμαχοι τους φόρους μεν ετέλουν, ἄνδρας δε και ναῦς, ὡς ετάχθησαν ου παρείχον . . . οι μεν ἄλλοι στρατηγοί πρισηγάγκαζον αυτούς ταῦτα ποιείν, και τους ελλείποντας υπάγοντες δίκαις και κολάζοντες επαχθη την άρχην και λυπηράν εποίουν. Κίωων δε...
^{6:αν} μεν σύδενι τῶν Ελλήνων προσήγε, χρήματα δε λαμδάνων παρά τῶν ου Εουλομένων στρατεύεσθαι και ναῦς κενός . . . Plut. Cim. 11.

(3) Plut. Arist. 25. Cic. d. off. IIi, 11.

⁽⁴⁾ Plut. Per. 12. — Isoer. Συμμαχ. 29. — (5) δν μὲν γὰρ Αριστείδης ἔταξεν, Αν εἰς ἐξήκοντα καὶ τετρακοσίων ταλάντων λόγεν. Τουτφ δὲ Περικλής ρὲν ἐ π έθ η κ ε ν ελίγευ δεἰν το τρίτον μέρος. Plut. Arist. 24. — (6) Προσιούντων μὲν ἰξακοσίων ταλάντων λόγεν. Τουτφ δὲ Περικλής ρὲν ἐ π έθ η κ ε ν ελίγευ δεὶν το τρίτον μέρος. Plut. Arist. 24. — (7) Περικλέους δ' ἀποθανόντος, ἐπιτείνοντες εἰ δημαγωγοί κατὰ μικούν, εἰς χιλίων καὶ τρισκοσίων τολάντων κεφάλαιον ἀπηαγων. Plut. Arist. 24. — (8) Thue. VII, 28, 57. — (9) Andoc. — (10) Πρώτον μὲν εὐν πείσαι ὑμᾶς (τὸν Αλκιδιάδην) τὸν φόρον τῶν πόλεων ἐξ ἀρχῆς τὰξαι, τὸν ὑπ Αριστείδου τάντων δικακότατα τεταγμένον, αἰρεθεὶς ἐπὶ τοὐτφ δέκατος αὐτὸς, μάλιστα δεκαπλάσιον αὐτὸν ἐκάστφ τῶν συμμάχων ἐποίησεν Απόσο. ε. Alcib. Εἶτ' αὐτὸς μὲν ἐκπλεύσας εἰς τὸν Ἑλλήσποντον ἡργαρολόγει. Plut. Alc. 30. — (11) Thue. V, 18. — (12) Δι' ἀ καὶ τότε. άδυνατει ἐγένοντο τοῖς χρήμασε, καὶ τὴν είκοστὴν ὑπὸ τοῦτεν τὸν χρόνον τῶν κατὰ θαλασσαν ἀντὶ τοῦ φόρου τοῖς ὑπηκοιις ἐποίησαν, πλέω νεμίζοντες ἄν σφισι χρήματα οῦτω προσιέναι. Thue, VII, 28.

qui déruisit l'indépendance d'Athènes, lui enleva sa suprématie, renversa sa constitution, et la dépouilla sans doute de ses alliés et des avantages qu'elle en retirait. Nous ne nous étendons pas ici sur l'autorité et l'influence qu'Athènes peut avoir reconquises par la suite, les inscriptions dont nous traitons s'arrétant évidemment avant la grande catastrophe d'Ægos-Potamos.

Il faut cependant observer que tous les alliés d'Athènes n'étaient pas dans le même degré de sujetion. Ils étaient distingués au contraire en tributaires ou sujets (φόρου ὑποτελεῖς, ὑπήχοοι), en alliés indépendans (ἐπὸ συμμαχίας αὐτόνομοι) qui fournissaient volontairement des troupes et des vaisseaux, et en μισθοφόροι, qui étaient salariés pour suivre les Athéniens à la guerre (¹). Thucydide nous donne une liste sommaire des peuples qui se trouvaient rangés dans chacune de ces catégories au commencement de la guerre du Péloponnèse (²). Les habitans de Chios, ceux de Lesbos et de Platée, les Messéniens établis à Naupacte, la plus grande partie des Acarnaniens, les Corcyréens et les Zacynthiens suivaient les Athéniens en qualité d'alliés autonomes. Les habitans de la côte de la Carie, les Doriens leurs voisins, les Ioniens, ceux de l'Hellespont, les villes grecques de Thrace, les îles situées à l'est d'une ligne tirée de Candie au Péloponnèse, et enfin toutes les Cyclades, à l'exception de Mélos et de Théra étaient au nombre de leurs alliés tributaires. Voici en détail les noms de toutes les villes que nous trouvons citées dans cet historien comme reconnaissant la suprématie d'Athènes:

Abydos en Hellespont, se révolte en ol. 92, 2 (1).

Acanthos en Thrace, se révolte en Ol. 89, 1; est rendue aux Athéniens au traité de Nicias, en Ol. 89, 3,2. Acrothous, en Thrace, se rend aux Lacédémoniens en Ol. 89, 1 (21).

Ænos, île de Thrace, tributaire (3).

Amphipolis en Thrace, colonie des Athéniens; elle est prise par les Lacédémoniens en Ol. 89, 2 (46); elle est reprise par les Athéniens Ol. 92, 1 (45).

Andros, tle de l'Archipel, tributaire (4).

Antandros, autrefois possédée par les Mytilénæens, fut soumise par les Athénieus (5).

Aphytis en Thrace (6).

Argilos, en Thrace, se révolte en Ol. 89, 1; est rendue aux Athéniens en Ol. 89, 3 (2).

Bottie, en Thrace, se révolte en Ol. 87, 1 (7).

Byzance, pris sur les Mèdes, se détache d'Athènes, mais rentre bientôt dans l'alliance, en Ol. 85,1(\$). Se révolte en Ol 92, 3 (62).

Camiros, ville de Rhodes, se révolte contre les Athéniens, en Ol. 92, 2 (9)

Carpathos, ile (60).

Carystos, d'Eubée, se révolte avec toute l'île, et est de nouveau réduite en Ol. 84, 4 (10); sujette d tributaire (11), se révolte en Ol. 92, 3 (12).

Cassos, tle (60).

Caunos, de Carie, tributaire d'Athènes (13). Est au pouvoir des Lacédémoniens en Ol. 92, 2 (14). Chalcé, île de la Carie (9 et 60).

Chalcédon, à l'embouchure du Pont (15).

⁽¹⁾ Thue. VII, 57. - (2) Thuc. II, 9.

⁽¹⁾ Thue. VIII, 62. — (2) IV, 88. V. 18. — (3) IV, 28. VII, 57. — (4) IV, 43. VII, 57. — (5) Diod. XIII, 40. Thue. IV, 52, 75. — (6) Thue. I, 64. — (7) I, 57. II, 79. — (8) I, 94, 115, 117. Démosth. de Cor. p. 487. E. — (9) VIII, 44. — (16) I, 114, 115. — (11) VII, 57. — (12) VIII, 95. — (13) I, 116. — (14) VIII, 39 eet.

Chalcis, ville de l'Eubée, soumise à Athènes (16).

Chalcis, en Thrace, se révolte contre Athènes en Ol. 87, 1 (7).

Chios, tle alliée autonome, se détache d'Athènes en Ol. 92, 2 (17).

Clazomènes, en Ionie, se révolte, et est réduite de nouveau en Ol. 92, 2 (18).

Cléonæ, en Thrace, se rend aux Lacédémoniens en Ol. 89, 1 (21).

Cnide, en Carie, se révolte contre Athènes en Ol. 92, 2 (19).

Colophon, ville d'Ionie, prise par les barbares en Ol. 87, 3. Les Athéniens colonisent les Colophoniens à Notion en Ol. 88, 3 (39).

Corcyre, alliée autonome, Thuc. I, 45 etc.

Cos, île alliée d'Athènes (9).

Cyzique, ville de l'Hellespont, se révolte et est de nouveau soumise, en Ol. 92, 3 (20).

Dion, en Thrace, reste fidèle aux Athéniens en Ol. 89, 1 (21).

Egine, alliée d'Athènes (11).

Elzus, ville d'Hellespont, prise par les Lacédémoniens en Ol. 92, 2 (20).

Eræ (peut-être Æræ), ville d'Ionie, se révolte contre Athènes en Ol. 92, 2 (22).

Eresos, ville de Lesbos, se sépare des Athéniens en Ol. 88, 2 et est réduite en Ol. 88, 3 (23); se révolte de nouveau en Ol. 92, 2 (24).

Eretrie, ville d'Eubée, sujette à Athènes, se révolte en Ol. 92, 3 (11 ct 12).

Erythræ, ville d'Ionie, se révolte en Ol. 92, 2 (17).

Galepsos, ville de Thrace, passe aux Lacédémoniens en Ol. 89, 2 (25); est reprise par les Athéniens em Ol. 89, 4 (26).

Halicarnasse, ville de Carie, alliée des Athéniens qui s'y réfugient en Ol. 92, 2 (27).

Hestiée en Eubée. Les Athéniens en expulsent les habitans en Ol. 84, 4, et y envoient une colonie qui leur est tributaire (1º et 11).

Iasos, ville d'Ionie, est prise par les Lacédémoniens (28).

Ielysos, ville de Rhodes, se révolte en Ol. 92, 2 (9).

Imbros, île, alliée d'Athènes (29).

Lampsaque, ville de l'Hellespont, se révolte en Ol. 92, 3 et est de nouveau soumise la même année (¹). Lébédos, ville de l'Ionie; les habitans de Chios l'excitent à la défection (²²).

Lemnos, soumise à Athènes (30).

Lesbos, se détache d'Athènes en Ol. 87, 2; est de nouveau soumise en Ol. 87,3 (31); nouvelle tentative de révolte en Ol. 92, 2 (32).

Lindos, ville de Rhodes, se détache d'Athènes en Ol. 92, 2 (9).

Mécyberne, ville de Thrace, tributaire d'Athènes, est prise par les Olynthiens en Ol. 89, 4 (33).

Mélos, île, prise par les Athéniens qui y conduisent une compagnie (34).

Mendé, ville de Thrace, se révolte et est reprise par les Athéniens en Ol. 89, 2 (35).

Méthymne, ville de Leshos, alliée fidèle d'Athènes (36).

⁽¹⁵⁾ IV, 75. — (16) VI, 76. — (17) VIII, 15. — (18) VIII, 14, 16, 25. — (19) VIII, 35. — (20) VIII, 107. — (21) IV, 109. — (22) VIII, 19. — (23) — III, 18, 35. — (24) VIII, 23, 100. — (25) IV, 107. — (26) V, 6. — (27) VIII, 42. — (28) VIII, 28, 29. — (29) IV, 28. — (30) I, 115. VII, 57. — (31) III, 2, 59. — (32) VIII, 5. — (33) V, 39. — (34) V, — 116. — (35) IV, 123, 130. — (36) III, 2.

Milet, ville d'Ionie, se révolte contre Athènes en Ol. 92, 2 (37).

Mytilène, v. Leshos.

Naxos, se révolte et est réduite par les Athéniens en Ol. 78, 3 (38).

Notion, ville d'Ionie près de Colophon. Les Colophoniens s'y retirèrent après que leur ville eût été prise par les barbares, en Ol. 87, 3. Ils se divisent et introduisent une garnison d'Arcades. Les Athéniens s'en rendent maîtres en Ol. 88, 3, et y colonisent les Colophoniens (39).

OEnussæ, fort près d'Erythræ, gardé par les Athéniens (43).

OEsime, en Thrace, se range du côté de Brasidas, en Ol. 89, 2 (25).

Olophyxos, en Thrace, se rend aux Lacédémoniens en Ol. 89, 1 (21).

Olynthos, ville de Thrace, se révolte en Ol. 87, 1 (4°); est rendue aux Athéniens en Ol. 89, 3 (4°), s'empare de Mécyberne gardée par des Athéniens (3°).

Parion, en Hellespont, (61).

Polichne, ville d'Ionie près de Clazoménæ, est pris par les Athéniens en Ol. 92, 2 (24).

Potidée, se détache des Athéniens en Ol. 87, 2 (4°); elle est reprise en Ol. 87, 3 (42).

Priapos, ville d'Ionie (61).

Ptéléos, ville fortifiée près d'Erythræ; doit être rendue aux Lacédémoniens d'après le traité de Nicias (41); sert de place d'armes aux Athéniens en Ol. 92, 2 (43).

Rhodes, se révolte contre les Athéniens et est dévastée par eux en Ol. 92, 2 (9).

Rhætion, pris par les Lesbiens exilés (5).

Samos se révolte contre Athènes qui la soumet (46). Les Athéniens lui accordent l'autonomie en 01. 92, 2 (47).

Sane, ville de Thrace, reste fidèle aux Athéniens en Ol. 89, 1 (21). Leur est cédée par le traité de Nicias (41).

Scione, ville de Thrace, se révolte en Ol. 89, 3 (48); est prise et saccagée par les Athéniens, qui cèdent le territoire aux Platéens, en Ol. 89, 4 (49).

Scolos, ville de Thrace, remise aux Athéniens par le traité de Nicias, en Ol. 89, 3 (41).

Scyros, île habitée par les Dolopes, fut prise et réduite en esclavage par Cimon fils de Miltiade (50).

Sermyle, ville de Thrace; Possession des Athéniens, lenr est assurée par le traité de Nicias (41).

Sestos, ville de l'Hellespont, prise par les Athéniens sur les Mèdes (51); sert de forteresse aux Athéniens en Ol. 92, 2 (1).

Sigéon, en Troade (61).

Singmens, en Thrace, se rendent aux Lacédémoniens en Ol. 89, 1 (21). Sont rendus aux Athénicos par le traité de Nicias en 89, 3 (41).

Spartolos, ville de Thrace, se révolte en Ol. 87, 1 (7). Est vainement attaquée par les Athéniens, ⁵². Leur est rendue par le traité de Nicias en Ol. 89, 3 (41).

Stagire, colonie d'Andros en Thrace, se révolte en Ol. 89, 1 (53). Est rendue aux Athéniens par le traité de Nicias en Ol. 89, 3 (41).

⁽³⁷⁾ VIII, 17. — (38) I, 98. — (39) III, 34. — (40) I, 59. — (41) V, 18. — (42) II, 70. — (43) VIII, 24. — (44) IV, 106. — (45) VII, 9. — (46) I, 40, 41. — (47) VIII, 21. — (48) IV, 120. — (49) V, 32. — (50) I, 98. — (51) I, 89. — (52) II, 79. — (53) IV, 88. — (54) VIII, 16. — (55) I, 100, 101. — (56) VIII, 64. — (57) V, 35. — (58) IV, 100. — (59) V, 3. — (60) Schol, de Thuc. II, 9. — (61) Diod. XIII, 40. — (62) Plut. Alc. 31.

Styriens d'Eubée, tributaires (11).

Ténédos, île tributaire d'Athènes (36 et 11).

Ténos, île alliée (4).

Téos, reçoit une garnison de Lacédémoniens en Ol. 92, 2 (54).

Thassos, île, se révolte contre Athènes et est bientôt soumise en Ol. 78, 3 (55). Se révolte de nouveau en Ol. 92, 2 (56'.

Thyssos, ville de Thrace, alliée d'Athènes, fut prise par les Dictidiens en Ol. 90, 2 (57).

Torone, ville de Thrace, est prise par les Lacédémoniens sur les Athéniens en Ol. 89, 1 (53). Reprise rar les Athéniens en Ol. 89, 3 (59). Leur est assurée par la paix de Nicias en Ol. 89, 3 (41).

On voit par le tableau qui précède que les Athéniens ayant profité de leur victoires éclatantes sur les Mèdes, se rendirent maîtres de plusieures villes grecques qui subissaient la loi des barbares, et que toutes les autres se rangèrent sous leur bannière tant par respect pour leur force imposante, et surtout pour leur marine rédoutable, que par aversion pour Pausanias et les Lacédémoniens. Timocrate (1) nous apprend que Thémistocle rançonnait Jélyse et les autres villes de Rhodes. Le traité de Cimon (Ol. 78, 3) expulsa les barbares de l'Ionie, étendit la symmachie Athénienne jusqu'aux frontières de la Pamphylie, rangea les Phasélites sous les drapeaux d'Athènes (2), et défendit aux trirèmes des Perses de dépasser les îles Cyanées en Lycie (3); mais il parait que ce traité fut mieux observé sur mer (4) que sur terre, car nous voyons Xerxès (5) ou son fils (6) céder à Thémistocle, un an ou deux après le combat d'Eurimédon diverses villes d'Ionie (7), et nommément Lampsaque, Myous, et Percote, qui étaient des villes maritimes. Ou bien peut-être le Roi des Perses fesait-il à cette occasion de la générosité à bon rnarché, en donnant ce qui ne lui appartenait plus de fait, et en laissant à Thémistocle le soin d'entrer en possession comme il pouvait. Cependant il est plus probable que le grand Roi, qui craignait d'avancer des forces à la portée des attaques des Athéniens (8), n'avait jamais renoncé à ses droits sur les villes de la côte, car nous voyons (9) que la 19e année de la guerre du Péloponnèse (Ol. 91, 4) il exigeait le tribut de ces villes de son satrape d'Ionie, et que celui-ci ne pouvant pas se le faire payer à cause des Athéniens, demanda le secours des Lacédémoniens. C'est dans ce sens qu'il faut entendre l'affirmation d'Hérodote qu'Artapherne, satrape de Darius à Sardes avait sixé le tribut que les villes d'Ionie devaient payer (sans doute au grand Roi) avant l'expédition de la Grèce, et que ce tribut s'était conservé le même jusqu'à ses jours (10). A part la défection de quelques villes durant la guerre du Péloponnèse,

⁽¹⁾ Timocr. dans Plut. Thém. 21. — (2) Πστε την άπ' Ιωνίας Ασίαν άχει Παμφυλίας παντάπασι Περσιχών ὅπλων ἐριμώσαι.... ἐπιπλεύσας δὲ τῆ πόλει τῶν Φαπηλιτών, 'Ελλήνων μὲν ὅιτων, οὐ δεχεμένων δε τὸν στόλον, οὐδὲ Ευλομένων ἀφίστασθαι βασιλέως, την τε χώραν κακώς ἐπόιει καὶ προπέδαλλε τοῖς τείχεσι. . . Τέλος δε διά λαζαν αὐτοὺς (οί Χίοι) ὅπως δίκα τάλαντα δοῦντες ακιλουδώσι και συστρατεύωσιν έπι τους δαρδάρους. Plut. Cim. 12.

⁽³⁾ Τούτο το είγον ούτως εταπείνωσε την γνώμην του βασιλέως, ώστε συνθέσθαι την περιδόητον εἰρήνην ἐκείνην, ἵππου μεν δρόμον ἀκι της Ἑλληνικής ἀπέχειν θαλάσσης, ενδον δε Κυανέων καὶ Χιλιδονίων μακρά νηι καὶ χαλκεμδολφ μη πλέειν.

⁽⁴⁾ Πεντήχοντα ναυσί Περικλέα, και τριάκεντα μόναις Εφιάλτην επέκεινα πλεύσαι Χελιδονίων και μηδίν αὐτοῖς ναυτικόν άπαντῆσαι τῶν Εαρδάρων. ib. 13. Voyez sur ce traité Dahlmann. Forschungen auf dem Gebiet der Geschichte, I, 1 — 148.

των επροπρών. 16. 13. γ ογες στη τε traite Danimann. Forschungen auf σεία σευτεί σει σενεπιείτε, 1, 1—110.

(5) Plut. Thém. 27. — (6) Thuc. I, 137.

(7) Πολεις δ΄ αὐτῷ τρεῖς μὲν εἰ πλεῖστει δοθῆναι λέγουσιν εἰς ἄρτον καὶ εἶνον καὶ εὕνον καὶ δψεν, Μαγνησίαν καὶ Λάμψακον καὶ Μυρῦντα. Δύω δ΄ άλλας προστίθεσαν ὁ Κυζικηνὸς Νεάνδρος καὶ Φανίας, Περκώτην καὶ Παλαίσκεψιν εἰς στρωμνήν καὶ ἀμπιχόνην Plut. Thém. 29.

(8) Καί τει Καλλισθένης οῦ φασι ταῦτα συνθέσθαι τὸν Εάρθαρον, ἔργῳ δὲ πειεῖν διὰ φόδον τῆς ἤττης ἐκείνης. Plut. Cim. 13.

^{(9) &#}x27;Υπό βασιλέως γάρ νεωστί ἐτύγχανε (Αρταφέρνης) πεπραγμένος τοὺς ἐκ τῆ: ἐκυτοῦ ἀρχῆς φόρους, οὖς, δι' Αθηναίους ἀπό τῶν 'Ε΄ ληνίδων πόλεων οὐ δυνάμενος πράσσεσθαι ἐπωφείλησε. Τους τε οὖν φόρους μάλλον ἐνόμιζε κομιεῖσθαι, κακώσας τοὺς Αθηναίους. Τους.

⁽¹⁰⁾ Hérod VI, 42, Hérodote lut son histoire aux jeux Olympiques en Ol. \$1, 1 (Suid. Phot. cod. 60. Clint. F. H. 49. Krüg.) Il f.it donc allusion à l'état de l'Ionie pendant le temps où il écrivait son sixième livre, et peut-être avant le combat d'Eury medon.

qui furent cependant bientôt réduites par les Athéniens, les alliés en général leur restèrent attachés et leur payèrent plus ou moins volontiers le tribut qui leur était imposé jusqu'au désastre de Sicile. Athènes vaincue, les alliés l'abhandonnèrent, et en Ol. 92, 2 la révolte éclata de toutes parts. Alcibiade dans son ressentiment y contribua activement (1). Peu de villes lui restèrent fidèles dans le malheur, et continuèrent à la soutenir de leurs contributions, jusqu'à ce que la bataille d'Ægos-Potamos l'eût fait descendre du premier rang qu'elle occupait parmi les villes de la Grèce, et eût permis à celles-ci de se considérer comme ses égales.

Après ce court apperçu de l'histoire de la ligue Athénienne examinons les inscriptions qui font le sujet du présent Chapitre, pour déconvrir, s'il nous est possible, à quelle période de cette ligue elles appartiennent, et pour essayer de rendre compte de la manière dont nous avons cru devoir arranger leurs divers fragmens. Nous pouvons voir que plusieurs d'entre elles contiennent des suscriptions écrites en grandes lettres, qui divisent ces inscriptions en plusieurs parties distinctes. Mais ces suscriptions se rapportent-elles à des divisions chronologiques, et dans ce cas indiquent-elles des Prytanies, des années, ou des pentétirides? Des noms propres y figurent souvent. Quels sont les magistrats aux quels ils appartiennent, quelle est la date de leur administration? Si une seule de ces suscriptions était complétement conservée, elle nous aurait probablemment guidés à résoudre toutes ces questions. Mais elles nous sont toutes parvenues dans un tel état de mutilation, que toute conjecture serait hasardée; elles sont aussi conçues d'après des formules si différentes, qu'elles ne nous laissent au moins pas la ressource de les compléter les unes des autres. Cependant comme il est très important pour l'explication de ses listes d'en obtenir quelques sens, nous examinerons chacun des mots qui les composent, et nous nous efforcerons d'en tirer tout le parti qu'il nous sera possible.

Nous lisons dans les Nos 137, 139, 162 et 170, les mots: ἐπὶ τῆς ἀρχῆς et les ἀρχαὶ sont désignées par les nombres ordinaux πρώτης, δευτέρας ect. (V. N. 143, 135 ect.). Nous avons déjà expliqué dans Nº 112 le sens que l'on doit attacher au mot ἀρχή dans les inscriptions Attiques. Il désigne le corps des magistrats à la juridiction desquels appartient l'affaire qui fait le sujet de l'inscription. Ainsi dans Nº 89 qui parle des frais de la construction des Propylées, l'άρχη était la commission des épistates chargés de cette construction. Ici où il s'agit de la perception des tribus, l'apxì doit être une autorité financière. Si nous passons en revue toutes les charges financières du ressort des quelles pouvait être la perception et la garde des tribus, nous pouvons affirmer d'abord qu'il n'est pas ici question des trésoriers de la Déesse, car leurs noms ni ceux de leurs secrétaires qui nous sont bien connus ne figurent dans les présentes inscriptions. Le sénat avait la direction suprème des finances (2). Mais ce n'est pas non plus à lui qui le mot ἀρχή peut se rapporter ici, car dans ce cas la première ἀρχή remonterait au premier établissement de cette assemblée populaire, ou au moins à la révolution de Cleistènes, Ol. 67, 3, et la date de nos inscriptions serait portée à une époque antérieure à l'hégémonie d'Athènes. D'ailleurs plusieurs noms des secrétaires du sénat nous sont également connus, et ce ne sont point ceux que nous rencontrons dans ces inscriptions. Sous la direction suprême du sénat divers magistrats étaient chargés de la gestion des tribus : Les Apodectes étaient ceux qui gardaient les lettres d'obligation des débiteurs de

⁽¹⁾ Έκπλεύσας δὲ καὶ αὐτὸς ἀπέστησεν ολίγου δεῖν ἄπασαν Ίωνίαν. Plut Alc. 24.

⁽²⁾ Bockh, Staath, d. Ath. B. II B. 3.

l'état, et entre les mains desquels les arriérés étaient par conséquent payés (1). Les Hellénotamies, institués en même temps que les villes grecques commencèrent à payer un tribut à Athènes (2), gardaient la caisse dans laquelle ces tributs étaient versés, et en retiraient les sommes destinées à la guerre et aux autres besoins de l'état (3). Les Logistes enfin ou Euthynes (4) recevaient les comptes des autorités qui avaient la gestion des fonds publics, et il pouvait hien entrer dans leurs fonctions de dresser ou au moins de conserver les listes des tributs payés par les alliés.

Le mot Ελληνοταμίας se rencontre dans les N° 131, 162, 139 et 179. Ces magistrats ayant été créés en même temps que la caisse générale fut établie à Délos, la suivirent à sa translation à Athènes, qui, croit-on, eut lieu au commencement de la 80° Olympiade, ou peut-être un peu plus tard (5). Nous aurions donc pu penser que les tables des alliés furent inscrites vers cette époque pour la première fois, et qu'on y entend par πρώτη άρχη la première année pendant la quelle ces magistrats étaient en fonctions à Athènes, si un autre mot qu'on rencontre dans ces mêmes suscriptions ne s'opposait à cette onjecture: C'est le mot τριάκοντα (N. 131, 145, 145). Observons d'abord que N. 145, où ce mot se lit en entier, est un marbre dont le côté droit est également inscrit, et que par conséquent le mot reséχοντα est le dernier de la ligne de suscription dont il fait partie. Mais ce mot est précédé par l'article au datil τοις, et τοις τριάχοντα peut laire partie d'un nombre, p. e. πέντε πρός τοις τριαχοντα. Mais que désignerait ce nombre en cet endroit ? Est-ce l'ordre de l'aoyri ? Mais la formule telle que nous la rencontrons en plusieurs autres passages de la présente inscription aurait exigé un nombre ordinal , p. e. Επὶ τῆς πέμπτης καὶ τριακοστης άρχης. D'ailleurs le nombre aurait dù dans ce cas figurer au commencement et non pas à la fin de la ligne. Nous verrons aussi bientôt les raisons pour lesquelles Nº 145 ne peut appartenir à une apph aussi éloignée de la première. D'ailleurs nous ne concevons pas ce qu'un pareil nombre, répété dans trois Numéros, peut signifier en cet endroit. Il nous parait au contraire indubitable que τοις τριάκοντα (avec ellipse de ανδράσι) désigne ici une autorité. Il est à peine nécessaire d'observer qu'il ne peut y être question des trente tyrans dont la domination amena la modification de la grammaire, sous les quels toute perception de tribut avait cessé, et qui n'auraient pas figuré à la tête d'une liste d'administration financière. A notre avis ces trente magistrats étaient les Euthynes avec leurs vingt assesseurs (6). Mais les renseignemens que les grammairiens donnent à leur sujet sont si confus, que nous pouvons croire que les 20 assesseurs ne sont autres que les dix logistes et peut être aussi les 10 apodectes, ou qu'au moins la cour des trente était composée de ces trois autorités suprèmes de la comptabilité. Photius est le seul qui parle de vingt assesseurs des Euthynes, et il est bien probable qu'il cût compté les logistes dans ce nombre. Sur ce sujet voyez aussi Nº 118.

Si nous comparons les divers titres de ces inscriptions, et en particulier les N° 137, 139, 145', 162, 170, 168, 179', nous acquerrons la conviction qu'ils commencent tous par les mots :

⁽¹⁾ Harpoer. Suid. in Αποδέκται. — Αποδέκται δέ ήσαν δέκα, οι τους φόρους και τὰς εἰσφορὰς και τὰ τέλη ὑπεδέχοντο, και τὰ περὶ τούτων ἐμφισδοιτόσιμα ἐδίκοζ ν. Pol. VIII, 97.

 ⁽²⁾ Ελλινοταμίαι τότε πρώτον Αθηναίτες κατεστη άρχη, εξ εδέχεντο τον φέρον. Thue. I, 96.
 (3) V. le Ch. 5 du présent ouvrage. Les grammairiens confondent les attributions de ces diverses autorités. V. Harpoer.

Smid. Pol. VIII, 114. (4) Επεί δ' ένιαι τῶν ἀρχῶν, εἰ καὶ μὰ πᾶσαι, διαχειρίζουσι πολλά τῶν κοινῶν, ἀναγκαῖον ἐτέραν εἶναι τὰν ληψομάνην λογισμὸν, καὶ προσευθυνεῦσαν, αὐτὰν μπδέν διαχειρίζουσαν ἔτερον. Καλούσι δὲ τούτους οἱ μὲν εὐθύνους, οἱ δε λογιστὰς, οἱ δ' ἐξεταστὰς, οἱ δὲ συνηγόρους. Απίστ. Pol. VI, 5, 10.

⁽⁵⁾ Iust. III, 6. - Dodwell. ann. Thue.

⁽⁶⁾ Εύθυνος άρχη ην τις: εξ εκάττης δε φυλής ενα κληρούσι, τεύτω δε δύο παρέδρους. Phot. - Harpoer. Suid. - Aristote donns indifféremment le nom d'Eύθύναι et de Λογισταί aux mêmes magistrata. (Pol. VI, 5, 10.)

Livr. 10.

Επί της δείτος άρχης ή ο δείτα έγραμμάτευε.

Sous une telle magistrature, dont un tel était le secrétaire.

Mais lorsque une de ces suscriptions se termine par les mots τοῦς τριάχοντα, il est clair que la formule se modifie de cette manière :

Επί της δείτος άρχης ή ο δείτα έγραμμάτουε τοις τριάκοντα.

Sous une telle magistrature, dont un tel était le secrétaire des trente;

d'où il résulte que les secrétaires dont il est question dans ces inscriptions sont ceux de la Cour des Comptes, car chaque cour, et même chaque commission avait le sien chez les Athéniens (V. N. 56, A. § 14. N. 56, B'. 10.) Il parait donc qu'il était du ressort de la comptabilité de dresser ces listes, et que les Hellénotamies ne figurent qu'accidentellement et comme cossignataires à la tête et quelquefois au las de quelques unes. (N° 165.)

Pour l'appréciation de la date de ces inscriptions il nous importe d'observer en outre que ces fragmens diffèrent les uns des autres par leur caractère graphique. La forme de la lettre ∑ en particulier les distingue en deux catégories, et nous pouvons affirmer que les N° 131 — 156, dans lesquels elle a la forme ≤, sont antérieurs aux N° 156 — 248, où elle parait sous la forme ≤. C'est là la division principale que j'ai adoptée dans leur classement. Les observations qui m'ont guidé plus loin dans la distribution des matériaux sont les suivantes :

N° 133 contient les mots τῆς δεντέρας, écrits en grandes lettres; ces mots doivent indiquer la seconde ou la vingt-deuxième ἀρχή. Mais comme la lettre > figure dans tout ce fragment, et que nous la rencontrons sous la forme > dans des fragmens que leurs titres nous prouvent être antérieurs à la 22° ἀρχή, nous ne pouvons douter que N° 133 n'appartienne à la 2ême, et que par conséquent toutes les lignes qui précèdent la suscription ne fassent partie de la 1° ἀρχή. Ce fragment a une particularité remarquable. C'est que dans toute sa partie qui précède la suscription, les chiffres numériques sont écrits à la droite des noms des villes, tandisque dans presque tous les autres morceaux que nous avons ils précèdent ces noms, ou sont écrits en colonne à leur gauche. Les seuls autres fragmens où cet arrangement se remarque sont ceux que nous reproduisons, s. N. 131 et 132. Nous les classons pour cette raison dans la 1° ἀρχή. Et comme la suscription de 131 est longue de trois lignes, c'est à dire plus étendue que presque toutes les autres suscriptions de ces listes, et qu'elle commence aussi au bord supérieur de la pierre, on peut en inférer que ce fragment est le premier en ordre chronologique, et qu'il appartient au commencement de la 1° ἀρχή.

N° 134 parait appartenir à la seconde ἀρχὴ, tant par le caractère antique de ses lettres, que par la particularité des lignes perpendiculaires qui divisent les chiffres des noms des villes, et qui ne se voient dans aucune autre ἀρχή.

N° 135 porte les mots $i\pi i \tau \eta \zeta \tau \rho i \tau \eta \zeta$. Nous appliquons encore ici ce que nous avons dit à propos de N° 133, pour prouver qu'il ne peut y être question que de la troisième $d\rho \chi \dot{\eta}$, qui était évidemment inscrite sur la même pierre que les deux précédentes, car la suscription est précédée par des fragmens de listes qui appartiennent à la seconde $d\rho \chi \dot{\eta}$.

Nous donnons les mêmes preuves pour affirmer que Nº 137 contient une partie de la 4º àpxì, la quelle était également inscrite sur la même face de la même pierre.

Nº 139 contient la suscription de la 5º ἀρχλ, et continue évidemment la pierre,

Pour aller plus loin remarquons que les N. 135, 137 et 139 sont aussi inscrits sur le côté gauche, et les deux derniers aussi sur leur revers, ce qui prouve que les listes continuaient au moins sur ces trois côtés de la pierre. Sur le côté gauche de N. 137 et 139 l' parait sous sa forme moins antique; les fragmens qui y sont contenus appartiennent à la 14° et à la 15° ἀρχή, ainsi que cela est prouvé par la suscription que nous avons réussi à composer des divers morceaux s. N. 171, 170 et 139'. Il en résulte que la forme \leq disparait avant la 14° ἀρχή, et que toutes les ἀρχαὶ antérieures à celle-ci étaient inscrites sur ce même marbre.

N. 141 peut appartenir à la 6° ou à la 7° ἀρχή, (ἐπὶ τῆς ἔ[κτης ου ἐπὶ τῆς ἑ[δδόμης).

N. 145 est inscrit sur les deux côtés d'un marbre angulaire. L'S y paraît partout sous la forme la plus ancienne; par conséquent les deux côtés de ce morceau doivent appartenir à la face et au côté droit du marbre, car nous avons vu que l'\(\xi\) a dans le côté gauche la forme la plus récente. La suscription inscrite sur le côté droit de l'angle (N. 145') porte ἐπὶ τῆς δ . . . , qui ne peut être que ἐπὶ τῆς δεκάτης ou ἐπὶ τῆς δωδεκάτης. Mais nous voyons dans N. 162 que l'\(\xi\) a la forme plus moderne dans la 12° ἀρχή; ainsi le côté droit du fragment contient des parties des listes de la 9° et de la 10° ἀρχή.

Les morceaux s. N. 145, 147, 150, qui contiennent des fragmens de suscriptions, et qui appartiennent tous incontestablement à la face de cette même pierre, correspondent donc à la 7°, 8° et 9° άρχή. N. 152, qui appartient aussi à cette face, ainsi qu'il est prouvé par la forme de l'S, laisse la partie inférieure de la pierre en blanc.

N. 154 est aussi un morceau angulaire; la liste inscrite sur le côté gauche commence au milieu de la longueur de la pierre en laissant la partie supérieure en blanc. Elle n'est précédée par aucune suscription. Cette liste a l's ancien. Le côté droit de l'angle a au contraire la forme ε. J'en conclus 1° que ce fragment est celui qui est formé par le côté droit (qui a la forme s) et le revers (qui a la forme ε) de la pierre. 2° Que N. 154 est la continuation de la liste d'une ἀρχή dont le commencement se trouve au bout de la face de la pierre. 3° Que cette ἀρχή est la 9°; car les côtés ne contenant en largeur que deux rubriques, tandisque les faces en contiennent 5, et ici une partie du haut de la pierre ayant été laissée en blanc, il n'y aurait pas de place sur ce côté pour plus de 2 ἀρχαί, et nous avons vu que N. 145', qui appartient à ce même côté, est le commencement de la 10° ἀρχή.

N. 155 est encore un morceau angulaire qui a également la forme \leq sur le côté gauche, et la forme \leq sur le côté droit. Cette circonstance nous fait voir que ce fragment appartient ou à l'angle formé par le côté droit et le revers, ainsi que le précédent, ou à celui formé par le revers de la pierre avec le côté gauche. Il est facile de comprendre l'impossibilité du premier cas. Nous avons vu (N. 145) que le côté droit contenait une partie de la 9° et de la 10° ἀρχαί. Le côté gauche de notre fragment ne peut appartenir à la 9° ἀρχὴ (au côté droit de la pierre), car il contient le mot Σερδυλιεῖς qui est aussi contenu dans N. 154 que nous avons vu appartenir à cette même ἀρχή. Il ne peut non plus appartenir à la 10° ἀρχὴ, car dans ce cas le côté droit de la pierre correspondrait à la partie inférieure du revers ou à la 13° ἀρχή. Mais dans cette 13° ἀρχὴ (N. 165) nous voyons figurer des noms des villes (p. e. Στώλιοι) que nous lisons aussi dans ce fragment. Il doit donc nécessairement appartenir à l'angle du revers et du côté gauche, mais dans ce cas il doit avoir été inscrit à la partie supérieure du revers où l' \leq figurait encore, et faire partie d'une ἀρχὴ antérieure à la 12°, où la forme \leq parait déjà. Il ne nous reste donc d'alternative qu'entre la 11° et la continuation de la 10° ἀρχὴ, qui est commencée sur le côté

droit. Nous penchons pour cette dernière supposition, et nous tirons nos raisons de N. 154' qui doit occuper une partie du revers assez rapprochée du commencement de la pierre, car N. 154, l'autre côté de N. 154', laisse en haut, ainsi que nous l'avons vu, un espace en blanc. Mais N. 154' porte la sorme & il est donc postérieur à N. 155. Si N. 155 appertenait à la 11° à 27 à, il saudrait supposer les listes de toute une à 27 à inscrites sur la pierre avant 154' et rejeter ce N. beaucoup plus loin du commencement de la pierre qu'il ne doit l'être. Il est donc nécessaire de supposer que N. 155 n'est que la continuation de la 10° à 27 à dont une grande partie est inscrite sur le côté droit.

N. 156 présente une particulatité rémarquable: Les mots qui précèdent la suscription ont la forme S, tandisque dans tous ceux qui suivent on remarque la forme S. C'est donc a cette ἀρχή que la forme de cette lettre a changé, et cette ἀρχή est la 11°, car N. 154′ qui a S, appartient à la 11° ἀρχή, la 12° le réjetant trop bas.

N. 159 parait appartenir à la 12° ἀρχή, car en examinant bien les distances on trouvera que les mots qui suivent la suscription doivent appartenir à la seconde rubrique. Or, comme la liste qu'ils composent est celle des villes de l'Hellespont, elle parait être une continuation de la première rubrique de la partie de N. 162 qui appartient à la 12° ἀρχή.

N. 162 contient la sin de la 12° et le commencement de la 13° àpyr. La simple inspection des pierres sussit pour convaincre que N. 165 appartient à la droite de N. 162, ainsi que nous l'avoir placé. Ce qui nous guide à donner à N. 171' la position à droite de N. 165, c'est l'autre sace de ce morceau angulaire, N. 171, qui s'ajuste à N. 170 et 139'.

Le revers de cette pierre doit finir avec la 13° ἀρχή, car le côté gauche, qui vient naturellement après le revers, contient la 14° et la 15° ἀρχή, ainsi que cela est prouvé par les N. 171, 170 et 139', dont l'arrangement et la juxtapposition n'ont pas besoin d'être justifiés.

N. 137 appartient tout naturellement à la 14° ἀρχή, car faisant le côté de N. 137 qui est le commencement de la 4° ἀρχή, il doit précéder N. 139' (la fin de la 14° et le commencement de la 15° ἀρχή qui fait le côté de N. 139, ce dernier contenant la fin de la 4° et le commencement de la 5° ἀρχή. Le côté gauche ne saurait contenir plus de 2 ἀρχαί, et doit par conséquent se terminer avec la 15°.

La première pierre contient donc 15 ἀρχαὶ, et un second marbre doit commencer avec la 16° ἀχλ. N. 181 avec 180, qui en fait partie, doivent appartenir à cette seconde pierre, car ils ne peuvent trouver place dans la première. Ces deux Nos indiquent trois ἀρχαὶ, qui peuvent être la 16°, la 17° et la 18°.

N. 179' est un morceau angulaire. Sur la face on ne lit plus que quelques mots (N. 179) éloignés du bord de la pierre, et qui appartenaient à la 4° rubrique. N. 179' lui-même commence avec la pierre, et par la longueur de la suscription (7 lignes) on voit qu'il appartient à un côté latéral. Les lettres KOΣT.. de la seconde ligne nous font penser qu'il s'agit ici de la 20° ἀρχὴ, car la longueur deslignes que nous pouvons connaître par l. 5 ne permet pas d'ajouter un autre nombre à εἰκοστῆς pour en faire p. e. πρώτης καὶ εἰκοστῆς. Comme le côté latéral commence donc par la yingtième ἀρχὴ, il faut que la face eût contenu aussi la 19°, et nous avons supposé N. 186 appartenir à la suscription de cette ἀρχὴ.

Les N. 189, 190, qui laissent le dessous de la pierre en blanc, doivent terminer la 19° ἀρχ^ή, et ce côté du marbre. N. 192 s'ajuste exactement à la dernière rubrique de N. 181, ainsi qu'on peut le voir, et en fait la suite.

La suscription contenue dans N. 198, ἐπὶ τῆς ἀρχῆς τῆς δε..., doit appartenir à la 22° ἀρχὴ, car elle n'appartient ni à la seconde, δευτ ρας, ni à la dixième, δε(κάτης. Or, comme cette suscription est précédée par une liste, il parait que le revers de marbre II commence par la 21° ἀρχή.

Les fragmens s. N. 202, 204 et 205, 206 et 207, 212, indiquent quatre autres ἀρχαί, et nous mènent jusqu'à la 26° ἀρχή.

N. 217 qui se réunit évidemment avec les N. 218, 219, 220, paraît appartenir comme eux à un côté latéral, et les trois premières lignes qui font partie d'une suscription, commencent le côté de la pierre Le Δ (l. 2) à l'endroit où il figure, paraît appartenir au mot εξδόμης, et indiquer la 27° άρχη.

Les N° 223 et 223' sont inscrits sur la face et sur le côté gauche d'une pierre. N. 224, qui fut trouvé dans les derniers jours de 1843, est le fragment insérieur de N. 223, avec le quel il a la même largeur (0.8m) et la même éprisseur (0,17). Il est haut de 1,15, mais toute sa partie insérieure reste en blanc. Ces deux fragmens ensemble sont une pierre à part. Sa face n'a que trois colonnes au lieu de 5; le côté droit et le revers ne sont point inscrits, et le côté gauche de N. 223 n'a qu'une seule colonne, ce qui pourrait nous porter à croire que la pierre sut sciée dans le sens de sa largeur et de son épaisseur. Les listes qui sont inscrites sur ce marbre paraissent appartenir à une seule àpxi. Si nous admettons qu'il n'y eut pas entre cette pierre et les deux précédentes d'autres listes intermédiaires qui se seraient perdues, il saut voir dans celle-ci la 28° àpxi. En tout cas pouvons-nous affirmer que les fragmens que nous possédons ne peuvent pas appartenir à moins de 28 àpxai.

Ayant aiusi essayé d'expliquer l'arrangement général des principaux de ces fragmens, nous rénonçons à donner les détails trop minutieux des raisons qui nous guidèrent au classement de tous les autres, et mous voulons admettre que nous avons indiféremment distribué teus ceux qui étaient sans suscription dans les ἀρχαὶ, de manière à ce que deux listes contenant les noms des mêmes villes ne se répétassent pas dans la même ἀρχαὶ. Nous n'affirmons cependant pas que quelques uns de ces fragmens n'appartiennent peut-être à des ἀρχαὶ postérieures à la 28°, dont la suscription n'a pas été conservée. Enfin nous avons rélegué à la fin plusieurs fragmens qui n'ont aucun caractère distinctif pour être classés.

La forme \leq s'est conservée, autant que nous pouvons en juger par les documens qui nous restent, jusqu'à la 84° Olympiade. Le n. 73 et 73 b (add. et cor.) du C. I. G. qui est un traité entre les Athéniens et les Erythréens d'Asie, est placé par Bœckh à la 83° ou la 84° Olympiade. C'est la dernière inscription où la forme \leq parait encore, et n. 73, c (add. et corr.) qui est un traité entre les Athéniens et les Hestiéens d'Eubée, et qui appartient, selon le même auteur, à la fin de la 84° Olympiade, a déjà la forme \leq .

D'après ces observations la 11° ἀρχὴ à la quelle nous avons vu la lette \leq changer tout d'un coup de forme, doit tomber sur l'une des années de la 84° Olymp. À la 13° ἀρχὴ (N. 162) nous lisons les mots: HELLENOTAMIA \leq EN \leq A. . Si nous nous rappelons que la 1° année de la 85° Olympiade était celle de l'expédition contre Samos, et que les Hellénotamies suivaient probablement quelquefois les troupes, ainsi que nous l'avons vu dans N. 122, nous pourrons compléter ces mots en Ελληνοταμίας ἐν Σάμφ, et en conclure qu'Ol. 85, 1 était la date de la 13° ἀρχή. De là la 11° ἀρχὴ remonterait à Ol. 84, 3, ce qui repond parfaitement à la remarque précédente sur la disparition de la forme \leq . Ce point fixe donné, si nous supposons pour un instant que la durée de chaque ἀρχὴ était annuelle, nous arrivons avec la 1° ἀρχὴ à Olympiade 82, 1. L'idée que la caisse fut transférée de Délos à Athènes la 4° année de la 79° Olympiade a'est pas fondée sur des preuves si incontestables

(1) pour que nous ne puissions supposer que ce fait eut lieu huit ans plus tard; ou bien même, la caisc une fois établie à Athènes, il a peut-être fallu d'une ou de deux pentétirides avant qu'on en eût réglé le service et qu'on eût établi la cour des trente, composée, ainsi que nous l'avons supposé, des Apodectes, des Logistes et des Euthynes, pour percevoir et enregistrer les impots et pour en publier les listes. Olympiade 82, 1 serait donc, d'après notre calcul, la première année de l'existance de cette autorité de comptables. En descendant de l'autre côté de la 13° à la 28 àpyà, nous arrivons à Ol. 88, 4, c'est à dire à 4 ans après la mort de Périclés (2). Si même le nombre de 28 années que nous avons obtenues par la manière dont nous avons arrangé les fragmens que nous possédons n'est pas éxactement juste, toujours est-il certain qu'il ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité, et l'on peut généralement affirmer que ces inscriptions (celles d'entre elles au moins qui nous sont parvenues) n'arrivent pas jusqu'à l'époque de la défection générale des alliés d'Athènes après le désastre de Sicile (Ol. 92, 2), mais qu'elles s'arrètent peu après la mort de Périclés.

Cette interruption de la publication des listes peut provenir d'abord de l'irrégularité dans la perception de l'impôt, lorsque les alliés empêchés ou plutôt encourragés par la guerre ne venaient plus comme autrefois payer eux-mêmes leur tribut aux fêtes de Bacchus, et qu'Athènes se voyait obligée d'envoyer des expéditions navales pour ramasser de l'argent. Mais nous pouvons aussi l'attribuer à l'insatiabilité des Démagogues d'Athènes qui ont succédé à Périclés, et qui haussaient à l'envie ces tributs jusqu'à les décupler (3). On conçoit bien que le désordre qui devait en résulter dans les perceptions, qui étaient alors le plus souvent forcées (4), et la mutabilité de leur taux ne permettait plus à la cour des comptables d'en dresser des listes régulières, et de les publier sur du marbre.

Nous avons vu que les suscriptions qui précèdent chacune de ces listes ne sont pas partout conçues dans les mêmes termes. Mais la plus part sont conformes à N. 145': a Sous telle magistrature, pendant la quelle un tel était le secrétaire des trente. Don y distingue donc les années par l'ordre de magistrature des trente comptables, et par les noms de leurs secrétaires. La suscription de la 1° àppà s'écarte de cette forme. Dans l. 1 il y est fait mention des hellénotamies et de leur secrétaire; l. 2 parle de la cour des trente; le verbe dont on voit une partie, ... εφάνθη, se rapporte peut-être au premier établissement de cette magistrature; enfin l. 3 contenait le nom de l'Archonte éponyme, parcequ'on ne pouvait sans doute assez préciser l'année où une magistrature nouvellement établie parait dans les actes publics. Le nom de l'Archonte, si l'année de la 1° ἀρχὴ est bien Ol. 82, 1, doit être Καιρεφάνης. Le M qui suit à Αθηναίοις appartient à un mot dont nous ne savons pas rendre compte, à moins que ce ne soit Αθηναίοις μὲν Χαιρεφάνους, Δηλίοις δὲ. . . , si pour ne pas brusquer la susceptibilité des alliés et pour entretenir leur erreur, les Athétiens continuaient encore à mentionner la eaisse des tributs comme appartenant à Délos, et inscrivaient pour cette raison à la tête de ces listes l'archonte de Délos à côté de celui d'Athènes.

Le secrétaire de la 3° ἀρχὴ (Ol. 82, 3) s'appelait Διότιμος. Celui de la 4° · · · λῆς. Celui de la 8° était natif du bourg Halimuse. Le nom du secrétaire de la 10 ἀρχὴ était Διογένης. Celui de la 11° ἀρχὴ se nommait Μενέτ · · , et était, d'après l'arrangement que nous avons adopté, du bourg Lamptra (voyez p. 39). Le secrétaire de la 12 ἀρχὴ s'appelait Σοφιάδης.

⁽¹⁾ Just, III, 6. Dodw. ann. de Thuc.
(2) Επεδίω δὶ (Περικλής τῷ πολέμφ) δύω έτη καὶ Εξ μῆνας. Schol, Arist. Chev. 562. — Mort ἐπὶ ἄρχοντος Επαμείνονος (Ol. 87, 4).
Athén. V. — (3) Plut. Arist. 24. — (4) Andoc. c. Alcib.

La suscription de la 13° apyà (N. 162 et 165) est précédée par la ligne :

Σάτυρος Λευκονοεύς ξυνεγραμμάτευε. Σοφοκλής Κολοφώνιος Ελληνοταμίας.

Je crois que ces mots appartiennent à la fin de la 12° et non pas au commencement de la 13° άρχή; que par conséquent Satyros de Leuconoé (v. p 146) était le collègue (συγγραμματεύς) de Sophiadés, et que Sophoclés de Colophon (1) était hellénotamie de la 12° άρχη ou d'Ol. 84, 4.

Le nom du secrétaire de la 13° ἀρχή (Ol. 85, 3) était . . . κιδεὺς (peut-être Χαλκιδεὺς) de Mélite. Celui de l'Hellénotamie qui parait avoir suivi l'expédition de Samos, chargé peut-être des fonctions de payeur, parait avoir été Ελευσίνιος d'Icare (v. p. 89). Le nom du συγγραμματεὺς figure ici à la tête de la liste. Il était aussi du bourg Leuconoé, et il est bien possible que c'eût été ce même Satyros qui avait rempli ces fonctions l'année précédente.

Le secrétaire de la 15e ἀρχὰ (Ol. 85, 3) était Archestratos Hyræen, d'un bourg qui nous est inconnu. L'Hellénotamie de cette année était ylos d'Eleusis.

Le secrétaire de la 17e ἀρχή était du bourg Αχάρναι.

La suscription de la 18e ἀρχὴ (N. 181) nous laisse dans le doute. Nous ne pouvons dire le quel des deux noms, . . κος ἐκ Κεραμέων ou . . αχος Χαριδήμου Ξυπεταιών (du bourg Ξυπέτη situé non loin du Pirée (2)) était le secrétaire ou l'hellénotamie. Nous ne pouvons non plus dire qui était Χαροκλῆς, car un archonte éponyme de ce nom n'est pas dans la liste de cette époque.

Le secrétaire de la 20° ἀρχὴ (εἰ]κοστ[ῆς, N. 179') se nommait. φιλη. Dans. EKTO. de ligne 4 de N. 173' on doit peut être reconnaitre ἀποδεκτῶν καὶ παρέδρων ου καὶ λογιστῶν, une manière plus explicite pour désigner la cour des trente. Si les lignes de cette suscription ont la longueur que nous leur avons attribuée, il faut le nombre de 14 lettres à l. 6, c'est pourquoi nous avons écrit Ἑλληνοταμιῶν δὲ Διονύσιος, d'après quoi Dionyse serait le secrétaire des hellénotamies, s'il n'est pas l'hellénotamie lui-même.

Le secrétaire de la 22e ἀρχή était Τεῦκρ . . . , (peut être Τεῦκρος).

Celui de la 24° ἀρχλ était du bourg d'Halæ Æxonides, un bourg situé à l'Est du Phalère.

Le secrétaire de la 25° άρχη était Στρόμ . . . (peut être Στρόμδιχος ου Στρομδιχίδης).

Dans N. 223 que nous attribuons à la 28° ἀρχὴ, on voit trois noms propres qui occupent trois lignes, mais on ne saurait dire à quels magistrats ils appartiennent. Le premier est...ππος (peut-être Φίλιππος) du bourg Phylé, situé sur le mont Parnés; l'autre est du bourg Anagyrous, situé sur la côte au midi du mont Hymète, à l'endroit occupé aujourd'hui par le village Vari (3). Le troisième enfin est du bourg Sphettos, situé à l'Est du mont Hymète (4).

Les listes elles-mêmes sont généralement incomplètes. Mais les fragmens que nous en possèdons nous permettent de juger que les noms des villes n'y suivent pas un ordre uniforme, que souvent ceux qui figurent dans une liste disparaissent dans la suivante, et que les chiffres qui les accompagnent ne sont pas toujours les mêmes pour la même ville.

Dans quelques listes (N. 134', 166', 139', 181, 181', ect.), on voit quelques noms des villes deux fois répétés, et à la seconde reprise, ils sont accompagnés des mots ἐπιφοράς. Ce mot signifie un supplément de solde, et par conséquent aussi des tributs dont on payait les soldats. (Voyez Thuc. VI, 31. — Diod. Sic. XVII, 95).

⁽t) Etait-ce un étranger de la ville de Colophon en Asie-Mineure, ayant reçu le droit de cité à Athènes, ou bien existait-il un bourg de ce nom en Attique?

(2) Poll. VI, 14. ___ Et. de Byz. s. Exekidat. ___ (3) Chandler, Travels, e. 31. __ (4) Leake, die Dem. v. Att. Ub. v. Müll p. 17.

Les suscriptions a Πόλεις αὐται φόρον ταξάμεναι » (N. 181) ou a Πόλεις αὐται ταξάμεναι » (N. 221 a ces villes ont été imposées », se rapportent apparemment à des villes qui ne comptaient pas parm les alliés tributaires, et qui étaient accidentellement imposées par les Athéniens peut être à des époques où ils y envoyaient des expéditions.

Les N. 123 et 124 combinés nous donnents N. 192, qui est « Πόλεις &ς [οί] ίδιῶται ἐν[έγρα]ψαν φόρο φέρειν » et se rapporte probablement à des villes qui furent taxées non pas par Athènes ou par un arrêté du sénat et du peuple, mais par les généraux ἀργυρολόγοι. N. 227 parait avoir le même sens.

Les deux suscriptions de N. 223' sont mutilées vers la gauche. Le premier α Πόλεις αΐδε άρχαις... εδ]οσαν τὸν φόρον » se rapporte à des villes qui ont payé leur tribut immédiatement aux autorités financières. Ce qui manque de la seconde ligne nous aurait éclairé sur le vrai sens de cette suscription.

La seconde suscription parait être α Αίδε πόλεις κατά [τ]ελοῦτι τὸν φόρον »; ces villes paient leur tribut par, et semble se rapporter à un mode particulièr ou à un espace de temps différent, d'après le quel ces villes payaient leur tribut.

La suscription de N. 224 paraît être: Αἴδε τῶν πόλεων αὐτε(πάγγελτοι) τὰν ἀπαρχὰν ἀπαγάγον(το). Ces villes ont payé leur tribut de leur propre mouvement, c'est-à dire sans y être contraintes par les ἀργυρολόγοι. ἀπαρχὰ, les prémices de la terre, signifie aussi souvent chez les anciens le tribut (1). ἀπάγω était une expression usitée pour dire payer ce qu'en doit, payer le tribut (2). La suscription de N. 222 est trop mutilée pour admettre aucune conjecture.

Avant de décider la question si les chiffres représentent le tribut pour tout un an ou pour un moindre espace de temps qui varie ou qui est partout la même, nous donnons une liste complète de toutes les villes dont les noms sont contenus dans ces inscriptions avec les sommes qui les accompagnent. Plusieurs de ces villes, ainsi qu'on l'a vu plus haut, sont citées par Thucydide comme soumises à la domination d'Athènes. Nous apprenons par ces listes les noms de plusieurs autres qui étaient dans la même catégorie. Enfin elles nous offrent aussi des noms sur les quels les anciens auteurs se taisent entièrement. Il nous a certainement été impossible de fixer la position exacte de celles-ci ; mais souvent la place qu'elles occupent dans ces listes au milieu d'antres villes dont la position est connue, souvent aussi les suscriptions qui subdivisent quelques unes de ces listes en désignant les provinces dont provenaient les tributs, nous ont guidés pour la déterminer d'une manière générale. Quelquesois cependant cette ressource nous a manqué, et nous comptons dans ces listes plusieurs villes, dont nous ne pouvons pas fixer la situation d'une manière positive. La carte que nous annéxons ici (Pl. VI) représente la domination d'Athènes avant le désastre de Sicile. Nous n'y avons compris que les noms contenus dans nos inscriptions. On y peut voir d'un coup d'œil que cette cité puissante prélevait des tributs sur toutes les villes maritimes situées à l'Est de l'Attique, et qui par conséquent ne pouvaient être désendues par la puissance de Sparte: Sur l'Eubée, les îles de la mer Egée et les Sporades, sur les côtes de Macédoine et de Thrace, jusqu'au Pont-Euxin, sur la Propontide et l'Hellespont, enfin sur toute la côte de l'Asie Mineure jusqu'à Phasélis et Hydros, villes situées sur les confins de la Pamphylie. Nous y avons indiqué en lettres italiques toutes les villes dont nous ne pouvions fixer la position exacte dans la province à la quelle nous savions ou nous supposions qu'elles appartenaient. Nous avons au contraire dressé une liste

à part de toutes celles dont nous ne pouvions nullement déterminer la province.

⁽¹⁾ Σιρακουσίοι; δε και από δαρδάρων τινών απαρχ ή εισφέρεται. Thuc. VI, 20. -- (2)Τοι δασμόν απάγει. Χέπ. Cyr. P. II, 4, 6.

LISTES DES VILLES TRIBUTAIRES D'ATHÈNES, QUI SONT MENTIONÉES DANS CES INSCRIPTIONS.

N. B. Les nombres en drachmes et oboles indiquent le tribut payé par chaque ville pendant chaque année; les chiffres enclavés entre deux paranthèses sont ceux du No de l'inscription.

ΑΒΑΗΡΙΤΑΙ. Αδδηρα, πολεις δύω, ή μεν Θράκης . . 5 πολίτης Αδδηρίτης (Εt. Βyz). — Τήτει . . οίχοντο πλέοντες ἐπὶ τῆς Θράκης καὶ ἐνταῦθα ἔκτισαν πόλιν Αδδηρα (Herod. I). — Strab. VII. Cette ville d'origine Ionienne était située à l'embouchure orientale de Nessus. HAB . . ΤΑΙ (Ν. 131) 1285 Dr. ΗΑΒΔΕΡΙΤΑΙ (Ν. 134) 1500 Dr. ΑΒ . . . (Ν. 143) . . , 3 Ob. ΗΑΒΔΕΡΙΤΑΙ (Ν. 145). ΗΑΒ . . . (Ν. 153) 1500 Dr. . . ΔΕΡΙΤΑΙ (Ν. 158) . . . ΙΤΑΙ (Ν. 179). ΗΑΒΔΕΡΙΤΑΙ (Ν. 181) 1000 Dr. ΑΒΔΕΡΙΤΑΙ (Ν. 202). 1000 Dr. ΗΑ . . . (Ν. 214) 1400. ΗΑΒΔΕΡΙΤΑΙ (Ν. 221) 1500 . . ΒΔΕΡΙΤΑΙ (Ν. 223).

ΑΒΥΔΗΝΟί. Αδυδοι, τρεῖς πόλεις ή κκθ' Ελλήσποντον, τῶν Μιλποίων ἄποικος... Το ἰθνικόν Αδυδηνός. (Εt. Βyz.) — Εφ' Ελλήσποντον Αδυδον ἀποστήσων. Εἰσὶ δι Μιλησίων ἄποικοι (Thue. VIII, 63).—Str. 587, d. eet. (N. 142). (N. 134')... 10 Dr. 4 Ob. (N. 159)... 22 Dr. 2½ Ob. (N. 162)... 200. (N. 135') 400. (N. 166') 400. (N. 176). (N. 181). (N. 181). (N. 187). (N. 189)... 305 Dr. 1½ Ob. (N. 223') (N. 244).

ΑΓΟΡΑΣ (ἀπ'). Χεξβονασίται. Και πό, ις εν μέσφ (τῆς Χεββονήσου) ἢ όνομα Αγορά. (Seyl.) — Αγορά, πόλις εν Χεββοννήσων ὁ εἰκετῆς Αγοραζός (Ει. Β.) (Ν. 181) . . . , 20b. (Ν. 196') 100 Dr.

AZΕΙΟΙ. Αζειώται, εθνος Τρωάδις, ως Ελλάνικος εν τεις περί Λυδίαν λέγει. Ετικε δε το πρωτότυπον Αζεια είναι . . Αέγονται δε καὶ Αζεικί (Εt. Β) Nous voyons par N. 147 que ce même nom s'écrit aussi Αζειείς. Le ζ est quelquefois doublé. AIΕΙΟΙ Ν. 138) 6 Dr. 4 Ob. . . . IΕΙΕΙς (Ν. 147). Αζειώται (Ν. 181'). ΑΙΙΕ . . (Ν. 185). ΑΙ (202) 6 Dr. 4 Ob.

ΑΙΓΙΝΉΤΑΙ. Αξγιναι τρείς . · · · νπορς μία των, Κυκλάδων. ὁ πολίτης Λίγινεὺς , ὡς Στράδων· ὡς εἰ πολλοὶ Αίγμνῆται (Ει. Β.). — Str. 124, h. ect. (N. 131) 3000 Dr. — (136) 3000 Dr. — (145) — (139') . · · 2000 Dr. — (189) 3000 Dr.

AINEÁTAI. Αἴνεια, τόπος Θ;άκης, ἀπό Λίνείου. Τὸ εθνικόν Αίνειεὺς, δ καὶ παράσημόν έστιν, ὅτι μὴ ἐνδεῖ μιἔ συλλαδή τοῦ πρωτοτύπου
. . . ἔστι καὶ Αἰνειάτης. (Ει. Β.) — Dion. Halic. I — Str. VII. — Αἴνεια, Ἑλληνὶς (πόλις Μακεδονίας). (Seyl.) (Ν. 167).— (181)

300 Dr. — (181) — (195) 300. — (215) 300. — (186'.) — (223).

AÎNIOI. Αΐνες, πόλις Θράκης, Αφινθος καλουμένη. Στράδων ζ΄, α εν δε τή εκδολή τοῦ "Εδρου, διστόμου δντις, πόλις Αΐνος και κτίσμα Κυμαίων.». Το εθνικόν Αΐνιος . . ο ε τω γ άρ άν αγράφε ται εν το ες πίναξι. (Εt. Β.) — Θς άρ Αἴνοθεν ελκλούθει (Hom. II. IV. 526.) — Αῖνιοι ὑποτελεῖς (Αθηναίων) Thue. VII, 57. Cette ville qui porte aujourd'hui le même nom, était d'origine Éolienne. Mais Buides lui donne aussi une origine Athénienne, en prétendant qu'elle fut d'abord peuplée par les Athéniens qui se fixèrent aussi à Alopéconnèse, et que la colonnie de Cumes vint plus tard se joindre à eux. (Suid. s. Αλωπεκόννησος). (Ν. 134)..100 Dr. — (Ν. 145) 1200 Dr. — (135') 1000 — (199) 1000 — (215) 1000.

AΙΟΛΙΤΑΙ. Αἰσλιον, τῆ; Θράκης Χιζρυννίσου πολις. Το εθνικόν Αἰσλιος. · και Αἰσλήτος. (Εt. B.) Cette ville était, ainsi que son nom l'indique, une colonnie Éolienne, fondée par les habitans de Cume ou par ceux de Lesbos. (Raoul-Rochette, Colon. - Gr. HI, 132). (N. 181) 8 Dr. 2 Ob. — (221) 8 Dr. 2 Ob.

AIPAÎOI. Αἰραὶ , πόλις Μακεδονίας. Το ἐθνικὸν . . . της Μακεδονίας Αἰραῖος (Ει. Β). (Ν. 133) 300 Dr. (151) — (154).

Dans les Nos suivans il parait qu'on a écrit Aiραΐοι pour Éραΐοι, d'Éραὶ, une ville de l'Asie-Mineure. Oi δὶ Χἴοι . . . Αίθεδον ἀπίστησαν καὶ αὖθις Εράς. (Thue. VIII, 19). Πρὶν δὲ ὶλθεῖν ἐπὶ τὰς ἐρυθρὰς, πρῶτον μὲν Γέραι πολίχνιον, εἶτα Τήῖον. (Str. XIV, 644 c.); ου bien pour Αραΐοι, d'Arm; Αραὶ, Ἰωνίας νῆσοι τρεῖ; Τὸ ἐθνικὸν Αραΐος (Εt. Β). — Αραΐαι νῆσοι (Eust. II. v. 411). Elles étaient situées entre Syme et Cnide (Athénée, VI, 262). (N. 139) — (154) — (166') 100. — (174). — (182). — ΑΙΡΕΕΣ (162) 100.

ΑΙΣΣΙΟΙ. Αίσα, πόλι: Θράκης, προσεχής τη Παλλήνη Αίσαιος (Ε. Β.). ΗΑΙΕΕΙΟΙ (Ν. 142). — ΑΙΕΑ (192).

ΑΙΣΝΝΙΟΙ. Αίσων, πολις Θεσσαλίας. Το έθνικον Αισώνιος. (Εε. Β). - Αισονίς (?) πολις της Μαγνησίας. . . . ώς και Πίνδαρός φησε

24: Φερικύδης (Comm. d'Apoll. Rhod.) AlξONIOI (N. 166'). — (188) 16 Dr., 4 Ob. — (221). — AlξONEξ (215) 25 Dr. — (224) 101, 4?

ΑΚΑΝΘΙΟΙ. Ακανθος, πόλις Θράκης... υπέρ τον Αθω (Εt. Β.) — Πόλις ἐν τῷ Σιγριτικῷ κόλπῳ ἐστι παράλιος, πλησίον τῆς τοῦ Ξερξου διόρυχος (Str. VII). Ville de Macédoine (Pline, IV, 10. — Cosmogr. Géogr. III, 13. — Scyl.) — ἐπὶ Ακανθον τῶν Ανδρίων ἀποικίαν (Thuc. IV, 84). V. Plut. Quest. Gree. t. II. Cette ville était donc une colonie Ionienne d'Athènes, comme Andros sa metropole. (V. Hérod. VIII, 46, 48. — Thuc. VII, 57.) (N. 163). — (167) — (181). — (198) 300. — (202) 300. — (206) 300. — (223) 300.

λ ΑΩΙΙΕΚΟΝΝΉΣΙΟΙ. λλωπικόννησος, πόλις Έλλησποντίας Χεξόρνήσου. Το ίθνικον λλωπικοννήσιος (Ει. Β). Cette ville fut peuplée par une colonie Athénienne (M. Etymol.) (N-134) 54 Dr. — (176). . . (181) . . . 2 Dr., 2 Ob. — (223') 22 Dr.

AMÓPΓΙΟΙ. Αμοργός, νῆσος, μία τῶν Κυκλάδων (Et. B). Cette île fut peuplée par les Naxiens (Schol. ad. Dionys. Perieges. ad. v. 526, Hudson, t. IV, p. 37), qui étaient eux-mêmes des colons d'Athènes. (Ib. et Elien. Hist. var. VIII, 5). Elle porte aujourd'hui le même nom. — (221) 100 Dr. — (181) 100 Dr.

ÀMYNANAEIE. Cette ville qui ne figure qu'une seule fois dans ces listes, parait appartenir à la Carie, à en juger par la place qu'elle occupe au milieu des villes de cette province. (N. 135) 50 Dr., 4 Ob.

ANAΦAÎOI. Ανάφη, νῆσος μία τῶν Σποςάδων, πλησίον Θήρας. Αναφαΐος το εθνικόν (Et. B.). Habitee par des Doriens, ainsi que le prouve le langage de ses inscriptions. Elle porte encore aujourd'hui le même nom (N. 219) 1000 Dr.

ÄΝΔΡΙΟΙ. Ανδρος, νῆσος μία τῶν Κυκλάδων (Εt. B). Porte aujourd'hui le même nom. Ses habitans étaient originaires d'Athènes (Hérod. VIII, 46, 48. — Thuc. VII, 57). Une nouvelle colonie y est envoyée par Periclés (Plut. Per. 11). (N. 134)..600 Dr. (139) 1200. (157). 600 Dr. (217) 15 Tal.

ΑΠ . . ΙΤΑΙ, . . . ΩΝ pout-être Απολλωνίται Χαλκιδίων. Εἶτα Φάγρις, Γαληψός, Απολλωνία, πᾶσαι πόλεις. (Str. Excerpt. VII, 331, b.) (181) 100.

ΑΡΓΊΛΙΟΙ. Αργιλος, πότις Θράκης, ὡς Θευκυδίδης ὁγδόη (1. πέμπτη). . Αργιλος ἡ πρὸς τῷ Στρύμονι ποταμῷ πόλις. Οἱ πολίτει Αργίλιοι (Εt. Β) — ὡς δἱ ἀπὸ τοῦ Στρύμονος ἐπορεύετο ὁ στρατὸς, ἐνταῦθα πρὸς ἡλίου δυομένου ἐστὶν αἰγιαλὸς, ἐν τῷ εἰκημένην Αργιλον πόλιν 'Ελλάδα παρεξγίε (Her. VII). — Εἰσὶ δὶ οἱ Αργίλιοι Ανδρίων ἄποικοι (Thue. IV, 103). Ils étaient par consèquent des colons d'Athènes. (V. Ανδριοι). (N. 133) 1500 Dr. — (163) — (167) — (135') — (166') — (198) 100. — (198) 100. — (202) 16 Dr., 4 Ob. — (215). — (221) . . , 4 Ob.

APIEBAÏOI. Αρίσδη, πόλις Τρωάδος, Μιτυληναίων ἄποικος . . . κείται μεταξύ Περκώτης καὶ Αδύδου. Τὸ ἐθνικὸν Αρισδαϊες (Ει, Β). - Καὶ Σηστὸν καὶ Αδυδον είχον καὶ δίαν Αρίσδην. > (Hom. II. B. 835). Cette ville pélagique était, d'après le témognage d'Etienne, habitée par des Éoliens. (V. aussi Eust. ad. II. M. v. 686). Du temps de Strabon elle n'était plus qu'un bourg de peu d'importance. (Str. XIII). (N. 185) -- (199').

ÀΡΚΕΣΕΙΑ. Ce n'est pas Àρκεσίνη, l'une des trois villes d'Amorgos (Et. B. — Ptol. V, 2.), mais bien l'une des quatre villes de l'île de Carpathos. Τετράπολις δ' ὑπῆρξεν (ἡ Κάρπαθος) (Et. B). Nous pensons pouvoir rétablir les noms des 4 villes de Carpathos de la manière suivante: Κάρπαθος, Àρκεσεία, Νίσυρος (τετράπολις δ' ὑπῆρξεν [ἡ Κάρπαθος] . . μία δὶ τῶν πόλεων ἐκαλεῖτο Νίσυρος. Str. X), ἐτεοκάρπαθος. (V. plus bas ce mot). ΚΑΡΓΑΘΙΟ[N]ΑΡΚΕξΕΙΑ (N. 137') 16 Dr., 4 Ob. — [ΚΑΡΓ]ΑΘΟΑΡΚΕξΕΙΑ] (161). Le premier de ces passages nous side à lire le second. Les deux mots y sont écrits sur deux lignes, et le chiffre est placé au milieu de ces lignes, de manière à correspondre à tout les deux, et à indiquer que les deux mots appartiennent au nom d'une seule ville. Dans le second passage les deux mots sont placés sur une même ligne. Cette île était habitée par des Doriens d'Argos (Diod. V, 54).

APAIΣΣΟΣ. Cette vilte, par la place qu'elle occupe dans ces listes, parait appartenir à la Carie (N. 206).

ΑΡΠΑΓΙΑΝΟΙ ει ΑΡΠάΓΙΟΙ. Αρπάγια, οὐδετέρως, τόπος περί Κύζικον. Οἱ οἰκήτορες Αρπαγιανοί (Ει. Β). — Εν δὲ τῷ μεθορίε τῷς Κυζικηνῆς καὶ τῆς Πριαπηνῆς ἔστι τὰ Αρπαγεῖα τόπος (Str. XIII.) — Επέπλεον ἐπὶ Κύζικον, καὶ κατιδόντες κατὰ Αρπάγιον καὶ Πρίαπον τὰς ἀπὸ Βυζαντίου ναῦς (Thue. VIII, 107). — Χαλκιδεῖς . . . τόπον δεικνύοντες, Αρπάγιον καλούσι (Athen. XIII, 601). ΗΑ]ΡΓΑ-ΛΙΑΝΟΙ (159) — (162) 5 Dr. — (166') 5 Dr. — (181) — (200) 5 Dr. — ΗΑΡΓΑΛΙΟΙ (155').

ΑΡΤΑΚΗΝΟὶ. Αρτάκη, πολις Φρυγίας, ἄποικος Μελησίων. Δημήτριες δε νησίον εξναί φησε, καὶ Τιμοσθένης λέγων, ε Αρτάκης τοῦτο μεν όρος έστι Κυζικηνής, τοῦτο δε νησίον έστι, ἀπό γῆς ἀπέχον στάδιον. Κατά τοῦτο λιμήν ὑπάρχει Εαθύς ναυσίν ὀκτώ ὑπό τῷ ἀγκῶνι, δν ποιεί τὸ όρος έχεσθαι τοῦ αίγισλοῦ. » Τὸ ἐθνικὸν Αρτακηνός. Σοφοκλής δε καὶ Αρτακεύς εἶπε·

• Ті шеллет Артакей те жай Перкытии; э-

καὶ Αρτάκιος είπε Δημοσθένης, εν έννάτω Βιθυνιακών.

- νήσσατο δ' Αρτακίσιουν ἐφίστιες αἰγιαλείσιν. • (Εt. Β). — Εν δὶ τῷ Κυζικηνῷ νήσω, Αρτάκην, Κύζικον (Str. XIV). — Cette ville était donc Ionienne. (V. Schol. Apol. Rhod. I, v. 955). (N. 135) 33 Dr., 2 Ob. — (162) 33 Dr., 2 Ob. — (162) 33 Dr., 2 Ob. — (162) 33 Dr., 2 Ob. — (172) — (181) 33 Dr., 2 Ob. — (213) 83 Dr., 2 Ob.

ΑΣΣΗΡΙΤΑΙ. Ασσηρα, εὐδετέρως, πόλις Χαλκιδέων. Τὸ ἐθνικὸν Ασσηρίτης (Ει. Β). — (Arist. Hist. anim. III, 12). Cette ville fondée par les Chalcidéens, tirait donc de seconde main son origine d'Athènes. (N. 131)..200 Dr. (avec ὀλύνθιοι et Σκαδλαΐοι). — (134) 40 Dr. — (155) 200 Dr. — (167)... (181) 50 Dr. — (198)... 20. — (210) — (221) 50.

ΑΣΤΑΚΗΝΟὶ. Αστακες, πόλις Βιθυνίας. Το εθνικὸν Αστακηνός. (Εt. Β). — Ην δ' εν αὐτῷ τῷ κόλπῳ καὶ Αστακες, Μεγαρέων κτίσμα καὶ Αθηναίων, καὶ μετὰ ταῦτα Δαιδαλουῦ, ἀφ' ἦς καὶ ὁ κόλπος ἀνεμάσθη. Κατεσκάφη δ' ὑπὸ Αυσιμάζευ. Τὰς δ' εἰκήτορας μετήγαγεν εἰς Νικομήδειαν ὁ κτίσας αὐτήν (Str. XII). — Νικομήδειαν ὁ βασιλιὸς Αστακον ἐπικτίσας, Νικομήδειαν ἀνόμασε. (Eusèbe). — Εχει δὶ πόλεις ἐπισήμους τοσαύτας πρώτην μὲν Νικομήδειαν . . . τετάρτην Αστακον. (Const. Porphyr.). — βασιλέως Νικομήδειαν . . . Απὸ τούτου δὲ καὶ τῷ μεγίστη τῶν ἐν Βιθυνεία πόλεων μετειδλήθη τὸ ὄνιμα Αστακῷ τὰ πρὸ τούτου καλουμένη. (Paus. V, 12). Malgré le témoignage de Pausanias et d'Eusèbe il parait cependant que Nicomédie n'occupait pas l'emplacement de l'ancienne Astacus (V. Phot. p. 722. — R. Rochette, III, 234). (Ν. 133) 150. — (134) 16 Dr., 4 Ob. — (135) 100 Dr. — (145) 550 Dr. ΑΣΤΤΠΑΛΑΙΕΊΣ. Αστυπάλαια, νῆσος μία τῶν Κυκλάδων. Εκαλείτο δὲ Πόρὸς, Καρῶν κατεχόντων, εἴτα Πυλαία, εἴτα τῶν Θεῶν τρὶπεζα διὰ τὸ ἀνθηρὸν αὐτῆς . . . Τὸ ἐθνικὸν Αστυπαλαιεύς καὶ Αστυπαλαίτης (Εt. Β). — (Ptol. V, 2). Ἡ μὲν εδν Αστυπάλαια ἱκανῶς ἐστι πελαγία, πολιν ἔχουσα. Str. Χ, 392. — Εν τῷ πόρῳ δὲ κειμίνη τῷ Κρητικοῷ ἀποικός ἐστιν Αστυπάλαια Μεγαρίων νῆσος Πιλαγία. Seymn. v. 549. — Αστυπάλη (Seyl.) — Αστυπαλαία (Εt. Μ.) (Ptol. V, 2.) Cette île était en partie peuplée par les Ioniens. (V. R. Roch. If, 227). Elle porte aujourdhui le même nom, Αστυπαλαιά. (Ν. 161). — (1374) 150 Dr. — (173). — (182).

ΑΣΤΥΡΗΝΟΙ ΜΥΣΟΙ. Αστυρα πόλις Μυσίας εὐθετέρως, πεὸς τῆ Τρωάδι. Λέγεται καὶ ἐνικος Αστυρον. (Ετ. Β). — Υπέρκειται δὲ τὰς τῶν Αδυδηνῶν χώρας ἐν τῆ Τρωάδι τὰ Αστυρα, ἄ νῦν μὲν Αδυδηνῶν ἐστι κατεσκαμμένη πόλις, πρότερον δὲ ἦν καθ' ἐαυτὸ, χρυσία ἔχοντα, ἄ νῦν σπάνιά ἐστιν, ἐξανηλωμένα (Str. XIII). (Ν. 155')...1 Dr., 4 Ob. — (183) 8 Dr., 2 Ob. — (139') 8, 2.

ΑΫ́ΑΙΆΤΑΙ ΚΆΡΕΣ. Εἰσίν Αὐλαί καὶ Αυκίας χωρίον . . . εἰ οἰκεῦντες Αὐλεῶται (Εt. Β). (131) 7.. Dr. — (145) 8 Dr., 2 Ob. — (165) 8 Dr., 2 Ob. — (137') 8 Dr., 2 Ob. Αὐλεῆται (139) 8 Dr., 2 Ob. — (160) — (207) — (215).

ΑΦΥΤΑΙΟΙ. Αφύτη ἢ Αφυτις, πόλις πρὸς τῆ Παλλήνη Θράκης. Ο πολίτης Αφυταϊος. Θευκυδίδης, ά. • ἐξ Αφύτιος ὁρμώμενος. (Εξ. Β) — δς ἀφικόμενος ἐς τὴν Παλλήνην, καὶ ἐξ Αφύτιος ὁρμώμενος, προσήγαγε τῆ Ποτειδεία τὸν στρατόν (Thue. I). Cette ville était une colonie des Eretriens, qui étaient eux-mêmes des colons d'Athènes (Hérod. VII, 122. — Str. VII. — Mél. II, 2. — Soyl. Peripl. I). (N. 135). 100 Dr. — (137) 300 Dr. — (158). — (159) 100, — (165). — (135') 100 Dr. — (166'). — (181) 100 Dr. — (198). — (202) 300.

BAPTYAILIS. Βάργολα, οὐδετέρως, πόλις Καρίας, Αν Ανδανον εί Κάρες φασίν, Αχιλλέως ατίσμα λέγεντες· ἔστι πλησίον Ἰάσου καὶ Μύνδου· έξ αὐτεῦ ὁ πολίτης Βαργολιάτης (Εt. Β). — Εἴτ' εὐθὺς Μύνδος. . . καὶ μετὰ ταύτην Βαργολία, καὶ αὕτη πόλις (Str. XIV). Cette ville, qui porte le nom d'un des compagnons de Bellerophon, semble être ainsi que plusieurs autres villes de Carie, une colonie des Éoliens de Corinthe (R. Rhoch. II, 192). Une ville moderne du nom de Βαρίλια, qui conserve des restes d'antiquité occupe probablement l'emplacement de l'ancienne Bargylie. (N. 134) 16 Dr., 4 Ob. — (155) — (167) 17 Dr., 4 Ob. — (206) . . , 4 Ob. — (210) . . , 1 Ob.

ΒΕΛΒΙΝΑ. Πόλις Αακωνική, Παυσανίας ὀγδόφ. Αρτεμίδωρος νήσον αὐτήν φησί. Τὸ ἐθνικὸν Βελβινίτης (Εt. Β).—Αέγουσι μὲν δή οἱ Αρκάδες την Βε λε μίναν τῆς σφετέρας οὕσαν τὸ ἀρχαῖον, ἀποτέμεσθαι Λακεδαιμονίους (Paus. VIII). — Etienne parait avoir confondu l'île Βέκδινα avec la ville de Laconie Βελεμίνα. — Σούνιον . . . κατὰ δὲ τοῦτο ἐστι νήσος Βέλδινα, καὶ πόλις τούτου τοῦ κολπου (Scyl.) (Str. VIII, 375 c). (N. 219) 300 Dr.

BEPΓΑΙΟΙ. Βέργη, πέλις Θράκης, προς τη Χερροννήσω. Το έθνωλυ Βεργαϊος (Ετ. Β): — Cette ville, si c'est la même qu'Etienne appelle ailleurs Βεργέπολις, était une colonie d'Abdère. (Voy.) — Ptol. (III, 13) la place parmi les villes méditerranées des Odomants ou de la Macédoine Edonide. (N. 138) 48 Dr. — (134')... 2 Dr. — (181) 52 Dr. — (221)... 1 Dr.

BEPTEIX. Dans le catalogue d'Etienne de Byzance cette forme de gentilé ne se treuve point. Cependant trois noms de villes en approchent : Βέρκς, πολις Θράκης, ίθνικὸν Βιρύσιος. — Βέρεια, πολις Μακεδονίας, τὸ ἐθνικὸν Βερειαϊος. — Βερύσιος,

Τρωϊκή πόλις, το έθνικὸν Βερυτίτης (Et. B). Nous penchons pour cette dernière ville, par la raison que dans les deux passiges où le mot Βερυείς est répété, il est accompagné par des noms de villes de l'Hellespont. Βερυείς ὑποτελείς. (N. 136) 16 Dr., 4 Ob. (154') 16 Dr., 4 Ob.

BOTTIAÎOI. Τοῖς ἐπὶ Θράκης Χαλκιδεῦσι καὶ Βοττιαίοι; (Thuc. 1, 57): — Εκ δὲ τῆς Βοττίας καλουμένης, Βοττιαίους, οι νῦν ὁμος: εἰκοῦσι Χαλκιδέων (ib. II, 93). (Strab. VII, 330, d. ect). Cette ville fut peuplée par des Crétois et des esclaves Athènicus (Plut. Vie de Thém. — Quest. gr. II), (N. 201) 200 Dr.

BOYOEIEÎΣ. Ce nom figure le plus souvent parmi ceux des villes de l'Asie Mineure. Nous ne croyons pas pouvoir le rattacher à Booton une colonie Argienne en Illyrie, où il n'est pas naturel que les Athéniens eussent eu des alliés. Nous sommes plutôt portés à croire que cotte ville était Βούδεια de Magnésie, où nous avons vu que la ville d'Acson était sussi tributaire d'Athènes. Βούδεια, πόλις ἐν Μαγνησία. (Et. B). (N. 131) — (139) 16 Dr., 4 Ob. — (151) — (154) 300 Dr. — (174) — (200).

BYZÁNTIOI. Βυζάντιον, τὸ ἐν Θράκη βασίλειον (Εt. Β). — Ξυνίδησαν δὰ καὶ Βυζάντιοι ασπερ καὶ πρόπερον ὑπάκου εἶναι (λθησίω) (Thuc. I, 117). Il est connu que Byzance fut fondé par les Mégaréens (Hérod. IV, 144 eet.) (N. 134) 1500 Dr. — (147) — (134) 450 Dr. — (162) 1571 Dr., 4 Ob. — (178) — (181) — (202) 2567 Dr. — (186) 1830 Dr. — (223') ... 1 Dr., 3 Ob. Souvent le I est redoublé.

Β΄ΣΒΙΚΟΣ. Βέσδικος, εἰς τὴν Προποντίδα, κατὰ Βέσδικον νῆσον (Str. XII). — Φρυγία, . . . καὶ πόλεις 'Ελληνίδες αἴδι Μόρλοι, καὶ Ρύνδακος ποταμός, καὶ ἐπ' αὐτῷ Βέσδικος νῆσος (Scyl.). — Βέσδικος, νησίδιον περὶ Κύζικον, τὸ ἐθνικὸν Βεσδικηνός (Ε. Β΄ (Ν. 192) 50 Dr.

FAAAÎOI. Une ville de Thrace; peut-être Γάνος? Μετὰ δὲ Χερρόννησον ἐστι Θράκια τείχη τάδε... Γάνος... (Soyl. Peripl.) Maid est plus probable qu'il existait en effet une ville en Thrace du nom de Γαλαία, qui aurait donné un nom à la province Galaque, qui du temps d'Hérodote avait changé ce nom contre celui de Briantique: Η δὲ χώρα αῦτη πάλαι μὲν ἐκαλέετο Γαλαίκὶ, το ἐκ Βριαντική. Her. VII, 108. (N. 221) 50 Dr. — (181) 50.

ΓΑΛΗΨΙΟΙ. Γοληψός, πόλις Θεάκης καὶ Παιόνων. . . Θουκυδίδης τετάρτη ἐτέραν λέγει « καὶ Γαληψός οὐ πολλῷ ὕστιρη, κεὶ Σύμη . . . ὁ πολίτης Γαλήψος (Εt. Β). — Καὶ Γάληψος οὐ πολλῷ ὕστερον καὶ Οἰσύμη. Εἰσὶ δὲ αὐται Θασίων ἀποικίαι (Thue IV). d'un l'on voit qu' Etienne de Byzance s'est trompé d'abord en supposant que Thucydide voulait parler d'une autre Γείπος (sic, et non pas Γάληψος), et ensuite en écrivant ἡ Σύμη pour Οἰσύμη, erreur qui prouve aussi l'identité à son époque de la prononciation d'n et cι. (V. Harp. Γαληψος. — Magn. étym. id. — Diod. XII). Cette ville fut colonisée par Thasos, qui su soumise à Athènes avec toutes ses colonies de Thrace en Olympiade 79, 1 (Diod. XI. — Thuc. I, 100. — Plut. Cim.) – (N. 131) 150 Dr. — (134) — (135) 150 Dr. — (155) . . 10. — (159) 100. — (165) — (201) — (212) — (186) 16 Dr., 4 Ob.

ΓΑΡΓΑΡΕΊΣ. Γάργαρα, πόλις της Τρωάδος, ἐπὶ τῆ ἄκρα της ἴδης, πάλαι Γάργαρος καλουμένη, ἡν Αἰολικὴν ὀνομάζει Στράδων επ *Εκαταῖος . . . ἔστι καὶ Λαμψάκου πολισμάτιον Γάργαρον. Το ἐθνικὸν Γαργαρεὺς (Εt. Β). — Μετὰ δὲ τὴν Σκῆψιν Ανδειρα καὶ Πωία καὶ Γαργαρίς . . . Ταῦτα δ' ἐστι τὰ χωρία ἀ οἱ Λέλεγες κατείχον . . . καὶ τὰ Γάργαρα Αἰολέων (Str. XIII, 610). (V. Pomp Mel. I, 18. — Ειγm. Μ. Γάργαρον) (Ν. 164) 75 Dr. — (168) 77 Dr., 4 Qb.

ΓΕΝΤΙΝΙΟΙ. Γεντίνος, πόλις Τρωάδες, κτίσμά τινος των Αίγείου παίδων. Οἱ οἰχοῦντες Γεντίνιοι (Εt. Β). (Ν. 135) 8 Dr., 2 0b. - (154') 8 Dr., 2 Ob. - (183) 8 Dr., 2 Ob.

ΓΙΓΩΝΕΊΣ. Γίγωνος, πόλις Θράκης, προσεχής τῷ Παλλήνη. ὁ πελίτης Γιγώνιος (Ει. Β). — Κατ' ελίγεν δὲ πρεϊόντες (ἐκ Ποταδακή τριταϊει ἀφίκεντο (εἰς Γίγωνον) (Thue. I, 61). — Εκ τῶν προσεχέων πολίων τῷ Παλλήνη, ὁμορεουσέων δὲ τῷ Θερμαίῳ κόλτω τῷ εὐνόματά ἐστι τάδε . . . Γίγωνος (Hérod. VII, c. 133). (Ν. 192). — (221).

ΓΡΥΓΧΕΙΣ. Ce nom nous est inconnu. Il figure toujours parmi ceux des îles et des villes de l'Eubée, et appartenant probiblement à cette dernière île. (N. 139) 16 Dr., 4 Ob. — (166) — (171') — (139') — (187) — (219) 2000. Dr.

ΤΡΥΝΕΙΕΊΣ. Γρύνοι, πελίχνιον Κυρηναίων, (έετ. Μυριναίων. Cd. Ald. et Florent.), εὖ καὶ ἰερὸν Απολλωνος καὶ μαντεῖον ἀρχαῖον, καὶ ναὸς πελυτελής λευκοῦ λίθου, ἐν ῷ τιμᾶται . . . Τὸ ἐθνικὸν Γρυνεὺς (Ει. Β). — Εἶτα πολίχνιον Μυριναῖον (Ι. Μυριναῖων), Γρύναν, καὶ ἰερὸν Απολλωνος, καὶ Μαντεῖον ἀρχαῖον, καὶ νεὼς πολυτελής λίθου λευκοῦ (Str. XIII) . . Εἰς Κύμην . . . ἐγτεῦθεν εἰς Μυρίνα τη ταράκοντα στάδια. Τὸ δ' ῖσον ἐντεῦθεν εἰς Γρύνιον. (Str. XIV), (Athèn. IV, 149 c.). (145?) — (162) 16, 4. (Ν. 164) 33 Dr., 2 06 — (166) 16 Dr., 4 Ob. — (202) 554 Dr., 2 Ob.

ΔΑΜΝΙΟΤΕΙΧΊΤΑΙ, ΔΑΥΝΙΟΤΕΙΧΊΤΑΙ. Εστι καὶ Δαύνιον τείχος Θράκης. Ο πολίτης Δαυνιοτειχίτες (Ει. Β). ΔΑΜΝΙΟΤΕΙΧΙΤΑΙ (154'). — (166') 16 Dr., 4 Ob. — (221) 16, 4. ΔΑΥΝΙΟΤΕΙΧΙΤΑΙ (Ν. 147). (135'). (178). (168') 16, 4: (181). (202) 226, 4. (196')..., 4. (247).

ΑΑΡΙΑΝΕΊΣ, Λάρδαναν, πόλις Τρωάδος, ή πρότερον Τευχρίς. (Ετ. Β). — Hérod. V, 107. — Seyl. in Τρωάς. — Lycophe. Δαρδάνειον. — Εστι τείνων μετ' Αδυδον ήτε Αρρδανίς άκρα, . . . και ή πόλις ή Δάρδανες, διίχουσα τῆς Αδύδου ἐδδομήκεντα σταδίους (Str. XIII). Ν. 138)...50 Dr. (134') 54. (156)—(159)—(162) 100—(155'). —(166') 100. —(178)—(181). (196')—(213)—(223')...1 Dr. ΑΑΣΚΥΛΙΟΙ. Δασκύλιον, πόλις Καρίας ἐπὶ τεῖς ὅροις τῆς Ἐφεσίας. Εστι καὶ ἐτέρα πόλις μετὰ τὰ Τρωίκὰ κτισθείσα. Τρίτη πόλις 'ἐωνίας, τὸ μέγα λεγόμενον, ὡς μετζον τῶν ἄλλων. Τετάρτη περὶ Βιθυνίαν. Πέμπτη τῆς Αἰολίδος καὶ Φρυγίας. Τὸ ἐθνικὸν Δασκυλίτης. Εττι δὶ καὶ Δασκυλίτης λίμνη ή Δασκυλία, ώστε καὶ Δασκύλιος ὁ πολίτης (Εt. Β). — Ptol. V. 1. Δασκύλειον. — Str. XII. — Mél. I, 19. Ici il est question de la ville de Bythinie (v. Ν. 431, 134, 181). D'après le Géographe Niger, un village du nom de Daschilo occupe επίσιτα της Βίτηνίο l'emplacement de l'ancienne ville. Δασκύλιον ἐν Προποντίδι (Ν. 131) 8 Dr., 2 Ob. (134) 8 Dr., 2 Ob. (181). — Δασκύλιον (155')...1 Dr., 4 Ob. — (202) 7 Dr., 2 Ob.

ΔΙΑ΄. 101 EN EYBOÍAL La restauration la plus naturelle de ces mots serait Διάκριοι iv Εύδοία, car Plutarque nomme les μεκρείς d'Eubée (Voyez plus bas ce mot) Διάκριοι, et Aristophane (guêpes) nomme Διάκριοι les hab tans de la Διάκριος d'Attique. Mais les mots Διακριῖς ἀπὸ Χολοιδίων qui figurent dans la même liste (N. 219) ne nous permettent pas d'admettre cette restauration. Etienne de Byzance cite Δία et Δΐον, comme deux villes appartenant à l'Eubée. Il donne à l'une et à d'autre l'ethnique Διεὺς; mais il paraît que dans ses deux articles il confond les deux villes, ou bien qu'il attribue à la même ville deux terminaisons différentes; il dit à propos de Δίον ε ὡς δελοῦσιν αῖγε πρὸς ταύτην ἦοσν Διάδες Αθῆναι καλούμεναι, » et il ajoute aussi au mot Δία. Διάς, ἔθεν καὶ Διάδες Αθῆναι. Il est donc bien probable qu'il y ait confusion dans son texte aussi sous le rapport des ethniques, et que celui de Δία eùt été Διάσιος; il nous faudrait alors lire ici: Διάσιοι ἐν Εὐδοία. (N. 219) 1 Talent, 2000 Drachmes.

ΔΙΑΚΡΕΪΣ ΑΠΟ ΧΑΔΚΙΔΕΏΝ. Διακρεῖς οὐ μόνον Εὐδο εων τενες ἀλλα καὶ 'Αθηναΐοι (Hesych.). Διακρία καὶ Διακρεῖς οἱ Εὐδεεῖς ἀπὸ όρους τῆς Εὐδείας εἴρηται (Ειγm. M.) (N. 192) 13 Dr., 2 Ob. — (219) 2000. — (224).

ΔΙΑΔΕΣ. Voyez 'Αθτιναι.

ΔΙΕΙΣ ΑΘΗΝΙΤΑΙ. Voyez Αθήναι.

ΔΙΕΊΣ. Δία, πόλις Θεσσαλίας, Αἰακοῦ κτίσμα, Ε΄. Θράκης, κατά τὸν Αθω, γ΄. Εὐδείας Καρίας, δ΄. Βιθυνίας πρὸς τῷ Πόιτφ. Εἰσὶ δὲ καὶ νῆσοι Δίαι καλούμεναι . . . Τὸ ἐθνικὸν Διεύς. — Δἴεν, πολις . . . Θράκης πρὸς τῷ Αθφ, ὡς Θουκυδίδης (Ετ. Β.) — Καὶ ὁ Αθως . . . πόλεις έχει . . Δῖεν. (Thue. IV). On voit qu' Etienne confond Δία et Δἴον. La ville de Thrace dont il est ici question était d'après Thucydide Δῖεν. (Ν 210 . Διεῖς ἀπὸ τοῦ Αθω. (Ν. 139) 100 Dr. (162) 100 Dr. (135'). (181) 100. (201). Διεῖς ἐκ τοῦ Αθω. (Ν. 188) 100 Dr. (221). Διεῖς ἰξ Αθω (Ν. 202) 100. (223).

ΔΙΕΤΣ ΑΠΟ ΚΗΝΑΙΟΥ. Δ΄ον, πελις Εὐδοίας περὶ τὸ Κήναιον. . . Τὸ ἐθνικὸν Διεύς. (Εt. Β.) — Δρεῷ. Τό τε Κήναιον πλησίον καὶ ἐπ' αὐτῷ τὸ Δῖον, καὶ ἀθῆναι αἰ Διάδες, κτίσμα ἀθηναίων, ὑπερκείμενον τοῦ ἀπί Καῦνον (1. Κῦνον) πορθμοῦ. (Str. X). Cette ville, de même que ἀθῆναι Διάδες, fut fondée par Δίας, Athénien (N. 166).

AIK AIA. Δικαία, πόλις Θράκης. Τὸ ἐθνικὸν Δικαιοπολίτης (Εt. Β). — Seyl. Thrac. — Plin. IV, 11. — Κέδηρα, εἶτα Δικαία πόλις πλησίον, ης ὑπέρκειται λίμνη μεγάλη Νεστονίς (Str. VII). Cette ville de Thrace, qui portait aussi le nom de Δικαιόπολις, (Harpoer.), était une colonie Grecque (Hérod. VII, 109). Δικαία πορ' Κέδηρα. (N. 134) 50 Dr. — (135) 5? — (181) — (188) 50 Dr. (191) 3000 Dr. (197) — (210). Δικαιάται (202) 16 Dr., 4 Ob. — (206) — Δικαιοπολίται (131) 300 (car e'est ainsi que je crois devoir lire les deux dernières lignes de la tère colonne de N. 131 . . . ΑΙΟΠΟ . . ΗΗΗ). (139) 83, 3. — Mais il parait qu'une autre ville de Thrace, l'une des nombreuses colonies d'Eretrie dans la Chalcidique portait ce même nom, ear Δικαία πορ' Κέδηρα, et Δικαιοπολίται Ερετριών άποικοι figurent dans la même liste, s. N. 134. Δικαιοπολίται Ερετριών άποικοι (134) — (148) — (221) — (224) 400. Δικαία Ερετριών (162). — (167). — (198) — (271).

ΔΙΟΣΕΡΙΤΑΙ ου ΔΙΟΣΙΡΙΤΑΙ. Διός ໂερδν, πολίχνιον 'Ιωνίας, μεταξύ Λεδίδου καὶ Κολοφώνος, Το έθνικον Δεισιερίτης, τος Φλίγωι έν πρώτη Ολυμπιάδι (Εε. Β). — Τομιο. VIII, 19. Διοσιρίται (Ν. 162) 8 Br., 2 Ob. (140) 16, 4. — (145) 16, 4. (139') 4, 29 Επιφερές 4 Ob. — Διοσερίται (133) 16, 4. — (184) 100 Dr. (214) 16, 4.

EΔΡΟΛΙΟΙ. Cette ville que nous ne trouvons pas mentionée chez les anciens, parait avoir appartenu à la Thrace, car cans les deux passages où elle figure, elle est précédée du nom de Stolos (voyez ce mot). (N. 155) 7, 2. — (212) ...1, 2.— Ailleurs nous lisons Χεδρόλιοι, ce qui est apparemment le même mot avec renforcement de l'aspiration, conformément à la prononciation locale. Dans l'un des deux passages où Χεδρόλιοι figure, il est aussi accompagné de noms des villes de Thrace (N. 181) 8, 2. — (221) ..., 2 Ob.

ΕΛΑΙΕΙΣ, ου ΕΛΑΙΤΑΙ ΠΑΡΆ ΜΥΡΙΝΗΝ. Ειαία, πολις τῆς ἀσίας, Αιολιαή, Περγαμανῶν ἐπίνειον... Μενεσθέως ατίσμα... Ελαιται (Ει. Β.) — Η γὰρ Περγαμανή καὶ Ελαίτις, καθ' ἡν ὁ Καϊκος ποταμὸς ῥεῖ, καὶ ἡ μεταξό τούτων Τευθρανία... ἀνὰ μίσοι ἐστι τοῦτε 'Ελλησπόντου καὶ τῆς περὶ Σίπθλον καὶ Μαγνησίαν τὴν ὁπ' αὐτῷ χῶραν (Str. VII.) — Ε΄ς Ελαίαν, λιμένα έχουσαν, κεὶ ναύσταθμον τῶν ἀτταλικῶν βασιλέων, Μενεσθέως κτίσμα, καὶ τῶν οὐν αὐτῷ Αθηναίων τῶν συστρατευσάντων ἐπὶ Ελιν (Str. XIII.) — Μέλ. Ι, 18. — Ελαιίται (Ν. 136) 16, 4. (138) 16, 4. (152). Ελαιεῖς (166') 16, 4. Ελαεεία παρὰ Μ. (154')...1, 4. Ελαία παρὰ Μυρ·. (213) 16, 4. — Ελαιο... (166') 1, 4. — (183) 1, 4.

ΕΛΑΙΟΥΣΙΟΙ. Ελαιούς, πόλις ἐν Ἑλλησπόντω, τὸ ἐθνικὸν Ελαιούσιος. (Εt. Β). — Str. VII. — Ptol. III., 12. — Υπομίζεντις τὰ Χιρὸκνήσω, παράπλεον ἐπ' Ελαιούντος (Thuc. VII., 102). — Τὰς δο ἄλλας Ελαιούσιοι κατέκαισαν (ib. 107). — Αλωπικόννησος πόλις ἐξῆς Ελαιούς ἐλτικὴν ἀποικίαν ἔχουσα (Marc. Herael.). Plutarque (Pythoel. in Parall. H) attribue cette colonie aux Ephésieus, et Seymnus (Periég. v. 706) aux Téiens. Le témoignage de Marcien cité ci dessus est en contradiction apparante avec tous les autres, à moins de dire que par ἐλτικὴν ἀποικίαν il entend une colonie Ionienne. Mais il paraît plus probable que cet auteur a confondu Ελαιούς de la Chersonnèse, avec Ελαία de Pergame. (N. 151). — (134') 50 Dr. — (162) 50 — (185')— (166') 1, 4. — (181) 50 — (202) 18 Dr. — (223') 100. — Ελαιούσιοι ἐν Κερὸροννήσω (208). — (224).

ΕΛΑΙΟΙΣΙΟΙ ΕΡΥΘΡΑΙΩΝ. Cette colonie des Erythréens d'Ionie parait avoir été située en Carie, car elle est partout citée parmi les villes de cette province. C'est probablement l'île Ελαιούσα, non pas νήσος Κιλιαίας μετά τὴν Ηπείρον . . Τὸ ἐδιακὸν Ελαιούσιος. (Εt. Β), mais Εξτ' ἡ Ελέιουσα νῆσος μετά Κώρυκον, πρισκειμένη τῆ Ηπείρον (Str. XIV). — Πρόκειται δὶ Ελέιουσα νῆσος διέχουσα τῆς Ρόδου σταδίους ἐκατὸν εἴκοσι (ib.) — (N. 174) — (202).

EPETPIEIΣ. Ερέτρια, πόλις Εδδοίας· ὁ πολίτης Ερετριεύς (Εt. B). Cette ville était une colonie Athénienne (Strab.) (N. 139). ÈPINEIΣ. Cette ville est toujours mentionée parmi celles de Carie, et paraît appartenir à cette province. Les anciens nomment une ville Ερινος (Scyl.) on Ερινεύς (Εt. Βyz. — Str.) en Doride près des Thermopyles, et deux autres de ce nom dont l'une était située en Crète (Str. IX, 434, a) et l'autre en Italie (Et. B). La ville de Carie était peut-être une colonie de celle de Crète. (N. 135) 68, 5. — (186). — (203) — . . , 4. Ερινείς (207) 16, 4.

ÉΡΟΔΙΟΙ. Le nom de cette ville ne se trouve pas chez les anciens auteurs. Peut être est ce le même mot qu'Éβρολικι, d'autent plus qu'il est également précédé par Στωλος (N. 134) 8, 2.

ÈΡΥΘΡΑΙΟΙ. Ερυθρά, πόλις 'Ιώνων . . ὁ πελίτης Ερυθραίος Εt. Β). — Λί Ερυθραί, πόλις Ίωνικὸ, λιμένα έχουσα, καὶ νησίδας προκιμένες τέτταρας, ἵππευς καλευμένας (Str. XIII). On peut reconnaître la trace d'une colonie Athénienne à Erythres dans le nom de Κνωπούπελις que cette ville tenait de Cnopos, fils naturel de Condrus. (N. 132) 33, 2: — (N. 134) 855 Dr. — (139). — (149').— (182) — (184). — (202) 50 Dr. — (203) . . . 4 Ob.

EXXIOI. Cette ville est citée parmi celles de la Carie (N. 131) 100. - (174).

'EΣΤΙΛΙΕΙΣ. 'Εστίαια, πελις Εὐδείας. Ομπρος: «Πολυστάφυλον τι Εστίαια (Ιστίαιαν, autres Mss.) Η. Η. 537).» Το εὐνικόν Εστιαιές Εt. Β.) — Καὶ τῶν ὑρειτῶν . . . οῦτω γὰρ ἀνομάσθησαν ὕστερον εἰ Ιστιαιες, καὶ ἡ πόλις ἀντί Ιστιαία; ὑρεός (Strab. X). — ἐπὶ κατ' ἰμὶ ἡσαν ἔτι εἰ ὑρεὸν τὰν ἐν Εὐδείχ τῷ ὀνόματι 'Εστιαίαν ἰκάλουν τῷ ἀρχαίφ. (Paus VII). Cette ville qui fut d'abord fondée par des Athéniens (Strab. X, 445), reçut une nouvelle colonie d'Athènes au commencement de la guerre de Péloponnèse (Thuc. I, 114. — Plut. Pericl.) Mais soit que les nouveaux colons eussect substitué le nom d'Oréos à celui d'Hestiée, ou qu'ils eussent habité une autre ville sous le nom d'Oréos, à peu de distance d'Hestiée détruite (Str. X), il paraît toujours que ce nom d'Hestiée n'en continua pas moins d'exister, car nous le retrouvous ici, et nous voyons qu'il n'avait pas même été oublié du temps de Pausanias. (N. 212).

EΣ . . ΩN. (N. 223').

ÈΤΕΟΚΑΡΠΑΘΙΟΙ. Cette ville, dont il n'est fait aucune mention ches les anciens, appartenait saus doute à la Tétrapole. Carpathienne (voyez λρκιστία et Κάρπαθος). Elle était apparemment fondée par les anciens habitans de l'île, qui reçut plus

terd une colonie Argienne (Diod. V, 54). C'est ainsi que les anciens habitans de Candie s'appelaient Ετιόκρητες, (le s asciens Crétois). « Αρχαιοτάτους έχει δὶ (Κρήτη) τοὺς εἰκήτορας

τους δή παρ' αυτοῖς Ετιόκρητας λεγομίνους (Seyl. 5:0). — Odys. T, 175. — Strab. IX. — Ετιταρηπάθει: (Ν. 181) 16, 4. — Ετισκαρπάθιοι ἐκ Καρπάθιο (221) 16, 4.

ETPYMAXITAL. Ce nom qui n'est jamais conservé en entier dans ces listes, mais qu'on peut restaurer des divers passiges où il figure, n'est point cité par les anciens géographes. Par la place qu'il occupe toujours dans ces inscriptions il parait appartenir à une ville de Thrace. (N. 148) 16, 4. — (155), — (205). — (210).

ΕΦΕΣΙΟΙ. Εφεσος, πολις Ἰωνίας ἐπιφανεστάτα, τὸ ἐθνικὶν Εφέσιος (Ει. Β.) (Ν. 145) 750 Dr. — (152). . . 250 Dr. — (137") -(102). . . 100. — (168) — (175). — (183) 100. — (184). — (189) 300. — (216) 177, 2. — (222).

ΑΦΑΙΣΤΙΕΙΣ. Ηφαιστία, πόλις ε. Αήμνφ. Το έθνικο Εφαιστιεύς (Εt. B.) Cette ville sut conquise par les Athéniens sur les Pélages en Ol. 67, 3. (Et. B. ib.) — Herod. V, 26. — Ηφαισστιείς. (N. 134') 36 Dr. Ηφαιστιείς (166). — (170). — (166). Pour le double σε de N. 134' v. aussi N. 31.

ΘΑΣΘΑΡΕΙΣ. Cette ville est mentionée parmi celles de la Carie. (N. 143). - (N. 153) 8, 2.

ΘΑΣΙΟΙ. Θάσες, νήσος πρὸς τῆ Θράχη (Εt. Β.) — Εστι δὲ ἡ νήσες Παρίων ἀποικία, ἀπίχουσα τῆς Αμφιπολεως ἡμίσεως ἡμέρας μάλιστα πλοῦν. (Thuc. IV, 104). Elle était donc une colonie Athénienne, les habitans de Paros étant des colons d'Athènes. (N. 131) 300 . . Dr. — (138) 300. — (143) 15. — (134') 54. — (181) — (188) 3000. — (191) 50. — (215) 3000. — (202) 3000. — (221) . . 1000.

OE . . . Ville de l'Hellespont. (N. 202) 1000. Dr.

ΘΕΡΜΑΙΟΙ ÈΞ ΙΚΑΡΟΥ, ΘΕΡΜΑΙΟΙ ÈΝ 'ΙΚΑΡΩι. Une ville du nom de Θίρμη était située en Macédoine (Rt. B. — Thue. II), mais nous voyons que celle dont il est ici question appartenait à l'île d'Icare. Strabon ne nomme dans cette île que deux petites villes, Οἰνόην et Δράκανον (ΧΙV, 639, a); mals il nous apprend en même temps que de son temps l'île était déserte, c'est à dire peu habitée (X,438, a). De Pline (Icaros. . . cum oppidis duobus, tertio amisso, IV, 12) nous apprennons que l'île avait eu trois villes. Θέρμη était donc celle qui avait était détruite. Voyez aussi Οἰναῖοι. V. C. I. n. 158. Θερμαῖοι iξ Ἰκάρου (N. 137) 50. — (162) 50. — (166' après Κλαζομένιοι.) — Θερμαῖοι ἐν Ἰκάρω. (140) 50. — (145). (181') 16, 4. ΘΡΑΜΒΑΙΟΙ. Θράμδος, ἀκρωτήριον Μακεδονίας, τὸ τοπικὸν Θραμδούσιος (Εt. Β.) — Στρατιὰν παριλάμδανε ἐκ Ποτιδαίης, . . . 2ε: Θεράμδω . . αδιαι γὰρ εἰσὶ αἰ τὴν νῶν Παλλήνην . . νεμόμεναι. (Hérod.)—Καὶ πόλεις αἴδε ἐν τῆ Παλλήνη Ελληνίδες: Ποτίδαια . . ΄ ὑκαιδιτές (ecr. Θράμδη) (Scyl. Peripl.) Cette ville était une colonie Eretrienne (Strab. VII, 330). Σκιωναϊτι καὶ Θραμδαῖοι (Ν. 136) 600 Dr. — (137) 600. — Θραμδαῖοι (169). — (198) 16, 4. — (199: . . . 4 Ob. — (202) 18 Dr. , ½ Ob. — (215) 16, 4. — (221).

ΘΡΑΝΙΒΊΤΑΙ. Ce nom ne figure qu'une seule fois dans ces inscriptions, parmi les noms des villes de Carie (N. 135) 17, 1. ΘΥΣΣΙΟΙ. Εχει δ' ὁ Κθως έ. πόλεις Δῖον, Κλεωνὰς, Θύσσαν, Ολόφυξιν, Ακρεσθέους (Str. VII.) — ὁ Κθως . . . πόλεις δὲ ἔχει Σάνην . . . Θύσσον, καὶ Κλεωνὰς, καὶ Ακροθέους καὶ Ολόφυξον καὶ Δῖον, αῖ εἰκοῦνται ξυμμέκτοις ἔθνεσι Εαρθάρων διγλώσσων (Thuc. IV, 109). — Θύσσον, Αθηναίων εὖσαν σύμμαχον (Thuc. V, 35). Cette ville était habitée par une colonie d'Andriens (Thuc. I. c.). (N. 134) 150 Dr. — (139) 66, 4. — (153) . . 1, 4. — (162) 100. — (181) 100. — (181). — (188) 100. (199). — (202) 100. — (213) 100. — (221).

'IAPMIOI. Cette ville est rangée parmi celles de la Carie. Est-ce 'Ιεραμαί, πόλις Καρίας, τὸ ἰθνικὸν 'Ιεραμεύς? (Ει. Β). —
[N. 134] 100 Dr.

ΊΑΣΕΙΣ. Ἰασσὸς, πόλις Καρίας, ἐν ὑμωνύμω νάσω κειμένη, ἡ καὶ ὑξυτόνως λεγομένη. ὁ πολίτης αὐτὸς Ἰασσεύς (Εt. Β). — Εἰτ' Ἰασσὸς ἐπὶ νήσω κεῖται προσκειμένη τῆ Ἡπείρω ἔχει δὲ λιμένα. (Str. XIV). — Ptol. V, 2. Cette ville était une colonie Milésienno (Polyb. XVI, 11). (N. 134). L'orthographe Ἰασος qui est suivi dans ces inscriptions parait la plus correcte. Thucydide écrit cette ville avec un σ (VIII, 28), et une médaille porte l'exergue |Α≲ΕΩΝ (Wheler, voyage III). (N. 134) 100 Dr. — (152) 100. — (137") — (167) 100. — (174).

'látal, 'látal. (en Ionien). 'Ιος, νῆσος τῶν Κυκλάδων, ἀπο 'lώνων οἰκησάντων. ὁ πολίτης 'lήτης καὶ 'líτης. Elle fut plus tard peuplée par les Chalcidiens d'Eubée (Seymn. Ch. v. 585. — Strab. X.) Elle porte aujourd'hui le même nom. 'láται (N. 131) 100. — (135) 100. — (145) 100. — (139'). 'lῆται (134) 14. — (166) — (197) 50. — (219) 1 Tal.

'IÁTAI AINAION. Il parait que c'est une ville de Rhodes située près de Lindos, ou une ville de l'Asie-Mineuro fondée par les Rhodiens. (133) 55 Dr.

'ΙΔΥΜΕΙΣ. 'Ίδυμα, πόλις Καρίας, οδ καὶ 'Ίδυμος ποταμός. Τὸ έθνικὸν 'Ίδυμεὺς καὶ 'Ίδύμιος. Δέγεται καὶ 'Ίδύμα πόλις (Βt. Β)..... Ptolem. V, 2. (N. 137") . . 2, 2. -- (182). 'ΙΗΛΥΣΙΟΙ. 'Ιάλησσος (1. 'Ιάλυσσος), πόλις εν Ρέδω... ὁ πολίτης 'Ιαλύσσιος καὶ 'Ιαλύσσιος καὶ 'Ιαλυσσίας (Ει. Β). — Ηοπ. ΙΙ. ΙΙ, V, 163. — Str. XIV, 654. — Diod. Sic. IV. 58. (Ν. 139) 1000 Dr. — (147). — (163). — (161). — (164) 1000. Dr. — (137') 600. — (174). — (202'). — (222).

'ΙΗΛΥΣΙΟΙ ΊΠὸ Τθι 'ΊΔΗς, si c'est ainsi qu'il saut lire [E. . ξΙΟΙΗΥΓΟΤΕΙ. ΔΕΙ ce qui suppose ou qu'une ville du nom d' Ἰελοσὸς était située en Mysie aux pieds du mont Ida, ou qu'il y avait dans l'île de Rhodes une montagne nommée Ida, comme celle de Troie. (N. 131) 16, 4.

'IKAPIOI. Voyez Oivai.t.

'ΙΚΙΟΙ. 'Ικίος, νἔσες τῶν Κυκλάδων, πρισεχής τῆ Εύθεία. Ο νησεώτης 'Ίκιος (Εt. Β.) — Seyl. Cette ile fut peuplée par des Crétois (Smymn. Ch. 579 — 583). (128) 25. — (151). — (162) 25. — (135') 25. — (166') 25. — (181) 25. — (200) . 15. — (202) 15. — (213) . 15. (221).

- "IMBPIOI. "Ιμόρος, νήσες ερά Καθείρων καὶ Ερμού, δι "Ιμόρον λέγουσε μάκαρες. Εστι καὶ πέλις οἱ εἰτοῦντες "Ιμόρου (Ει Β.) Cette île fut conquise par des Athéniens sur les Pélages (Hérod. VI, 189). (N. 132). — (166) — (170) — (189) 100. — (223).
'IΣΙΝΔΙΟΙ. "Ισινδος, πολις 'Ιωνίας, ὁ πιλίτης 'Ισίνδεις (Βι. Ε). — Σίνδα (Strab.) — 'Ισινδείς (Polyb. in Leg. Exc.) — (162)..., 4 Ob. — (168). — (175) 6, 4. — (184)..1, 2.

ΚΑΛΛΙΠΟΛΙΤΑΙ. Καλλίπολις, πολίχνιον Λυμψάκου ἐν τῷ Περαία τῆς Χεξβονήσου ἐπ' αὐτῆς κειμένη . . γ'. πόλις Καρίας Οἱ πολίτες πασῶν Καλλιπολίται. (Εt. Β.) — Εν τῷ στεξβῷ τῆς Χεξβονήσου πολίχνιον ἐςι Καλλίπολις. Κεῖται δ' ἐπ' αὐτῆς ἐκκειμένες πολὺ πρὸς τὰν Λαμψακνοῦν πόλιν (Str. XIII). Nous n'avons aucune donnée pour décider de la quelle des deux villes il est ici question, car elle est comprise dans une inscription de villes de différentes régions. Il est cependant probable qu'il s'agisseici de la ville d'Hellespont qui (tait la plus connue. Nous avons restauré ce nom dans N. 181 de N. 221, où la même liste en reproduite sous la même suscription, et où le tribut de ΔΡ]Η[[[]] est marqué à Καλλιπολίται, tandis que Κ . . . de N. 181 cst qrôté de ΔΡΗ[[[]]. (N. 181) 16, 4. — (221)...1, 4.

ΚΑΛΥΔΝΙΟΙ. Κάλοδνα, νῆσος . . . Ο πολίτης Καλοδναῖος (Εt. B.) — "Υπὸρ Καλοδνῶν λευκὰ φαίνουσαι πτίλα (Lycophr.) — Καλοδναὶ, νῆσος Τρὸίας , ἀπό τινος Καλόδνου (Comment. ad Lycophr.). "Ηγεμόνευε δὲ Αλικαρνασσέων τε καὶ Κώων, καὶ Νισυρίών τε καὶ Καλοδνίων (Hérod. VII, 99). — Diod. V. 54. Β'οù l'on voit que Κάλοδνα était une île de Carie et non pas de Troic. Hésychius la place près de Rhodes. Pline la place une fois dans la mer Carpathienne et y indique deux villes (IV, 12); ailleurs il la place près de Cnide, et lui attribue trois villes autres que les premières (V, 31). Berckel (Comm. ad Sieph.) en d'avis que Κάλοδνα est la même île que Κάλομνα. Les habitans étaient des Doriens d'Epidaure (Hérod. VII, 99). (N. 160).

ΚΑΛΥΝΔΙΟΙ. Κάλυνδα, πόλις Καρίας... Το έθνελη Καλυνδεύς (Εt. B.) — Υπέρ αὐτ.ῦ δὲ καὶ τῆς θαλάττης ἐν ἐξήκοντα σταδίας. Κάλυμνα (Ι. Κάλυνδα, Casaub.) πολις. Ε΄τα Καῦνες... (Strab. XIV). — Vojez Καρύανδα. (Ν. 135) 150 Dr. — (137') — (139). ΚΑΔΧ... Parmi les villes de Carie (Ν. 206).

ΚΑΛΧΗΔΟΝΙΟΙ. Voyez Χαλαηδόνιοι. (N. 162) 900 Dr. - (196') 400.

ΚΑΜΙΡΕΙΣ. Κάμιτρος, πόλις εν Ρόδω, . . . Ο πολίτης Καμιρεύς (Κι. Β). — Καὶ ἀργινόεντα Κάμειρον. (Hom. II. II, τ. 656). — Πρότερον μεν οδν καθ' αὐτούς ἐπολιτεύοντο εἰ Λίνδιοι, καθάπερ καὶ Καμειρείς καὶ "Ιαλύσιοι. Μετὰ ταῦτα δὲ συνάλθον ἄπαντις εἰς τὰν Ρόδον (Str. XIV). Elle faisait partie de l'Héxapole Dorienne (Hérod. I, 144). (N. 161) (N. 137) 600 Dr. — (174) — (222).

KAPBAΣΥΑΝΔΕΙΣ étaient les habitans d'une ville de Carie (probablement Καρδασύανδα), située près de la ville de Καδιος. (133). — (139) 16, 4. — (145) 16, 4. — (165) 16, 4. — (156) 16, 4. — (173). — (207). Καρδασυανδίζ παρά Καδιον (Ν. 137') 16, 4.

ΚΑΡΤΙΑΘΙΟΙ. Κάρπαδος, νόσος πλισίον της Κώ. Ομηρες ε Κάρπαθες αδ επί τήσι ποτί ζόφον, ε Ο σικήτωρ Καρπάθιος (Ει. Β.) = κάρπαθες αδ ετέρωθε πετί ζόφον (Dion. Perieg.) Ετίευπε ε'était trompé en attribuent à Homère ce vers de Dionyse le Périégète. – Οδό ἄρα Νίσυρον τ' είχον, Κράπαθον τε, Κάσον τε (Hom. II. II, 676.) — 'Η δὲ Κάρπαθος, ἡν Κράπαθον είπεν Ομαρρες, ὑψηλή ἐρτι. κύκλον έχουσα σταδίων διακεσίων. Τετράπολες δ ὑπῆρξε, καὶ ὄνεμα είχεν ἀξιολογον, ἄψ' οδ καὶ τῷ πελάγει τοῦνεμα ἐγένετο. Μές δὲ τῶν πόλεων ἐκαλεῖτο Νίσυρος, ἐμώνυμος τῆ τῶν Νισύρων νήσω. Κεῖται δὲ τῆς Λιδύης κατὰ λευκήν ἀκτήν (Str. X.) Les autres trois villes de l'île de Carpathos étaient Κάρπαθος, ἐτευκάρπαθες et Αρκεσεία (voyez ces deux derniers mots). Cette şìe porte anjouro' nui le même nom. (N. 161) — (187? ΚΑΡ. . .) 16, 4. (137) 16, 4. — (197) 13, 4. — (220).

ΚΑΡΠΑΘΙΩΝ ΑΡΚΕΣΕΙΑ. Voyez Αρκεσεία.

ΚΑΡΥΑΝΔΕΙΣ. Καρύανδα, πόλις και λίμνη ὁμώνυμος, πλησίον Μύνδου και Κώ. Εκκταΐος Καρύανδαν αὐτήν φησι. Το ίθηκο Καρυανδεύς (Ει. Β). — Είτ' εὐθυς ἡ Μύνδος . . καὶ μετὰ ταύτην Βαργιλία . . καὶ ἐν τῷ μέσφ Καρύανδα λίμνη, καὶ νῆσος διμάνομος ταύτης. Εντεῦθεν δ' ἡν καὶ Σεύλαξ ὁ παλαιὸς συγγραφεύς (Str. XIV). Cette ville appartenait aux Doriens (Seyl. Peripl.). Μ'. Fellows place dans le voisinage du village turc Houzonmly une ancienne ville qui conserve de très belles ruines, et que

sur la foi de quelques inscriptions il nomme KADYANDA. Ce n'est pas Cary and a qu'on doit voir dans ce mot, car la situation que les anciens auteurs attribuent à cette ville ne s'accorde nullement avec celle de ces ruines, que Mr Fellows a vu dans l'intérieur des pays et et à 3500' audessus du niveau de la mer. C'est peut-être KANYNDA, qu'il faut lire dans ces inscriptions. (N. 132) 8, 2. — (134) 9, 2. — 137)..., 4. — (166). — (167)..., 2. — (175').

KAPΥΣΤΙΟΙ. Κάρυστος, πόλις ὑπὸ τῷ ὅχῃ, πελει (l. ὅρει) τῆς Εὐδοίας. (Et. B.) — Κάρυστος δὲ ἐστιν ὑπὸ τῷ ὅρει τῷ ὅχῃ (Str. X). Cette ville était une colonie d'Athènes (Str. ib.); elle porte encore le même nom. (N. 139) 750 Dr. — (190).

KAΣΟΛΑΒΕΙΣ. Peut-être de Castabala, ville située au fond du golfe de Cilicie? Str. XII, 537, d. (N. 133). — (137) 31, 3. (140) 41, 4.

ΚάΣΣΙΟΙ. Κάσος, νῆσος μία τῶν Κυκλάδων. . Τὸ ἰθνικὸν Κάσιος (Ει. Β.), colonisée par des Doriens d'Argos. Dīod. V , 54. — Str. X. — Eom. II. II, 676. — (N. 181) 16, 4. — (221) 16, 4.

ΚΑΥΝΙΟΙ. Καΐνος, πόλις Καρίας. Το έθνικον Καύνιος καὶ Καυναΐος (Εt. Β). — Str. XIV. — Καὶ έν τῆ Ηπείρω Καῦνος, καρική πόλις ακὶ λιμήν κλειστός (Scyl.) (Ν. 161). — (137'). — (139) 50. — (173).

ΚΕΒΡΗΝΙΟΙ. Κεδρηνε (cod. Xyland. l. Κεδρηνία, c. A d.) χώρα τῆ; Τρωάδος. . Δίδυμος δε Κέδρηνα τὴν πόλιν φησίν. . ὁ οἰκήτωρ Κεδρηνος καὶ Κεδρηνεὺς καὶ Κεδρήνιος (Εt. Β). — Δαρδανίαν, ὑπὸ δὲ ταύτη Κεδρηνία, πεδιὰς ἡ πλείστη, παράλληλός πως τῆ Δαρδανία. Ην δὲ καὶ πότις ποτὲ Κεδρηνεί. Τὴν δὲ Κεδρηνίαν διήκειν μέχρι τῆς Σκηψίας. ὅριον δὲ εἶναι τὸν Σκάμανδρον μέσον αὐτῶν ρέωντα. ἔχθραν δὲ ἀεὶ καὶ πόλεμον εἶναι τοῖς τε Κεδρηνίας καὶ τοῖς Σκηψίοις, ἔως Αντίγονος αὐτοὺς συνώκισεν εἰς τὴν τότε μὲν Αντίγονίαν, νῦν δὲ Αλεξάνδρειαν. Τοὺς μὶν οῦν Κεδρηνέας ξυμμεῖναι τοῖς ἄλλοις ἐν τῆ Αλεξανδρεία (Strab. XIII). — Troadis primus locus Amaxitus, dein Cebronia (Plin. V, 30). Κεδρην Démosth. c. Aristocr. 63. — Harpoor. Κέδρηνα. — Scyl. — C'était une colonie Éolienne de Gume (vit. Hom.). — (N. 133) 300 Dr. — (140) 145 Dr.

ΚΕΔΡΙΑ΄Τ Ι. Κεδρέαι, πόλις Καρίας... Το ἐθνικὸν Κεδρεάτης καὶ Κεδραῖος (Εί. Β). Ανοίχθη τῆς Καρίας εἰς τὸν Κεράμει: ν κολπονκαὶ προσθαλών πόλει τῶν Αθηναίων ξυμμάχω, ὄνομα Κεδρείαις... (ἦσαν δὲ μιξοθάρθαροι οἱ ἐνοικοῦντες). Χέπ. ΙΙ, Ι, 15. Κεδριάται (Ν. 165) 50 Dr. — (137') 50. — (197) 50. — (203'...6 Dr. — (207) 50. — Κεδριῆται. (131). — (135) 50.

KEIOI. Κέως, αύτη τετράπολις: (νησοι χυκλάδες). (Scyl.). — Strab. X. — Cette île, ainsi que plusieurs autres était habitée par une colonie d'Athènes (Hérod. VIII, 46, 48. — Thuc. VII, 57). — (N. 134) 400. — (139').

ΚΕΡΑΜΙΟΙ. Νήσος Κώς . . . κατά ταῦτα Κεραμηνὸς κόλπος τῆς Καρίας (Scyl.). — Εἶτα μετά Κνίδον Κέραμος καὶ Βάργασα, πολίχνια ὑπὶρ θαλάσσης. Εἴιο Αλιεαρνασσός (Str. XIV). — (N. 131). — (135) 150. — (137") . . , 2 Ob. — (161) — (137") 150.

KEPIAΔIII. Ce mot parait difficile à expliquer. Il figure marmi les noms des îles, entre Αναφαῖοι et Φολέγανδρος. Si Κερία était le nom d'un de ces nombreux ilôts, dont l'archipel est parsemé, Δlll serait le chiffre représentant le tribut (10 Dr. 3 Ob). Une île située au Sud de Naxie, également éloignée de Pholégandros et d'Anaphé, porte aujourd'hui le nom de Kéros; elle est couverte d'anciennes ruines. Ce peut bien être l'île Κερία. (V. L. Ross, Reisen, I B.) Il resterait à expliquer pourquoi le chiffre figure à la droite du nom, tandis que tous les autres chiffres qui accompagnent les noms des villes dans la même liste sont à leur gauche. Peut-être en faut-t-il chercher la cause dans l'exiguité de la somme; car cette liste appartenant à une époque avancée, où les tributs étaient considérablement haussés, toutes les autres villes sont quêtées d'unités et même de dixaînes de talens, et il n'y en a aucune qui paye moins de 100 Dr. Il est dont probable qu'on eût écrit cette somme minime à la droite de la liste, afin de ne pas embarasser le calcul par des unités de drachmes et d'oboles. — Mais il y a aussi une autre hypothèse que nous proposons sans prétendre nous y arrêter. N'est-ce point le mot Κηρίνθιοι qui devait être porté sur la liste et que le lapidaire a défiguré en y altérant quelques lettres de la manière qui suit:

KEPINOIOI KEPIAAIII

En esset κήρινθος était une ville d'Eubée, colonie d'Athènes (Strab. X, p. 445), et il parait étonnant qu'elle eût été exceptée de l'obligation de payer un tribut à la métropole.

ΚΗΝΑΙΟΥ (ἀπό). Δῖον, πόλις Εὐθοίας, περὶ τὸ Κήναιον (Ει. Β). — Κνημίδες . . . καθ' δ καὶ τὸ Κήνσιον ἐκ τῆς Εὐθοίας ἀντίκειται. ἄκρα βλέπουσα πρὸς ἐσπέραν καὶ τὸν Μαλιέα κόλπον, πορθμῷ διειργομένη σχεδὸν εἴκοσι σταδίων. Strab. IX, 426, a. V. 429. b. 445. d. — Οἱ δὲ Αθηναῖοι τῆς πόλεως (Ἡρακλείας παρὰ τὰς Θερμοπύλας) ξυνοικιζομένης τὸ πρῶτον ἔδεισάν τε . . ὅτι θραχύς ἐστιν ὁ διάπλους πρὸς τὸ Κήναιον τῆς Εὐθοίας. Ce promontoire s'appelle aujourd'hui Λιθάδα des πέτρας Λιχάδες. (Thuc . . .) — (Ν. 188). — (Ν. 239).

ΚΙΑΝΟὶ. Μυσία. . Εςι δὲ τὸ ἐπο ἀριστερὰ τοῦ ὀλδιακοῦ κόλπου ἐκπλέοντι εἰς τὸν Κιανὸν κολπου μέχοι Κίου . . Καλλίπολις καὶ λιμὰν. ἀκρωτάριον τοῦ Κιανοῦ κόλπου, καὶ ἐν ἀριστερὰ Κίος πόλις (Seyl.) — Τῷ δο ἀστακηνῷ κόλπος ἄλλος συνεχής ἐστιν, εἰσέχων μάλιστα πρὸς ἀνίσχοντα πλιον, ἐν ῷ Προῦσα ἐστιν, ἡ Κῖος πρότερον ἐνομασθεῖσα . . Κῖον δὲ καὶ τοῦτον Ἡρακλέους ἐταῖρον . . Αὐτόθι καταμεῖναι καὶ κτίσαι τὴν πόλιν ἐπώνυμον αὐτοῦ. (Strab. XII, 563). — (N. 162) 16, 4. — (155') 16, 4. — (166') 16, 4. — (181). — (202) 16, 4. — (213).

38.

KIGÁZ. (N. 192).

KIM . NAIOI EN ΧΕΡΡΟΝΉΣΩι en Hellespont. (N. 223').

ΚΙΜΩΛΟΣ. Εγγύς δε τούτων Κίμωλος. . ενθεν ή Σίφνος εν όψει έστε (Str. X). - Elle porte aujourd'hui le même nom. (N. 219)

ΚΥΝΔΙΕΙΣ, ΚΥΝΔΥΕΙΣ. Τυλλεχθέντων δὲ τῶν Καρ ῶν ἐνταῦθα, ἐγίνοντο Εσυλαὶ άλλαι τε πολλαὶ καὶ ἀρίστη γε δοκέουσα εἶναι ἐμὶ Πιξοδάρου τοῦ Μαυσώλου, ἀνδρὸς Κινδυέως. Hérod. V, 118. Ce passage prouve que les Κινδυεῖς étaient en Carie, et cela est aussi confirmé par la présente inscription. — Πλησίον δ' ἐστι τῶν Βαργυλίων τὸ τῆς Αρτίμιδος ἱερὸν τῆς Μενδυάδος, ὅπερ πεπιστεύκασι περιΰεσθαι. Ἡν δέ ποτε καὶ χωρίον Μινδύη. Str. XIV, 658, οὰ Casaubon (comment. 239, c.) lit d'après son manuscrit Κινδυάδος et Κινδύη. Comp. aussi Polybe, XVI, 12, 3. ε καταπεφήμισται δὲ καὶ πεπίστευται παρὰ μὲν τοῖς Βαργιλυήταις, διότι τὸ τῆς Κινδυάδος ἀρτίμιδος ἄγαλμα, καί περ ὄν ὑπαίθριον οὕτε νήφεται τὸ παράπαν οὕτε βρέχεται. » Ου voit aussi par ce passages qu'il ſaut lire dans Strabon « μ ἡ περιῦεσθαι. » Κινδυεῖς (152) 100. — (161). — Κυνδυεῖς (134) 100 Dr.

ΚΑΑΖΟΜΕΝΙΟΙ. Αυδία. . ὑπὶρ δὲ τῆς Κύμης. . . Κλαζομεναί καὶ λιμὴν (Scyl.). ... ἐκ δὲ τοῦ ἀποκρήμνου Κύτριον ἐστι τόπος. ἐν ῷ πρότερον ἴδρυντο Κλαζομεναί. Εἴο' ἡ νῦν πολις, νησία ἔχουσα προκείμενα ὀκτὰ γεωργούμενα (Str. XIII). (Ν. 133). ... (135) 150. ... (139). ... (141). ... (154'). ... (162) 150. ... (168) ... (166'). ... (174). . 4 Dr. ... (182). ... (184). ... (214) 150.

ΚΑΕΩΝΑΙ. Εχει δ' ὁ Κθων έ. πόλεις, Δΐον, Κλεώνας... (Str. VII). — Μακεδονία... έξω δὲ τοῦ "Ισθμοῦ πόλεις αίδε... Κλεώνας. Ελληνίς (Scyl.). — Κλεωναί (Hérod. VII, 22). Cette ville était une colonie Andrienne, et tenait par conséquent de seconde main ses habitans d'Athènes (Thuc. IV, 109. — Diod. XII). — (N. 192) 8, 1.

KΛΑΥΝΔΕΙΣ. Cette ville, qui figure parmi celles de Carie, n'est pas citée par les anciens; car on ne saurait penser à Κλαῦδα, ville située sur les bords de l'Euphrate, et qui suivant Diodore (XIII, p. 388) fut cédèe par Pharnabase anx Milésiens fugitifs en Ol. 94, 2. Il n'y a aucune vraisemblance que les Athéniens eussent pu mettre à contribution une ville si éloignée de leur cercle d'action, et qui peut être n'était pas même habitée par des Grecs avant qu'elle n'eût reçu les bannis de Milet. On approcherait peut-être plus de la vérité en lisant Βλαυνδεῖς pour Κλαυνδεῖς [Β pour κ] de Βλαῦδα, qui cependant était une ville de Phrygie (Str. XII, 567, c.). (N. 161). — (137") 100. — (222).

ΚΝΙΔΙΟΙ. Καρία. . Κνίδος, πόλις Ελληνίς, καὶ χῶρα ἡ Ροδίων (Scyl.) — ὖσπερ καὶ Αλικαρνασεῖς καὶ Κνίδιοι. — ὁμήρου . . . Κνίδος μὲν δὴ καὶ Αλικαρνασεὸς εὐδ' ἦν πω. — Εἶτα Κνίδος, δύω λιμένας ἔχουσα, ὧν τὸν ἔτερον κλειστὸν, τριπρικὸν, καὶ ναύσταθμεν ναυσίν εἴκοσι. Πρόκειται δ' ἡ νῆσος, ἐπταστάδιος πως τὴν περίμετρον, ὑψηλὴ, θεατροειδὴς, συναπτεμένη χώμασι πρὸς τὴν Ηπικρον, καὶ ποιούσα δίπολιν τρόπον τινὰ τὴν Κνίδον. Πολύ γὰρ μέρος αὐτῆς οἰκεῖ τὴν νῆσον, σκεπάζουσαν ἀμφοτέρους τοὺς λιμένας: κατ' αὐτὴν δ' ἐστιν ἡ Νίσυρος πελαγία. (Str. XIV). (Ν. 139) 500. — (153)..100. — (164)..200. — (137') 300. — (174).

KOLAHEIE, figure parmi les villes de Carie (N. 133). - (206)...1, 4.

ΚΟΛΟΦΩΝΙΟΙ. Καὶ ἡ Κολοφῶν πόλις ⁹Ιωνικὰ (Str. XIV). — Αυδία . . Αιδεδος, Κολοφῶν (Scyl.). Elle était habitée par des louiens de Milet. (Pans. VII, 3. — R. Roch. Colon. Gr. III, p. 90). (N. 138). — (138). — (145) 300. — (145). — (154) 100. — (162)...5 Dr . . . (164)...3 Dr. . . . (166) — (182). — (184)...2 Dr. — (214) 25. Κολοφωνίται (145).

ΚΟΡΉΣΙΟΙ. Κορισία, πολίχνιον τῆς Κέω καὶ ἐπίνειον (Εt. Β). — Ἐπίνειον δί ἐστιν αὐτῆς (τῆς Κέω) τὸ χωρίον, ἐν ὧ ἐστο ἱδριμένε ἡ Κορισσία. — ἔστι δὲ καὶ ἕλιξες ποταμὸς περὶ τὴν Κορησσίαν. (Strab. X). — Κορησία (Scyl. On voit que les anciens différent beaucoup sur la manière d'écrire ce nom. Strabon lui même l'écrit tantôt avec un n, tantôt avec un ι, ce qui est une nouvelle preuve de l'identité de la pronouciation de ces deux lettres, au moins dans les siècles d'une antiquité moyenne. Il est aussi écrit tantôt avec un σ, tantôt avec deux. Une médaille porte le nom ΚΟΡΗΣΣΟΣ entouré de rayons (Brönstedt). Sestini et numism. V. p. 23, Κορησία. Enfin dans une inscription de Céos on lit: Κορησία (C. I. n. 2360). Cette dernière manière d'écrire, qui est aussi celle de Scylax, est confirmée par notre inscription. Il y avait une autre Κορισσὸς (Athénée, Εt. Β.) ου Κόρησος, (Hérod. Strab.) ου Κόρησος (Pansan.) en Ephèse; mais je ne crois pas que ce soit celle dont il est ici question, d'abord parceque cette ville figure dans notre liste parmi celles des îles; ensuite parceque Κόρησος n'était point une ville, comme Etienne le prétend (Κορισσὸς, πόλις τῆς ἐφεσίας . . τὸ ἐθνικὸν Κορισσίτης Εt. Β.), mais bien un quartier de la ville d'Ephèse: Οἱ τῆς ἐφεσίων πόλεως ἔχοντες τὸ ὀνομαζόμενον Κόρησον (Paus. V.). L'expression d'Hérodote n'est conclusate pour aucune des deux opinions: Πλεῖα μὲν κατέλιπον ἐν Κορήσω τῆς ἑφεσίης (Hérod. V, 100). — (N. 139) 225 Dr.

K . YBANEIΣ, figure parmi les villes de Carie (N. 135) 17, 1.

ΚΡΥΕΙΣ. Κρύα, πόλις Αυκίας, τὸ ἐθνικὸν Κρυεὺς (Εt. Β.) — Artémid. Epit. I. — Pline V, 27, l'attribue à la Carie. — Καρύα Ptol. V, 3; il l'attribue à la Lycie. (N. 137) 32, 2. — (139) 32, 2. — (156) 32, 2. — (165) 33, 2. — (137') 33, 2. — (173). — (207) 33, 4. — (207).

ΚΥΑΝΑΙΟΙ. Αἱ δὲ Κυάνεαι πρὸς τῷ στόματι τοῦ Πόντου εἰσὶ δύω νησίδια (Str. VII, 319 d.). - Seyl. - Seimn. de Ch. ect.

Mais ces ilots ne sont que des écueils arzides et déserts. Ces Κυαναΐοι, si c'est ainsi qu'il faut complèter Κυα.. seront ceux de Lycie. Κυανέων δὲ τῶν πρὸς Αυκίαν πλησαίτατα χρηστήριον Απόλλωνος ἐστι Θύρξεως. Paus. Ach. 21. — Ενδον δὲ Κυανέων καὶ Χελιδονίων μακρᾶ νηὶ καὶ χαλκιμδολώ μὴ πλείειν. Plut. Cim. 13. (N. 139) 1200 Dr.

ΚΥΖΙΚΗΝΟὶ. Κύζικες, πόλις Προπεντίδος, κειμένη ἐπὶ Χερρενήσω. Τὸ ἐθνικὸν Κυζικηνὸς (Εt. Β). — Εστι δὲ νῆσος ἐν τῷ Προπεντίδι ἡ Κύζικες, συναπτομένη γεφύραις δυσὶ πρὸς Ηπειρεν, ἀρετῷ κρατίστη, μέγεθος δὲ ὅσον πεντακοσίων σταδίων τὴν περίμετρον. Εχει δὲ ὑρώνυμεν πολιν πρὸς αὐταῖς ταῖς γεφύραις, καὶ λιμένας δύω κλειστοὺς καὶ νεωσοίκους πλείους τῶν διακοσίων τῆς μὲν πολεως τὸ μέν ἐστιν ἐν ἐπιπέδω τὸ δὲ πρὸς δρει . . Εστι δὲ ἐνάμιλλος ταῖς πρώταις τῶν κατὰ τὴν Ασίαν ἡ πόλις, μεγέθει τε καὶ κάλλει, καὶ εὐνομία πρὸς τε εἰρήνην καὶ πόλεμεν (Strab. ΧΙΙ). — Ἐπισκευάσαντες πὰς ναῦς ἐν Σηστῷ Αθηναῖι, ἐπέπλεον εἰς Κύζικον ἀφεστηκυίαν . . . προπηάγεντο πάλιν (Thuc. VIII, 107). Cette ville porte aujourd'bui le même nom. (134'. copié par erreur ΚΥΦΙ pour ΚΥΙΙΚΕ) 72. (Ν. 162) 900 Dr. — (162) 900. — (172) — (181). — (202) 958, 2. — (196') 900. — (208). — (223') . . 22 Dr. (pour 72).

ΚΥΘΝΙΟΙ. Κύθνος, νῆσες πρὸς τῆ Δρυόπιδι τῶν Κυκλάδων . . Ο νησιώτης Κύθνιος (Εt. Β). Elle fut habitée par des Dryopes (Hérod. VIII, 46.)—(N. 171'). — (190) 100.

ΚΥΑΛΑΝΤΙΟΙ. Κύλανδος (Κύλλανδος Με. Voss.) πόλις Καρίας . . Τὸ ἐθνικὸν Κυλλανδεὺς (Ει. Β.) (Ν. 136) 200. — (139) 200 — (140) — (152).

KYNATEIS. V. Kivdusi;

ΚΥΡΒΙΣΣΕΙΣ. Κύρδασα [?], πόλις Καρίας. Ο πολίτης Κυρδασεύς (Ει. Β). ... (Ν. 139) 32, 2. ... (139)...1, 2. ... Κυρδισούς (Ν. 131) 33, 3. ... (137")...2, 2.

ΚΥΣΤΗΊΟΙ. Ce mot se rencontre une seule fois, et n'est pas accompagné par d'autres noms de villes qui nous puissent ider à en déterminer la position. Peut-être y faut - il reconnaître l'ethnique de Πίστιρον qu'Etienne nomme ailleurs Βίστιρος, (Πίστιρον, εμπέρτον Θράκης τὸ ἐθνικὸν Πιστιρίτης), et qu'Hérodote nomme Πίσσυρος et Πίστυρος (Hérod. VII, 109). _ (N. 192) 5 Dr.

КТФИ . . une efeur pour Kojunvoi (134') 72 Dr.

ΚάϊΟΙ. Κώς, πόλις και νήσος. Και Όμηρος:

ε Καὶ Κῶν Εὐρυπύλειο, » II. II, 677). Το ἐθνικὸν Κέῖος, καὶ ἐκτάσει Κήῖος, . . καὶ Κεῖος διὰ διφθόγγευ. Τῆς δὲ κῶ μενεσυλλάδου Κῶος καὶ Κώῖος. (Εt Β.) — Pomp. Mel. II, 7. Elle reçut des colonies Doriennes (Hérod. I, 144). Elle porte aujourd hui le même nom. (N. 132) 36. — (139) 355, 1. — (142). — (134'). — (155) 356. — (161). — (137'; 500. — (174).— (210)... 1 Dr.

AAIAMYNA . . (N. 203).

ΑΛΜΠΩΝΙΕΙΣ. Λαμπώνεια, πόλις Τρωάδος. Τὸ ἐθνικὸν Λαμπωνεύς. Ἑλλάνικος δὲ Ααμπώνιον αὐτήν φησι, καὶ τὸ ἐθνικὸν Λαμπωνιεύς (Εt. Β). — Καὶ ἡ Λαμπωνία Αἰολέων (Str. XIII). — Pomp. Mél. I, 18. (N. 159). — (168) 16, 4. — (166') 16, 4. — Λαμπωνιεύς ἐπιφοράς (ib.) 1, 4. (181). — (202) 23, 2. — (196')...6, 4. — (208). Λαμπώνεια (131) 16, 2. — (159) 10... (155')..6, 4. — (178). ΛΑΜΦΣΑΚΗΝΟὶ. Λάμψακος, πόλις κατὰ τὴν Προποντίδα. . Τὸ ἐθνικὸν Λαμψακηνὸς (Εt. Β.) Καὶ ἡ Λάμψακος δὶ ἐπὶ θαλάττη πόλις ἐστιν εὐλέμενος καὶ ἀξιόλογες, συμμένουσα καλῶς ὡς περ καὶ ἡ λδυδος. Διέχει δ' αὐτῆς ὅτον ἐδοδομήκοντα καὶ ἰκατὸν σταδίους (Strab. XIII). — Αὐτοδοεὶ Λάμψακον ἐλὼν Στρομβυχίδης (Thuc. VIII, 62). — Hérod. V, 117. — Plin. V, 32. C'était une ville Ionienne (Plut. de virt. Mul. Lamps. II). Il est à remarquer que le ψ est toujours écrit φσ dans ces listes, ainsi que dans loutes les inscriptions attiques de cette époque. Dans ce mot il est tantôt précédé par un μ (Λαμφσακηνοί), et tantôt par un μ (Λαμφσακηνοί). (N. 134) 617, 4. — (138) 1200. — (134'). — (157) 86, 4. — (159). — (162) 1200. — (181). — (202) 1045. — (196') 200. — (186')... 105, 1½. — (223')... 15 Dr.

ΑΑΤΜΙΟΙ. Εξῆς δ' ἐστιν ὁ Λατμικὸς κόλπος, ἐν ῷ 'Ηράκλεια ἡ ὑπὸ Λάτμῳ λεγομένη, πολίχνιον, ὕφορμον ἔχον. Εκαλείτο δὲ πρότερον Λάτμος, ὁμωνύμως τῷ ὑπερκειμένῳ ὅρει (Str. XIV, 635, d.) ... Scyl. Peript. (N. 152). (154). (137"). (167) 100. (137") 100. (207) 100.

ΑΕΒΕΔΙΟΙ. Εἶτα Λέδεδος, διέχουσα Κολοφῶνος ἐκατὸν καὶ εἴκοσι σταδίους. Ενταῦθα τῶν περὶ τὸν Διόνυσον τεχνητῶν ἡ σύνοδος (Str. XIV). Δυδία . . Λέδεδος (Scyl.) — Pausan. VII, 2. — (N. 139) 300. — (139). — (154) — (162) 100. — (166) 100. — (182).

ΑΕΡΟΣ. Λέρεν Μιλήσιω συνώχισαν (Str. XIV.) ... Λέρος . . Σποράς (Seyl.) ... (N. 174). V. Μιλήσιοι.

AΗΦΣΙΜΑΝΙΟΙ, probablement les mêmes que Ληψιμανδεί; (N. 138) 20. ... (135) 17, 1.

ΑΙΝΔΙΟΙ. Λίνδος, πελις έν Ρόιφ . . Το έθνικον Λίνδεις (Et. B).

Οι Ρόδον άμφινέμοντο διάτριχα κοσμπθέντες,

Λίνδον, *Ικλυσσόν τε καὶ ἀργινόεντα Κάμειρον (Hom. II. II, 656).

Εστι δε πρώτη μεν Λίνδος ἀπὸ τῆς πόλεως πλέουσιν, ἐν δεξιᾳ ἔχουσι τὴν νῆσον, πολις ἐπὶ ὅρους ἰδρυμένη, πολύ πρὸς μεσημθρίαν ἀνατείνουσα καὶ πρὸς Αλεξάνδρειαν μάλιστα. . . πρότερον μεν οῦν και αὐταὺς ἐπολιτεύοντο οἱ Λίνδιοι, καθάπερ καὶ Καμειρεῖς καὶ Ἰαλύσιοι. Μετὰ ταῦτα δὲ συνῆλθυν ἄπαντες εἰς Ρόδον (Str. XIV). — (N. 131) 840 Dr. — (156). — (161). — (167) 600. — (137') 600. — (174). — (197) 600. — (200).

AINAION OI 'IATAI. V. 'Iatai.

ΑΥΚΙΟΙ: ΚΑὶ ΣΥΝ . . Αυκία ἡ χώρα . . Εστι καὶ Αυκία ἡ πρὸς Κιλικίαν . . Οἱ εἰκήτορες Αύκιει (Εt. Β.) — Οἱ δὲ διττοὶ Αύκιει τοῦ αὐτοῦ μέρους ὑπόνοιαν παρέχευσιν , ἢ τὼν Τρωϊκῶν ἢ τῶν πρὸς Καρίαν τοὺς ἐτέρους ἀποικισάντων (Str. XII). — ¹Ιστεὸν δὲ ὅτι διττοὶ εἰσὶν οἱ Λύκιοι, ὡς καὶ ὑμήρῳ δοκεῖ. Οἱ μὲν Τρωϊκοὶ , καὶ ὁ γεωγράφος φησι. Οἱ δὲ πρὸς τῆ Καρία. (Eust.) — Ce mot figure après celui de Τεὶ εμεσσεῖς , une ville de Carie. La quantité du tribut nous paraît une autre preuve qui c'est de la province de Lycie qu'il s'agit ici. Καὶ συν . . est probablement καὶ σύν[εδροι], le conseil des 23 villes des Lyciens (Str. XIV, 664, d), qui probablement se cotisaient pour payer un tribut à Athènes. Ce qui paraît le prouver, c'est qu'aucune des villes connues qui formaient le συνέδριον Αυκίων n'est nommée à part dans ces listes, tandis qu'on y voit figurer d'autres qui ètaient situées en Lycie. ·N. 199) 1000 Dr.

MAΔΝΑΣΕΙΣ, figure parmi les villes de Carie. (N. 132) 100. — (134) 100 (où le lapidaire a écrit MaΛνασείζ). — (137) 100, 2?. — (137''). — (166). — (167). — (137') 100. — (188).

ΜΑΔΥΤΙΟΙ. Μαδυτός, πόλις Ελλησποντία. . Τὸ ἐθνικὸν Μαδύτιος (Εt. Β). — ἔστι δὶ τῆς Χερσοννήσου τῆς ἐν Ἑλλησπόντφ, Σηστό τε πόλεως μεταξύ τε καὶ Μαδυτοῦ (Her. VII, 33). — Μάδυτος. Xénoph. Hist. Gr. I, 1. — Inde progressus ad Chersonesum... Callipolis quoque et Madytos dedita (Liv. XXX, 16). Elle fut fondée par les Eoliens de Lesbos (Bust. ad Dion. Périeg. v. 513) et porte aujourd'hui le même nom. — (N 162) 8, 2. — (135')...1, 2. — (176). — (181)...13, 2. (223')...100.

ΜΑΙΑΝΔΡΙΟΙ. Μαιανδρεύπολις, Μαγνησίας πόλις το έθνικον Μαιανδροπολίτης. Είδε έστι Μαίανδρος ή πόλις, το έθνικον Μαιάνδρος (Εt. Β.) — Pline (V. 29) place une ville Μαίανδρος en Carie. C'est celle dont il est ici question (N. 133) 66, 4. (137")...1, 4. ΜΑΡΑΘΗΣΙΟΙ Μαραθήσιον, πόλις Καρίας. . Το έθνικον Μαραθήσιος. Εστι δὲ πόλις Ερεσίων (Εt. Β). Εξτα Νεάπολις, ή πρότερον μέν Ένεσίων, νῦν δὲ Σαμίων, διαλλαξαμένων πρὸς τὸ Μαραθήσιοι τὸ ἐγγυτέρω πρὸς τὸ ἀπώτερον (Str. XIV). (Ν. 162) 50.

ΜΑΡΩΝΕΣ, ΜΑΡΩΝΙΤΑΙ. Μαρώνεια, πόλις Κικωνίας κατά την εν Θράκη Χερρόνησον . . . Το έθνικον Μαρωνείτης, και θηλυκώς διά τοῦ τις και θηλυκώς διά τοῦ τις και θηλυκώς διά τοῦ τις και θηλυκώς διά τοῦ κίσσου ποταμοῦ τὸ ρίεθρον . . πολιας Ελληνικάς τὰς δὲ παρεμείθετο, Μαρώνειαν . . (Hérod. VII, 109). Seyl. in Θράκη. — Mél. II, 2. — ἄδδηρα, είτα πολις Μαρώνεια (Str. VII, 331). Fondée par une colonie Crétoise (Diod. V, 79). — Μάρωνες (Ν. 134) 150. — Μαρωνείται (139) 150. — (159) 150. — (165). — (155') 158. — Μαρωνίται (145) 150. — (135'). — (181) 1000. — (181) 1000. — (201) — (202) 300. — (221). — (223).

MEΔAIOI, probablement pour Mενδαίοι (N. 190).

ΜΕΘΩΝΛΙΟΙ. Πύθνα, . . είτα Μεθώνη (Str. XII). - Μεθώνη, πόλις Μακεδονίας (Εt. B.) (Ν. 224).

ΜΕΝΛΑΙΟΙ. Μένδη, πόλις Θράκης . . Το έθνικον Μενδαΐος (Εt. Β). — Μενδαίοις δὲ αὐτ.ῖς γένος τε Ελληνικόν, καὶ ἀπό Ἰωνίες είστιν. Οἰκοῦσι δὲ ἀπο θαλάσσης ἄνω τῆ πρὸς Αἴνω πόλει (Paus. V.) — Εν τεύτω δὲ Μένδη ἀφίσταται αὐτῶν, πόλις ἐν τῆ Πελλήν, Ερετρείων ἀποικία. (Thuc. IV, 123). — (N. 137) 800. — (155) 1500. — (163). — (167). — (135'). — (181) 800. — (181) 800. — (202) 800. — (221) 100. — (223) 300.

ΜΕΝΔΑΙΩΝ ΝΕΟΠΟΛΙΤΑΙ. Voyez Νειπολίται.

ΜΗΚΥΒΕΡΝΑΙΟΙ, ΜΗΚΥΠΕΡΝΑΙΟΙ. Μηκύδερνα, πόλις Πολλήνης, τῆς ἐν Θράκη Χερρονήσου. Ο πολίτης Μηκυδερναϊος (Ει. Β) — ΜεΙ. ΙΙ, 3. — ΡΙ. ΙV, 10. ὅτι τῆς Ολύνθου ἐπίνηον ἐστι Μηκύπερνα ἐν τῷ Τερωναίω κόλπω (Str. VII, 330). Μηκύδερναν Ολύνθου Αθαναίων φρουρούντων ἐπιδραμόντες είλον (Thuc. V, 39). — Πόλις ἐστιν ἐν Θράκη, σταδίους είκοσε τῆς Ολύνθου ἀπέχουσα ἡ Μηκύδερνα (Πατρροςη.) Μηκυδερναϊοι (Ν. 146). — (154). — (145'). — (181) 100. — (198)..., 4 Ob. Μηκυπερναϊοι (131). — (134) 100. — (159) 5... Dr. — (159) 66, 4. — (167). — (199) 66, 4.

ΜΗΛΙΟΙ. Μήλος, νήσος μία των Κυκλάδων, διμώνυμον έχουσα πόλιν . . Ο πολίτης Μήλιος (Et. B). Cette ville qui était habitée

par une colonie Lacedémonienne, fut détruite par les Athéniens la 16° année de la guerre du Peloponnèse (Thuc. V, 84 et 112) (N. 217) 15 Tal.

ΜΙΔΗΣΙΟΙ. Μίλατος, πόλις ἐπιφανὰς ἐν Καρ'ᾳ τῶν *Ιώνων . . ὁ πολίτης Μιλήσιος (Ει. Β). (Ν. 134) 100. — (187). — (162) 50. — (168) — (129') 500. — (174).

MIΛΗΣΙΟΙ ΕΞ ΛΕΡΟΥ. Λέρος . . οποράς (Scyl. - Λέριο Μιλήσιοι συνώκισαν (Strab. XIV). C'est donc des Milésiens habitans de Léros qu'il est ici question (N. 131) 300. (134). Μιλήσιοι Λέριοι (N. 222).

MIAHΣIOI . . AXIΩ, une autre colonie de Milet qui nous est inconnue. (N. 131).

ΜΙΛΚΩΡΙΟΙ. Μίλχωρος, Χαλκιδική πόιις έν θράκη. . Ο πολίτης Μιλκώριος (Ει. Β). (Ν. 181) 50 Dr. — (221) 50.

MYΔONEIS, sont peut-être les Μογδονείς, non pas ceux de Thrace (Hérod. VII, 122) mais un peuple barbare sur la côte de la Carie "Strab. XIV, p. 632. — Ael. VIII, 5). Ce ne sont pas les Μύνδιοι, car les deux mots se rencontrent ensemble dans N. 156. — (131). — (135) 25. — (156) 25. — (137') 25. — (207) 25.

MYHBIOI, peut-être Moxous (le B pour 1'5).

ΜΥΚΟΝΙΟΙ. Μύκονος, μία των Κυκλάδων. Θουκυδ. γ΄. καὶ Στράδ. γ΄. . . ὁ νησιώτης Μυκόνιος (Εt. B.) Elle porte encore ce nom. (N. 137) 150. — (187). — (219) 1 Tal.

ΜΥΛΑΣΕΙΣ. Μύλασα, πόλις Καρίας . . Το έθνικον Μυλασεύς (Εt. B.) — Τὰ δὲ Μύλασα ἴδρυται ἐν πεδίφ σφόδρα εὐδαίμονι. Υπέρκειται δὲ κατὰ κορυφὰν ὅρος αὐτοῦ λατόμιον λευκοῦ λίθου κάλλιστον ἔχον (Strab.) La population avait peut-être quelque connection avec les Doriens. (V. Hérod. VII, 121. • Ἡρακλείδης εἰδανώλιος, ἀνὰρ Μυλασεύς. » V. Müll. Dor. I, 106, 3). — Ptol. I, 2. — Plin. V, 29: (N. 132) 100. — (139) 100. — (137"). — (167) 86, 4. — (137') 86, 4. — (175'). Le village Mellassa conserve encore de magnifiques ruines de l'ancienne Mylassa. (V. Fellows, Journal. 1840. p. 76).

MINAYEIS, peut-être pour Muydia. (N. 154) 100.

ΜΥΝΔΙΟΙ. Μύνδος, πόλις Καρίας . . Εστι καὶ πόλις Καρίας άλλη, παλαιὰ Μύνδος, ής τὸ ἰθνικὸν Μύνδιος (Εt. Β.) — Hérod. I, 144. — Peuplée de Doriens. Paus. II, 30, 8. — Scyl. Peripl. (N. 145) 8, 2.—(153) 9, 2.—(156) 8, 2.—(137")..., 2 Ob. — (174).—(215) 8, 2.

ΜΊΝΔΙΟΙ ΠΑΡὰ ΤΕΡΜΕΡ... Αλικαρνασσός . . Εξής δ' ἐστιν ἄκρα Τερμέριον Μυνδίων, καθ' ἡν ἀντίκειται τῆς Κώπς ἄκρα Σκανδαρία, διέχουσα τῆς Ηπείρου σταδίους τεσσαράκοντα. Εστι δὲ καὶ χωρίον Τέρμερον ὑπὲρ τῆς Κώπς (Strab. XIV, 657, B.) — Τέρμερα, πολις Αυκίας (Et. B.). Voyez Καρυανδεῖς. Ces Μύνδιοι sont les habitans de la même Μύνδος dont il est question dans l'article précédent, et qui était bâtie près de Τέρμερον ου Τέρμερα. (N. 139)..., 1 Ob.

ΜΥΡΙΝΑΙΟΙ ΠΑΡΆ Κ. . Μύρινα, πόλις ἐν Αήμνω. . ἔστι καὶ τῆς Αἰολίδος ἄλλη . . Τὸ ἐθνικὸν Μυριναῖος (Ει. Β). — Κύμη . . Εντεῦθεν δ° εἰς Μυρίνην τεσσαράκοντα στάδια (Str. XIII, 622, a). La ville dont il est question ici est donc celle de l'Eolide, et il faut compléter les mots ci-dessus en : Μυριναῖοι παρὰ Κύμην. (Ν. 162) 100. — (164) 100. — Μυριναῖοι (132 . — (136) 100. — (140) 100. (143). — (154)...5. — (223). Μυριν]αίοι παρξά Κ. (Ν. 166) su lieu d'Οἰναῖοι ἀπ' ἐκάρου que j'y ai écrit par erreur. Μυριναῖοι ἐπιφοράς (166) su lieu d'Οἰναῖοι ἐπιφοράς (166) su lieu d'Οἰναῖοι ἐπιφοράς (166). — (166). — (139)...50. — (189) 150.

MYPO . . (145').

MΥΣΟΙ. Μυσία, χώρα καὶ πόλις. Λέγονται καὶ Μυσεί καὶ Μύσεει (Ει. Β.) — Μυσία est la province qui s'étend au Nord Ouest de l'Asie Mineure. Etienne dit qu'une ville portait aussi ce nom. Comme une ville de ce nom n'est citée par aucun auteur, on aurait pu pensé qu'Etienne a puisé son assertion dans de Sophoele:

Ασία μέν ή σύμπασα κλήζεται, ξένε,

πόλις δε Μυσών Μυσία προσέγορος. (Soph. Musei dans Strab. VIII, 356),

où cependant cette expression n'est qu'une périphrase, comme Euripide a dit à propos d'Eubée :

Εύδει , Αθήναις έστι τις γείτων πόλις. Mais l'exiguité du tribut fait néanmoins croire qu'il fut payé par une ville et non par une province, ce qui donnerait raison à Etienne de Byzance (131) 31.

ΝΑΞΙΑΤΑΙ. Ναξία, πόλις Καρίας . . . Τὸ ἐθνικὸν Ναξιάτης (Ει. Β). — Suid. Νάξης. — (Ν. 145). — (156) 8, 2. — (137') 8, 2. — Ναξία παρά Μ, probablement παρά Μύνδον. (206)...1, 2.

NÁΞΙΟΙ. Νάξος, νῆσος τῶν Κυκλάδων ἡ διάσημος Εt. Β.) Ils étaient Ioniens, originaires d'Athènes. (Hérod. VIII, 46, 48). Une nouvelle colonie Athènienne y fut envoyée pendant l'époque à laquelle ces inscriptions se rapportent (Diod. XI. — Plut. Per. 11.) (N. 211) 666, 3. — (217) 15 Tal.

NAPIEBAPEIE. Une ville de Carie (Voyez N-137') qui nous est inconnue. (N. 131). — (143). — (145') 40. — (137') 16, 4.

ΝΕΑΝΔΡΕΙΑ. Νεάνδρεια, πόλις Τρωάδες εν Ελλησπόντφ. Λέγεται καὶ Νεάνδριον οὐδετέρως. ὁ πολίτης Νεανδρεύς, ὡς Στράων, (Ετ. Β.) — Τὰ δὲ πολίσματα ἐκεῖνα συνωκισμένα τυγχάνει, καθάπερ καὶ ἄλλα πλείω τῶν φρουρίων εἰς τὴν Αλεξάνδρειαν, ὧν καὶ Κιθρήπ καὶ Νεάνδρεια, (Str. XIII). — Τῆς μὲν γὰρ Αμαξητοῦ Νεανδρεῖ; ὑπέρκεινται (id. ib.) — Κύκνος . . ἄρχων πόλεως Νεάνδρου . . τὴν τοῦ εἰρημένευ Κύκνου πολιν Νιανδρον (Geogr. Codr. Hist.) — Neandros (Plin. V, 30). — (N. 131) 33... — (140) 33, 2. — (155) — (166') 33, 2. — (185). Νεάνδρι[ον]. (136) 33, 3.

NEAHOAITAI. Ποτείδαια, Αφυτις, Νεάπολις, Αίγαὶ, Θεράμδη, Σκιώνη, Μένδη, Σάνη, étaient suivant Hérodote (VII, 122) des villes appartenant à l'isthme de Pallène et peuplées par des Eretriens. (N. 133) 50. — (154). — (155) 1000. — (159) 50. — (162) 16, 4. — (166') 50. — (177). Νεαπολίται (199)...1, 4. — Νεοπολίται Μενδαίων (181) 50. — (181) 50. — (202) 50. — (221) 50. — (223). Νεάπολις ἐν Θράκη (131) 15. — Νεοπολίται ἐν Παλλήνη (Ν. 137) 50.

ΝΕΑΠΟΛΙΣ ΠΑΕ* ΑΝΤΙΣΑΡΑΝ. Πρὸς δὲ δορᾶν ἀφορίζει τὸν Στρυμαϊκόν κόλπον ἡ Νεάπολις (Str. VII.) — Νεάπολις κατὰ τώτο Δᾶτον πολις Ελληνίς, ἡν ικισε Καλλίστρατος Αθηναϊος (Seyl.)— Εξῆς Νεάπολίς ἐστι καὶ νῆσος Θάσος (Seymn. Ch. 658.) (Ν. 134)..., ί. — (181) 16, 4. — (181). — (186) 16, 4.

NEÁΠΟΛΙΣ ΑΠ' ΑΘΗΝΏΝ. (N. 166') 5? — Νεοπολίται (178). — (211). — Νεοπολίται Αθηναίων απεικει ? (134). Cette ville es comprise parmi celles d'Hellespont. On voit que c'était une colonie d'Athènes.

NOTIEIΣ. Νότιον, πόλις *Ιωνίας . . Το έθνικον Νοτιεύς (Ει. Β). Scylax l'attribue à la Lydie, Hérodote à l'Eolide, Strabou (XIII, 645, b) en place un autre à Chio. Νότιον το Κολοφωνίων, οῦ κατώκηντο Κολοφώνιοι, τῆς ἄνω πόλεως ἑαλωκυίας . . ἐπλο δι μάλιστα αῦτη ὅτε ἡ δευτέρα Πελοποννησίων εἰσδολὴ εἰς Αττικὴν ἐγίγνετο (Thue. III, 34) (Ν. 138) 33, 1.—(149) 33, 2.—(145) 31, 2.—(145) -- (162) 33, 2.—(164) 1, 4.— (166')...23, 2.—(184) ...2, 2.

ΟΘΟΡΙΟΙ. Une ville qui figure parmi celles de Thrace. (N. 167). — (N. 125')...1, 4. Οθόροι (181) 11, 4. Οθοροι (192) 8, 2. ΟἰΝΑΙΟΙ ΙΚΑΡΙΟΙ. Οἰνόη, μία τῶν ἐν Ἰκαρία δύω πόλεων. Τὸ ἐθνικὸν Οἰνοαῖος (Ει. Β). — Νῆσος Ἰκαρία . . . ἀλίμεςς, πέτ τφόρμων, ὧν ὁ κάλλιστος ἱστοὶ λέγονται . . καὶ πολισμάτιον Οἰνόη, καὶ ἄλλο Δράκανον ἐμώνυμον τῆ ἄκρα, ἐφ' ξ τθροται (Strab. XIV. 639, Β.) (Ν. 162) 66, 4. — Οἰναῖοι ἐν Ἰκάρω (131) 133, 4. — (139). — (154') 66, 4. — Οἰναῖοι ἐξ Ἰκάρου. (166') après Κολοφώνα). (202) — (181').

OAA . . . Figure parmi les villes de Carie (N. 135; 17, 1.

ΟΛΟΦΥΣΙΟΙ. Ολόφυξες, πόλις iν Θράκη περί τον Κθω. Ο πολίτης Ολοφύξεος (Ει. Β). — Εσω δὲ τοῦ Κθου . . . εἰσίν αίδι, Δίος Ολοφύξεος . . (Herod. VII, 22). — (Thue. IV, 109). — Ανδρίων απεικεί (Diod. XII, p. 321). (154') 35, 2½. — (162) 33, 2. — (181) 32.. — (213) 33. 2. — (223). Ολοφύξεοι ἐξ Κθω (202) 33, 2.

ΟΛΙΝΘΙΟΙ. Ολυνθος, πέλις Θράκης, πρὸς τῆ Σιθωνία τῆς Μακιδονίας. — ὁ πελίτης Ολύνθιος (Εt. Β). — Παραμείδετο Ελληνίδες τῆς δε πόλεις . . Ολυνθον (Hérod. VII, 122). — Scyl.—Mél. II, 2.—Plin. IV, 11. — Démosth. — ἐπέχει δὲ ἐξήκοντα μάλιστα σταθέκι (ἀπὸ Ποτειδαίας) Ολυνθος (Thuc. I, 63). — Habitée par des Chalcidéens (Hérod. VIII, 127). — (142). — (154). — (159). — (167) — (135) 200. — (166).100. — (181) 200. — (198). Ολύνθιοι καὶ Σκαδλαϊοι καὶ ἀσσιρίται (131) . . . 200

ÖNAPXEIΠΙΤΡΕΊΣ. Figure parmi les villes d'Iunie. La formation de ce nom parait extraordinaire. La ville doit avoir (κ΄ Ευαρχείπετρα, (peut être Ονάγρου Πέτρα? V. Strab. XII, 508, b καὶ τὰ τῶν Αυκασίων ἐροπέδια ψυχρὰ καὶ ψιλὰ καὶ ἐναγρέ ευτα.) (Ν. 174.)

OTALATAI, figure parmi les villes de Carie (N. 149'). - (156) 8, 2.

O . . ΣΙΟΙ, ville de Thrace (223).

ΠΑΙΔΙ . . , figure parmi les villes d'Ionie. Peut-être est-ce Πριανείς. (ΓΡΙΑΙ pour ΓΑΙΔΙ) (N. 141) 8, 3.

ΠΑΙΣΗΝΟΙ Εν δε τῷ μεταξὸ Λαμψάκου καὶ Παρίου Παισες την πόλις καὶ πεταμός. Κατέσπαστο δ' ἡ πόλις, εἰ δε Παισκοὶ μιτφ^{ίκεστο} εἰς Λάμψακον, Μελησίων ὄντες ἄπεικοι καὶ αὐτοὶ (Str. XIII, 589). — (138) 16, 4. — (153) 17, 4. — (155'). — (166') 16 , 4 . — (178). — (181). — (202) 35. — (243).

ΠΑΚΤΥΕΙΣ ΙΔΥΑ. . Il y avait une ville du nom de Πακτύπ en Hellespont (Strab. VII. — Scym. de Ch. 710. — Scyl.).— Mais celle ci paraît appartenir à la Carie. Il faut peut-être lire: Πακτυείζ "Ιδυ[Μ]είων, du nom de quelque ville Πακτύπ, sindo près d'Idyma de Carie. (Ιδυμα, πόλις Καρίας . . Τὸ ἰθικὸν "Ιδυμεύς καὶ "Ιδύμιος. Εt. Β). (N. 135) 14, 5.

ΠΑΛΑΙΠΕΡΚήΣΙΟΙ. Περκώτη καὶ πάλαι Περκώτη πόλις Τρωάδος (Εt. B.). D'après cette version on expliquerait ce passage:
Percote, autrefois dite Percope, une ville de Troie. » Mais notre inscription nous prouve qu'il faut lire: Περκώτη καὶ Πολαιπερκώτη, πόλεις Τρωάδος . . (Ν. 155)...1, 2. — (154') 8, 2. — (162) 8, 2. — (155'). — (166') 8, 2. — (183) 8, 2. — (202) 8, 2. — (196')...., 1...— (211). — (212).

ΠΑΡΓΑΣΕΙΣ. Cette ville figure parmi celles du Sud de l'Asie Mineure. Il y avait en Pamphylie une ville Πέργη. Πέργη, πόλις Πεμφολίας. Το έθνικον Περγαίος (Ετ. Β.). Παμφυλίδες εἰσὶ πόλεις Κώρυκος, Πέργη τε (Dion. Périeg. 855). — Εἴθ ὁ Κέστρος ποταμὸς, ὁν ἀναπλεύσαντι σταδίους ἐξήκοντα, Πέργη πόλις. (Str. XIV). Mais nous croyons plutôt que ce nom vient de Βάργασα, ville de Carie: Βάργασα, πόλις Καρίας, τὸ ἐθνικὸν Βαργασεύς (Ετ. Β). On sait que dans ces noms barbares le 6 alterne souvent avec le π, ce qui tient sans doute à la prononciation dure (b) que le 6 avait dans la langue de ces nations, C'est ainsi que nous voyons la même ville écrite tantôt Μικύδερνα, et tantôt Μικύσερνα. (Ν. 206) ... 2, 4.

HAPPY . . (N. 154) Est-ce Happyhilis pour Buryphilis?

ΠΑΡΙΛΝΟὶ. Πάριον, πόλις ἐν Ελλησπόντφ. Το ἐθνικὸν Πάριος, ὁ πολίτης Παριανός . . . Λέγονται καὶ Παριανεῖς (Εt Β.) — Pariana civitas (Cic. Ep. XIII). — Pariana colonia (Pl. V, 32). — Εστι δὲ καὶ τὸ Πάριον πόλις ἐπὶ θαλάττη, λιμένα έχουσα μείζω τοῦ Πριάπου, καὶ αὐξνιμένη γε ἐκ ταύτης (Str. XIII). C'était une colonie de Milésiens et de Pariens (Str. ib.). (N. 131) 100... (154)...., 4. — (135')... (180 et 181). — (202 ²), 16, 4. — (207) 16, 4. — (223') 100. — (224).

ΠΑΡΙΟΙ. Πάρος, νήσος... ὁ πολίτης Πάριος (Ει. Βγε.) Elle fut habitée par des Ioniens (Vell. Paterc. I, 4). (Ν. 134) 1670. — (211) 1670. — (217) 30 Tal.

ΠΑΡΠΑΡΙΩΤΑΙ. Παρπάρων χώρα εν Ασία Αίολική, ένθα Ιστορούσε Θουκυδίδην ἀποθανείν... ὁ πολίτης Παρπαρώνιος... Ανδρωτίων δ' εντρίτω Ατθίδος Παρπαρωνιώτης φησεν (Ει. Βγε). — Περπέρανα (Str. XIII). — Perpereni (Pl. V, 30). — (N. 139). — (141). — (151). — (160). — (167). — Παρπάριοι (Ν. 137"). — (167) 16, 4.

 $\Pi \Delta \Sigma \Delta N \Delta E \Sigma$, ville de Carie. (N. 134) 50. — (139) 50. — (161). — (165) 50. — (137') 50. — (173).

ΠΑΤΜΙΟΙ. Πάτμος, l'ile qui porte encore ce nom. (Str. X, 488, a,) (N. 220) t Tal., 2000 Dr.

ΠΕΔΙΕΊΣ Ε΄Γ ΛίΝΔΟΥ. Nous connaissons en Carie une ville du nom de Πεδιεῖς. Πεδιᾶς, πόλις Καρίας. Τὸ ἐθνικὸν ὁμωνόμως (Ετ. Β.) Une autre ville de ce nom était située en Phocide (Her. VIII, 33). Mais cette ville est èv Λίνδω. Ce devait donc être un faubourg, ou un endroit très proche de Lindos, ville de Rhodes, car les anciens ne citent que trois villes à Rhodes. Lindos, Camiros et Jalylos. Ηεδιεῖς ἐλ Λίνδω (Ν. 161). Πεδιεῖς ἐν Λίνδω (Ν. 174). — Πεδιεῖς ἐγ Λίνδω (Ν. 137') 1, 4.

MEAEIÁTAI, figure parmi les villes de Carie. (N. 132) 50. — (134) 50. — (141) — (147). — (154) 66, 4. — (137").

ΠΕΠΑΡΗΘΙΟΙ. Πεπάρηθος, νῆσος μία τῶν Κυκλάδων, ὁμώνυμον ἔχουσα πόλιν. ὁ πολίτης Πεπαρήθος (Εt. Β). — Πρόκεινται δὲ τῶν Μαγνήτων νῆσοι συχναὶ μὰν, αὶ δ' ἀνόμαει Σκίαθός τε καὶ Πεπάρηθος. (Str. IX). Peuplée par des Chalcidiens (Scymn. de Ch. v. 585). (N. 136) 300. — (138) 300. — (159) 300. — (165) 300. — (135'). — (181) 100. — (200)..., 4. Le même mot paraît se réproduire entore une fois dans la même liste (200). — (201) 300, ce qui semble prouver que N. 201 appartient à une autre ἀρχή que la 22°. — (202) 300. — (221).

ΠΕΡίΝΘΙΟΙ. Πέρινθος . . Εστι δὶ πόλις Θράκης Ο πολίτης Περίνθιος (Εt. Β.). — Καὶ Σαμίων ἀποικία Πέρινθις έστι (Sc. de Ch. Périég, 713). — Plut. Quest. Gr. II, p. 303. — (N. 145). — (162) 1000 Dr. — (162) 1000. — (181). — (181).

ΠΕΡΚάΣΙΟΙ. Περκώτη καὶ πάλαι Περκώπη (Ι. Παλαιπερκώτη), πόλις Τρωάδος. Ο πολίτης Περκώσιες (Ει. Β). — Περκώτη (Ηοπ. ΙΙ. ΙΙ, 835. Περκώπη (Ι. Περκώτη), (ib. ΧΙ, 229). — Θεμιστοκλῆς ὑπὸ Βασιλέως λαδε δωρεάν. . . Περκώπην (i. Περκώτην) δὲ καὶ τὰν Παλαίσκηψιν εἰς στρωμνὴν καὶ ἰματισμὸν (Athén. I). — Δαυρίσης μὲν τραπόμενος πρὸς τὰς ἐν Ελλησπόντφ πόλιας, εἶλε μὲν Δάρδανον, εἶλε δὶ λθυδόν τε καὶ Περκώτην . . (Hérod. V, 117). — (N. 138) 16, 4. — (151). — (155)...1, 4. — (135). — (166) 16, 4. — (202) 16, 4. Περκώτη. (154) 10 ., 4. — (178). — (183) 16, 2.

ΠΗΔΑΣΕΙΣ. Πήδασα, πόλις Καρίας, καὶ Πηδασεύς τὸ ἐθνικόν. Δεῖ δὲ οὐ διὰ τοῦ δ γράφειν Πήδασα, ἀλλὰ διὰ τοῦ γ Πήγασα. Οἱ τολίται Πηγασείς. Εστι δὲ καὶ ἐτέρα Πήδασος ὑπὲρ τὰν "Ιδην.... ὁ πολίτης Πηδασεύς (Εt. Β). — Εν δὲ τῆ Μεσογαία τῆ Αλικαρνασείων τὰ Πήδασα ὑπ' αὐτῶν ἐνομασθέντα ἦν πόλις, καὶ ἡ νῦν χῶρα Πηδασεῖς λέγεται. (Str. XIII). — Hérod. VI. (Ν. 137) 100. — (154) 700. — (145'). — (137) 16, 4.

ΠΙΚΡΕΣΣΥΑΝ(ΔΕΙΣ?) parait appartenir à la Carie (N. 131).

Πίαρροι. Πίλωρος, πόλις περί τον Αθων. Το έθνικον Πιλωρίτης (Ει. Β).—Καί διέπλευσε την διόρυχα την έν τῷ Αθω γενομένην, διέχουσαν δε είς κόλπον, εν τῷ Κοσα τε πόλις και Πίδωρος (Δ pour A) . . . (Hérod. VII, 122). (Ν. 192) 10.

ΠΙΣΤΑΣΣΟΣ, parait appartenir également à la Thrace. (N. 192) 8, 1.

ΠΙΤΑΝΑΊΟΙ. Πιτάνη, πόλις Αἰολίδος ὁ πολίτης Πιταναῖος (Ει. Β.) — Εἶτα Πιτάνη, πόλις Αἰολικὴ, δύω ἔχουσα λιμένας, καὶ ὁ παραφρέων αὐτῷ Εὔηνος, ἐξ οὖ τὸ ῦδωρ ὑδραγωγεῖται τοῖς Αδραμυττηνοῖς (Ser. XIII). — (N. 141). — (145) 16, 4. — (147). — (154') 7, 2. — (166')..., 4. — (178). — (204).

ΠΑΑΓ . . . Parait appartenir à l'Ionie (145') — (167)...33, 2.

ΠΛΕΥΡΩΝ. Πλευρών, πόλις Αίτωλίας. ὁ πολίτης Πλευρώνιος (Ει. Β.) (Ν. 192). Ne figure pas sur la carte.

ΠΟΛΙΧΝΑΙΟΙ. Πολίχνα, πόλις τῆς Τρωάδος· οἱ πολίται Πολιχναῖοι (Εt Β.) — Τοῦ δὲ Αὐλῶνος τοῦ περὶ τὴν Αἴσππον ἐν τặ ἀμοτιρὶ τῆς ῥύσεως αὐτοῦ πρῶτον ἐστι Πολίχνα, τειχῆρες χωρίον (Str. XIII. 603, b, c.) — (Thuc. VIII.) (N. 139) 16, 4. — (139). — (151). — (145') — (166') 65, 4. — (175) 56, 4. — (183) 66, 3. — (186). — (200).

ΠΟΣΙΔΕΙΟΝ EN ETBOlA. Une ville inconnue de l'Eubée; elle parait avoir été de peu d'importance, le tribut qu'elle porte étant trop modique en comparaison de celui des villes qui l'accompagnent (N. 219) 100 Dr.

ΠΟΤΕΙΔΑΙΑΤΑΙ. Ποτίδαια, πόλις Θράκης. ὁ πολίτης Ποτιδαιάτης (Ει. Β). — Οἱ λθηναῖοι Ποτιδαιάτας, οῖ οἰκοῦσιν ἐπὶ τῷ ἱΦῷς Τῆς Πελλήνης, ὅντας Κορινθίων ἀποίκους, ἐαυτῶν δὲ συμμάχους, φόρου ὑποτελεῖς (Thue. I, 65). — Ποτιδαιάταις, οὖσι Δωριεῦσι (ib. 124. — (Ν. 166') 600. — (181) 600. — (198) 600. — (221) 1500. — Ποτείδαια (215) 600.

ΠΡΙΑΠΕΙΣ. Πρίαπος, πόιις Ελλησποντίας, θηλυκώς. ὁ πολίτης Πριαπανός. Εστι καὶ όλλο έθνικὸν Πρίαπος, καὶ Πριαπιζ πλιθυτικές (Εt. Β). — Ad Priapum, urbem Asiæ, quà Magnus Alexander transcendit (Pl. IV, 12). — Πρίαπος δ' έστι πόλις ἐπὶ θαλάτης κιὶ λιμὴν Str. XIII. — Str. XIII, p. 587, D. — Pomp. Mél. I, 19. — V. Αρπαγανοί. (N. 153). — (181). — (185). — (196). — (212). Πρίαπος (154') 8, 2. — (155')..., 2. — (166') 8, 2.

ΠΡΙΑΝΕΙΣ. Πριήνη, πολις 'Ιωνίας. Τὸ έθνικὸν' Πριηνεὺς καὶ Πριήνιος (Εt. Β). — Μετά δὲ τὰς ἐκδολάς τοῦ Μεάνδρου, ὁ κατά Βράκο ἐστιν αίγιαλός ὑπὲρ αὐτοῦ δ' ἡ Πριήνη καὶ ἡ Μυκάλη, τὸ ὅρος εὔθηρον καὶ εὕδιενδρον (Str. XIV).

Επί χθονός, ής δια μέσης

Μαίανδρος λιπαρήσι κατέρχεται είς άλα δίναις.

Μιλήτου τε μεσηγύ, καὶ εὐρυχώροιο Πριτίνης (D. Periég. (824). Cependant dans ces listes cette ville figure toujours (excepté dans N. 135') parmi celles de Carie. (N. 134) 100. — (135') 9, 1. — Πραπές

(154). — (162).
ΠΡΟΚΟΝΉΣΙΟΙ. Προκόνησος, μία τῶν σποράδων ἐν τῆ Προποντίδι. ὁ πολίτης Προκονήσιος (Εt. Β). — Προικόνησος (Ptol. III, 3). –

ΠΡΟΚΟΝΉΣΙΟΙ. Προκόνησος, μία των σποράδων εν τη Προποντίδι. Ο πολίτης Προκονήσιος (Εt. Β). — Προικόνησος (Ptol. III., 3). – Reçut une colonie Milésienne (Str. XIII., p. 587, D.) (146). — (162). — (181). — (202) 300. — Προκοννήσιοι (162) 300. — (208).

ΠΤΕΛΕΟΥΣΙΟΙ Πτελέον, πόλις Ίωνίας καὶ Τρωάδες καὶ τῶν παραθολαττίων Αχαιῶν, οὐδετέρως. ὁ πολίτης Πτελεάτης καὶ Πτελιώνης (Εt. Β). — Πτελεόν (Str. VIII. — Hom. II. II. 697, ville en Thessalie). Καὶ ἐκ Σιδούσης καὶ Πτελεοῦ, π ἐν τῆ Ἐρυθραία ἐχον τάχε (Τhue. VIII, 24, ville en Ionie.) Τὸν μὲν γὰρ τόπον ἄπαντα τὸν ἔξω Αγορᾶς, ὡς ἐαυτοῦ ὄντα, καὶ ἡμῖν cὐδὲν προσήχοντα, δίδωμ (Φίλιππος). . . . Καί τοι Χερρονήσου οἱ ὅροι εἰσὶν, οὐκ Αγορὰ, ἀλλ' ὁ δωμὸς τοῦ Διὸς τοῦ ὁρίου ὅς ἐστι μεταξύ Πτελεοῦ, καὶ Λειδε ἀντῆς, οὖ ἡ διωρυγχὴ ἔμελλε Χερρονήσου ἐσεσθαι, ὡς γε τὸ ἐπίγραμμα τὸ ἐπὶ τοῦ δωμοῦ τοῦ Διὸς τοῦ ὀρίου δηλοῖ. Εστι δὶ τουτί:

ε Τόν δε καθιδρύσαντο θεῷ περικαλλέα δωμόν,

Αευχῆς και Πτελεοῦ μέσσεν ὅρεν θέμενοι » (Demosth. d. Halon.). C'est de cette ville de l'Hellespont, attribuée à tort à la Troade par Étienne, qu'il est ici question, parcequ'elle est le plus souvent citée parmi les villes de cette contrée. Cependant dans N. 139 il est possible qu'il s'agisse de Ptéléon d'Ionie, (N. 139). — (151).— (166') 1, 4. — (200').

ΠΥΓΕΛΕΊΣ. Πύγελα, πόλις 'Ιωνίας. ὁ πολίτης Πυγελεύς (Εt. Β.). Πριηνεῖς...Νεάπολις.... Εἴτα Πύγελα πολίχνιον, ἱερὸν ἔχον ἀρτίμιδι Μουνυχίας (Str. XIV). — Mél. I, 17. — Pl. V, 29. (N. 162). — (168). — (166') 100. — (175). — (181). — (195') 16, 4. — Πυγαλεῖς (154').

ΠΥΡΝΙΟΙ. Πύρνος, πόλις Καρίας, οἱ πολίται Πύρνιει (Εt. Β). — Pl. V, 28. — Colonie rhodienne (v. Eckhel, Doctr. Nam. II. p. 590). — (N. 139)..., 4. — (139) 16, 4. — (153). — (167) 6, 3. — (137) 16, 4.

PEIOI. Το δε της Ρείης όρις, οἱ μεν τὰ εν Πειρυσῷ όρη φασιν, & ἔχουσιν οἱ Κυζικηνοὶ τῆ Ζελεία προσεχή. . οἱ δ' ἀπὸ τεσσεχάκετ της Λαμψάκου σταδίων δεικνύουσι λόφον, ἐφ' ῷ μητρὸς ἱερόν ἐστιν, ἄγιον τῆς Ρείης ἐπικαλούμενον Str. XIII). Ce qui du temps de Strabon n'était qu'une montagne ou un sanctuaire, peut bien avoir été quelque lieu habité de peu d'importance lors de la guerre du Péloponnèse. (N. 190). 200.

ΡΗΝΑΙΕΊΣ. Ρήνη, νησος μικρά πλησίου Δήλου. Λέγεται καὶ Ρηνίς καὶ Ρηναία καὶ Ρηναιεύς καὶ Ρήνιος (Ει. Β).) — Απέχει δὲ ἡ Ρήνιος της Δήλου οῦτως όλίγου, ὥστε Πολυκράτης, ὁ Σκμίων τύραννος, ἰσχύσας τινὰ χρύνον ναυτικῷ, καὶ τῶν τε ἄλλων νήσων ἄρξας, καὶ τὸ Ρήνειαν έλῶν, ἀνέθηκε τῷ Απόλλωνι τῷ Δηλίω, ἀλύσει δήσας πρὸς τὴν Δήλον (Thuc. III). — Strab. Χ. — (Ν. 139) 16, 4. ~ (155) 5. — (139'). — (212). — (219) 1000.

PITAÎOI. Ροίτειον, Προς ἄκραν είναι φησι· καὶ πόλις δ' έστι Τρωάδος. ὁ πολίτης Ροιτειεύς (Εt. Β.) — Είτα Ροίτειον, πολις ἐπὶλός κειμένη, καὶ τῷ Ροιτείω συνεχής ἡτῶν άλιτενής (Str. XIII). — Soyl. in Τρωάς. — Χόπορh. Hist. Gr. I, 1.

ΠΑΑΓ . . . Parait appartenir à l'Ionie (145') - (167)...33, 2.

(154). - (162).

ΠΛΕΥΡΩΝ. Πλευρών, πόλις Αίτωλίας. ὁ πολίτης Πλευρώνιος (Ει. Β.) (Ν. 192). Ne figure pas sur la carte.

ΠΟΛΙΧΝΑΙΌΙ. Πολίχνα, πόλις τῆς Τρωάδος· οἱ πολίται Πολιχναῖοι (Εt Β.) — Τοῦ δὲ Αὐλῶνος τοῦ περὶ τὴν Αἴσηπον ἐν τῆ ἀματικὶ τῆς ῥύσεως αὐτοῦ πρῶτον ἐστι Πολίχνα, τειχῆρες χωρίον (Str. XIII. 603, b, c.) — (Thuc. VIII.) (N. 139) 16, 4. — (139). — (151). — (145') — (166') 65, 4. — (175) 56, 4. — (183) 66, 3. — (186). — (200).

ΠΟΣΙΔΕΙΟΝ EN ETBOlA. Une ville inconnue de l'Eubée; elle parait avoir été de peu d'importance, le tribut qu'elle perte étant trop modique en comparaison de celui des villes qui l'accompagnent (N. 219) 100 Dr.

ΠΟΤΕΙΔΑΙΑΤΑΙ. Ποτίδαια, πόλις Θράχης. ὁ πολίτης Ποτιδαιάτης (Ει. Β). — Οἱ Αθηναῖοι Ποτιδαιάτας, οἱ οἰκοῦσιν ἐπὶ τῷ ἱτὸς Τῆς Πελλήνης, όντας Κορινθίων ἀποίκους, ἐαυτῶν δὲ συμμάχους, φόρου ὑποτελεῖς (Thue. I, 65). — Ποτιδαιάταις, εὖσι Δωριεὖσι (ib. 124. — (N. 166') 600. — (181) 600. — (198) 600. — (221) 1500. — Ποτείδαια (215) 600.

ΠΡΙΑΠΕΙΣ. Πρίαπος, πό) τι Ελλησποντίας, θηλυκῶς. ὁ πολίτης Πριαπινός. Εστι καὶ δλλο ἐθνικὸν Πρίαπος, καὶ Πριαπείς πλεθντικὸς (Εt. Β). — Ad Priapum, urbem Asiæ, quà Magnus Alexander transcendit (Pl. IV, 12). — Πρίαπος δ' ἐστι πόλις ἐπὶθαλάτης κεὶ λιμὴν Str. XIII. — Str. XIII, p. 587, D. — Pomp. Mél. I, 19. — V. Αρπαγανοί. (N. 153). — (181). — (185). — (196). — (212). Πρίαπος (154') 8, 2. — (155')..., 2. — (166') 8, 2.

ΠΡΙΑΝΕΊΣ. Πριτίνη, πολις *Ιωνίας. Τὸ έθνικὸν Πριτίνεὺς καὶ Πριτίνιος (Ει. Β). — Μετὰ δὲ τὰς ἐκδολὰς τοῦ Μεάνδρου, ὁ κατὰ Πρίτιο ἐστιν αίγιαλός ὑπὲρ αὐτοῦ δ' ἡ Πριτίνη καὶ ἡ Μυκάλη, τὸ ὅρος εὕθηρον καὶ εὕδενδρον (Str. XIV).

Επί χθονός, ης δια μέσης

Μαίανδρος λιπαρήσι κατέρχεται είς άλα δίναις.

Μιλήτου τε μεσηγύ, καὶ εὐρυχώροιο Πριήνης (D. Perièg. (824). Cependant dats ces listes cette ville figure toujours (excepté dans N. 135') parmi celles de Carie. (N. 134) 100. — (135') 9, 1. — Πρατοίς (156)

ΠΡΟΚΟΝάΣΙΟΙ. Προκόνησος, μία των σποράδων εν τη Προποντίδι. ὁ πολίτης Προκονήσιος (Εt. Β). — Προικόνησος (Ptol. III, 3). – Reçut une colonie Milésienne (Str. XIII, p. 587, D.) (146). — (162). — (181). — (202) 300. — Προκοννήσιοι (162) 300. — (208).

ΠΤΕΛΕΟΥΣΙΟΙ Πτελέον, πόλις Ίωνίας καὶ Τρωάδες καὶ τῶν παραθαλαιτίων Αχαιῶν, οὐδετέρως. ὁ πολίτης Πτελεάτης καὶ Πτελεύνης (Ει. Β). — Πτελεόν (Str. VIII. — Hom. II. II, 697, ville en Thessalie). Καὶ ἐα Σιδούσης καὶ Πτελεοῦ, π ἐν τῆ Ερυθραία είχον τοῦς (Thue. VIII, 24, ville en Ionie.) Τὸν μὲν γὰρ τόπον ἄπαντα τὸν ἔξω Αγορας, ὡς ἐαυτοῦ ὄντα, καὶ ἡμῖν οὐδὲν προσήκοντα, δέδων (Φίλιππος). . . . Καί τοι Χερρονήσου οἱ ὅροι εἰσὶν, οὐκ Αγορα, ἀλλ' ὁ δωμὸς τοῦ Διὸς τοῦ ὁρίου ὅς ἐστι μεταξύ Πτελεοῦ, καὶ λεωξι ἀντῆς, οῦ ἡ διωρογχὴ ἔμελλε Χερρονήσου ἐσεσθαι, ὡς γε τὸ ἐπίγραμμα τὸ ἐπὶ τοῦ δωμοῦ τοῦ Διὸς τοῦ ὀρίου δηλοῖ. Εστι δὶ τουτίτ

ε Τόν δε καθιδρύσαντο θεῷ περικαλλέα δωμόν,

Αευχής και Πτελεοῦ μέσσεν ὅρον θέμενοι» (Demosth. d. Halon.). C'est de cette rille de l'Hellespont, attribuée à tort à la Troade par Etienne, qu'il est ici question, parcequ'elle est le plus souvent cité parmi les villes de cette contrée. Cependant dans N. 139 il est possible qu'il s'agisse de Ptéléon d'Ionie, (N. 139). — (151).— (166') 1, 4. — (200').

ΠΥΓΕΛΕΊΣ. Πύγελα, πόλις 'Ιωνίας. ὁ πολίτης Πυγελεὺς (Εt. Β.). Πριηνεῖς...Νεάπολις.... Εἴτα Πύγελα πολίχνιον, ἱερὸν ἔχον λρτιμιδός Μουνυχίας (Str. XIV). — Mél. I, 17. — Pl. V, 29. (Ν. 162). — (168). — (166') 100. — (175). — (181). — (195') 16 , 4 . Πυγαλεῖς (154').

ΠΥΡΝΙΟΙ. Πύρνος, πόλις Καρίας, οἱ πολίται Πύρνιει (Εt. Β). — Pl. V, 28. — Colonie rhodienne (v. Eckhel, Doctr. Num. II. p. 590). — (N. 139)..., 4. — (139) 16, 4. — (153). — (167) 6, 3. — (137') 16, 4.

PEIOI. Το δε της Ρείης όρις, οἱ μεν τὰ ἐν Πειρυσῷ όρη φασιν, ά ἔχουσιν οἱ Κιζικηνοὶ τῆ Ζελεία προσεχή. . . οἱ δ' ἀπὸ τεσσερέκοτε της Λαμψάκου σταδίων δεικνύουσι λόφον, ἐφ' ῷ μητρὸς ἱερόν ἐστιν, ᾶγιον τῆς Ρείης ἐπικαλούμενον «Str. XIII). Ce qui du temps de Strabon n'était qu'une montagne ou un sanctusire, peut bien avoir été quelque lieu habité de peu d'importance lors de la guerre du Péloponnèse. (N. 190). 200.

ΡΗΝΑΙΕΊΣ. Ρήνη, νήσος μικρά πλησίου Δήλου. Λέγεται καὶ Ρηνίς καὶ Ρηναία καὶ Ρηναιεύς καὶ Ρήνιος (Εt. Β).) — Απέχει δε ἡ Ρήνιος τῆς Δήλου οῦτως ὁλίγον, ὥοτε Πολυκράτης, ὁ Σιμίων τύραννος, ἰσχύσας τινὰ χρόνον ναυτικῷ, καὶ τῶν τε ἄλλων νήσων ἄρξας, κὶ τὴν Ρήνειαν έλῶν, ἀνέθηκε τῷ Απόλωνι τῷ Δηλίω, ἀλύσει δήσας πρὸς τὴν Δήλον (Thuc. III). — Strab. Χ. — (Ν. 139) 16, 4. ~ (155) 5. — (139'). — (212). — (219) 1000.

PITAIOI. Ροίτειον, Προς ἄκραν είναι φησι· καὶ πόλις δ' έστι Τρωάδες. ὁ πολίτης Ρειτειεύς (Εt. Β.) — Είτα Ροίτειον, πολις ἐπὶλῦς κειμένη, καὶ τῷ Ροιτείῳ συνεχής ἤιὼν άλιτενής (Str. XIII). — Scyl. in Τρωάς. — Χόπορh. Hist. Gr. I, 1.

ΣΚΑΨΑΙΟΙ. Ce nom figure tantôt parmi ceux des villes de Thrace, et tantôt parmi ceux de l'Hellespont. Il est donc probable qu'il appartienne à deux différentes villes, situées chacune dans l'une de ces contrées. La première était peut être Σχάμψα, πόλις Θράκις τὸ ἐθνικὸν Σχαμψαῖος. Καὶ Σχέψιοι Δαυνιστιιχίται (Εt. Β). Ou bien Κάψα, πόλις Χαλκιδικῆς χώρας κατὰ Παλλήνην, όμοροῦσα τῷ Θερμαῖος κόλπφ. ὁ πολίτης Καψαῖος (Εt. Β.) (Ν. 139)...6, 3. — (151). — (162) 16, 4. — (200) 6, 4. — (209)..., 2. — (213) ..., 2. — (221) 16, 4. — Σχεψαῖοι (142). — L'autre deit être Σεῆψις, πόλις Τρωϊκὰ . . . ὁ πολίτης Σκήψιος (Εt. Β). — Εστι δὲ ἡ μὲν πάλαι Σεῆψις ἐπάνω Κέδρηνος, κατὰ τὸ μιτεωρότατον τῆς 'Ίδης, ἰγγὸς Πολίχνης. — Υστερον δὲ κατωτέρω σταδίοις ἐξήκεντα εἰς τὴν νῦν Σκῆψιν μετφκίσθησαν (Str. XIII). — Σκάψιοι (Ν. 138) 100. — (135') 100.

ΣΚΙΑΘΙΟΙ. Σκίαθος, νῆσος Εὐδοίας τὸ ἰθνικὸν Σκιάθος (Εt. B). Peuplée par des Chalcidéens (Seymn. Ch. v. 585). Elle porte encore le même nom. (N. 162)..., 4. — (135'). — (166') 16, 4. — (181) 15., 4. — (181) 15... — (202) 16, 4. — (213)..., 3. — (221)..., 2.

ΣΜΙΛΛΑ. Σμίλλα, πολις Θράκης . . Τὸ ἐθνικὸν Σμιλαΐος (Ει. Β.) — Hérod. VII, 123. — (Ν. 192) 50.

ΣΠΑΡΤΩΛΙΟΙ. Σπαρτωλός, πολις Μακεδονίας, ὡς Θουκοδίδης δευτέρα. Το έθνικον Σπαρτώλιος. (Ει. Β). — Ελθόντες δὲ ἐπὶ Σπάρτων τὰν Βεττικὰν (Thuc. II). — (Ν. 133) 260. — (138) 200. — (145) 200. — (147). — (159) 200. — (165) 200. — (155) 200. — (169). — (180). — (181) 100. — (193) 501, 4. — (209). — (221) 403, 2.

ΣΤΑΓΕΙΡΊΤΑΙ. Στάγειρα, πόλις οὐδετέρως πληθυντικώς. Ο πολίτης Σταγειρίτης Αριστοτέλης Σταγειρίτης (Εt. Β). — Καὶ Στάγειρο, Ανδρίων ἀποικία (Thuc. IV, 88). — Σταγιρῖται (Ν. 134) 16, 4. — (145'). — (162). — (135') 16, 4. — (202) 16, 4. — (213) 16, 4. — Σταγειρῖται. (162) 16, 4. — (135'). — (180). — (181) 16, 1. Supplément de tribut 1, 2.

ΣΤΡΕΨΑΙΟΙ. Στρέψα, πόλις Μακεδονίας. Το έθνικον Στρεψαίος καὶ Στρεψιανός (Εt. Β.) — Στρεψαίοι, έθνος περὶ Μακεδονίαν (Héspit.) — HarPocr. — (N. 131) 100. — (159) 100. — (165). — (177). — (181) 100. — (181) 100. — (201). — (221).

ΣΤΥΡΕΙΣ. Στύρα, πλησίον Καρύστου τῆ; Εὐδοίας πόλις. ὁ πολίτης Στυρεὸς (Εt. Β). — Ἡ δ' οῖ Στύρα ναιετίασκον (Hom. II. II, 539). — Στύρα δὲ, φυλάσσει μὲν εἰσίτι καὶ νῦν τὸ ὄνομα. Κεῖται δὲ κατὰ τὸν γεωγράφον πλησίον Καρύστου . . . Εθνικόν αὐτῶν Στιριὸν (Eusth). — Κάρυστος δὲ . . πλησίον δὲ τὰ Στύρα (Str. X). Elle conserve encore le même nom. (N. 171'), — (166). — (139)— (178). — (223) 100.

ΣΤάλιοι. Στώλος, πόλις μία τῶν ἐν Θράκη Βαρδαρικῶν, ἄς μετήνεγκαν ἐκ τῶν Ἡδωνῶν οἱ Χαλκιδεῖς εἰς τὰς αὐτῶν πόλις. Τὸ ἰθνικὸν Στώλος (Ει. Β). (Ν. 131) 100. — (134) 66, 4. — (155) 82, 1? — (158)..., 2. — (159) 66, 4. — (165) 26, 4. — (181) 100. — (212) 33, 2.

ΣΥΑΓΓΕΛΕΙΣ, figure parmi les villes de Carie. C'est probablement une prononciation dorienne (Θεὸς = Σιὸς) ou locale de la ville de Θεάγγελα, située en Carie, et qu'Aléxandre offrit à Ada, reine d'Halicarnasse. (Archien, I, 24). (N. 160). – (137') 100. — (174). — (203)...30. — (206).

ΣΥΜΗ. Σύμη, νῆσος Καρική, ὡς Στράδων, τεσσαρεςκαιδεκάτη. Καὶ πόλις ὁμώνυμος. Τὸ ἐθνικὸν Συμαΐος . . . Δέγεται κεὶ Σιμικ (Ει. Β). — Μετὰ δ' εὖν τὰ Λώρυμα, τὸ Κυνὸς σημά ἔστι, καὶ Σύμη γῆσος (Str. XIV). — Η κατὰ Σύμην τε καὶ Ρόδον θάλασσα (Hérol. I, 174). — Piol. V, 2. — (N. 192) 30.

ΣΥΡΙΟΙ. Σύρος, γῆσος 'Ιωνική, ὡς Στράδων δυοκαιδεκάτη. Το υ μακρόν. Το έθνικον Σύριος (Εε. Β). — Σύρος δ' έστι, μπκύνουστη πρώτην συλλαθήν . . . ταύτην δοκεί μνημονεύειν ὁ ποιητής, Συρίην καλῶν (Str. X). (N. 138) 25. — (139'). — (189) 16. 4. – (219) 1 Tal.

TAMBAKTΥΣ, figure parmi les villes de Carie. (N. 145).

ΤΕΙΧΙΟΥΣΣΑ. Ελθόντος δε Αλκιδιάδου επτφ είς Τειχιούσαν τῆς Μιλησίας, ἤπερ τοῦ κόλπου πλεύσαντος κὐλίσαντο (Thue. VIII, 16) (N. 174). — (222).

ΤΕΛΕΜΕΣΣΙΟΙ. Τελμισσός, πόλις Καρίας· ως δὲ Φίλων καὶ Στράδων Αυκίας. Εστι γὰρ ἀμφοτέρων ὅριον μετὰ Δαίδαλα. ὁ πλίπι Τελμισσεύς· καὶ δράμα Αριστοφάνους Τελμισσεῖς. Αέγεται καὶ τετρασυλλάδως Τελεμισσεῖς, ὡς αὐτὸς ἐν αὐτῷ :

ώς αν τις αν ούν ότι ποιήσας, ώς Τελεμισσείς.

και πάλιν

φέρα δτι τύνοις, ταμτ' δταν έλθη τὶ ποιείν χρη μ' δι Τελειμισσείζ; (Εξ. Β). — Μετά δ' εδιτί Δαίδαλα τὸ των Ανκίων όρος, οδ πλησίον έστι Τελμισσός, Αυκίων πολίχνη, και Τελμισίς ακρα λιμένα έχουσα (Strab. XIV). - The Inches



VIII, 88, 99. — T. Liv. XXXVII, 23. — (N. 133) 600. — (135) 500, 2. — (137) 600. — (140) 300. — (161). — (127) 300.

ΦΗΓΕΊΙΟΙ, figure parmi les villes de Thrace. (N. 134) 26, 4. — (167). — (135') 16, 4. — (181). 16, 4. — (181).—(190) — (198) 16, 4. — (221) ΦΗΓΕΝΤΙΟΙ [appiremment une erreur] (215) 16, 4. Φαγούντωι [parait être également une erreur, à la quelle le greffier aura été induit per la ressemblance de ce mot avec l'ethnique du bourg de l'Attique Φηγούς] (N. 158)

ΦΟΛΕΓΑΝΔΡΙΟΙ. Φολέγανδρος, νήτος των σποράδων... Ο πελίτης Φολεγάνδριος και Φελεγανδρίνος (Ει. Β). — Από δὶ τῆς 'Ινα πρός ἐσπέραν ἰόντι, Σίκηνος και Λάγουσα και Φολέγανδρες (Strab. X). (Ν. 219) 2000 Dr.

ΦΥΛΙΑΤΑΙ est peut-être Ο λιάται. (V. ce mot).

ΦΩΚΑΙΕΙΣ. Φώχχια, πόλις Ἰωνίας. Ἡςόδοτος πρώτη. Λέητεται καὶ Φωκαία διά τοῦ η. . ὁ πολίτης Φωκατύς καὶ Φωκατύς και Φωκαίτης . . . Εστι καὶ ἄλλη πόλις τῆς Καρίας ἐν τῆ Μοκάλη. Εθνικόν τὸ αὐτό (Ετ. Β). — Hirod. I, 142. — Fondée par une colonia Athénienne (Pausan. VII , 3. — Str. XIV , p. 633). — (N. 141) 300. — (162)...200. — (145)...100. — 155\ 300. — (154')...120. — (166')...200. — (182). — (210).

ΧΛΛΚΕΙΑ΄ΤΑΙ. Χαλκειά, πολις Λιθύτς... Εστι καὶ Καρίας Χαλκαία, ης τὸ ἐθνικὸν Χολκαιάτης, ὡς Καρτερῷ δικεῖ (Ει. Β). — ἡ δὲ Χαλκία [-ἦτος] ἀπέχει μὲν τῆς Τήλου στάδια ὀγδοήκιντα, τῆς δὲ Καρπάθου διακόσια (Str. X). Peuplée par des Rhodiens (Théophr. Histor. Pl. VIII, 3. — Pl. XVII, 4). (N. 165) 33, 2. (137) 83, 2. Χαλκιάται (139) 50. — (174).

ΧΑΛΚΗΤΟΡΕΣ. Από τῆς Μιλησία; πρὸς τω μέχρι Ερφώμου καὶ Χαλκητόρων (Str. XIV.). Ce devait être une colonie de Χαλκητόριον de Crète. (Et. B. s. Χκλκητόριον). (N. 140). 5. — (137"). — (167) 35. — (137') 35. — (197) 33, 2. — (2142) 35.

ΧΑΛΚΙΔΕΙΣ. Χολείς, πόλις Εύδείος. Εκαταΐος Εύρώπη: ε Χαλείς πόλις έστιν, ή πρότερον Εύδεια προσκγορεύθη» (Εt. Β). — Επειτ'ή Χαλείς μητρόπολες της νήσου τρόπον τινά, έπ' αὐτῷ τῷ Εὐρίπῳ ίδρυμένη (Str. X). Elle porte aujourd'hui le même nom (N. 166). — (139') — (178).

ΧΑΑΧΗΔΟΝΙΟΙ. Χαλκηδών, πόλις Βιθυνίας, ή πρός τῷ στόματι τοῦ Πύντου, καταντικρὺ τοῦ Βυζαντίου (Εt. Β). Fondée par des Mégariens (Thuc. IV, 75). — (N. 131) 300. — (159) 100. — (166) 900. — (176). — (181) — (181). — (198?) 900. — (202) 585. — (223').

XA . . A. (N. 131) 100 . . .

XEAPOAIOI. voyez Espoluce (N. 181).

ΧΕΡΣΟΝΉΣΙΟΙ. Κνιδίοις τῆς πόλεως τὸ μὲν πολὶ ἐν τῆ Ηπείρω πεπόλισται τῆ Καρικῆ, ἔνθα καὶ τὰ τοῦ λόγου μάλιστα άζια αὐτοῖς ἔστον ἡ δὲ καλουμένη Χερρόνησος ἔστιν ἐπὶ τῆ Ηπείρω νῆσος , γεφύρα διαδατός . . . Οἱ ἐν Κνίδω Χερρόνησοι (Pausan. V, 24, 1.) — Καιαπλεύσαι . . εἰς τὴν Κνιδίαν, ἐν ἡ κτίσαι τὸ καλούμενον ἀπ' αὐτοῦ Τριόπιον. Εντεύθεν δ' ὁρμώμενον τήν τε Χερρόνησον κατακτήσαοθαικεὶ τῆς ὁμόρου Καρίας πολλήν. Diod. V, 61.—V. aussi Κνίδιοι. De ces deux citations l'une se rapporte à une petite presqu'ile qui faissit partie de la ville de Cnide , l'autre à la grande langue de terre dite la Chersonnèse Cnidienne. Cependant il parait qu'il , avait sur cette langue une ville qui portait aussi le nom de Χερσόνησος. — Χερρόνησος, πόλις ἐν τῆ κατὰ Κνίδον Χερρόνησω καὶ Τρίπολιο. ὁ πολίτης Χερρόνησως (Εt. Β.) (Ν. 134) 1380 , 4. — (137) 1800. — (182). — (139) 300. — (153) 100. — (184) 1 Tal. 1700 Dr. — (137') 270.

XΕΡΡΟΝΗΣΙΤΑΙ. Ce sont les habitans de la ville d'Agora sur la Chersonnèse de l'Hellespont. (N. 162) 100. — (178). — (131). — (208). Χ εξέρνησε αι ἀπ' λγοράς (196') 100. — (123').

La liste précédente nous donne 281 villes tributaires d'Athènes, sans comprendre quelques noms mutilés que nous avons rencontrés dans le cours des inscriptions présentes et que nous n'avons pu compléter; quelques unes des villes que Thucydide cite comme ayant payé un tribut à Athènes. telles qu' Oropos, les tles de Corcyre, de Céphalonie, de Zante, de Cythère, ect. n'y figurent pas non plus. On peut donc porter le nombre des alliés tributaires à près de 300 villes.

Mais il importe avant tout d'observer ici que toutes les villes ne figurent pas simultanément dans les listes de chaque ἀρχή. C'ets ainsi que dans N. 137' qui contient un inventaire complèt du tribut de Carie,

nous ne voyons figurer que 34 villes, tandis que le nombre des villes de cette contrée qui sont citées dans toutes ces listes est beaccoup plus considérable. C'est ainsi aussi que dans les N. 139', 139" et 170 le nombre des villes tributaires des îles ne s'élève qu'à 25. On ne doit pas en conclure que la ligue Athénienne recrutait chaque année de nouveaux alliés, car des noms qui figurent dans une liste disparaissent souvent dans la liste d'une àpxè évidemment postérieure de date; ce qui prouve que toutes les villes alliées ne payaient pas régulièrement leur tribut, et qu'on n'inscrivait à Athènes sur ces listes que celles des villes qui s'étaient effectivement acquitées de ce dévoir.

La quantité du tribut paraît ne pas avoir été non plus invariablement fixée. Plusieurs villes sont quôtées de différentes sommes dans les diverses listes, et souvent plus fortement dans les listes les plus anciennes de date (voyez Σερμυλιείς N. 131 et 181). Mais ici s'élève la question si le tribut représenté pas les chiffres de ces inscriptions est annuel, ou pour quel espace de temps il est calculé. Pour arriver à une conclusion à ce sujet, essayons de trouver la somme des tributs de quelque ἀρχή qui nous soit connue. N. 137' nous offre les tributs de toutes les villes de Carie pour la 14° ἀρχή. L'addition des articles de ce N° nous donne une somme approximatime de 5252 Dr., 5 Ob. pour le total du tribut de Carie pendant cette ἀρχή. Il ne manque à cette somme qu'un seul article (...εῖς après Λάτμιοι), et deux autres (ΔΔ . . . ὧται, . . ΔΔΔΕΙΙΙΙ Υρωμεῖς) sont peut-être incomplets.

Les N. 139', 139" et 170, arrangés en deux colonnes, dont l'une contient des chiffres sans les noms, et l'autre des noms sans les chiffres, nous donnent avec assez d'exactitude la somme des tributs insulaires. Quant à la première colonne nous n'avons eu qu'à en additionner les chiffres; nous avons cru pouvoir restaurer le huitième chiffre (... HII) en XIIII, qui est le minimum du tribut payé par les Andriens, parcequ'il nous parait impossible que cette île, une des colonies principales des Athéniens, ne figure pas pendant une année parmi les alliés tributaires. Nous avons remplacé les chiffres de la seconde colonne de ceux qui accompagnent ordinairement ces mêmes villes dans les autres listes de ces inscriptions, et nous avons obtenu le total 6782 Dr. avec trois lacunes (... o., première colonne, ... X2λxιδεῖς, ... Ερετριεῖς, 2° colonne).

Le tribut Ionien s'élève à 3852 Dr., 4 Ob. Il nous est offert par les N. 166 et 139 de la 15° άρχη, avec 4 lacunes (... οι έξ Ικάρου, peut-être Ιστοὶ έξ Ικάρου; ... έξ Ικάρου, peut-être Δράκανον έξ Ικάρου. v. Οἰναῖοι; Οἰναῖοι ἐπιτρορὰς, et ... de la 2° rubrique).

La somme du tribut Hellespontien est prise de N. 168 et 162, de la 13e ἀρχὴ, et s'élève à 7736 Dr., 5 Ob., avec une seule lacune du dernier chiffre.

Nous avons pris enfin la somme du tribut de Thrace de N. 181, que nous avons supposé appartenir à la 17° ἀρχή. Il s'élève à 8533 Dr., 1 Ob. avec deux lacune (π. . . et . . οι . . οι). Pour Θάσιοι et Δικαία παρὰ Αβδηρα nous avous adopté les chiffres HHH et F qui sont les nombres moyens aux quels ces villes sont quôtées.

Comme les 13°, 14°, 15° et 17° àpxal se suivent presque sans interruption, il nous est permis de penser que les tributs ne diffèrent pas considérablement dans chacune d'elles; il suffit d'ailleurs de comparer les chiffres qui accompagnent les noms qui s'y reproduisent pour en acquerrir la conviction.

La somme totale du tribut pendant l'une de ces appai serait donc :

5252 Dr., 5 Ob. Tribut de Carie
6782 » a des Iles
3852 » 4½ » a d'Ionie
7736 » 5 a d'Hellespont
8533 » 1 » de Thrace

Total 32157 Dr, 31, ou 5 Tal., 2157 Dr, 31 Ob.

somme qui, vu les lacunes, peut-être portée à $5\frac{1}{2}$ talens. Un autre travail que nous avons fait sur ces mêmes tributs nous a donné un resultat à peu près conforme. Ayant additionné tous les minimums des tributs dont chacune des villes de toute la liste est marquée, nous avons eu un total de 5 tal., 4690. Dr., 5 Ob. avec une trentaine de lacunes.

Si l'appréciation que nous avons faite de la date de ces inscriptions ne s'éloigne pas trop de la vérité, les apxal 13, 14, 15 et 17 correspondent aux Olympiades 85, 1, 2, 3 et Olympiade 86, 1, par conséquent à cette époque de la suprématie d'Athènes où cette ville prélévait par an sur ses alliés un tribut de 460 ou de 600 Talens. Il est donc clair que les tributs indiqués dans ces inscriptions ne sont pas calculés pour un an. Ils ne le sont pas non plus par prytanies ou par mois, car dans ce cas leur somme totale serait de $5\frac{1}{4} \times 10 = 55$ talens, ou $5\frac{1}{4} \times 12 = 66$ talens. Mais le calcul n'en est pas non plus fait sur un jour, car alors la somme annuelle des tributs serait de $5\frac{1}{2} \times 354 = 1947$ talens. Si nous avions quelque raison pour croire qu'ils étaient calculés pour un espace de trois jours, sous aurions comme revenu annuel $5\frac{1}{2} \times \frac{3.5.4}{3} = 649$ Tal., ou s'ils étaient calculés pour un espace de quatre jours, leur somme annuelle serait de $5\frac{1}{4} \times \frac{354}{4} = 486$ Tal., ce qui approcherait des sommes qui nous sont rapportées par les anciens auteurs. Mais aucune des institutions connues d'Athènes ne nous autorise à admettre la supposition d'une telle manière de calculer les tributs pour l'espace de 3 ou de 4 jours. On pourrait croire que les chiffres représentent en effet le tribut d'un jour, mais que chaque apph comprenant 4 années, la somme de 1947 talens n'était payée qu'une seule fois dans cet espace quatrénual, et qu'elle était distribuée par 446 talens sur chaque année. Mais cette hypothèse est moins admissible que la première: Les ἀρχαὶ contenues dans ces inscriptions sont ainsi que nous l'avons vu, au moins au nombre de vingt huit. Les diverses suscriptions et les divers fragmens ne peuvent nullement s'arranger de manière à produire un nombre moindre d'appai, et des noms deux fois répétés dans quelqes listes que nous avons attribuées à la même ἀρχή (v. N. 167 et N. 166) nous font plutôt penser que le nombre des άρχαι était plus considérable encore, et que quelques uns de ces fragmens informes appartenaient à des marbres qui ont complétement disparu. En tout cas nous pouvons affirmer que ces listes ne contenaient pas moins de 28 άρχαί. Or, comme toutes ces inscriptions sont antérieures à l'anarchie (Ol. 94), pour ne pas dire au désastre de Sicile (Ol. 92), si l'on attribuait à chaque ἀρχή la durée d'une Olympiade, on arriverait en reculant de 28 Olympiades, à une époque où Athènes était lois encore d'exercer sur les villes de la Grèce et sur celles des colonies une autorité absolue et de leur imposer de tributs.

Ce qui parait appuyer la conjecture que ces tributs sont suputés par trois jours, c'est le fait que la plupart de leurs chiffres ainsi calculés, donnent des sommes rondes pour le tribut de l'année.

Ainsi le chiffre	16 Dr.	4	Ob. multiplié	par 120 jours donne 20	00	Dr. = 20 mines
	5		D .		00	» = 6 mines
	8,	2	D	» 10	000	» = 10 mines
3	33,	2	2	» 4 0	000	» = 40 mines
1	5			» 18	300	» = 18 mines
	1,	4	D	D 1	00	ν = 1 mine
3	31,	2	D	» 38	300	p = 38 mines
9	25		υ	» 30	000	υ == 30 mines
	50		ນ	» 60	000	D = 1 talent
	17,	1	D	p 20	60	p = 20 mines, 60 Dr.
	35		n a	» 42	200	» = 42 mines

Cette observation parait puissemment plaider pour ce mode de calcul, qui nous offre seul des résultats conformes aux témoignages des anciens auteurs. Mais sur quoi un pareil calcul pourrait-il se fonder? Nous avons vu que la cour de comptabilité était formée à Athènes de trente magistrats (ot τριάχοντα). Faut-il croire que trois de ces magistrats (un logiste, un euthyne et un apodecte) exerçaient chaque jour conjointement leurs fonctions, ou avaient à tour de role la présidence de la cour pendant trois jours, afin que l'administration passe par tous les trente dans l'espace d'un mois, et que de cette manière l'espace des trois jours étaient considérés à Athènes comme un terme fixe en matières de finances, sur le quel on basait le calcul des tributs et des revenus publics? C'est une conjecture que cette inscription nous a seule suggérée, et que nous proposons sans vouloir l'affirmer ayant que d'autres preuves ne viennent à son appui.

Une dernière hypothèse serait ensin que ces listes ne représentent pas le tribut entier des villes, mais une partie seulement, peut-être la centième partie du tribut, qui était déposée dans le trésor sacré de Minerve. Il est vrai que dans ce cas nous aurions dû voir figurer dans chaque suscription les noms des trésoriers de la Déesse. N. 250 nous apprend qu'une partie des tributs était réservée pour la caisse sacrée.

Observons encore que les chiffres qui figurent dans la liste s. N. 217 sont très élevés. Cette liste doit appartenir à une époque postérieure à la mort de Periclés. Mais l'augmentation que les démagogues firent alors subir aux tributs ne suffirait pas seule pour justifier les sommes considérables que nous y voyons. Il faut supposer qu'elles représentent les tributs non plus de 3 jours mais de tout un an.

312 gr

CHAPITRE 7.

DÉCRÈTS DU SÉNAT ET DU PEUPLE.

N. 249.

ONP MAS EOIS! ΔΕ EV OTE, I 215K0L000 5 $ANA\Lambda P\Lambda YA$ OIKISTAIKATA ONIONONOMOS OKA IBOVE VS 10 | TONA EMONT NKAIO VKAIOS ONO OVIELA VIOIVESC LC ESOKAIDEMO 15 TOSELOONT MENOSTO NO ONAVEOETOVT IAKAITONAPO PARABAINOIA 20 NCSTOEFAON OILO VKVI

Dans ce fragment mutilé qui fut trouvé dans les souilles saites sur l'Acropole nous voyons sigurer partout la sorme \leq , qui parait avoir disparu (voyez Chap. 6) depuis Ol. 84, 3. Mais ce qui doit étonner, c'est de voir sigurer dans le même fragment la lettre Ψ , dont l'introduction n'est pas antérieure à Ol. 94, 2. On peut aussi remarquer que la lettre I' y est écrite tantôt Γ (1. 20) et tantôt Λ (1. 6). De même la lettre Λ y sigure tantôt sous la forme Γ (1. 5, 9 ect.) et tantôt sous la forme Λ (1. 15). À la quelle de ces deux époques saut-il rapporter notre inscription? Il est probable qu'elle appartient à un temps intérmédiaire, lorsque par habitude ou par effectation le lapicide continuait à employer encore la lettre \leq , tandis que la lettre Ψ commençait à s'introduire dans l'écriture sans qu'elle eût encore été répandue et généralement adoptée. Ces irrégularités ne doivent pas surprendre dans une inscription dont le caractère graphique est en général négligé. Une autre conjecture serait que ce décrêt eût été inscrit en double à Colophon, et qu'une copie en eût été envoyée à Athènes.

Nous ne pouvons tirer qu'un très petit parti de ce qui reste de cette inscription. Dans l. 3 on lite Tò] δὲ ψήφισμ[α. Dans l. 5, τ]οὶς Κο[λ]ο[φ]ω[νίοις. Nous avons vu les Colophoniens figurer dans la 4° ἀρχή du chapitre précédent; ainsi ils étaient rangés d'après notre suputation parmi les alliés d'Athènes dès Ol. 82, 2, et il peut par conséquent en être fait mention dans un décrêt antérieur à Ol. 84, 3.

En Ol. 87, 3 (1) Colophon fut prise par les barbares, et les habitans se retirèrent à Notion. En Ol. 88, 2 le général Athénien Pachés pris Notion aux barbares qui s'en étaient rendus maîtres, et le

⁽¹⁾ Ότε ή δευτέρα Πελοπουνησίων είσδελή ές την Αττικήν έγένετο. Thuc. III, 34.

remit aux Colophoniens, et les Athéniens envoyèrent des colons à Colophon et y rappelèrent ses anciens habitans (2). C'est probablement à cette dernière circonstance que la présente inscription so rattache.

- 1. 6 est άναγραψάμ[ενοι.
- 1. 7 οίχισται κατά [τὸν νόμον τῶν Αθηναίων]. V. l'expression de Thucydide ci-dessus (2).
- 1. 8 Κολοφ]ωνίων δ νόμος. Il est question de la loi des Colophoniens que l'auteur du décrét veut probablement concilier avec celle d'Athènes sur la colonisation.
- 1. 9 καὶ Εουλευσ[άμενοι.
- 1. 10 τον δήμον τ[ων Αθηναίων ου των Κολοφωνίων.
- 1. 11 ava vzaiov xai 85
- 1. 12 λόγος δν τη A . . .
- 1. 13 ... διφίλης ou ... audidns (peut-être un nom propre) ο του
- 1. 14 καὶ δήμου
- 1. 15 τους έλθόντ ας
- 1. 17 άληθεύοντ . .
- 1. 18 xal τὸν ἀπδ
- 1. 19 παραβαίνοι
- 1. 20 τοῦ έκ γόν[ου , ou τὸ ἔργον

POIXEY

1. 21 πολλά xat

N. 250.

E O C N A I O N E K T I E P A I N I T T O E O P Y N I X O E A P A M M A T

OX (ENTE IBO VIIKA ITO I DEMO IEPEXOE I (EDP E < KOMA < EAPAMMATEYET | MONIAE < EME < TATE 5 OE ₹ EITEA E I POTONE € A I TON∆EMONAYT I K I TEOOPONAOKE I TATTENTONA EMO EOONA108 APKENAYTOI & TEVENHO & ONTE ! OF AMAVAEE ΟΦΟΡΟΕΛΙ OHONTO I & PPOTEPO I & PAN ETETAXATO DEPENTO DE ALLO ATELES EN A **LEMATONH** EAPAPATAITO LA EMOSIOIT HOMMEOON O I O D E I L'ONTE { E ANO { I E P I NAIO I EOE FEPTENYNKA I ETIAMEINO ETI AX & INPEPITE & PPAX & EO & A OENAIO & KAIEAD **₹ΕΦΙ₹ΜΑΤΙΓΕΡΙΤΟΝΟΦΕΙΣΕΜΑΤΟΝΤΟΝΕΝΤΕ** I A I A NETA I MI DEN PO
 HEIETOMEO ONA I O I OPIENIANITAITE EDIEMATEPIME OONAICHT TPE & TP **EATHYPEPPENTEKONTAETE** DEPVIK EILENVELEDVIKKVIHOLIVOKE IENA IEANME©ONA IO ETEIOALATTE IXPEEOA A & OA IK A I EANE I & EMPOPEYE & OA 20 **ENAIHOP EANXOPANKA IMETEA AIK ENMETEA A** PTEO € MEAE AND I ATE EXOPA ETE EME OON A 10 KONTO ONATONKATEAMMENOMOL AOSTN

A & ANTONHO I PPE & BE & A I E A E ME

40,

⁽²⁾ Καὶ ὕστερον Αθηναίοι ο ίκιστ ὰ ς πέρφαντος , κατὰ τοὺς ἐπυτών νόμους κατ φ'κη σαν τὸ Πότιον, ξυικγαγόντες πέντας δε τῶι πέλεων, εἴ πού τις ἦν Κολοφωνίων. ib.

T IMPONTONE & A I ONY & I AT E VO & ANEKATE 25 A O I PONTA I PO STENBO LENKA *TEPIHONN* EPAIKKAIHOT I EANHOI & TPAT ΝΔΓ ONE EMT 3 < E I D'O I ETA I NO SI ANOMA SA A A O A SHE Y IDIEXE I POTONE (ENHO LEMO (DAOTYA NTEIOEOIAPOTOPOPOE A I A N E NH 30 TEV |TANAOENA|O|{ETETAXATO\$ **₹**□POTEP AI ELOXEENTE BOVE IKAI LLOA □PYTANEYEME ΛΑΚΙΕΙΔΕ ₹ Ε 17700 TE & TATEK LEONYMO & E ITE ENI O ΛENEABYIANT | O € | TOMEX | 35 KIVIOINT AIA NONTOENIAYTOEKA & TOHOI ONIO4YIMESAETEAYTOIKOLYONTONEX & A NENI Y ENE EYOYNE (OONMYPIAI (IAP IVONEONTONK ΗΕ ΚΑ ΣΤΟΣ ΛΡΑ ΦΣΑΜΕΝΟ ΣΔΕΠΡΟΣ ΤΟ ΣΕΙΙΕΣΠ CYINI \ EXEANENMI PITOTETAMENOAIEMIOE TOKA IENAYEEX EAAOS HOTI ANKO INONO EHO I E O I TONTA I A O ENA I O I PE MAXO PITON ΔΙΟΤΙΓΡ TATTONTE & TE & I PO V E & I E CEIAS ONITEPITO ITOLI VHOT I ANON OMA & T I TEP! T **ΦIIONTAITOYTOPPO€E** MECOAION 45 08 **VIAMEAUVA OYVATTONTE & TEN & GET** ΔE TETAN NO IONTONHA DEHYPOPEPA NTO OA I PA E I BOLEY E A E OA I AO E NA I O EHO T I ONE IN A I PEPI MEGONA I ONE PE I ANA PA I EI NAEMONHO I PE EBE E O I PAPA PEPA I KKO 50 € IE MISTIODIX MENOIKAIHOIMETALEOFOI MET PHMAT I & A I EPE I A ANE E E LO YEIPOIP IDE METATA (ENTO | NEOP | O | E E I A E A EYT PY **₹ANTE₹₹YNLXO₹△E**POENT KKLESIAN MAXO IALLO 1ETPOXPEM ∆EO{AN∆ I 55 NMEDENEAMMITIOISTPAT AOIDEONTA KEKFODIEEDPY EM 0 BOLEIKA H PPO I VEI DE & E TE E { E \ P A M EIPEEPEIDEE ENAI 60

Μ) εθωναίων έχ Πιερ (ίας.

Φ) αίνιππος Φρυννίχου έγραμμάτενε.
Εδ]οξεντῆ βουλῆ καὶ τῷ δήμῳ. Ερεχθης ἐπρ[υτάν,
ευ]ε, Σκόπας ἐγραμμάτενε, Τιμωνίδης ἐπεστάτει, [Διοπ-?

5 εί]θης εἶπε: Δ[ιαχ]ειροτονῆσαι τὸν δῆμον αὐτίχ[α πρὸ
ς Μ]εθωναίους, ε[ἴτ]ε φόρον δοχεῖ τάττειν τὸν δῆμο[ν αὐτίκ]α μάλα, ἢ ἐχ[σ]α[ρ]κεῖν ἀὐτοῖς τελεῖν ὅσον τῆ Θε[ῷ ἀπ
ὸ τ]οῦ φόρου ἐγί[γνετ]ο, ὅν τοῖς προτέροις Παν[αθηναίο
ις] ἐτετάχατο φέρειν, τὸ δὲ ἄλλο ἀτελεῖς εἶνα[ι ἐκ τῶν ὀφ
ον] δμ Μεθων[αῖ]οι ὀφείλοντες ἐὰν ὧσι, ἐπι[τελέσαι Α
θη]ναίοις ὥς[περ] τε νῦν καὶ ἔτι ἀμείνως, ἐπι[θεῖναι δ
ὲ τ]άξιν περὶ τῆς πράξεως Αθηναίους, καὶ ἐὰν [αὐτοῖ-



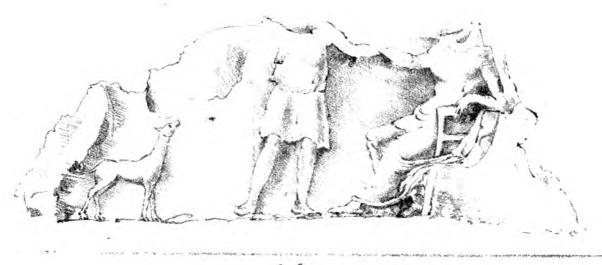
55	ό πλοῦς] δ' εως αν δι[απρ]αχθ[ή] άλλο μη προχρημ[ατίσαι κουάς ε]κκλησίαν ποιήσαντες, συνεχώς δε ποιείν τ[οῦτο·								
	κοινό]ν μηδέν έὰμ μήτι οἱ στρατηγοὶ δέωντα[ι. Εδοχ-σεν τῆ] βουλῆ καὶ τῷ δήμῳ , Κεκρωπὶς ἐπρυτ[άνευε , Δ-								
	ιοπείθ]ης έγραμμάτευε , Εὐροκλείδης έ[πεστάτει								
	είπε. Επειδή								
60									

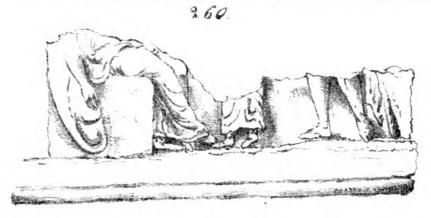
DES MÉTHONÉENS DE PIÉRIE.

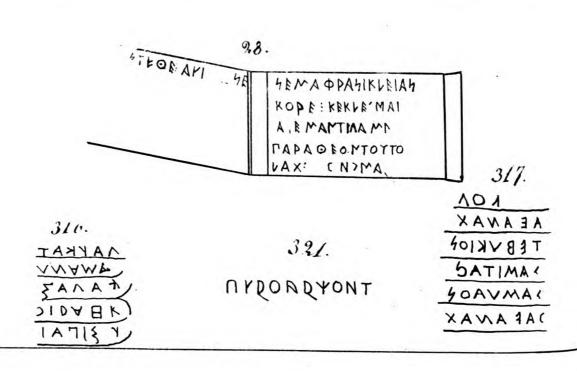
PHÆNIPPE FILS DE PHRYNICHOS ÉTAIT LE SECRÉTAIRE.

- A § 1. Il a plû au Sénat et au peuple: La tribu Erechthéis avait la Prytanie; Scopas était le secrétaire; Timonide était épistate; Diopeithés a dit:
 - § 2. Que le peuple décréte immédiatement par rapport aux Méthonéens, s'il lui plait d'imposer aussitôt un tribut au peuple de Méthone, ou s'ils doivent se borner à payer seulement la partie qui revenait à la Déesse du tribut qu'ils étaient dans l'obligation de payer aux Panathénées précédentes, et être du reste exempts des dettes qui reviennent au public;
 - § 3. Quant au tribut que les Méthonéens se trouveraient devoir, qu'ils le payent aux Athéniens aussi bien à présent qu'à l'avenir; que les Athéniens ordonnent les échéances de la perception; et s'ils passent un décrêt sur les dettes que les villes ont envers eux, que ce décret ne regarde point les Méthonéens.
 - 4. Outre cela il est décrêté par rapport aux Méthonéens, d'envoyer à Perdiccas trois députés âgés de plus de cinquante ans; et de dire à Perdiccas qu'il semble juste de laisser les Méthonéens faire usage de la mer, de fixer les bornes de la partie qu'il leur laisserait, et de leur permettre de commencer dans le pays comme ci-devant; de ne leur faire ni de n'en subir aucune injustice, ni de laisser passer une armée par les terres des Méthonéens, contre le gré des Méthonéens.
 - § 5. Et si les deux parties sont d'accord, que les députés concluent les traités; dans le cas contraire qu'ils envoyent tous les deux au Sénat et au peuple pendant les fêtes Dionysiaques une députation munie de pleins pouvoirs, afin qu'elle rapporte le sujet de leur contestation.
 - § 6. Et de dire à Perdiccas que si les généraux qui sont à Posidéon approuvent sa conduite, les Athéniens sont bien intentionnés en sa faveur.
 - § 7. Le peuple a décrêté que les Méthonéens ne payent que la partie qui revenait à la Déesse du tribut qu'ils étaient dans l'obligation de payer aux Panathénées précédentes; et que du reste ils soient exempts de tout tribut.
- B § 1. Il a plû au Sénat et au peuple ; la tribu Hippothoontis avait la prytanie ; Mégaclides était le secrétaire ; Prodicos était épistate; Cléonymos a dit:
 - § 2. Qu'il soit permis aux Méthonéens d'exporter de Byzanse jusque à . . mille médimnes de blé par an ; Que les gardiens de l'Hellespont ne les empêchent point eux-mêmes de faire cette exportation, et ne permettent pas à d'autres de les empêcher, sous peine d'une amande de dix mille drachmes ; Et que chacun qui s'inscrirait chez les gardiens de

respie de memone, petit de taille, restant debout, et vêtu d'une courte tunique, pour indiquer la ville inférieure et presque sujette. Le levrier qui regarde ce groupe est le témoin et le symbole de la fidélité







faire cette exportation, et ne permettent pas à d'autres de les empeener, sous peine amande de dix mille drachmes; Et que chacun qui s'inscrirait chez les gardiens de

- l'Hellespont pour exporter jusqu'à concurance de la quantité sixée, ne soit sujet à aucune taxe, aussi bien que le bâtimet qui ferait l'exportation.
- § 3. De tout décrêt commun que les Athéniens décréteraient sur les alliés concernant des secours militaires, ou de tout ce qu'ils ordonneraient aux villes, si c'est un ordre commun pour toutes les villes, que celui-là seul concerne les Méthoniens, qui serait nominalement décrêté pour leur ville, et aucun autre; Qu'ls gardent au contraire leur territoire, et ne soient soumis qu'au tribut fixé.
- § 4. Quant aux torts qu'ils disent avoir subi de Perdiccas, que les Athéniens discutent ce qui parait être convenable aux Méthonéens, après que les députés de Perdiccas se seront présentés au peuple, ceux qui sont partis avec Thémistios et ceux qui accompagnent Léogoras.
- § 5. Et qu'après que la seconde prytatie aura commencé, ayant convoqué une assemblée après que les réparations dans l'arsénal auront été terminées, on discute s'il faut leur envoyer des secours en bâtimens; et qu'on fasse ceci souvent; Et que jusqu'à ce que l'expéditions navale soit décidée, on ne mette aux voix aucune autre affaire publique à moins que les généraux n'aient besoin de quelque chose.
- C. § 1. Il a plû au Sénat et au peuple ; la tribu Cecropis avait la Prytanie, Diopeithés était le sécrétaire, Heurocleidés était épistate, a dit : Comme

Ce marbre fut trouvé sous terre dans la position du Théatre de Bacchus sous les murs méridionaux de l'Acropole. Un certain nombre de lettres manque aux deux côtés sur toute la longueur de l'inscription. Le milieu en est également fruste sur presque toute sa longueur, et particulièrement vers l'extrémité inférieure, qui est brisée. Quoiqu'une partie des lettres soit très distincte, la mauvaise conservation du reste de la pierre rend la restauration de ce précieux document extrémement pénible; aussi ne puis-je me slatter d'y avoir réussi qu'en partie, et je dois laisser à de plus habiles de jeter plus de lumière sur les passages dont je n'ai pas pu donner une restauration satisfaisante.

La partie supérieure de la pierre est occupée à 0,2 m. de hauteur par un bas-relief, représentant un homme assis sur un bloc de marbre et portant un manteau trainant. Son pied gauche est étendu; le genoux droit est replié, et le pied s'appuie sur les orteils; il y a de l'abandon dans la pose de cette figure. Un collier à pointes lui perd antour du cou. Sa main gauche est appuyée sur son siège, et il étend la main droite vers un jeune homme qui reste debout devant lui, vêtu d'une tunique courte qui lui descend jusqu'aux genoux. Un levrier reste sur ses quatre pattes derrière le jeune homme et relevant la tête, il le regarde. Enfin on voit dans le fond immédiatement derrière le chien, un bouclier, et l'on distingue les plis de la longue tunique d'une femme qui le tient. Nous donnons s. N. 250 une copie lithographiée de ce bas-relief, qui ne peut manquer d'être intéressant comme une œuvre d'art dont l'époque précise est connue.

Le sujet de ce bas-relief parait assez clair: L'homme majestueusement assis à la gauche, et vêtu d'une robe magistrale, est le peuple d'Athènes qui se repose sur le rocher de l'Acropole. Il tend la main au peuple de Méthone, petit de taille, restant debout, et vêtu d'une courte tunique, pour indiquer la ville inférieure et presque sujette. Le levrier qui regarde ce groupe est le témoin et le symbole de la fidélité

du traité. Enfin on distingue dans le fond Minerve, sous les auspices de la quelle toutes les transactions publiques sont sanctionnées. Plusieurs sculptures analogues qu'on peut voir dans ce volume et dans le suivant, viennent à l'appui de l'explication que nous venons de donner.

- 1° Audessus d'un décrêt concernant les Samiens (v. N. . .) on voit Minerve, reconnaissable à son bouclier et au serpent Οίχουρὸς qui l'entoure. Un homme est devant elle, et parait tendre la main et couronner un autre individu de plus petite taille; C'est, je crois, le peuple d'Athènes qui couronne un Samien, ou le peuple même de Samos. La partie gauche du bas-relief n'est pas conservée.
- 2° Audessus d'un décrêt honorifique d'un certain Sotimos (v. N. 258) Minerve, reconnaissable à son bouclier, est assise sur un bloc. Un homme vêtu et de petite stature est devant elle. C'est Sotimos, qui, comme mortel, est représenté plus petit que la Déesse (¹). Derrière lui un autre homme nu, dont on ne voit que les jambes, est représenté dans de plus grandes dimmensions. Il s'appuie sur une massue; c'est Hercule, le héros si intimement associé à Thésée, ou bien Thésée. (²) lui-même, l'Hercule Athénien (ἄλλος οὖτος Ἡρακλῆς ³).
- 3° Un autre bas-relief (Vol. II) représente Hercule couronnant Minerve, qui semble offrir quelque chose au peuple d'Athènes. Les mots ⊣PAKAH € AOHNA △HMO€, inscrits audessus des trois personnages ne laissent aucun doute sur leur signification.
- 4° Audessus d'un décrêt (II Vol.), on voit Minerve armée donnant la main droite à un magistrat, probablement à un trésorier au quel elle confie ses effets sacrés.
 - 5° Un sujet semblable (Vol. II) précède un état des effets sacrés de Minerve.
- 6° Audessus d'un autre décrét (V. II) Minerve, reconnaissable à son casque et à son bouclier, au serpent d'Erichthonius qui se lève devant elle et à la victoire qu'elle tient dans sa main droite, s'adresse à un vieillard, apparemment à un général victorieux qui reçoit les honneurs du décrét.
- 7° Minerve armée de sa lance, couronne de la main droite un individu qui ne paraît plus sur la pierre. Sur le revers un décrêt des temps Romains (Vol. III).
- 8° Une fois (Vol. II) Thésée figure incontestablement sur un de ces bas-reliefs. Il est nu, appuyé sur un bâton. De la main droite il tient son bonnet. Devant lui on voit un homme enveloppé dans son manteau, de dimmentions plus petites que celles du héros. Un autre individu plus petit encore, et également enveloppé dans un manteau, se tient assis derière le premier. Audessus on lit ΘΗ ΕΥΕ . ΕΩΕΙΓΓΟΕ: ΝΑΥΑΡΧΙΔΟΥ ΑΝΕΘΗΚΕ; le premier individu paraît être Σώσιππος, et l'autre individu assis et plus petit, son père Ναυαρχίδης, apparemment décédé. Mais ce bas-relief me paraît être plutôt un marbre votif.
- 9° Dans un portique d'Athènes ou voyait un tableau représentant Thésée, la République et le Peuple. Στολ δὲ ὅπισθεν (τῆς Βασιλείου) ῷκοδόμηται γραφὰς ἔχουσα . . . Επὶ δὲ τῷ τοίχῳ τῷ πέραν Θησεύς ἐςι γεγραμμένος , καὶ Δημοκρατία τε καὶ δῆμος. Δηλοὶ δὲ ἡ γραφὴ , Θησέα εἶναι τὸν καταστήσαντα Αθηναίος εξ ἴσου πολιτεύεσθαι (Paus. I, 3). Cet exemple , qu'il est curieux de rapprocher de 3°, ne nous laisse aucun doute qu'on représentait par la sculpture et par la peinture le Peuple d'Athènes sous la forme

⁽¹⁾ Viscont. Mus. Pio Clem. t. V, tav. XXVII. Cf. Panofka, musce Pourtales, pl. XVIII, p. 82, suiv.

⁽²⁾ Thésée est souvent représenté avec la massue. V. Millin. Gal. mythol. CXXVIII, 481; CXXXI, 402. — Monincd. t. II, p. 30, n. 66. — M. Lebas, Mon. d'Ant. Fig. I Cab., p. 30.

⁽³⁾ Plutar. Thes. 29.

d'un homme, tout comme Aristophane le fesait paraître sous la forme du vieillard mangeur de fèves. C'est ainsi encore que dans une époque postérieure Byzance éleva des statues qui représentaient le peuple d'Athènes couronné par ceux de Byzance et de Périnthe (r). Il reste dont constaté qu'on était à cette époque dans l'habitude de sculpter audessus des actes publics des représentations symboliques, dans les quelles le peuple figurait souvent, et où Minerve et quelquefois Hercule ou Thésée paraissaient comme pour sanctionner les décrêts.

La première ligne écrite en lettres plus grandes, de 0,017, est comme l'argument de l'inscription qui suit. Le génétif Μεθωναίων (v. l. 6, 11 ect.) est une forme elliptique pour ψηφίσματα Μεθωναίων ου περί Μεθωναίων, décrêts sur les Méthonéens.

Plusieurs villes dans l'antiquité portaient le nom de Méthone. Il y en avait deux dans le Péloponnèse. Une troisième était en Piérie de Macédoine. ὁ Αλιάκμων ποταμός ἐστι, ἐκδάλλων εἰς τὸν Θερμαϊον κόλπον, καὶ τὸ ἀπὸ τούτου, ἡ πρὸς βορράν τοῦ κόλπου παραλία Πιερία καλεῖται, ἕως τοῦ Αξιοῦ ποταμοῦ, ἐν ἡ καὶ πόλις Πύδνα. . . . , εἶτα Μεθώνη, (Strab. XII) — Μεθώνη, . . . πόλις Μακεδονίας (Et. B). C'est devant cette ville que Philippe perdit son œil (Strab. ib), et c'est d'elle qu'il est ici question.

Notre monument comprend trois décrêts distincts, que nous avons désignés par les lettres A, B, C. Mais à quelle époque et à quelle occasion ces décrêts ont-ils été rendus? Méthone était une ville trop peu importante pour que son histoire nous éclaire sur ces questions. Celle de Perdiccas, que nous voyons souvent mentionné dans l'incription, et l'examen de ses relations avec Athènes, pourra plutôt nous guider à determiner ces points.

Perdiccas, fils d'Alexandre, de la famille des Téménides d'Argos, reignait sur la Basse Macédoine, voisine de la Thessalie. Avant la guerre du Péloponnèse il était dans des termes d'amitié avec les Athéniens. Mais ceux-ci ayant reçu dans leur alliance Philippe son frère, qui avait des prétentions sur le trône de Macédoine, il se jeta dans le parti des Corinthiens, et souleva contre Athènes les Chalcidéens et les Bottiéens. Les Athéniens envoyèrent des forces contre lui et contre leurs alliés revoltés, mais pressés par les Corinthiens, ils conclurent la paix avec Perdiccas pour agir librement contre les Chalcidéens. Ceci n'empêcha pas l'inconstant roi des Macédoniens de se renger aussitôt parmi les ennemis d'Athènes, et fut battue devant Potidée (2).

Bientôt après, et pendant la première année de la guerre du Peloponnèse (Ol. 87, 2), les Athéniens conclurent une alliance avec Sitalcés, le roi des Thraces Odruses, et celui-ci attira dans leur parti Perdiccas, qui unit ses troupes aux leurs à leur nouvelle campagne contre les Chalcidéens (3). Mais Perdiccas s'étant montré peu exact à remplir les engagements qu'il avait contractés envers Sitalcés, celui-ci se porta contre lui dans la 3° année de la guerre avec des forces formidables, en proclamant qu'il venait placer sur le trône Amyntas, lé fils de Philippe, et neveu de Perdiccas, qui l'accompagnait. Mais comme les Athéniens se bornèrent à lui prodiguer des promesses, au lieu de secours et d'argent, Sitalcés se laissa fléchir par un de ses parens gagné par Perdiccas, et retira ses troupes après une campagne d'un mois (4).

⁽¹⁾ Στάται δὶ καὶ εἰκόνας τρεῖς ἐκκαιδεκαπήχεις ἐν τῷ Βοσπορίχῳ, στεφανούμενον τὸν δάμον τῶν Αθηναίων ὑπὸ τῶ δάμω τῶν Βυζαντίων καὶ Περινθίων. Dimosth. d. cor. 44.

⁽²⁾ Thuc. I, 57 — 66. — (3) II, 29. — (4) II, 89 — 101.

Les succès des Athéniens dans le Peloponnèse tirent pendant quelques années les alliés de Thrace en respect, et Perdiccas, sans être de leur parti ne se porta cependant à aucun acte d'hostilité. Mais leur prospérité lui fit enfin ombrage, et dans la 8° année de la guerre, il porta plusieurs de ces villes à appeler le général Lacédémonien Brasidas, et à secouer le joug d'Athènes. Il s'unit lui-même aux forces des Lacédémoniens, et contribua puissemment à la défection de la Thrace (1).

Mais Perdiccas voulait tirer un autre parti encore de la présence des Lacédémoniens en Thrace. Il persuada Brasidas de se porter pendant une année de trève conclue avec Athènes, contre Arzhibée, le roi des Macédoniens Lyngistes, son ennemi personnel. Mais les Macédoniens de Perdiccas, à peine en vue de l'ennemi, abandonnèrent leurs alliés, et prirent la fuite, suivis par leur roi. Cette conduite honteuse exposa les Lacédémoniens aux plus grands dangers. Aussi à peine se furent-ils tirés par leur bravoure de se mauvais pas, qu'ils se vengèrent sur les sujets de Perdiccas par les plus mauvais traitemens. Perdiccas exaspéré, offrit avec sa légéreté ordinaire ses services aux Athéniens, envoya des députés à leurs généraux, et conclut un traité avec eux. Mende et Scione, deux villes de la Chalcidique étant alors revoltées, les Athéniens avaient envoyé contre elles une escadre sous la conduite de Nicias fils de Nicérate, et de Nicostrate fils de Dittréphés, qui s'étant adjoints 120 Méthonéens s'arrêtèrent à Posidonion ou Posidion (3), endroit de la Chalcidique, et dirigèrent de là leurs atte pues contre Mende et Scione. C'est là que Perdiccas traita avec eux (4) dans la 9° année de la guerre du Péloponnèse (Ol. 89, 2). On voit par là que Méthone était une ville indépendante, et ne fesait point partie des états de Perdiccas, quoique située sur le territoire de Piérie qui lui appartenait; car nous trouvons les Méthonéens accompagnant Nicias, lorsque Perdiccas était encore l'ennemi d'Athènes.

Six années plus tard Perdiccas paraît avoir changé encore une fois de parti; au moins les Athéniens l'accusaient-ils d'avoir par son brusque départ fait échouer l'expédition commandée par Nicias contre les villes de Thrace (5); et ces griefs prenuant plus de consistance, les Athéniens envoyèrent l'année prochaine (la 16° de la guerre) des vaisseaux à Méthone, pour ravager de là les terres de Perdiccas (6). Ce roi resta sans doute dans ces termes d'inimitié avec les Athéniens jusqu'à l'année de leur grand désastre en Sicile, lorsque toute la Chalcidique se revolta coutre eax, et que les armes des Lacédémoniens prédominèrent dans ces coutrées.

Dans toute cette longue suite d'événements, une seule fois Perdiccas parait s'être sincérement rapproché des Athéniens: c'est lorsqu'il se brouilla avec Brasidas, par suite de l'expédition contre les Lyngistes. Cet événement se passa dans la 9° année de la guerre du Peloponnèse, la 2° de la 89° Olympiade, et c'est pendant cette année que les traités furent conclus entre lui et les Athéniens, et que nous croyons devoir placer les décrêts dont nous traitons.

La ligne 2 contient en grandes lettres le nom d'un secrétaire. Ce n'est pas celui du secrétaire qui changeait par Prytanie, car il précède trois décrèts publiés sous des prytanies différentes, et que chacun

⁽¹⁾ IV, 78 - 88.

⁽²⁾ Νικίας, Μεθωναίους μὲν εἴχεν εἴκοσι καὶ έκατὸν ψιλούς (Thuc. IV, 129). → (3) ἔραντες δ' ἐκ Πιτιδαίας ταῖς ναυσὶ, καὶ σχότις κατὰ τὸ Ποσειδόνιεν, ἐχώρουν ἐς τοὺς Μενδαίους (ib. 129). → (4) ἐκπὸ τούτιο τε πρῶτον Περδίκκας Βρασίδαν τε πολέμιον ἐνομισε, καὶ τὸ λοιπὸν Πελοποννησίων τῆ μὲν γνώμη, δι' ἐθηναίους, οὐ ξύνηθες μίσος εἶχε, τῶν δὲ ἀναγκαίων ξυμφορῶν διαναστάς ἔπρασιτοῦς τρόπφ τάχιστα τοῖς μὲν ξυμδήσεται, τῶν δὲ ἐπολλάξεται (ib. IV, 128). Περιτοιχιζομένης δὲ τῆς Σικιώνης, Περδίκκα; τοῦς τῶν ἐδηναίων στρατηγοῖς ἐπικηρυκιοσάμενος, ὁμολογίαν ποιείται πρὸς τοὺς ἐθηναίους (ib. 132). → (5) ib. V, 83. → (6) ib. VI, 7.

de ces décrêts contient aussi à part les noms des secrétaires de Prytanie (l. 4, 33, 58). Le nom contenu dans l. 2 n'est pas non plus celui du 1er secrétaire du sénat, c'est à dire du secrétaire de la tribu qui eut la première prytanie, car dans ce cas il ne manquerait pas d'être accompagné par le mot πρώτος. Il parait plutôt appartenir à un secrétaire annuel. Dans N. 114 j'ai dit mon avis sur les trois différens secrétaires du sénat, et je répête ce que j'y avais avancé, que l'un de ces secrétaires était annuel, et servait particulièrement les épistates qui changeaient tous les jours. Tel est à mon avis le secrétaire Phænippos fils de Phrynnichos. S'il restait quelque doute sur l'époque de notre monument, je crois que ce nom servirait à l'écarter. En effet dans l'armistice d'un an, conclu entre les Athéniens et les Lacédémoniens dans la 9e année de la guerre (Olymp. 89, 2), cette même année à la quelle nous plaçons notre inscription, Phænippe est cité comme secrétaire du sénat. Il est vrai qu'il y figure à la place qu'occupe ordinairement le secrétaire de la Prytanie (1). Mais comme le décrêt d'armistice ne contient aucune autre indication de l'année, il est presque indubitable que le nom du secrétaire sert à la désigner. Quant au nom de Phryanichos, plusieurs Athéniens de distinction l'ont porté. Tel est le général qui commanda les Athéniens à Samos, et que sa haine pour Alcibiade porta à trabir sa patrie (2). Tel est encore le poète tragique qui fleurit vers la 72º Olympiade (3). Enfin un poète comique contemporain de notre Phænippos, porta ce même nom (4). Il n'est pas aisé de dire si l'un de ces individus était le père du secrétaire du sénat.

Scopas (l. 4) était le secrétaire de la prytanie Erechthéis. Il est impossible de dire quel rang cette tribu tenait dans les prytanies de cette année, et par conséquent à quelle époque de l'année fut publié le décrêt que nous avons sous les yeux. Tout ce que nous pouvons avancer avec certitude, c'est que la tribu Acamantide avait cette année la 7° prytanie, car elle comprenait le 14 Elaphobolion (5). Le nom de Scopas était porté entre autres par un fameux sculpteur de Paros, qui florissait à cette époque (6). Timonide était l'épistate, c'est à dire le président diurne du sénat (7).

Le nom de Diopeithés, si bien connu par la harangue de Démosthènes sur les affaires du Chersonnèse, est le seul qui remplisse exactement la lacune de l. 4 — 5.

La restauration des lacunes de l. 5 et 6 m'a été suggérée par ce passage de Démosthènes: α Εγραψε ψήφισμα έν τη Βουλή Απολλόδωρος δουλεύων· καὶ έξήνεγκε προδούλευμα εἰς τὸν δήμον λέγων· διαχειροτονήσαι τὸν δήμον, εἴτε δοκεῖ τὰ χρήματα στρατιωτικὰ εἶναι, εἴτε θεωρικά (8) » οὰ διαχειροτονεῖν signifie décider par son suffrage entre deux ou plusieurs propositions contraires (9). La lacune entre l. 5 et 6 est remplie par la préposition πρὸς, qui signifie ici par rapport à.

La restauration de l. 6 - 7, αὐτίκα μάλα se présente tout naturellement. C'est une formule consacrée dans les anciens décrèts, a Σπείσασθαι δὲ αὐτίκα μάλα τὰς πρεσθείας ect. » (10). Aristophane la parodie souvent, comme dans les chevaliers: Αποθανεῖσθον αὐτίκα μάλα (11). J'eus les plus grandes peines à déchiffrer le mot ἐξαρκεῖν dans l. 7. Bien que dans la construction de la phrase il se rapporte aux Méthonéens (αὐτοῖς), c'est cependant des Athéniens qu'il faut surtout l'entendre: qu'il suffise aux Athéniens que les Méthonéens ne payent ect.

⁽¹⁾ Εδοξε τῷ δήμῳ. Αχαμαντίς ἐπρυτάνευε, Φαίνιππος ἐγγραμμάτευε, Ναιάδης ἐπιστάτει. Λάχης εἶπε. Thuc. IV, 118. — (2) ib. VIII. — Aristoph. Gren. 689. — (3) Hérod, VI, 21. Aelien, XIII, 17. — Aristoph. Nub. 356. — (4) Aristoph. Gren. 13, Guép. 1302. — (5) Thuc. IV, 118. — (6) Pausan. VIII, 65. — Plin. — (7) Schol. de Démosth. Aristag. A. — Eust. Odys. P. — Pol. VIII, 19 8. — Suid. — (8) Démosth. c. Néwra. — (9) Τὸν δο ἐπιστάτην τῶν προέδρων δια χειροτονία ν διδύναι τῷ δήμῳ, καὶ τοὺς μὲν ἀναιρεῖν τῶν νόμων τοὺς δὲ καταλείπειν. Æseb. c. Ctesiph. — (10) Thuc. IV, 118. — (11) Chev. 284, Livr. 11.

Les 1. 30, 31 et 32 nous ont guidés à la restauration de 1. 7, 8 et 9. AMEINO €, 1. 12, ne peut être qu'un adverbe, ἀμείνως, si l'on admet la restauration du texte que nous proposons pour 1. 10 et 11. Il est vrai que cette forme adverbiale ne se rencontre point chez les anciens, qui fesaient ἀμεινόνως d'ἀμείνων, en analogie de tous les adverbes formés des adjectifs en ων. Mais nous ne pouvons pas prétendre de connaître toutes les formes qui pouvaient être en usage chez les anciens. C'est ainsi que nous rencontrons le comparatif ἀμεινότερος (¹), qui pourrait supposer un adjectif ἄμεινος, d'où l'on arriverait facilement à l'adverbe ἀμείνως.

La restauration de l. 12 est une proposition que je soumets au jugement des lecteurs. Pour remplir la lacune de l. 14 j'ai été guidé par l. 43.

Il parait resulter de toute la partie du décrèt que nous avons examinée jusqu'ici, que les Méthonéens payaient autrefois un tribut proportionné à celui qui était imposé aux autres alliés de Thrace. Mais la position de cette ville dans le cœur des états de Perdiccas étant très favorable aux Athéniens, ceux-ci tenaient probablement à se l'attacher de plus en plus par des liens d'amitié et de reconnaissance dans une époque où la Thrace et la Macédoine les occupaient sérieusement, et c'est pour cette raison que Diopeithés propose de leur faire des concessions. Il parait qu'une partie des tributs que la ville retirait de ses alliés, peut-être la dixième, de même que cela se pratiquait pour les effets confisqués, ou bien la centième, si nous pouvons nous en rapporter à notre observation de la fin du Chapitre précédent, était reservée au trésor sacré de Minerve. Mais Diopeithés propose au sénat et au peuple que les Méthonéens soient affranchis du tribut qu'ils payaient jusque là, et qu'ils ne soient plus redevables que de la partie seule qui revenait au culte de la Déesse. La ville d'Athènes accordait souvent l'immunité même à des particuliers en reconnaissance d'éclatans services qu'ils lui avaient rendus, mais c'est toujours à la reserve des redevances religieuses. Les descendans d'Harmodius et d'Aristogeiton n'étaient pas eux-mêmes exceptés de cette loi générale (2). C'est conformément à ce principe que la ville agit ici envers les Méthonéens, et celui qui fait la proposition, ne veut cependant pas que ce privilège accordé aux Méthonéens les autorise à se dispenser entièrement même du tribut sacré qui a été reservé, et propose qu'ils continuent toujours à payer au trésor d'Athènes ce qu'ils lui devront, c. à d. la part de la Déesse, et que même le mode de perception de ce nouveau tribut soit reglé, et que ses termes soient fixés (3). D'ailleurs les Méthonéens sont placés par les l. 14 et 15 dans une position exceptionnelle. Le peuple d'Athènes décrétait sans doute souvent des mesures de rigueur concernant collectivement toutes les villes allieés qui différaient le payement du tribut. Méthone ne doit pas être comprise dans ces mesures générales. Les décrèts qui la nomment expressément doivent seuls concerner cette ville. Dans OPIE (1. 16), je n'ai pu reconnaître que le mot xwels qui m'a conduit à la restauration que j'ai adoptée, bien qu'il me paraisse difficile d'expliquer pourquoi la construction du décrét qui était jusqu'ici à l'infinitif, dépendant du verbe είπε et du sous-entendu δείν, devient tout d'un coup directe et continue à l'indicatif. Il semblerait que Diopeithés ayant terminé sa proposition, le peuple délibéra, et arrêta d'abord quelques autres mesures relatives au Méthonéens, avant d'adopter la proposition principrle.

⁽¹⁾ Aristoph. Chev. 284. — (2) Λεπτίνης είπε . . . Ατελή μηθίνα είναι πλήν των άς? Αρμοδίου και Αριστογείτονος. Καίτει, εί ήν ερών άτελειαν έχειν ταυτό και λειτουργιών , τι τουτο μαθών προσέγραψεν; Ουθε γάρ τούτεις άτελεια των ειρών έστι δεδεμέπ . . Ακούετε των άνειγράφων της στήλης , άτελεις αυτούς είναι κελευόντων, πλήν ειρών; Démosth. c. Lept.

⁽³⁾ Τάξις, terme, echéance. Πιρι άφέτεως του ώφλήματο; η τάξεω;. Démosth.

Bien qu'aucun exemple ne nous revienne où l'on eût eu égard chez les anciens à l'âge des ambassadeurs, cependant le mot même πρέσδυς parait indiquer que dans l'origine les députations étaient confiées à des hommes âgés, et en tout cas nous considérons la restauration de l. 17 comme la seule probable. Le mot δίκαιον remplit exactement la lacune de l. 18 et repond aussi au rôle de conciliateurs que les Athéniens assument ici entre Perdiccas et les Méthonéens. Les états de Perdiccas d'un côté et les villes de laChalcidique de l'autre ceignaient le golfe Therméen, et il est bien probable que ce roi eût interdit la navigation à la ville aussi petite que faible qui défendait le parti d'Athènes contre lui et ses alliés. Mais un pareil blocus devait être un arrêt de mort pour Méthone, entourée qu'elle était de tous côtés par la Macédoine, et n'ayant d'autre issue que la mer; aussi est-il naturel que les Athéniens stipulent en sa faveur la liberté de navigation, à condition qu'on indiquerait les mers qu'il serait permis à leurs bâtimens de guerre sans doute, de visiter.

La lacune de l. 20 — 21 est difficile à remplir. On voit que les Athéniens veulent ménager à leur ville protégée le droit de faire le commerce dans le pays (είσεμπορεύεσθαι). Mais que sont les lettres PTEO ξ qui commencent l. 21? Nous donnons une conjecture dans le texte, mais nous en proposons aussi une autre qui ne nous paraît pas dénuée de probabilité. Par leur connection avec les mots qui précèdent et ceux qui suivent, ces lettres paraissent indiquer le nom de la ville ou du pays dans lequel, jusqu'auquel, ou depuis lequel il serait permis aux Méthonéens de faire le commerce. Nous ne connaissons aucune ville ni aucun endroit sur ces côtes qui eût eu une terminaison semblable. Mais il y avaît une ville de la Chalcidique qui portaît le nom de Σάρτη. Σάρτη, πόλις περὶ τὸν Αθω (Et. B). Cette ville paraît avoir été située à la pointe du promontoire de Sithonie (¹), et avoir formé par conséquent le point le plus avancé de la Chersonnèse de Thrace. Il n'est pas difficile d'admettre que le greffier Athénien se fût trompé sur la terminaison d'une ville lointaine et peu connue à Athènes, et eût conjugué Σάρτις Σάρτεως au lieu de Σάρτη Σάρτης.

Le décrêt exigerait donc qu'on permit aux Méthonéens de trafiquer dans tout le pays situé en dedans de Sarté, c'est à dire sur tout le littoral du golfe Therméen, et la lacune serait remplie par les mots τὸν ἀπὸ Σάρτεως πᾶσαν χῶραν, quoique ces mots excèdent la lacune de trois lettres.

Les restaurations des l. 21, 22 et 23 se présentent d'elles-mêmes. La clause que Perdiccas ne pourrait traverser le territoire de Méthone avec des troupes sans le consentement des Méthonéens, prouve d'une manière incontestable l'indépendance dont jouissait cette ville. Il est curieux de rapprocher de ce passage une clause du traité d'alliance conclu entre les Athéniens, les Argiens, les Mantinéens et les Eléens dans la 12° année de la guerre: ὅπλα δὲ μὰ ἐᾶν ἔχοντας διϊέναι ἐπὶ πολέμω διὰ τῆς γῆς τῆς σφετέρας αὐτῶν καὶ τῶν ξυμμάχων, ὧν ἄν ἄρχωσιν ἕκαστοι, μηδὲ κατὰ θάλασσαν, ἢν μὰ ψηφισαμένων τῶν πόλεων ἀπασῶν, τὰν δίοδον εἶναι, Αθηναίων καὶ Αργείων, καὶ Μαντινέων, καὶ Ηλείων (²).

La restauration de l. 25 est justifiée par ce passage de Thucydide: Οἱ δὲ ἰόντες, τέλος ἔχοντες ἰόντων [3], d'où l'on voit que τέλος ἔχειν signifie être plénipotantiaire, avoir le pouvoir de donner l'ultimatum, Πρὸς τὰν β. καὶ τὸν δ. se rapporte à πεμπόντων, περὶ ὧν se rapporte à ἔχουσαν.

Dans 1. 26 le mot διαφέρονται est écrit, sans doute par une erreur du lapicide, διαφίρονται.

⁽¹⁾ V. la carte de Kiepert. - (2) Thuc. V, 47. - (3) Thuc. V, 118.

Les Athéniens décident donc d'envoyer trois députés à Perdiccas, pour l'engager à accorder différens privilèges aux Méthonéens, et pour le rapprocher d'eux. Ces députés reconcilieraient les deux partis, s'ils ne trouvent point d'opposition de leur part. Dans le cas contraire Perdiccas aussi bien que les Méthonéens se remettraient à l'arbitrage d'Athènes. Telle était alors la politique de cette ville ambitieuse: Elle se mélait dans les différends de ses alliés, s'arrogeait sur eux jusqu'à l'autorité judiciaire (1), et les courbait ainsi sous son joug. Les députés des deux côtés se présenteraient aux fêtes Dionysiaques: C'était le rendez-vous des étrangers à Athènes. C'est alors que les envoyés venaient avec le tribut que les villes payaient aux dominateurs de la Grèce (2). D'ailleurs l'enceinte de Dionysos ou du théâtre de Bacchus servait souvent aussi aux assemblées du peuple (3).

Le commencement de l. 28 est extrémement fruste, et la restauration de la fin de cette même ligne me parait dissicile. Le décrêt jusqu'ici était tout entier en saveur des Méthonéens, et ne s'adressait à Perdiccas que pour reclamer de lui des concessions en faveur des protégés d'Athènes. Les dernières lignes (27 - 29) me paraissent contenir des paroles de bienveillance adressées aussi à Perdiccas, mais avec les reserves nécessaires vis-à-vis d'un nouvel ami, qui s'est montré dans plus d'une occasion inconstant et leger. Ce décrêt fut peut-être écrit sur le premier avis qu'on reçut à Athènes des propositions que Perdiccas fesait pour se ranger du parti des Athéniens, et avant que ses députés ne se fussent présentés (ainsi qu'on peut le voir par 1. 50) pour conclure définitivement le traité d'alliance. Aussi les Athéniens se disent-ils bien intentionnés envers Perdiccas, et portés à accepter ses offres, pourvu que les généraux stationnés en Thrace, et qui étaient les meilleurs juges de sa conduite et de sa sincérité, témoignent en sa faveur. HE (l. 28) peut bien être Eyougi. Le signe d'aspiration H ne s'y oppose point. On ne peut douter que le verbe ἔγω n'eût été originairement aspiré. Le futur ἔξω en est une preuve, car on ne peut admettre la raison des grammairiens qui prétendent qu'on n'aspirait ce mot que pour le distinguer de l'adverbe έξω. La vérité parait être, que l'oreille délicate des Grees ne pouvant supporter la double aspiration dans ἔχω, la consonne aspirée l'emportait sur la voyelle. S'il faut des preuves de ce que j'avance, V. N. 57, A. l. 41, 54, 69, B. 52. N. 109, l. 22. N. 110, 1. 32. Je dois cependant avouer que la phrase γνώμας άγαθάς ἔχειν περί τινος, que notre lacune parait rigoureusement demander, n'est pas commune pour signifier a avoir de bonnes intentions pour quelqu'un. Il est vrai que γνώμη est souvent pris dans une acception de bienveillance, et έν γνώμη τινός zivz: peut être rendu par être dans les bonnes grâces de quelqu'un (4). Mais je ne sais pas qu'on eut employé dans le même sens le pluriel γνώμας.

Dans le commencement de l. 28 on peut reconnaître tous les élémens des mots έμ Πο(σ)ειδίω. Il est vrai que ma restauration raccourcit d'une lettre la ligne 27. Mais cette difficulté ne m'a point arrêté, car il paraît en effet que les lignes de ce décrêt sont tantôt plus longues (l. 17) et tantôt plus courtes (l. 14) d'une lettre. Nous avons vu plus haut que la flotte Athénienne qui opéraît pendant cette année dans la Chalcidique, partit de Potidée, et prit station à Posidonion ou Posidion (5), le promontoire de Neptune, très convenablement situé sur la côte d'Ouest de Pallène, entre Scione et Mende, pour

⁽¹⁾ Athen. IX, p. 407, B. - Meier und Schönm. Der att. Proc. p. 562. - Bæckh, Staatsh. d. Ath. II.

⁽²⁾ Schol. d'Aristoph. Acharn. 377. — (3) Τους Πρυτάνεις πριείν έχκλησίαν έν Διονόσου. Démosth. c. Meid. 5.

⁽⁴⁾ Αν δε Μελτιάδης Κροίσφ εν γνώμη γεγονώς. Hérod. VI, 37,

⁽⁵⁾ Thuc. IV, 129.

se porter de là tantôt sur l'une et tantôt sur l'autre de ces villes. Les généraux dont il est ici question étaient donc Nicias fils de Nicirate et Nicostratos fils de Diltréphés (1).

Ici finit le décrêt incident, qui selon toute apparence a précédé le décrêt principal, n'ayant pas besoin d'être décidé par une διαχειροτονία comme la question du tribut. Les suffrages ayant aussi été recueillis sur la proposition de Diopeithés, le tribut que les Méthonéens devaient payer à Athènes fut borné à la partie seule qu'ils avaient autrefois payée à la Déesse. Les restaurations de 1.29-32 sont dues aux 1.7-9.

L. 32 commence un nouveau décrêt, qui ne tient nullement au précédent. Les deux décrêts sont séparés par la distance d'une lettre, laissée en blanc. Ils sont portés sur la même pierre, se suivant presque sans interruption, par la raison qu'ils traitent tous les deux du même sujet, les affaires de Méthone, et qu'ils ont été tous les deux publiés dans la même année; car rien n'indique dans l'introduction du second décrêt une nouvelle année. Il fut rendu pendant la prytanie de la tribu Hippothoontis, ainsi à plusieurs jours de distance du premier. Mégaclides était le secrétaire de cette prytanie, comme Scopas l'avait été de celle de la tribu Erecthéis. Le nom de l'Epistate est effacé. Celui de Prodicos que je propose remplit la lacune et correspond aux traits qu'on voit sur la pierre. Cléonymos (2) introduit le nouveau décêt.

Je crois ne pas avoir besoin de justifier la restauration des l. 34 - 36, quoique plusieurs mots y soient très difficiles à distinguer. Les vastes plaines qui s'étendaient autour du Pont-Euxin étaient dans l'antiquité aussi productives en céréales qu'elles le sont encore de nos jours, et fournissaient de leur superflu les pays moins fertiles de la Méditerranée (3). Byzance, cette ville destinée à reigner sur les deux mers, était le dépôt naturel de tout ce commerce, ou rançonnait tous ceux qui ne retirant pas des produits suffisans de leur propre agriculture, allaient s'approvisionner dans le Pont (4). Telle devait être la conduite de Méthone, qui n'ayant qu'un territoire très borné, et entouré d'ennemis en temps de guerre, pouvait être réduite à la dernière extrémité, si Perdiccas lui fermait ses marchés. Il était donc de la plus haute importance pour cette ville de pouvoir tirer ses provisions de Byzance. Mais ce droit n'était probablement pas accordé à tout le monde. Les Athéniens qui comptaient Byzance (5) et les villes de l'Hellespont (6) parmi leurs alliés, et qui jouissaient peut-être alors par rapport à ces villes de l'immunité pour l'exportation du blé que l'amitié de Leucon leur accorda plus tard pour le Bosphore Cimérien (7), ne négligeaient certainement pas un moyen aussi puissant pour augmenter leur influence sur les villes de la Grece, et n'autorisaient apparemment Byzance et les villes de l'Hellespont de permettre l'exportation

⁽¹⁾ Thuc. ib. — (2) Peut-être celui-là même qu'Aristophane accable de ses railleries (Acharn. 88, 844. — Guép. 19. — Paix. 445. Nuées, 353.)

⁽³⁾ Ιστε γὰρ δήπου τοῦθ, ὅτι πλείστω τῶν ἀπάντων ἀνθρώπων ἡμεῖς (οἱ ἰθχναῖοι) ἐπεισάκτω σίτω χρώμεθα. Πρὸς τοίνυν ἄπαντα τὸν ἐκ τῶν ἄλλων ἐμπερίων ἀφεκνούμενον ὁ ἐκ τοῦ Πόντου σῖτος εἰσπλέων ἐστιν. Εἰκότως: οὐ γὰρ μόνον διὰ τὸ τὸν τόπον τοῦτον σῖτον ἔχειν πλείστον τοῦτο γίνεται. Demosth. c. Lept. 15.

⁽⁴⁾ Βυζάντιπ, κατὰ μὲν γὰρ θάλατταν οὕτως ἐπίκεινται τῷ στόμωτι τοῦ Πόντου κυρίως, ὥστε μήτ° εἰσπλεῦσαι μήτ' ἐκπλεῦσαι δυνατὸν τίναι τῶν ἐμπόρων τινὰ, χωρὶς τῆς ἐκείνων βουλήσεως. ἔχοντος δὲ τοῦ Πόντου πολλὰ τῶν πρὸς τὸν βίον εὐχρήστων τοῖς άλλοις ἀνθρώποις, πάντων εἰσὶ τούτων κύριοι Βυζάντιοι . . . σίτω δ° ἀμείβονται, ποτὲ μὲν εὐκαίρως διδόντες, ποτὲ δὲ λαμβάνοντες. Polybe, IV, 38. Μεγάλης δὲ γενομίνης τῆς ἀλυστελείας καὶ δυσχρηστίας πάσιν ἐκ τοῦ τέλος πράττειν τοὺς Βυζαντίους τῶν ἐξαγομένων ἐκ τοῦ Πόντου, δεινὸν ἡγεῦντο . . . ἐπρέσβεψον πρὸς τοὺς Βυζαντίους (Ρόδιοι) ἀξιοῦντες καταλύσειν τὸ παραγώγιον. ib. 47.

⁽⁵⁾ Thuc. I, 94, 115. 117. Démosth. de cor. p. 487, E.

⁽⁶⁾ Thuc. VIII, 62, et le Chap. précédent du présent ouvrage.

⁽⁷⁾ Εχων γάρ έκεινος (Leucon) έαυτῷ καὶ τοῖς παισί τὴν ἀτέλειαν, ἄπασι δέδωκεν ἡμῖν. (Demosth. c. Lept.) 15. Le droit d'exportation y était fixé à 3,33°. Εκείνος πράττεται τοὺς παρ' αὐτοῦ σῖτον ἐξάγοντας τριακοστήν. Ib.

du blé qu'à ceux de leurs alliés qu'ils voulaient favoriser d'une manière particulière. C'est ainsi qu'ils autorisent ici les Méthonéens à exporter de Byzance un certain nombre de médimnes (de quintaux) de blé par au. Ce nombre peut avoir été de 4,5,6,7, ou 9 milles, car tous ces mots (TETPA, PENTA, HEX A, HEPTA, ENNEA) remplissent également la lacune à la fin de 1. 35. La quantité même de 9000 médimnes ne serait pas exorbitante, car Athènes du temps de Démosthènes retirait de Byzance 400,000 médimnes (1).

Je suis parvenu avec beaucoup de difficulté à restaurer les l. 36 - 37, en les combinant avec l. 39 - 40. Mais dans les deux passages il m'a presque fallu déviner le mot φύλακες, qui cependant est incontestable. Les villes de l'Hellespont, jalouses du droit que leur position géographique leur ménageait, devaient rigoureusement garder leur détroit, probablement par des bâtimens de guerre, et n'accorder la permission de le traverser qu'aux villes amies, ou peut-être à celles qui se soumettaient à payer une forte taxe. Mais ces actes d'autorité devaient se modifier suivant la volonté de la ville dominatrice, et les Hellespontiens ouvraient sous peine d'amende leurs portes aux protégés d'Athènes. Mais φύλακες Ελλησπόντου sont peut-être aussi des gouverneurs envoyés en Hellespont par les Athéniens (²), ou bien des magistrats analogues aux σιτοφύλακες des Athéniens (³).

Αζήμιος ἔστω (l. 40 - 41) doit signifier ici, soit exempt d'amende, car il parait que le négociant et le bâtiment qui ne pouvait exhiber sa permission de passer du blé et qui ne s'était pas fait inserire chez les gardiens, gouverneurs ou sitophylaques de l'Hellespont, était considéré comme trafiquant en contrebande, et sujet à une amende.

La construction des l. 41 - 46 me parait embarrassée, car après ἐὰν κοινὸν ἢ περὶ τῶν πόλεων, il faut sousentendre: μὴ προσηκέτω σφίσι. Je laisse à d'autres à juger si c'est une ellipse, ou si par une restauration plus satisfaisante de ce passage on ne pourrait lui donner une forme plus régulière et plus claire. Le sens en est analogue à celui des l. 13 - 15. De même que Diopeithés proposait qu'aucune contribution décrêtée pour les autres villes ne fût obligatoire pour les Méthonéens, de même Cléonyme demande ici que les décrêts qui imposent aux alliés d'Athènes l'obligation d'envoyer un contingent de troupes, ou qui donnent un ordre collectif à toutes les villes dépendantes d'Athènes, n'ayent aucune application sur les Méthonéens, à moins que leur ville n'y soit expressément nommée. Il veut au contraire qu'ils soient autorisés à rester chez eux, à veiller à la sûreté de leur propre pays, et qu'ils ne soient sujets qu'aux obligations prescrites (ἐν τῷ τεταγμένῳ ὄντων.) C'est une faveur toute particulière que la position seule de Méthone, et l'intérêt que les Athéniens avaient de posséder des amis dévoués et un pied à terre bien défendu dans le cœur des états de Perdiccas et aux portes de la Chalcidique, a pu lui valoir.

Il paraît que les trois députés envoyés d'Athènes à Perdiccas conformément au premier décrèt, n'avaient pas entièrement réussi à appaiser les différends qui éxistaient entre lui et les Méthonéens. Il faut donc que les griefs des deux partis soient portés devant le peuple d'Athènes par des députations respectives, ainsi qu'il avait été décidé. C'est dans ce sens que j'ai essayé de restaurer les l. 47 - 51. Les Athéniens se reservent de juger d'eux mêmes ce qu'il est juste de faire en faveur des Méthonéens

(3) Lysias, xara Etronwid.

⁽¹⁾ Αὶ τοίνων παρ' ἐκείνου δεῦρ' ἀφικνούμεναι σίτου μυριάδες περὶ τετταράκιντά είσι. Ιb.
(2) Οἱ παρ' Αθηναίων εἰς τὰς ὑπηκόους πόλεις ἐπισκέψασθαι τὰ παρ' ἐκάστοις πεμπόμενοι, ἐπίσκοποι καὶ φύλακες ἐκαλοῦντο οὐς εἰ Αάκωνες ἀρμοστὰς ἔλεγον. Schol. Aristoph. Αν.

par rapport aux plaintes qu'ils expriment contre Perdiccas. Mais pour prendre une décision ils veulent attendre l'arrivée des députés de Perdiccas qui sont partis avec Themistios et Léogoras. Dans l. 49 j'ai préféré ἄξιον à Δίχαιον par la raison que le premier mot remplit exactement la lacune, et parceque ἄξιον est souvent pris dans le sens de δίχαιον (1), lorsqu'il est construit avec un infinitif.

J'ai restauré AΓΑΝ . . ξΙ (1.49 - 50) en ἀπαντήσωτι. Ce mot signifie aussi arriver, se rendre dans quelque endroit, comme α Τοὺς πρέσδεις ἀπαντᾶν ἐκέλευσαν εἰς Κύζικον (2). » — Οἴδαμεν οὐκ ἀπαντήσαντα Μειδίαν ἐπὶ τὴν δίαιταν (3). — α Απήντων δὲ εἰς τὴν διατριδὴν αὐτοῦ μαθηταὶ πρὸς δισχιλίους (4).»

La restauration de l. 51 présente des difficultés. La ligne est en grai de partie effacée. Cependant je ne doute point du mot οἰχόμενοι. Le commencement et la fin de la ligne me paraissent contenir des noms propres. Οἴχομαι est rarement pris dans un sens général, pour aller, se mettre en route (5; il signifie ordinairement s'en aller, s'éloigner d'un endroit, et c'est ainsi qu'on emploie ce mot dans le langage poétique pour indiquer la sortie de la vie (6). Si nous nous arrêtons à la première signification, nous devons voir dans (Them)istios et Léogoras deux députés de Perdiccas, partis (οἰχόμενοι) de Macédoine, pour se rendre à Athènes, à la tête d'une ambassade. Si au contraire nous appliquons οἰχόμενοι à des députés partis d'Athènes, nous devons voir en eux ceux qui s'étaient rendus auprès de Perdiccas conformément au premier décrèt (l. 16, suiv.).

Θεμιστίου me parait être la seule restauration possible de . . ιστίου avec une lacune de trois lettres. Ce nom pouvait bien appartenir à un Athénien, car nous le voyons porté par un Eginète (7). Le nom de Léogoras était porté entre autres par le père du général Andocide (8); c'est peut-être le même individu qui figure ici, l'âge avancé qu'il devait avoir atteint à cette époque étant comme nous avons vu une des conditions requises pour obtenir la dignité d'ambassadeur. Il est à remarquer que le γ de ce mot a la forme Γ, ce qui prouve que la nouvelle forme des lettres et la nouvelle orthographe étaient déjà en usage quelques années avant qu'elles n'eussent été adoptées dans les actes officiels.

Les 1. 52 - 56 sont en grande partie effacées, et offrent trop peu d'élémens d'une restauration qui ne soit pas trop hasardée. Celle que je donne n'est que pour indiquer le sens approximatif. Elle est incontestablement vicieuse, car le nominatif ποιήσαντες ne peut être le sujet de l'infinitif χρηματίσαι. Ce verbe signifie traiter des affaires publiques, s'en occuper, en parler dans les assemblée (9). Ligne 52 - 53 parait être Επειδάν εἰσίλθη ή Πρυτανεία ή δευτέρα (10). Le sens que nous croyens devoir attacher à ces deux lignes, (s'il est vrai que dans les élémens Y \left\{ | il faut reconnaître ναυσί, ce qui est rendu probable par le mot νεωρίω, l. 53) serait: Qu'on ne discute s'il faut envoyer un secours maritime aux Methonéens (ainsi qu'ils le demandaient probablement) que dans la seconde prytanie, sans doute de l'année suivante, ce qui parait être une preuve que la prytanie de la tribu Hippothoontis était une des dernières, peut être l'avant-dernière de l'année d'Ol. 89, 2, la Cecropide (l. 57) étant la dernière. La raison pour laquelle ils désignent la seconde prytanie, est peut-être afin de laisser à Perdiccas le temps de déclarer s'il acquiesce à leurs propositions.

⁽¹⁾ Τή πόλει γάρ άξιον συλλαθεί, του άιδρα τουτο . Aristoph. - Αξιον έστί μει μισείν αὐτόν. Χέπορh.

⁽²⁾ Xénoph. Hist. Gr. I, 3. — (3) Démosth. c. Meid. — (4) Diog. Laert. v. Théophr. — (5) Θίχεμένειο σίθεν δελεχήν δόδν Hom. O.J. D. — (6) Θίζεται εἰς λίδαο. Hom. II. X, 213. — ἄχετο ψυχή κατά χθονό;. Ib. Ψ, 101. — V. Anthol. Pal. VII, 387.

⁽⁷⁾ Pindar. Nem. V, 91. — (8) Thuc. I, 51. — (9) Εν ταύτη δι (τῆ ἐκκλησία) χρηματίζειν πρώτον μὶν περί ἱερῶν. Loi citée par Démosth. contre Meid. καὶ πρὸς τὰν δῆμον οὐ προσῆγον δουλομένους χρηματίσει (Thuc. V, 61). — (10) V. N. 116, 117, 1.4, 7, 8, ect.

Μετὰ τὰς ἐν τῷ νεωρίῳ (1. 53) ne peut pas se rapporter à ce qui précède, car ἡ Πρυτανεία ἡ δευτέρα μετὰ τὰς ἐν τῷ νεωρίῳ n'aurait aucun sens. Je pense au contraire que ces mots se rapportent à ceux qui suivent, et alors μετὰ τὰς ἐν τῷ νεωρίῳ Ε · ἐκκλησίαν ποιήσαντες serait μετὰ τὰς ἐν τῷ νεωρίῳ ἐπισκευὰς, ce qui remplit exactement la lacune de 53 - 54. Une assemblée devait être convoquée dans la seconde Prytanie de l'année, après que les reparations qui se fesaient dans l'arsénal auraient été terminées apparemment, pour qu'on pût équipper la flotte immédiatement après que la décision en aurait été prise. Ces assemblées devaient être souvent renouvellées afin que l'affaire ne reste pas pendante.

Προχρηματίσαι (1.55) est χρηματίσαι πρὸ, discuter une chose avant une autre. L'expédition navale parait un sujet de si haute importance, qu'on décrête qu'aucune autre affaire ne soit traitée avant que celle-ci n'eût été décidée. On excepte cependant les affaires pressantes que les généraux pourraient proposer.

Un troisième décrêt commence dans l. 56. Il est rendu sous la prytanie de la tribu Cécropis, peutêtre la dernière prytanie de l'année, si nos conjectures sur l. 52 - 56 sont admises. Le nom du secrétaire n'a pas été conservé. Celui de l'épistate diurne H. PPOI DEIDES peut être ispondations, c'est au moins là le nom que nous pouvons lire des élémens qui restent sur la pierre. Le décrêt qui continuait sur la partie brisée de la pierre concernait sans doute également les Athéniens et Perdiccas.

251.

OIATATA NANTIONTO 5 **CONETIDES ΑΧΡΕΜΑΤΑΑΥΤΟΔΕ** I PATENONAPXENTEN IAXOIEHEPEPANKAIPEPA OIETOLEKAIAPPAB 10 **₹**POIENKAIAPPABAIOI¢I ΟΝΦξΕΦΙξΜΑ AVKETE₹AVEX₹AN∆POAPXEVA₹□ YPO&ALKETOBYPA INO&KPA&TONO Χ < ΑΝΔΡΟ <ΓΑΝΤΑΓΙΟΝΟΝΕΟΓΙΤΟΙΕ 15 YKVE {AAIMO{KVEANAPO{T <TAAMEA<N!KANAPO<O\</pre> KO EKOPPATA EAN A F TA EKOPPATA S **YTTEA** < KAT 20 KALLIM IVEY

Fragment mutilé des quatre côtés; il fut trouvé dans les décombres qui couvraient les Propylées. La moitié inférieure ne contenant que des noms propres, ce qui en reste est trop peu considérable pour être susceptible de quelque restauration ou pour offrir matière à des conjectures de quelque importance. Un seul mot cependant nous parait jeter quelque lumière sur son contenu, et sur l'époque que nous devons lui assigner. Il est bien connu, et nous avons eu souvent occasion de le remarquer dans le Chapitre

précédent, que les Grecs maltraitaient beaucoup les noms étrangers qu'ils voulaient faire passer dans leur langue, pour les accommoder aux règles d'euphonie qui flattaient le plus leur oreille. D'ailleurs le greffier d'Athènes se souciait peu de la véritable prononciation ou de l'orthographe exacte d'une ville, d'un ethnique, ou d'un nom propre barbare de Thrace ou de Carie, et se fesait peu scrupule de l'écrire sur la même pierre tantôt d'une manière et tantôt d'une autre (Voyez Δαυνιστειχίται et Δαμνιοτειχίται, Θασθανείς et Θασθαρείς, Μηχυπερναίοι et Μηχυδερναίοι, Ληψιμανδείς, Ληψιανδείς, Λυψιμάνιοι ect. ect. Chap. précédent). Tel a été, je crois, le sort du mot APPABAIOI que nous voyons dans les l. 9 et 10 de la présente inscription. Il est presque certain que ce nom n'est autre que celui d'Arrhibée, roi des Lyncestes (1), que le lapicide Athénien a un peu défiguré. Nous avons dit dans N. 250 que Perdiccas voulant s'emparer des états de ce roi, essaya de tourner contre lui les armes des Lacédémoniens, mais que Brasidas préféra s'entendre et conclure la paix avec Arrhibée, plutôt que d'avoir un ennemi puissant dans le centre du pays de ses opérations (2). Cette conduite du général de Sparte indisposa contre lui Perdiccas. Cependant l'année suivante (la 9º de la guerre, Ol. 89, 2) Brasidas consentit à marcher contre les Lyncestes; Il était accompagné par Perdiccas et les Macédoniens. Arrhibée fut battu. Mais soit que les troupes de Perdiccas eussent été saisies de terreur de se voir abandonnées par des Illyriens, sur le secours des quels elles comptaient (3), soit que ce prince astucieux eût cru le moment opportun pour se rapprocher des Athéniens victorieux, il opéra avec les siens sa défection de Brasidas de manière à exposer les Lacédémoniens aux plus grands dangers. Ceux-ci cependant, sortis victorieux de leur position difficile au milieu des états d'un ennemi supérieur en nombre, voulurent tirer vengeance de Perdiccas, qui alors traita ouvertement avec les Athéniens. On ne peut douter que dans ce traité qui changeait la position des Athéniens en Thrace et dans la Macédoine, Arrhibée n'eût pas été oublié. En sa qualité d'ennemi des Lacédémoniens, ses intérêts devaient être chers anx Athéniens, qui ne l'auraient jamais laissé exposé aux attaques de Brasidas sans le prendre sous leur protection, et sans régler sa position vis-à-vis de son ancien ennemi, Perdiccas, qui devenait maintenant l'allié d'Athènes. Il est même tout naturel qu'on eût compris quelques clauses dans le traité d'alliance avec Perdiccas, pour déterminer les relations politiques d'Arrhibée avec les Athéniens.

Nous avons vu dans N. 250 que l'alliance entre Perdiccas et Athènes ne paraissait pas encore définitivement conclue dans les deux décrêts qui y sont contenus, et qu'on attendrait encore à Athènes le retour des députés qui s'étaient rendus auprès de ce prince pour connaître son ultimatum. Peut-être le troisième décrêt dont on n'y voit que l'introduction (l. 57—60), ou bien un 4° décrêt sur cette même pierre, contenait-il ce traité d'alliance, conclu cette même année (Ol. 89, 2. L'inscription dont nous traitons ici serait donc une partie de ce troisième décrêt, contenant les clauses qui avaient rapport à Arrybas; et en effet la grandeur et la forme de ses lettres nous prouvent que ce morceau est un fragment de N. 250.

- 1. 3 est κατά τὰ (νενομισμένα ου ἐψηρισμένα ect.).
 - 4, έ)ναντίον.
 - 5, τῶν ἐψηφι(σμένων.

⁽i) Thue. IV, 71. (2) Thue. IV, 83. (3) ib. 124.

- 6. τὰ χρήματα αὐτοῦ δέ. Peut-être Arrhibée ou plutôt Perdiccas, (si cette partie du décrêt ne se rapporte pas encore à Arrhibée) est-il obligé à payer un tribut comme les autres alliés. Les Lyncistes ne figurent pas dans le Chapitre précédent parmi les peuples tributaires; mais nous y rencontrons Αίγαὶ, Βοττιαῖοι (Ν. 201), Σίνθος (Ν. 155'), qui appartenaient eux états de Perdiccas.
 - 7. Στρατηγόν ἄρχειν τλν
- 8. Συμμ]άχοις ἡ πέραν, καὶ περᾶ[ν. Peut-être est-il ici question du droit accordé ou plutôt refusé à Arrhibée ou même à Perdiccas et à ses troupes de traverser par leurs états respectifs, ou plus probablement encore de passer sur la Chalcidique.
 - 9. ποιήτω δὲ καὶ Αρραβ[αῖος.
- 10. ποιεῖν καὶ ἀρραβαίω φι[λίαν], se rapporte apparemment à la reconciliation entre Perdiccas et Arrhibée.
- 11. ψήφισμα. Ici finit le décrêt. Les lignes qui suivent contiennent les noms des signataires, de même que dans les traités d'alliance entre les Lacédémoniens et les Athéniens (*), entre ceux-ci et les Argiens (2). Si notre conjecture sur le contenu du décrêt n'est pas dénuée de fondement, il faut que les individus qui le confirment par leurs signatures soient les délegués d'Athènes et ceux de Macédoine. En effet beaucoup de ces noms conservés en partie ou en entier dans ce fragment, prouvent par leur forme leur origine étrangère. Nous pouvons voir dans les décrêts que Thucydide nous a conservés et que nous venons de citer, que les délégués des peuples avec les quels les Athéniens concluent un traité figurent toujours comme premiers signataires au bas de ces actes. Peut-être l'étiquette diplomatique adoptée chez les anciens éxigeait-elle que dans la copie d'un traité que chaque ville conservait chez elle, ses propres délégués soient signés après ceux de l'autre partie contractante. Quoiqu'il en soit, nous pouvons remarquer que dans l'acte en question les noms qui figurent dans la première ligne (1. 12), n'appartiennent pas à des Athéniens, mais bien certainement à des Macédoniens.
- 1. 12. Αλκέτης Αλεξάνδρου. Αρχέλας Π . . . Le nom Αρχέλας n'est autre qu'Αρχέλαος , légérement altéré dans la bouche sans doute des Macédoniens. Le fils et successeur de Perdiccas était Archélaos (3). Il est plus que probable qu'Αρχέλαος Π . . . est Αρχέλαος Περδίκκου , le fils qui signe comme délégué de son père. Αλκέτης Αλεξάνδρου est bien probablement le frère de Perdiccas, cet Alcétas , dont l'esclave Simiché donna le jour à Archélaos, et que celui-ci mit traitreusement à mort pour s'emparer du trône (4).
- 1. 13 . . . υρος Αλκέτου. Βυργίνος Κράστονος. Le premier nom est peut-être Αλέξα]νδρος Αλκέτου, le fils d'Alcétas, frère de Perdiccas (5), ou peut-être quelqu'autre fils de ce même Αλκέτας, qui serait mort avant qu'Archélaos n'eût succédé à Perdiccas. Βυργίνος est apparemment le même nom que Πυργίνος, du mot Πύργος, les Macédoniens et les Thraces confondant dans une prononciation dure le 6 et le π de la langue Grecque. Le mot Burg des langues Germaniques n'est que cette forme dure de Πύργος.
 - 1. 14. Αλέ]ξανδρος Πενταπόνου. Νεοπτόλε[μος . . .
- - Ι. 16. Σταδμέας, Νίχανδρος , Ον .

Thuc. IV, 119. V, 18, 23. — (2) V, 47. — (3) Thuc. II, 100. — Devip. ap. Sync. p. 263. a. — Diod. XIV, 35, 37.—
 (4) Προσήκε μέν (Αρχελάφ) τῆς ἀρχῆς οὐδέν ἢν νῶν ἔχει, ὄντι ἐκ γυναικὸς ἢ, ἤν δούλη ἀλκέτου τοῦ Φιλίππου ἀδιλφοῦ (Philippe était un un autre frère de Perdiccas) Plat. Gorg. p. 471, a. — ἀρχέλαος ὁ Μακεδόνων Βασιλεὺς δούλης ἤν υἰὸς τῆς Σιμέχης. Acl. V. H. XII, 43. — (5) Αὐτὸν δὲ (ἀλκέταν) καὶ τὸν υἰὸν αὐτοῦ ἀπέσφαζε. Plat. ib.

- 17. . . . κος, Κοβρατᾶς , Ανδε . . . Κοβρατᾶς est Κορσητής , de κόβρη , Κόρση , les tempes , la tête. Tous ces noms Macédoniens ont la formation Dorique.
 - 18 . . . ίτας, Κορρατᾶς.
 - 1. 19 . . . υττέας, Κατ.
 - 20. Καλλιμ[άχου.
- 1. 21. Φ] ιλήμ[ονος. Ces deux derniers noms me paraissent offrir une nouvelle preuve du sens que j'ai attribué à ce fragment. Je crois qu'on y doit voir Νέαρχος Καλλιμάχου et Αμεινιάδης Φιλήμονος, ces mêmes députés d'Athènes qui se trouvaient quelques années auparavant en Thrace auprès de Sitalcés, roi d'une partie de cette contrée (1). Il est bien naturel que ces mêmes individus, qui connaissaient bien les affaires et les relations de ces peuples, eussent été chargés de signer avec d'autres collègues le traité entre les Macédoniens et les Athéniens.

252.

J'emprunte ce fragment au livre de Mr Pittaki, intitulé «la nouvelle Athènes, » et je regrette d'autant plus de ne pas avoir pu le retrouver qu'il parait se rattacher au N° précédent.

- 1. 2 Συμμαχία. Il s'agit probablement de l'alliance entre les Athéniens et Perdiccas.
- 1. 3 Αμφότεροι, tous les deux contractans.
- 1. 4 Σρῶν αὐτῶν, d'eux-mêmes, où Ω dans αὐτῶν est sans doute une erreur de la copie.
- 1. 5 . . . ρίων ένεκα.
- 1. 6 Εδοξε τῷ δ)ήμω Αἰαντίδος (πρυτανευούσης. C'est probablement l'introduction d'un nouveau décrét.
- 1. 7 Χ)ωρίον, ου ὅριον Αρραδαῖ(ος. Comme il est ici question d'Arrhibée, il est probable que la présente inscription n'est qu'un fragment de N° 251, qui, nous l'avons vu, fait bien probablement partie d N° 250. Ligne 1—5 du présent décrêt appartiendraient donc au 3° décrêt dont nous lisons le commencement dans l. 56 60 de N. 250, et les l. 6 11 appartiendraient avec N. 251 à un 4° décrêt relatif à Arrhibée. La prémière lettre Ω ne figure certainement pas sur la pierre.
 - 1. 8 contient probablement encore le nom d'Arrhibée, défiguré dans la copie.
 - 1. 9 Πάμφιλος Αίγ(ιλιεύς?

⁽¹⁾ Thuc. II , 67.

253.

Ce débris informe appartient à l'extrémité droite d'une pierre. On voit bien qu'il fesait partie d'un traité d'amitié et d'alliance, et je serais assez porté à le rattacher au fragment précédent, les lettres de tous les deux étant aussi exactement semblables, et les distances égales.

- 1. 2, δ)ντες οί έ . . .
 - 3. ..οῦν δὲ τὰς δ . . .
 - 4, έπειδάν.
 - 5, έτέραν πα . . .
 - 6, έκάτερον ἔ(γειν . .
 - 7, ..ως τον δε δ(ρχον ομόσαι μέν Αθήνησι την)

8, δουλήν και τ(ας ένδήμους άρχας. Que le sénat et les auto-NO € KATATAY rités résidentes prétent le serment à Athènes. Les traités étaient sanctionnés chez les anciens par un serment prèté par les députés des parties contractantes (V. Thuc. V, 18, 23, 47 ect.). Le traité d'alliance entre les Athéniens, les Argiens, les Maninéens et les Eléens contient presque mot à mot les paroles que nous proposons pour la restauration des l. 7 et 8 (1).

- 9. . . . ιοῦν δὲ τὴν 6(ουλὴν . . . 10, . . . λα)χόντας τούς δ(έ . . .
- 1. 11, (ὁ δὲ ὅρκ)ος ἔστω Αθην(αίοις καὶ χσυμμάχοις ὅδε (²) α Εμμενῶ τοῖς)
 - 12, ξυντιθεμέ(νοις καὶ ταῖς σπονδαῖς ταῖς δὲ δικαίως κα-)

ξE NTE EHO E

ONDETAED

EKATEPONE

O { TONAEHO

BOVENKAIT IONAETENB

O E E TO A O E N

X { YNT | O EME

ITIETOEKAI

OIFOIESOWI

TEPANAOENA

ADOLOEKAI

AIONOYTEX

YDEMNESIK

NOEKA & TA EMPO15

10 XONTA ₹TO ₹ △

15 OIXOMENONE

5

20

LTEIDAN

ETEPAIDA

- 13 ὶ πιστῶς καὶ (ἀδόλως (²) καὶ ἀδλαξῶς, ἔστω δὲ Περδίκκα [?]· ὁ ὅρ-)
- 14 κος κατά ταύ(τὰ πρὸς Αθηναίους (3). Que le serment des Athéniens et de leurs alliés soit en ces termes: « Je resterai sidèle à ce qui est stipulé et au traité actuel selon la justice et la bonne foi, sans dol ni dommage. » Que Perdiccas (?) prête le serment dans les mêmes termes aux Athéniens. Cette formule du serment termine ordinairement le texte des traités, et n'est suivie que par les clauses du renouvellement périodique de ce même serment, des endroits où l'on érigerait les colones portant copie du traité, et de la faculté d'ajouter au traité tout ce qui par la suite paraîtrait aux partis contractans utile et conforme à la justice. Mais ici nous voyons au contraire que qu'après le serment, le décrêt continue à produire non pas ces formalités, mais les clauses qui devaient en faire le sujet principal. Si l'on admet que ce décrêt a trait à l'alliance entre les Athéniens et Perdiccas, on peut comprendre comment les rapports de ces deux principaux partis contractans étant reglés et sanctionnés par le serment d'usage, on procède à déterminer ceux qu'Athènes veut établir entre Perdiccas et Arrhibée.
- 1. 15, οίχομένων, se rapporte peut-être au retour des députés qui s'étaient rendus près de Perdiccas ou d'Arrhibée, de même que ce mot est employé dans N. 250, l. 51.
- 16, φίλοι ἐτόμενοι, qu'ils seront amis. Ceci peut très bien s'appliquer à la promesse qu'Athènes a sans doute exigée de Perdiccas et d'Arrhibée.

⁽¹⁾ Ομνύντων δὲ Αθήνησι μὲν ή βουλή καὶ αί ἔνδημοι ἀρχαὶ (Thue. V, 47.). — (2) Voyez I. 17. — (3) ὁ δὲ ὅρκος ἔστω ὅδι ε Εμμενῶ ταῖς ξυνθήκαις καὶ ταῖς σπονδαῖς ταῖς δὲ δικαίως καὶ ἀδόλως. » Εστω δὲ Λακεδαιμονίοις καὶ τοῖς ξυμμάχοις κατὰ ταὐτὰ ὁ ἔρκος πρὸς Αθηναίους. (Thue. V, 18.). — ὁ δὲ ὅρκος ἔστω δδε· « Εμμενῶ τῆ ξυμμαχία κατὰ τὰ ξυγκείμενα, δικαίως καὶ ἀδολως. Ιb. 47.

- 1. 16, (είναι δέ τάς σπονδάς) άδόλους καὶ (άδλαδεῖς) (1).
- l. 17, περᾶν Αθηνα(ίους). Se rapporte peut-être comme l. 8 de N. 251 au droit que les Athéniens se reservent de traverser les états de leurs divers alliés, ou de passer sur la Chalcidique à travers des mers qui étaient peut-être fermées par les chefs de ces contrées aux bâtimens des autres peuples.
 - 19, Αξραδιαίον (?) ούτε χ΄ αλεπαίνειν έπί
- 20, ὑδὲ μνησικ(ακείν). Qu'Arribée, (si c'est vraiment de lui qu'il est ici question), n'en veuille pas à Perdiccas pour (leur inimitié passée, ou pour avoir porté contre lui les armes de Brasidas) et ne lui garde pas rencune.
 - 21, κ)αθέκαστα.
 - 22, έμποιήσίας.

254.

Il y a très peu à dire sur ce débris insignifiant qui fut également trouvé dans les débris de l'Acropole d'Athènes. Il appartient, comme N. 251 à l'extrémité droite d'un marbre qui portait un décrêt. Les lignes 4 et 7, où l'on voit le mot Βοττιαίων, peuvent seules nous guider dans la recherche de l'époque et de l'intention de ce décrêt.

La Bottiée était une province de la Macédoine, voisine de la Piérie, située entre les rivières Axius et Lydias (2). Thucydide en détermine la position lorsqu'il nous apprend (3) que Sitalcés, entré par Dobéros dans la Macédoine inférieure, s'empara d'Idomène, de Gortynie,

d'Atalante, et s'avança dans le pays qui est à gauche de Pellé et de Cyrrhos, sans se porter sur la Bottiée et la Piérie. Mais bien que cette province eût été entourée par les états de Perdiccas, ayant la Piérie à droite et la Mygdonie à gauche, elle ne reconnaissait cependant pas les lois de ce prince, car nous voyons Perdiccas ou commencement de la guerre du Péloponnèse intriguer pour soulever les Bottiéens et les Chalcidéens contre les Athéniens qu'il craingait (4). Il y réussit en effet; et il est bien naturel de penser que soumis qu'ils étaient à son influence par leur position géographique, ils suivirent le sort de ses armes jusqu'au jour où il se reconcilia avec les Athéniens. Au moins l'histoire ne nous apprend pas le contraire, et dans le chapitre précédent nous ne les voyons que bien tard (N. 201) figurer parmi les alliés tributaires. On pourrait croire que leur sort eût été décidé par ce même traité d'alliance conclu entre Perdiccas et Athènes, et dont nous avons déjà eu quelques fragmens sous les yeux. Mais les lettres de ce fragment sont beauccup plus grandes que celles de N. 250; ainsi il ne faut penser qu'à un décrêt publié simultanément.

 2, τὴν φι(λ)ί(αν, étend apparemment sur les Bottiéens la nouvelle amitié établie entre Athènes et Perdiccas.

⁽¹⁾ Ετη δὲ είναι τὰς σπονθὰς πεντήκοντα Αθηναίοις καὶ τοῖς ξυμμάχοις τοῖς Αθηναίων καὶ Λακεδαιμονίεις καὶ τοῖς ζυμμάχεις τοῖς Λακεδαιμονίων, ἀδόλους καὶ ἀδλαθεῖς Thue. V. 18.

⁽²⁾ Strab. p. 330, d. - (3) Thuc. II, 100. - (4) I'. I, 57 et 58.

- 1. 3, (ἐν τῷ) στάλη, il y est apparemment question d'ajouter sur la colonne, où doit être inscrit le traité de Perdiccas, aussi les clauses qui concernent particulièrement les Bottiéens.
 - 1. 4, καὶ Βοττιαῖ(οι.
 - 5,..εῖς καταθέντ(ας.
 - 6 , . . αν τῆς ἐντα(ῦθα;
 - 7, Β) οττιαίων έφ . .
 - 8, οἴτινες λε . . .
- 1. 9, δραχμῶν πέντε ἀν . . . règle peut-être le tribut à payer par les Bottinéens, ou le salaire que l'une des parties contractantes payerait aux soldats de l'autre dans le cas où elle demanderait leur secours, comme dans le traité entre les Athéniens et les Argiens (1).
 - 10, . . . σ(α τ) ο μέρος.
 - 11,...υκράτης, apparemment Πολυκράτης.

Ces quelques lettres sont évidemment un fragment de l'inscription précédente, avec laquelle elles ont aussi la ressemblance de la forme et des dimmensions.

- 1. 2, parait être le chifre numérique H (cent talents).
- 1. 3, Βοττιαί(οι).
 - 4, αποδούναι.
 - 5, peut être γίγ)νονται.
 - 6, xwpis.
- 1. 7, est la dernière de la pierre. L'espace audessous reste en blanc.

⁽¹⁾ Thuc. V, 47.

Ce fragment sut aussi trouvé dans les souilles saites sur l'Acropole d'Athènes. Il se rapporte, ainsi que tous ceux qui précèdent, à un acte politique, et il est infiniment à regretter que ces monumens qui auraient jeté une vive lumière sur la lacune de la partie la plus intéressante de l'histoire Grecque, nous soient parvenus en un tel état de mutilation, qu'il nous est à peine possible de déterminer le sujet au quel chacun d'eux se rapporte.

Par l. 8 nous voyons qu'il s'agit ici des Argiens réunis aux Athéniens. Un traité de 50 ans attachait Argos à Lacédémone. Ce traité expira la 10° année de la guerre du Peloponnèse. Deux années plus tard, les Argiens, qui révaient la suprématie du Peloponnèse, gagnés par Alcibiade, entrèrent dans l'alliance d'Athènes (¹). Mais dans la 14° année de la guerre, le parti oligarchique ayant eu le dessus à Argos, se sépara de nouveau d'Athènes, pour s'unir aux Lacédémoniens (²). Le triomphe de ce parti ne dura pas longtemps, et le peuple d'Argos soutenu par les Athéniens s'empara de nouveau du pouvoir, et chassa les aristocrates dans la 16° année de la guerre (³). Ceux-ci eurent recours aux Lacédémoniens, et 'soutenus par eux, ils revinrent dans l'Argolide, et se fortifièrent dans Ornéæ; mais les Athéniens envoyèrent 30 trirèmes et 600 hoplites au secours du peuple d'Argos, prirent, et rasèrent ce fort (⁴). Depuis ce temps les Argiens restèrent constemment attachés au parti des Athéniens. Dans la 18° année, les Lacédémoniens s'étant portés contre Argos, les Athéniens accoururent à son secours avec trente vaisseaux (⁵); et plus tard, dans la 20° année, nous voyons les Argiens donner 1000 hoplites et 50 hommes de troupes légères que les Athéniens armèrent en hoplites à l'expédition qui partit d'Athènes contre Samos (⁶).

C'est donc dans l'une des huit années, depnis la 12° jusqu'à la 20° de la guerre (Ol. 90, 1—92,1) qu'il faut placer le fragment dont nous traitons. Si nous voulons le rattacher au premier traité conclu entre Athènes et Argos, il le faudra placer à Ol. 90, 1. Mais le traité qui sanctionne cette alliance nous a été conservé par Thucydide, et celui que nous avons sous les yeux n'en fait pas partié. Cet acte paraît plutôt se rapporter au secours que les Athéniens envoyèrent 4 ans plus tard, en Ol. 91, 1 aux républicains d'Argos, et peut-être fesait il partie d'un traité par le quel les Athéniens auront cru nécessaire de renouveller leur alliance avec le gouvernement reconstitué de cette ville. Peut-être enfin ce décrêt traite-t-il du secours donné aux Argiens en Ol. 91, 3 contre une nouvelle invasion des Lacédémoniens. Mais j'avoue que je penche pour la première de ces conjectures, et que je préfère placer ce fragment à Ol. 91, 1.

2, Αργ)είων? ἐπὶ ἄν . .

2, καθότι ἃν Αθηναΐοι? ἐπαργέλλωσιν τούτοι(ς, appartient apparemment à une phrase comme celle du premier traité entre les Athéniens et les Argiens, dont celui-ci n'est d'après notre hypothèse qu'une répétition avec de légères modifications: Καὶ ἢν πολέμιοι ἴωσιν ἐς τὴν γῆν τῶν Αθηναίων, βοηθεῖν Αργείους, καὶ Ἡλείους, καὶ Μαντινέας Αθήναζε, καθότι ἃν ἐπαγγέλλωσιν Αθηναΐοι. Il est concerté que les Argiens et les autres peuples contractans accourront au secours d'Athènes, si elle est attaquée sur l'avis que leur en donneront les Athéniens.

1. 4 , . . . ως τοὺς ἐπιστρατευ(ομένους). Επιστρατεύομαι et aussi quelquesois ἐπιστρατεύω avec l'ac-

⁽¹⁾ Thuc. V, 47. - (2) Id. V, 77. - (3) ib. 84. - (4) Id. VI, 7. - (5) ib. 105. - (6) id. VIII, 25, 27.

cusatif (1) signifie envahir. Il s'agit donc tourjours du devoir de l'un des contractans de venir au secours de l'autre en cas d'invasion.

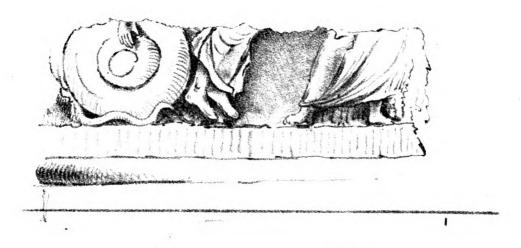
- 1. 5, μέχρι έξακοσίων. On règle peut être la force de la troupe auxiliaire que chaque état devra obligatoirement envoyer dans cette occasion. Le substantif qui manque est probablement ὁπλιτῶν, jusqu'à six-cents hommes lourdement armés. Peut-être s'agit-il aussi ici des 600 hoplites que les Athéniens envoyèrent à Argos pour retablir l'ancienne forme du gouvernement.
 - 1. 6, χρήμασι δὲ ὅπως αν
- l. 7, τάλαντα ές τὸν πόλε(μον; ces deux lignes se rapportent apparemment aux frais de l'expédition qu'on met probablement à la change de l'état qui appelle le secours, de même que cela est reglé pour les subsides de tous les jours dans le plus ancien des décrêts précités.
- 1. 8, Αργείοις καὶ Αθη(ναίοις, d'où il faut conclure qu'il n'est question dans ce décrêt que des Argiens seuls, et non pas des Mantinéens et des Eléens.
- 1. 9, τὸν δῆμον τῶν (᾿Αργείων ου ᾿Αθηναίων). Peut-être comme dans le décrêt précité : α Βοηθεῖν δὲ καὶ Αθηναίους ἐπ)ὶ τὸν δῆμον τὸν [Αργείων , ἢν πολέμιοι ἴωσιν ἐπὶ τὴν γῆν τὴν Αργείων, ἢ
 - 1. 10 [Λακε]δαιμόνιοι ή ἄλλο[ι τινὲς, καθότι ᾶν αὐτοῖς
- 1. 11 ἐπαγγέλλωσιν Α[ργεῖοι, τρόπω ὁποίω αν δύνωνται ἰσχυροτάτω cct. Que les Athéniens secourent aussi le peuple d'Argos de tout leur pouvoir, si les ennemis, que ce soient les Lacédémoniens ou tout autre, font incursion sur le territoire des Argiens, d'après l'avis qui leur en serait donné par les Argiens.
- 1. 12, έ)χουσι χρῆσθαι έπλ . . . peut-être : Αν δὲ πλέονα χρόνον τῆ στρατιᾶ θέ)λωσι ου έ)χωσι χρῆσθαι, ἡ πό(λις ἡ μεταπεμψαμένη διδότω σῖτον. Et s'ils veulent faire usage de ces troupes plus longtemps, que la ville qui les a appelées leur fournisse du blé, comme dans le décrêt précédent.
 - 13, δέονται πρὸς τὸ
 - 14, αὐτοῖς τε καὶ

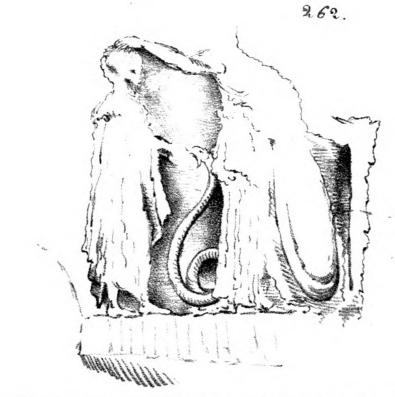
La conformité de celles des parties de ce décrêt qu'il nous est possible de compléter, avec plusieurs parties de celui de Thucydide (V. 47) vient à l'appui de notre hypothèse, que tous les deux furent rendus pour le même objet, et à peu de distance l'un de l'autre, le second n'étant qu'une repétition du premier, modifiée en quelques endroits. C'est ainsi que dans le traité d'alliance de 50 ans entre les Lacédémoniens et les Athéniens (2) on retrouve plusieurs expressions de celui de la trève d'un an, conclu quelque temps avant (3).

⁽¹⁾ Εν τῷ δ' ἐπεστράτευσαν Αργείοι πόλιν. Eurip. Phan. 285.

⁽²⁾ V, 23. - (3) ib. 19.

⁽i) C. I. n. 150, 151. ect. — (2) id. 139, 158, 218. ect. — (3) id. 169!, 1091, ect.







lettres du mot Θεοίς, 4 intervales et 2 extrémités, ou 112 lettres dans chacune des lignes du décrêt, ce qui donnerait au marbre une largeur peu usitée, alongerait la première ligne plus que ne l'exigent les mots qu'elle doit contenir, et demanderait la présance de 6 ou 7 figures encore pour remplir le champ du basrelief. Si c'est au contraire à la seconde restauration que nous nous arrêtons, en supposant que les lettres ΘΕ occupent le milieu de la largeur de la pierre, et laissent un espace égal des deux côtés, il nous faudra admettre le nombre de 50 lettres pour chaque ligne, ce qui rendrait la 1° ligne trop courte pour contenir la formule d'introduction, et laisserait à peine assez de place pour une troisième figure dans le bas-relief. Enfin la restauration Θε[οί] avec 3 intervales et 2 extrémités, donnerait 99 lettres à chaque ligne. Ce nombre satisfait assez à la longueur exigée par la formule d'introduction, qui doit finir avec la première ligne.

Comme ce décrèt parle dans l. 2, 3, 5 et 6 des Samiens, nous devons, ainsi que nous l'avons fait iusqu'ici, examiner dans quelle relation cette île se trouvait avec Athènes pendant l'espace de temps auquel nous pouvons rapporter ce fragment. Les Samiens, comme Ioniens (1), devaient appartenir à la ligue d'Athènes. Les Athéniens savaient trop bien que pour maintenir leur influence sur leurs alliés, ils devaient avant tout leur donner une constitution semblable à la leur; aussi toute leur politique tendait-elle à soulever et à soutenir le peuple contre l'aristocratie, partout où leurs armes pouvaient atteindre. Ce fut aussi le cas à Samos: Neuf ans avant la guerre du Péloponnèse ils se servirent du prétexte de la guerre des Milésiens contre les Samiens pour se porter avec quarante vaisseaux contre cette île, et pour y établir la démocratie. Mais bientôt les oligarques fugitifs revinrent à Samos, y opérèrent une contre-révolution, et livrèrent la garnison Athénienne au satrape de Sardes. Alors Periclés partit avec 44 vaisseaux contre Samos, battit la flotte Samienne, et mit le siège devant la ville. Pendant une courte absence qu'il fit du camp, les assiégés firent quelques sorties heureuses, et remportèrent une victoire partielle sur l'armée et la flotte Athénienne; mais Periclés revenu bientôt avec des forces supérieures, les défit complétement, s'empara de la ville, rasa ses murs, prit des otages et tous les vaisseaux de Samos, et força les Samiens à payer les frais de la guerre (2).

Il parait néanmoins que l'esprit oligarchique prévalait à Samos; car malgré cette catastrophe, nous voyons de nouveau dans la 20° année de la guerre l'aristocratie en possession du pouvoir. Trois vaisseaux Athéniens ayant paru sur ces parages, le parti populaire s'enhardit, se souleva, égorgea environ deux cents des citoyens riches, en exila quatre cents, et se partagea leurs propriétés. Les Athéniens remirentalors le gouvernement au peuple, et se fiant désormais au parti qui venait de l'emporter, ils declarèrent Samos autonome et indépendante (3). Depuis ce temps les Athéniens établirent leur quartier général à Samos, pour opérer de là contre les îles et les côtes voisines de l'Asic-Mineure (4), et ne quittèrent cette île que lorsqu'Alcibiade revint à Athènes. Une année plus tard une nouvelle tentative fut faite par les aristocrates pour s'emparer du gouvernement, mais l'armée Athénienne qui stationnait à Samos, secondée par le peuple de cette île, fit échouer leur complot. Trente conjurés furent condamnés à mort, trois à l'exil, et tous les autres furent amnistiés (5).

L'inscription que nous avons sous les yeux se rattache selon toutes les apparences à la révolution populaire qui eut lieu la 20° année de la guerre (Ol. 92, 2), parcequ'il y est fait mention dans l. 3 des

⁽¹⁾ Paus. VII, 4. - Strab. XIV, p. 633. - M. Etym. Αστυπαλαία. - Dionys, Périég. v. 543. - (2) Thuc. I. 116, 117.

⁽³⁾ VIII, 21. - (4) ib, 25, 30, 47, ect. + (5) ib. 73.

Peloponnésiens qui ne prirent aucune part à la première guerre Samienne, et parceque la dernière tentative des oligarques pour se ressaisir du pouvoir échoua immédiatement, et ne fat punie que sur ses principaux auteurs, tandis qu'il parait que dans l'occasion à laquelle le présent fragment se rapporte les Samiens sévirent contre le parti vaincu.

- L. 1 Εδ]οξεν τῆ δουλῆ καὶ τῷ δήμῳ. 'Ακαμαντὶς ἐπρυ[τάνευε, ὁ δεῖνα ἐγρομμά:ευεν, ὁ δεῖνα ἐπιστάτει, ὁ δεῖνα εἶπε· τῷ]
- 2 μεν δήμω τῷ Σαμίων ἐπαινέσαι ὅτι σφᾶς αὐτο[ὺς ἡλευθέρωσαν, θανάτω ζημιώσαντες ἡ φυγὴ ἡ δημεύσει χρημάτων Σ-
- 1. 3 αμίων τούς ἐπάγοντας Πελοποννησίους ἐπὶ Σάμον

Il plût au Sénat et au Peuple; La tribu Acamantis avait la prytanie, un tel était le secrétaire (de la prytanie); un tel était épistate (du jour); un tel a dit: Il faut donner des éloges au Peuple de Samos pour avoir recouvré sa liberté, et puni de mort, d'exil ou de confiscation de leurs biens ceux des Samiens qui attiraient les Péloponnésiens à Samos.

Si notre conjecture sur l'époque de ce monument et sur les événemens auxquels il se rapporte n'est pas dénuée de fondement, le mot ἡλευθέρωταν que nous avons ajouté à ligne 2 se présente tout naturellement. Le reste de cette restauration est loin d'être certain, mais il n'est pas non plus tout à fait improbable, et s'appuie sur l 6 et 7. En la suivant nous aurions dans l. 1 l'espace de 23 lettres pour les 3 noms propres qui y manquent.

C'est bien au Peuple de Samos (τῷ δήμω τῶν Σαμίων τ) qu'appartient toute la gloire de cette révolution, car les Athéniens n'avaient alors que trois vaisseaux devant cette île pour soutenir ce mouvement populaire. D'après ce qui précède, et les exemples cités dans N. 250 on serait autorisé à croire que la partie du bas-relief qui nous est conservée représente le peuple d'Athènes couronnant celui de Samos sous les auspices de Minerve. L'emploi du datif (τῷ δήμω) avec le verbe ἐπαινέσαι est ici à remarquer. Ce verbe, qui dans les auteurs Attiques signifie communément donner des éloges, régit l'accusatif dans tous les exemples qui nous sont connus, et notamment dans les exemples épigraphiques. Dans ce vers d'Homère εἕκτορι μὲν γὰρ ἐπήνεσαν, Πολυδάμαντι δ' οῦ τις (²), où il régit le datif, il est employé dans dans le sens d'applaudir qu'il avait anciennement et dans la langue poétique. La présence du datif étant ici incontestable, et acun autre régime ne pouvant être attribué à ἐπαινέσαι, nous sommes forcés de croire que ce verbe avait conservé jusqu'au temps de Thucydide la signification qu'il a dans Homère, que dans ce sens il pouvait encore régir le datif, et que c'est cette locution, devenue rare alors que nous trouvons dans notre inscription.

L. 4, . . . τωμ (peut-être δόντων, ἀποδιδόντων) μέν τον ἀγρον τον Κλεομήδεος τον έν Κλαμάδου. Qu'ils donnent (?) le champ de Cléomède qui est à Clamade.

Il est difficile de se rendre compte pourquoi le sujet de cette ligne parait s'écarter tout d'un coup de celui des premières lignes de l'inscription. Au lieu des intérêts politiques et généraux des Samiens, il s'agit ici d'un champ ou de quelques champs (τὸν ἀγρὸν ου τῶν ἀγρῶν). La construction aussi présente des difficultés. Au commencement de l. 2. nous voyons la particule μὲν, qui indique le premier membre

⁽¹⁾ Thuc. VIII, 21. - (2) Hom. II. Σ, v. 312-313.

d'une période, et démande nécessairement après elle la particule conjonctive δὲ. Mais ici c'est encore un autre μὲν que nous avons, comme une preuve que la première periode a été complétée dans les 3 lignes qui précèdent. Il n'est pas probable que le second membre de la 1ère période eût commencé dans l. 3, car dans ce cas, ou il serait trop court pour laisser l'espace convenable au commencement de la seconde période, ou il faudrait croire que celle-ci n'est qu'une proposition incidente, divisée également en deux membres, ce qui rendrait la construction extrémement compliquée. C'est donc dans la lacune de l. 2 qu'il faut plus convénablement placer le δὲ qui se rapporte au μὲν de cette même ligne. Dans ce cas la première période ne peut plus être telle que nous l'avons donnée plus haut. On pourrait peut-être y voir plutôt le sens suivant: Il plut au sénat et peuple de donner d'un côté (μὲν) des éloges au peuple de Samos pour s'être délivrés eux-mêmes, et d'un autre côté (δὲ) de lui permettre de juger en première instance d'après les loix Samiennes ([κατὰ τοὺς νόμους τῶν Σ]αμίων?) ceux qui attiraient les Péloponnésiens à Samos.

Nous voyons plus bas (l. 6) qu'il s'agit de la confiscation des biens. Il est donc peut-être ici question de quelque champ confisqué qu'on destine à quelque usage. On peut aussi supposer que les Athéniens ayant donné des éloges au peuple de Samos en général, en donnent ici en particulier à quelque individu, peut-être à Cléomède, qui aurait fait hommage de son champ aux Athéniens pour qu'il leur servit à un usage quelconque aussi long temps qu'ils étaient sur l'île. Ou bien enfin, que venant à parler des punitions imposées aux vaincus, ou decrête qu'un des champs confisqués serait rendu au propriétaire qui avait probablement rendu quelque service aux Athéniens. EΛΚΡΑΜΑΔΟ est ἐγ Κλαμάδου c. à d. ἐν Κλεομήδου, le nom de famille des Cléomède, par lequel on désignait probablement le champ qui leur appartenait. Ce nom dans la bouche des Samiens avait pris une prononciation locale, que les Athéniens retiennent dans leur décrêt en désignant le champ, mais rétablissent lorsqu'il s'agit de l'individu.

- L. 5. ἀ)ποδιδόντων Σάμιοι τὰ γιγνόμενα ἐξ αὐτοῦ ἄπαν(τα. Que les Samiens rendent tout ce qui y est produit. C'est évidemment du champ qu'il est encore ici question. Il est probable que les Athéniens à qui le champ fut offert, décident que tout son produit, qui leur est inutile, serait offert par les Samiens à quelque temple des Dieux, peut-être à celui de Minerve protectrice d'Athènes (¹); ou bien selon l'autre conjecture, il est décrêté que les Samiens rendront au propriétaire qui a bien mérité des Athéniens tout le produit de son champ confisqué.
 - L. 6 δῆ)μος ὁ Σαμίων θάνατον ἡ φυγὴν ἡ δήμευσιν χρη(μάτών.
 - Ι. 7. Τῷ δήμῳ) τῷ Αθηναίων φυγήν καὶ θάνατον αὐτῶν καὶ (δήμευσιν χρημάτων.

Ces deux lignes peuvent avoir été quelque chose comme ceci: Διν δ' ἀν ὁ δῆμος ὁ Σαμίων θάνατον ἡ φυγὴν ἡ δήμευσιν χρημάτων καταψηφίζοιτο , συνδοκεί καὶ τῷ δήμω τῷ Αθηναίων φυγὴν αὐτῶν καὶ θάνατον καὶ δήμευσιν χρημάτων καταψηφίζεσθαι. Contre ceux que le peuple Samien a condamnés à la mort ou à l'exil ou à la confiscation de leurs biens, le peuple Athénien consent à prononcer la peine d'exil, de mort et de confiscation des biens. Que l'on compare d'abord ces mots avec ce passage de Thucydide: Καὶ ὁ δῆμος ὁ Σαμίων ἐς διακοσίους μέν τινας τοὺς πάντας τῶν δυνατῶν ἀπέκτειτε· τετρακοσίους δὲ φυγῆ ζημιώσαντες, καὶ αὐτοὶ τὴν η ῆν αὐτῶν καὶ οἰκίας νειμάμενοι . (²)

⁽¹⁾ θρος τεμένεις Αθηνάς άθηγών Μεδειύσης. C. I. n 2246. M. Bæckh attribue cette inscription aux cléruques d'Athènes, établis à Samos en Ol. 107, 1. Elle peut aussi bien avoir été ecrite du temps de l'occupation militaire de Samos, surtout si les H sont des E sur la pierre. — (2) VIII, 23.

Le peuple de Samos condamna à la mort environ deux cents des plus puissans citoyens, en exila quatre cents, et se partagea leurs terres et leurs maisons, et l'on verra que nous n'avons pas eu tort de rattacher cette inscription à ce paragraphe de l'historien, car nous le trouvons presque textuellement répété sur notre pierre.

La prétention des Athéniens de sanctionner le décrêt condamnatoire des Samiens est parfaitement justifiée par la nature de l'autorité qu'ils exerçaient alors sur leurs alliés, et surtout sur ceux des îles que leur position livrait à la merci de la dominatrice des mers. Abusant de leur puissance sur des villes autonomes, ils leur enlevèrent leur indépendance judiciaire, se firent les arbitres de tous les procés de quelque importance, et surtout des procés politiques des insulaires, et établirent le droit des vyoiωτικαί δίκαι (1). D'après cette nouvelle procédure, il parait que les alliés insulaires n'avaient conservé que le droit de juger les différends de peu d'importance, ainsi que celui de l'instruction des procés, mais que les coupables étaient définitivement jugés et condamnés à Athènes. Le discours attribué à Antiphon sur le meurtre du Lesbien Hérode jette beaucoup de lumière sur l'étendue de la juridiction d'Athènes dans les procés de cette nature. Hérode est censé avoir été assassiné par un de ses concitoyens. Celuici est traduit devant le tribunal d'Athènes; mais ses esclaves ont préalablement passé par la torture, l'un d'eux même fut mis à mort à Lesbos, où l'on fit aussi d'autres recherches pour découvrir les traces du crime; et quoique ces enquêtes paraissent avoir été faites non point par les autorités de l'île (ούτε τῆς πόλεως ψηφισαμένης 2), mais par les parens du defunt, cependant cette instruction est reconnue à Athènes, et c'est sur ses conclusions que sont fondés les moyens de l'attaque et de la défense. Nous apprenons par ce même discours que nou sculement les Athéniens avaient droit de vie et de mort sur leurs alliés des tles, mais qu'aucune des villes qui leur étaient sujettes ne pouvait mettre un individu à mort sans l'autorisation d'Athènes (3).

Le peuple de Samos, ayant accompli lui-même sa révolution, et entrainé par les circonstances, avait sans doute prononcé de sa propre autorité l'arrêt des oligarques qu'il venait de vaincre. Ce n'est pas après un exploit aussi propice à la politique d'Athènes, que les Athéniens trouveraient à propos de disputer ce droit à leurs alliés énivrés par la victoire; mais d'un autre côté ils ne voudraient pas non plus établir un antécédent dangereux en laissant les Samiens condamner leurs concitoyens sans controle. C'est, je crois, en vue de ce double but qu'ils sanctionnent par ce décrêt les punitions que les Samiens avaient ou auraient décrêté contre le parti vaincu.

- L. 8. Σάμ)τοι ἀποπεμψάντων Αθήναζε (καὶ) παραδόντων . . . , que les Samiens envoyent à Athènes et remettent . . . On engage peut-être ici les Samiens à envoyer à Athènes pour être jugés définitivement ceux qui n'auront pas été compris dans la condamnation dont il est parlé plus haut. On doit peut-être compléter le dernier mot en απαραδόντων θεσμοθέταις, car c'étaient les thesmethètes qui jugeaient les procés de haute trahison (περὶ καταλύσεως τοῦ δήμου) (4).
- L. 9. Εμ πόλει τριάκοντα ήμερῶν peut-être ἀναγράψαι τὸ ψήφισμα καὶ στῆσαι ἐμ πόλει, τριάκοντα ήμερῶν.
 Que ce décrêt soit inscrit et placé sur l'Acropole dans le délai de trente jours (5).

⁽¹⁾ Καθ΄ δυ δὲ χρόνου θαλασσοκρατοῦντες Αθηναῖοι ἀνῆγου ἐς ἄστυ τὰς νησιωτικὰς δίκας. Athén. IX, p. 407. Voyez Bæckh Staatsh. d'Ath. I, p. 433, où il explique que le mot ἀνῆγου signifie portaient devant le tribunal. — Meier und Schönmann, der att. Proc. IV, 1, p. 562. — (2) Il s'agit de la mort de l'un des esclaves. V. Antiph. du meurtre d'Herode, § 10,16. — (3) Ο οὐδὲ πόλει ἔξεστιν ἄνευ Αθηναίων οὐδένα θανάτω ζημειώσαι. Ib. § 15. Il va sans dire qu'Antiphon veut parler ici des villes alliées ou sujettes à Athènes. (4) Lys. de la trahis. d'Iphier. — de la trahis. de Timoth. — Plut. Apophth. des R. et Emp. — V. Meier und Schönm. der att. Proc. III, 1, § 6 — (5) V. C. l. n. 87, 90, 92.

258.

AYTOIKAI

\$KAI\$AMIOI\$TEPIDEE

IETEIDEANEPE\$TIANA©O\$O

BLATTONTAIA©ENAIOIM

OKEILOILLESBA\$ALKAI

AIOTO\$OIDLE\$IEX\$AM!ON

I\$KAGATEPLL\$AMIOIDEO

TO\$

O

OIZZA MMATE ONEZ

5

10

O A I E X O N YEO &

Ce fragment se rapporte aux Samiens comme le précédent. L'exacte ressemblance et l'égalité des dimensions de leurs lettres prouvent qu'ils appartiennent tous les deux à une même inscription. Peut-être celui que nous avons sous les yeux fait-il partie d'un décrêt qui était inscrit à la suite de N. 257, comme traitant du même sujet, ainsi que nous voyons dans N. 250 trois décrêts sur les Méthonéens se suivant sur la même pierre. Mais le présent fragment peut tout aussi bien avoir appartenu au décrêt même dont N. 257 nous donne une partie; et dans ce cas, ou il fesait partie des lignes qui suivaient après l. 9, ou bien même il appartenait à l'extremité des neuf premières lignes, car l'état de mutilation des deux fragments admet également l'une et l'autre de ces suppositions.

Ligne 1. αὐτῷ καὶ peut correspondre avec l. 2 de N. 257, comme p. e. (d'après notre seconde conjecture sur cette ligne) [παρέχειν δὲ] αὐτῷ καὶ [δικάζειν] ect., et lui (au peuple de Samos) permettre aussi de juger ect.

- L. 2 Αθηναίοι]ς καὶ Σαμίοις. Περὶ δὲ . . . correspondrait à l. 3, étant complèté de quelque manière comme καὶ ἐπιδουλεύοντας Αθηναίοι]ς καὶ Σαμίοις. Περὶ δὲ . . et qui trahissent également les Athéniens et les Samiens. Quant à . . . La particule δὲ que nous trouvons ici, correspond exactement à la construction que le discours doit nécessairement avoir dans N. 257. Ainsi la lacune de l. 2 (N. 257) peut avoir contenu le δὲ que nous supposons dans l. 1 de N. 258, et qui compléterait la première période. Le δὲ que nous voyons dans l. 2 de N. 258 [περὶ δὲ] commencerait au contraire une autre phrase, qui serait aussi divisée en deux parties désignées par μὲν (l. 4, N. 257) et δὲ (l. 3, N. 258). Les mots περὶ δὲ se rapporteraient à l'offre du champ de Cléomède.
- 1. 3 ἐπεὶ δὲ ἀνήρ ἐστι ἀγαθὸς ὁ . . . et comme [un tel] est un brave homme, correspondrait à l. 4, et le δὲ se rapporterait au μὲν de cette ligne. Cléomède ayant peut-être offert son champ aux Athéniens, on décide d'abord que le champ sera accepté, on disposé selon la volonté du donateur, et l'on adresse ensuite un éloge ou on décrête une recompense à lui-même, en destinant (l. 5, N. 257) le revenu de ce champ au service des dieux. Ou bien selon une autre conjecture, après avoir parlé de ce champ qui avait été confisqué, on ajoute que son propriétaire étant un brave homme, les Samiens doivent lui en rendre tout le revenu.
- 4 ελάπτονται 'Αθηναΐοι. Oπ ne saurait dire si ελάπτονται (sont lesés) se rapporte à 'Αθηναΐοι ου
 se rattache à quelque mot qui précède; aussi il est impossible de déterminer le sens de ces mots.
- I. 5 δοκεὶ [τ]ῷ [δή]μῷ τῷ Σαμίων, devrait se rattacher à l. 6 de N. 257, à peu près de cette manière:
 ὧν δ ἄν ὁ δῆμος ὁ Σαμίων θάνατον ἡ φυγὴν ἡ δήμευσιν χρημάτων καταψηφίζοιτο, ἡ ὰ ἀν δοκεὶ τῷ δήμῷ τῷ Σαμίων, ταῦτα συνδοκεὶν καὶ τῷ δήμῷ τῶν ᾿Αθηναίων, φυγὴν αὐτῶν καὶ θάνατον καὶ δήμευσιν χρημάτων

καταψηφίζεσθαι. Contre ceux que le peuple de Samos condamnerait à la mort ou à l'exil ou à la confiscation de leurs biens, ou à tout ce qui plairait au peuple de Samos, le peuple d'Athènes consent à prononcer également la peine d'exil et de mort et de confiscation des biens.

- 1. 6, γίγ νεται περὶ τῆς βασά[νου] καὶ . . . se rattacherait à l. 7 de N. 257. Après avoir parlé de la peine à infliger aux coupables, on parle de la question, qui était tant un moyen employé à l'instruction pour découvrir la vérité (¹), qu'une aggravation de la peine (²), et dont il était souvent fait usage contre les étrangers (³).
- 7 ὁπόσοι δὲ] εἰσὶ ἐκ Σαμίων et tous ceux des Samiens qui sont serait la continuation de 1.8 de N. 257, et se rapporterait peut-être aux Samiens envoyés à Athènes.
- 1. 8 καθάπερ οἱ Σάμιοι δέονται, comme le veulent les Samiens, serait la continuation de l. 9 de N. 257 et aurait rapport aux formalités à remplir pour la publication du décrêt.
 - 1. 12 τ οῖς Σα[μίοις . . . x αὶ ἔχοντ[ες]
- 1. 13 ἐγ]ραμμάτευε, parait désigner le commencement d'un autre décrêt, et est une preuve que nous avons ici sous les yeux l'extrémité droite de la pierre.

Cependant neus devons ajouter ici que la connection que nous avons supposée entre les deux fragmens n'est qu'une simple conjecture à la quelle nous n'insistens point. Tout ce que nous pouvons avancer avec certitude est que les deux fragmens appartiennent à là même pierre.

259.

```
ΔΙΟΛΝ ΤΟ ΕΦΡΕΑΡΡΙΟ ΕΚΡΑΜΜΑΤΕ
        VIOK | E { E P X | E Y {
 E AOX SENTE IBOY VE IKA ITO I DEMO
 NETO ENPAMMATEYEEYOY No
5 △PAKONTO ₹ NOMO NTOMPEP
 ₹ TONNOMONTAPA LABONTE 
 E TEEBOYVE EEETEVEILLO VE
 A & TE & B A & I VE I A & O I & E PO VET
 HO I DEEL LENOTAMIAIDON TONTO
10 PPOTO € AX €ONE
 KATENAETO (BA( I VEA
 EYEANTATOE
   EADE OISH
  TOPO€
         VEVBA
15 OA IEOE LO€ TO
  NEIDEAKO
  KTENAN
  IPENTEMOX
  OIIEE
20 TEN
  \Delta E
  AP
  OEA
  HENA
25 HEXO
  0
  P
  T
```

⁽¹⁾ Andoc. d. Myst. — (2) Lysias, c. Aganct — Plut. Phoc. — (3) Demosth. de Cor Antiph. sur le meurtre d'Hérode, — Bœckh, Staatsh. d. Ath. II, p. 411. — Plut. Nic. 30. — Lys. c Agoract — Meier und Schönm. der att. Proc.

Ce marbre fut trouvé pendant le mois d'août 1843 dans les excavations faites auprès d'une petite église à Athènes, dite la métropole, qui occupe la place de l'ancien temple d'Ilythie, ainsi que cela est prouvé 1° par la position que Pausanias assigne à ce temple entre le Sérapium et l'Olympium. 2° par les marbres antiques dont cette église est bâtie, et 3° par une inscription qui y fut recemment trouvée, et qui sera publiée dans un des volumes suivans (1).

De l'intéressante inscription qui nous occupe et qui aurait pu jeter quelque lumière sur la législation d'Athènes pendant les années de sa plus grande gloire, il ne reste malheureusement qu'un fragment insignifiant, qui appartient au coin supérieur de la partie gauche de la pierre. Tout le reste est entièrement effacé.

Διόγν(η)τος Φρεάββιος έγραμμάτε(υε Διοκλής Ερχιεύς

Εδοξεν τῆ Βουλῆ καὶ τῷ Δήμῳ. Α(κα)μ(αντὶς ἐπρυτάνευε, Διόγ-) νητος ἐγραμμάτευε, Εύθυν(ος ἐπεστάτει, . . . εἶπεν· Ἐπειδὴ . . .

Diognète Phréarrien était le secrétaire

Dioclés Erchien.

Il plût au Sénat et au Peuple. La tribu Acamantis avait la Prytanie, Diognète était le secrétaire, Euthynos était épistate, un tel a dit: Comme...

Diognète est un nom assez connu à Athènes (2). Il appartient ici au secrétaire mensuel de la Prytanie sous la quelle le décrét fut écrit. Pour l'ethnique Φρεάβριος, V. p. 158.

Διοχλής Ερχιεύς, ecrit en grandes lettres, est le nom de l'Archonte éponyme. Ce nom était porté par l'archonte d'Olympiade 92, 4 (3). Nous apprenons ici qu'il appartenait au bourg d'Éρχία, sur le quel V. p. 77.

Sur ligne 3, on peut à peine distinguer quelques traces du mot Ακαμαντίς.

NETO €, l. 4, appartenant au nom du secrétaire de la Prytanie, est ce même Διόγ)νητος que nous voyons dans l. 1.

- 1. 5, Δράχοντος νόμον τὸν περί . . . , la loi de Dracon sur Il s'agit ici de quelqu'une des lois de Dracon qui avaient été conservées même après la législation de Solon et la constitution de Cleisthènes.
 - 1. 6, . . . ετ)ς τὸν νόμον παραλαβόντες ayant recu la loi.
 - 1. 7, της Βουλής έστειλε, (ou bien ή στήλη).
- 1. 8, τῆς βασιλείας οἶς ἐποίει . . Peut-être s'agit-il ici des fonctions d'Ăρχων Βασιλεύς, qui, comme on sait, avait aussi sous sa juridiction les φονικαὶ δίκαι (4).
 - 1. 9. Οι δε Ελληνοταμίαι δόντων . . . Que les Hellénotamies donnent · . .
 - 1. 10, πρῶτος ὁ ἄξων, le premier qui apporterait.

⁽¹⁾ Cette inscription est conçue en ces mots: Επί Ιερείας Πε . . ης Χήτρων Τίμωνος Σουνιεύς την θυγατέρα ανέθηκε Χρυσίπεαν Είλυθεία.

⁽²⁾ Le 7° des Archontes élus à vie. — Um Athénien de Thoricos. Démosth. — (3) Clinton, fast. Hellen. — Diod. IIII 54. — Schol. Aristoph. Plut. 179. — Schol. Eurip. Orest. 371. — Lysias, 161, 39. — C. I. n. . .

⁽⁴⁾ Pol. VIII, 90. - Suid. in Ηγεμ. Δίκ. - Dict. Rhet. 219, 17. - ib. 310, 6. - Meier in Schönnnam, Att. Proc. p. 47.

- 1. 11. Δι)κάζειν δέ τους Βασιλέας. Que les Archontes Rois jugent . .
- 12, ἐδασίλευσαν
- l. 15, έθέλουσι.
- l. 17, ξ)κτειναν, ce qui prouve qu'il s'agit des procès de meurtre.
- 1. 18, TEVTE.
- 24, ἔνδ(εκα. Peut-être οἱ ἔνδεκα, les onze, les géoliers et exécuteurs des hautes œuvres à Athènes (¹).

260.

BOIEIKA TOI

Σωτίμου Ἡρα[κλ]ειότου καὶ ἐκγόνων, Προξένου καὶ εὐεργέτου Αθηναίων. Εδοξε τῆ] Βουλῆ κα[ὶ] τῷ [δήμῳ . . . ἐπρυτάνε]υεν Ε

έγραμμάτευε].

Sur Sotimos d'Heraclée et ses descendans, Proxène et bienfaiteur des Athéniens.

Il plut au Sénat et au Peuple, la tribu....avait la Prytanie, E....était secrétaire, ect. Ce fragment sut trouvé sur l'Acropole d'Athènes. Sa partie supérieure est occupée par un bas-relief séparé du décrêt même par une moulure (V. N. 250, 2°). A l'extrémité gauche on voit la partie inférieure d'une figure assise, richement drapée, et chaussée de brodequins ; sa tunique retombe sur ses genoux, et parait laisser à nu son sein, ainsi que son bras droit, qui tient un bouclier vu de côté, et appuyé à terre. Ses proportions sont telles, qu'elle occupe plus de la moitié du champ du bas-relief. Cette figure est Minerve. Devant elle on voit la partie inférieure d'une figure d'homme chaussé, et couvert d'un manteau. Il est sculpté dans des proportions beaucoup plus petites que la déesse, dont le pied droit s'appuie sur celui de cet homme. Je ne crois pas qu'il faille rattacher quelque sens symbolique à cette particularité, qui n'est probablement qu'un expédient que le manque d'espace a dicté au sculpteur. Derrière cet individu on voit à l'extrémité droite du tableau les jambes nues d'un homme plus grand de taille que celui qui le dévance, s'appuyant sur le pied droit et relevant le pied gauche, il parait se tourner vers Minerve et le personnage qui est devant elle. Derrière lui encore on voit la partie inférieure d'une massue. Cette figure représente évidemment Hercule ou Thésée. Audessous du bas-relief est écrite l'inscription ci-dessus. Les trois premières lignes qui n'en sont que le titre, sont en grandes lettres. Le reste de l'inscription dont quelques mots ont seuls été conservés, est écrit en lettres plus petites. C'est un décrêt qui accorde des honneurs et des privilèges à un certain Sotimos d'Heraclée, Proxène

44.

⁽¹⁾ Voyez sur leur compte. M. u. Schönm., Att. Proc., p. 68. — Vier platon. Gespräch. mit Aumerk. u. einem Anhangeüber die Eilf-Männer in Athen. Berl. 1821.

et bienfaiteur des Athéniens. Tout ce que nous pouvons dire sur son époque, c'est qu'il est antérieur à la 94° Olympiade, et qu'à la forme et à la régularité des lettres il parait ne pas trop s'écarter de la 90°.

Il est difficile de dire quelle est l'Héraclée, patrie de Sotimos. Plusieurs villes portaient ce nom. Thucydide (1) parle de celle de Trachis en Phthiotide de Thessalie comme ayant été occupée par les Lacédémoniens en Ol. 89, 1. Il y avait entre autres une Héraclée en Pisatis dans l'Elide (2); une autre dans la Bithynie, ville illustre, colonie des Milésiens (3); en Ionie, située près de Latmos (4); en Lyncistie de Macédoine (5); en Cassiotide de Syrie (6); en Cyrrestique de Syrie (7). En Sintie de Macédoine (8). Nous pouvons y ajouter encore une ville d'Italie, située en Leucanie (9), et une ville de Sicile, colonie des Crétois (10). Sous la forme 'Hoáxletor nous connaissons une ville en Candie (11), une ville en Italie [Herculanum] (12), une autre en Sicile (13), et enfin une autre en Egypte (14). L'ethnique d'Hoáxleto ou Hoáxletov, est Hoaxleours (15) ou Hoaxlelótos (16), et c'est ce dernier mot que nous avons ici. Le diphthogue El confirme notre conjecture sur l'âge de cette inscription.

261.

Petit fragment de marbre trouvé sur l'Acropole. Les lettres ressemblent exactement par la grandeur et la forme à celles des deux dernières lignes du N° précédent, et nous n'avons ancun doute que ce débris informe n'eût fait partie du décrêt honorifique de Sotimos.

- l. 1, . . . άδης ε[ίπε.
- 3, [ήρ]άκλειον.
- 1. 4, Σωτίμ]φ Ηρακ[λειώτη

Tout le reste ne donne presqu'aucun mot entier.

262.

3 0 4 K 0 V 0 4 O N

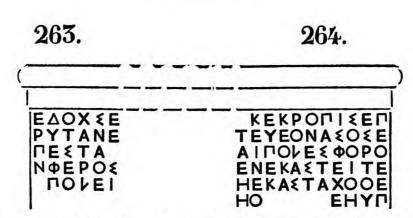
. . . ονόφανος το . . .

θος Κολοφώνι[ος

Cette inscription mutilée est écrite au dessous d'un bas relief, également incomplet, sur le quel on voit Minerve couverte d'une robe ποδήρη, portant le casque, autant qu'on peut en juger dans l'état de mutilation de la pierre, tenant de la main gauche un grand bouclier qui est appuyé à terre, et couronnant de la droite un homme plus petit qu'elle, qui est couvert d'un long manteau. Le serpent se cache à demi derrière elle, se remplie sur lui-même en plusieurs anneaux, et relève sa tête au niveau de la main de l'homme couronné, dont il reçoit peut-être un gâteau. On voit que c'est un sujet semblable à ceux que nous avons eus plus haut, et que par conséquent l'inscription audessous devait être un décrét honorifique.

⁽¹⁾ IV, 78. — Xénoph. Hist. Gr. I, 2, 13. — (2) Strab. — (3) Strab. — Xénoph. Exp. d. Cyr. VI, 2. — Arrhien. — (4) Strab. — (5) ib. — (6) Ptol. V, 15. — (7) Strab. XV. Ptol. V. — (8) Et. de Byz. — Pline X. — (9) Strab. — (10) Hérod. V, 43, 46. Polybe. — (11) Strab. — (12) Strab. V. — (13) Strab. (14) Strab. XVII.—(15) Thuc. Xénoph. Plat. (16) Et. de Byz.

Dant l. 1, je préférerais lire.... όνου Φανόστ[ρατος]. Mais la dernière lettre qu'on voit sur le marbre paraît être un O et non pas un P. Il paraît que l'individu qui reçoit les honneurs (s'il n'y en avait pas plus d'un) était de Colophon, ville d'Ionie qui prise par les barbares en Ol. 87, 3, fut colonisée par les Athéniens en Ol. 88, 3 (x); c'est après cette époque que nous croyons devoir placer cette inscription, à en juger aussi par la forme de ses lettres.



Ces deux fragmens qui furent trouvés en des époques diverses et en des endroits différents de l'Acropole, mais dont les lettres sont entièrement conformes, appartiennent indubitablement à la même inscription. On y lit:

- 1. 1 Εδοξε [τῆ βουλῆ καὶ τῷ δήμφ]. Κεκροπὶς ἐπ-
- 1. 2 ρυτάνε[υε έγραμμά] τευε. Ονασος έ-
- 1. 3 πεττάτ[ει . . . εἶπεν· ἐπειδή] αὶ πόλεις φόρο-
- 1. 4 ν φέρουσ[ι ου φέρουσαι . . .] έν έκάστη τῆ
- 1. 5 πόλει έχασταχόθε-
- 1. 6 [ν] ὑπε-[ρ]

Il a plû au Sénat et au Peuple. La tribu Cécropis avait la Prytanie, un tel était le secrétaire. Onasus était épistate; un tel a dit: Comme les villes payent un tribut dans chaque ville . . . de chaque côté

Cette inscription nous aurait probablement initiés dans les détails de la perception du tribut payé par les villes alliées, et nous devons regretter pour l'histoire et particulièrement pour l'économie politique d'Athènes que ces fragmens et tous ceux que nous donnons jusqu'à la fin de ce chapitre, nous soient parvenus dans un tel état de mutilation.

⁽¹⁾ Thuc, III, 34.

```
265.
                             266.
             1018
           NETANAAK
          ONETIOPON
           TELEKAITOMI
    5
                EKAOOTIX
           EXO { | NTA | { ME
          ENTEVETOMOOPO
        ELANAVKE E E E LO
      EHOTAN DEONTA I
10
                             ONKA
     ONKATA OYLA EXEXEAO
                          AIONKA
   EOONTPIAKONTATPI
                        PEEETPAT
   A & TE & A & OONE K TON VEXOTONTA
   NAEENTAYTAIETA! NAYEINAGE
   TEINEIPENTEMEN
15
                      A EOELONTO
   EOUPITAILELL
                     KONTAENEKA
   PASTOX
                     KAPELTA & T
    NAIO
                     MMAXONEA
     NAY
                     00NH018
                                  10
20
    OFC
                     A E E X E A G
                    IMEXP
                     ONAEL
                     NAIO
```

Il est supersiu de prouver que ces deux morceaux qui furent trouvés en des endroits différents de l'Acropole, appartiennent à la même pierre. On n'aurait qu'à les rapprocher de la manière dont nous le faisons ici pour s'en convaincre, quand même la parfaite ressemblance des lettres n'aurait sussi pour le prouver. Mais tous les deux fragmens sont si peu importans, que même leur réunion ne nous donne aucun sens satisfaisant. Voici tout ce qu'on y peut lire:

```
. 1015
        · · · ν ἐπάναγκ(ες
        . . . ον έπὶ φόρων
        . . έν)τελη καὶ τὸ μι . . .
        · · · · ς, καθότι X · · ·
        . . . έχουσιν ταῖς με .
        . . έντελη τον φόρον
        . . . ἐπάναγκες ἔστω
        · · · ς ὅταν δέωντας
 10
        . . . ς πεντήχοντα καὶ έ(κατ)ὸν κα . .
        · · · ον κατὰ φυλὰς έξ Αθ(ην)αίων κα · ·
        · · · σθων τριάκοντα τρι(ή)ρεις στρατ · · ·
            . κατ)αστησάσθων έκ τῶν (εί)ληγότων τὰ .
        · · · πλεί)ν δε έν ταύταις ταί(ς) ναυσίν Αθη(ναίους
                                                            5
15
        • • • τείνει πέντε μέν (τ)ὰς έθελοντῶ(ν
        • • • ε ὁπλῖται τεττ(αρά)χοντα. Ενέχα
        · · · φυλάς τὸ Χ · · · δέκα πελταστ(άς · · ·
```

20

5

Ce décrêt concerne probablement une expédition ordonnée pendant la guerre du Péloponnèse. L. 11 et suivantes nous auraient peut-être fourni de nouvelles notions sur les naucraries et les triérarchies d'Athènes. Si nous pouvions, en combinant les lignes 11 et 12 en tirer le sens que chaque tribu devait fournir 30 trirèmes, il en résulterait qu'Athènes aurait eu à cette époque 300 trirèmes à sa disposition. C'est en effet ce nombre de bâtiments que cette ville possédait à l'époque de la trève de Nicias (Ol. 89, 3), d'après le témoignage d'Eschine (1), et même au commencement de la guerre du Péloponnèse, d'après Thucydide (2).

267.

TA OIN O O O
TATTAMALARITEAOKEIHENA TRAT
TATTAMALARITEAOKEIHENA TRAT
TATTAMALARITEAOKEIHENA TRAT
TATTAMALARITEAOKEIHENA TRAT
TATTAMALARITEAOKEIHENA TRAT
TATTAMALARITEA TRAT
TATTAMALARITE

268.

BOVENKAOOTIAPIETAI I E A POTOT I MEMATO E AOKE TETEMPOLINANALONHOSONA **EHEXEEKONTANAY EAMPPOE** MENONE | E { ΦEPENHOTANAEC 5 VE & IANTOI E & ANTON DEKAHE EP | ALLOME DENO & TPOTEPON EEKKVE & IANDOIENTO & DPYT A I TO I E ETPATE A O I ETONNEON O I & LED I VELOEK LINDLONNEO 10 PANOPOO (OA IENTO I DEMOIH & KK | E < | ANDO | ONTONHOTANKE ONKAITE EAL LE EHYPEPEEIAE KAIAPA PIOE E ' 1 I I I I PE EIN HEX AKOSION XILIONI

Ce sont encore deux morceaux qui à en juger par la forme et la grandeur parfaitement semblable de leurs lettres, appartiennent à une même inscription. Le peu qui nous en reste, trop incomplet pour être susceptible d'interprétation ou de restauration, suffit cependant pour nous prouver que le mounment à qui appartenaient ces fragmens, était d'une grande importance.

⁽¹⁾ Aesch. De la f. légat. - (2) Thuc. II, 13

- Ν. 267. (ἔδοξε τῆ βουλή καὶ τῷ δήμῳ ἐπρυτάν-
 - 1. 1. ε)υ(ε . · · · ἐγραμμάτευε, · · · · ἐπεσ-
 - 2. τά(τει), Οίν . . . (εἶπε. Διαχειρ)ο(τ)ο νῆσαι τὸν δῆμον περὶ τῶν νη-
 - 3. ὧν αὐτικα μᾶλα, εἴτε δοκεί ἕνα στρατ(ηγὸν ἐπὶ τὰς νῆας ἡ δέκ-
 - 4. α έ)λέσθαι. Τύχη ἀγαθῆ, νυνὶ οἶτινε(ς στρατηγοῦσι, λυμαίνό-
 - 5. ντ)ων τούς πολεμίους ώς αν δύνωνται πλέζον.

Il plût au Sénat et au peuple; telle tribu avait la prytanie; un tel était le secrétaire; un tel était épistate; OEn.... a dit; Que le peuple décrète immédiatement par rapport à la flotte s'il faut élire un ou dix généraux des vaisseaux. A la fortune propice! Que ceux qui commandent maintenant inquiètent l'ennemi le plus possible...

D'après l'arrangement que nous avons adopté ci-dessus, le côté gauche de la pierre serait intact dans les l. 2 et 3. Nous avons attribué à chaque ligne 52 à 53 lettres, mais elles peuvent avoir eu plus ou moins de longueur, et l. 2 peut avoir été conçue en ces termes:

διαχειρο(τ)ο(νῆσαι τὸν δῆμον περὶ τῶν στρατηγ-) ῶν, ου même (περὶ τῶν στρατηγῶν τῶν νη)- ῶν (ν. N. 268. l. 9).

C'est absolument la même formule que dans N. 250 · Διαχειροτονήσαι τὸν δήμον αὐτίκα πρὸς Αθηναίους εἴτε φόρον δοχεῖ τάττειν.

Si l. 2 est ainsi allongée, l. 3 le serait de même. On y porrait ajouter: εἴτε δοκεῖ ἕνα στρατηγὸν ἐπὶ τὰς νῆας, ου ἐπὶ Πελοπόννησον etc., ἡ δέκα ἐ)λέσθαι.

La formule ἀγαθη τόχη (¹), ou même τύχη ἀγαθη qui précède souvent le dispositif et quelquesois aussi les considerants des actes officiels d'une époque postérieure (²), se trouve dans quelques décrêts contemporains à la guerre du Peloponnèse dans une connection plus intime avec le texte. C'est ainsi que le traité de trève entre Athènes et Lacédémone (³) commence par ces mots: Τύχη ἀγαθη τη Αθηναίων ποιεῖσθαι την ἐκεχειρίαν. Mais ici ces mots ne se rapportent point à ce qui suit; et à moins de les faire dépendre d'έλέσθαι avec νυνὶ, il y faut voir la formule indépendante, qui servirait d'introduction au dispositif du décrêt.

- 1. 6 όσθων δὲ καὶ τῶν ξυμμάχων ὅπως, qu'ils attaquent les alliés des ennemis, ou qu'ils protègent ceux des Athéniens.
- 1. 7. αί π)όλεις ἐς τὴν βουλὴν τὴν ἐθηναίω(ν. les villes au Sénat à Athènes. Il s'agit sans doute des villes alliées.
 - 1. 8 έ)ξήχοντα νεῶν ὅταν π . . . de soixante bâtimens lorque . . .
 - 1. 9 αίς αν δούλωντ αι

N. 268. l. 1. peut-être (Στεφανῶσαι τὴν) βουλὴν καθότι ἄριστα (δεδούλευται. Qu'on couronne le Sénat, pour avoir très-bien rempli ses fonctions. On sait qu'après chaque période annuelle le Sénat était ordinairement recompensé s'il s'était bien acquité de sa charge (4). On bien encore que le Sénat couronne les généraux ou tel autre fonctionnaire public pour s'être bien acquité de sa charge.

⁽¹⁾ M. Ph. Lébas a justement rendu cette formule d'introduction par le mois à la fortune propice v. Explic. d'une Insergr. de l'île d'Egine, p. 24.—(2) V. C. d. n. 107, 108, 109, 112, 120, 1692, 1693 1710, 1732 etc. — Franz, épigraph. p. 318 —(3) Thuc. IV, 118. —(4) Démosth. c. Androt.

- 1. 2. τε ἀπὸ τοῦ τιμήματος δοκεῖ, οù τίμημα peut avoir la signification de cens (census 1), l'estimation de la fortune susceptible d'être imposée, et qui fesait la distinction des classes à Athènes. Il peut aussi signifier une amande judiciaire.
 - 1. 3. τε την πόλιν άναλοῦν όσον . . . que la ville dépense autant . . .
- 1. 4. έ)ς ἐξήκοντα ναῦς ἐὰν προσ . . . Peut-être s'agit-il ici des bâtimens que le Sénat était dans le devoir de construire pendant le cours de son administration annuelle (2). Il en est parlé aussi dans N. 267, 1. 8.
 - 1. 5. ά)μεινον ή εἰσφέρειν δταν δέ(ηται.
 - 1. 6-7. έχχ)λησίαν ποιησάντων δέκα ή(μερῶν, καὶ

χρηματιζόντων π)ερὶ ἄλλου μηδενὸς πρότερον . . . qu'ils convoquent une assemblée dans le délai de dix jours et qu'ils ne débattent aucun autre sujet avant . . . Pour l'expression δέχα ήμερῶν v. aussi C. I. n. 90.

- 1. 8. πρίν ή έχκλησίαν ποιείν τους πρυτάνεις . . avant que les Prytanes ne convoquent une assemblée.
- 1. 9. κ)αὶ τοῖς στρατηγοῖς τῶν νηῶ(ν . . . et aux généraux des bâtimens . . .
- l. 10 . . . οις. Περί δε τοῦ ἔκπλου τῶν νηῶν . . Et quant au départ des bâtimens . . .
- 1. 11. έ)πανορθούσθαι έν τῷ δήμῳ δ · · · que ce soit corrigé dans l'assemblée du peuple.
- 1. 12. έ)κκλησίαν ποιούντων όταν κε . . . convoquant une assemb'ée lorsque · . .
- 1. 13. . . . ον καὶ τῆς ἄλλης ὑπηρεσίας . . . et de tout le reste du service . . .
- 1. 14. καὶ ἀργυρίου ἐς καλλιέρησιν. de l'argent pour les sacrifices. Ici le mot καλλιέρησις, qui doit signifier sacrifice propice, pourait être mis simplement pour θυσία.
 - 1. 15. έξακοσίων (καὶ) γιλίων, mille six cent . . .

```
1 EYE
                A NOV
    5
                AITII
                \mathsf{A}\mathsf{\Gamma}\mathsf{E}\mathsf{N}\mathsf{\Gamma}\mathsf{E}
               OPONANAA
     KAIEEEANIAITAE
     OKAITONAPANONT
     EKA & TOTE PO & O I
10
     101 EKA 10 EPA 101
     NXPEMATONONTE \
    ONANAPONKALELT
      ATAAPAAENA©EN
      PEIHEKEKPODI
15
        KPITO E I TET
       ΟΓΟξΔΕΑΡΙ
         ONTOLEM
```

Fragment informe comme les précédens, trouvé également sur l'Acropole, et se rapportant aussi aux relations politiques d'Athènes.

- 1. 1. ἐπρυτάν)ε εκ ου ἐγγραμμάτ)ευε.
- l. 6. φ)όρον ἀνάγ(ειν, porter à Athènes le tribut de quelque île.

⁽¹⁾ Harpocr. en Τίμημα. - Plutarque, Sol.-Bœckh, Staatsh. d. Ath. II, 22, 38. - (2) Démosth. c. Androt. - Ulp. ib.

- 1. 7. καὶ ἐς (pour ἐν devant σ) σανίδι τὰς, apparemment écrire sur une planche quelque prescription légale ou quelque proclamation.
 - 1. 8. καὶ τὸν ἀπάγοντ(α ου τῶν ἀπαγόντων.
 - 1. 9. έκάστοτε.
- 1. 10. Μηλ)(οις(?) καὶ Θηραίοι(ς. Aux Méliens et anx Théréens. Ces deux îles ont été les seules parmi les Cyclades qui, en considération de leur affinité de race avec les Lacédémoniens, s'étaient soustraites à l'alliance d'Athènes (1).
 - 1. 11. τῶ)ν χρημάτων ὅντε(ς
 - 1. 12. τῶν ἀνδρῶν
 - 1. 13. χρήμ) ατα ἀπάγειν Αθήν (αζε. Porter de l'argent à Athènes.
 - 1. 14. Τῆ βουλὴ ἡ Κεκροπί(ς ou ἡ Κεκροπίς, où le datif ἡ serait sans l'e souscrit.
 - 1. 15... κριτος (nom propre) είπε: C'est un nouveau décrêt qui commence.
 - 16. ὅπω; δὲ ἄρι(στα
 - 17. τὸν πόλεμ(ον ου τῶν πολεμ(ίων.

270. EIONEPIPO LLOSENTOYTOI OSTOSEPISTPATEY MEXPIHEXSAKOSION

Petit fragment, qui, à en juger par la forme de ses lettres, appartient au précédent. A peine y peuton distinguer quelques mots entiers.

- 1. 2. έν τούτω.
- 1. 3. τους έπιστρατεύ(οντας.
- 1. 4. μέγρι έξαχοσίων.

271.

101 O TPI FONTAE MEPONEFEIL BOVEIMETE IONMEDEHENIME EENA 100 ANETI NAIONMENE NOZ AHE 5 EBOVE & IN NEYTOAEMOTOAC AIONTLEOYO OENA I ONT LF OLO E V V O K E I DEMOITO PEMATATADE ONKATATAYTAHA IPE & OA I TEEAPXEE € PENTAKO € 10 € PPI + BOVETA Y AGENAIONTLEGYONTIHOT TONAEMOEIONEPANAAKEEENAITEIBC 10 TONAEMO ΔEYTEPONΠΡΕ { BEIANTPI APPOSTO SPPYTANE SKA IBOVEN ITOPOLEMOPEP ITA ITON NATO I DEMOI ENTO ENEY 15 BALLESOALTENBOLE EKKLESIAIKAIE AITON EX

⁽¹⁾ Πασαι αι άλλαι κυκλάδες, πλήν Μήλου και Θήρας. Thue. II, 9.

Ce fragment sut également trouvé sur l'Acropole d'Athènes. La forme de ses lettres nous prouve assez qu'il appartient à l'époque de la guerre du Péloponnèse. Mais on n'en peut non plus obtenir un sens de quelque importance.

- 1. 2 [Εντ]ο[ς] τρι[άχ]οντα ή[μ]ερών έπειδάν . . . Dans l'espace de trente jours, lorsque . . .
- 1. 3 Αθηναζίων? μεδέ ένι, μη[δέ] Βουλή μετελ . . . A aucun Athénien ni au Sénat . .
- 1. 4 . . . νος [δ] είναι
- 1. 5 δούλησιν, [ά]νευ τοῦ δήμου τοῦ $\dot{A}\theta$ [ην]αίων πληθύο[ντος, sans le peuple d'Athènes en pleine assemblée.
- 1. 6 ὅπως ἄν δοκἢ [τῷ] δήμω τῷ [Å]θηναίων πληθύο[ντι; comme il plait au peuple d'Athènes réuni en pleine assemblée. Comme dans Hérod. (IV, 181). Αγορῆς πληθυούσης.
- 1. 7 τὸν στρατηγ]ὸν? κατὰ ταῦτα αἰρεῖσθαι· τὰ χρήματα δὲ . . . que le général soit ainsi élu (comme il plait ect.); quant à l'argent . . .
- 1. 8 the Boulde tought tought the presence of the second tenders - 9 τῷ δήμῳ τῷ] ἀθηναίων πληθύοντι, ὅταν ἡ Βουλή τε . . . au peuple d'Athènes réuni en plaine assemblée (le Sénat rendrait compte?), lorsque le Sénat
- 1. 10 ... τῶν δημοσίων, ἐπάναγκες εἶναι τῆ Βου[λῆ . . . des fonds (?) publics , qu'il soit nécessaire de . . . au Sénat . . .
 - Ι. 11 δεύτερον πρεσθείαν, τρίτον δημο
 - 12 πρός τους πρυτάνεις και βουλήν: envers les prytanes et le Sénat.
 - 13 τοῦ δήμου πέρι, καὶ τῶν . . .
 - 14 τῷ δήμῳ ἐντὸς ἔξ . . (ἡμερῶν).
 - 15 προβάλλεσθαι την βουλήν . . .
 - 16 έχκλησία καὶ έ . . .

20

272.

```
0
    AKC
  NOITOI
  KALIOIA
     AIAN
     KEKI
    T L EOYON
               Ε
10
    EIIOEM
           OIEIO
    EDITOT
            BOLL
    OFIGNMETE
    BOVE YENTO LE
     TAKOELAE
15
         AMOITLEONAE
     ONENTOIBOLEYTEPIOI
        O EME IAITOLE
            OYONTO (ME NAIOO
                    A@ENAIONT/E
```

C'est un grand fragment de pierre, dont presque toute la surface est entièrement effacée, et l'on n'y distingue que le commencement de quelques lignes au coin inférieur à gauche. La forme et la grandeur de ces lettres, ainsi que le peu de mots qu'on y lit, me font croire que ce morceau appartient à celui que nous avons donné plus haut s. N. 271. On y peut déchiffrer

- 8 πληθύων [δ δ]ῆ[μος], comme dans N. 271, l. 6.
 - 11 ψηρίζου[σ: ή] Βουλή [καὶ ὁ Δῆμος].
 - 12 δημ]οσίων (comme dans N. 271, l. 10), μήτε
 - 13 δουλεύειν τοὺ[ς] π ε[ν]τ[ακ]ο[σίου[ς], comme dans N. 271, l. 8.
 - 14 πεν τακοσίας.
 - 15 Αρ[χιδ]άμω (?). Πλέον δὲ
 - 16 έν τῷ βουλευτηρίφ.
 - 17 έδοξεν έλ (pour έν devant A) Au
 - 18 και πολέ[μ]ου
 - 19 πλη]θύοντος [Αθη]ναίω[ν τ]οῦ [δήμ]ου.
 - 20 [τοῦ δήμου] Αθηναίων πληθ[ύοντος].

Ce décrêt paraît régler le service intérieur, la manière dont le Sénat devait rendre ses comptes en déposant l'autorité, et le mode d'élection de divers magistrats. On sait que c'était l'assemblée du peuple qui recompensait le sénat lorsqu'il s'était bien acquité de ses devoirs (1).

YTON 1HOPO € A **EHOIANHEKA ETOTEA** 5 A & TOY & A O ENAIO I HOI AN I EN A I TPOOYMOY & ON TA & TO I E NHOT I A N EMOTOAOENAIONHOTIANAOKE I AAAO TEO (EA | ANETOTE |. OIENTOIAEMO PANO POO & A I TOA APAMMATEATE & BOVE & H 10 NHOT I & YND I EPO VEME & ANTOMPO VEMONM OPANTO I ETAINE €AI HATENYN LE AO € IN K PPOOYMOIE! { | PO! ENHOT | AYNANTA | A **PEPTOPPOTEPONKALESALDEKALEDIX** OY/EITEIAEPAPOENOIEX (A I P E 15 MOE **₹ETAI**

Fragment trouvé sur l'Acropole d'Athènes, à l'Est du temple d'Erechthée. Il appartient évidemment à la même époque que les précédens; mais ce qui en reste ne suffit pas pour en determiner le contenu.

- 1. 2 α οτόν
 - 3 όπως (ου όπόσα)
 - 4 ο άν έκάστοτε
 - 5 έχ άστους Αθηναίοι οξ άν [τ] λν
 - 6 κ]αλ προθύμους όντας ποιείν ό,τι αν, et étant empressés à faire tout ce que.
- 7 ὑπὲρ τοῦ δ]ήμου τοῦ Αθηναίων ὅ,τι ἀν δοκεὶ ἀγαθ[òν· en faveur du peuple d'Athènes tout το qui parait être bien.
- 8 καθ]άπ[ερ] τέως ἐγίγνετο τῆ [θε]ῷ (?) ἐν τῷ δήμῳ. Comme on payait jusque-là à la désse aans la ville; comme dans N. 250, l. 7, 8. ὅσον τῆ θεῷ ἀπὸ τοῦ φόρου ἐγίγνετο.

⁽¹⁾ Εάν άξίως ή Βουλή δική δουλεύσαι δωρεάς, διδόγαι τον δημον την δωρεάν αύτη. Démosth. c. Androt. p. 594.

- 9 ἐπανορθῶσαι τὸν γραμματέα τῆς βουλῆς . . . Que le secrétaire du Sénat corrige . . . Peutêtre revient on sur quelque décision antérieure, concernant le tribat payé par une ville alliée.
- 10 ὅτι συνδιεπολέμησαν τὸν πόλεμον μ(ετὰ τῶν Αθηναίων, pour avoir fait la guerre conjointement avec les Athéniens.
- 11 Δι)οράντω. Επαινέσαι ἄτε νῦν λέγουσιν κ(αλ...de Dinphante. De donner des éloges à ce qu'ils disent à présent, et ... ce Diophante, homonyme du démagogue d'Athènes, qui était contemporain de Démosthènes, est peut-être un député de la ville avec la quelle on conclut le traité. Son nom est suivi de deux points (:)

12 καὶ ὅτι πρόθυμοι εἰσὶ ποιεῖν ὅτι δύνανται ἀ(γαθὸν τῷ δήμῳ τῷ Αθηναίων, et parcequ'ils sont empressés à faire tout le bien qu'ils peuvent au peuple d'Athènes. (V. C. I. n. 101, l. 5).

- 13 ύπὲρ τοῦ (ου τὸ) πρότερον. Καλέσαι δὲ καὶ ἐπὶ χ(σένια Διόφαντον(?) εἰς τὸ Πρυτανεῖον ἐς αὔριον . •
- 14 εἶπε τὰ μὲν ἄλλα καθάπερ τῷ βουλῷ(?). Τῷ δὲ Παρθένφ ἑξαιρε(ῖν τὴν δεκάτην). Et inviter Diophante à demain pour être traité dans le Prytanée . . . un tel a dit. Que tout le reste soit fait comme il fut décidé par le Sénat: mais qu'on mette de côté la dixième partie du butin pour la Vierge. Pour l'usage d'inviter des ambassadeurs étrangers à diner au Prytanée, qui était le lieu des repas publics, V. Démosth. de Halon. 6. Καὶ οἱ μὲν πρέσθεις αὐτοὶ, . . . ὅτ' ἀπεκρίνασθε αὐτοῖς ἀναγινώσκοντες, καὶ ἐπὶ ξενίαν αὐτοὺς ἐκαλεῖτε . . . ν. aussi Athén. IV, 14, α ἐπὶ ξένια ου ξενία καλεῖνο Westermam, de public. Athen. onor. p. 45-48. C. I. n. 84, 87. Pour la formule par la quelle un membre de l'assemblée du peuple en approuvant la proposition du préopinant ou la mesure qui vient d'être prise par le Sénat, y fait de son côté une addition, V. C. I. n. 84, 87, 92. Une de ces propositions additionnelles est que la dixième partie, probablement du butin, soit reservée à Minerve. On sait que tel était le privilège de cette déesse, tandis qu'on ne donnait aux autres Dieux et aux Héros que la cinquantième partie du revenu de la guerre (¹).

15 (ὁ δη)μος . . . σηται. L'inscription finit ici, et la moitié de cette ligne reste en blanc.

APX ODETON OAITAYTAC EN OENALAITON PEEDLS 5 PAMMATE TE BOVE OENA I EMPOVE I TEVE NTPE { BE | ANTON A 4 } \ NE | ONE { AYP | O } EPPATPOKLE | DE & F 10 MAXONTONAGENAION PPO@ENANBOLONT OIBOLOMENOIPLENAO PEMATAA EY VE A I A YTONAMENKAIE ONK Φ | {MENATO | ΔEMO | K **A E T A T E V E H A A N O E** NAETIEATO MY

⁽¹⁾ Harp. au mot δεκατεύειν. - Ulp. comm. Demosth. c. Timocr. § 5.

Fragment qui appartient à la même catégorie que tous les précédens. On y distingue les mots suivans:

- 1. Επὶ . . .) ἄρχ(οντος.
 - 2. ὁ δὲ τοῦ
 - 3. θαι, ταῦτα ό(φ)ειλ(έ)τω τῆ
 - 4. (Αθ) ηναία. Τὸ δ(ἐ)ψήρι(σμα ἀναγράψαι τὸν)
 - 5. γ)ραμματέ(α) τῆς βουλῆ(ς ἐν στήλη λιθίνη, καὶ κατα-)
 - 6. θείναι έμ πόλει, τελε(ῖν δὲ τοὺς ταμίας ΔΔΔ, καὶ καλέσαι)
 - 7. τή)ν πρεσδείαν τῶν Αφυ(ταίων (?) ἐπὶ ξένια ἐς τὸ πρυ-)
 - 8. τ) ανεῖον ές αύριον (. . . εἶπε τὰ μέν ἄλλα καθ-
 - 9. άπ)ερ Πατροκλείδης. Α(ναγράψαι δὲ Αρυτιν ξύ-
 - 10. μ)μαχον τῶν Αθηναίων, (καὶ ἐξεῖναι Αφυταίοις πλεῖν
 - 11. ὁπόθεν ἂν βούλωντ(αι. Επιμελεῖσθαι δὲ ὅπως
 - 12. οι δουλόμενοι πλεῖν Αθ(ήναζε ἔχοιεν τὰ
 - 13. (χ)ρήματα ἀσύλη(τ)α τὰ . . . τάς τε νῆας
 - 14. (α) ὑτῶν ἄγειν καὶ σῖτον κ(αὶ . . . κατὰ
 - 15. (τὰ ἐψη)φισμένα τῷ δήμω κ . . .
 - 16. . . ας τὰ τέλη & ἀν ὧσ(ι . . .
- ... Qu'il doive à Minerve. Que le secrétaire du sénat inscrive ce décrét sur une colonne de pierre, et qu'il le dépose dans l'Acropole. Que les trésoriers payent à cet effet 30 dr., et qu'on invite à demain la députation des Aphytiens pour être traitée au Prytanée. Un tel a dit: Que tout le reste soit fait comme Patroclide l'a proposé. Mais qu'Aphytis soit inscrite comme alliée d'Athènes, et qu'il soit permis aux Aphytéens de mettre en mer d'où ils veulent. Qu'on ait aussi soin que ceux qui font voile pour Athènes aient leurs effets saufs. Et qu'il soit permis à leurs bâtimens de transporter du blé et . . . d'après les decréts du peuple etc.
- Les 1. 4-6 ont été restaurées de plusieurs décrêts de cette époque qui contiennent cette formule, et nommément de C. I. n. 87, 92. Dans le premier des deux nous voyons qu'on payait 30 dr. pour graver un décrêt sur pierre.
- Αφυ (1.8) doit être Αφυταίων. Αφυτις était une ville de Thrace en Pallène, colonie des Eretriens, et par conséquent alliée d'Athènes, qui était la métropole d'Eretrée. La députation dont il est ici question se rapporte peut-être à la guerre de Potidée qui a immédiatement précédé celle du Péloponnèse (Ol. 87, 1). Le général Athénien envoyé contre Potidée qui s'était revoltée, éleva un mur de circonvallation devant un seul côté de la ville, n'ayant pas eu assez de forces pour la cerner en entier. Les Athéniens ayant reçu avis de cette circonstance, envoyèrent de nouvelles troupes, qui établirent leur quartier à Aphytis (1), et se dirigèrent de là sur Potidée. On peut croire que ce sont les Aphytéens qui ont envoyé avertir les Athéniens, et que ceux-ci en retour de ce service leur accordent divers privilèges.
 - 1. 7 et 8 sont empruntées à C. I. n. 84, 87.

⁽¹⁾ Καὶ πινθανόμενοι εί ἐν τῆ πόλει Αθηναῖει τὴν Παλλήνην ἀτείχιστον εὖσαν , χρόνῷ ὕστερον πέμπευσι . . . Φορμίωνα τὸν Ασωπίου στρατηγὸν, δε ἀφικόμενος ἐς τὴν Παλλήνην, καὶ ἐξ Αφύτιος δρμώμενος . . . (Thue. I. 64.).

- 1. 8 et 9 contiennent la formule que nous rencontrons dans C. I. n, 84, 87, 92. Neus y voyons que c'est Πατροκλείδης qui a proposé (εξπε) le décrêt, dont nous n'avons sous les yeux que les dernières lignes.
 - 1. 9 et 10 est conforme à 1. 7 et 8 de C. I. n. 84.
- 1. 11 contient quelque permission accordée aux Aphytiens; peut-être celle de naviguer librement, comme dans N. 250.
- Dans 1. 12-14 on leur accorde la privilège de venir librement à Athènes, sans que leurs effets soient enlevés par les corsaires d'Athènes; on permet en même temps aux bâtimens d'Aphytis d'apporter à Athènes du blé et d'autres marchandises d'après les décrêts du penple.
 - Dans 1. 15 on ordonnait peut-être aux autorités en fonctions d'inscrire ce décrêt additionnel, etc.

275. MO ETYX MENAEMIZ ETTAPAKON 5 PAETAIAXP ΟΧξΟΤΑξΓ **VEENEKLO ETTAPA (OBO** INETAEDEKAI 10 AMIANAEX & YMD HEBOVEHOTAMM TPIEPAPXOIEKA OMPOVEMIONI LIONHOTIAN

Petit fragment trouvé dans le même endroit.

- 1. 4 τ)ετταράκον τα
 - 5 · · · ραστα: ἄχρ(ε
 - 6 τ)οξότας π(εντακοσίους.
 - 7 δὲ ἦν ἐχ τοῦ . . .
 - 8 τ)έτταρας όδο λούς
 - 9 . . . ινήτας δέ καί . . .
- 10 ἀν)ὰ μίαν δὲ ζύμπ(αντες
- 11 ή δουλή όταν μ. . . .
- 12 τριπράργοις καί . .
- 13 τ ῶν πολεμίων
- 14 . . . λλον ὅτι ἀν . .

Pour l. 6 et 8 V. aussi C. I. n. 80. Il est peut-être ici question d'un traité d'alliance, dans lequel on décide la solde à payer aux troupes auxiliaires qui viendraient au secours de l'une ou de l'autre des parties contractantes, comme dans le traité entre les Athéniens et les Argiens. Îl ν δὲ πλέονα δούλωνται χρόνον τῷ στρατιῷ χρῷσθαι, ἡ πόλις ἡ μεταπεμψαμένη διδοτω σῦτον, τῷ μὲν ὁπλίτει, καὶ ψιλῷ καὶ τοξότει, τρεῖς ἐδολοὺς τῆς ἡμέρας ἐκάστης, τῷ δ' ἱππεῖ δραχμὴν Λίγιναίαν (1).

⁽¹⁾ Thuc. V. 47.

276.

BOVESENSI ON DETOYHER Y'TO ENEYANO EPIPOPPOPOIE 5 OMEXPIANAPON AYPIONKLEO IEPE|∆E∆EE € MOEALA INIO 10 IAYNATA IAAAO **VEAKAITO EAV** ANTIELSTOND AIBA & I VEIKA **₹ΑΦΡΕΝΕΝΗΟ** 10 AOPA I KAOAT ΟΔΕΜΟ ΣΓΕΡΙ **PAX € A I HA** KAITOEETP ANTAYTANE 20 POLLONTO ILEBIHO **EXIA**E OKAOA

TANE

L'état de mutitation de ce fragment, trouvé aussi sur l'acropole d'Athènes, nous permet à peine d'y distinguer quelques mots entiers. Tels sont:

```
1. 2 Bouλης έν Σ
       3 . . δε τὸ
       4 ύπὸ (τ)ὴν Εὐαγό(ρου . .
       5 π)ερί πολλοῦ ποιε, ῖται
       6 . . ου μέχρι άνδρῶν
        7 (καλέσαι δὲ ἐπὶ ξένια τὸν ἥκοντα παρὰ Εὐα-
γόρου εἰς τὸ πρυτανεῖον ἐς αὕριον. Κλεο . . .
       8 (είπε· τὰ μὲν ἄλλα καθάπερ τῆ βουλ)ῆ. Ε΄-
πειδή δέ έσ .
       9 όσα . . .
       10 και ποιεί ό,τ'ι δύναται άγαθ όν comme
dans C. I. n. 101,
       11 βασι)λέα καὶ τοὺς ἄλλους.
        12 αν πλείστον φ . . .
        13 κ)αί βασιλεί κα(ὶ
       14 . . σα φρ(ο)νεῖν ὅ(σα . . .
       15 Εὐα γόρα καθάπ ερ . .
       16 δ δήμος περί
       17 πράξαι άλ . . .
       18 καὶ τοὺς στρ ατηγούς
       19 . . αν ταῦτα γε(νέσθαι
       20 λοιπόν τό . . .
       21 . περί ὧν
```

22 ναῦ)ς Χίας . . .
23 . . καθά(περ
24 . . ὅ)ταν ἡ . .

Nous voyons (l. 4 et 15, qu'il s'agit d'un Evagoras, et dans l. 11 et 13 nous voyons le mot βασιλεύς, roi. Il est donc presque hors de doute qu'il est ici question d'Evagoras, roi de Salamine en Chypre, qui donna asyle à Conon après la bataille d'Ægos-Potamos (1), et dont Isocrate ecrivit l'éloge funèbre. Le décrêt est peut-être celui par lequel les Athéniens lui donnèrent droit de cité, ainsi que nous l'apprend Démosthènes: ὑμεῖς ἔδοτε πολιτείαν Εὐαγόρα τῷ Κυπρίῳ, καὶ Διονυσίῳ τῷ Συρακουσίῳ, καὶ τοῖς ἐκγόνοις τοῖς ἐκείνων (1).

- 1. 5 se rapporte peut-être au désir d'Evagore de se rendre agréable à la ville d'Athènes, ou d'obtenir les honneurs de citoyen.
- 1. 6 parait indiquer quelque arrangement par lequel Evagore s'oblige à envoyer des secours à Athènes.

⁽¹⁾ Xenoph. Hist. Gr. II, 1. 29. (2) Demosth. epitre de Phil. §. 14. p. 160.

- l. 7 et 8 contiennent la formule que nous avons déjà rencontrée dans le N. précédent: Et inviter à demain pour être traité dans le Prytanée l'envoyé d'Evagore; car il est probable qu'Evagore ne s'était pas rendu lui-même à Athènes. Cléo . . . a dit : Que tout le reste soit fait comme le sénat l'a décidé. Mais comme . . . (V. G. I. n. 84).
- l. 22 parait faire mention de Chios, île qui était dans l'alliance d'Athènes jusqu'à la 20° année de la guerre.

277.

Ο Ι Ο ΜΕΝ C ΝΕ ξ Ε ξ Α ΔΑ ΑΛΡΑΦ ξ Ε Τ ΕΚΑ ξ ΤΟ ΑΕ ξ Τ ΑΙ. ΔΕ ΔΟΧ ξ Ε Ι ΑΔΕ ξ Η Ο Τ Ι ΑΝΔΟ Κ ΝΤΙ ξ Γ Ε Ρ Ι ΤΕΝΑ Γ ξ ΑΔ Ι ΚΕ Ι ΤΑ ξ ΛΡΑΦ 10 ΑΤΑΤΑΥΤΑΤΟ ξ Δ Ε ΤΡ Ι ΝΑΚΙΟΝ Ι Ε Ι ΝΤΟΦΟΡΟ ΑΓΟΛ Fragment informe, trouvé sur l'Acropole. Le décrêt dont il faisait partie parait avoir eu rapport à la procédure et aux relations financières. On y lit:

- 1. 1 β)ουλόμενο(ε
 - 2 ἀ(ν)αγράψητ(αι.
 - 4 5225 τοι
 - 6 ¿) àv δὲ δόςη.
 - 7 . . άδης ότι αν δοκή.
 - 8 έάν τις περί την άπ . .
 - 9 άδικεῖ τὰς γρα(φὰς
 - 10 κ) ατά ταύτά τούς δέ
 - 11 πινάχιον, lettre d'obligation
 - 12 τοῦ φόρου.

278.

Ce fragment trouvé aussi sur l'Acropole, appartient à la même époque de la guerre du Péloponnèse.

- 1. 2 δς αν μ., άδ ική
 - 3 οί στρατ[ιῶται
 - 4 έκά στοτε και ή
 - 5 ή έχχλησίζα καὶ οἱ πρυτά νεις
 - 6 έπι]μελέσθων αύ[τοῦ
 - 7 το δὲ ἀνά λωμα δώτω ο ταμίας κτλ.

279.

Ce fragment, trouvé sur l'Acropole, se rapporte à la marine d'Athènes. On y distingue ces mots:

- 1. 1 ἄργοντος
 - 2 τοίς νε (ωρίοις?
 - 3 ἀφ' οῦ ἐζέπλ(ευσαν.
 - 4 τ)ριήρεις μισθ οῦν
 - 5 ύπερ έκείνου.
 - 6 κ)αὶ ἐπαναγ(αγών ου ἐπάναγκες).
 - 7 αν)αδάλλονται
 - 8 χ)ρήματα . .
 - 9 . . . εῖν τῷ φ(όρω?
 - 10 άναγ ραφέ(σθω

AL PY
IO SANMEAA
A SHOISTPAT
STOTEKAIHE
AKAIHOIPPYTA
MELESOONAY
TOAEANA
XS

ΑΡΧΟ ΟΙΤΟΙ ΣΝΕ ΑΦΟΕΧ ΣΕΠ Ι ΡΙΕΡΕ ΣΜΙ ΣΟ 5 ΥΠΕΡΕΚΕΝΟ ΑΙΕΠΑΝΑΛ ΑΒΑΙΙΟΝΤ ΡΕΜΑΤΑΜ ΕΝΤΟΙ Φ 10 ΡΑΦΕ 280.

X € E

N□PO € K A K I

A ⊙ E N A I O € K A

E ME Δ E E K E X

N E € □ A N A ⓒ

E ⊙ E N A

N A I O N K

N T A €

Ce fragment trouvé sur l'Acropole, paraît appartenir à un traité d'alliance. On y lit:

1. 3 Αθηναίους καί . .

4 μπδὲ ἐκεχ(ειρίαν. Il est décidé qu'aucune des parties contractantes ne concluerait une paix ou une trève sans le consentement de l'autre. C'est ainsi que nous lisons la clause suivante dans le traité entre les Athéniens et les Argiens: Καταλύειν δὲ μὰ ἐξεῖναι τὸν πόλεμον πρὸς ταύτην τὰν πόλεν μπθεμιᾶ τῶν πόλεων, ἢν μὰ ἀπάσαις δοκῆ (¹).

- 1. 5 όμνύντ)ων τὸν πάτριον ὅρκον, comme dans le traité susmentionné : Ομνύντων δὲ τὸν ἐπιχώριον ὅρκον ἔκαστοι.
- 1. 6 ές Παναθζήναια. Le serment des députés de l'autre partie contractante doit être prêté aux Panathénées, comme dans le susdit traité: δέκα ήμέρας πρὸ Παναθηναίων τῶν μεγάλων.

1. 8 Aθη)ναίων κ(αὶ .

Fragment de la même époque trouvé sur l'Acropole. Il y est fait mention d'un individu qui a rendu des services pendant la guerre. On y voit ces mots:

1. 2 τούς τε έχ π όλεως?

3 λ)αθείν καὶ ές τ . . .

4 α)πέπευψεν, καίλ

4 τ) ο στρατόπεδον

5 καὶ κωπέας καὶ... (κωπεύς est la latte dont on fait des rames.

6 αύτοῦ ἀγαθὰ έπα . .

8 δ)τι ανδρί αγαθο

9 καὶ ποιούντι ὅ)τι δύναται ἀγαθ(ὸν. V. C. I. n. 101, l. 5).

10 . . ε) ύειν τήν τε πόλιν

11 . . ον. Αναγράψα(ε δέ τὸ ψήφισμα έν στήλη λιθίνη

12 . . καὶ (στήσαι έμ πόλει.

⁽¹⁾ Thuc. V. 17.

Ces deux dernières lignes contiennent une formule bien connue dans l'épigraphique (C. I. n. 87, 90, 92, 93, 99, 100, 101 etc.)

282.

```
AX ξ Ε

ANT | ξ A Μ Φ |

T A ξ E X ξ H E K T

A | ½ O K E | A N Δ

5 | A X P E M A T O N

| M E E L A T T O

A | Ε Γ | Φ ξ E

ξ Y L L E Φ ξ E

E L E N: T E N Δ

ON T O N

E M O I

| ξ |
```

Fragment d'inscription trouvé sur l'Acropole.

- 1 ἐά]ν τις ἀμφι[σ6ητῆ?]
 - 2 τὰς έξ έ . . .
 - 3 αι. δοκεί ἄνδ[ρας?]. Après Al trois points (:).
 - 4 δ]ιὰ χρημάτων.
 - 5 μλ ξλαττο[v
 - 6 κ]αὶ ἐπιψη[φίζειν
 - 7 συλλήψε ται
 - 8 Ελείν την δ[έ. Après έλειν trois points (:).
 - 9 . . . ναι κατά
 - 10 . . ον τὰ
 - 11 δ] ήμφ.

283.

Fragment aussi insignifiant que le précédent, trouvé également sur l'Acropole.

1. 1 ἥτ[ε.

2 Διονόσ[ια. Il s'agit de quelqu'honneur a rendre pendant les fêtes de Bacchus en présence de tous les citoyens et les étrangers assemblés.

- 3 . . εῖς αἴτ ε .
- 4 . . είς μη ἀπὸ . .
- 5 ελίδε τὰς όφ . . .
- 6 τού]ς πράξον τας
- 7 . . εῖν ὅτα[ν . .
- 8 . τιθένα[ι . .
- 9 . ἀναγράψαι τὸ ψήφισμα] τὸ δὲ καὶ σ[τῆσαι ἐμ. πόλει .

284.

O E M M T ΟΙΗΙΓΓΟΘΟΝΤΙ EYEOIVIETIDE 5 AEINIA $\xi \in \Gamma$ ΙΑΑΝΔΡΑΑΛΑΘΟ KAIPPOOYMOND NTIANE ГЕГО NTONAOENAIO **A SHIOTIONA** 10 IOHNOMXA

Ce fragment fut trouvé dans les fouilles faites en 1840, dans le voisinage du temple d'Erechthée. Les deux premières lignes sont écrites en grandes lettres, comme dans N. 258. Ces lignes doivent contenir comme là le nom de l'Archonte et celui du secrétaire, mais dans un ordre inverse, car c'est dans la seconde ligne que figure le mot ἐγραμμάτενε. On y lit:

Il plût au Sénat et au peuple; la tribu Hippothôntis avait la prytanie; un tel était le secrétaire; Philistide était l'épistate; un tel de . . asinos a dit. Qu'on donne des éloges à un tel, qui a été bon envers le peuple, et empressé à faire tout le bien qu'il pouvait, et qui a rendu plusieurs services au peuple d'Athènes, et qu'on le couronne d'une coronne d'or; que la couronne soit de . . . drachmes . . .

C'est un décrêt par le quel on descerne une couronne à quelqu'un qui a rendu des services à Athènes.

La formule de cette inscription se retrouve plus ou moins altérée dans plusieurs autres (V. C. I. n. 90. 99. 101 etc.).

285.

ΔΕΙΟΙ

ΟΕΦ «ΕΦ

ΑΙΕΝΤΕΙΠΡΟ
ΟΙΚΑΙΚΟ ΙΑΙΕΝΤΟΝ
ΦΙΙΟΜΕΝΕΝΚΑΙΕ « Δ''
ΝΚΑΘΟΤΙΑΝΔΟ ΚΕΙΑΥΤΟ
ΑΡΟΝΤΑ «ΑΓΟΦΑΙΝΕΝΗΑ
ΤΠΙ «ΤΙΑΙΙΟΕΙΔΕΙΠΕΡΕ
ΔΙΟΤΕΙΕΑΝΤΙ « ΒΟ ΙΕΤ

Ce fragment fut trouvé en 1840 hors de l'acropole sous la grotte de Pan, non loin de l'endroit où l'on place le métroon. Il parait se rapporter aux loix pénales ou à la procédure d'Athènes. Voici tout ce qu'on y distingue :

- 11 . . . δειοι
 - 2 δ έψήφ(ισται
 - 3 κ)αὶ ἐν τἢ προ(τέρα ἐκκλησία?)
 - 4 καὶ κολάζειν τὸν . . .
 - 5 ψη)ριζομένην καὶ ές δί(κην . . .
 - 6 καθ' ότι αν δοκή αὐτο(ῖς
 - 7 τοὺς π)αρόντας ἀποφαίνειν ά
 - 8 . . . πις τι άλλο εί δεί περε (ταίρω
- 9 ἰδιώτη ἐάν τις βούλητ(αι). Cette ligne est la dernière de l'inscription ; la pierre audessous ne porte plus de traces de lettres.

286.

ILENA
ALA EXP
E E TENE AN
ANME POLO ELE
A DE E AN PPA DE LE
A TON PPLAMENO LE
A TON

Ce fragment fut trouvé en 1838 près du Parthénon. Il parait se rapporter à l'administration des effets sacrés de Minerve.

- 1. 3 Αθην αίας χρίηματα.
 - 4 ές την σαν ίδα
 - 5 έ) αν μή ποιώσι κ . .
 - 6 έπ)ειδάν δέν πραθή
 - 7 ἀφ' ἦς ἂν πραθη . .
 - 8 κ)αὶ τὸν πριάμενον
 - 9 . . . ρον μηκέτι Λυσιμ(άχφ
 - 10 ἐπιτιμήτων ὅσα. Επιτιμεῖν apparemment dans le sens de renchérir.
 - 11 ἐπιτίμημα ἐκάσ(του . . .
- 12 οπόθεν αν ή πέντε . . .
- 13 έ)ς την σανίδα έγ(γράφειν.

287.

€:∆EM A € I O I I : KA I O I K I A E O

E PION: MOPIMO
I F PMA AOPON

10 81

Ce fragment informe paraît appartenir à un traité où figurent les noms des signataires comme dans N. 251.

- 1. 1 δήμ ου?
 - 2 . . . άσιοι
 - 3 καὶ οἱ Κλα ζομένιοι?
 - πρίων Μορίμου.
 - 6 Ερμαγόρου.

288

EIEILIO
EIKAITOGI
ΔΕΔΟΜΕΝΟΝΚ
ΛΡΑΜΜΑΤΕΟ/
5 ΝΤΟΝΓ Ο
ΤΟΙΒΟΙΟΜΕ
ΟΘΕ
Α

Ce fragment contient à peine quelques mots entiers, qui ne forment aucun sens.

- 1. 1 Ε)σελειλυθ είας τῆς πρυτανείας) (V. N. 116, 117).
 - 2 καὶ τοῦ
 - 3 δεδομένον.
 - 4 Γραμματέως.
 - 6 τῷ βουλομέ(νφ.

289.

Fragment aussi informe que le précédent. Dans l. 3 on lit le mot ταμί(αι. Dans l. 5 τοὺς δέκα (ταμίας probablement; et dans l. 6 οἱ δὲ ταμίαι; ce qui prouve que le décrêt traitait des fonds et des effets de Minerve.

290.

EYKOTEI KA E X E K BOLH E KA NHOI K A A ANTIT

On ne peut tirer de ce fragment informe que le mot εξ dans l. 2, et le mot βουλή dans l. 3. Ce dernier mot étant écrit avec un H prouve que le décrêt est d'une époque peu éloignée de la 94° Olym.

291.

NA TOAL MONTONAOEN
EITE AO
K(NF. V
EIE IA

Trouvé sur l'acropole. l. 3, οὐχ ἀπὸ . . . — l. 4 τὸν δῆμο)ν τῶν Αθην(αίων. l. 5 . . 9 τῆ Αθ(ηνὰ ου τῆ $\mathbf{A}\theta$ (ηναίων). l. 8. ταῦ(τα. C'est la partie inférieure d'une inscription. Le dessous reste en blanc.

292.

I DE
ELTI /
IK L'EPONE TO I
IONNAYK L'EPO

5 PONAYTO I TO
EME
PAXMA EHEKA
TO
TONTONTO ET IBAT
OPI
EKA I HO
ET
OPTENKAT
IKATATO
TAMME I

Marbre trouvé à Athènes; il est en possession de M^r . Finley. Dans l. 3 on lit Ναύχληρον ή τὸν . l. 4 ναύκληρος, l. 5. ναύκλη)ρον αὐτῷ τοὺς . . . l. 6. Δραχμὰς ἔκαστος , l. 6. τῶν ἐπιβατ(ῶν. l. 7, χ'ωρὶς καὶ ὅστις l. 8. τὸ ἀργύριο(ν. l. 10. ἑ)ορτὴν κατά. l. 11 κατὰ τὸ.

Cette inscription se rapporte probablement aux devoirs des triérarques par rapport à l'équippement des navires et la solde que recevaient les soldats de marine et les capitaines.

293.

E ΣΠΕΝΤΕΚΑΙ ΔΕΚΑ

ΚΕ ΣΠΑΥΕ ΣΟΟΕ ΙΝΑΙ

Ο Ι Ι ΑΚΑΘΑΠΕΡΤΕΙΟΥ

ΕΕΚΤΩΝΑΙ Ι ΩΝΧ ΣΥΜΜΑΧΩΝ

5 ΕΟΥ ΣΘΑΙ ΙΟ ΙΑΝΒΟΙΟΝ

ΤΑΙΠΕΜΠΤΟΝΑΘΕΝΑΖΕ ΔΕ

ΟΙΕΑΝΔΕΜΕΠΟΙΟ ΣΙΤΑΥΤΑ

ΑΙΗΟΙΗ ΙΠΠΕΣΚΑΙΗΟΙΕ

• PAIEI ΙΑ ΚΑΙΤΟΙΣ

ΠΡΕ ΣΒΕ ΙΑΕΙ Ω ΣΤΟΝΑ

J'emprunte ce fragment au livre de M. Pittaki «L'Ancienne Athènes », p. 49. L'auteur m'a affirmé que la pierre a disparu depuis qu'il l'avait copiée. Malgré les inexactitudes de la copie on peut affirmer que l'inscription est antérieure à Ol. 94, et parait apparte sir à l'époque de la guerre du Péloponnèse.

- 1. 1 τῆς πεντεκαιδε άτης
 - 2 Παυέσθω, είναι
 - 3 πο)λλά, καθάπερ τη ού . . .
 - 4 έκ τῶν ἄλλων συμμάχων, οù l'Ω est certainement un O sur la pierre.
 - 5 .. οί οθς άλλοι αν βούλωνται.
 - 6 πέμπτον Αθήναζε δέ, ου πεμπ(ό)ντων Αθήναζε

- δt. Le Z est sans doute I sur la pierre.
- 7 έὰν δὲ μὴ ποιῶσι ταῦτα . .
- 8 Οἱ ἱππεῖς καὶ οἱ έ . . .
- 9 ἐν Πειραιεῖ . . . καὶ τοὶς
- 10 . . . καὶ τοῖς ξυμμάχοις.
- 11 πρεσθεία. Le Ω est une erreur.
- 12 των Αθηνών?

294.

EPEXOEI { E TATESTAT 01 MUPYTANE IO I UPOT ATATA PIAEFEITATOIE TONOEL ANEIEAP AT 0 13 A | AYTO | E | TENE | NTAPAGENATONK MOA HO TOU I ONANHEL 10 **EITE EINKAITOI** OHHO YTO! EKATAT A KA ETY OIEHISOMOIE EM 12 | TENEITEE | NENTPYTANE O ETE | E | TEEE | KATAT OYTPYTANEI IN EVETINE DV EKA EI (Y IKEEOEL POIL IXTEVV EΛP EN PEPIT (E

Marbre trouvé dans la ville d'Athènes et conservé par M. Pittaki chez lequel il se trouve encore. Par la forme de ses lettres il parait se rapprocher de la 86° Olympiade. Il est extrémement mutilé et d'une très-mauvaise conservation.

- 1. 2 Ερεχθητς έ(πρυτάνευε
 - 3 Ξάνθιππος ἐπεστάτ(ει
- 4 έ) μ πρυτανείω προτ . . . Le mot si souvent repêté de σίτησις, dans l. 7, 10, 13, 14, 15 paraît prouver que cette inscription faisait partie d'un décrêt qui accorde les honneurs d'une table au Prytanée à quelque citoyen qui avait bien mérité de la patrie.
 - 5 . . . ἔπειτα τοῖς
 - 6. . . . τον ὅστ(ις) ἀν ἢ ἢ γρ(αμ)ατ(έ)α, avec un μ.
 - 7 κ)αὶ αὐτοῖσι τὴν σί(τη)σι(ν τὴν) ἐ(ν τῷ πρυτανείφ
 - 8 τῶ)ν Αθηναίων κ(α)τὰ τ(ὰ νε)νομ(εσμένα
 - 9 ος πολ λ)ών αν Ελ(λήνων)
 - 10 σίτησιν καὶ τῶ
 - 11 α) ύτοις κατά τὰ (δεδι)κα(σμένα?)
 - 12 ἐπ(ὶ τ)ῷ ἰσθμῷ. Peut-être est-ce sur l'Isthme que s'est distingué le citoyen en faveur duquel fut porté ce décrêt.
 - 13 την σίτησιν έν πρυτανείω.
 - 14 τη σιτήσει κατά τ(ά νενομισμένα
 - 15 τ)οῦ πρυτανείου

Les autres lignes sont trop indistinctes pour qu'on en puisse tirer quelque parti.

295.
AYT
APA & TE & A
TAENO DE LIAII
AEMONON POTE
EPA ANXEIP
AIO PO & ANKA
OI AE & TPATE
M
ONTAI
IYP
EP
AEANT
NAEOY & A
EKA & TO

Fragment insignifiant trouvé dans l'Acropole. l. 2 ἄπας τῆς. l. 3 ὡρελεία. l. 4 δὲ μόνον ποτὲ, ου δῆμον δν ποτὲ, car le signe d'aspiration paraît avoir été homis dans cette inscription, comme on le voit aussi dans l. 6. L. 5 ὁποτ)έρα δ' ἀν χειρ(οτονηθη (?). l. 6 κ)αὶ ὅπως ἀν. l. 7 οἱ δὲ στρατε(υόμενοι qui nous fait voir que le décrêt traite des affaires militaires.

296.

TOI
AGENE
ITONAGE
A & A / V A <

MATABAIET
TEVEE / AIM
TEIKYRIAIEK
AEXREMATONE & OONE AMME VEI TOI
AYTONA V VOEK
EON O

Fragment de marbre trouvé sur l'Acropole. La forme des lettres est d'une époque réculée. 1. 2 Αθήνη(θεν. 1. 3 κα)ὶ τῶν Αθη(ναίων. 1. 4 τ)ὰς ἄλλας. 1. 5 χρή)ματα ἐὰν ἔτ(ι. 1. 6 τέλη ἡ. 1. 7 ἐν) τῆ κυρία ἐκ(κλησία. 1. 8 ἡ) δὲ χρημάτων ἐςρο(ρὰ. 1. 9 ἐὰμ μὴ . . . 1. 10 αὐτῶν ἄλλο . . .

297.

A & I H E K /
Y P E P E K E N /
MO & I O I O O E V
E O NHO & T O &

& T E I A O
K A & T

Fragment de marbre trouvé sur l'Acropole. l. 1 ἔκα(στον. l. 2 ὑπὲρ ἐκεῖνα. l. 3 δη)μόσιοι ὀφειλ(έτα:. l. 4 οἱ πράκ τορες, les magistrats chargés d'encaisser les amendes judiciaires qui revenaient à l'état (1). l. 5 ὡς τούς. l. 6 τῆ ἀθ(ηναίων. l. 7 ἔ)καστ(ος.

⁽¹⁾ Beckh, Staatsb. h. d. Ath. I, 167, 403.

₩₩ 368 **%**

298.

AΓ TAETA ΛΓΔΡ KAIE OYTO 5 OEA AYTA TAIH MENO EL 10 N Г NODO ONTO **DEKAT** ENITEL PAMMAT EIPETAM OVY STP CENAIO TEEINA OANAITA

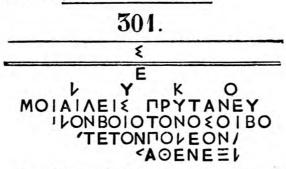
Fragment de marbre trouvé sur l'Acropole. l. 14 δὶ κατά ου δεκάτην. l. 15 ἀναγράψαι δὲ τό δε τὸ ψήφισμα ἐν στήλη λιθίνη καὶ στῆσαι ἐν Ακροπόλει. l. 16 τῆς δ ἀναγραφῆς ἐπιμεληθῆναι τὸν γ)ραμματ(ἐα τοῦ δήμου. l. 17 . . . εἶπε τὰ μ(ἐν ἄλλα καθάπερ τῆ βουλῆ l. 18 εἶναι δὲ Π)ολύστρ(ατον . . . C'est probable ment de ce Polystrate qu'il est question dans le dé crét. Le décrêt même se termine à l. 16. Depuis l 17 commencent les articles additionnels que quel qu'un a proposés. l. 19 Å)θηναίω(ν.

299. YTONV OMPO'E YTANEIO **DETEVET DEIKAID** 5 OVLEDHO*<u>AEAYTON</u>* ANEIOIE HETAMEN 10 HOI ET EA ETI **VASIAIT**

Fragment de marbre trouvé à l'Acropole. l. 1 αὐτῶν. l. 2 τῶν πόλε(ων, ou τὸν πόλε(μον, etc.) εἰς τὸ Πρυ)τανεῖο(ν, qu'il soit invité à diner dans le prytanée. l. 4 δὲ τελεῖτ(αι. l. 7 δὲ αὐτόν. l. ξ Πρυτανεῖφ. Peut-être accorde-t-on la faveur de la σίτησις à un citoyen d'Athènes. l. 9 ἡ τὰ μὲν.

300.

E | H E E O O X | MA E N O E P E P I T O I E M E N A O T 5 E E O A I T O N A I E I O E N A I E N N E E T O P P Fragment de marbre trouvé sur l'Acropole. 1. 2 επιμελή)σθω χρ(ή)μα(τα. 1 3 περὶ τοῦ. 1. 6 εἶναι. 1. 7 ἐπὶ ξ)έν(ια) ἐς τὸ πρ(υτανεῖον ἐς αὕριον.



Fragment de marbre trouvé sur l'Acropole. Il est surmonté d'une petite corniche, sur laquelle on voit un grand ξ , probablement Θεοῖ)ς (επικουρίοις.

Immédiatement audessous de la corniche on voit en grands caractères les syllabes . . Auxo..., probablement le nom du secrétaire du sénat comme dans N. 250 et 259. Mais audessus de l'Y on voit un E de même grandeur qui s'avance jusque dans la ligne. Est ce le mot Osoic répété encore ici, ou cet E fait-il partie du nom de l'Archonte (comme dans N. 259), qui ayant été oublié, aurait été inscrit pardessus le décrêt?

- 1. 1 Εδοξε τή βουλή και τῷ δή)μω, Αίγητς ἐπρυτάνευ(ε.
- 1. 2 καὶ τῶν ἄ)λλων Βοιωτῶν ὅσοι ၆ο(ύλονται. Ce décrêt fut peut-être rendu après les combats de Tanagre et d'OEnophytes (Ol. 81, 1), qui détruisirent la suprématie de Thèbes sur la Béotie. Il est possible que les Athéniens reconnaissent par ce décrêt d'indépendance des villes qui, comme Thespiæ, Platée, Aulis, Anthémus, Larymna, Aséne, Coronée, Lébadée, Délium, Alalcomène, Leuctres et Chéronée, s'étaient déjà avant ces victoires soustraites au jong de Thèbes (1), et invitent à la liberté toutes celles qui veulent jouir de ses bienfaits.
 - 1. 3 των πόλεων. 1. 4 Αθήνη(θεν?

Fragment de marbre trouvé sur l'Acropole

- 1. 2 x)αὶ Αθην(αίων
- 1. 3 δί)κας διδόν(αι?
- 1. 4 τὰ χρήμα)τα τὰ ξυ(μμάγων
- 1. 5 κ)αὶ τοῖς κλη(ρούχοις, les colons que les Athéniens envoyaient et auxquels ils partageaient les terres des pays conquis.
 - 1. 6 πρότε)ρον πρίν
 - 1. 7 στρατηγόν ου στρατηγών.
 - (1) Diod. XI, p. 283. Thuc. I. p. 273.

370 ∰

CHAPITRE 8.

LISTES DE NOMS PROPRES.

303.

	ARI	
	AISX	
	ANT IMAXOS	1
	SMIKYOOS	
5	KEDALION	
	NOMIOS	
	11105	
	STION	
	ESON	ATAPB
10	"MENETIMOS	OPASY
10	EYOPONIOS	ENOAS
	— W	01111
	ΔΡΟΠΥΙΙΟΝ	HYPEP
	M-WESIKIE I DES	DIKAIO
	-×174 PON	OOMOP
	TPEMTON	OIOALI
	ELIVENE	OOME~
	- MIKPOS	ODOPC
	- THEPMODO OS	YMOX
	XEOELOSIOS	IKES
20	TLESIMENES	YPP
	ETIXAPI/OS	
	SMIKYOION XAIPEDEMOS	
	MELA OIOS	
0-	HEPMOT I OV	
25	LYSAMAPIAES	
	EYKVELDES	
	AISXYLIDES	
	MNESIKIDES	
30	ANTIBIOS	
	SOSIAS	
	ΓΙΣΙΔΕΦΟΙ	1
	KEO12000PO2	1
	YTIOI	
35	AIAI:KALLIA	
	N	
	N	
	AAES	

5

10

FACE.	COTÉ DROIT.
Αρ:[στ	
Αίσχ	
Αντίμαχος	11
Σμίκυθος	1
5 Κεφαλίων	
Νόμιος	1
ρίλος	1
στίων	
ήσων	Αταρδ(ης
10 Μενέτιμος	Θρασύ(λλος
Εύφρόνιος	Εν Θάσ(ω?
-ω Δροπυλίων	Οἰνίδ(ος ?
6 × Μνησικλείδης	τπέρ(βολος
- 🔀 Πύὀῥων	Δικαΐο(ς · · ·
15 - Τρέμπων	θου. Μορ
Επιγένης	Οίθαλ
Σμίκρος	θου. Μεν
· 🗷 Ερμόδο[τ]ος	όδωρος
. κ Εθελούσιος	Θ) υμοχ (άρης
20 Τλησιμένης	txso
Επιχάρινος	Πύ)ββίων .
Σμικυθίων	
Χαιρέδημος	Le bas de la pierre reste
Μελάνθιος	en blanc.
25 Ερμοτίων	
Λυσανδρίδης	
Εύκλείδης	1
Aioxudians	1
Mungixions	
30 Αντίδιος	
Σωσίας	
ποσίδειοι	1
Κηφισόδωρος	
υτιοι	
35	
y ,	
v .	
άδης	I

Cette inscription a été publiée dans le C. I. s. n. 167, et nous ne l'aurions pas reproduite ici, si notre copie ne différait sur plusieurs points de cette de Fourmont, et ne servait à justifier les corrections proposées par M. Bæckh.

Le signe μ qu'on voit dans C. I. n. 167 au commencement du nom Μενέτιμος, est l'un des deux F du mot Χαρικλέης qui est écrit transverselement. On voit encore sur la pierre les traces d'un autre mot qui était écrit audessus de Χαρικλέης.

L 13 est Μνησικλείδης et non pas Μνησίκλειδος comme dans la copie de Fourmont. L. 14 est Πύρξων et non pas Πύρξος. L. 15 est en effet Τρέμπων comme Fourmont a écrit, et non pas Πέμπων, comme M. Bæckh veut corriger ce nom inusité. L. 18 est en effet Ερμόδοτος, comme M. Bæckh a corrigé. L. 26 n'est pas Επιχαρίδ(ης, mais Επιχαρίνος, le même nom du vainqueur à la course que nous avons eu dans N. 25, et qui était contemporain de celui-ci à en juger par la caractère graphique de l'inscri-

ption. Mais qu'est-ce que la l. 32? Ce n'est pas le nom propre d'un homme. Peut-être est-ce celui d'un dème inconnu de l'Attique, ou bien de l'endroit où Κηφισόδωρος est tombé (ἐπὶ Σιδείω? L. 34 est certainement un nom ethnique. Il est écrit en lettres plus espacées. L. 35 a été mal copiée par Fourmont qui y a mis un Ω. Elle se termine par le nom Καλλίας.

Le côté droit n'a pas été remarqué par Fourmont. Pour le nom ἀτάρδης v. Aelien, Var. Hist. V, 17. – L. 2 sera Θρασύλλυς ou Θρασύδουλος, ou un nom semblable. L. 3 parait être έν Θάσω, et se rapporte probablement à l'expédition de Thassos d'Ol . . . , dont Thucydide (I, 100) fait mention, le caractère des lettres s'accordant avec cette date. L. 4 peut-être Οἰνίδος pour Οἰνητδος. L. 5 est ἡπέρδολος ου ἡπερίδης ou tel autre nom. De même l. 6 peut être Διααίος ου Διααιόπολις ect. Je crois que dans les lignes qui suivent nous n'avons pas des noms rangés en colonne, mais qu'ils se suivent sans discontinuer, de manière que chaque ligne ne commence pas avec le commencement d'un nom.

```
305.
                STO
                                                       005
                                                     EYLLOS
                                                      YX S E N I
         DKRITOS
                                                    HERMODS
5
        I LOXOS
                                                5
                                                    ERNAIO
      : TORIAES
                                                    HIERON
     IIXARES
                                                    SOSTRA
    ROKLES
                                                    XARIL
   KLEON
                                                    APXE
10 A I AYMIAS
                                                    X/
   TIMOVE I
                                                   . Ooc
  NIKOKL
                                                 Ν]εύλλος (?)
   LYSIAS
                                                 Εζύξενί δης
   DANOS
                                                 Ερμόδ[ικος
15 OIVO
                                                 Εργαίο[ς
   KRAT
                                                 Ιέρων
  011
                                                 Σώστρα[τος
  NI
                                                 Χαρίλ αος
            . 570 5
                                                 Αρχέσ τρατος
             . 5
                                                 Χα...
            . 105
        . όχριτος
   Αμφ]ίλοχος
   Νεσ τορίδης
   Επ]εχάρης
   Προκλής
   Κλέων
   Διδυμίας
   Τιμολέων
   Nixoxx Tis
   Λυσίας
   Φανόσ[τρατος
   Φίλω[v ou Φιλόςρατος ect.
   Κράτ[ης
   Φιλίο . .
   Nexo . .
```

à.

Ces fragmens surent trouvés dans la basse ville d'Athènes sous les débris de la maison de M. Pittaki, près de l'église de S^{te} Eléuse. N. 304 est aujourd'hui déposé dans le temple de Thésée, N. 305 se trouve dans la maison de M^r. Pittaki. À l'orthographe des noms et à la forme des lettres R, \leq , O nous jugeons que ces listes sont antérieures à Ol. 84. (V. chap. 6); mais la forme des lettres N et E aux jambages droits prouve d'un autre côté qu'elles ne s'éloignent pas trop de cette époque. Nous lisons dans C. I. n. 165 une liste des citoyens morts à la guerre de Chypre, d'Egypte, de Phœnicie, d'Haliæ, d'Egine et de Mégares (Thuc. I, 104, 105, 106, 109, 110. — Diod. XI, 74—79). Le dernier de ses événemens se rapporte à Ol. 80,4. On peut par conséquent attribuer l'inscription du C. I. à Ol. 81. Les lettres de nos listes ésant entiérement semblables à celles de n. 165, il n'est pas improbable que ces fragmens n'eussent sait partie de la même inscription. En tout cas il est certain que nous avons sous les yeux une liste de combattans morts pour la patrie entre Ol. 80 et 84. (V. C. I. n. 165—169).

	306 .	
A	В	C
IKKATI	IAN	NAYELTEAEE
KI K POIOI	NI A AII	SO I NON
N OAN	EYXIKIDHE	MIDES
ΤΕΛΩ	BABYKTOS	ANAPOKAEIAEE
5 KALLIKPATHN	AMOIXA	AMOISOFOS
LYSIGEIDOY	DEMOKLES	
STRATONOS	HEOAISI	
155TA/OI	EYSKOPIDES	
R K NAI S	STPATON	
10 EA N	ΑΠΟΙΙΟΔΟΡΟΣ	
SYLA	SOKLES	
V 15		

J'emprunte cette liste au livre de M. Pittaki (1) sans en pouvoir garantir l'exactitude, car j'en ai cherché en vain l'original. Je ne saurais même dire si les mots sont arrangés en trois colonnes comme dans le livre, ou s'ils n'en forment qu'une seule.

- A. l. 1 peut-être Πολ)υκράτη(ς, la forme du P étant, à ce qu'il parait, dans cette pièce R.
 - Si ce n'est pas un nom propre défiguré, ce mot paraît être κ (λι)κ(ο)ποιοί, et alors cette liste serait celle d'individus de divers métiers.
 - 1. 4 est évidemment mal copiée.
 - 5 Καλλικράτ(ης, Εξ pour HN).
 - 6 Λυσιθείδ(ης, Εξ pour OY)
 - 7 Στράτων (Οξ est probablement ajouté).
 - 8 Ες σταδ(ί) φ? si non quelque nom maltraité. Dans le premier cas cette liste appartiendrait aux titres agonistiques.
- B. l. 3 Εύ(κλε)ίδης ³
 - 4 sera quelque nom qui se termine en . . ευκτος
 - 5 peut-être Δ(η)μοχάρης
 - 6 Δημοκλής
 - 7 Ηφαιστ(ίων, Φ pour Θ)

⁽¹⁾ L'ancienne Athènes, p. 504.

- 8 Εύσχοπίδης
- 9 Στράτων (où P est sans doute R)
- 10 Απολλόδωρος (≤ pour €
- C. l. 4 Ναυσιτέλης (S et | pour ξ et Λ)
 - 2 φίλων ou Φείδων l's initial est de trop, à moins que le mot ne soit SOLON.
 - 3 Χαριμήδης ou tel autre nom semblable.
 - 4 Ανδροκλείδης (et S pour Λ et ξ)
 - 5 peut-être Αμφισθ(ένης

-	_	
30	7	
UU	1 .	

A H M N I EPEXOEIDOS SOLON EYTELES 5 INTOS	Αημνί[ων Έρεχθητόδος Σόλων Εὐτέλης	έγ Μυρίνης (ἱπποθωντίδος ενος Ανδρίσκος
AINEIDOS APXIAS KALLISOENES NEAIOS	Πείσζιππος Δίγηΐδος Αρχίας Καλλισθένης Νεαΐος	Ολύμπιχος Αἰαντίδος Φόλλος Δεξίφιλος Αρτ
10 ΠΑΙΟΝΙΟξ ΦΙΙΟΧΣΕΝΟΣ ΔΡΑΚΑΙΙΟΝ ΑΡΙΣΤΟΤΕΙΕΣ	Παιώνιος Φιλόξενος Δρακαλίων Αριστοτέλης.	Φωτιν Αυ.ε Α΄

Je n'ai pas pu savoir en quel endroit de la ville ce fragment fut retrouvé. L. 1 est écrite en grandes lettres espacées. Quoiqu'il ne contienne qu'une seule colonne, il est cependant facile d'en reconnaître l'identité avec C. I. n. 168. b, dont la moitié à gauche a disparu depuis que Gell et Rosius l'avaient copié. C'est aussi une liste de soldats tués à la guerre. Ils étaient des cléruques ou colons d'Athènes à Lemnos, divisés en tribus dans le même ordre que le peuple de la métropole. Nous avons ici des noms des deux premières tribus, l'Erechtéide et l'Egéide. Les noms de celle-ci finissent avec Àpicotelate, la pierre laissant un petit espace blanc sous ce mot. La partie qui a disparu contenait les noms de la 8 et de la 9 tribu (l'Hippothòntide et l'Æantide). Cette inscription est postérieure à Ol. 84; elle approche même d'Ol. 94, ainsi qu'on en peut juger par la lettre H et même la lettre Ω (si la copie de Rosius est juste) dans le mot Λημνίων.

		308.	
	YOYK	₹TA	
		<pre>{! {TPATO {</pre>	
	KALLI	10	5
	PATPOKI VAISIAS	KPIA E I KTYON	
5	ANI NAAEE ANTIAI	AMINOIA E TELE EIKLE E	
	OA XE E	API ETONYMOE XAPIXENI DEE	10

10	ΦΙΙΟΧ ξΕΝ ΑΙΙΙ Α Οξ ΙΛΕΝΕξ	H EPOK E	15
15	IN TIOS POKVES ES AOPOS IONNETOS TASIGNAMES	NEOKLE X & ENO PON MEINON TEI & AN PO BPY & ON	20
20	XENO VEE XENO IAA NTIMAXOE	X SENOK LE S X SENOK LE S K ALL I DANE S	۵۲
25	€OT OT EP _ AF € E FFO € E € FFO € E	FEYKADE E KALLIMAXO E PILE EIOE	25
	A	В	
	\mathbf{E}] $\mathbf{\hat{o}}$ $\mathbf{\hat{o}}$ $\mathbf{\hat{o}}$ $\mathbf{\hat{e}}$ $\mathbf{\hat{e}}$.	στα Μνη]σίστρατος	
	Καλλί[ας (?)	Φιλοχάρης ίος	
	Πατροκλής	Φο αρχος 5	
	Λαισίας	κρίας	
5	Αδ νάδης	Αμ]ικτ[ύ]ων	
	Ακαμ]αντίδι	Αμινθίας Τελεσικλῆς	
	· 08 xxe	Αριστώνυμος 10	
	us	Χαριξενίδης	
10	Φιλόχσεν[ος Κ]αλλίας	ίεροκλής	
10	α ος	Αθήνιππος	
	ιγένης	Μνησίριλος	
	. 17.7105	Φιλίσχος 15	
	Π]ροκλῆς	Νεοκλής	
15	Κ]ηφ[ισό]δωρος	Ξενοφῶν	
	Διόγνητος	Μείνων	
	Π]ασ[ι] τά[ν]κς	Τείσανδρος Βρύσων 20	
	Χσενο[x]λης . ε ιάδης	Σωχλείδης	
20		Εενοκλῆς	
20	Αντ]ίμαχος . απι	Ναυκλής	
	GOT	Καλλιφάνη	
	ςιοτ . μ .	[Λ]ευκάδης 25	
	ερείδη[ς	Καλλίμαχος	~
25	Εχ]σήχεστος	Φιλήσιος	
	Ηγ]ήσιππος		
	13		

Cette inscription sut retirée en 1830 des décombres de l'ancienne église de Ste Paraskevi, située tout près de Dipylon, par conséquent sur les confins des deux Céramiques C'est, comme N. 303-307, une liste de soldats morts pour la patrie, ainsi que l'endroit où elle sut trouvée sert aussi à le prouver.

Elle est de la même date que la précédente. Dans l. 6, colonne A, je crois qu'il faut lire ἀχαμαντίδος, la cinquième tribu. Dans la colonne A de N. 307 nous avons vu les deux premières tribus, et nous avons observé que la 8° et la 9° figuraient dans la colonne B de cette même inscription. Ce ne serait donc pas une conjecture trop hasardée que de supposer que l'inscription dont nous traitons est un fragment de N. 307. D'après cette hypothèse les noms de la colonne B appartiendraient à la tribu Æantide ou à la tribu Pandionide.

309.

HIPPO⊝OONTI∆O €	ίποθοοντίδος
VHIMNIOI	Α/μνιοι
AEX (I NOMO (EYTYXE (Δεξίνομος
ΔΟ Ρ ΟΘΕΟ ξ	Εύτύχης
MENEX & I NO	Δωρόθεος
	Μενέξενος

Inscription empruntée au livre de M. Pittaki, et que je n'ai pu retrouver. C'est une liste du même contenu que la précédente, mais elle n'en fait pas partie, car la liste de la tribu Hippothôntis se voit dans n. 168, b. de C. I.

	310.
LON YAEMO 4 ANOSTPATO 5 OKIAE 5 IOX 5 I MAXO 5 A N T I A O 5 OEOTPOTO 5 I LOKP A P M P X I E D I 5	Φί]λων Ε]όδημος Φ]ανόστατος Φ]ωκίδης Δ]ιωζίμαχος (?) Αἰ]αντίδος Θεόπροπος Φ]ιλοκρ[άτης Χ]αρμ[ίων Α]ρχί[ας Κ]ηφισ[όδοτος ου Κηφισοφών ect.
API	ίτιο Χ]αρίδημος.

Fragment trouvé dans la basse ville d'Athènes, et conservé dans le temple de Thésée.

311.

Morceau conservé dans le temple de Thésée. C'est certainement une liste de la nature de celles qui précédent, et peut-être même un fragment de ces listes.

40 377 B

312.

NIKO		Νίχω(ν	
PATPOK / L.		Πατροκλής	
AIEXEAE		Αἰσχέας	
MENAIXMOE		Μέναιχμος	
XAPIKLEIDES	(Xapinheidns	
ΦANOMAXOξ		Φανόμαχος	0.00
AYTOKVES	HA	Αὐτοκλῆς	À · · ·
MNEELAE	DEL	Μνησίας	$\Delta n\lambda$
XAIPEAEMO {	KAL	Χαιρέδημος	Κάλ
ITONIAE &	AI	Κρ)ιτωνίδης	Ai
KVEE	NI	x \neg \cdot \	Νί
	ξY		Συ

Fragment de marbre semblable aux précédents; il fut trouvé à Athènes. On le voit maintenant dans la pinacothèque des propylées, réuni aux inscriptions des villes tributaires. Les noms propres qu'il contient sont de formation connue. Αἰσχέας est une autre forme d'Αἰσχίνης.

313.

NT	<u> </u>	
0 {		
APIETAEE		Αριστείδης
AINIAE		Αίνίας ou peut-être Δινίας (Δεινίας).
OEMISTOKVES		Θεμιστοχλής
ΘΕΟΦΡΑ ξ ΤΟ ξ		Θεόφραστος
AYELAE		Λυσίας
APIETALE		Αριστείδης.

Fragment emprunté à l'ouvrage de Mr Pittaki, l'Ancienne Athènes, p. 102.

314.

EYXAPIET	Εὐχάριστ(ος έ
XAPMIDES	Χαρμίδης
K V E OM I DE E	Κλεομήδης
MENON	Μένων
HYBPINEMOS	Υβρί[δ]ημος
PAXEION	Πραξίων
E I K A NO E	Σίνανος
HEPAKLEIA	Ηρακλεί(δης
TIMODES	Τιμόδη(μος?
OKP	•
DI	4.0

Fragment de liste emprunté au même ouvrage; il n'est plus à trouver.

315.

Α.	В.
AOAP	AY E I E TPATO E
	APIETIAEE
AILI	ZHNΩN
ΕΦΟΚ	KALLI DAPXO, E
5 V . NAAES	KPITIAE
A ANT DE E	ΦIKTIO €
ΛΟΛ E	XAPIAE
NON. L	TELESIKLES
10 EY { X	
108	APIETONYMOE
O E A ∧ ENE ₹	XAP IXEEN I DEE
108	NIKOKLES
HEPM NOB	MNE (IΦ I VO (
15 OAA PA & AAE &	Φ L ξ KOξ
I E	NEOKIEE
IΞΩ	1.201724
AYEIMAXOE	X ENO ON
20 OXT	MEILON
	TEISANAPOS
Y_ {TO	BPYEON
EPEIA	X
ξ E K E 25 N ξ A Γ P C	
25 IV CALPO	KALLI PANES
	VEAK Y ∇E €
	KALLIMAXOE
	PILE SIOS

Je me vois forcé de reproduire cette liste telle qu'elle figure dans le livre intitulé « la Nouvelle Athènes », car malgré mes recherches je n'ai pu la trouver. Il paraît qu'elle appartient à la même catégorie des listes des soldats morts au service de la patrie.

- A. l. 1 peut-être Αγ)άθαρ(χος
 - 3 peut-être Σο)φοκ(λης
 - 7 Αἰαντίδης, si non Αἰαντίδος (φυλῆς
 - 10 Εύσχ(ήμων?
 - 12 Θεαγένης
 - 14 τρμ(α)γο(ρας
 - 15 ίθαγ (όρας
 - 16 Π)ασ(ι)φά(ν)ης
 - 18 évidemment une erreur de la copie.
 - 19 Λυσίμαχος où la première lettre doit avoir la forme 🗸 sur la pierre.
 - 20 erreur de la copie.
 - 25 quelque nom qui se termine probablement en . . σανδέος.
- **B. l. 1** Λυσίστρατος (ecr. **ν** pour Λ)
 - 2 Αριστείδης
 - 3 Ζήνων (ecr. ΙΕΝΟΝ)

379 **3**

- 4 Καλλίδαρχος
- 6 Κριτίας
- 7 Φίκτιος?
- 8 Χαρίας
- 9 Τελεσικλής (ecr. ΤΕ . . .)
- 11 Αριστώνυμος
- 12 Χαριξενίδης
- 13 Νιχοκλής
- 14 Σ)θένιππος (Ω est évidemment une erreur)
- 15 Μνησίφιλος (ecr. ▶ pour Λ)
- 16 Φιλίσκος
- 17 Νεοκλής
- 19 Ξενοφών
- 20 Μείλων (ou plutôt Μήλων)
- 21 Τείσανδρος
- 22 Βρύσων
- 23 Σωκλείδης
- 24 Ξενοκλής
- 25 Ν) αυκλής
- 26 Καλλιφάνης
- 27 Λευκάδης(? ν pour Λ)
- 28 Καλλίμαχος
- 29 Φιλήσιος

1er SUPLÉMENT.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

- P. 11. N. 1. Le nom Μάληκος, ne figure que dans ce seul exemple et dans une inscription Attique (C. I. n. 611). On pourrait voir une affinité entre ce nom et ceux d'origine sémitique Μάλχος (¹), Mάλιγος (²), Melec et Malk en Hébreu, Malko en Syrien, Malka en Chaldéen, Malik et Malec en arabe, qui tous signifient Roi. Mais Μάληκος est aussi très proche de l'adjectif Maλακός, qu'un critique de l'Allemagne (³) considère comme la source dont dérivent les noms Μάλγος et Μάλιγος, mais que Mr Ph. Lebas dans une savante dissertation sur le nom Μαλγίων (⁴) rattache à la source sémitique. Sans vouloir contester l'origine asiatique de ce mot, je dois seulement observer qu'il a de profondes racines dans la langue grecque. Il se rattache d'un côté aux mots μαλάσσω, μαλάγη et les dérivés; de l'autre à μαλός, μαλλός, ἀμαλός, et par conséquent ἀπαλὸς et les dérivés; βλάξ peut être rattaché à la même source (μαλακός, Μλὰκς, βλάξ, le μ devant λ se chargeant souvant en β, à cause de la prononciation dure de β, comme p. e. dans μολείν et βλώσκω. (Voyez Lobeck. Phryn. p. 273.) Mais μαλάσσω lui-même vient peut-être de Μάσσω, et remontant ainsi à μάω (dont quelques temps seuls, μέμαα, μάσομαι, μώμενος, μώτο, sont usités), il s'écarte entièrement de la racine sémitique.
- P. 12. N. 4. ἐγδήλου τόδε σᾶμα. Mr Bæckh a compris cette inscription dans le 5° cahier de C.I. s. n. 2140 a6). Il y fait l'observation suivante: Initium hexametri dactylici. Il est vrai qu'en scandant ces mots, on a un πενθημιμερὲς dactylique. Mais il ne faut pas y voir l'intention d'un vers. La pierre est entière, telle que nous l'avons représentée en petit dans Pl. 1. Chacun de ses côtés est de 0,4 m., et les lettres sont en proportion. Quant au changement du K en Γ devant le Δ, on en peut trouver aussi une trace dans le mot Γυμνὸς, qui n'est autre que ἐκδεδυμένος, ἐκδυμένος.
- P. 14. N. 5. Αρχένεως τόδε σῆμα ἐστησ' ἐγγὸς ὁδῷ Αγαθοκλῆ. Cette inscription a beaucoup d'analogie avec une inscription métrique d'Acarnanie, écrite en lettres archaïques, et publiée dans le 5° cahier de C. I. s. n. 1794. h. Elle est en ces termes:

Προκλείδης τόδε σᾶμα κεκλήσεται έγγὺς όδοῖο, δς περὶ τὰς αὐτοῦ γᾶς θάνε μαρνάμενος.

- P. 12. N. 6. Je soumets au jugement des critiques si κέραμος n'est peut-être une erreur pour κεραμείς. Σπουδίδης serait ou un potier de métier, ou un habitant du bourg Κεραμείς.
- P. 26. N. 28. Sur les indications de M' le chevalier Prockesch d'Osten je parvins à retrouver cette inscription que M' Bœckh a publiée sur une très mauvaise copie de Fourmont (C. I. n. 28), et dont je n'ai donné moi-même qu'une restitution peu heureuse. Elle se trouve encastrée dans le mur septentrional de l'intérieur d'une église de Méranda, endroit situé dans les Mésogéa de l'Attique, près du village de Marcopoulo, et qu'à son nom ainsi qu'à sa position entre Marathon et le cap Sunium je prends pour l'ancien Myrrhinus (Μεράντα pour Μυρρίτνοῦντα). La pierre est renversée; elle est large de 0,565, haute de 0,255 et s'avance de 0,432 en saillie hors du mur pour soutenir le pied d'un arc. Les lettres sont

⁽¹⁾ Evang. de S. Luc. XXII, 51; de S. Jean. XVIII, 10 — Joseph. ant. Iud. XIII, 5, 1; XIV, 52, ect. — Eurspe. v. de Porph. Voyez M. Ph. Lébas, Inscript. Gr. et Lat. 5° cahier, p. 155, suiv. — (2) Joseph. ib. — (3) A. Weichert, Poetar. lat. reliq. Lips. 1830. p. 429—439. — (4, l. c.

très-indistincies et effacées à dessein, probablement par Fourmont, qui aurait du au moins mieux déchiffrer avant de se permettre cet acte d'execrable vandalisme. J'y ai pu lire avec la plus grande peine ce qui suit : (v. Pl. VII.).

Σῆμα Φρασικλείας κόρη ς) κεκλέ[ο]μαι, ἄ[τ]ε μάντι[δ]ά μ[ε παρά Θεῶν τοῦτο λάχ[εν δ]νυμα.

Je me vante d'être le tombeau de la vierge Phrasiclée, ce nom m'étant dévolu des Dieux à cause de ma qualité de devineresse.

Κεκλέομαι est le présent de l'indicatif passif du verbe κεκλέω, dont on ne rencontre que le parfait κέκλετο dans la langage poétique.

Dans les premières deux lignes c'est la tombe qui porte la parole. C'est au contraire la défunte qui parle dans les trois dernières. Mais si le mot qui commence l. 2 est κόρη (au nominatif) et non pas κόρης, la construction devient encore plus embarrasée. La première ligne est alors indépendante du reste de l'inscription. L'auteur de l'epitaphe avait voulu dire κόρη εἰμὶ καὶ Φρασίκλεια κεκλέομαι. Mais pour éviter la répétition du nom propre, il a dit : κόρη κεκλέομαι. L'epitaphe nous apprend que Phrasiclée avait reçu des Dieux ce nom qui signifie illustre par la parole, parcequ'elle était une devineresse. — La face de la pierre se termine à droite et à gauche par une moulure en relief. Sur le côté gauche de la pierre et tout près du bord supérieur, on lit ce que je présume être . . . ἐ]στήθη. Αρι[στοκλῆς ἐποίη]σε . . . fut élevé. Aristoclés a fait. Nous aurions donc encore ici un travail de ce même Aristoclés, deux fois rencontré dans le cours de ce recueil (N. 21 et 26), et qui parait s'être beaucoup occupé à décorer les Mésogées de l'Attique. L'époque à laquelle nous croyons qu'il a fleuri (N. 26) repond parfaitement au caractè e lapidaire de cette inscription. Elle n'est point métrique, quoiqu'on y voie une certaine prétention d'arrangement poétique.

P. 28. N. 33. Cette inscription a été reproduite par Mr Bœckh dans le C. I. s. n. 2138, sur les copies de Fourmont, Gell et Stackelberg. Mr Bœckh y lit: εεὰν Κωλιάδα ἐς Αβαῖον ἐποίησεν Αλτιμος, et y veut voir une connection entre le culte de Vénus Coliade et celui d'Hébé (ἄβα en Dorien), qui était adorée à Egine (Pind. Ném. VII, 4 et VIII, 1. Müll. Aegin. p. 173) et à Aexonæ (C. I. n, 214) tout près du promontoire Colias. Le sens de cette interprétation serait:

Haltimus a fait la déesse Coliade pour le temple d'Hébé.

Elle fut aussi publiée en 1834 par le col. Leake dans les a Transactions of the Royal society of Litterature. Vol. II, p. 380. »

P. 29. N. 34. Cette inscription fut également publiée par le col. Leake en 1834 dans les « Trans. of the R. soc. of Litt. Vol. II, p 380.

Pierre grise, conservée dans le temple de Thésée. V. Pl. VII, N. 316. D'après les informations que j'ai pu recueillir, elle fut trouvée à Sparte. Elle parait intacte du côté droit, mais elle est

mutilée des 3 autres côtés. C'est un exemple curieux d'une manière particulière d'écrire δουστροφηδόν. Les lettres paraissent être arrangées de la manière suivante :

ταχυαλ (de droite à gauche)

υκηνή π (de gauche à droite renversée)

ςαλαχ (de droite à gauche)

οι γη η α (de gauche à droite renversée)

ιν μ ' 5 α (de droite à gauche).

Je crois y voir dans l. 1, γ]λαῦ ια τ . . . (ou γλαυκά). l. 2 et 3, σ]υνάμα καλάς, où l'V [υ] est droit, tandis que toutes les autres lettres sont renversées. l. 4 et 5 oi δ΄ αὖ ὖς, παι . . . οù ὖς serait pour quelque exigence du metre au lieu de υίεῖς. Voyez Lobeck Phrynich. 40. La forme et l'arrangement des lettres, aussi bien que les traits qui séparent les lignes, témoignent d'une haute antiquité.

N. 317.

Marbre de Géronthres, près de Sparte (v. Pl, VII N. 317). J'en dois la copie à l'obligeance de M^r P. Lébas. La direction des lignes de gauche à droite et les traits dont elles sont séparées indiquent une antiquité reculée. On y peut lire:

- 1. 2. . F ἄναχ[ς. Le premier α est la terminaison d'un génitif, probablement du nom patronymique d'un roi de Sparte, qui se terminait en ας.
 - 3 Τεβύκιος, nom dont je ne peux déviner l'origine.
 - A Δαμίτας, si la première lettre est un Δ, ayant cette forme ▶, et de droite à gauche 4.
 - 5 Δαμύλος.
- 6 . . θα F ἄναξ, où la première syllabe est également la terminaison du génitif du nom patronymique du roi.

318

Τίοῦ Τλασία Fo Μενεχράτεος τόδε σᾶμα,
Οἰανθέως γενεάν· τόδε δ΄ αὐτῷ δᾶμος ἐποίη.
Ἡς γὰρ πρόξεν Foς δάμου φίλος, ἀλλ΄ ἐνὶ πόν(τῷ
Πλετο, δαμόσιον δὲ καθ(ίκετο πένθος Οἰάνθην).
Πραξιμένης δ΄ αὐτῷ (πρόφρων) ἀπὸ πατρίδος ἐνθών,
Σὺν δάμῳ τόδε σᾶμα κασιγνήτοιο πονήθη.

Ce tombeau est celui de Ménécrate, fils de Tlasias d'OEanthe. Le peuple le lui éleva, car il était proxène aimé du peuple. Mais il périt dans la mer, et plongea OEanthe dans un deuil général. Praximène s'empressa de venir de son pays, et fit élever ce tombeau à son frère de concert avec le peuple.

Cette inscription est écrite de droite à gauche sur une seule ligne aux quatre côtés d'un petit sarcophage, qui fut trouvé en octobre 1843 à Corfou près des ruines de l'ancienne Corcyre. Il n'est pas difficile de voir que c'est une épitaphe métrique, composée de six hexamètres. Un certain Ménécrate, fils de Tlasias (Tlesias), natif d'Œanthe, une ville de la Locride (1), dont la place est occupée par la ville moderne de Galaxidi, proxène des Corcyréens, périt dans les flots en se rendant à cette île, et non loin

⁽¹⁾ Thuc. III. 101. - Polyt. - Et. Byz.

de ses bords. Les Corcyréens qui lui portaient de l'affection, recuillirent ses restes, et lui élevèrent le tombeau qu'on vient de retrouver. En même temps son frère Praximène, étant accouru d'Offanthe sur la nouvelle fatale, contribua aussi à l'érection du monument. Le dialecte est dorique, mêlé d'ionismes et d'éolismes de la langue poétique (Υίοῦ, Μενεκράτεος, δάμου, dial. com.—Τλασίαο, éol.—κασιγνήτοιο, ion.). Ης (ν. 3) est la forme dorique pour ἔν, la troisième personne au singulier de l'imparfait du verbe εἰμὶ (¹). Ενθών (ν. 5) est un autre dorisme pour ἐλθών (²). Ce qu'il y a de particulièrement curieux dans cette inscription, c'est l'emploi de l'aspirale F. Le dialecte dorique intercale souvent le Digamma dans les mots, pour rendre sans doute par ce signe la dureté que plusieurs syllabes prenaient dans la bouche des doriens, et qui était un des caractères distinctifs de leur idiôme. Mais ici le digamma est employé deux fois (Τλασιαό, l. 1, et πρόξενός l. 3), pour accommoder les mots à la mesure du vers, en renforçant les syllabes courtes qui précèdent ce signe. Il est difficile de croire que l'auteur de l'épitaphe se serait permis une liberté de versification aussi extraordinaire, si la prononciation locale ne l'y autorisait.

La restauration de l. 3 ne peut être sujette à aucun doute. C'est par ces mêmes mots que se termine aussi le premier vers de l'inscription qui était écrite sous une statue de Jupiter en Elide: (τὰν ἐνὶ πόντῷ (³).

J'ai complété le 4º vers par les mots καθίκετο πένθος Οἰάνθην, guide par la trace d'un K(:|) qu'on distingue dans la copie lithographiée qui me fut communiquée, après la syllabe καθ et l'espace d'une lettre effacée. Cette restauration n'a pas besoin d'être justifiée, l'expression étant usitée (4).

Πονήθη du dernier vers est pour le médium πονήσατο (fit faire) avec la forme passive, ainsi que cela se rencontre quelquesois.

La direction de la ligne de droite à gauche et la forme très archaïque des lettres indiquent une haute antiquité. La forme des lettres $>(\gamma)$ $\leq(z)$ $\geq(\iota)$ $\wedge(\lambda)$ $\wedge(\mu)$ $\wedge(\sigma)$ est surtout remarquable. Mais il y a d'autres raisons qui nous détermineat à attribuer une date plus récente à cette inscription. Quoique il soit certain que les lettres doubles eussent déjà existé dans la langue avant qu'on ne les eût adoptées à Athènes dans les écritures officielles (en Ol. 94,2), et que d'un autre côté les lettres archaïques se fussent conservées dans plusieurs localités plus longtemps qu'à Athènes, cependant ces deux causes combinées ne suffiraient pas pour expliquer l'apparition de la lettre 王 dans une inscription qui porte un type aussi antique que celle-ci. Tout le caractère du langage, et même ce mélange de formes de divers dialectes, et surtout des formes communes , nous fournit une autre preuve contre son antiquité. Ce n'est qu'à une époque postérieure que le mot yevez pouvait être employé pour indiquer le lieu de naissance. Mais c'est principalement du titre de proxène accordé à Ménécrate, que nous tirons la preuve la plus certaine que cette inscription n'appartient pas à une époque très reculée. La proxénie n'appartient pas aux institutions les plus anciennes. Qu'Hérodote comprenne la nomination des proxènes parmi les attributions des rois de Sparte (5) ne dit rien pour l'antiquité de son établissement, car Hérodote écrivait encore au commencement de la guerre du Péloponnèse. Nous rencontrons pour la première fois un πρόζενος dans le 5° siècle av. J. C., c'est-à-dire aussitôt après la bataille de Salamine, lorsque les Athéniens appelèrent Alexandre, Roi de Macéloine « leur Proxène et amı (6) », tout comme les Corcyréens intitulent Ménécrate.

⁽¹⁾ ਜੈς δ' ὁ μὲν αὐτῶν πυβρὸς. Theorr. VI, 2. — (2) ਜੇνο Ερμᾶς πράτιστος ἀπ' εὕρες... ἦνθεν τοὶ βῶται. Theorr. I, 77, 80. — (3) Paus. V, 22.—(4) Πένθος καθίκετό με. Odyss. I, 342. — Οῦτω δημότιον κακὸν ἔρχεται εἴκαδ' ἐκάστω. Solon.— (5) Herod. VI, 57 — (6) Πρόξενόν τε καὶ φίλον Herod. VIII, 141.

D'après tout ce qui précède la présente inscription paraît appartenir à une époque peut-être postérieure à la guerre du Péloponèse, et elle n'a été écrite en lettres archaïques que par une affectation qui n'était pas rare chez les anciens, et dont nous avons un exemple précisément dans l'inscription de l'autel de Jupiter dont parle Pausanias au passage précité (1).

319. ^OPTOA&MAMA

Inscription copiée par M' Ph. Lebas à OEnoé de l'Argolide. Si la première syllabe est γὸρ, c'est peut-être une terminaison éolienne pour γός. Le reste est : τόδε σᾶμα, fesant partie d'un hexamètre.

320.

O A A I A 2 3 N O I 4 O H A N C NO N 3 M O + I O D A 2 O O .

Ces deux lignes sont écrites au milieu d'un marbre carré, dont l'extrémité à droite est brisée, et qui fut récemment trouvé dans le même endroit que N. 259. C'est une épitaphe élégiaque, dont on ne peut lire que ces mots:

. . . χθ]όνα ὥριον εἰς Αίδαο.
. . . ἄν]θος(ου πένθος) ἀποιχομένων.

321.

. . . πύρου (ου . . γύρου) ἄρχοντ[ος]. (V. Pl. VII 321.)

Inscription très-ancienne trouvée à Thebes, dans la maison d'Anagnoste Kelartzi. Elle est gravée dans le creux de la cannelure d'un tambour de colonne. Je la dois à une copie de Mr Iatridés.

322.

PAMATRIOS

Δαμάτριος, dorique pour Δημήτριος. Epitaphe inscrite sur une des pierres du pavé dans l'église de Ste. Eléuse à Thébes.

323.

FLAIKA

Pierre fesant partie du même pavé. La seconde lettre de ce mot est indistincte. Je crois que c'est un P, précédé du digamma à la manière des Éoliens, qui écrivaient Γρόδον (βρόδον), Γρίζα (βρίζα). Ce nom propre de femme serait donc ici Γραΐκα, Γραΐκα, un dérivé de la même source que Γραΐος, Γραϊκος, Γραϊκος.

⁽¹⁾ Ταύτα έστιν έργα Αυκίου του Μύρωνος (Ol. 92) καὶ δὰ έλιγεῖον ηράμμασον έστιν άρχαϊον (αίσις;) ὁπὸ τοῦ Διὸς τοῖς ποσίς Paus. l. c.

324.

TA < I Y LEA

Πασίκλεια.

Sur un marbre qui se trouve dans l'église de St. Theodore à Thèbes. Je dois cette copie à l'ingénieur civil M. Xanthos. Ce qu'il y a de remarquable dans ce mot, c'est la forme antique de la lettre λ.

325.

EPEIPROKVEIEMI

Eni Hoonder sind. Je suis pour Proclés:

Inscription trouvée dans un champ devant la ville de Livadie, à l'endroit qui conserve les restes de l'ancienne ville. Dans cette épitaphe c'est la pierre qui parle. Le datif avec ènt est la formule ordinaire des épitaphes béotiennes. La pierre dit qu'elle est là à l'intention de Proclés.

326.

327. FE+ FA€

328. Tikadiopon

N. 327 est Εεχίας, Εχίας, le même nom qu'Eχίος, cité par Homère (1).

N. 328 est ἐπικαφίθρων ou ἐπὶ Κάφιθρον, ou ἐπὶ Καφίθρον. Ces trois noms nous paraissent également inexplicables. Les deux dernières formes ne sont pas probables, car dans les épitaphes béotiennes la préposition ἐπὶ s'accorde avec un génitif ou un datif, et jamais avec l'accusatif. Enfin ce mot pourrait être ἐπὶ Καφίθρον[ι, pour Κηφίθρον[ι.

329.

ANTIOANES

Αντιφάνης. Sur une pierre de puits au fond d'un vallon à Thespiæ. C'est une pierre tumulaire.

330.

MENEGOINOS

Sur le seuil de la porte d'une église située sur une colline vis-à-vis de Thespiæ (Hérémocastron). Le nom est Μενέθοινος.

⁽¹⁾ II. XV, 339 .- XVI. 416.

331.

332.

333.

ELIPTA KEAIDI

KADIPPE

KALLITEITON

Επί Βακευία. Επί Δίξωνι. Κυδίλλη.

Καλλιγείτων.

Inscriptions gravées sur différentes pierres dans l'intérieur de l'église de la Ste Vierge à Scripou, l'ancien Orchomène. Il est connu que cette église fut bâtie par le Protospathaire Léon sous les empereurs Léon, Constantin et Basil, en 980 ap. J. C., des ruines du temple des Grâces.

Les deux premières des trois inscriptions ci-dessus sont publiées dans le C. I. s. n. 1639 et 1643. Les datifs avec ἐπὶ (v. N. 325) sont la formule ordinaire des épitaphes béotiennes qu'on peut rendre par les mots : en l'honneur de Bakévie ; en l'honneur de Dixon. Κυδίλλη est peut-être le datif béotien, de Κύδιλλα. N. 333 est postérieur aux deux autres.

334.

BOYKATTE &

Βουχάττης, Δαμάτριχος. Ces mots sont inscrits sur un marbre tumulaire qui se trouve dans la cour de l'église d'Orchoménos. Δαμάτριχος est la forme éolienne de Δημήτριος, comme Σωτήριχος pour Σωτήριος, Αθάνιχος etc.

335.

APIETOMEPA KEDALLIE

Αριστομέδα. Κεφαλλίς. 336.

Ιπποχράτεις.

Ces inscriptions sont gravées sur des pierres du mur extérieur de l'église de St. Sozon à Orchomène. N. 336 a iπποκράτεις pour iπποκράτης, les écliens changeant souvent η en ει, comme dans Θείδαι (C. I. n. 1593).

337. M~ASIPIKOS 338. Mikka

Μνασίδικος.

Mixxa.

Ces inscriptions, ainsi que quelques autres d'un âge postérieur, sont écrites sur des pierres du mur méridional à l'intérieur et au fond de la tour de la forteresse de Lévadie, qui s'élève audessus des sources d'Hercine. Pour le nom Μίχχα v. Aristoph. Thesmoph. 766. C'est le même nom que Μίχχος (Plat. Lys. 204. — Anthol.) et Μιχχίων (Luc. Zeux. 8).

339.

YAPIMEPES

Xapundns.

Inscription écrite en grandes lettres de 0,2 sur une pierre grise audessous d'une fenêtre élevée du côté septentrional du monastère de St. Luc, construit non loin des ruines de l'ancienne Stiris en Phocide.

P. 19, N. 21. La ville de Zangle en Sicile ne changea pis de nom, ainsi que quelques chronologues l'on prétendu, en Ol. 92. Anaxilas qui la nomma Messène était de Rhégium, et par conséquent un descendant des Messéniens; Il ne s'empara de Zangle qu'après en avoir chassé les Samiens qui y étaient venus sous Darius. C'est donc ce même Anaxilas qui mourut en Ol. 76, 1. (Voyez Hérod. VI, 22, 23. — Thuc. VI, 5. — Paus. V, 25. — Clint. F. Hell.). Aristoclés le cydoniate, dont on voyait un Hercule combattant une Amazone à cheval à Olympie, et qui a fleuri avant que Zangle n'eût perdu son ancien nom (Paus. V, 25), peut donc avoir été le père de Cléætas (Paus. VI, 20) que j'ai cru devoir placer à Ol. 55; ou même le fils de Cléætas (Paus. VI, 24), l'auteur de notre Aristion, qui a fleuri vers Ol. 66. Les paroles de Pausanias (V, 25): ἐν δὲ τοῖς μάλιστα ἀρχαίοις καθαριθμήσασθαι καὶ τὸν Αριστοκλέα ἐστί, peuvent lui avoir été très-naturellement inspirées par l'inspection de ses œuvres, qui portent en effet une empreinte archaïque. Que le même artiste soit désigné tantôt comme cydoniate et tantôt comme sicyonien n'est pas une objection puissante, car il y a plus d'un exemple d'artistes indifféremment appelés par l'ethnique de leur pays natal ou de celui de leur adoption.

P. 32. Après Nº 40

340.

POIA M A PO LNOPON OPOISEX SOKATAO' TPIPOAOS

Cette inscription est gravée sur un piedestal qui fut tronvé sur l'Acropole d'Athènes.

Les lettres sont très belles, et d'une époque antérieure à la 84° Olympiade. Tout ce que j'en puis induire est que la pierre soutenait un trépied (l. 4).

P. 43. Avant N. 53.

		341.				
A	O K P A T	Αριστοκράτης Σκελίου ἀνέθηκεν Νικήσας Κεκροπίδα(ις ἐν ἐορτῆ Δ)ι(ονύσου.				

Aristocrate fils de Skelios a dédié ce monument: ayant vaincu dans la tribu Cecropis, à la fête de Dionysos.

Inscription trouvée dans la ville basse d'Athènes, et conservée dans la maison de M. Photius, à l'Ouest et tout près de la porte dite d'Agora. Elle est inscrite sur le fût d'une colonne cannelée du diamètre de 0,8. Les cannelures sont au nombre de 24. À 0,13 de l'extrémité supérieure les cannelures cessent, pour faire place à un petit renssement en guise de chapiteau; la largeur des cannelures est de 0,1. À 0,2 audessous de ce renssement l'inscription est écrite dans le sens du diamètre de la colonne, chaque creux de cannelure contenant deux lettres,

Les lettres Δ, S indiquent une ère antérieure à Ol. 84, mais l'H appartient à une époque postérieure à Ol. 94, 2. Cette inscription est à placer entre ces deux époques. Αριστοκράτης Σκελλίου, ou comme il est écrit ici Σκελίου, est l'ami et compagnon d'Alcibiade, l'un des généraux Athéniens

qui furent condamnés à mort en Ol. 93, 3 pour avoir négligé de sauver les naufragés au combat naval d'Arginuses (1). Ce monument votif doit avoir été élevé peu avant cet événement pour une lutte théatrale, à une époque lorsque la lettre \vdash commençait déjà à être en usage. Nous voyons qu'Aristocrate appartenait à la tribu Cecropis. La colonne parait occuper son ancienne place. C'était peut-être le quartier habité par Aristocrate, car il est éloigné de la rue des tripodes.

P. 65. N. 56. A. § 10. Ayant eu occasion d'examiner de plus près les parties ornementales de l'édifice, j'ai acquis la conviction que je me trompais en affirmant qu'on voyait des peintures sur les architraves du portique oriental. J'avais pris pour les restes d'un méandre les traces de cette couleur brune qui s'attache au marbre par suite de l'occidation des parties ferrugineuses qu'il contient; et ce qui m'a induit en erreur c'est qu'ils suivent la projection du cordon de perles dont l'architrave est surmontée. Je pencherais plutôt à chercher les couleurs sur la partie ornementale des architraves (le γογγύλος λίθος de C. J. n. 160). Les κάλχαι (§ 12. p. 66) ne sont certainement pas les volutes des chapiteaux (ἕλικες), et avec Müller et M. Bæckh je les prends pour les raies de cœur des architraves, quoique le prix de 14 dr. payé pour le travail de chacun de ces ornemens me paraisse toujours trop élevé, même s'il comprend les perles qui y correspondent. Ces raies de cœur étaient dorées. La partie peinte à l'encaustique doit donc être la moulure qui règne immédiatement audessus de ces ornemens (entre 6 et γ de fig. XII de C. J. n. 160), et c'est à cette moulure qu'il faut appliquer le mot κυμάτιον dans toute cette inscription.

On voit ces κάλχαι aussi sur les καλύμματα τῶν ὁπαίων (P. 78, N. 57, B, § 1). Que ces καλύμματα eussent été des revêtemens, des espèces de volets qui fermaient les ὁπαῖα, on enfin des tuiles comme les καλυπτῆρες dans les inscriptions sur l'arsénal d'Athènes (Bœckh, üb. d. Secw. d. Ath. p. 408, § 116), il parait toujours qu'ils étaient en métal, car ils étaient travaillés sur des modèles de cire. Ils étaient ornés de feuilles d'Acanthe en même temps que de raies de cœur.

P. 91. Après N. 89.

342. 00 £0YPO £KA T £KEYE AMENIO

TAENETOTOE OSTATE/E OSTATE/ES

Fragment trouvé sur l'acropole. Il parait se rapporter à quelque construction publique. 1. 2 est θφῶν ου θ. ρώματα, les battans des portes, 1. 4, κατα) σκευή, construction, ου σκεύη.

343. O FEIAOENAIAIKA TIOTAIEAIANE ENAITONNEON OEI

⁽¹⁾ Thuc. V, 19, 24. - Aristoph. Acharn. 126.

Fragment trouvé sur l'Acropole, l. 2 τη Αθαναία, l. 3 στρα)τιώταις? l. 4 τὸν νεων. Il y est peut-être question de la construction d'un temple.

344.

AA

AA

EITOI

OTIOI

5 E TOIAY

TOEOPA: AAA

AOPOPPO E

BOVEY

I AAOPA

T

BAVAN

T

Fragment de marbre trouvé sur l'acropole l. 2 ΔΔΠ, 25 dr. 1 obole. l. 5 τῷ γυ(μνασίω? l. 6 πλέθος ΔΔΔ, trente plethres c. à. d. 3000 pieds, ou si c'est de plethres carrés qu'il est question, 9,000,000 pieds carrés. l. 8 βουλευ(τήριον? l. 9 αγορά. l. 10 βαλανεῖον un bain. Il est question dans ce fragment soit de quelque construction, soit de la vente de quelques terrains.

SUR LE REVERS B. TAMION MEVITIOSK PAPAHELL METAPXEN OIKIAEHIE KYANOTI K O Х٤ MA 00 OIKIAE ГАРАГЬ 10 0 00 **EKYTON** PAPAE OA DEN

Pragment de marbre trouvé sur l'Acropole. Il est inscrit des deux côtés. Il parait traiter de quelque construction.

- A. 1. παρά τα μων. Il s'agit de la dépense payée par les trésoriers peut-être de la déesse.
 - 2. Μελίτιος, une autre forme de Μελιτείς, du dème de Melite?
 - 3. παρά Ελλη (νοταμιών des hellénotamies.
- 4. μετ' ἀρχήν. L'ἀρχή est peut-être ici comme dans N. 89 la commission qui avait la charge d'inspecter la construction.
- 5. Οἰχίας ἰε[ρᾶς. Peut-être s'agit-il encore ici de la construction du temple d'Erechthée, au quel nous avons vu qu'on donnait le nom d'Οἴχος ou Οἴχημα. (V. p. 74). Aurions-nous peut-être ici les réparations faites après l'incendie qui endommagea ce temple en Olympiade 93, 3, d'après le témoignage de Xénophon (1)?

⁽⁴⁾ Hell. I, 16, 1.

- 6. κυανοῦ, bleu foncé, de quelque partie peinte, ou κυάνου, du métal de couleur foncée, ainsi appelé.
- 8. probablement έγρομ]μά[τευε, car cette ligne est écrite en plus grandes lettres. Les lignes qui suivent sont peut être λί]θο[ι ου μισ]θό[ς.
- B. I. 1. ξ] ύλο [ν
 - 2. ξύμμ[εκτον
 - 3. χέραμο[ς
 - 7. έ]πὶ δοκά[vas sur une poutre.
 - 8. ξύλου.
 - 9. oixías
 - 10. παραπλ[ήσις.
 - 11. σχυτῶν? des peaux, des cuirs.
 - 12. παρασ[τάδες, les montans des portes.

	346.	
	Α.	В.
<u> </u>	IOKLE =APA	X E
OE	NAIAEMETATO	EO
DEN	AIAEKAITENA	νE
5 TO 1	ETAMIASINE	NO
ξE	E E ANI LA LE L	N
	ENFATPOOEN	A X
	AKKAITENA	YE YX
	TOOFIME	147.11
	ITAMIA	MENOST
10	OEIN	ONAPAXM 10
	IEC	IHHOIAN
	1	OENAITEI
	4	ELVANAVK
		ONTEP 15
		\$ I NO
		EP

Fragment de marbre trouvé sur l'Acropole. Il est inscrit sur les deux côtés.

- A. l. 1 Δ]ιοκλή[ς] έγρα[μμάτευε.
 - 2 Α θηναίας μετά τό . . .
 - 3 Α]θηναίας και την . . .
 - 4 τοῖς ταμίασιν.
- 5 τὰ]ς ἐς σανίδας λελ[ογισμένας, les comptes écrits sur une planche. (V. N. 57. A , 1. 30. Σανίδας δύω ἐς ᾶς τὸν λόγον ἀναγράφομεν).
 - 6 πατρόθεν, du côté du père? ou bien serait-ce le nom de quelque dème inconnu?
 - 7 xal Thy . . .
- 8 του]ς μισθωτ[άς. Les entrepreneurs, d'où l'on doit conclure que ce fragment se rapportait à quelque construction.
 - 9 ο]ί ταμία[ι.
- Β. Ι. 7 Εγραμμάτε]υε [τ]ύχ[η άγαθη.
 - 10 τ]ῶν δραχμ[ῶν.
 - 12 λ]θηνᾶ τῆ. .
 - 13 ἐπάναγκ[ες.

P. 97. N. 95. l. 1 est précédée par une autre ainsi qu'il suit:

A I ETEEOLOTYO YAAOENA I EYEEAPAMMA....N

Les deux premières lignes de la transcription doivent donc être changées de la manière suivante:

Τάδε παρέδοσαν αι τέτταρες άρχαι αι εδίδοσαν τον λόγον έκ Παναθηναίων ές Παναθήναια τοις ταμί)αις τῆς θεοῦ Πυθ(οδώρω Αλαιεί και ζυνάρχουσιν οἶ-

et les deux premières lignes de la traduction (p. 98) seront changées en:

A. §. 1) Les quatre magistratures qui rendaient leur compte de Panathénées en Panathénées ont remis les objets suivans aux questeurs de la déesse, Pythodore Haléen et ses collègues, dont.

P. 165. Après N. 113.

\$ { ξ ξ ξ ΑΝΤΡ | ΤΑΜ | ξ ΑΤΟΤ | ΝΤΟ ξ ΔΕΚΑ | Ο | ΔΕΤΑ | Ε | ΑΥΤ | Ι Ο | Ι ο | Υ

Fragment de marbre trouvé sur l'acropole d'Athènes.

- 1. 4 οί ταμίαι ·
 - 6 έν)τὸς δέκα (ἡμερῶν
 - 7 οι δέ τα (μίαι

Ce fragment appartient probablement à quelque inscription traitant de la gestion des trésoriers du temple.

- P. 143, 1. 7, pour ποτήριον χαλκιδικόν v. aussi Aristophane, Chev. 237. «Τουτί τὶ δρᾶ τὸ χαλκιδικόν ποτήριον; ».
- P. 154, après l. 30 ajoutez: Dans N. 95 (l. 1) nous voyons encore figurer Pythodore Haléen. Mais là aussi il est le questeur qui remet les effets à la fin d'Ol. 90, 3, ce qui confirme la supposition que Charinos d'Halæ, le questeur de cette année, étant peut-être mort pendant le cours de l'année, fut remplacé par Pythodore d'Halæ.
- P. 154, § 5. 'Ispòr τοῦ 'Hρακλέους τοῦ ἐr Ελαει. Ce temple d'Hercule est celui de la tetracome piraïque, où l'on célebrait des jeux gymniques à la fête des Panathénées. Etienne de Byzance (sous Εχελίδαι) nous apprend qu'il était situé près d'un endroit appelé Ελος (écr. Ελας) dans le voisinage du Pirée. Au nord-est du promontoire piraïque une partie de l'ancien ἀλίπεδον est encore aujourd'hui en état de marais, et la dénomination d'Ελος ou Ελας convient parfaitement à cet endroit. Non loin de là, sur la direction du long mur oriental, on voit dans la plaine des restes considérables d'un temple en marbre blanc. C'était peut-être celui d'Hercule ἐν Ελαει. Le καρχήσιον dont il est ici question était conservé avec les effets sacrés de Minerve, quoiqu il eût appartenu à Hercule d'Hélas, par la raison que la fête de celui-ci se confondait, ainsi que nous avons yu, avec la solennité des Panathénées.

- P. 155, § 10. Καὶ τόν τε ἀριθμόν καὶ τὸν σταθμὸν τῶν ἀναθημάτων ἔτοιμος είναι παραδιδόναι τοὶς Εουλομένοις ἐξετάζειν. Diod. Sic. XVI, 27.
- P. 174. Pour l'expédition de Lacédémonios, fils de Cimon à Corcyre avec 10 vaisse aux, et l'envoi d'une escadre plus considérable après la première, V. Plut. Pericl. 29.
- P. 179. L'idée d'avoir recours aux fonds sacrés dans les occasions pressantes paraissait si familière aux Athéniens, que Périclés cite comme une ressource des Spartiates les richesses du temple d'Olympie et de celui de Delphes, qui était considéré comme une propriété des doriens. Εἴτε καὶ κινήσαντες (οἱ Λακεδαιμόνιοι) τῶν ὁλυμπιάσι ἢ Δελφοῖς χρημάτων. Thuc. I, 143.
- P. 194. Les résultats que nous avons obtenus par nos calculs sur les inscriptions S. N. 116 et 117 ne s'accordant point avec la table du cycle Métonien donnée par Ideler, nous nous sommes vus obligés d'adopter un autre arrangement des années intercalaires, et pour nous écarter le moins Jossible des conclusions de M. Ideler, nous avons mieux aimé adopter sa table et ne faire que reculer d'une année l'introduction de ce cycle à Athènes. Il est vrai que cet expédient arrangeait parfaitement nos calculs des 4 années des Nos 116 et 117. Mais pour l'adopter nous étions forcés de récuser le témoignage de Diodore de Sicile qui nomme l'année à laquelle Méton commença son cycle. Nous avons en outre dù déclarer qu'Ol. 99,3, l'année de l'éclipse lunaire dont parle Ptolémée, n'était pas une année intercalaire, quoique ce n'est pas sans raison qu'on objecterait que Ptolemée n'a écrit ποσειδαιώνος τοῦ προτές ου que parceque cette année contenait un ποσειδαιών ύστερος. Enfin l'année de l'archontat de Nicodore (Ol. 116, 3) qui est prouvée être une annnée iutercalaire dérangeait nos calculs, car qu'elle soit considérée comme la 4º du 9º cycle Métonien ou la 17º du 1ºr cycle Callipien, elle serait toujours une année ordinaire d'après notre table (p. 194), à moins de supposer que les dernières années du cycle suivaient l'ordre du cycle hebreu, et que par conséquent la 17e année de cette table était une année intercalaire. Mais l'inscr. 119-122, (p. 225) s'oppose à cette hypothèse, car on y voit que l'année d'Ol. 91,2, la 17e de notre table, était en effet une année ordinaire.

Ce qui vient encore traverser notre système, c'est une inscription que nous publions dans le second volume S. N. 1, et par laquelle il est prouvé que l'année de l'Ol. 97,1 était une année intercalaire, tandisque dans la table que nous avions adoptée, cette année serait la seconde du 3° cycle métonien, et par conséquent une année ordinaire.

Notre supposition ne saurait tenir contre tant d'objections. Aussi l'abandonnons-nous, mais sans retourner à celle de M. Ideler, contre laquelle il s'élève des objections encore plus nombreuses.

D'après Géminus (1) les années intercalaires de l'ancienne enneaétiris (espace de 8 aus) étaient la 3°, la 5° et la 8°. On peut supposer que Méton pour compléter son cycle de 19 ans, ne fit que juxtaposer des ennéaétirides, en conservant le même ordre d'intercalation, avec la seule différence qu'au lieu de la huitième, il fit une année intercalaire de la 9° année du cycle, et comme celle-ci était la 1° année de la seconde ennéaétiride, il adopta dans son cycle la 1°, la 3° et la 5° année comme intercalaires. Ceci tenait probablement à ce que la première année de l'introduction de son cycle (Ol. 87,1) était peut-être une année intercalaire d'après l'ennéaétiride en vigueur jusqu'alors. Or comme il ne voulait ni différer

⁽¹⁾ Isag. c. 6.

l'introduction de son cycle pour commencer avec une année commune, ni bouleverser les idées de ses concitoyens, en changeant tout d'un coup en année commune une année intercalaire, il est probable qu'il préféra commencer ses ennéaétirides par une année intercalaire. D'après cette nouvelle supposition nous faisons suivre le tableau de 7 cycles de Méton.

	1B	2*	3B	4	5B	6	7*	8	9B	10	11B	12*	13B	14	15	16*	17B	18	19
1	87	a	3	4	88	2	3	4	89 1	2 -	3	4	90	2	3	4	91	2	3
2	4	92	9	3	4	93	2	3	4	94	2	3	4	95 1	2	3	4	96 1	2
3	3	4	97	2	3	4	98	2	3	4	99 1	2	3	4	100	3 .	3	4	101 1
1	2	3	4	102	2	3	4	103	2	3	4	104	2	3	4	105 1	2	3	4
5	106	2	3	4.	107	2	3	4	108	2	3_	4	109	2	3	4	110	2	3
3	4	111	2	3	4	112	2	3	4	113	2	3	4	114	2	3	4	115	2
7	3	4	116	2	3	4	117	4	2	4	118	2	3	4	119	2	3	4	120

Cette table a l'avantage de ne pas toucher au témoignage de Diodore, qui nous apprend que Méton commença son cycle en Ol. 87, 1. En outre elle s'accorde avec toutes les données chronologiques que neus avons jucqu'ici. Ainsi :

- 1° Les années contenues dans nos N. 116 et 117 y ont l'ordre suivant : Ol. 88, 3* 4, Ol. 89, 1^B, 2, et s'accordent parfaitement avec nos calculs.
- 2° Nous avons vu dans p. 225, N. 119—122, D, § 1, que l'année 91, 2, était une année commune de 354 jours. C'est ainsi qu'elle est représentée aussi dans cette table.
- 3° Nous avons vu également dans p. 67, N. 56, A, § 14 que l'année 93, 2 était une année commune de 355 jours, et c'est ainsi qu'elle est indiquée dans notre table.
- 4° L'inscription s. N. 1. de Vol. II, nous prouvera que l'année 97, 1 était une année intercalaire, et c'est ce qu'elle est aussi dans notre table.
- 5° L'inscription s. N. 22 de notre Vol. II, prouve qu'Ol. 119, 3 la 17° du 7° cycle, était une année intercalaire, comme dans cette table.
- 6° L'année de l'éclipse mentionnée par Ptolemée sous l'Archontat d'Evandre parait avoir été une année intercalaire, car Ptolemée en parlant du mois où elle arriva, emploie l'expression Ποσειδεῶνος προτέρου; En effet Ol. 99, 3 est une année intercalaire dans la table.
- 7° L'année de l'Archontat de Nicodore (Ol. 116, 3) était une année intercalaire, ainsi que Mr. Beckh l'a prouvé (1), et elle l'est également dans la table.

Le cycle callippien a, d'après ce que les grammairiens prétendent, commencé en Ol. 112, 3. Mais comme ils assurent que Callippe a suivi l'ordre d'intercalation reçu jusqu'alors, nous devons admettre qu'il a compté l'année d'Ol. 112, 3 non pas comme la première, mais comme la huitième de son cycle.

P. 196. Dans le 2^e payement de la 1^e année il faut calculer les trois premières prytanies à 35 jours, et les autres alternativement à 36 et 35, d'où il résulterait que le capital fut prêté le 12^e et non pas le 16^e jour de la 2^e prytanie.

⁽¹⁾ C. I. n. 105.

P. 200. Dans le 3° payement de la 3° année il faut également calculer les trois première prytanies à 38 jours et les autres alternativement à 39 et à 38 jours, ce qui nous donnera le maximu du capital $x = 34675\frac{1}{2}$ Dr. au lieu de 34612, et le minimum x = 40268 Dr. 5 Ob., au lieu de 40185. Le terme moyen des capitaux serait par conséquent 67 T. 3959 Dr. au lieu de 67 T. 388 Dr. $1\frac{1}{2}$ Ob.

P. 233. Ad. N. 128.

Depuis que ce N° fut publié, la pierre a été tirée de sa place, et l'on a trouvé sur le revelles lettres suivantes:

KΡ ME 5 I ETAT €00PIK **₹**0E0ET^ TEYELAMD 10 ΟΙξΠΡΟΤΟΛ ΥξΤΟΧξΥΜ LANTO IKOAPOVICE OMPENTEMEPO" 15 TO ₹ T P A T I A ₹ C I TO A A PY LEGEN TATIMO (OENO

Presqu'aucun mot de ce fragment ne peut être compléavec certitude.

7 Θορίκις, quelque magistrat le Thoricos, communde l'Attique près de Sunium.

 8 τ]ñ; Θεοῦ, parait se rapporter au service de M nerve.

1. 9 ἐγραμμά]τευε Λαμπ[τρεύς. Peut-être est-ce de Κρα της Λαμπτρεύς, secrétaire des trésoriers d'Olympiade 86,3 (qu'il est question?

 1. 10 οἰς Πρωτογ[ένης, le nom d'un magistrat. Ce n'es pas un secrétaire des trésoriers de la Déesse. Voyez l table, p. 235.

Ι. 11 το ξυμ[μαχικόν, οιι το ξύμ[παν.

Ι 14 τ]ών πέντε μερών.

15 στρατιάς.

l. 16 . . ίππου Αγρυλήθεν , un individu d'Agrylé Voyez P. 63.

1. 17 Τιμο : θένου[ς.

```
P. 234. Aprês N. 130.
```

348.

IIIHMHHH ΔΡΥΙΝΟΝΚΠΥΙΝΟΝΚΑΙΟΙΚΙΑΕΝ ΚΑΙΠΙΘΟΙΠΙΙΕΝΤΕΙΟΙΚΙΑΙ ΗΗΗΔΔΔΠΗ ΚΥΔΥΜΑΧΟΝΣΟΙΟΝΑΔΕΙΜΑΝΤΟ ΚΑΙΦΑΙΕΟΝΣΥΜΠΑΝΜΉΤΗΗ

··· III ΗΔΔΔ ΜΕ ξΕΝΙΟξΑΝΕΡ

ΚΕΦΑΙΑΙΟΝΣΥΜΠΑΝΗΗΗΠΔΔΠΗΗΗΙΙΙ.
ΤΟΜΠΕΡΙΑΜΦΟΤΕΡΑΔΑΜΕΙΙΟΝΟΣΕΚΤΕΙΦΘΙΝΟΝΤΟΣ

EYOHETOT I MOGEOKY A OE

15 . III HO OIKIDE E EMAXI...

HII HOXOPIONEMMYN. NTO E PO ET. OI. KM.

XOPIONOIDIANOY

KEФAVAIONAMФOTEPORHHHAII

20

⁽¹⁾ V. N. 90, 100, 115.

J'emprunte ce fragment au livre de Mr Pittaki, l'original qui avait été trouvé en 1833 au Céramique extérieur à la place qu'occupe aujourd'hui la maison de Mr Cantacuzène, ayant disparu depuis. Les conjectures pour rétablir le texte sont fort difficiles, car nous ignorons autant la longueur et la division des lignes, que la distinction de ce qui sur la pierre est un espace laissé en blanc, ou de ce qui est une lacune occasionnée par la detérioration du marbre. Je ne puis surtout ajouter foi aux chiffres numériques, que les moyens typiques ne permettaient pas de reproduire avec exactitude dans le livre de Mr Pittaki. Néanmoins je fais suivre tout ce qu'il m'a été possible d'obtenir de cette inscription.

```
ΤΤΤΤ ΧΗΗΗ δρυμών καὶ οἰνών καὶ οἰκία έν . . . . .
                        καὶ πίθοι [ ] iv τῆ οίκία .
         ΜΗΔΔΔΠ Κυδιμάγο[ς] Σόλων[ος] Αδειμάντου.
                        Κεφάλαιον σύμπαν (Ε) ΠΗΗΗΗΔΔΔΠ.
 5 Τ] άδε ἐπράθη ἐπὶ τῆς Ερεγθηίδος ἐδδόμη; πρυτανευούσης,
     γ]αμη[λ]ιῶνος ἐδδόμη ἰσταμένου, Αξιόχου τοῦ Αλκιδιάδου, Σκα[μδωνίδου].
     . . H
                             H(H)\Delta\Delta\Delta\Delta\Delta\Gamma.
                                                 Ηλ εῖος άνήρ.
     Ενάτη φθίνοντος [Γαμη]λιώνος. Αξιόχου του Αλκιδιάδου.
     . . . 111
                              H\Delta\Delta\Delta
                                                 Μεσσήνιος άνηρ.
10 Εκτη φθίνοντος [Γ] αμηλιώνος Αδειμάντου Λευκολο φίδου.
     . Η Επικαρπία της [γ]ης της έν Οφρυνείω ( ΗΗΗΗ!!?
                        Κεφάλαιον σύμπαν ΗΗΗΡΔΔΠΗΗΗΙΙ.
           τόν περὶ ἀμφότερα, [γ]αμηλιώνος έχτη φθίνοντος.
                       Τιμοθέου Κυδαθη [ναιέως].
15
                       Οἰχία] ές Σῆμα Χ. . . .
        III
               HL
       HIII
               HU
                        Χωρίον έγ Γανι . . . .
    ++11
               HL
                       Χωρίον έμ. Μύν...[έ]ντὸς φωστ. φ . καί
            (H\Delta\Gamma H)
                       Χωρίον . . . .
                        Κεφάλαιον σύμπαν : ΗΗΗΗ ΔΔΔ)Η
                        Κεφάλαιον άμφοτέρων [ΗΗΗΗΔ]]([
  a) 4 Tal. 1800 Dr. Une forêt, une cave à vin et une maison . . . et 8 tonnaux dans
       la maison.
  0)
            5135 Dr. Cydimaque de Solon fils d'Adimante.
                      Somme totale 5 Tal., 935 Dr.
  d) Les objets suivans ont été vendus sous la septième prytanie de la tribu Erechthéis, le
       septième jour du mois gamélion; D'Axiochos fils d'Alcibiades Scambonide . . . 2
      . . . . 245 un homme Eléen.
  e) Le neuvième jour de gamélion, d'Axiochos fils d'Alcibiades, Scambonide. . . . 3
       . . . . 130 un homme de Messénie.
 f) Le vingt-quatrième jour de gamélion. D'Adimantos fils de Leucolophas . .
      . . . 1 Dr., 1 Ob. Revenu de la terre à Ophryneion : 4 Dr. 3 Ob. ?
                      Somme totale 379 Dr., 3 Ob.
  g)
  h) . . . pour tous les deux, le vingt-quatrième jour de gamélion
                    . . de Timothéos de Cydathénée . . . . . . . . . .
```

```
. . . 3 ob.
                         150
                              une maison à Séma Ch . . . .
    . . . 1 dr., 3 ob.
                         150
                              une propriété en Gani . . .
                              une propriété en Myn. dans Phost . . . et
    . . . 2 dr., 2 ob.
                         150
i)
                              Des propriétés
```

Somme totale: 401 . . .

k) Somme de tous les deux 810 dr., 2 ob.

Cette inscription me parait être un compte-rendu des polètes (1), magistrats chargés de vendre publiquement toutes les propriétés (τὰς οὐσίας) confisquées, affermer les revenus, les mines, et adjuger les travaux publics aux entrepreneurs. Pollux (2) nous parle d'une inscription attique contenant une liste d'effets confisqués. Il est vrai que la confiscation parait avoir eu lieu au profit des Déesses (Cérés et Proserpine) sur des individus qui s'étaient rendus coupables d'impiété envers elles, et que l'inscription rentrait par conséquent dans la catégorie des listes des effets sacrés du Temple. Aussi au lieu de propriétés foncières, sont-ce des ustensiles de maison et de cuisine que nous y voyons figurer. Mais il est bien naturel qu'une augmentation de la fortune publique, provenant de la vente d'effets confisqués au compte de l'Etat, dût aussi être inscrite sur pierre, la publicité qu'on atteignait par ces inscriptions exposées aux yeux de tout le monde constituant chez les anciens le principal moyen de controle des autorités financières. Il est clair aussi que les confiscations exercées sur des individus riches et pour des accusations de grande importance, telle que celle d'avoir abandonné la patrie au moment du danger (3), ne pouvaient se borner à des ustensiles de ménage, et devaient nécessairement comprendre des biensfonds. Ces inscriptions étaient probablement placées dans le πωλητήριον, l'endroit où siégeaient les dix polètes (4), et qui était peut-être situé dans une partie de la ville peu éloignée de l'endroit où ce fragment fut trouvé.

Je passe à l'examen détaillé de ce document curieux, et je dois regretter que la copie défectueuse que j'ai sous les yeux n'admette qu'une interprétation plus ou moins conjecturale. Sur son époque je dirai en général qu'il est antérieur à Euclide.

1. 1. La prémière partie du chiffre numérique par le quel cette inscription commence est évidemment défectueuse, car le chiffre H ne peut précéder X. J'ai changé les traces des chiffres qu'on y voit avant X en TTTT par les raisons que je dirai plus bas. La somme de 25800 dr. n'est pas trop élevée pour les objets qu'elle paye. Démosthènes (5) nous apprend que la maison à louer du riche Pasion sut vendue à 100 mines ou 10,000 dr. Plaute fait acheter, à la vérité par un prodigue, une maison à 12,000 dr. (6). Ainsi une forêt, une taverne et une maison peuvent bien s'être vendues ensemble à 25800 dr.

De ΔΡΥΙΝΟΝ j'ai fait ΔΡΥΜΟΝ, forêt non seulement de chênes, mais encore de toute espèce d'arbres. Il est bien probable que les forêts des montagnes si bolsées qui environnaient Athènes étaient en grande partie la propriété des riches particuliers. Tel devait au moins être le cas avec les forêts de pin, dont on tirait la résine, et qui font aujourd'hui une partie considérable de la fortune privée des habitans de la plaine Thriasienne et de Mégares.

⁽¹⁾ Πωληταί, in Suid. Hesych. Harpoer. Phot. Poll. VIH. (2) Εν δε ταίς Αττικαίς στηλαις αι κείνται εν Ελευσίνι τα των απεθησάντων περί το Θεο δημοσία πραθέντα άναγέγραπται. Εν αίς αλλα τε π λλά σχεύη έστίν ώνομασμένα . . . Poll. X, 97.

⁽³⁾ Οἱ Αποστασίου γραφέντες. Suid. in πωληταί.
(4) Πωλητήριον. Suid. in πωληταί καὶ πωλητήριον (οù éer. πωλητήριον pour πωλητήρ.) Harpoer, Phot. ib.
(5) Demosth. d. cor. — (6) Backh, Staatsh d. Ath. I, 71.

Pour KMYINON j'ai écrit KAIOINON et une cave à vin ou une taverne (1), oixía èv... une maison en..., l'endroit où la maison était située n'a pas été conservé.

- 1. 2. Les 8 πίθοι qui se trouvaient dans la maison n'étaient probablement pas de simples tonneaux ou des cruches à vin. Il n'est pas à croire que dans un inventaire de biens-fonds confisqués on aurait mentionné aussi des objets de si peu d'importance. Les πίθοι sont apparemment des espèces de puits ou chambres souterraines, bâties en pierres et enduites de ciment comme on en voit encore aujourd'hui dans toute la Grèce servant de magasins de denrées et surtout de reservoirs d'huile. Les chambres souterraines des anciens connues sous le nom de trésors, présentent un analogue de ces constructions. Tel a dû être aussi le χαλχοῦς πίθος d'Eurysthée (²).
- b) 1. 3. Quoique le nombre qui commence la ligne n'ait rien d'impossible, j'en ai cependant changé les deux premiers chiffres HH en P pour la raison que je dirai ci-dessous. Si nous connaissions l'objet vendu, nous pourrions juger laquelle de ces deux sommes lui est la plus proportionnée. J'ai également changé KYAIMAXON en KYAIMAXOE, car je ne puis m'expliquer comment un accusatif peut venir en cet endroit. Le nominatif Kuδίμαχος indiquerait l'acquereur. Je ne sais quel est ce Cydimaque. On rencontre ce nom au féminin, Kuδιμάχη, une fois dans Lucien.

J'ai de même écrit Σόλωνος pour Σόλων, le génitif devant indiquer le propriétaire des biens confisqués, qui figuraient peut-être dans la partie non conservée de l. 3; car si nous supposons que Solon était le propriétaire de la forêt, de la cave et de la maison mentionnées plus haut, le chiffre numérique de l. 3 n'aurait à quoi se rapporter. Je parlerai plus bas (l. 10) de ce Solon.

c. l. 4. La somme totale est également défectueuse, car les deux chiffres FIFA ne sauraient se suivre. J'ai substitué au premier FI le chiffre FI qui lui ressemble de bien près, et qui peut représenter la somme des deux chiffres a) et b), s'il faut supposer que ces deux nombres entrent seuls dans la composition du total. Dans cette idée j'ai changé les quatre derniers chiffres de ce total HHHHH, et j'y ai ajouté les chiffres $\triangle\triangle\triangle$ qui terminent le nombre b). Avec les changemens des chiffres a) et b), qui n'ont rien d'improbable, nous avons:

TTTTXIPHHH + ΜΗΔΔΔΠ= FIPHHHΗΔΔΔΠ ou 4 Tal. 1800 Dr. + 5135 Dr. = 5 Tal. 935 Dr.

d) La ligne 5 ne nous laisse aucun doute sur la nature de cet inventaire. Le mot ἐπράθη s'y lit clairement. Les η qui y figurent (ἐβδόμΗ;, πρυτανευούσΗς) sont peut-être une erreur de la copie, ou s'ils existent en effet sur la pierre, ils indiquent une époque rapprochée d'Ol. 94, 2.

La vente dont il est question dans ce paragraphe s'est faite pendant la septième prytanie de la tribu Erecthéis, le septième jour du mois gamélion, car pour AMENIONO (l. 6) j'écris AAMELIONO de l. 8 et 10 combinées. Mais comment ces deux dates coıncident-elles? Supposons que l'année dont il est ici question est une année commune; nous avons jusqu'au 7 gamélion 3 mois pleins plus 3 mois creux, plus 7 jours, en tout $(3\times30+3\times29+7)184$ jours. Mais jusqu'au commencement de la 7° prytanie il y a 4 prytanies de 35 jours (la 1°, 2°, 3° et 5°), plus 2 pr. de 36 jours (la 4° et 6°), en tout $(4\times35+2\times36)212$ jours; donc la 7° prytanie ne commence que 28 jours après le 7° jour de gamélion. Mais si l'année est intercalaire, nous avons jusqu'à ce jour 4 mois pleins, plus 3 creux,

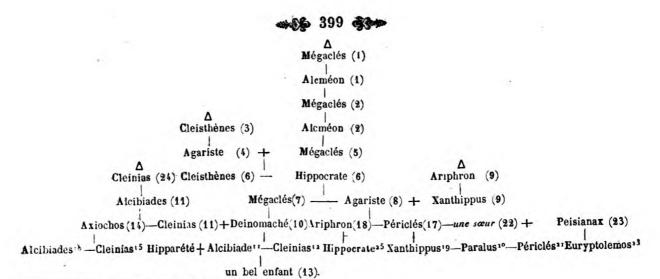
⁽¹⁾ Οἰνεών. Γεωπον. VII. 6. Οἰνών Χέπορh. Hist. Gr. VI., 2, 6. Μεγαλοπρεπεῖς δὲ οἰκήσεις καὶ ο ἰνῶν α ς κατασκευασμένους ἔχουσαν ἐπὶ τών ἀγρῶν. Χέπορh. VI., 11, 6. et de lui Poll. VI., 15. IX., 49. — Πωλοῦντός τι ἰν τῆ ἀγορᾶ ἢ ἐν τοῖς ἰργαστηρίοις ἢ τοῖς καπηλείοις ἢ οἰνῶσι. C. I. n. 123, § 2. — (2) Diod. VI, 52. — Apollod. II, 5, 1.

plus 7 jours, donc (4×30+3×29+7,214 jours; et jusqu'au commencement de la 7° prytanie, 4 pryt de 38 jours, plus 2 pr. de 39 jours, en tout (4×38+2×39)224 jours; donc la 7° prytanie commence tout juste 10 jours après le 7° jour du gamélion. Je suis porté à eroire que l'année dont il es question était en effet une année intercalaire, mais que soit dans l'original soit dans la copie sur pierre on a écrit par erreur εσαμένου pour μεσοῦντος, car jusqu'à έδδόμη μεσοῦντος γαμηλιῶνος nous aurions et 4×30+3×29+17=224 jours, et ce 17° jour aurait été justement le 1° de la 7° prytanie. Ou s une autre supposition pouvait être admise pour expliquer cette anomalie évidente, je croirais que l'inscrip tion ayant été faite sous la 7° prytanie, lorsque les ventes suivantes furent aussi exécutées, comme nous le voyons plus bas, on a compris sous le titre de cette même prytanie la vente qui l'avait précédée de quelques jours.

Il parait que les objets confisqués qu'on mettait en vente appartenaient à Axiochos fils d'Alcibiade Scambonide, car c'est en Σκαμθωνίδου que je complète la syllabe Σκα de l. 6. Æschine, le sophiste Socratien, donne le titre d'Axiochos à un de ses dialogues, par la raison que l'interlocuteur de Socrate dans cette pièce est un veillard de ce nom, qui sur son lit d'agonie raisonne sur le mépris de la mort. C'est le fils d'Axiochos qui invite Socrate à venir auprès de son père, et ce fils a pour nom Clinias (1), comme le père d'Alcibiade-le Grand. Nous apprenons par ce même dialogue que Axiochos était un de ceux qui avaient pris la défense des six généraux accusés de ne pas avoir recueilli les naufragés au combat naval d'Arginuses (2). C'est d'après cette donnée que Kæppen a complété un passage évidemment désectueux dans Xénophon, et qui se rapporte à ce même trait de l'histoire. On y lisait dans toutes les éditions: Τὸν δὲ Καλλίζενον προσεκαλέσαντο παράνομα φάσκοντες συγγεγραφέναι Εὐρυπτόλεμός τε ὁ Πεισιάνακτος, καὶ ἄλλοι τινὲς τοῦ δήμου ταῦτα ἐπήνουν (3). Kæppen comprit qu'après Πεισιάνακτος il devait y avoir une lacune, et il la remplit en partie d'après le passage précité d'Æschine par les mots zai Aξίοχος, le reste de la lacune devant être rempli par le nom patronymique d'Axiochos, qu'il dit ignorer. Mais il aurait pu connaître également ce nom du père d'Axiochos par Euthydème de Platon, où il est dit I, 273, 276, ed. Serrani): Καὶ εἰσέργεται Κ.λειτίας δυ σὸ φὸς πολὸ ἐπιδεδοκέναι, ἀληθη λέγων... Εςι δὲ οὖτος Αξιόχου μέν υίὸς τοῦ Αλχιδιάδου τοῦ παλαιοῦ, ἀνεψιὸς δὲ τοῦ νῦν ὄντος Αλχιδάδου· ὄνομα δ' αὐτῷ Κλεινίας. Et plus bas έγω τε καὶ σὸ ω παὶ Αξιόχου (Ib. 279). On voit qu' Axiochos, père de Clinias (comme dans Æschine), était fils d'Alcibiade l'ancien; et lorsqu'on combine ce nom de son père avec celui de Clinias, son fils, on acquiert la certitude qu'Axiochos était un parent d'Alcibiade le Grand, c'est-à-dire son oncle paternel, ou fils de son grand père (Herod. VIII, 17). Axiochos de notre inscription est également fils d'un Alcibiade; il est aussi du dème des Scambonides, comme le grand Alcibiade. Il n'y a donc aucun doute qu'il ne soit identique avec l'individu de ce nom cité par Platon et par Æschine. Pour rendre ces relations de famille d'Alcibiade plus apparentes, j'en ai dressé une table généalogique, combicée des différentes données des anciens auteurs. Le signe △ indique les pères de famille audelà desquels il est inutile pour notre objet de remonter. + indique la relation conjugale, - la relation de fraternité et |

celle de père à fils.

⁽¹⁾ Κλεινίαν όρω τον Αξιόχου. Aesch. Socr. Diall. III (Axiochus), 1. — (2) Καί τοι γε οὐ μόνον αὐτοῖς ήμυνας και Εὐρυπτώ εμος τρισμυρίων έκκλησιαζόντων. Ιb., 12. — (3) Χέπ, Η. Gr. I, 7.



Alemeon fils de Megacles, le 13° et dernier archonte à vie à Athènes, Hérod.

Alcmeon fils de Megacles, petit-fils du précédent ; il s'est rendu auprès de Crosus. Hérod., I, 59. VI, 127.

(3) Cleisthènes, tyran de Sicyone, invite chez lui les principaux citoyens de la Grèce pour se choisir un gendre. Hér. VI, 129.

(4) Agariste, fille de Cleisthènes de Sicyon, Herod. V, 15 et VI, 126 .- Aelien , XII, 24.

(5) Mégaclés, fils d'Aleméon, obtient la main d'Agariste de Sieyon. Archonte à Athènes, Hérod. VI, 130.
(6) Cleisthènes et Hippocrate, fils de Megaclés. Le premier reforme la constitution d'Athènes. Hérod. VI, 131.

(7) Mégaclés, fils d'Hippocrate, Hérod. VI, 131. - Père de Deinomaché. Plut. Alc. 1.

(8) Agariste, fille d'Hippocrate, épouse Xanthippe, fils d'Ariphron, le général qui cemporta la victoire à Mycale. Mère de Pericles. Herod. VI, 131. Plut. Péricl. 3. Ce dernier l'appelle 1770voc de Cleisthènes, dont elle était la nièce.

(9) Xanthippe, fils d'Ariphron, remporte la victoire à Mycale; épouse Agariste Hérod. Ib. Plut. Ib. (10) Deinomaché, fille de Mégaclés, Plut. Alc. 1. Mère d'Alcibiade, ib. et Aelien. V. H. II, 1.

(11) Clinias, fils d'Alciliade. Hérod. VIII, 17; a combattu à Artémision; est mort à la bataille de Coronée (Ol. 83, 2). Père d'Alciliade le grand. Hérod. VII, 17. Plut. Alc. 1. — Plat. Alc. I, 112. — Ael. V H. II, 1.

(12) Εί δε δούλει, Κλεινίαν τον Αλκιδιάδου τουτονι νεώτερον άδελφον επιτροπεύων ο αύτος ούτος άνης Περικλής, δεδιώς περί αύτομμή διαφθαρή δη ύπο Αλκιθιάδου, αποσπάσας από τούτου καταθέμενος έν Αρίφρονος έπαίδευε. Καὶ πρὶν εξ μήνας γεγονέναι απέδωκε τούτφ, εύς ἔχων ὅ,τι χρήσαιτο αὐτῷ. Plat. Protag. I, 320. Serani. — C'est sans doute du grand Alcibiade qu'il est question, qui ayant perdu son père en bas âge, fut consié à Péricles.

(13) Κριτόδουλον τον Κρίτωνος πυθόμενος ότι έφίλει τον Αλκιδιάδου υίον, καλον όντα. Χέπ. Μέm. I, 3, 8.

(14) Axiochos, fils d'Alcibiade l'ancien. Plat. Euthydème, I, 275. Prend la désense des généraux qui ont vaincu à Arginuses Aesch. Socrat. III, 12, et de là Xénoph. H. G. I, 7, 12. La présente inscription. Probablement fils cadet.

(15) Cleinias, fils d'Axiochus. Aesch. Socr. III, 1. Αξιόχου μέν υίος τοῦ Αλκιδιάδου τοῦ παλαιοῦ, αὐτανεψιός (cousin germain)

δε τοῦ νῦν ὅντος Αλκιδιάδου. Ονομα δε αὐτῷ Κλεινίας. Plat. Enthyd. I, 275.

(16) Αικιδιάδην δε Αθηναΐον, Αλκιδιάδου ὅντα ἀνεψιὸν καὶ ξυμφυγάδα κατέλευσε (Θρασύλλος). Thrasyllus le prit dans les 25 vaisse ux Syracusains qui ont attaqué les Athéniens à Lesbos. Xén. H. G. I., 338. Pour être cousin du grand Alcibiade et pour porter ce même nom, cet homme doit avoir été également un petit fils d'Alcihiade l'ancien. Il peut avoir eu pour père un fils d'Alcibiade dont nous ignorons le nom, mais il est probable qu'Axiochus ait donné à son fils ainé, d'après l'usage alors assez généralement reçu, le nom de son père, et à son fils cadet seulement celui de son frère. C'est pourquoi, le fils d'Axiochus se nommant Cleinias d'après son oncle, je suis porté à croire qu'il avait un frère ainé nommé d'après son grand père , Alcibiade.

(17) Périclés le Grand, fils de Nanthippe, Hérod. VI, 131. Plut. Per. 3. ect.

(18) Ariphron, frère de Periclés, et probablement frère ainé, car il porte le nom de son grand-père. Nous avons vu que Périclés lui avait confié l'education du frère d'Alcibiade Plat. Protog. 1, 320. Il parait qu'Alcibiade lui-même fut sous sa tutelle. Plut. Alc. 3.

(19) Xanthippos, fils ainé de Périclés, cause beaucoup de désagremens à son père : mourut de la peste. Plat. Menéx. 94. — Plut. Pericl. 36. - Ael. V. H. VI, 10.

(20) Paralus, second fils de Périclés, mort de la peste. Plut Pér. 30. - Xénoph. - Plat. Alcib. II, 10. Acl. VI, 10. (21) Périclés, fils naturel de Périclés. Plut Péricl. 37. — Xén. H. G. I, 7. — Ael. VI, 10, et XIII, 24.

- (22) Απέσαλε δε και την ά δ ε λ φ η ν δ Περικλής τότε (par la peste). Plut. Pér. 36.
 (23) Euryptolemos, fils de Peisianax, est nommé dans l'histoire une fois comme parent d'Alcibiade, et deux fois comme parent de Périclés. Il défendit les généraux qui avaient commandé à Arginuses. Xén. H. G. I, 7, 12. Aesch. Socr. III, 12. Alcibiade se rendant à Athènes hésita à débarquer au Pirée, jusqu'à ce qu'il eût vu plusieurs de ses amis qui l'invitaient à descendre, et entre autres, dit Xenophon Ευρυπτολεμον τον Πεισιανακτος, έαυ τοῦ δε ανεψιόν. H. G. I, IV, 19. Ailleurs il fait dire à Euryptolémos dans sa défense des généraux, que Périclés, le fils naturel de Périclés le grand, l'un de ces généraux, était son parent. Plutarque de son côté nous raconte que Periclés au commencement de sa vie politique n'alla qu'à un seul banquet, celui de son cousin ou neveu (ἀνεψιοῦ) Euryptolémos, qui célébrait ses noces. C'est d'Hippocrate que prend sa source la parenté entre Périclés et Alcibiade. Euryptolémos pour être le parent de tous les deux doit remouter à cette source commune Mais Hippocrate n'avait que deux enfans Mégaclés et Agariste (Hér.VI, 131). De Mégaclés nous ne connaissons que la fille Deinomache. Nous ne savons pas qu'il eût eu un fils, et il est à croire que dans le cas où il en aurait, il lui donnerait un nom pris dans la famille de ses ancètres. Si nous supposons que Peisianax est le fils d'Ariphron fils aine de Periches, nous avons d'abord la même objection du nom, et ensuite Euryptolemos deviendrait l'arrière neveu de Pericles, et il serait difficile de croire que celui ci se fut marié quand Péricles ne faisait que commencer sa carrière politique. Je préfère donc croire qu'Euryptolémos fils de Peisianax appartenait à une aure ligne alliée à l'une des deux maisons, et sans avoir aucune raison pour l'affirmer, j'admets seulement comme hypothèse que Peisianax était peutêtre l'époux de la sœur de Périclés. De cette manière Euryptolémos serait le neveu de Périclés et le cousin de Péricles II, qu'il défendit à titre de parent. Il serait en même temps le cousin issu de germain à Alcibiade.
 - (21) Probablement celui qui s'enrichit aux dépens du secret de Solon sur l'abolition des dettes. Plut. Sol. 15.

(25, Il ppocrate file d'Ariphron, portant le nom de son son arrière-grand père. Thuc. IV, 66.

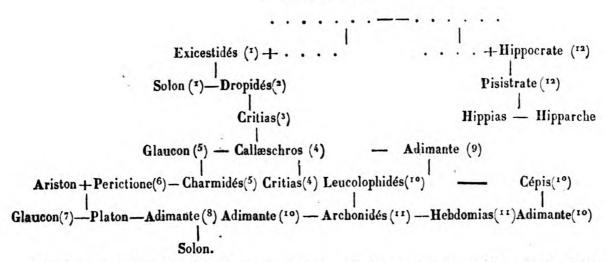
C'est donc d'Axiochos, oncle d'Alcibiade, qu'on vend ici les propriétés. Il était du bourg des Scambonides (l. 6) comme Alcibiade lui même (Et. de Byz.).

Les chiffres numériques H- (deux drachmes) qui commencent l. 7, sont peut-être la fin d'un nombre qui représentait l'estimation de la propriété. Mais je préfère croire qu'on lit sur la pierre | |, appartenant à l'énumération de quelques effets confisqués, comme $\pi \varpi \circ \Gamma$ | || de l. 2. Le second chiffre de HFAAAP dans cette même ligne est évidemment mal copié, car F ne peut figurer après H. C'est probablement HH qu'il y faut lire; mais alors l'objet vendu ne peut être une maison, le prix obtenu étant trop insignifiant. La plus petite maison n'était pas estimée à moins de trois mines (1). Si l'on déplaçait ces chiffres de la manière suivante FHAAAAP, on obtiendrait une valeur raisonable pour une maison ordinaire (2). De ELASANEI je fais ELEIOSANEP, guidé par l. 9. La propriété d'Axiochos fut achetée par un Elien. Si c'était un immeuble, l'Elien doit avoir obtenu de la cité le privilège de posseder des biens-fonds à Athènes, $\gamma \tilde{\eta} c$ xai oixíac $\tilde{e}_{1} x z \eta \sigma c r$.

- 1. 8. J'ai corrigé AEXALLIONOS en AAMELIONOS. Cette seconde expropriation se serait donc faite le 21e jour du mois gamélion, le quel jour tomberait sur le 8e de la 7e prytanie d'une année intercalaire. C'est encore une propriété d'Axiochos qui est vendue.
- 1. 9 commence par les chiffres III que indiquent trois oboles ou plutôt trois unités, et appartiennent à l'énumération des objets vendus. Le prix d'achat n'est que de 130 Dr., l'acheteur est un Messénien.
- 1. 10. J'ai corrigé ΔΑΜΕΙΙΟΝΟξ en ΛΑΜΕΙΙΟΝΟξ. Plous avons ici le 25° jour du mois gamélion, qui est le 9° jour de la 7° prytanie d'une année intercalaire. Il est ici question de la vente d'une propriété d'Adimante, fils de Leucolophides. Cet Adimante est colui qui fut adjoint à Conon après le combat naval d'Arginuses (3), et qui fut pris par les Lacédémoniens après celui d'Ægos-Potamos. Son père s'appelait Λευκολοφίδης d'après Platon (Protag. I, p. 315) et Xénophon (H. G. I, 4, 21). Aristophane (Gren. 1513) en parlant de ce général dit Αδειμάντου τοῦ Λευκολόφου. Mais c'est évidemment un calembourg du poète, qui donne un cimier blanc au fils de Λευκολοφίδης. C'est d'après cette idée que je voudrais rectifier ce que j'ai dit dans N. 37, où je préfère croire que Éδδομίας et . . . ωνίδης (peut-être Αρχω.ίδης) étaient en effet des fils de Leucolophidés et des frères d'Adimante. Le caractère paléographique de l'inscription sur leur colonne votive n'est peut-être qu'une affectation du sculpteur, de même que la terminaison Ω (Λευκολοφίδω) au lieu du génitif ou peut être prise pour une affectation de Dorisme à une époque où les Spartiates étaient pour ainsi dire les maitres d'Athènes.

Mais plus haut (1. 3) nous avons vu figurer un Solon fils d'Adimante. Est-ce d'un fils de ce général Adimante qu'il y est question? Je ne le crois pas, car je ne puis concevoir comment le fils aurait cu une fortune séparée de celle de son père à l'époque de notre inscription, c'est à dire avant Euclide, lorsqu'Adimante était encore en vie et en activité. Toujours le fils n'aurait pas dû figurer dans l'inscription plus haut que le père. Adimante le général n'était pas le seul qui portât ce nom. Un frère de Platon et le fils d'un certain Käzig le portaient également; mais peut-être tous les trois appartenaient-ils à une même famille. Dans cette conjecture j'ai établi la table généalogique qui suit:

⁽¹⁾ Isée, de l'hérit. de Ménecl. 221, Orelli.—Bœckh, Staatsh. I, 71, — (2) Isée, de l'hérit. d'Higniss, p. 273, Démosth. c. Nèær. p. 1358. ect. — (3) Xén. H. G. I.



D'après notre table, Solon, dont il est question dans cette inscription, pourrait être un fils d'Adimante frère de Platon, et fils de cousin issu de germain du général Adimante, ou bien son second neveu, fils d'Adimante fils de Cépis.

Ligne 11 commence par un chiffre (|-|), peut-être une partie du prix de la propriété d'Adimante, qui a été vendue. Plus loin dans la même ligne c'est le revenu seul d'une terre qu'on vend, car j'ai corrigé MESTES en AESTES. Peut-être cette terre se trouvait-elle déjà affermée lorsqu'elle fut

⁽¹⁾ Plut. Sol. 1.

⁽²⁾ L'histoire ne dit pas que Dropides (archonte en Ol. 46, 1) est été un frère de Solon; elle ne nous apprend même pas que ce législateur est eu un frère. Mais Platon descendait de Solon par sa mère Périctione, qui était petite-fille de l'ancien Critias, contemporain de Solon. Critias était fils de Dropidés, et Solon fils d'Exicestidés. Si nous faisions de Dropidès un frère d'Exicestidés, Critias ne serait que le cousin de Solon, et Platon ne pourrait se vanter de descendre du législateur; tanclisque si Solon était l'oncle de Critias, il pouvait à juste titre compter parmi les ancêtres de Platon.

⁽³⁾ Critias l'ancien, archonte en Ol. 46, 2 (Marm. Par. N. 37. - Clint. Fast. H. 3), était fils de Dropidés. Plat. Tim. 25.

⁽⁴⁾ Critias fils de Callæschros, petit-fils de l'ancien Critias, oncle de Platon, l'un des 30 tyrans. Xen. Hell. Plat. Crit.

⁽⁵⁾ Charmidés, fils de Glaucon, oncle de Platon. Il mourut en combattant contre les 30 tyrans. Xen. Mém. III, 6, 7.— Plat. Charm. p. 154. Protag. 315.

⁽⁶⁾ Perictione, mère de Platon, sœur de Charmidés. Plat. Polit. Arist. - Fabric. bibl. Gr.

⁽⁷⁾ Glaucon, fils d'Ariston, frère de Platon, auteur de 9 dialogues. Nommé d'après son grand-père maternel. Xen. Mém. MI, 6. Diog. Laért. II, 124.

⁽⁸⁾ Fils d'Ariston et de Périctione, frère de Platon, nommé d'après son grand-oncle. Plat. Pol.

⁽⁹⁾ Frère de l'ancien Glaucon et de Callæschros. Plante, Parm. P. 126. Probablement le même qui avait été archonte en Ol. 75, 4. (Diod. XI, 41, 48. — Marm. Par. N. 55. Plut. Them. 5. Θεμιστοκλές έχορήγει . . . Αδείμαντος ήγχεν. — Comm. in Hermog. p. 410).

⁽¹⁰⁾ Nous rencontrons deux autres Adimante à Athènes, le général Adimante, fils de Leucolophidés, et un autre Adimante, fils d'un certain Cépis. Platon les cite à une occasion ensemble, comme s'ils avaient quelque proche relation: Τοῦτο τ' ਜਿν τὸ μειράκιον καὶ τὰ Αδειμάντω ἀμφοτέρω, ὅτε Κήπιδος καὶ ὁ Λευκιλοφίδου, καὶ άλλει τινὲς ἐφαίνοντο. Protag. I, 315. Si nous nous rappelons l'usage des anciens, dont ces tables nous ont offert de fréquens exemples, de donner à l'ainé des petits-fils le nom du grand-père, nous en pouvons conclure avec assez de vraissemblance que ces deux Adimante étaient deux cousins qui avaient un grand-père commun, nommé Adimante lui-même, probablement l'archonte de ce nom, frère de Glaucon.

⁽¹¹⁾ Nous avons vu dans N. 37 du présent recueil, que Hebdomias et Archonidés (un tyran de Silice portait ce nom. Thuc.), ou tel autre nom pareil, étaient deux fils de Leucolophidés. (V. p. 400.)

⁽¹²⁾ Peisistrate le tyran fils d'Hippocrate (Hérod. I, 61. Plut. Sol. 30) était second cousin de Solon. Leurs deux mères étaient cousines germaines. Plut. Sol. 1. Doit-on conclure de la parité de nom avec le grande-père de Periclés, qu'Hippocrate était aussi un Alcméonide, et peut-être frère de Mégaclés, beau-père de Pisistrate?

confisquée, et la ville ne pouvait disposer jusqu'au terme de la location que de son seul revenu. Ou plus probablement encore cette terre n'était-elle pas une propriété confisquée, mais un bien dont le propriétaire avait consacré le revenu à un temple, on en avait fait hommage à la ville. Cette terre était située ἐν ὀφρυνείφ. ὀφρύνιον était un bourg sur la côte de la Troade près de Lampsaque. Xenophon (¹), Démosthènes (²), Harpocration (³) et Suidas (⁴) en font mention. A l'époque de notre inscription, après qu'Athènes eût exercé sa domination sur toutes les villes maritimes de l'Asie Mineure, et lorsque ses généraux en parcouraient les côtes pour les rançonner, il n'est pas étonnant qu'ils y eussent acquis des propriétés. Celle d'Adimante n'était pas éloignée de l'endroit où il finit sa carrière.

- L. 12 contient la somme totale. Si les chiffres que nous voyons dans la copie depuis l. 5 sont les seules qui figuraient aussi sur la pierre, nous aurons ce total HHAAAAT+HAAA+HHHHAAA

 THHHHAAA

 THHHHI(379 Dr. 3 Ob.), et telle est en effet la somme qu'on y voit. Par son exiguité je serais porté à croire que tous ces articles ne se rapportent qu'à la location des revenus, et non pas à la vente des propriétés même.
- 13 se rapporte au même jour, le 25 gamélion. Je ne puis rendre compte du commencement de cette ligne: τῶν περὶ ἀμφότερα.
- 1. 14. C'est des propriétés de quelque Timothéos du dème de Kydathenée qu'il y est question. Il n'appartient pas à la famille de Conon, car elle était d'Anaphlystos. Je ne puis rien dire sur le commencement de cette ligne ΕΥΦΗΕΤΟ. Les propriétés de Timothéos sont probablement celles qui figurent dans les lignes 15 18.
- 1. 15. commence, comme les deux suivantes, par la fin d'un chiffre numérique. Ce chiffre représentait peut-être le prix de quelque propriété qui était spécifiée au commencement de la ligne. Ce qui suit est une maison (O|K|A pour O|K|Δ) située à quelque position appelée Σῆμα Χρ... peut-être Σῆμα Κυνὸς (ξΕΜΑΚΥ pour ξΕΜΑΧΙ), une ville peu éloignée d'Abydos (5). Les 105 dr. en sont peut-être le loyer, ou bien même aussi le prix, car les maisons d'une petite ville de l'Hellespont ne pouvaien valoir ce qui on les estimait à Athènes.
- l. 16. χωρίον εν Γανι . . . peut-être έγ Γαμβρίω (ΕΛΛΑΜ pour ΕΛΛΑΝΙ), Γάμβριον étant une petite ville de l'Æolide en Asie Mineure (6). Les 105 dr. en sont le loyer on le prix de vente.
 - 1. 17. Peut-être γωρίον έμ Μύνδω. Le reste n'est pas intelligible.
- 18. Χωρίον. Le dernier mot est évidemment mal copié. Le chiffre qui l'accompagnait n'a pas été
 conservé.

⁽¹⁾ Τη δ' δστεραίη ὁ Ξενοφών προελθών (έκ Ααμψάκου) εἰς τὸ ὀφρύνιον, ἐθύετο. Χεπ. Cyr. An. VII, 8, 5.

⁽²⁾ Οἰχοῦντος γὰρ αὐτοῦ ἐν ὀφρυνίφ διὰ τὴν οἴχοθεν φυγὴν ὅτε ὁ σεισμὸ; ἐγένετο περὶ Χερόννηςον, καὶ συμπεσούσης αὐτῷ τῆς οἰκίας... Démosth. c. Apatur. 936, c.

⁽³⁾ Οφρύνιον. Δημοσθένης έν τῷ πρὸς Απατούριον. Πόλις έστι τῆς Τρωάδος, ὡς δηλεϊ Ανδροτίων έν τρίτη Ατθίδος. Ηατρ.

⁽⁴⁾ Οφρύνιον, Δημοσθένης έν τῷ πρὸς Απατούρ: ον, πολις ἔστι τἔς Τρωάδος. Suid.

⁽⁵⁾ Eur. Hec. v. 1275. — Thuc. VII, 104, 105. — (2) Xén. — Et. B.

- 1. 19. Contient, je crois, le total des sommes qui appartiennent aux propriétés de Timothée. Ce total sera de trois fois 105 (315) dr. plus une certaine somme pour l. 18. On voit dans la copie les chiffres
- 1. 20. Est le total des deux sommes de l. 12 et de l. 19. Ce total est FHHAII, 810 dr. 2 ob. Il nous reste donc pour l. 18 la somme de 116 dr. (car 3×105+116+379,3=810,3) à moins que cette somme ne soit aussi de 105 dr. comme celles qui la précédent, et que les 11 dr. qui manquent pour completter la somme ne soient distribuées dans les chiffres qui figurent au commencement des lignes depuis l. 15.

A quelle époque faut-il attribuer cette inscription? Si nous y devons voir au moins en partie des objets confisqués sur Axiochus et sur Adimante, il faudra peut-être la rattacher à la persécution que ces généraux subirent après le combat d'Arginuses, et qui s'étendit probablement aussi à leurs amis et défenseurs. Le combat d'Arginuses eut lieu en Ol. 93, 3. Entre cette année et celle d'Ol. 94, 2 qui est postérieure à notre inscription, il n'y a, d'après le tableau que nous avons donné plus haut, p. 393, qu'Ol. 93, 4 qui soit une année intercalaire, et rien n'empêche de rappporter à cette année l'inscription présente.

349. N. OTOLE KAIOIK HHP EPESTIN 5 HY A I E E A ETI OEMA OINOAMOO ANAITIOI 10 OINOAMOOP KAOAPOHIIIIE TOIENIE BOEEP 15 $\Delta\Delta$ BOEAY

Fragment de marbre trouvé sur l'Acropole d'Athènes. Il appartient à la catégorie des comptes rendus. Mais les objets qu'il contient sont-ils la propriété d'un temple comme dans C. I. n. 158, ou bien des objets confisqués, des δημιόπρατα? C'est ce qu'il nous est impossible de décider.

- 1. 1 λ)πὸ τοῦ λή(μματος? ce qui fut dépensé de la somme reçue par l'autorité qui rend ses comptes. C'est peut-être aussi un nom propre comme l. 10.
- 1. 2 Ανή(ρ? comme dans N. 348 l'homme qui achète les objets vendus aux enchères.
- 1. 3 Aypos un champ.
- 4 καὶ οἰκία, et une maison. La largeur de la pierre n'étant pas connue, il est impossible de déterminer la connection de ces mots entre eux.
- 1. 5 ἔπεστιν, il s'agit d'un objet qui se trouve placé sur un autre, peut-être ἀγρὸς. . . καὶ οἰκία ἔπεστιν, un champ qui contient une maison. La chiffre 250 représenterait des drachmes, le prix de la maison?

- I. 6 ὑγιὰς, d'un objet qui est en bon état de conservation.
- 1. 7 ἐπιθήμα (τα convercles, peut-être des amphores.
- 1. 8 Οἴνου ἀμφο(ρεῖς des amphores de vin. La somme de 190 en indique probablement le prix en drachmes.
- 1. 9 [H] AAA ou [H] AAA probablement le total des sommes précédentes, dans la supposition qu'une somme de HH ou de HA figurait dans la partie de la pierre qui a disparu.
- 1. 10 Je ne puis voir dans cette ligne que le datif d'un nom propre Π)αναιτίω, que l'on peut supposer être celui de l'adjudicataire des objets qui suivent.
- 1. 11 οἴνου ἀμφορεῖς, des emphores de vin.
- 1. 12 καθαροῦ, probablement pour ἀκράτου, pur, non trempé. Le chiffre ΔΔ (20 dr.) qui précède est probablement le prix d'adjudication du vin. Le chiffre qui suit, HIIIE est peut-être celui du nombre des emphores, 104½ emphores.
- 1. 13 et 14 Σμήνη ἐν τῷ . . . τῷ ἐν ἰσ . . . Ruches d'abeilles dans le . . . (champ ou enclos)
 qui est à I₅ . . . (quelque localité ou propriété d'un temple). La chiffre de 160 Dr. en marge est le prix de ces ruches.
- 1. 15 Bon είρ(γασμένη; cuir de bæuf travaillé?
- 1. 16 βοñ . . . cuir de bœuf? 20 dr. en marge.

P. 253. Après N. 248.

350.

I
TA
VI/
TYPO
AAPEI
TEMMI
PEIAI
YVVEION
IA
TEIXOE
YNAAKI

N. 350 est le fragment même publié par Chandler (Inscr. II, 23, p. 53) et reproduit dans le C. I. s. n. 143. Je le donne moi-même dans l'état mutilé dans lequel il fut retrouvé après les vicissitudes par lesquelles l'Acropole d'Athènes a passé depuis que Chandler l'eut visitée. Il est clair que l. 8 est Δασχ)ύλλειον.

353. 351. $\Delta\Delta\Delta$ ΕΥΕ Εγραμμάτ ευε. MH **Δ101** ₹ E X KA OPOLITAI Νε)οπολίται ΔΓΗΙΙΙ ΔΙ ELAP EO I O I Π)επαρήθιος $\Delta\Gamma$ Μεθωναῖοι MEOONA IO I H A I AANT IO! Αίγάντιοι L-IIII Μενδαῖοι MENDAIOI **EAPTAIOI** Σαρταΐοι HHIKAPYA Kapua(võeis. **EANAIOI** Σαναίοι ξKAΦ Σκαφ(σαίοι Μαδν(ασείς. MAAN EKIN Σκιά(θιοι 0

P. 379. Après N. 315.

354.

	A.	В.	A.	В.
	A 112	ΣΕξΔ		
	EKE ETO E ATON A I EX INH E	OAA ξ I ANTIOXI ΔΙΦΙΡΙΔ	Εξ)ήχεστος Στρ)άτων Αἰσχίνης	Θ(ρ)ασι(αλῆς Αντιοχί(δος Διφιλί(δης
5	PEO₹TPATO₹ A©ENO∆OPO₹ OPA₹Y∆EMO₹ PAY₹ON	ΦΙΡΕΥΣ ΚΑΝΙΔΩΟ ΦΙΟΦΟΤΟ ξ	Λεώστρατος Αθηνόδωρος Θρασύδημος Παύσων	Φιλέας Κύνιππος Διόδοτος.
10	YKIEKOE XEENOA \POE KYAIAE APAEYME - E OILONEOE APXINEE		Αυκίσκος Ξε(ν)όδ(ω)ρος Κυδίας Θρασυμέ(ν)η(ς Φελόνεως	
15	TOLYOPOS XSENODILOS MNESAPXOS ION		Αρχίνης Πολύ(δ)ωρος Ξενόφιλος Μνήσαρχος ίων	
20	YOXE		· · · b)Χο(ε	

Cette liste de noms propres, trouvée à Athènes non loin de la porte dite de l'Agora, a été publiée par Mr Pittaki dans le journal Archéologique d'Athènes s. n. 863. C'est de cette copie que j'ai dû faire usage, l'original ayant disparu.

- A. l. 1 est probablement la suscription qui correspond à l. 1 de N. 307. Je ne puis hasarder aucune conjecture sur une copie douteuse.
 - 1. 2 le premier E doit évidemment avoir sur la pierre la forme E.
 - 1. 3 est probablement écrite sur la pierre avec un E au lieu d'un H.
 - l. 15 Πολύορος, mais plus probablement Πολύδωρος, le Δ ayant été négligé dans la copie.
- B. l. 3 Αντιοχίδος les noms de la tribu Antiochis, comme l. 2 et 6 de N. 307.
 - 6 Ne serait-ce pas Κυνί(σκ)ος ou plutôt Κύ(δ)ιππος?

406 de

2me SUPLÉMENT.

APPENDICE NUMISMATIQUE.

MÉDAILLES GRECQUES INÉDITES.

Je ne crois pouvoir mieux terminer ce volume qu'en y ajoutant un certain nombre de médailles inédites, qui font partie de la collection de M. le chevalier PROCKESCH D'OSTEN, Ministre plénipotentiaire d'Autriche en Grèce, et que je dois, ainsi que les notes qui les accompagnent, à cet antiquaire distingué. J'espère être à même d'enrichir également les volumes suivans d'un publication semblable.

PLANCHE I.

Nº. 1. Byzantium Thraciæ. Æ. 3. Tête casquée de Pallas à droite.

Rev. Bœuf debout à droite. BYΙΑΝΤΙΩΝ. sous les pieds monograme.

2. Périnthus Thraciæ.

Æ. 8. Buste lauré de Caracalla, à droite. AYT. K. M. AYP. CEV. ANTΩNI

Rev. Fortune debout à gauche, avec ses attribus.

πΕΡΙΝΘΙΩΝ. ΔΙΟ. ΝΕΩΚΩΡΩΝ. ΘΑ
3. Cardia Chers. Thraciæ Æ. 3. Tête de Cérès à droite, couronnée d'épis.

Rev. Grain d'orge. KAPAIA.

4. Même.

Æ. 3. Tête de Cérès à gauche, couronnée d'épis, dans un carré indiqué par de lignes.

Rev. Epi. KAPAIA.

» 5. Même.

Æ. 5. Tête de Cérès, couronnée d'épis, de face.

Rev. Lion marchant à gauche et regardant à droite. Dessous un grain d'orge. KAPAIA.

6. Lysimachia Chers. Thr. Æ. 1: Tête casquée de Pallas à droite.

Rev. AY dans une couronne d'épis.

Æ. 11/2. Même.

Rev. Epi. AY.

7. Dium Macedoniæ.

Æ. 6. Buste diadémé et couronné de Gordien le pieux, à droite.

Rev. Pallas debout à gauche, tenant de la droite une patère et la gauche appuyée sur la haste, à ses pieds un serpent.

COL. IVL. DIENSIS. Dans le champ D. D.

8. Alexander IV. Macedoniæ Rex.

E. 4. Tête d'Hercule jeune, couverte d'une peau de lion, à droite.

Rev. Cavalier en course à droite, la main droite élevée.

AAE. Dans le champ, B. et caducée.

D 9. Heraclea Thessalia.

Æ. 3. Tête de lion à gauche.

Rev. Massue, verticalement placée; deux feuilles de lière entrelacées. HPA.

10. Lamia Thessalia.

Æ. 3. Tête de Lamia ou de Cérès, à droite.

Rev. Hercule assis à gauche, ayant à côté la depouille du lion et la massue, le genou droit élevé, s'appuyant de la gauche contre la terre et étouffant de la droite le serpent des Hespérides qui entortille un tronc d'arbre et s'élance contre lui. ΛΑΜΙΕΩΝ.

» 11. Scarphea Locridis (1) (medaille unique)

Æ. 4½. Tête de Pan, à droite.

Rev. Pallas (peut-être Cérès) allant à gauche, le χιτών serré sous la poitrine; la droite étendue, la gauche appuyée sur la hanche. À ses pieds (à ce qu'il parait) un serpent dressé sur sa queue.

⁽¹⁾ Strabon (IX. p. 426), Pausanias (VII. 15. 2), Appian (Syr. 19.) Steph Byz. (in νοce Σκάρφεια), Livius (XXXIII. 2—3. 6. XXXVI. 19.) — Pline (hist. nat. IV. 12. 7.) ne laissent pas de doute sur la position de cette ville dans la plaine à l'Est des Thermopyles, dans les environs de Molo d'aujourdh'ui. Homère la nomme Σκάρφη. (Ilias. II. 532.) La médaille a été trouvée dans la plaine du Céphise à peu de lieues de distance de Molo. Le type du revers est fruste, mais la legende d'une conservation parsuite.

2 12. Anticyra Phocidis. (1) Æ. 3. Tête de bœuf, de face.

Rev. Dauphin. A.

PLANCHE II.

Nº.	1.	Lebadia Bocotio.	Æ. 5. Tête couronnée de fleurs d'Hercyna à droite (²). Rev. ∧ ocupant tout le creux du champ.
D	9	Orchomenos »	E. 2 Tête couronnée de Cérès à gauche (3).
ъ	۷.	Orthomenos B	Rev. EP au milieu d'une couronne d'épis divisée en deux par une barre.
D	3.	Mégara Atticæ.	Æ. 6. Buste lauré de Caracalla, à droite. A. KAI. M AYP. ANTWNEINOC. Rev. Hercule debout à droite, regardant à gauche, la
			dépouille du lion sur le bras gauche, la droite appuyée sur la massue. ΜΕΓΑΡΕώΝ.
ъ	4.	Idem.	E. 5. Tête laurée d'Antonin le pieux, à droite. AYTO. KAI CAP NINOC.
	_		Rev. Jupiter Nicéphore assis à gauche. METAPEWN.
'n	5.	Ægina Insula.	Æ. 6. Buste lauré de Sept. Sévère, à droite. ΑΥ. Κ. Λ. CEΠΤ. CEBHPOC ΠΕ.
			Rev. Hecate triformis avec deux flambeaux allumés. ΑΙΓΕΙΝΗΤωΝ.
,	6.	Idem.	Æ. 6. Buste de Plautilla, à droite. ΦΟΥΛΒΙΑ. ΠΛΑΥΤΙΛΛΑ. CEB.
			Rev. Même type de la précédente; même legende à demi effacée.
D	7.	Idem.	Æ. 3. Même buste. ΦΟΥΛΒΙΑ ΠΛΑΥΤΙΛΛΑ. ΑΙΓΕΙΝΗΤ
			Rev. Terme.
D.	8.	Bura Achaice	Æ. 6. Buste de Sept. Geta, à droite. ΛΟ. CEΠΤΙΜΙΟC. ΓΕΤΑC Κ.
			Rev. Temple heptastyle sur le sommet d'une montagne, au pied duquel est un autre fermé d'un grand portique
			à niche; dans la niche se trouve une statue. A côté
			du portique quatre colonnes. A l'exergue instrumens
			de sacrifice. BOYPAIWN.
D	9.	Corinthus Achaiæ	Æ. 3. Tête de Laie à droite, dans un grenetis.
117			Rev. Triton.
n	10	0. Idem.	Æ. 4. Tête d'Agrippine à droite. GERM
D	1:	1. »	Æ. 7. Buste de Caracalla à droite. M. AVRELIVS. CAESAR.
1.5			Rev. Diane assise sur un rocher, tenant l'arc dans la gauche, à ses pieds une panthère. Devant elle Bélé-

⁽¹⁾ Pausanias (IX. 34) parle d'une statue de Neptune au port d'Anticyre, le Dieu était représenté posant un de ses pieds sur le dos d'un dauphin.

⁽²⁾ Il n'existe qu'une seule medsille de Lebadia, celle de la collection du Chevalier de Horta Æ 5. Bouclier Bœotion. Rev. ΛΕΒ. — Le Λ de la notre est de même forme comme sur celle du Chev. de Horta. D'ailleurs la medaille a été trouvée à Lebadia même.

⁽³⁾ Nous pensions d'abord classer cette medaille à Erythræ Bœotiæ, mais nous nous rendons à l'opinion du savant Mr. H. Borrell qui la classe à Orchomène.

n 12. Lacedæmon

rophon monté sur le Pegase. CL. I. COR (4).

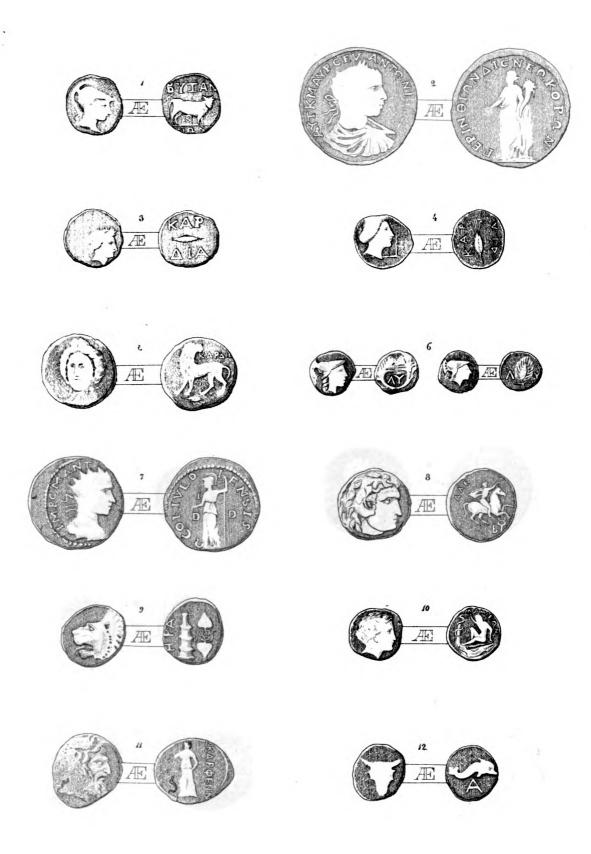
Æ. 9. Têtes accolées et laurées des Dioscures.

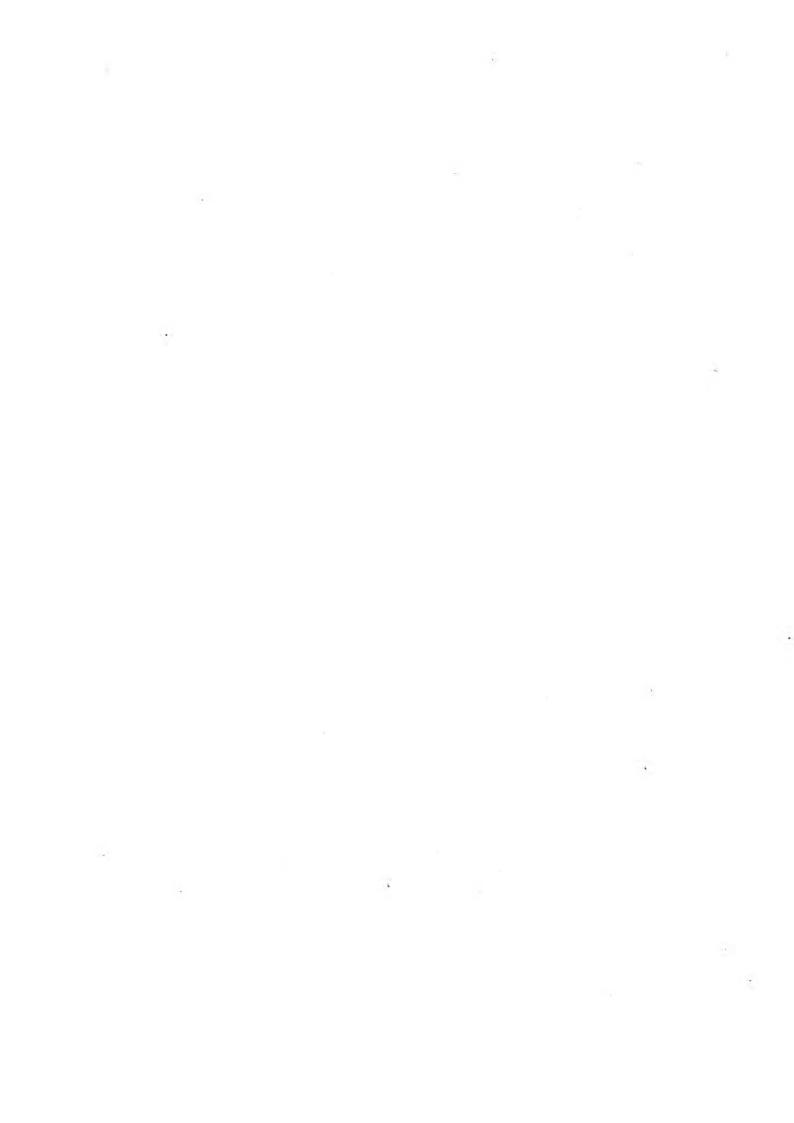
Rev. AA dans une couronne de laurier.

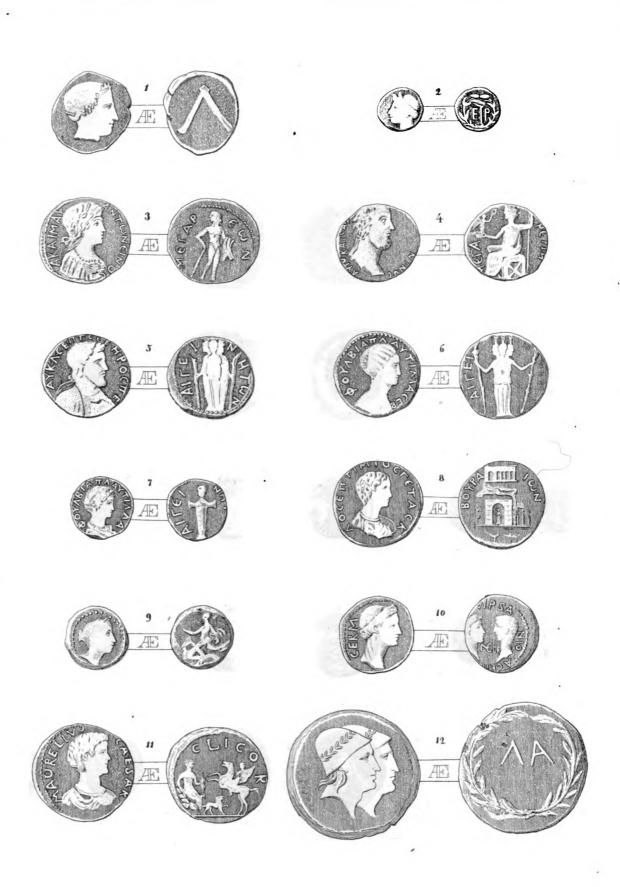
PLANCHE III.

N°.	1.	Argos Argolidis.	AR. Autonome.
n	2	Idem	Æ. Id.
D	3.	Cleonæ Argolidis.	Æ. Id.
D	4.	Epidaurus id.	AR. Id.
D	5.	Træzene id.	Æ. Commodus.
D	6.	Midea id.	Æ. Autonome. Unique.
D	7.	Arcadia	AR. Autonome.
D	8.	Id.	AR. Id.
D	9.	Argos Argolidis	Æ. Septim. Sevère.
D	10.	Elyrus Cretæ	Æ.
D .	11.	Cydonia Cretæ	Æ.
D	12.	Euboia	Æ.
D	13.	Eretria Eub.	Æ.
D	14.	Euboia	Æ.
D	15.	Naxos Ins.	AR.
D	16.	Iulis Cew.	AR.
D	17.	Athènes.	AUR. V. page 223, note 4
			du présent volume.

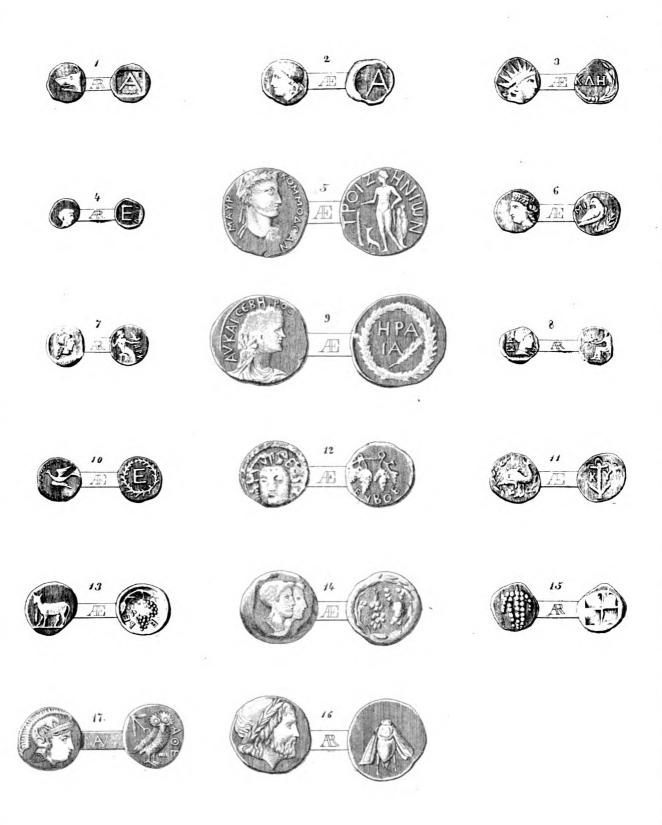
⁽⁴⁾ Peut-être ce revers nous représente-t-il un monument de Corinthe. Pausanias (II. 3.) nous parle d'une fontaine comme de la plus remarquable de la ville où l'eau sort du sabot du Pégase, surmonté de Bélérophon. Il place cette fontaine près d'une statue de Diane chasseresse. Le Pégase représenté sur cette medaille est évidemment dans une position favorable à cette explication, dont le mérite est à M' Borrell. L'arc dans la main de Diane la qualifie pour Diane chasseresse.













TABLE

DES INSCRIPTIONS CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

NOTE: Les Rubriques 6-8 indiquent les dimmensions moyennes. - P. de Rubrique 3 indique la page de l'ouvrage de M. Pittaki, intitulé e l'Ancienne Athènes.

No de l'Inscrip. dans ce Volum.	No du Musée d'Athènes.	Nº du Journal Archéologique d'Athènes.	Dimensions en mètres.						
			Longueur du marbre	Largeur du marbre	Longueur des lettres	Distance des lignes entre elles	Inter- lignes	Date de l'Inscription en Olympiades.	Observations.
1							. 6	0	De l'île de Théra, dans le Templ. de Thésée
2									id.
3		429	0,4	0,4	0,1				id. Dans la Portique d'Adrien.
			0,33	0,57*	0,09	0,075			* Profondeur égale.
6		167	0,42	0,62*	0,03	0,03	1	n	T. de Th. * Il n'en reste que 0,52. Maison privée.
7 8	0	101 353	1,37	0,39*	0,22	0,25	0,15	av. 70	* Diam. du renssement. Celui de la col. 0,
9	1306		0,19	0,34	0,012	8,02	0,007	30	war and
10	1849	336	0,19	0,055*	0,018	0,018			Maison privée. * Hauteur des cannelures.
12	1231	335	0,3	0,03*	0,017	0,02		100	* Haut. des cannel.
13	2646	367	0,18	0,065*	0,025	0,03		0 0	* Haut. des cannel.
14	0	373							
16	2811	3.75	0,8	0,13	0,016	0,029	0,01		
17	2789		0,17	0,05	0,025	0,03	0,003		
18	189.0 2587		0,065	0,61	0,025	0,045	K: 1	0.0	*Profondeur du socle 0,44. Colonne. H. 195
20	1	103	0,285*	0,7	0,05	0,045	G	66	Larg. inf 0,42. Sup. 0,38. Prof. 0,135. * Prof. du socle 0,43. Colonn. H. 2, 4. Lar
21	1 1	100	0,28	24.74	0,00	0,040		• • •	inf. 0,45. sup. 0,42. Prof. 0,14. Lettres 0,024
22		641		0.50	0.40	0.00		72	T. de Th.
23	1	60	0,195*	0,56	0,019	0,025	0,007	72 75	*Prof. 1,14. Se termine en arrière en cercle *Diamètre.
24		46	0,325*	0,62	0,015	0,018	0,007	78	Prof. du cube 0,71.
26									Hors d'Athènes.
27			0,255	0,565				66.	id.
9-35	1 1		1				1		id,
36	2602	413	0,22	0,36	0,018	0,025	0,008	Après 80	
37	-13	414 342	1,31	0,20					
39	-	366	0,35	0,14*	0,019	0,025		80—90	*Diamètre. 16 cannelures, dont chacune 0,0
410		310	1,55	0,27*	0,016	0,03	0,01	90	*Diam. de la colon. Le rensem. 0,35. H. 0,18 *La moulure infér. 0,21. **En 2 blocs. + 1
* 1		210	100		1				ligne infér. 0,2-0,35.
42		81	0,35	0,67	0,023*	0,053	0,022	92,4	*Les 2 dern. 1. 0,012.—0,023.—0,012. *Moulure sup. 0,05. Inf. 0,07. **Diamètre.
43	1 3	217	0,48*	0,44	0,015	0 015	0,023		Moulure sup. 0,03. Int. 0,07. Diametres
45	2568	-10	0 73	0,24	0,025	0,03			
46	2652		0,4	0,3*	0,017	0,025	0,01		*Diam. de la colonne, rensiée en haut et en b
47	1906		0,145	0,10	1				
49	2573		0.21	0,26	0,011	0,017	0,006	90	
50 51	1838	126	0,21	0,19	0,015	0,025	0,005	30	o i
52	1.030	331	1						
53	1.0	54	0,34	0,78*	0,015**	0,025	0,015	ap. 85	*Diam. **1* 1. 0,023.— 0,035.— 0,015. Maison privée.
54		446							id.
56	1753	10	0,73	0,31	0,007	0,008	0,004	92,3	4, 110
57. 58	11748	11	0,95	0,425	1:		1	a	2
59	1414		0,2"	0,27			2		* 0,11 d'en haut laissé en blanc.
60	1744	1	0,11	0,11	0,009	,			N. 61-85 statuettes sans No.
61 —85 86	1773	1	0,16	0,15	0,008	0,07	0,003-5	92,4	
87	100	418	0,3	0,24	0,007	0,01	0,003	85	Sans No. à l'aile gauche des Propylées.
88	1705	232	0,22	0,265	0,007	0,006	0,003	85,4	0,55 à gauche laissé en blanc. * Les 4 dern. l. 0,012 — 0,011-0,011. Au r
89 90	2626 2797	-6/ -	0,3	0,14	0,017	0,017	0,009 }	10.0	vers 0.013 0,016 0,01.
91	1472	137	0,235	0,235	0,011	10,015	10,009	86,3	52.

No de l'Inscrip. dans ce Volum.	sée s.	N° du Journal Archéologique d'Athènes.			nsions en		21 1	In-	
Vol	du Musée Athènes.	du Journal théologique thènes.	Longueur du marbre	Largeur du marbre	Longueur des lettres	Distances des lignes entre elles	1	Date de l'Inscription en Olympiades.	Observations.
l. le	th	Joseph Solo	gue	ger	gue	ligi el	Inter-	opic du	Observations.
de	No c	ch	uo,	Lar	on S	Dist	Inter-	ate crip	WOTE: Les helonon E d'entagem !
da	_	Ar d'A	T T	dr.	I de	de		D 20	
92	1751	247	0,135	0,1	0,009	0,01	0,006	86,4	1991 E E I . M E E
93	2622		0,61	0,61	0,009*	0,013	0,007	87,3-4	*Les 4 l. inf. 0.07. Revers de 96. *0,76 audessous en blan
94	2572		0,92*	, -	0,011	0,014	0,007	88,2	Rev. de 93. *Depuis I. 18, les lettres 0
95 96	2622 2572		0,61	0,61	0,009	0,013	0.007	90,3-4	Rev. de 94. *Audessous 0,29 reste en b
97	2029		0,64*	0,5	0,008	0,013	0,003	91,1-2	*0,38 audessous reste en blanc.
98	1320		0,42*		0,007	0,009	0,003	93,1-2	*0,06 en haut laissé en blanc.
99	1742		0,42	0,25	0,007	0,01	0,005	93,2	La Tall
100	2855		0,21	0,235	0,01	0,013	10,0	87,1	1 2
101	2795	100000000000000000000000000000000000000	0,12	0,21	0,012	0,016	0,01	87,2	1111
102 103	1662		0,28	0,13	0,009	0,015	0,006	87,3-4 88,1-2	1 100
104	1738			0,13	0,013	0,014	0,007	91,3-4	
105	1752		0,22	0,13	0,09	0 012	0,012	86,4	264 4 78
106	2621		0,69	0,28	0,01	0,012	0,008	87,1	801 Tide
107	1649	48 et 257	0,45	0,24	0,01	0,01	0,006	87,2	100 to 100
108	2647		0,48	0,2	0,01	0,012	0,008	89,4	Chambre à part. Les l. inf. de gr.
109	2601	499	0,56	0,53	0,012*	0,012	0,006	90,1-2	Rev. de 106.
111	2621 1733		0,69	0,28	0,01	0,012	0,01	91,3	Tee 1975
112	1351	258	0,19	0,1	0,011	0,011	0,011	88,3	-31 0405
113	1445	260	0,52	0,16	0,01	0,011	0,006		414
114	1555		0,28	0,19	0,009	10,0	0,008	86,3	A l'aile g. des Pr. *0,26 audessous en bla
115 116		891	0,63*	0,29	0,009	0,011	0,008	86,3	11 Talle 8. des 11. 0,20 audessous en Dis
117	1246	259	0,31	0,18	0,009	0,009	0,005	88,3—89,2 id.	0.011
118	1404	20	0,01	0,3	0,003	0,005	0,003	90.2	Hors d'Athènes.
119			0,27	0,18	0,009*	0,01	0,005	90,3-91,3	Encastrée avec les listes des villes triberes. Les 2 av. dern. l. 0,01-0,03.
120	1499	23	0,63	0,25	0,01	0,01	0,008	id.	*1. 3 et 4 les lettres 0,0170,033-0.0
121	2806		0,23	0,19	0,01*	0,01	0,008	20.0	A l'aile g. des Prop. sans No. *1. 11 e
122			0,51	0,42	0,009*	0,01	0,005	id.	les lettres 0,23-0,32.
123	1486	166	0,5	0,275	0,011	0,012	0,006	93,4	40
124									1 1 1
126	1703		0.17	0.11	0,01	0,012	0,008		00/10 942'0
127	1519		0,17	0,11	0,069	0,011	0,006	15.6 Eye.	N. J. 188
128	2623		0,41	0,14	0,017*	0,025	0,016	0.0	* Les 3 dern. lignes 0,008-0,011-0,014.
123	2582		0,23	0,13	0,011*	0,012	0,003		* Sur l'autre face 0,009-0,01.
130 131—248	2624		0,26	0,11	0,012	0,017	0,006	20.01 010	De 434 — 248 la plus part arrangés en 2
101-210					d .	D-	1.0 0	82,1—88,4	lonnes dans la Pinacothèque sans Num excepté les 15 fragmens qui suivent.
160	1788	11.9	0,15	0,08	0,009	0,009	0,006	duc "aco	
164			0,18	0,21	0,011	0,012	0,005	70.9 060.	A l'aile g. des Prop.
170	1719		0,15	0,15	0,01*	0,012	0,007	100 010	*L.6-8=0,019-0,025-0,013.
174	1745		0,3	0,25	0,01	0,009	0,003	5 V V 5 5 V	0 ero ero ende
202	1758		0,21	0,08	0,01	0,016	0,003	1817 (9,021	o ren de la company
208	1300		0,47	0,53	0,009	0,017	0,001	00.0 20	Au coin NE. de la porte de la Pinacothèq
215	2859		0,29	0,35	0,009	0,015	0,009	10,0 110	
217	1271		0,15	0,16		0,016	0,002	10.0	0 87,0 1200 - 2746 -0
218	1757		0,08	0,13	0,01		00.0	.50,0 E10,	0 v1,0 15,0 165 4553 0 1
220	1310		0,21	0,1	0,01	0,015	0,003		
222	1736 2560	PLOT TH	0,27	0,16	0,011	0,015	0,001	\$0.15° 8,02	0,71° 0,71° 0
224	2500		0,67	0,81	0,01	0,015	0,005		- 011
226	1417		0,1	0,08	0,01	0,01	0,005	007 200	0 16,0 67,0 01 0479 "4
249	1549		0,24	0,12	0,007	0,011	0,003	88,2	*I e bas-relief occupe 0,21 de la haut
250	1649	d no branch	1*	0,51	0,01**	0,011	0,003	89,2	*1 e bas-relief occupe 0,21 de la naut ** Lettres des 2 prem. l. 0,015.
251	1743		0,31	0,275	0,01	0,011	0,003	1 100	0 11.0 11.0
252	1795	317 P.	0,43	0,15	0,014	0,017	0,007		
254	1732	Water !	0,43	0,15	0,014	0,017	0,007	10,07 200,	01,0 01,0
255	1	end amanag	of albi	17 97 Sala	0,014		0,007	10/07 T00)	0,2 0,20 0,20 0,20 0,20 0
256	0.00	364	0 1 00	sh Land		3,50	10.0	91,1	
	2804		0,28*	0,37	0,007	And the second second	0,004	92,2	* Le bas relief, h. 0,16.
258 259	2840	406	0,21	0,29	0,007	0,01	0,004	92,4	Dans l'église Métropolitaine.
200	1658	426	0,37*	0,375	0,017**	0.018	0,009	32,4	*Le bas-relief 0,135. La moulure 0.07. *
400			27.43 /	the state of all	WOUL!	UAU AU	-1000		4 et 5 = 0.01.

N° de l'Inscrip. dans ce volum.	Musée	No du Journa Archéologique d'Athènes	Dimensions en mètres.					Date de l'in- scription en Olympiades		
VO	No du Mtd'Athènes.	Jonogic	Longueur du marbre	Largeur du marbre	Longeur des lettres	Distance des lignes entre elles	Des	de jon	Observations.	
61	du	du	gue	eur	gen	ligi el	Interlignes	te ipt		
o d	S T	rch	ong u r	arg	ong es]	Di	ter	Da		
Z d	G.N	d'A N	1 p	1 4	19 p	de	-			
261	1568		0,45	0,9	0,011	0,01	0,009			
262	28 46		0,4*	0,35	0,021	0,025	0,005	1	*Le bas relief 0,335.	
263	1345	85	0,18	0,11	0,009	0,018	0,006			
264 265	1400	164	0,28	0,19	0.000		0,006	1	I	
266	1483		0,2	0,11	0,009	0,012	0,006	1		
267	1541		0,11	0,35	0,009	0,012	0,003	1		
268	1480		0,19	0,26	0,009	0,01	0,003			
269	1479		0,3	0,27	0,012	0,018	0,007	1		
270	1000		0.00	0.15		,		1	Fragment de 256.	
27 L 272	1663		0,22	0,15	0,009	0,01	0,005			
273		244	0,19	0,25	0,009	0,01	0,002			
274	1513		0,21	0,07	0,006	0,009	0,003	87, 1.		
275	2807		0,185		0,009	0,009	0,003	1		
276	2649		0,38	0,18	0,01	0,017	0,004			
277	1739		0,26	0,21	0,013	0,017	0,006		1	
278 279	1847	332	0,21	0,23	0,012	0,018	0,007		I.	
280	1135		0,26	0,125	0,01	0,012	0,011	1	1	
281	1599		0,13	0,13	0,01	0,012	0,007		1	
282	1660		0,28	0,265	0,000	0,017	0,006		·	
283	1243	1	0,28	0,15	0,01	0,012	0,006		P	
284		424				,			i e	
285	2837	159et 409	0,25	0,36	0,01	0,017	0,013			
286 287		93 454						1		
288	1367	404	0,21	0,13	0.01	0015	0,007	1		
289	100,		,,,,,	0,10	0,01	0,015	0,007	1	1	
290	1504		0,235	0,1	0,007	0,01	0.002	1		
291	1503		0,45	0,15	0,014	0,02	0,003	1		
292		0 / D						1	Maison de M. Pittaki.	
293 294		94 P.						1	Maison de M. Pittaki.	
295	1663		0,23	0,15			0.007	1		
296	1762		0,17	0,18	0,01	0,013	0,007			
297	1756	-	0,145	0,13	0,009	0,012	0,009	+		
298	1532		0,44	0,27	0,013	0,022	0,007	1 -		
299	1548		0,35	0,18	0,015	0,023	0,007	1		
300	1518		0,11	0,17	0,01	0,015	0,005	1		
302	1450		0,17	0,27	0,01	0,015	0,006			
303	1403		0,10	0,13	0,016	0,017	0,006	1	Portique d'Adrien.	
304	241	585	0,3	0,18	0,014	0,015	0,004	84	Portique a Aurien.	
305	860				,,	,,,,,	0,001	84		
306		504 P.						t	Maison de M. Pittaki.	
307		525						1	T. de Thésée. Portique d'Adrien.	
308 309	403	323	0,555	0,505.				-	roraque u Aurien.	
310	407		0,35	0,1	0,018	0,02	0,01			
311	433		0,29	093,	3,010	5,52	0,01		Dans la Pinacothèque; Encastrée avec les	
		110.	100	only and				1	inscrip. contenant les listes des villes.	
312			0,18	0,33	0,015		0,007			
313		102 P. 108 P.		- ber						
314		504 P.						1	Est probablement la même que 308.	
316	414		0,19	0,17					Productions in money day over	
17-339			-,	,,,,,		Service		,	Hors d'Athènes.	
340	2592		0,3*	0,35	0,02	0,025	0,015	1	*0,2 audessous reste en blanc.	
341		a mine	17	0,8*	0,1**		11327	93	* Diamètre. — **Largeur des cannelures.	
342	1314	-10	0,14	0,26	0,012	0,017	0,007		144	
343	1567			0,13	0,01	0,011	0,009		170	
344	1556 2616		0,26	0,14	0,014	0,016	0,009	1,1	ADB.	
346	2618		0,3	0,11	0,012	0,014	0,009	19		
347	1277		0,3	0,33	0,011	0,009	0,008*	1 2 3 0 3	*Les lettres du Revers 0,009 - 0,012, 0,004.	
348		38 P.	desired.	***	0,011	0,017	3,007	1		
349	2643	1	0,24	0,15	0,008	0,009	0,006	926	401	
350				0,075	0,01	0,015	0,003	101	3-6	
351	1711			0,065	0,011	0,01	0,007	8, 22%	1-d	
352	1159 1342	-602	0,43	0,1	0,009	0,013	0,006	still ophic	00世	
000	1042		0,13	0,09	0,007	0,009	0,002	1	1	

TABLE DES MATIÈRES ET DES NOMS PROPRES.

Cette TABLE est dressée d'après l'alphabet Français. Par conséquent le H grec est à chercher sous la lettre E; le \varTheta sous Th; le K sous C pour les mots écrits en français et sous K pour ceux écrits en grec; le Y sous U; le Φ et Ψ sous Ph et Ps ; le X sous Ch. Enfin les mots écrits en grec et qui commencent par une voyelle aspirée , sont à chercher sous cette voyelle sans égard à l'aspiration.

Αδαίων, οπ Αδαίον, 28, 381. Ακανθος, 78. Αχαρναί, 141. Αχερδούσιος, 183. Ακινάκης, 155. Αδεια, 210, 220. Adimante, 30, 395, 400, 401. Ädevis, 56. Àδ . . νάδης, 375. Αγάσιππις, 164. Αγαθάνωρ, 56, 84. Αγάθαρχος, 378. Αγσθή τύχη, 350. Αγαθοκλής, 14. Αγλων, 11. Agora, 308, Xeppovnoitai. Αγόρανδρες, 57. Agrylæ, 63, 394. Αγρυλήθην, 144. Αίαντίδης (?) 378. Αἰμύλιος (Λέπεδος), 40. Aiviac, 377. Αίσχ . . . 371. Αίσχέας, 377. Alogivas, 54, 55, 228, 405. Αίσχρων, 148, 170. Aioxulidn:, 371. Αίξωνεύς, 174, 219, 287. Αλαιεύς, 44, 154. Alcamènes, 33, Alaiciaδης, 214, 222, 398, 399. Αλείδιος, 22. Αλεξίμαχος, 154. Allies d'Athènes, v. Listes. Αλωπεκαί, 61. Άλτιμος, 28, 381. Αμαρυσια, 219. Ambassadeurs, 323. Αμεινιάδης, 54, 55, 144. Αμεινίας, 176. Αμείνως, 321. Αμε. . . 374. Αμεμπτος, 214, 226. Αμινθίας, 375. Αμφικτύων, 375. Αμφίλοχος, 372. Αμφισθένης, 374. Αμφιτροπή, 90 Ανάγκης (τέμενος), 12. Αναγυράσιος, 287. Anaphlystos, 31. Avaξίων, 41. Andocides, 43. Ανδρέας, 48. Auspidne , 31. Avopianos, 374. Auspondeidne, 374. Ανδροκλής, 30, 164, 177. Anténor, 25. Av-16105, 371. Αντικλής, 166. Avrioxes. Αντίμαγος, 214, 223, 371, 375. Αντιφάνης, 54, 59, 84, 384. Αντώνιος (Μάρχος) 41. Απάγω 288. Απαντώ, 327. Απαρχή, 288. Apidvai, 15. Aphytis, 356. Αποδέκται, 146, 481.

Απολλόδωρος, 40, 48, 374. Apollon Habeen, 28. Αποφράς (ἡμέρα), 210. Αψευδής, 171. Αραφήν, 17. Αρχαγέτας, 11. Apyn, 90, 221, 280, 310. Archélaus, 39. Αρχένεως, 14, 380. λρχέστρατος, 141, 213, 219, 372. Υραιεύς, 287. Αρχίας 374, 376. Αρχίλοχος, 49. Accive, 405. Architectes, 49, 52. Archonte. Nom d'- rectifié, 166. Αρήσαιχμος, 49, 145. Apro-eidne, 213, 377, 378. Aristeus, 20. Αριστίων, 18. Αριστοκλής, 18, 25, 381. Αριστοκράτης, 214, 225, 387. Αριστομέδα, 386. Aprotouévas, 19. Aristomnestus, 222. Αριστονείδας, 41. Αριστώνυμος, 375, 378. Aristophane, 44, 223. » son sc Αριστύλλος, 228. son scholiaste, 32. Apior . . . 371. Apiototéhne, 374. Αριθμόν, 155. Αρτεμις, 219. Apr . . . 374. Agripacy, 158. Ασωπός, 144, 158. Assesseurs, ν. πάρεδρες. Ατακτει, 307. Arapens, 371. ATT. VEUG. 144, 148, 158, Αθηνάα, 14. Adnyzía, 17, 22, 30, 42. Abnyaia Tysia, 36. Athènes; étendue de la ville, 13. Αθήνιππος, 375. Αθηνόδωρος, 405. Αθλοθέται, 225, Αθμονεύς, 219. Αύτίκα μάλα, 321. Αύτοκλείδης, 128, 130. Αύτοκλής, 213, 220, 377. Axiochos, 398, 399. Aξιον, 327. Αξιοπείθης, 55. Αζήμιος, 326. B.

B, prononciation, 303, Παργασείς. Βαλανείον, 389. Βάργασα, 303, Παργασείς. Bapelia, 291, Bapyulitic. Βατίθεν, 143. Βακευίας, 386. Béotiens, 396. Βησαιεύς, 219. Βίστιρος, 299, Κυστίριοι. Βλαυδα, 298, Κλαυνδεί;. Blé, 326. Bon, 404. Bæckh, 224. Βοιωτικός, 232.

Bouxattre, 386. Βουλή, 167. Βουλής Γραμματεύ:, ν. Γραμματεύς. Β:ύσσων, 375, 379. Byzance, 325.

C.

Caisse publique, 180. des tributs, 274, 286. Calamis, 22. Callias, 21, 108, 109, 205, 375. Calyuda, 297, Kapuavdeic. Canachus, 19. Cannelure des colonnes du temble d'Erechtée, 83. Carpathus, ses 4 villes, 290. Apxessix. Casaubon, 298, Kivoveis. Céphisodote, 33. Chabrias, 224. Χαιρέας, 219. Χαιρέδημος, 32, 371, 377 Χαιρέλειπος, 229. Zalzideuc, 287. Χαλκιδικόν (ποτήριον), 143, 391. **Χ**αλκιδικός, 232. Chandler 224. Xápne, archonte, 166. Xapias, 379. Xapenheidne, 377. Χαρικλής, 314, 371. X2018 muos, 287, 376. Xapilaos, 372. Χαριμήδης, 374, 386. Xapivoc, 154, 391. Xάρισες, 228. X 20:5evið nc, 375, 379. Χαρίξενος, 229, 230. X apuidre, 377. Χαρμίων, 376. Χαρσκλής, 287. Χαροπίδης , 176. Χάρτης, 80. Xa . . . 372. Χίαθεν, 231. X (00pyns, 153. Chloé (Cérés). Temple de, 17. Χρήματα (ἰερά) Ψ. Effets sacrés. Χρηματίζειν, 327. Χρωμάδης, 140. Chronologie athénienne, 67, 193, 392, 397 X≨ au lieu de Ξ, 27. Chypre, 353. Cerinthos, 297, Kapia. Cimon 279, Clauda, 298, Klauvdeig. Cléctas, 19. Cléonymos, 325. Clinias, 398, 399. Collégues des généraux, 218, 220. hellénotamies, 219. questeurs, 137, 228, 235.

Colophon, 312, 347. Commentateur de Lycophron corrigé, 296, Kalivoca.

Comptes rendus, 166, suiv. Corcyre (expéditon de) 171. Cour des comptes, 209. Conques (raies de cœur) 82. Crates, v. Kparns. Cycle de Meton. 194, 593. Cydimaque, 397. Cyzique, v. statères.

D.	θφαιστίων, 373.	Généraux, 171, 176, 213.
Δαμίτας, 382.	Επικαθίτρων, 384.	Γέρων, 55, 81.
Δχαύλες, 382.	Επιχάρης, 372.	Γλαυχίων, 228.
Δαμοςόων, 29.	Επιχάρινος, 229, 371.	Γλαύκων, 171, 174.
Δαμάτριχος, 386.	Emeric, 54.	Γνώμας άγαθάς έχειν 324. Γραμματείς, 31. Τών ταμιών τής Θεού, 92,
Δαμάτριος, 384.	Επιγένης, 58,371.	suiv. 235, των έπιστατών ου των βου.
Δπρεικοί, 232.	Епіфораї, 288.	λευτών 167. — της βουλής, 90, 167,
Δεινίας, 229.	Επίσημον (χρυσίον) 231.	172, 176, 205, 214.
Δημήτριος, 176.	Епитати;, 90, 135, 167, 205.	 άρχης (ἐπιστατῶν), 30.
Δημοχάρης, 228, 373. Δημοκλής, 373.	Επιτελής, 38, 89.	- EARTYOTZILLEN, 89, 109.
Δημοφών, 165.	Ηρακλείδης, 48, 377.	— εὐθυνῶν, 286.
Δημοσθένης, 176, 213, 218.	Ερασίστρατος, 219.	H.
Δεξίνομος 376.	Epyeteb:, 77, 170, 344.	
Δεξίφιλες, 374.	Hercule (temple d'), 154, 391,	H, son usage, 62, 139, 159.
Δέξιππος, 16.	Erechthee (temple d') sa construction, 45	Hécatompède, 133.
Διαχειροτονείν, 321.	suiv. —sa frise, 73. Ερεχθεύς (Ποσειδών), 38.	Hégésias, 37.
Diagoras, 20.	Εργαιος, 372.	Hégias, 37.
Διασίος, 371. Dicéarque pas. expl. par Wordsworth, 15.	Forexx 213, 219.	Hellenotamies, 89, 109, 178, 205, 213,
	Ερμαγόρα:, 363, 378.	218, 219, 224, 225, 226, 275, 281, 285,
Διδάσκειν, 44.	Epueroc, 113, 223.	287, 344.
Διδυμίας, 372. Διειτρεφής, 34.	Ερμόδικος, 372.	Hellespoot, 326.
Dieux (trésor des), 205.	Ερμόδοτος, 371.	Heraclée, 346.
Δινίας, 377.	Ερμόλυκος, 34.	Hercule, 318, 345.
Δ: οκλπε, 59, 84, 344, 390.	Ερμοτίων, 371.	— (temple de) à Hélas, 154, 391,
Διοδοτος, 405.	Et pour év.	Herméen, 113, 216, 223.
Διογέντς, 89, 286.	Ecc Tivedov, 307, Tevedice.	Hiérocleidés, 328. Houzoumly, 296, Caryanda.
Διόγνητος, 344, 375.	Eθελούσιος, 371.	Abdabanj, 200, Caryanda.
Δίογνες, 152	Etienne de Byzance, rectifie, 291, Βέλ- δινα. — 295, Ιασείς. — 296, Καρπάθιοι.	I.
Διώνη, 75.	-298, Koprision. — 304, Mussi. — 303,	Ιάχυνθος, 39.
Dionysiaques (fêtes), 324, 361, 387.	Παλαιπερχώσιοι. — 304, Πτελεούσιοι. —	
Διονυσοδωρος, 48.	305, Ухавлагов. — 307, Термереіс. —	
Διονύσιος, 228, 229, 287. Διοπείθης, 321.	Φαρεπλιοι.	Icaros, ses villes, 295, Θερμαΐοι.
Διότιμος, 174, 286.	Εὐαγτε, 229.	Ida, 296, 'Ικλύσιοι.
Διωξίμαχος, 376.	Ευάγγελος, 32.	Ιδιώται, 288.
Διφιλίδης, 14, 405.	Εύδουλος, 140, 142, 150.	"Iδυμα, 302, Πακτυείς.
Dipænus, 20.	Εύκαιρος, 28.	1δομενεύς, 230.
Δίξων, 386.	Εύχάριστος, 377.	Ispa xpruata, v. effets sacrés.
Dorieus, 20.	Εύκλείδης, 228, 371, 373.	Ιεροκλής 213, 219, 220, 375.
Δωρόθεος, 44, 376.	Eucles, 20. Εύχολος, 140, 142.	Immunité, 322, 325. Intérêt de l'argent des temples, 191, 225.
Δούριος ἵππος, 32.	Εύδημος, 28, 213, 376.	Inventaires, 92.
Δρακαλίων, 374. Δράκων, 171, 174, 344.	Ευδικος, 55.	Ιπποκράτης, 177, 386.
Δρακοντίδης, 143.	Ευδοξος, 55.	·lo , 404.
Δροπυλίων, 371.	Εὐετίων, 227.	"Ioavopes, 152.
Δρυμών, 396.	Εθγένης, 154.	"Ισαρχος, 176.
Δ γχις, 228.	Educkions, 57.	Isthme, 366.
E.	Εθωνυμεύς, 174.	1σθμια, 43.
F.680µà;, 30.	Εύωνυμία, 225. Εὐπείθης, 205.	Tracice, 182.
Εκατόμπεδον v. Hécatompède.	Eùgávns, 142.	*10276paç, 378. *19:8ixin, 15.
Εχίας, 384.	Εύφημες, 154.	¥1:0 , 376.
Εχω, 329.	Euphémus, 221.	K.
Εδοα είς έδραν καθιστάναι, 62.	Εύφρόνιος, 371.	
Effets sacrés, 133, suiv. 232.— liste des, — 159, leur valeur 161, 363, 364.	Εύρεκτης, 148.	Καδύανδα, 297, Καρυανδείς. Κάλχη, 388.
Εγκαίειν, 63.	Εθρυμένης, 44.	Καλλίας, 22, 42, 43, 145.
Εγκαῦται, 63.	Εύσχήμων, 378.	Καλλικράτης, 373.
Εγκύκλια (άναλώματα) 233.	Εὐσχοπίδης, 374.	Καλλίδαρχος, 379.
Εγόπλος, 12, 380.	Εύτέλης, 374. Εύθέας, 138, 139, 140, 148, 152, 170.	Καλλιέρησις, 351.
Εγγυητής, 47, 52.	Εύθύδημος, 213, 218.	Καλλιγείτων, 386.
Ηγησίας, 37,	Εύθυκλής, 375.	Καλλίμαχος, 375, 379.
Ηγήσιππος, 375.	Euthymènes, 88.	Καλλιφάνης, 375, 379.
Ηγίας, 37.	Εὐθύναι, 281.	Kallioding, 374.
Είτες τος, 182. "Ελα.ει, 154, 391.	Εύθυνος, 344.	Καλλίστρατος, 144.
Нае ос. 400.	Εύτύχης, 376.	Κάλυμμα, 388. Καρίων, 55.
Ελευσίνιος, 145.	Εύτυχίδης, 39.	Καθαρός, 404.
Eleurivece laapieus, 287.	Εύξενίδης, 372.	Καύσιμα, 234.
Eleusis de Théra, 11.	Εύξηνος, 142, 217.	Κα . ρίγων, 214, 221.
Ελ τιος, 228	Evagoras, 358. Exapativ, 321.	Κεκλέω, 381.
Euperidat, 41.	Εξήκεστις, 375, 405.	Κεφολή, 221.
Ευπέδων, 213.		Κεφαλίων, 371.
Emprunts au trésor sacré, 180.	G.	Κεφαλλίς, 386.
Evdexa (ci), 345.	T, sa forme, 327.	
Evdosoc, 20, 21, 55.	Γ, pour K devant Δ, 12,	Κηφισούωρες, 48, 55, 142, 371, 375.
	Τάμεριον, 402.	Κηφισογένης, 55.
Ενίαλος, 12. Εόρτιος, 14.	Tagrap, 88.	Κηφισορών, 142, 376.

Κεςαμέων (έχ), 172, 380. Κέραμος, 12. Κέρδων, 54, 55. Κερδύνομος, 12. Κιλικοποιοί, 373. Kivdueis, 297. Κλαζομένιοι, 363. Κλεαγόρας, 11. Κλεομήδης, 214, 222, 377. Κλέων, 55, 372. Koian, 33, 75. Κοίλοι μπνες, 193. Κωλιάδαις, 28. Κολοφώνιος, 287. Κώμαρχος, 151, 158. Kopnaia 298. Αρρησία 200. Κράτκς, 90, 91, 138, 140, 147, 152', 166,Μελάνθιος, 228, 230, 371. 172, 372, 394. Κρησίλας, 34. Κριτίας, 139, 379. Κρίτιος, 22, 23. Κριτωνίδης, 377. Крогоос, 48. Kudadnyateus, 154. Κυδαθήναιον, 63. Κυδίας, 405. Κυδίλλη, 286. Kui hrivios Epure, 16. Κύλων, 25. Kuyr., 156. Κύνιππος, 405. Κυπαρίττινα, 234. Κυζικανόν χρυσίον, 213.

L.

Ααχεδαιμόνιος, 174, 392. Laciadæ, 77. Ααχιεύς, 142. Aatoiac, 375. Αάμαχος, 214, 221, 222. Lampsaciens, 166. Lamptra, 39, 394. Αάισσος, 55, 84. Λέαγρος, 174. Léarque de Régium, 21. Actor, 155. Lemnieus, 374, 376. Αιωχάρης, 41, 144, 224. Léagoras, 327. Acovtidas, 11. Λεώστρατος, 405. Αίπεδος Αίμιλιος, 40. Lesbos, 157. Αιυκάδης, 375, 398. Αευκαίος, 151, 158. Αευχολόφας, 31. Αευχολοφίδης, 31, 400, 401. Λευχονιεύς, 146, 165. Levrier, 317. Ligue Athénienne, 279. LISTE des effets sacrés de Minerve, 159. -des questeurs des effets sacrés et de Neatoc, 374. leurs secrétaires 235. -des villes composant la symmachie Neckan; 375, 379. d'Athènes d'après les anciens au- Nione, 56. teurs, 276. —des villes tributaires d'Athènes d'a- Nεστορίδης, 372.
près les inscriptions, 289, 404. Νέϋλλος, 372. Λιθάδα, 297, Κηναίου. Λογισταί, 281. Lois (pénales), 363. Auxioxos, 405. Αυχομίδης, 214. Αύχων, 154. Αυσανδρίδης, 371. Δύσανδρος, 154. Αυσανίας, 54. Audias, 18. Αυσίας, 372, 377.

Αυσικλή;, 143, 217. Αυτίμαχος, 363, 378. Audiarparce, 378. Αυσιθείδης, 373.

M. Málnxeg, 11, 380. Mayıç, 48. Μαρεθώνιος, 144, 227. Μάρκος Αντώνιος, 41. Mapsud, 219. Μηχάνιος, 31. Medailles, 406. Μτ,δες, 48. Mégacleides, 176, 325. Μεγακλής, 140, 141, 149, 150, 165. Μείνων, 375. Melassa, 301, Mulageic. Μηλεοίας, 140, 149. Μελετέων, 44. Mélite, 63. Μελιτεύς, 144. Μελίτιος, 389. Μτλων, 379. Mélos, 352. Mivaryuoc, 377. Mevezpárne. 382. Mevéd.cvoc, 384. Meveripoc, 371. Mavít . . . 287. Mavégavog, 376. Mivey, 377. Messène, 387. Merayivac, 89, 90, 166, 172. Méthone, 319, 320. Miexa, 386.

Míxev, 59. Mivdueis, corrigé, v. Kivdueis. Minerve, 318, 345, 346. Micowric, 47, 52. Μνήσαρχος, 405 Mynois 6, 377. Mengizions, 371. Myroxxeidne, 371. Μνησίδικος, 386. Μνησίφιλος, 375, 379. Мупоботратос, 375. Mynaideos, 205. Μόριμος, 363. Мор. . . . 371. Mirsos, 402. Muvvier, 54. Μυέρινόσιος, 205. Myrmex, 63.

N. Nauzpzidne, 318. Naukidės, 20. Ναύχληρος, 365. Ναυκλής, 372, 375, 379. Ναύπων, 90. Naugitianc, 374. Νέμαια, 43. Νησιώτης, 22, 23. Nexíze, 213, 220, 222, 325. Νικοκλής, 379. Nicomédie, 291, Astacus. Níxev, 377. Νικόστρατος, 44, 55, 325. Nixo . . , 372. Nous; 371. Νουμηνία, 79. 0.

Ozieb;, 140. Oea de Théra, 11.

Offrandes, v. effets saerés. Oia, 17. Oiávôn, 382. Οίχομα, 327. Oixes, 74, 389. Οἰνοχάρη:, 38. Oivav, 397. Ο:θαλ . . . , 371. Ολύμπια, 43. Ολύμπιχος, 374. Ονάγρου Πέτρα, 302, Οναρχεπιτρείς. Ον2σος, 347. Ονήσιμος, 55. Οφθαλμός (χίσνος) 80. Ophrynion, 402. Opisthodome, 169. Οψιάδης, 14. Οψιος, 22. Or, 80, 213. Oreos, 294, Eartattic. Opecaing, 11. Ορθοστάται, 77. Οτρυγεύς, 78. Ούρανὸς, 28.

P. Hataytebe, 77. Hattivice 374. Пахха;, 16, 42. Παλλήνη, 222. Παμμένων, 55. Παναθήναια, 43. Panathénées, 226. Pandrose, 73. Παντακλής, 44, 141. Πάρεδροι, 213, 217, 224, 281. Parthénon (effets sacrés), v. effets. - Son plan 134. Parvis, v. πρόναος. Πασίκλεια, 384. Πασιφάνης, 375, 378. Patrocleides, 357. Πατροκλής, 375. 377. Παύσων, 405. Πείχων, 30. Πειραιεύς, 152, 229. Hespassu; de Théra, 11. Πείσιππος, 374. Πέλληκα, 222. Perdiccas, 319. Περγασήθεν, 143, 144. Hepilas, 11. Peuple, représenté sous la figure d'un homme, 317, 318. Φαεινός, 172. Phenippos, 321. Φαίαξ , 219. Φάλακρος, 55. Φανόμαχες, 377. Фатостратос, 372, 376. Φηγούς, 18. Osiday ? 374. Φερεκλείδης, 214. Φίκ-ιος, 379. Philaidæ, 229. Φιλέας, 405. Φιλημισύνη, 26. Φιλήσιος, 375, 379. Φίλιος, 57. Φίλιππος (?) Φυλάσιος, 287. Φιλίσχος, 375, 379. Φιλιστίδη:, 362. Φιλοχάρης, 375. Φιλοχράτης, 376. Φιλόμπλος, 214, 217. Φίλων, 55, 56, 234, 376. Φιλόγεως, 229, 405. Φίλορος, 55, 81. Φιλόστρατος, 29, 55.

Φιλ:ξενος, 374, 375.

Φλόξις, 234. Ρηξάνωρ, 11. Τέλος έχειν, 323. Φλυεύς, 140, 164. Termila, 307, Tepuspeic. Φωκιάδης, 176. Τετράδραχμον, 157. I, sa forme, 282, 285. Τεῦκρος, 48, 55. Φωκικός, 232. Σάμος, 285. Φωκίδη;, 376. Teux . . . , 287. Sannion, 54. Θαργήλιος, 55. Φοισίας, 29. Σάρτη, 323. Φολλος, 374. Θάσσες, 371. Σάτυρος, 287. Φορμίων, 154, 217. Θεαγένης, 378. Scambonide, 63. Φωτιν . . . , 374. Φο . . . αρχος, 375. Θιάγγελα, 306, Συπηγελείς. Σεάρφεια, 406. Théâtre de Bacchus, 324. Σκέλιος, 387. Φράαρχος, 27. Thémistios, 327. Σιόπας, 321. Φρασίκλεια, 382. Scyllis, 20. Θεμιστοκλής, 377. Φρεάριος, 158, 344. Théognétus, 19. Secrétaires, v. Γραμματείς. Φρύννιχος, 176, 321. Θίολλος, 140, 149. Σ1. ic, 62, 84. Φύλακες, 326. Θε:φραστος, 377. Στμα Κυνός, 402. Φυλάσιος, 287. Θεόπροπος, 376. Semias, 153. Φυρόμαχος, 54. Théra, 11, 352. Semon, 18. Piérie, 319. Théras, roi de Théra, 11. Sénat , 351. Pinacothèque, 88. Θερμαίος χόλπος, 214, 227. Σίκανος, 377. Πίστιρον, 299, Κυστίριοι. Thésée, 318, 345. Einelia, 222, 227. Πλήρεις μπνες, 193. Pline rectife, 28, 35, 37. Θευγείτων, 55. Sillanion, 40. Θευγένης, 55. Simias, 55. Plomb, 80. Θιραιεύς, 90. Simon, 55. Θορίκιος, 394. Θευκυδίδης, 176. Plyntéries, 146. Sinéos, 12. Πλ . . . sécr. du senat, 176. Sindron, 43. Polètes, 296. Θράκη, 214, 218. Σίπυλος, 228. Πολυκλής, 55, 140. Sitalces, 319. Σίτησις έν Πρυτανείω, 366. Θρασυχλής, 405. Πολυκράτης, 3-3. Θρασύδημος, 405. Πολύδωρος, 405. Σαιχυθίων, 371. Θρασύλλος, 371. Πολυμήδης, 158. Θρασυμένης, 405. Σμίχιθος, 371. Πολύστρατος, 368. Θυηχού, (βωμός), 60, 77: Σμίκρος, 371. Πολυξενίδης, 158. Θυμιατήριον, 156. Σωκλείδης, 375, 379. Port 325. Θυμοχάρης, 371. Soclès, 54. Ποσειδών (Ερεχθεύς), 38. Τίμαρχος , 214, 222. Σολων, 374, 401. Posideion, 324. Τίμημα, 351. Soménés, 54. Ποτάμιος, 230. Τιμοχλής, 176. Ιωναυτος, 38. Hoadtebs, 154. Τιμοχράτης, 54, 55. Σεφιάδης, 287. Πραξίας, 54, 59, 84. Τεμόδημος, 377. Σιφοκλής, 287, 378. Πραξιεργίδαι, 146. Sosandros, 54. Τιμελέων, 372. Πραξιμένης, 382. Τιμωνίδης, 321. Sosiné, 12. Πραξίων, 377. Τιμοσθένης, 394. Σώσιππος, 318. Πρέπων, 48. Τιμοθεος, 31, 402. Sostratos, 56, 158, 372. Πρεσδίας, 153. Τλασίας, 382. Soteles, 57. Πρέσθυς, 322. Σώτιμος, 345. Σ.ύνιον, 232. Tanguerns, 371. Procedure, 363. Τελμαίος 220. Προχρηματίζειν, 328. Traité, 279, 357, 360, 363. Sous-sécrétaire, v. ὑπογραμματεύς. Trésoriers, v. questeurs. Τριάκοντα, 209, 281, 311. Tribut, 232, 236, 274, 309, 322, 347, 352. Προκλής, 11, 372, 375, 384. Σφενήρειος, 28. Prodicos, 825. Σφήττιος, 287. Πρόναος, 134. Spodias, 48. Spoudidés, 12. Propylées, 89, 90. Tributaires, (villes) d'Athènes, v. listes. Πρόσωπον, 155. 55, doublé, 27, 307, Tevédice. Triérarques, 365. Πρόσπαλτα, 142. Statere, 232, d'Athènes, 223, de Cyzique, Trirèmes, 349. Πρωτέας, 173. 220, 223, 224. U. Frotogène, 394. Στήλη, 13. Τερίδημος, 377. Proxene, 383. Σθένιππος, 379. Υγεία, 36. Prytanée, 366. Strabon, rectifié, 295, 'laguig. - 297, Kiv- Yeis, 382. Prytanie. Leur calcul, 67, 193. δυείς. — 304, Ρείοι. Στραταγοί, v. généraux. Stratoclés, 176. Υπέρδιλος, 371. Ψ, 298, Λαμψακηνοί. — 312. Υπογραμματεύς, 67. Ptolichus, 19. - Υραιεύς, 287. Πτελέϊνα, 234. Straton, 60, 84, 373, 374, 405. Pylos, 226. Strogylion, 38. Πυργίων, 49. Πύρρων, 371, Vente d'essets confisqués, 394, 403. Στρομ . . . , 287. Συγγραμματεύς, 287. Vingtième, 275. Πύρρες, 36. Villes tributaires, 236, v. listes. Συναρχοντες, v. collègues. Πύθια, 43. T. Πυθόδωρες, 154, 391. Tables, des questeurs de la déesse et de Ξ, son usage, 230. leurs secrétaires, 235. Ξάνθιππος, 366. Q. leurs secrétaires, 235. Questeurs (des effets sacrés de Minerve), Ξενικόν (χρυσίον) 231. généalogiques, 399, 401. 335, 390. Époque de leur établisse-Esvox),7;, 228, 375, 379. Ταμίαι, v. questeurs.

- έχ πολεως, 229. ment, 136. - Leur chronologie, 150. Εενόδωρος, 405. - Leurs fonctions 218, 234.- Leur Ξενόφιλος , 405. Ταξάμεναι, 288. liste avant Euclide, 235. Ξενοφών, 375, 379. Τεδύχιος, 382. Questeurs des autres dieux, 208. Εύλα, 234. Τείσανδρος, 375, 379. Τεισίμαχος , 228. Τείθρας ου Τίθρας, 172. Ευπεταιών, 287. Z. Paica, 384. Paidics, 48. Τελέας, 143, 217, 224. Zangle, 387. Redevances sacrées, 322. Τελένιχος, 143. 2ήνων, 379.

République (la), figurée, 318.

Τελεσικλής, 375, 379.

Φιλο . . . , 372.

ERRATA.

```
pour APISOKLES écrivez APISTOKLES.
P. 25. l. 21
                      N. 33
                                             N. 43
    37. 1. 14
           23
                                              qu'on voit
         1.
                      qu'ont voit
                                             la connection.
       1.
            31
                      le connection
    38.
    47.
        1.
                                             igazavit.
            19
                      έγκέαντι
    48. 1.
            25
                                              4 Ob.
                      406
    60. 1.
           31
                      dont
                                             donc
    62. 1.
           31
                      assoir
                                             asseoir
        1.
           40
                      κομυνώνε
                                             εὐώνυμον
                                             ExtE
    66. 1.
           26
                      σπείρα
                                             des conques.
    82. 1.
            22
                      36 pieds de conques
           31 etc. "
                                             poids
    92. 1.
                      poid
  131. 1. 23
                      même
                                             Mêmes
                                             distincts
  133. 1. 34
                      distins
                                             ς τω ] κανοιεύς πρ[ωτος
  165. 1.
           29
                      A EU ACVOLEUC
                                             jour
  178. 1. 17
                   " jou
                                             355
  193. l.
                     154
           23
        1.
                      155
                                            355
           24
                                             384 à 385
         1.
                      184 à 185
            26
                                             interverti
  197. 1.
            21
                      interventi
                     apperdice
                                             appendice
  223. 1.
            39
         1.
            40
                      malgrè
                                             malgré
  255. 1.
            28
                     Kdúvici
                                             Καύνιοι
         1.
            44
                      imi the the
                                            έπὶ τῆς ἀρχῆς της
   297. 1.
             3
                      des pays et et
                                             du pays et
            27
                      marmi
                                            parmi
  299. 1.
            21
                      ider
                                             décider
            39
                      dans de Sophocle
                                             dans ces vers de Sophocle
  301. 1.
  304. 1.
                                             la carte
             2
                      ta carte
  310. 1.
                                             peut-être
                      peut-étre
             8
                                             était considéré
                      étaient considérés
  314. 1.
            22
                                             ranger
  319. 1.
            26
                      renger
                                             de ce
            11
                      de se
  320. 1.
                                             Diophante
                      Dinphante
  355. 1.
             5
                                             omis
                      homis
  367. 1.
            17
                      Θρασύλλυς
                                             θρασύλλος
  372. 1.
             6
                                            étant entièrement
                      ésant entiérement
  373.
        1.
  375.
             7B
                      Αμικτύων
                                             Αμφικτύων
        1.
  377. 1. 33
                      Σίνανος
                                             Sixavoc
```

399. dans la table généal, au lieu de faire de Peisianax le beau frère de Périclès, il faut le faire fils d'un ancien Euryptolémos fils de Mégaclés (7), ainsi qu'il suit:

```
Megaclés

Dinomaque— Euryptolème

| | | |
Alcibiade Pisianax—Isodike + Cimon |
Euryptolème.
```

d'après ce passage de Plutarque (Cim. § 16.): τὸν τρίτον τῶν Κίμωνος υἰῶν, Θεσσαλὸν, ἐξ Ἱτοδίκης γεγονέναι τῆς Εὐρυπτολέμου τοῦ Μεγακλέους. Euryptolème cité par Xénophon serait donc un petit fils de l'ancien, et de là sa parenté avec Periclés et Alcibiade

